This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

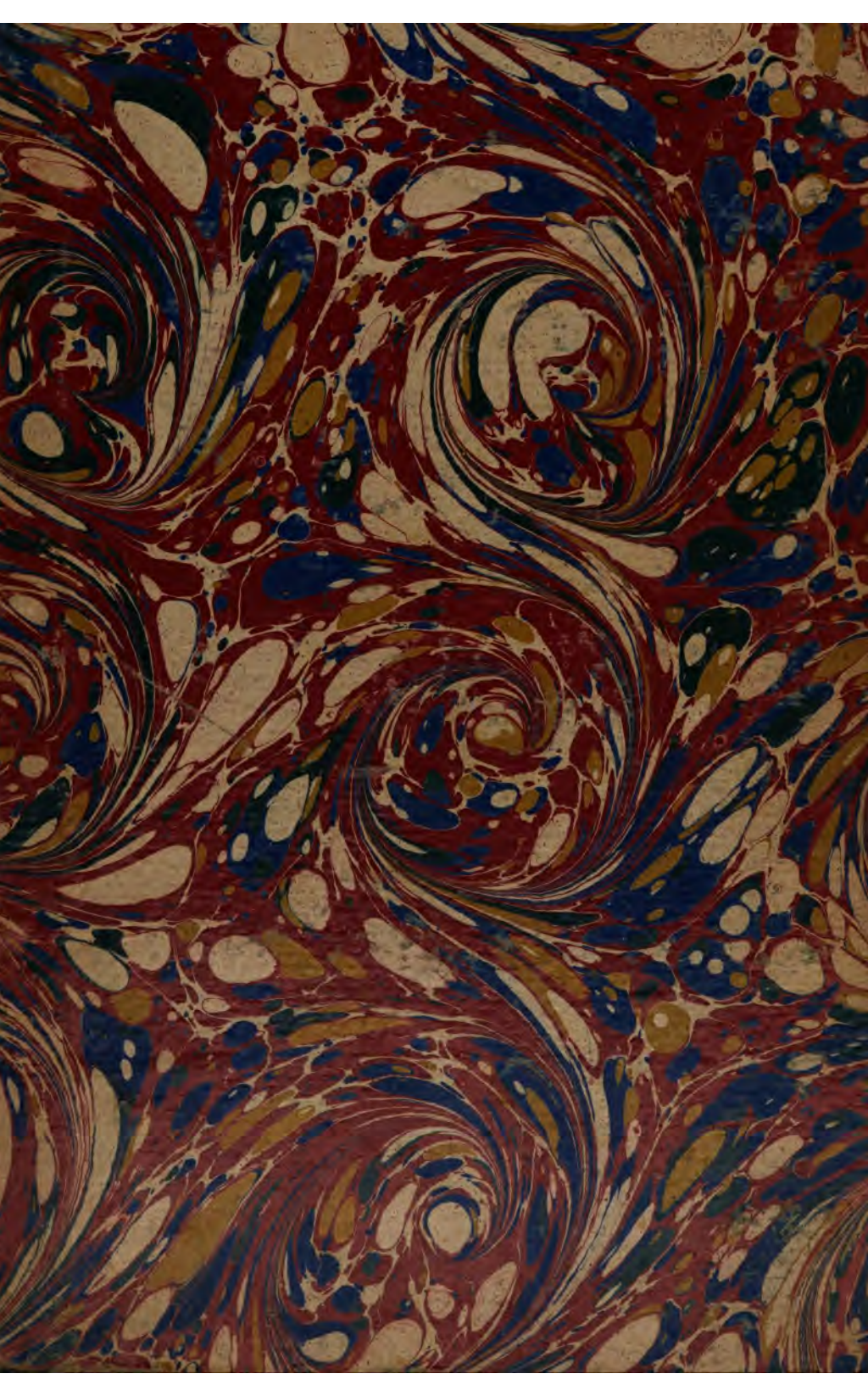

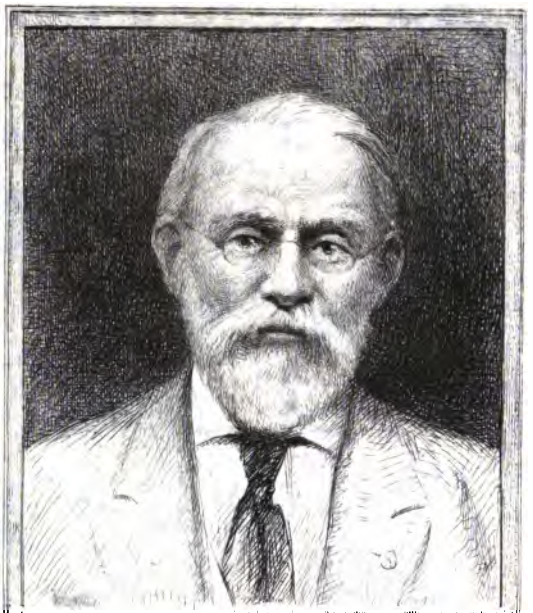

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

pag

DC
611
.B841
R4

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE. + d'Anjou

CINQUIÈME ANNÉE. — TOME IX.

1861. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1861.

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMMERCE, 1.

Dunning
Nijhoff
2-25-27
13603

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ANNÉE.

Quand nous publiâmes, il y a quatre ans, la première livraison de cette *Revue*, les circonstances extérieures étaient tout autres qu'aujourd'hui.

La France jouissait avec charme des douceurs d'une paix fraîchement reconquise, que rien ne paraissait devoir troubler. Un calme général semblait régner non-seulement dans l'ordre des faits matériels, mais aussi dans les régions du monde intellectuel. La Religion, entourée d'honneurs publics, voyait ses éternels ennemis, sinon cesser tout à fait, du moins modérer et ralentir leur système d'attaques. Réduits à leurs propres forces, ces braves ne pouvaient se dissimuler leur faiblesse, et ils sentaient

sur leur tête le poids de cette parole célèbre, qui venait de sortir d'une bouche souveraine :

« *Un des moyens les plus sûrs de mériter la protection du Ciel, c'est de témoigner de toute notre vénération pour le Saint-Père, qui est le représentant de Jésus-Christ sur la terre* (1). »

En présence de cet apaisement universel, le temps semblait bien choisi pour entretenir le public d'histoire et de littérature, et ce fut là aussi un des motifs qui nous déterminèrent à fonder le présent recueil.

Toutefois, comme nous étions persuadés qu'il est des passions qui ne sommeillent point — encore bien qu'elles sachent parfois, quand leur intérêt l'exige, plaquer sur leur face haineuse un masque doucereux — la *Revue*, dès son origine, promit de fournir son « modeste contingent d'efforts à la » défense des grands principes d'ordre moral, social et reli- » gieux, seule base de la civilisation chrétienne, *si menacée de* » *nos jours.* »

— Menacée par qui? nous criaient les optimistes d'alors.

Cette question reçoit, hélas! en ce moment une lamentable réponse. L'auguste chef de notre Religion, le représentant de Jésus-Christ sur terre, au lieu de cette vénération, si propre à attirer sur les peuples la faveur du Ciel, ne recueille aujourd'hui qu'insulte, persécution, trahison.

Pour sa défense le sang catholique, le sang breton et vendéen surtout, a coulé. Comme une semence de justice jetée dans une terre féconde, ce sang monte et crie vers Dieu. Le monde attend la moisson.....

En de telles conjonctures, c'est plus que jamais pour nous

(1) Voyez, dans le *Moniteur* du 14 juin 1856, le récit officiel de la réception du cardinal Patrizzi, légat du Saint-Siége en France.

un devoir, et en même temps un besoin, de tenir notre promesse d'il y a quatre ans et de défendre, dans notre cercle d'action, la cause de la civilisation chrétienne, plus menacée que jamais. Pendant que nos frères vont offrir à cette cause sacrée leur sang et leur vie, notre plus ardent désir est de pouvoir nous associer à leurs luttes, à leurs épreuves, non-seulement du fond du cœur, mais tout au moins du geste et de la voix.

Seulement, nous devons prier nos lecteurs de ne point oublier les bornes que nous imposent forcément et la nature de notre œuvre et la législation existante.

La loi nous interdit le champ de la politique; mais elle nous laisse le droit de prendre part à la défense des intérêts religieux. Nous userons donc de ce droit, comme nous l'avons déjà fait; mais il nous faudra aussi, comme par le passé, subir cette interdiction. De là, en face de certains faits et de certaines situations, un silence que personne, nous l'espérons, ne prendra pour de l'indifférence.

Quant à la nature spéciale de notre publication, elle nous autorise assurément à ne point nous isoler du présent et à prendre hautement le parti de la Vérité et du Droit dans toutes les questions d'un intérêt général que la loi ne nous interdit pas. Mais elle nous oblige aussi à diriger particulièrement nos travaux et nos études sur les deux provinces dont le nom constitue notre titre, et, en ce moment-ci surtout, à mettre de plus en plus en lumière la chaîne de notre tradition bretonne et vendéenne, toute tissue d'honneur et de gloire.

Pendant que la Bretagne et la Vendée enfantent de nouveaux héros, et parmi l'immense incertitude des esprits et des temps, notre rôle est de rappeler à nos compatriotes ce que furent leurs pères et de leur dire : « Soyez dignes d'eux ! Dût le tor-

» rent grossissant des lâchetés, des défections, des basses
» complaisances envers la force, vous envelopper de toutes
» parts comme une mer, vous cependant, inflexibles sur le
» roc de votre Foi et de votre attachement inébranlable à la
» cause du Droit, de l'Honneur, de la vraie Liberté, laissez
» rouler à vos pieds cette vile écume, et, pleins de confiance
» en Dieu, attendez le reflux. »

A. DE LA BORDERIE,
Directeur de la *Revue*.

ÉMILE GRIMAUD,
Secrétaire de la Rédaction.

RÉCIT SOMMAIRE

DE

L'AFFAIRE DE QUIBERON

PAR

M. LE CHEVALIER BERTHIER DE GRANDRY.

AVERTISSEMENT.

M. le chevalier Claude Berthier de Grandry est décédé le 2 novembre dernier à Versailles. Il appartenait à une famille distinguée de l'Auxerrois dont le nom revient sans cesse sur les *États militaires* de l'ancien régime comme dans l'*Annuaire militaire* d'aujourd'hui. Cette famille est représentée en ce moment, dans l'armée, par deux généraux de brigade du cadre de réserve et par un lieutenant d'artillerie de la garde impériale.

Le *Récit* que nous publions date déjà d'assez loin. Il fut écrit en 1816 et n'a pas été retouché depuis. C'est ce qui explique pourquoi l'auteur parle au futur de l'érection du monument de Quiberon et donne ailleurs comme n'existant plus des relations qui, vers la fin de sa vie, étaient redevenues très-intimes. Mais M. de Grandry n'avait pas écrit pour le public ; il l'avait fait pour ses deux fils, ainsi qu'on le verra par les paroles touchantes qu'il leur adresse, et ces deux jeunes gens, tous les deux fort distingués, étant venus à mourir

longtemps avant leur père, le manuscrit qu'il leur destinait n'avait plus aucun intérêt pour lui (1).

Ces deux morts imprévues, que suivit bientôt la mort de sa femme, furent des coups terribles pour M. de Grandry. Resté seul, il trouva du moins d'autres enfants dans les enfants de son frère ; il était ingénieux en outre à multiplier les liens d'affection autour de lui. On verra par son *Récit* qu'il rencontra en Bretagne, après la désastreuse affaire de Quiberon, quelques amis dévoués. Son souvenir leur resta toujours fidèle, et, quarante, cinquante ans après cette triste époque, lorsque toute relation avait été interrompue par la distance et par le temps, il les suivait encore de la pensée, non-seulement eux, mais leurs fils et petits-fils ; et, s'il apprenait par quelques lignes de journal, par une promotion, par un mouvement de troupes, qu'un des leurs se trouvait aux environs de Versailles, il partait aussitôt, il se présentait inopinément, tantôt chez une jeune femme, tantôt chez un jeune homme, qui lui étaient personnellement inconnus, et leur prodiguait les témoignages du plus vif et du plus cordial intérêt. Les enfants de ses anciens amis devenaient dès lors pour lui comme une seconde famille qu'il aimait à réunir à celle qui l'entourait de son affection. M. de Grandry était l'âme de ces réunions par la bonté sympathique qui animait toutes ses paroles. Jamais on n'unit mieux la distinction du cœur à celle de l'esprit.

On s'en convaincra, au reste, en lisant les pages suivantes où l'intérêt qu'inspire l'auteur le cède à peine à l'intérêt qui naît des événements. Nulle recherche ni dans la pensée ni dans le style ; mais un accent de vérité qui convainc, un esprit de justice qui attache et un sentiment de reconnaissance qui touche. C'est en outre un témoin oculaire dont la voix vient se joindre à celles de MM. de la Roche-Barnaud, d'Autrechaux, de la Villegourio, de Saint-Georges, de Montbron, de Chaumareix, de l'abbé Péricaud, du Cte de Vauban, etc., sur une expédition et sur un massacre presque contemporains dont quelques circonstances ont été contestées, mais dont le souvenir, malgré tous les efforts de la Révolution, émeut encore la France et surtout la Bretagne.

(1) L'aîné fut enlevé au moment où il allait entrer à l'École polytechnique ; le second avait été reçu des premiers à Saint-Cyr en 1824 et il en était sorti dans l'état-major.

NOTE DE LA RÉDACTION.

RÉCIT SOMMAIRE

DE LA

DÉPLORABLE AFFAIRE DE QUIBERON

ET

Relation des circonstances auxquelles a dû son salut le Chevalier Berthier de Grandry, fait prisonnier avec toutes les troupes de l'expédition, le 21 Juillet 1795, condamné à mort le 29 Août, et conduit ce même jour au supplice avec dix-neuf de ses infortunés compagnons d'armes, qui ont tous péri !

I.

Ce fut certainement par une faveur toute spéciale de la Providence qu'échappèrent à leurs bourreaux quelques-unes des victimes qu'ils avaient déjà comptées ! mais, de ce petit nombre, il n'en est pas une qui ait à lui rendre plus que moi d'éternelles actions de grâces.

Nourri dans l'amour de mon pays et de mon Roi, le cœur plein d'enthousiasme, je partis seul à l'âge de quinze ans et demi, et rejoignis mon frère aîné qui, sortant de l'École militaire, et venant d'être nommé sous-lieutenant au régiment de *Maréchal de Turenne*, était allé se ranger à Ath sous le drapeau royal levé par Mgr le duc de Bourbon. J'étais alors de faible complexion, de taille fort petite, et M. le comte (depuis duc) de la Châtre faisait quelques difficultés

de me recevoir, lorsque, ayant aperçu un fusil dans un des coins de la chambre, je me saisis de cette arme, la couchai vivement en joue et fis partir la détente, voulant prouver par là que je ne serais point un membre complétement inutile. M. de la Châtre, satisfait de cet enfantillage résolu, eut enfin la bonté de m'admettre dans la compagnie des officiers de *Maréchal de Turenne,* où je fis, avec mon frère, la campagne de 1792.

Au licenciement de l'armée du duc de Bourbon à Liège, je venais de perdre ce frère dont la maladie avait épuisé toutes nos petites finances, et j'allais rester seul, à l'entrée de l'hiver, sans aucune espèce de ressources. Mais la Providence, qui m'avait marqué de son doigt protecteur, vint à mon aide, et me fit trouver asile chez M. Delo, ministre de l'Église réformée à Maestricht, avec qui, jusque là, je n'avais jamais eu la moindre relation. Inopinément appelé dans cette maison hospitalière, la veille même du licenciement, à dix heures du soir, j'acceptai avec bonheur cette offre bienveillante venue si à propos, et me rendis incontinent à Maestricht où cet homme vénérable m'accueillit les bras ouverts. C'était à l'un de mes bons camarades de *Maréchal de Turenne,* à M. de Belrieux, que j'étais redevable d'un intérêt si grand et si inattendu; sa femme, pendant la campagne, avait occupé un appartement chez M. Delo; il était venu la rejoindre, et avait raconté à ce bon ministre mon dénuement et la cruelle situation dont j'étais menacé. — Faites-le venir, lui dit-il aussitôt, il sera mon douzième enfant! — C'est en effet à ce titre qu'il me reçut et me traita durant les six mois que je passai chez lui. J'y étais lors du siége de 1793, où je pris part à la défense de la ville en qualité de volontaire dans l'une des compagnies d'émigrés qui s'y formèrent.

Ce généreux bienfaiteur avait conçu pour moi la plus vive affection, et me la témoignait incessamment. Il ne voulait point entendre parler de séparation. C'était un sujet inabordable, qui le mettait toujours dans une grande et sérieuse colère. Cependant, le moment de reprendre les armes était arrivé. De nouveaux corps s'organisaient partout, et mon jeune courage, humilié de rester inactif, s'enivrait du noble désir de rentrer dans la carrière, et de se dévouer encore

à la plus juste, à la plus sainte des causes. Bien donc que M. Delo s'y opposât de toute son autorité, et avec l'expression d'une tendresse vraiment paternelle, je pris, non sans amertume, la résolution de le quitter, et de braver les poignants reproches d'ingratitude dont il m'accablait. Je fus rejoindre le régiment de *Loyal-Émigrant* où je fis les campagnes de 1793, 1794 et 1795, et dans lequel j'échappai à la meurtrière sortie de Menin, et aux horribles massacres de Niewport (1).

C'est avec les débris de ce corps, déjà trois fois renouvelé et réduit à 250 hommes, que je fus pris à Quiberon le 21 juillet 1795.

Le régiment de *Loyal-Émigrant,* que commandait M. le comte de la Châtre, avait été constamment placé, depuis sa formation, soit à l'avant-garde, soit à l'arrière-garde, mais toujours aux avant-postes les plus périlleux de l'armée anglaise, de sorte que, tous les jours aux prises avec l'ennemi, c'était assurément un des corps les plus aguerris. Après la retraite de Hollande, dans le rude hiver de 1794 à 1795, il prit ses cantonnements dans le Hanôvre, et fut ensuite sur

(1) Nous regrettons que M. de Grandry n'ait pas donné quelques détails sur cette belle sortie de Menin qui fut la gloire de *Loyal-Émigrant*. Un bataillon de ce régiment, commandé par le lieutenant-colonel marquis de Vilaines, se trouvait enfermé à Menin, lorsque cette petite ville fut investie par 40,000 républicains, deux mois avant la bataille de Fleurus. Toute résistance était impossible, mais une capitulation ne l'était guère moins, car les lois de la Convention interdisaient de faire quartier aux émigrés. Le vieux général hanovrien Hammerstein, qui commandait dans la place, n'était point homme d'ailleurs à livrer ses compagnons d'armes. Il fut donc résolu, sur la demande du marquis de Vilaines au nom de tous les officiers du corps, qu'on tenterait une sortie. Cette sortie eut lieu dans la nuit du 30 avril 1794. Le bataillon de *Loyal-Émigrant* comptait à peu près 800 hommes, et il était accompagné d'un certain nombre d'officiers français appartenant aux armes spéciales parmi lesquels se trouvaient deux de nos compatriotes, le baron de Gourdeau et le chevalier de Chevigné, officier du génie d'une haute distinction. L'action fut des plus chaudes et des plus brillantes. Les émigrés se firent jour à l'épée et à la baïonnette, à travers l'armée républicaine qui occupait les rues d'un long faubourg, et non-seulement ils brisèrent tous les obstacles, mais il enlevèrent même deux pièces de canon. Les républicains étaient tellement troublés par la surprise et par la nuit, qu'après le passage de la petite colonne, ils se fusillèrent entre eux. Pendant ce temps-là, le général Hammerstein sortait sans difficulté par une autre issue. Le lendemain, *Loyal-Émigrant* arriva à Bruges, mais plus de la moitié des hommes manquait au drapeau.

L'autre bataillon du régiment occupait Newport. Cette ville ayant capitulé quelques jours après, tous ceux des émigrés qui ne purent fuir, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, furent fusillés impitoyablement. (*Note de la Rédaction.*)

Stade, puis embarqué et transporté à l'île de Wight, en face de Southampton, où se préparait l'expédition destinée à un débarquement sur les côtes de la Bretagne.

Cette expédition dont *Loyal-Émigrant* devait faire partie, se composait des régiments d'*Hervilly*, d'*Hector*, du *Dresnay*, et d'un corps d'artillerie sous les ordres de M. de Rotalier. Tous ces corps, formant à peine 5000 hommes, étaient nouvellement organisés, et, malheureusement, presque uniquement recrutés de Français prisonniers de guerre en Angleterre. Ce recrutement exercé avec menaces, accepté de presque tous à contre-cœur, devint la cause principale du désastre de cette trop faible armée (1). Quant à l'artillerie, elle ne comptait dans ses rangs, à peu d'exceptions près, que des Toulonnais réfugiés dont la fidélité ne pouvait jamais être suspecte, et elle le prouva bien.

La flotte chargée de ces troupes sous le commandement de sire John Warren, se composait au moins de cent voiles, dont une vingtaine de bâtiments de guerre et les autres de transport. Un certain nombre de ces derniers ne portaient que des armes, des munitions, et des habillements destinés aux populations appelées à seconder le mouvement projeté. On appareilla le 14 juin 1795. Personne ne savait vers quel point du globe on se dirigeait. On n'en eut connaissance que deux jours avant d'arriver à destination, où, disait-on, nous devions trouver une force considérable déjà organisée.

Deux circonstances retardèrent un peu la marche de la flotte: d'abord une tempête, qui dura quarante-huit heures, nous éparpilla et nous jeta au loin de notre route; ensuite la présence d'une escadre française que commandait l'amiral Villaret-Joyeuse; mais

(1) L'enrôlement des prisonniers est du fait de l'Angleterre, et le comte d'Hervilly fut le premier à en signaler les dangers. — « Ce n'est qu'avec un sentiment de peine infinie, écrivait-il aux ministres anglais, le 2 mai 1795, que dans le dénombrement des troupes royales on trouve un grand nombre de prisonniers républicains.... Un semblable mélange ne peut être que très-préjudiciable. Ces prisonniers doivent être d'autant plus enracinés dans leurs opinions démocratiques qu'ils ont plus souffert pour leur cause.... Le cabinet veut faire descendre sept ou huit mille hommes en Bretagne; qu'il patiente un peu et nous serons bientôt assez d'émigrés pour compléter le nombre; mais accepter parmi nous des prisonniers dont personne ne connaît la moralité, c'est introduire un ennemi dans nos rangs..... » — Ces paroles n'étaient que trop prophétiques. (*N. de la R.*)

battue à la hauteur d'Ouessant par l'amiral anglais Bridport qui croisait dans ces parages, elle nous livra bientôt passage en se réfugiant à Lorient. Enfin nous vînmes à terre le 26, et jetâmes l'ancre vers quatre heures du soir dans la baie de Quiberon. Les ordres furent donnés immédiatement pour qu'on se préparât à opérer la descente le lendemain matin, et, le 27, dès la pointe du jour, les chaloupes en ligne s'avançaient vers la côte dans le plus grand ordre. *Loyal-Émigrant*, comme toujours, était à l'avant-garde, et aborda sans coup férir, car un bataillon républicain, commandé par le général Roman, ne jugea pas à propos de nous tirer même un seul coup de fusil. Après s'être montré un instant, lorsque nous étions encore hors de distance, il s'éloigna et disparut promptement, craignant, sans doute, s'il s'engageait, que la retraite lui fût coupée par un soulèvement des campagnes. Les troupes débarquèrent donc avec leur matériel sans la moindre résistance, et, en moins de trois heures, tout était à terre. Nous restâmes jusqu'au soir en position sur le rivage à une demi-lieue du village de Carnac, et on y proclama l'avénement au trône de Sa Majesté Louis XVIII.

Durant toute cette journée, nous fûmes rejoints par un grand nombre de détachements de paysans bretons, parmi lesquels quelques-uns seulement étaient pourvus de mauvais fusils de munition ou de chasse, et les autres de bâtons, de fourches, etc. A mesure qu'ils arrivaient, on leur distribuait des habits, des armes et des cartouches dont ils firent tout de suite une grande consommation. Ce fut un feu roulant tout le long du jour, nonobstant la défense qui leur en fut faite et réitérée. Nous nous attendions à trouver une force au moins en voie d'organisation, et notre mécompte fut grand à l'aspect de ces masses indisciplinées. Je me rappelle encore l'impression fâcheuse que nous éprouvâmes, prévoyant bien qu'elles ne nous seraient que d'un faible secours, sinon nuisibles, si quelques troupes nous étaient bientôt opposées.

Le soir, ayant quitté notre position du rivage, on nous cantonna, tant à Carnac, que dans les villages et hameaux voisins. *Loyal-Émigrant* occupa les plus avancés. Nous demeurâmes ainsi huit mortels jours, sans faire aucun mouvement, ne pouvant nous rendre

compte d'une telle inaction, dans une situation que nous jugions devenir à chaque moment plus dangereuse. Et, en effet, si nous y eussions été attaqués, même par une force égale, il n'y a pas le moindre doute que nous eussions subi dès lors la catastrophe survenue plus tard. Cette inaction prouve incontestablement combien l'expédition était mal conduite, et que l'on s'y était engagé sans plan, sans prévoyance, sans idée juste sur l'état et les moyens militaires du pays (1).

Quelques détachements de paysans furent envoyés sur Auray, sur Landevant, Pontivy et d'autres points; mais après de faibles succès obtenus par quelques-uns, ils furent bientôt repoussés ou dispersés.

Cependant le général Hoche, qui, je crois, commandait à Rennes, ne perdait point de temps; rassemblant avec célérité toutes les troupes disponibles dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et circonvoisins, il se mit promptement en mesure de marcher à notre rencontre. Notre immobilité, qui dénotait tant d'hésitation, devait, au surplus, le remplir de confiance.

C'est alors qu'informés de son approche imminente et avec des forces supérieures, nos chefs pensèrent enfin à nous trouver un abri dans la presqu'île de Quiberon, derrière le fort Penthièvre qui en

(1) Les faits, très-connus aujourd'hui, justifient pleinement les appréciations de M. de Grandry. Conflit d'autorité entre les chefs et divergence de plans, tels furent les motifs de l'inaction beaucoup trop prolongée du corps expéditionnaire. Le comte de Puisaye commandait en chef en vertu de pouvoirs émanant des lords de l'Amirauté, et le comte d'Hervilly prétendait à une entière liberté d'action en vertu d'instructions secrètes du Comité royaliste. Le Comité lui recommandait, en effet, de n'agir que sous sa *responsabilité personnelle*, de n'avancer dans l'intérieur que lorsqu'il serait sûr du concours de tous, et de laisser ainsi le temps à M. de Puisaye de *démasquer ses plans* que, suivant lui, tout portait à croire *hostiles au rétablissement de la branche aînée des Bourbons*, etc. On supposait que M. de Puisaye avait en vue le duc d'York ou peut-être le comte d'Artois. — A cette cause d'irritation s'en joignait une autre. M. de Puisaye aurait voulu se lancer immédiatement dans l'intérieur, rallier les Chouans et marcher avec eux sur Rennes. M. d'Hervilly, au contraire, habitué à une guerre méthodique, et la plupart des émigrés avec lui, voulaient attendre le reste de l'expédition, et montraient trop peu de confiance peut-être aux bandes, peu disciplinées, il est vrai, qui accouraient à leur rencontre. Les *Mémoires de Rohu*, que la *Revue* a publiés, n'hésitent pas à dire que si les émigrés eussent avancé dans l'intérieur, *il était visible que la Bretagne en masse se soulevait, tant était grande la joie produite par la nouvelle de l'arrivée d'une armée royale.* (*N. de la R.*)

occupe l'extrémité, très-resserrée du côté de la terre. L'attaque en fut donc arrêtée. Les régiments d'*Hervilly* et autres se dirigèrent par terre, et arrivèrent en vue du fort le 3 ou 4 juillet à la pointe du jour, tandis qu'une ligne de chaloupes portant les deux cent cinquante volontaires de *Loyal-Émigrant* et environ trois mille paysans bretons, traversait la baie et s'avançait en bataille vers le centre de la presqu'île. Nous en étions assez près déjà pour distinguer une batterie de quelques pièces pointées vers nous, mais nous n'y apercevions aucun mouvement, et nous n'entendions ni un seul coup de canon, ni même un seul coup de fusil, du côté de l'attaque de terre. Nous ne savions que penser, nous étions tout étonnés de ce silence. Toutefois nous avancions toujours, l'œil fixé sur les pièces dont nous attendions incessamment la décharge, et nous abordâmes le rivage, très-surpris de le trouver sans défense. Bientôt, cependant, nous en connûmes la raison ; le fort avait capitulé à la première sommation, et, peu après notre débarquement, nous en vîmes passer la petite garnison prisonnière de guerre, qui, sous l'escorte des nôtres, se rendait à l'escadre anglaise avec son commandant nommé Lemaire (1).

Ce facile triomphe ne pouvait arriver plus à propos ; un jour, et peut-être quelques heures plus tard, il nous fût devenu impossible de l'obtenir, et nous eussions été forcés au rembarquement, car, dès le soir de cette même journée, le général Hoche s'établissait sur les hauteurs de Sainte-Barbe, à l'extrémité de la falaise, langue de terre ou plutôt de sable d'environ une lieue et demie de longueur sur une demi-lieue de large, bordée par la mer à droite et à gauche, et qui s'étend de Sainte-Barbe jusqu'au fort où elle n'a plus qu'une centaine de pas entre les deux mers. La presqu'île de Quiberon en est le prolongement. C'est dans cet espace étroit que la guerre se poursuivit jusqu'au fatal 21 juillet.

Le jour où nous prîmes possession de la presqu'île, sept ou huit mille paysans, hommes et femmes, fuyant les républicains, y arrivèrent en foule, et rendirent les approvisionnements difficiles. Ils

(1) D'autres historiens le nomment *Delize*. (*N. de la R.*)

furent relégués à l'extrémité de l'île, où on les organisa tant bien que mal. C'était M. de Puisaye, par l'influence de qui l'expédition avait eu lieu, qui s'était chargé de cette organisation et du commandement général de tous les soulèvements qui se manifesteraient à notre approche. Les troupes régulières furent cantonnées sur divers points, et *Loyal-Émigrant* au hameau de Saint-Pierre, à un grand quart de lieue du fort, auquel on s'empressa d'ajouter quelques batteries et quelques fortifications. On construisit, en outre, un redan en avant de sa base et occupant presque tout l'espace entre les deux mers. Plus en avant, une courtine fut élevée, qui s'étendait aussi d'une mer à l'autre, et les avant-postes furent échelonnés jusqu'à une demi-lieue plus loin. Enfin, les abords du camp retranché appuyé à la droite du fort, furent rendus plus difficiles.

Plusieurs petites attaques ou reconnaissances eurent lieu, mais sans résultat, depuis le 7 jusqu'au 16 juillet, jour où il fut résolu d'en diriger une plus sérieuse sur le camp ennemi.

Ce camp était assis sur la falaise, derrière une ligne de retranchements garnie d'une formidable artillerie, et dont la droite et la gauche avoisinaient la mer. Ces retranchements étaient assez près des hauteurs de Sainte-Barbe pour être protégés par les fortes batteries qu'y avait fait élever le général Hoche.

Le 15 juillet, vers minuit, trois mille hommes de troupes régulières, suivis de quinze cents Chouans, s'ébranlèrent et marchèrent en silence jusqu'à un ravin profond et transversal, qui se trouvait à peu près à mi-chemin entre le fort et le camp. Là, ils furent arrêtés en attendant le point du jour pour se reporter en avant. Ce second mouvement commença à l'apparition des fusées que le comte de Vauban avait ordre de tirer pour annoncer le débarquement de douze cents Chouans, qu'il conduisait sur la côte de Carnac, et qui devaient ensuite se porter rapidement sur les derrières de l'ennemi (1).

(1) Il avait été convenu que le comte de Vauban lancerait une fusée à son arrivée dans la baie de Carnac, et une seconde si la descente n'avait pas réussi. Vauban ne put débarquer qu'au jour; une surprise devenait dès lors impraticable. Il lança donc la seconde fusée qui devait annoncer son échec; mais l'éclat du soleil, près de son lever, empêcha de l'apercevoir, et les émigrés marchèrent au combat en se tenant sûrs d'une diversion sur laquelle il ne fallait plus compter. (*N. de la R.*)

Le régiment d'*Hector* à la droite, celui de *du Dresnay* au centre et celui d'*Hervilly* à la gauche, étaient formés en colonnes, précédés de huit pièces de campagne et de *Loyal-Émigrant* en tirailleurs; les quinze cents Chouans, aussi en colonne, marchaient en arrière. Nous ne tardâmes pas à entrevoir les védettes qui se dessinaient sur la partie éclairée de l'horizon, et à arriver aux avant-postes républicains. Ils se composaient de forts piquets d'environ six cents hommes, qui, tout en soutenant une très-vive fusillade, firent prompte retraite, et se mirent en moins d'une heure à l'abri de leurs fortifications, laissant l'espace vide entre elles et nous. Le feu avait totalement cessé, nos colonnes s'avançaient d'un pas ferme et l'arme au bras, les tambours battaient la charge. On n'apercevait pas un chapeau, pas la pointe d'une baïonnette au-dessus des retranchements ennemis, lorsque, tout-à-coup, leurs batteries se démasquèrent et vomirent une effroyable grêle de mitraille accompagnée de la fusillade la mieux nourrie. A cette première et épouvantable décharge, plus d'une grande moitié du régiment d'*Hector* fut balayée et une bonne partie aussi de celui de *du Dresnay* (1); celui d'*Hervilly*, protégé en ce terrible moment par un mouvement de terrain, fut plus ménagé, et *Loyal-Émigrant*, éparpillé en tirailleurs, déjà presque au pied des retranchements, n'en souffrit que très-peu. Toute cette volée de fer lui passa au-dessus de la tête. Mais ce ravage dans les rangs d'*Hector* et de *du Dresnay* y causa une telle perturbation qu'il leur devint impossible de se reformer sous une mitraille qui ne discontinuait plus. Cinq de nos pièces furent démontées, tous les chevaux furent tués, et les trois canons qu'on parvint à sauver étaient tirés à bras. Le désordre se mit partout, la

(1) Le régiment d'*Hector* perdit, à lui seul, soixante officiers. Celui de *du Dresnay* perdit sa compagnie d'élite et un grand nombre d'officiers, parmi lesquels son commandant, le comte de Talhouët, blessé dès le commencement de l'action, mais qui n'en continua pas moins de commander jusqu'à ce qu'un second coup l'étendit parmi les morts. — « A la bonne heure, on voit que ce sont des Français! » disaient les républicains. Ce mot, qui nous a été conservé par Rouget de Lisle, n'est que trop justifié par la liste des morts de cette terrible journée : sur quatre mille hommes, douze à quatorze cents restèrent sur le champ de bataille. (*N. de la R.*)

déroute fut affreuse et générale (1). J'ai lu quelque part que le régiment d'*Hervilly* se maintint et soutint la retraite; je ne saurais ni l'affirmer ni le nier. Tout ce que je puis dire, c'est qu'au moment de la désastreuse explosion, j'étais très-près des retranchements et marchant toujours en avant, sans rien savoir de ce qui se passait derrière moi; ce ne fut qu'en arrivant au pied même de ces retranchements que, jetant par hasard les yeux sur ma droite, j'aperçus les colonnes républicaines qui en débouchaient pour se précipiter à notre poursuite; alors, m'étant retourné, je ne vis plus que confusion et des fuyards qui étaient déjà loin. Je me hâtai de les rejoindre à toutes jambes. J'y parvins difficilement et sans avoir entrevu l'ombre d'une troupe conservant encore le moindre ordre. Mais le régiment d'*Hervilly* se trouvait peut-être hors de ma vue, couvert par un pli de terrain; je l'ignore complétement. Toutefois la poursuite était vive, la mitraille et les boulets nous atteignirent longtemps. Nous perdîmes beaucoup de monde encore dans cette déroute, et, entre autres, M. d'Hervilly qui fut mortellement blessé dès le commencement. Si l'ennemi eût eu seulement un escadron de cavalerie, c'en était fait de nous tous, personne ne rentrait au fort; mais il n'avait heureusement qu'une quarantaine de chasseurs, qui, longeant notre gauche au grand trot, s'abattirent sur les deux tiers de notre masse débandée, et nous sabrèrent quelque temps sans qu'on songeât à leur opposer la moindre résistance. Ce fut M. de Corday, frère de la fameuse Charlotte Corday, grenadier volontaire de *Loyal-Émigrant*, qui, se retournant subitement, s'écria d'une voix de tonnerre : — « Comment! nous nous laisserons charger par quarante b.... comme ça! » — Alors, chacun s'arrête, chacun fait feu, et les chasseurs tombent presque tous. Quant à M. de Corday, qui se trouvait pressé par l'un d'eux, s'apercevant en le mettant en joue que son fusil n'avait plus de chien, il le combattit à la baïonnette et le tua. Le lendemain, à l'ordre du jour, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, moins, sans doute, pour cette action que pour l'exclamation qui l'avait précédée, et qui sauva la vie à un grand nombre des nôtres.

(1) On ne peut en être surpris lorsqu'on se rappelle la composition des régiments où les prisonniers républicains formaient la majorité. (*N. de la R.*)

Les républicains s'avançèrent jusqu'à bonne portée du fort, malgré le feu très-vif des chaloupes canonnières anglaises qui labouraient leur front et leur flanc gauche, et durent leur faire beaucoup de mal. Trois cents soldats de cette nation descendirent à terre pour protéger notre retraite, et vinrent garnir la courtine dont j'ai parlé plus haut, construite à quelques toises en avant du redan. Mais l'ennemi ne s'en approcha pas assez près pour engager un nouveau combat.

M. de Sombreuil était arrivé le 15, au soir, dans la baie de Quiberon, amenant avec lui neuf cents hommes, dont quelques hussards de Salm, et les restes de divers corps, tels que les braves légions de *Béon*, de *Damas*, et autres vieilles troupes, qui, comme *Loyal-Émigrant*, avaient été si maltraitées en Flandre et en Hollande. Ce général, au premier coup de canon tiré le 16, à la pointe du jour, débarqua seul de sa personne et arriva sur le champ de bataille. J'ai entendu dire plusieurs fois à des officiers de différents corps que, peu satisfait des mesures prises par M. d'Hervilly et loin de croire qu'il en pût résulter le moindre avantage, il lui en fit aussitôt l'observation et conseilla même de donner d'autres dispositions aux colonnes d'attaque, prévoyant et affirmant qu'elles allaient être écrasées. Prédiction qui ne s'est, hélas! que trop promptement réalisée! On ajoutait que M. d'Hervilly avait fort mal reçu ce conseil de la part du jeune général, et n'en avait tenu compte. Certes, il aurait, en ce cas, payé bien cher ce superbe dédain, puisque, blessé à mort quelques instants après et transporté, au moment de la prise du fort, à bord de la *Pomone*, frégate portant le pavillon du commodore, il y succomba au bout de quelques jours.

Déjà, avant l'affaire du 16, plusieurs soldats des régiments recrutés dans les prisons d'Angleterre, avaient passé à l'ennemi, et cette malheureuse journée ne contribua pas peu à augmenter la désertion. Au reste, à moins de succès soutenus et décisifs, on devait bien s'attendre à cette défection de prisonniers qui, pour la plupart, n'avaient cédé qu'aux mauvais traitements, au désir de recouvrer la liberté, et avec le dessein bien arrêté de rejoindre leurs anciens frères d'armes, les républicains, à la première occasion favorable,

Cette désertion accéléra, dit-on, l'attaque qui nous fut si fatale, et que conduisit le général Hoche, dans la nuit du 20 au 21 juillet. On affirmait qu'un sous-officier d'*Hervilly*, je crois, après avoir levé le plan des fortifications, après avoir reconnu un passage praticable à travers les roches escarpées baignées par la mer, et dont le sommet aboutissait au flanc gauche du fort, point, en apparence, le moins exposé et, par conséquent, le plus faible, on affirmait, dis-je, qu'après s'être également assuré de nombreuses intelligences qui aideraient les assaillants, ce sous-officier avait porté tous ces renseignements au général ennemi, et que celui-ci s'était empressé de les mettre aussitôt à profit, dans la crainte que plus tard les hommes entrés dans le complot ne fussent plus en position de le favoriser. Ce fait, que toutes les bouches répétaient alors, n'avait rien d'invraisemblable, et je suis tout disposé à l'admettre comme parfaitement certain (1).

Mais il en est un autre que l'histoire ne devra peut-être pas accepter aussi facilement, quoique la conduite ultérieure de celui à qui il est reproché ait assurément donné lieu d'y ajouter foi pleine et entière. On disait, d'une manière très-positive, que, trois ou quatre jours après l'affaire du 20, M. de Puisaye avait eu sur la falaise une longue conférence avec le général Humbert, conférence par suite de laquelle la position de nos avant-postes avait été changée, de telle sorte que la troupe destinée à l'attaque par les rochers pût s'avancer dans la mer sans être aperçue ni entendue de ces postes; et, en effet, elle ne le fut point. Si M. de Puisaye, au moment du péril, se fût montré un homme de courage et d'honneur, cet *on dit* n'aurait certainement pris aucune consistance, mais sa fuite

(1) Plusieurs transfuges s'échappèrent du fort Penthièvre pour aller trouver Hoche. Les deux premiers se nommaient Antoine Mauvage et Nicolas Litté. C'étaient d'anciens sergents du régiment de *Bretagne*, qui faisaient partie de la garnison du fort lorsque les émigrés s'en emparèrent, et qui furent imprudemment incorporés dans l'armée royaliste. Hoche les nomma capitaines après la reprise du fort. Un troisième, nommé David Goujon, proposa au général républicain de lui livrer le fort au moyen des intelligences qu'il y conservait, en y pénétrant à marée basse par le côté de la mer, que l'on croyait inabordable. David Goujon fut nommé lieutenant, après le succès.

(*N. de la R.*)

honteuse, dont je parlerai plus loin, a laissé le champ libre à toutes les conjectures, même les plus hasardées (1).

La nuit du 20 au 21 juillet, vers une heure du matin, était extrêmement sombre et orageuse. Le vent soufflait avec force, la pluie tombait abondamment, et toutes ces circonstances favorisaient on ne peut plus l'approche des colonnes républicaines. Celle de gauche, qui se portait dans la mer jusqu'aux genoux, sur le camp retranché appuyé à la droite du fort, fut repoussée avec perte d'hommes par la batterie dite de *Loyal-Émigrant;* celle du centre, s'avançant sur le redan, fut aussi un moment ébranlée, mais elle revint bientôt à la charge, avertie, encouragée par les cris qui se faisaient entendre du fort, où la colonne de droite pénétrait en ce moment. En effet, les trois cents hommes qui la composaient, ayant marché dans la mer jusqu'à la ceinture et seulement armés de sabres, avaient atteint la base des rochers et s'étaient élevés jusqu'à leur sommet, gravissant en silence, se poussant, se tirant les uns les autres; or, au lieu d'y rencontrer des ennemis, ils y trouvèrent des camarades qui leur tendirent la main et se joignirent à eux. Alors, tout devint confusion; la résistance fut néanmoins courageuse, énergique; les braves canonniers furent assommés sur leurs pièces, et les colonnes, n'étant plus inquiétées par leur feu, reprirent de l'aplomb, renouvelèrent leurs attaques, et arrivèrent rapidement au fort, dont presque toute la partie fidèle de la garnison fut massacrée (2).

(1) Rien de plus juste que cette réflexion de M. de Grandry. Quant à l'entrevue de Puisaye et du général Humbert, voici dans quelle circonstance elle avait eu lieu. Le 18, au soir, Puisaye, visitant les avant-postes, se trouva à une portée de fusil du général Humbert, que quelques tirailleurs accompagnaient. Ceux-ci allaient faire feu lorsque le général les en empêcha. On agite, en même temps, un drapeau blanc du côté des républicains. MM. de Marconnay et de Contades s'avancent du côté des royalistes; la conversation s'engage; on parle de conciliation; mais Puisaye, s'apercevant que plusieurs volontaires se détachaient de son escorte pour aller rejoindre M. de Marconnay et son compagnon, les rappela immédiatement, et tout fut dit. Les paroles du général Humbert et la modération dont il parut faire preuve dans cette circonstance ne furent pas malheureusement sans influence sur la disposition où furent dès lors les émigrés à croire à la possibilité d'une capitulation.

(*N. de la R.*)

(2) Dans son ordre du jour à ses troupes, Hoche avait positivement dit : — « Le général Humbert..... fera courir jusqu'au fort dont il s'emparera en franchissant la palissade; il

Pendant cette horrible scène de carnage, la portion de *Loyal-Émigrant* qui n'était pas de service demeurait cantonnée au petit hameau de Saint-Pierre, à moins d'une demi-lieue du fort. Je me rappelle toujours que j'étais couché tout habillé sur une *maie* à pétrir le pain. Je sommeillais difficilement, il me semblait rêver et entendre le vent, la pluie, le tonnerre, ayant l'esprit tout préoccupé de la prise de Toulon, que je savais s'être effectuée par un semblable temps. J'éprouvais enfin de vagues et pénibles inquiétudes, quand le cri de : *Aux armes! aux armes!* répété d'une voix alarmante, réalisa mon triste pressentiment. En quelques minutes, le régiment fut assemblé et se porta précipitamment vers le fort, ayant à sa tête son brave major, M. d'Haize. Le jour commençait à poindre quand nous arrivâmes à cinq cents pas environ du rempart que nous apercevions à peine, et il régnait au-delà un lugubre silence..... M. d'Haize nous arrêta un instant pour nous remettre en ordre et nous former en colonne; puis il nous fit reprendre la marche au pas de charge. Mais nous ne fûmes pas plus tôt en mouvement que nous fûmes arrêtés par un officier à cheval, qui semblait venir du fort. — « Quelle est cette troupe ? s'écria-t-il. » — « *Loyal-Émigrant*, lui répondit M. d'Haize. » — « Où allez-vous? » — « Au fort. » — « Le fort est pris. » — « Eh bien! répliqua M. d'Haize, nous le reprendrons à la baïonnette. » — « Il ne s'agit pas de cela, repartit l'officier, il faut battre en retraite, et choisir une position avantageuse. La journée sera chaude!...» Et, piquant des deux, M. de Puisaye, car c'était lui, gagna la mer et la flotte anglaise. Nous ne le revîmes plus. Cette fuite honteuse, déterminée par la peur ou par la trahison, fit passer le commandement aux mains de M. de Sombreuil. Il est probable que M. de Puisaye donna aussi l'ordre de la retraite aux autres troupes qu'il rencontra, car, en effectuant la nôtre, nous ne vîmes aucune de celles que l'alarme aurait dû amener comme nous vers le champ de bataille (1).

égorgera tout ce qui s'y trouvera, à moins que les fusiliers ne viennent se joindre à sa troupe. *Les officiers, sergents d'infanterie et canonniers n'auront point de grâce.* »
(*N. de la R.*)

(1) Puisaye avait envoyé deux de ses officiers, l'un des Rohu et le marquis de la Jaille, pour obtenir du commodore anglais qu'il envoyât ses chaloupes à terre, afin de faciliter un

Nous nous repliâmes d'abord sur le parc d'artillerie où nous ne trouvâmes que les trois seules pièces sauvées à l'affaire du 16, et dont les caissons étaient tous vides. Nos gibernes l'étaient aussi, aucune distribution de cartouches n'ayant été faite depuis cette affaire, de sorte que la moindre résistance nous devenait impossible, si ce n'est à la baïonnette. Au surplus, je ne parle ici que de *Loyal-Émigrant*, ne sachant pas si les autres corps se trouvaient mieux pourvus.

Notre retraite s'opéra d'abord fort tranquillement; seulement, dès que le point du jour permit à l'ennemi de nous apercevoir, quelques boulets de canon tirés à toute volée vinrent rouler et mourir à nos pieds. Cependant les républicains étaient sortis du fort, marchant à notre poursuite sur trois colonnes précédées de tirailleurs dont le feu, auquel nous ne répondions pas, était très-rare. Beaucoup d'entre nous, dans tous les corps, avaient cherché leur salut au bord de la mer, vers les points où ils espéraient trouver des embarcations; mais un très-petit nombre put profiter de ce moyen de sûreté, car les chaloupes manquaient, et les Anglais, dont on appelait le secours, n'en envoyèrent pas ou n'en envoyèrent que quelques-unes, la mer étant trop grosse pour qu'on pût les diriger sans péril. Il y en eut qui se précipitèrent dans les flots; des canots de chasse-marée trop surchargés chavirèrent; un grand nombre d'hommes périrent ainsi. La masse des paysans, surtout les femmes, poussaient de lamentables cris. C'était un désordre effroyable!

Toutefois quelques fractions de troupes plus ou moins nombreuses qui se maintenaient en ligne se retiraient sur un vieux fortin, ou plutôt une batterie de côte, dite le *Fort Neuf*, près du port Aliguen, tout ouverte et dégarnie d'artillerie, et elles s'y rassemblaient

rembarquement. Les chaloupes n'arrivant point, il se dirigea lui-même vers la flotte, et ne revint pas. Le grand malheur de M. de Puisaye fut d'être plus anglais que français, ainsi qu'il ne le prouva que trop en se faisant donner, plus tard, des lettres de naturalité en Angleterre. N'avait-il pas, dès lors, écrit à M. Pitt, le lendemain de la bataille du 16: — « L'intervention de vos troupes devient nécessaire.... Je préférerais maintenant deux mille Anglais à six mille Français.... » — Ces sentiments, bien connus dans l'armée, y avaient rendu M. de Puisaye très-impopulaire, et cette impopularité fut pour quelque chose, sans doute, dans sa fuite. (*N. de la R.*)

sans aucun espoir de résistance, pressées qu'elles étaient de trois côtés par les colonnes ennemies qui s'avancent sans tirer jusqu'à moins de cent cinquante pas, en criant : « Rendez-vous ! rendez-vous ! »

C'est dans cette extrémité que le brave général de Sombreuil, se portant seul en avant, cria au général républicain : « Faites » arrêter vos colonnes et permettez le rembarquement, ou je fais » commencer le feu, et nous nous défendrons jusqu'au dernier. » — « Je ne puis permettre le rembarquement, répondit le général » Hoche qui s'était approché de M. de Sombreuil ; mais mettez bas » les armes, vous serez traités comme prisonniers de guerre. » — « Même les émigrés ? » demanda M. de Sombreuil. — « Oui, répli- » qua Hoche, même les émigrés, tout ce qui mettra bas les armes. » Quant à vous personnellement, général, ajouta-t-il, je ne puis » vous rien promettre. » — « Je ne demande rien pour moi, » » répondit aussitôt M. de Sombreuil ; pourvu que je sauve la vie à » mes braves compagnons d'armes, je suis content, je mourrai » satisfait. » — Puis, revenant à nous : — « Mes amis, nous dit-il, » mettez bas les armes ; j'ai obtenu une capitulation avantageuse. » Vous serez traités comme prisonniers de guerre, tous, même les » émigrés (1). »

(1) Rien de plus explicite assurément que ce récit. Les historiens révolutionnaires ont fait de vains efforts pour nier la capitulation. Sans doute il n'y eut point de capitulation régulière, ainsi que M de Grandry le fait remarquer plus loin, rien ne fut écrit ; mais l'armée républicaine entière consacra de sa parole une suprême transaction. Cambronne, qui en faisait partie, a souvent raconté que les grenadiers crièrent sur toute la ligne : « *Bas les armes ! vous serez épargnés !* » — (Voir *Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly, t. III, p. 328.) Napoléon a également constaté dans ses *Mémoires* (t. VI, p. 267), qu'il y eut *une sorte de capitulation verbale faite au milieu de l'action*. Suivant lui, il est vrai, Hoche n'y aurait point pris part ; mais s'il fut étranger à l'engagement généreux que prirent ses soldats, pourquoi ne pas les démentir sur-le-champ ? Pourquoi ne pas démentir la voix du général Humbert qui parlait de paix ? — « Le général Hoche fit tout ce qu'il put, ajoute Napoléon ; ce fut de ne pas faire garder les prisonniers qui eurent toute la nuit pour gagner la forêt et se sauver. *La plupart de ces malheureux ne voulurent point en profiter.* » — Et pourquoi ne le voulurent-ils point ? Parce qu'ils avaient foi dans la loyauté de leurs ennemis. A ceux des émigrés qui en doutaient, Sombreuil avait dit : — « Eh ! Messieurs, croyons au moins à la foi des Français. » — « La foi des révolutionnaires m'est si connue, lui dit alors Lantivy de Kerveno, que je vous jure que nous serons tous sacrifiés. » — Pressentiment trop vrai que malheureusement bien peu partagèrent ! (*N. de la R.*)

Ainsi eut lieu la capitulation verbale, sur la foi du général Hoche qui, s'étant à son tour approché de nous et continuant à s'entretenir avec M. de Sombreuil, demanda qu'on fît cesser immédiatement le feu de la corvette anglaise (*Le Lark*) qui ne discontinuait pas. — C'est alors que M. de Géry, officier de marine, se jeta à la nage pour aller informer le commandant de cette corvette du traité qui venait d'être conclu, et l'engager à ne plus tirer, ce à quoi il obtempéra sur-le-champ. En vain M. de Géry fut prié, supplié de monter à bord, en vain voulut-on le convaincre qu'il ne devait point compter sur la capitulation; ne doutant point de la parole donnée, il revint en homme d'honneur prendre ses fers, et fut bientôt victime de sa courageuse et trop noble confiance (1).

J'ai souvent entendu imputer aux Anglais d'avoir tiré sur nous, mais il y a bien assez de reproches à leur faire sans les charger encore de cette odieuse calomnie. S'il est vrai que quelques-uns de leurs boulets soient tombés dans nos rangs, c'est que les colonnes républicaines s'en trouvaient extrêmement rapprochées et que, la justesse du tir étant fort incertaine, sur une mer très-grosse et

(1) Le nom de cet héroïque jeune homme était Joseph-François-Anne Gesril du Papeu. Il était compatriote et compagnon d'enfance de M. de Chateaubriand Avant la Révolution, il était lieutenant de vaisseau, et, à Quiberon, il faisait partie du régiment d'*Hector*, comme lieutenant de la compagnie noble des élèves de la marine. Nous avons souvent entendu raconter à M. de Gourdeau qui, blessé d'une balle au pied et ne pouvant marcher, avait rejoint à la nage la flotte anglaise, tous les efforts qui furent faits, notamment par le capitaine Keats et par l'amiral de Vaugiraud, pour retenir M. de Gesril. On alla jusqu'à lui refuser un canot, mais il n'en fut pas moins inébranlable. — « Je suis prisonnier de guerre, répondit-il constamment; ma parole est engagée, je ne puis y manquer. » — Et il se jeta de nouveau à la mer. Profitant cependant de la cessation du feu de l'escadre, les républicains s'étaient répandus sur le rivage d'où ils tiraient sur les malheureux qui cherchaient à rejoindre les bâtiments en rade. Ils tirèrent également sur Gesril qui venait à eux; plus de vingt coups de fusil lui furent adressés. Un d'eux l'atteignit au bras gauche; il faillit se noyer et n'aborda qu'avec peine. La nuit suivante, pendant qu'on se rendait à Auray, le capitaine Rottier, de Nantes, un des officiers de l'escorte, engagea Gesril à s'évader; Gesril refusa, se croyant toujours lié par sa parole. (Voir *Biographie bretonne*, t. 1er, p. 786.)

Qu'on nous permette maintenant de demander : A quel titre le général républicain Hoche ou Humbert, n'importe lequel, pouvait-il prier les émigrés de faire taire le feu de la flotte anglaise, si on ne leur réservait pour toute capitulation que les fusillades du *champ des Martyrs?* (*N. de la R.*)

très-houleuse, il était presque impossible que plusieurs de ces projectiles ne vinssent pas s'égarer parmi nous (1).

Les prisonniers ayant été successivement réunis, car il y en avait beaucoup qui erraient dans la campagne et sur la côte, on en forma plusieurs détachements qui furent conduits, chacun sous une faible escorte, au camp des républicains, à ce camp dont les batteries nous avaient si cruellement maltraités à l'affaire du 16. Je me trouvais être du premier détachement, et nous traversâmes le fort en même temps que le conventionnel Tallien y arrivait de son côté. Il nous aborda presque avec bienveillance, en nous disant : « Voilà, » Messieurs, une journée bien malheureuse pour vous. » — Et certes, il y avait dans ces paroles, dans leur expression, dans l'attitude de celui qui les prononçait, un témoignage ou plutôt une apparence d'intérêt qui était loin de nous faire présumer que cet homme, avant peu de jours, serait le barbare instigateur de notre massacre, et qu'il aurait la monstrueuse scélératesse d'affirmer à la tribune que nous étions tous armés de poignards empoisonnés (2).

Oui, sans doute, plusieurs d'entre nous avaient des poignards, c'étaient les officiers, qui, comme tous les officiers anglais de ce temps, suspendaient cette arme à leur baudrier au lieu d'épée, quand ils n'étaient pas de service.

J'ai oublié de dire qu'avant de quitter la plage où les armes venaient d'être posées, M. de Sombreuil obtint la permission d'écrire au commodore anglais pour lui rendre compte de l'événement, et aussi du honteux abandon dans lequel nous avait laissés M. de Puisaye.

(1) On évalue à 1,800 le nombre des Chouans et des émigrés qui parvinrent à rejoindre la flotte anglaise. (*N. de la R.*)

(2) Voici le passage du discours de Tallien auquel M. de Grandry fait allusion : — « Je » tiens à la main un des poignards dont ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à » percer le sein des Patriotes et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes parce qu'ils » connaissaient le venin que cette arme recélait. (Montrant un poignard) : il faut apprendre » à toutes les nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure » était empoisonnée. » (*Moniteur* du 10 thermidor de l'an III.) — Calomnie absurde autant qu'atroce, dont Tallien lui-même, si nous en croyons M. Crétineau, s'est repenti depuis. (*N. de la R.*)

Je n'ai point vu ce rapport, mais plusieurs officiers m'ont assuré l'avoir lu, et m'ont dit qu'il était accablant pour l'honneur de ce général.

L'infâme Tallien avait-il déjà conçu son odieux et criminel projet, lorsqu'il nous aborda et qu'il nous parut si véritablement touché de notre infortune? Je l'ignore; mais je ne puis assez dire ni exprimer comme je le voudrais, le sentiment de franche satisfaction avec lequel nous fûmes accueillis par les officiers et soldats que nous trouvâmes au camp. Ils nous prenaient bras dessus, bras dessous, nous menaient dans leurs baraques ou à leurs bivouacs, nous faisaient boire et manger ce qu'ils avaient, et beaucoup d'entre eux nous traitant en frères se réjouissaient d'une capitulation qu'ils croyaient sincère. Ils nous félicitaient surtout d'être redevenus Français.

Lorsque tous les prisonniers furent rassemblés, tant ceux qui arrivaient par détachement et sous escorte que ceux qui rejoignaient isolément, on nous forma en colonne sur quatre de front, ayant en tête Mgr l'évêque de Dol et le général de Sombreuil, puis on nous mit en route pour Auray, vers quatre heures du soir. Les soldats qui composaient notre escorte nous étaient si inférieurs en nombre qu'ils marchaient à environ six pas les uns des autres, et rien ne nous eût été plus facile que de les désarmer, si nous eussions eu le moindre soupçon que la capitulation serait violée, et qu'un sort affreux nous était réservé. Dans tous les cas, ils n'auraient certainement pu s'opposer à notre évasion à travers les bois, par la nuit la plus sombre, dans un pays dont nous savions que tous les habitants étaient bien disposés en notre faveur. Beaucoup eussent échappé, sans doute, et rien de pire ne serait arrivé à ceux qui eussent été repris. Des officiers, des soldats nous en donnaient tous le conseil : « Filez, » nous disaient-ils; « filez, filez, c'est le plus » sûr. » — Si quelques-uns profitèrent de ce prudent et utile avis, ce fut un bien petit nombre, car, à peu d'exceptions près, chacun croyait sa foi personnelle engagée par celle du général (1).

(1) Notre vénérable compatriote, M. Meuret, qui était alors sergent dans la légion nantaise, a souvent raconté qu'un émigré lui ayant demandé de s'arrêter et lui disant de

C'est sans doute, il faut le croire, dans un intérêt d'amour-propre national que quelques historiens ont nié la capitulation. A la vérité, elle n'a point été écrite, les circonstances ne le permettaient pas; mais rien n'est plus positif : elle a été verbalement articulée. Le général Hoche a promis que tout ce qui mettrait bas les armes, *même les émigrés*, serait traité comme prisonnier de guerre. Il n'en a excepté que le général de Sombreuil qui s'est héroïquement dévoué. Aussi, ce brave et généreux officier, comparaissant devant la commission militaire, évoqua-t-il, non pour lui, mais pour tous ses infortunés frères d'armes, l'exécution de cette capitulation. Se retournant alors vers l'auditoire rempli de soldats : — « J'en appelle à vous, grena- » diers, leur cria-t-il, ai-je capitulé, oui ou non? » Et tous répondirent par acclamation : « *Oui! oui!* vous avez capitulé! C'est une horreur de vous traiter ainsi! »

Loin de moi la pensée d'insulter à la mémoire du général Hoche en lui attribuant cette odieuse perfidie et en l'en rendant responsable. Non, le général Hoche a traité de bonne foi, je veux le croire, et sans arrière-pensée; mais pourtant, je le dirai, quelque gloire qu'on prétende attacher à son nom, elle est souillée d'une tache ineffaçable, car l'honneur lui prescrivait de proclamer hautement la capitulation, dès qu'il connut la résolution de la fouler aux pieds (1); l'honneur lui imposait l'obligation de la protéger, de la défendre par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, même au

laisser, s'il le voulait, un soldat à sa garde, il lui avait répondu : — « C'est inutile. » — L'émigré s'arrêta, et quelle ne fut pas la surprise de M. Meuret de le voir, au bout de quelques minutes, venir reprendre sa place dans le rang!

(*N. de la R.*)

(1) Non-seulement le général Hoche ne protesta pas contre la violation de la capitulation; mais il la nia par un écrit public, ainsi que le représentant du peuple Blad qui, après avoir fui honteusement devant l'artillerie du fort Penthièvre, crut pouvoir accuser de *lâcheté* les *scélérats*, comme il les appelait, qui l'avaient fait fuir.

Hoche n'était pas naturellement sanguinaire; mais il était ambitieux et il tenait à rester aussi bien que possible avec tous les partis. Dans cette circonstance, il se hâta de quitter Auray, afin sans doute de ne point prendre part aux exécutions dont il laissa la responsabilité au général Lemoine; mais tout ce qu'il fit pour les prisonniers se borna à insérer la phrase suivante dans une lettre au Comité de Salut public : « Il serait cruel et impolitique de songer à détruire 6 ou 7,000 familles qui ont été entraînées à Quiberon par la terreur ou

péril de sa vie, ou du moins de briser son épée, s'il ne pouvait en faire exécuter les conditions que sa parole avait rendues sacrées, plus encore pour lui que pour nous. Or, je ne sache pas qu'il se soit en rien acquitté de ce devoir d'honneur, et, sous ce rapport, honte à jamais au général Hoche !

le prestige. » — D'un autre côté et au même moment, Hoche écrivait aux représentants Guesno et Guermeur : — « Vos collègues Blad et Tallien ont fait plusieurs arrêtés relatifs aux prisonniers, et bientôt la commission militaire, *qui sera demain en activité*, fera justice des conspirateurs qui se trouvent parmi eux.— 6 thermidor an III. » Voir la *Vendée militaire* de M Crétineau-Joly, t. III, p. 334 et 337.)

(*N. de la R.*)

Le chevalier BERTHIER DE GRANDRY.

(La fin au prochain numéro.)

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES

DE

MATHURIN BONHOMME.

II.

LE TONNEAU MYSTÉRIEUX[1].

Un jour, après la classe, comme Mathurin se promenait dans le village, les bras derrière le dos, le visage gai, la mine ouverte et le cœur content, comme il arrive lorsqu'on a rempli un devoir, il fut témoin d'une scène douloureuse qui jeta un léger nuage sur cette bonne et intelligente physionomie.

— Le forgeron du lieu, homme d'une stature herculéenne, appelait à l'ouvrage son fils, enfant délicat dont le tempérament n'était pas encore formé.

— Vilain *feignant!* viens-tu travailler? criait le forgeron d'une voix tonnante.

— Mais, père! je ne puis pas, disait Petit Pierre en montrant ses membres frêles. Le marteau est trop pesant pour que je le soulève.

(1) Voir le premier apologue dans la livraison de Novembre 1860, pp. 364-376.

— Tu feras un effort de plus, paresseux! reprit le père. Et il lui mit brutalement un outil dans la main.

L'enfant leva péniblement le bras et l'outil et les laissa l'un et l'autre retomber sans succès. *Telum imbelle sine ictu,* eût dit le poète.

— Plus fort que ça ! Plus fort que ça ! ou gare à toi !

Petit Pierre, se redressant vivement à cette objurgation peu rassurante, raidit ses muscles qui se tendirent et se contractèrent dans la lutte de la volonté contre la faiblesse physique. Mais ce fut en vain. La barre de fer qu'il s'agissait d'aplatir fut à peine effleurée.

— Quelle dérision ! cria le forgeron courroucé. — Comment, à ton âge, tu es incapable de m'aider ! Va ! tu ne seras jamais bon à rien !

Et un vigoureux coup de pied adressé au bas des reins lança au loin la pauvre victime qui se mit à essuyer silencieusement ses larmes, car elle craignait qu'une douleur ostensible n'accrût la fureur de ce père dénaturé.

Mathurin qui avait tout vu et tout entendu frémit d'indignation, car rien ne révolte un cœur d'homme autant que l'abus impitoyable de la force brutale. Son premier mouvement fut d'adresser au père de sanglants reproches sur son inqualifiable violence. Mais il se contint. L'expérience lui avait appris qu'en pareille circonstance une immixtion positive produit rarement d'heureux résultats. Mais s'il ne crut pas devoir intervenir directement en faveur de Petit Pierre, il résolut de prendre une voie détournée pour inspirer au père de meilleurs sentiments et l'éclairer sur ses véritables intérêts. Nous louons hautement sa bienveillance efficace. Car si les honnêtes gens ne viennent point en quelque façon au secours des faibles et des opprimés, à qui ceux-ci auront-ils recours ?

Donc, à la prochaine *véprée*, M. Mathurin qui avait ruminé ce qu'il avait à dire pour arriver à ses fins, s'exprima en ces termes :

— Je veux vous parler aujourd'hui de deux frères qui, doués de qualités fort différentes, valaient chacun leur pesant d'or. L'un qui se nommait Antoine (c'était l'aîné) se faisait remarquer par un extérieur robuste. Fortement charpenté, il avait un gros corps, de grosses

jambes et surtout de gros bras. Dieu! quels bras! comme ils étaient solidement attachés à de larges épaules et gentiment terminés par d'énormes poignets, capables, comme on dit, d'assommer un bœuf! Aussi, quand il levait, par manière de menace ou de défi, une de ces mains redoutables, personne n'osait affronter sa colère, tout le monde s'enfuyait ou *calait doux*.

Au surplus, il n'abusait point de cette force herculéenne pour faire tort à personne, ni pour se poser en matamore. Il s'en servait uniquement pour se faire respecter — et en cela il n'avait pas tort — ou bien pour accomplir la plus rude besogne, celle devant laquelle reculaient ses camarades, moins bien musclés que lui; et par là il rendait de véritables services.

Pour achever le portrait, ajoutons que cette vaste enveloppe recélait un bien mince esprit. Antoine ne voyait pas beaucoup plus loin que le bout de son nez, assez bien proportionné, du reste; d'où il résulte que son horizon était fort restreint. Du temps de nos pères il n'aurait point inventé la poudre, ni dans le siècle présent les chemins de fer. Mais, ce qui valait mieux, il était bon garçon.

Son frère Philippe.... Ah! bien! pour vous le représenter, figurez-vous l'être le plus chétif, le plus malingre, le plus souffreteux qu'on puisse imaginer. On eût dit qu'un souffle allait le renverser : on craignait, pour ainsi dire, de le toucher du bout du doigt, de peur de le voir tomber en poussière. Le chaud, le froid, le vent, l'humidité, tout l'incommodait. Mais ce qu'il y avait de plus fâcheux pour lui, le pauvre diable, c'est que son extrême débilité le mettait dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail corporel qui lui fournît une subsistance assurée.

Il était intelligent, et l'on voyait parfois une vive flamme briller dans ses grands yeux noirs. Il comprenait vite ce qu'on lui enseignait et devinait la moitié de ce qu'on ne lui disait point. Mais à quoi cela lui servait-il, puisqu'il ne pouvait gagner son pain?

A quoi cela lui servait? Prenez patience et vous allez le savoir.

Les deux frères, étant si dissemblables, ne savaient point s'apprécier mutuellement. Le gigantesque Antoine jetait un regard de dédaigneuse compassion sur le petit Philippe.

— « Pauvre enfant! se disait-il à part lui, car il ne pensait pas tout haut dans la crainte de l'humilier ; pauvre enfant! que deviendrait-il, si je lui manquais? Ça est incapable de rien faire, ni de rien riposter. Heureusement je suis là, ajoutait-il d'un air triomphant, en considérant avec complaisance sa splendide encolure. Malheur à qui le touchera! Quant à sa nourriture, eh bien! s'il ne peut gagner son pain, je le gagnerai, moi. Je puis bien travailler pour deux. C'est mon frère, après tout, et mon cœur saignerait, foi d'Antoine! si j'étais assez dénaturé pour l'abandonner jamais! »

De son côté le spirituel Philippe lançait souvent un coup d'œil oblique et passablement sarcastique sur ce niais d'Antoine. — « Mon grand frère n'est pas méchant, disait-il ; mais en vérité il est trop bête. On lui ferait bientôt croire que les vessies sont des lanternes. Il pense toujours comme le dernier de ceux qui parlent. Dénué de toute initiative, de tout jugement personnel, on lui fera faire tout ce qu'on voudra. Il est, d'ailleurs, incapable de se tirer d'affaire tout seul. Je le plains sincèrement. Mais, grâce à Dieu! — Philippe disait cela d'un air content de lui et en souriant avec finesse — il m'a toujours sous la main, prêt à lui donner un bon conseil ; et certes je ne le lui refuserai pas, car je me reprocherais de le laisser à la merci du premier intrigant venu. »

Antoine et Philippe étaient donc, au fond, fort amis et ils se rendaient à l'occasion des services réciproques auxquels, pour dire la vérité, ils ne faisaient guère attention. Car c'est une vérité d'expérience que l'habitude diminue à nos yeux le prix des soins et des affections dont nous sommes entourés, de même que nous jouissons de la clarté du soleil qui réjouit nos regards et de la pureté de l'atmosphère qui vivifie nos poitrines sans en rendre grâce au Créateur, parce que ce double bienfait nous est régulièrement et quotidiennement départi.

Une circonstance imprévue vint mettre en relief les qualités et les mérites opposés des deux frères et leur prouver qu'ils avaient besoin l'un de l'autre.

Un jour, maître Jérôme leur fit une visite qui devait grandement influer sur leur avenir. Qu'était-ce que M. Jérôme? C'était un voisin

qui avait toujours entretenu d'excellentes relations avec eux. Son père passait pour avoir été autrefois extrêmement riche. Le bonhomme avait eu, disait-on, de l'argent caché ; mais on ne savait pas ce que cet argent était devenu. Aussi, Jérôme qui se prétendait ruiné vivait avec une sordide économie, et, bien que le voisin des deux frères eût conservé de beaux débris de son ancienne opulence, son sort actuel ne le satisfaisait point et il déplorait amèrement la perte qu'il avait subie. Le bruit courait, en outre, que M. Jérôme était à la recherche de ce trésor enfoui. Jérôme niait la chose comme un cas pendable. Que serait-il devenu, grand Dieu ! si l'on eût su qu'il passait une partie des nuits à faire des fouilles secrètes dans sa maison ? Il ne manquait pas dans le pays de gens peu délicats qui se seraient efforcés de s'introduire chez lui pour dénicher son or. Ses domestiques eux-mêmes étaient peut-être disposés à trahir leur maître. Jérôme qui avait peur de tout vivait dans des transes continuelles. Le pauvre homme ! la fortune après laquelle il courait se faisait par avance payer bien cher.

Maître Jérôme entra donc d'un air mystérieux, le doigt sur les lèvres, l'œil inquiet, l'oreille tendue et comme aux aguets. Il s'était introduit tout doucement, si doucement qu'on l'avait à peine entendu ouvrir la porte. On eût dit une ombre qui glissait silencieuse.

Quand il se trouva en face des deux frères, il tourna lentement tout autour de lui un regard investigateur pour s'assurer que nul témoin indiscret ne pourrait surprendre l'entretien confidentiel qu'il se proposait d'avoir avec ses voisins. Cet examen le satisfit ou à peu près ; car il vit qu'il ne voyait rien du tout. Il se décida donc à ouvrir la bouche.

— Mes amis, dit-il d'un ton si bas qu'il était à peine perceptible, mes amis, il me paraît qu'il n'y a personne ici ?

Antoine le regarda avec stupéfaction, comme s'il ne le comprenait point ; puis il répondit :

— Vous voyez bien que si. Nous voilà tous les deux. Est-ce que nous ne sommes personne ?

Quant à Philippe, à la vue de l'air effaré du nouvel arrivant, il n'avait pu s'empêcher de partir d'un grand éclat de rire ; mais il

réprima bien vite cette hilarité déplacée, et se tournant vers Antoine :

— Frère, lui dit-il, tu ne saisis pas sa pensée. Notre cher voisin voudrait savoir s'il n'y a point ici d'étrangers, si nous sommes les seuls à l'entendre. Je soupçonne fort qu'il se propose de nous confier quelque secret important qui lui pèse. Son visage l'indique assez.

— Mon visage indique quelque chose! s'écria Jérôme qui parut consterné. Eh! qu'y lit-on, je vous prie?

— On y lit, reprit le perspicace Philippe, que vous avez fait quelque bonne trouvaille, que vous avez appris quelque heureuse nouvelle, que sais-je moi? et que vous ne voulez pas qu'on le sache.

— Moi! une bonne trouvaille! vous avez deviné cela rien qu'à me voir?... Ne le croyez point! Ne le croyez point! s'écria Jérôme avec une volubilité qui eût été comique, si elle n'eût pas trahi un grand trouble intérieur.

Jérôme n'avait pas encore appris que c'est une souveraine imprudence que de prendre un masque inaccoutumé de discrétion, quand on veut donner le change et échapper à la curiosité d'autrui. Une attitude toute naturelle est le meilleur des déguisements et le seul qui soit permis.

Il se ravisa pourtant et revêtit ou du moins essaya de revêtir un extérieur calme. S'adressant alors aux deux frères :

— Écoutez, leur dit-il, et gardez-moi bien le secret; car, après tout, j'ai confiance en vous. Vous n'ignorez point que dans ma maison il y a une cave. Or dans cette cave, il y a un tonneau... il y en a même plusieurs, ajouta-t-il en se reprenant;... mais c'est d'un en particulier que je veux vous entretenir... Figurez-vous... voici ce qui m'est arrivé.

— Tâchez, voisin, de mettre un peu d'ordre dans vos pensées et dans vos paroles, fit observer Philippe; nous comprendrons plus vite et mieux.

— C'est vrai! Eh bien! donc, je me promenais l'autre jour dans ma cave sans songer à rien...

— Ah ! il se promenait dans sa cave, murmura tout bas Philippe. Le lieu était singulièrement choisi, mais n'importe !

Maître Jérôme continua :

— Je remarquai dans un coin obscur où je n'avais jamais pensé à pénétrer, derrière un tas de vieilles planches et de débris de toutes sortes, un tonneau que je ne connaissais point et qui devait être là dès le temps de mon défunt père, Dieu lui fasse paix ! car ce n'est point moi qui l'ai logé. Cet objet, dont j'ignorais complétement l'existence en ce lieu, me frappa d'étonnement. Je m'approchai, et écartant avec soin les morceaux de bois qui obstruaient le passage, je parvins à toucher le tonneau, et en le touchant je lui imprimai une légère secousse. Savez-vous ce que je crus entendre ? Ecoutez bien et soyez discret, poursuivit Jérôme en baissant la voix et clignant de l'œil. Il me sembla percevoir un bruit argentin qui provenait de l'intérieur du tonneau. Je dresse l'oreille, comme bien vous pensez, et je réitère l'épreuve. Plus de doute ! le même son métallique se répète.

— C'est de l'argent, interrompit Philippe. S'il vous appartient, il faut le prendre.

— Certes, il m'appartient, reprit le narrateur ; en voici la preuve : A l'époque de la Révolution, mon père craignant de voir, comme il n'arrivait que trop souvent en ce temps de lugubre mémoire, craignant de voir sa maison violée et pillée par les bandes armées qui couraient la campagne, fit un petit magot de tout ce qu'il possédait en espèces sonnantes et le déposa dans un lieu sûr et secret pour le dérober à tous les yeux. Je sais cela par tradition, car ma mère le tenait de mon père lui-même. Malheureusement celui-ci ne révéla point à sa femme la cachette qu'il avait choisie. Peu de temps après avoir pris cette mesure de précaution, trop bien justifiée par l'événement, mon pauvre père fut arrêté et jeté en prison : il n'en sortit hélas ! que pour monter sur l'échafaud, de sorte que son secret est mort avec lui.

— Le voilà découvert, reprit Philippe ; il ne s'agit plus que d'en tirer parti. La chose ne me paraît pas difficile.

— Vous êtes dans l'erreur. Ce diantre de tonneau est herméti-

quement fermé, et tous mes efforts pour en extraire le précieux dépôt qu'il contient ont été infructueux.

— Il faut l'ouvrir à coups de hache, observa brusquement Antoine. Est-ce que vous n'avez pas essayé de le faire?

— Oui, mais sans succès. J'y ai même brisé mon outil. Mon très-défiant père, prévoyant apparemment une tentative d'effraction, avait voulu la rendre vaine, et pour y parvenir il fit cercler et barder de fer ce coffre-fort d'une nouvelle espèce. Il ne réussit que trop bien à le rendre invulnérable : impossible de l'entamer.

— Mais il y a une bonde à votre mirobolant tonneau, objecta Philippe; car, enfin, avant de servir de gigantesque tirelire, il contenait évidemment un liquide quelconque, et il fallait bien introduire ce liquide par un orifice. Or, quelque petite que soit l'ouverture, elle est toujours plus large qu'une pièce de vingt francs. Faites-moi vite sauter la bonde, et vous verrez votre or ruisseler avec autant de promptitude que s'écoulait autrefois le vin ou le cidre.

— Tu parles à ton aise, mon cher Philippe, reprit Jérôme, qui se permettait quelquefois avec le plus jeune et le plus petit des deux frères la forme familière de langage que l'on appelle le tutoiement. J'ai tapé de toutes mes forces sur les douves. J'espérais à chaque instant voir la bonde partir. Mais, soit l'action du temps, soit toute autre cause, elle est devenue tellement adhérente au bois qui l'entoure, qu'il m'a été impossible de l'en séparer. On dirait qu'elle fait corps avec les parois elles-mêmes. Cependant je pense qu'un bras plus vigoureux que le mien finirait par en avoir raison. Voilà pourquoi je suis venu m'adresser à ton frère pour le prier de me donner un coup de main.

— Ça me va! cria Antoine. Que je sois regardé comme une mazette, si je ne fais d'emblée sauter le bouchon. Il faudrait que le diable lui-même eût encloué le tonneau, si je ne parvenais pas à l'ouvrir. Voilà de quoi faire de bonne besogne! ajouta-t-il.

Et retroussant ses manches jusqu'au coude, il montrait avec orgueil ses bras nus.

— Venez donc, mes amis, reprit Jérôme, et hâtez-vous. Mais, je

vous en conjure, soyez discrets tous deux, et quant à vous, Antoine, tâchez de faire le moins de bruit possible; car si l'on savait, si l'on s'imaginait que j'ai trouvé, que je cherche seulement un trésor, on viendrait me voler, que dis-je? on m'égorgerait dans mon lit.

— J'y vas, dit Antoine. Comptez sur mon poignet et sur mon silence.

— Partons donc!

— Un instant! dit Philippe.

— Qu'est-ce donc?

— Que nous donnerez-vous, si nous vous procurons la possession de cet or?

— Une bonne et honnête récompense. Ça va de droit.

— C'est bien! mais enfin quelle récompense?

— Mais... je ne sais... cela dépendra...

— Tenez, maître Jérôme, dit Philippe, mieux vaut convenir de son prix tout de suite : les bons comptes font les bons amis. Vous êtes riche, d'ailleurs; nous sommes pauvres. Vous allez, grâce à notre aide, devenir peut-être immensément opulent : il est juste que nous ayons un bon salaire. Donnant donnant. Si vous ne nous promettez pas le dixième de votre trouvaille, allez rouler votre tonneau tout seul.

— Soit, vous aurez votre dixième.

— C'est conclu, dit Antoine. Tôpons là. Bien! Maintenant je prends mes outils et je pars. Toi, petiot, reste ici. L'ouvrage ne te regarde pas.

— A savoir! j'aurai peut-être un bon avis à donner. Je vais avec toi.

— Eh bien! viens, mon bonhomme! reprit Antoine en riant d'un gros rire. Viens, si cela t'amuse. Mais prends bien garde de fourrer tes doigts sous le marteau.

Philippe ne fit pas attention à cette recommandation sarcastique, et suivit d'un pas résolu Jérôme et Antoine.

Ils pénétrèrent tous les trois dans la maison de Jérôme et descendirent à la cave.

Avant d'y entrer, Antoine dit : — Allumons des chandelles, car on n'y voit goutte en bas.

— Que dites-vous ? s'écria Jérôme d'un ton qui dénotait une vive alarme. Prendre des chandelles ! gardez-vous en bien ! que dirait-on si on nous apercevait du dehors ? Il ne faut pas que personne se doute de ce que nous allons faire ici. Voici des lanternes sourdes.

— Comme vous voudrez, dit Philippe, que ce luxe de précautions fit sourire. Mais quand mon frère cognera sur le tonneau il fera un bruit qui attirera l'attention bien davantage.

Il ne se trompait point. Antoine se mit en devoir d'asséner de furieux coups à ce coffre mystérieux qui avait résisté à tous les efforts de son propriétaire. Il faisait beau le voir lever son bras puissant, armé d'un énorme marteau, jusqu'à la hauteur de sa tête et le laisser retomber de tout son poids. Le tonneau mugissait comme s'il eût eu une âme vivante et de ses flancs caverneux sortait un tonnerre épouvantable dont les éclats stridents se prolongeaient à travers les soupiraux bien au-delà de l'enceinte du souterrain. C'était un vrai vacarme d'enfer. Jérôme, pâle, anxieux, était sur les épines. Philippe, dont les nerfs délicats s'offensaient de ce tapage formidable, se bouchait les oreilles. Il alla même jusqu'à se réfugier dans un coin éloigné. Antoine, sans sourciller, tapait et tapait dru, comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie. Mais, chose singulière ! il ne réussissait pas. Il avait beau diriger ses coups de façon à faire vibrer successivement les diverses parties de l'orifice ; le métal grinçait, le bois gémissait, la fatale bonde ne bougeait pas.

A la fin, exténué, le front ruisselant de sueur, il s'arrêta, mit le poing sur sa hanche et parut visiblement contrarié.

— C'est extraordinaire ! murmura-t-il. Jamais pareille mésaventure ne m'est arrivée. Il faut qu'il y ait quelque sortilége là dessous.

— Je suis au désespoir, disait Jérôme. Tant de bruit pour rien. Tout le voisinage saura bientôt de quoi il s'agit. On se moquera de moi. Je ne m'en soucierais guère, après tout, et me moquerais des moqueurs, si je ne craignais les larrons.

Cependant Antoine résolut de faire une suprême tentative, et réunissant toutes ses forces, il se démena comme un beau diable, au milieu du plus effroyable tintamarre que jamais oreille humaine eût entendu... dans une cave, mais ce fut en vain.

— J'y renonce ! fit-il du ton d'un homme complétement découragé.

— A mon tour, dit alors Philippe, et il s'élança d'un bond du coin où il s'était blotti.

Antoine, surpris, tourna la tête de son côté et se contenta de hausser les épaules.

Nonobstant ce signe discourtois, Philippe se glissa vers le tonneau et se mit à l'examiner avec attention. Tout à coup :

— De l'eau ! dit-il en s'adressant à Jérôme. Faites bouillir de l'eau !

— Es-tu fou? demanda Antoine en le regardant avec pitié.

— Faites ! reprit Philippe d'un ton impératif.

— Allons mettre de l'eau au feu, dit Jérôme de l'air d'un homme qui, à bout d'expédients, est disposé à tentér l'impossible. Et surtout, ajouta-t-il en sortant, ne faites pas trop de bruit.

— La recommandation est bonne maintenant, pensa Philippe.

Quand l'eau fut chaude, on l'apporta dans la cave. Philippe la versa doucement et à différentes reprises tout autour de la malencontreuse bonde, de manière à faire pénétrer le liquide dans l'imperceptible interstice circulaire qui la séparait de l'orifice qu'elle bouchait. En même temps, avec la pointe de son couteau, il s'efforçait d'agrandir ce mince intervalle, afin de détruire l'adhérence de la bonde aux parois, adhérence qui, comme il l'avait reconnu d'un coup d'œil, empêchait seule la première de céder. Peu à peu certaine matière, autrefois visqueuse, mais que l'action du temps avait complétement séchée et durcie, cette matière fondit et finit par se liquéfier. On put se convaincre alors que la bonde ne faisait réellement pas corps avec le tonneau. A force de l'humecter et de jouer du couteau, l'ingénieux et adroit Philippe parvint à lui communiquer en quelques endroits un faible mouvement. Toutefois, il subsistait une légère cohésion qui ne put être entièrement détruite.

Après s'être assuré que l'obstacle serait désormais facile à vaincre pour la vigueur peu commune d'Antoine, Philippe dit à son frère :

— J'ai fait ma besogne; fais la tienne maintenant.

— La mienne ! dit Antoine. Il y a longtemps qu'elle est faite et parfaite. J'ai assez cogné comme ça : on ne m'y reprendra plus à *m'échiner inutilement.*

— Va toujours ! reprit froidement Philippe.

— A quoi bon ? Je suis hors d'haleine ; mes forces sont épuisées. Quant à ton tripotage, c'est, vois-tu bien, de la bouillie pour les chats !

— Essaie, je te le répète !

— Mais je te dis, reprit Antoine avec vivacité, que je n'en ferai rien. Laisse-moi tranquille ! Et dans son impatience il frappa du poing le tonneau près duquel il se tenait debout.

Aussitôt la bonde sauta.

Qui fut stupéfait ? ce fut Antoine. Comment diantre cela s'est-il fait ? demanda-t-il.

Jérôme, étonné, mais en même temps ravi, s'avança à pas de loups et demanda à voix basse :

— Comment diantre cela s'est-il fait ?

— Rien n'est plus simple, répondit Philippe à cette double interrogation. Il paraît que monsieur votre père, pour mastiquer son tonneau, s'était servi d'une sorte de glu ou de colle composée de je ne sais quels ingrédients, et que cette colle en refroidissant avait durci. Grâce à l'eau chaude, j'ai dissous la plus grande partie de cette colle. A l'aide de mon couteau j'ai expulsé les quelques fragments qui étaient demeurés solidifiés. En cet état, le moindre choc devait emporter le reste. Comprenez-vous ?

— Je comprends, je comprends parfaitement, dit maître Jérôme. Ce qui est évident, c'est que la bonde n'y est plus. Roulons vite le tonneau et ramassons l'argent...

— Que nous partagerons suivant les conventions ! dit Philippe.

— C'est bien entendu.

Or l'histoire rapporte qu'on trouva là une bonne grosse somme, dont la dixième partie fut fidèlement remise aux deux frères, qui se trouvèrent dès lors pour la vie à l'abri du besoin.

Quant à Jérôme, il ne fut ni volé ni étranglé dans son lit. Mais il devint de plus en plus craintif et avare, comme c'est la coutume en

vieillissant. L'accroissement inespéré de sa fortune ne le guérit point de sa cupidité, au contraire, car plus un hydropique boit, plus il a soif.

Lorsque le bon maître d'école eut terminé son récit, une libre conversation s'engagea dans l'auditoire. Chacun disait son mot. L'un se gaussait de la stupide poltronnerie du richard Jérôme ; un autre louait le bon cœur du robuste Antoine, mais ne pouvait souffrir ses airs de vantard ; un troisième trouvait que le petit Philippe avait bien de l'esprit, mais qu'il était difficile à contenter. On discuta pendant quelque temps sur la question de savoir ce qui l'emportait de la vigueur d'Antoine ou de l'adresse de son frère.

— Je prétends, moi, disait un gros homme, dont le visage rubicond dénotait une santé florissante et une singulière surabondance de force, je prétends que c'est Antoine, après tout, qui mérite la palme. Car, enfin, il a donné le dernier coup qui a débouché le tonneau. Philippe avait beau s'évertuer, la bonde résistait toujours ; il aurait vidé tous les pots et tous les *orceux* de la cuisine, il aurait ébréché tous ses couteaux de poche ou de table avant d'en venir à ses fins. Il a été contraint, au bout du compte, d'avoir recours à son frère...

— Et moi, je soutiens, interrompit un gringalet, d'une voix aigre, qu'à Philippe seul revient tout l'honneur. Antoine était hors de combat. Ce n'est qu'après que son frère eut mis la main à la pâte qu'il parvint à cuire la galette. Le beau mérite, en vérité !

Maître Martin prit alors la parole :

— Ce qu'il y a de plus clair là dedans, dit-il d'un ton doctoral, c'est que ni l'un ni l'autre ne se fût tiré d'affaire tout seul ; et de là je conclus qu'il est vrai, comme deux et deux font quatre, que chacun avait tort de se préférer à l'autre et de croire qu'il pouvait se suffire. Toujours il faut en revenir à cette sage maxime, qu'on est sur la terre pour s'entr'aider. L'histoire de l'autre jour nous a fait toucher cette vérité là du doigt, quant à ce qui regarde la distribution des biens de ce monde. La pauvreté a besoin de la richesse

et la richesse a besoin de la pauvreté. Il en est de même des qualités naturelles, telles que la force, la beauté, l'intelligence, l'adresse. Aucun de ces dons du ciel ne saurait assurer par lui-même notre félicité; Dieu l'a permis pour nous apprendre à nous rapprocher les uns des autres, afin que chacun donne du sien et supplée ce qui manque à son frère.

Il y avait dans un coin de la cour certain auditeur qui n'ouvrit pas la bouche de toute la séance. On aurait pu de temps en temps le voir froncer le sourcil et se pincer les lèvres, comme si ce qu'il entendait réveillait en lui quelque souvenir qui le rendait honteux. Parfois aussi son front se déridait, et il finit par murmurer en souriant :

— Ce pauvre garçon! s'il me dénichait un trésor tout de même?... Allons, dit-il ensuite d'un ton plus sérieux, j'ai eu tort de le maltraiter.

Mais personne ne prit garde à cette réflexion qui fut faite à voix basse.

Celui qui s'exprimait ainsi était le forgeron du village. Il pensait probablement à Petit-Pierre.

FIDÈLE DE SAINT-M.

SOUVENIRS

DE LA

PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE

A RENNES,

PAR Mgr GABRIEL BRUTÉ[1].

BANNISSEMENT DE L'ABBÉ DELAITRE.

Un jour, un jeune homme de la plus gracieuse apparence, plein de candeur et de modestie, fut recommandé à ma mère par un de ses amis. Ce jeune homme était un prêtre de Caen, qui, ayant été pourchassé et poursuivi de trop près dans le Calvados, s'était réfugié à Rennes avec l'espérance de s'y mieux cacher. Je me liai bien vite avec lui et nous devinmes intimes en peu de temps. Bon abbé Delaitre! combien d'heures et de jours agréables nous avons passés ensemble! Nous étudiions ensemble, puis nous allions nous promener et errer dans la campagne, où sa tendre piété faisait usage de tout pour le rapporter à Dieu. Je vois son expression, lorsque, plein d'enthousiasme et de divine charité, il me parlait de son amour pour la religion, et combien il serait heureux de souffrir pour elle. Cependant

(1) Voir la *Revue* (livraison de Décembre 1860), pages 449-464.

l'attachement et l'anxiété de ses amis l'engageaient à prendre quelques précautions. La persécution étant encore trop active à Rennes, il alla passer du temps chez ma sœur, à la Chapelle-Bouexic. Lorsque la loi de mort contre les prêtres fut changée en celle du bannissement sur la côte pestilentielle de Cayenne, l'abbe Delaitre revint à Rennes, et il habita chez M. Petysain (1), un pieux marchand, qui le faisait passer pour son commis. Un jour cependant, comme il traversait la grande place, un espion de son département le reconnut et lui ordonna de se rendre à la municipalité. De là, il fut envoyé en prison où j'allais souvent le visiter et où je passai bien des heures heureuses avec lui, jusqu'au jour de son départ pour Cayenne. Le matin de ce départ, je fus réveillé à quatre heures par un coup à la porte. Une pauvre paysanne était accourue du marché, situé près de la prison, pour prévenir ma mère : « Oh ! madame Bruté, ces bons prêtres qui quittent la prison de Saint-Michel ! L'ordre a été donné subitement cette nuit, et ils sont déjà en charrette. » — Je courus aussi vite que possible ; ils allaient partir. Je m'approchai d'eux ; ils étaient dans une mauvaise charrette, assis sur leurs malles, et entourés de gendarmes à cheval. Mon cher Delaitre conservait son expression sereine et douce comme d'usage. Lorsqu'il me vit, il me fit un signe amical de la main et leva les yeux au ciel en disant : « *Deo gratias.* » — Puis la charrette se mit en marche (2).

Quelques mois après, nous apprenions que sa santé n'avait pas résisté aux effets du climat, et qu'il avait quitté la terre de son double exil pour ce monde meilleur où les méchants cessent de faire le mal et où les bons trouvent leur repos.

(1) Le nom de Petysain est inconnu à Rennes aujourd'hui ; mais on y connaît et on y estime une honorable famille de négociants nommée Petitpain, et c'est sans doute le nom qu'a voulu écrire Mgr Bruté.

(2) Le premier convoi de prêtres déportés partit de Rochefort pour Cayenne le 12 mars 1798, en exécution de la loi du 19 fructidor contre les prêtres réfractaires.

FRÈRE MARTIEN, OU FRÈRE MARTINEAU, DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE M. DE LA SALLE.

J'allais souvent à la *Cour criminelle*, où les prêtres étaient généralement jugés ; mais un jour je me rendis au *Tribunal militaire* et j'y assistai à la condamnation d'un frère des écoles chrétiennes. Les détails sont un peu confus dans mon esprit; mais je vois encore d'ici la taille maigre et élevée de frère Martien, et j'entends sa voix plaidant en vain sa cause devant ses persécuteurs. Le jugement eut lieu le soir, et le président de la Cour était une sorte de philosophe qui avait de grandes prétentions à la sagesse et qui pérorait souvent à la *Société populaire*. Plusieurs accusés comparaissaient en même temps, pour je ne sais quelle prétendue conspiration. Frère Martien voulut prouver par sa défense qu'il n'était prêtre en aucune manière ; que, quoique faisant partie d'une association religieuse, il n'était qu'un maître d'école, et rien de plus, dévoué à l'instruction des enfants pauvres. Il leur demandait d'être sincères dans leurs professions d'attachement aux pauvres et aux principes de fraternité, et de lui témoigner qu'ils reconnaissaient ses services pour cette même cause, au lieu de le condamner. Tout cela était vrai; mais les révolutionnaires n'avaient aucune sympathie pour la charité véritable, et la logique du bon frère ne l'empêcha pas d'être condamné à mort. Je crois qu'il était de Saint-Malo, et qu'il avait passé quatorze ans de sa vie dans l'humble mais sainte profession d'instituteur des enfants des pauvres.

LE PÈRE DE KERGATÉ.

Le R. P. de Kergaté, de la Compagnie de Jésus, vécut à Rennes pendant les persécutions de la Terreur. Je me rappelle ses douces

vertus, sa figure amaigrie par les mortifications, mais avec des manières si engageantes qu'elles dénotaient bien en lui un esprit de vraie sainteté. Les alarmes et les horreurs du temps ne paraissaient pas affecter sa placidité, quoiqu'en sa qualité de prêtre il fût nécessairement une des victimes désignées. Il ne pouvait pas supporter les expressions passionnées que l'on se permettait, dans le secret des familles, contre les auteurs de tant de crimes : « Ne parlez pas ainsi, » disait-il à ses amis, lorsqu'ils se livraient à leur indignation en sa présence. « Pourquoi tant de colère? quel mal peuvent-ils nous faire, » après tout? Le dernier extrême de leur rage sera de nous faire » jouir plus tôt du bonheur céleste, tandis qu'ils nous procurent de » continuelles occasions d'acquérir des mérites, si nous avons soin » de nous exercer à la patience et au pardon. N'imiterons-nous pas » notre divin Sauveur qui gardait le silence dans les mains de ses » bourreaux? Bien plus, ces malheureux, contre lesquels vous vous » montrez si sévères, ne sont-ils pas dignes de pitié, plutôt que leurs » victimes? Pensez à l'état de leurs âmes, dans quel horrible danger » elles sont, et votre colère se changera bientôt en compassion et en » larmes de charité. Lorsque vous rencontrez un pauvre être couvert » d'affreux ulcères, est-ce la colère que vous ressentez pour lui? » Prendriez-vous une verge pour frapper un mendiant dans cet état » hideux? Pitié pour nos ennemis, la plus tendre pitié, voilà notre » devoir ; tout autre sentiment est coupable et provient de la fragilité » de notre nature. »

Ainsi parlait ce bon et charitable prêtre. Il mourut peu de temps après Robespierre, lorsque la persécution était bien diminuée; mais elle était encore active contre le clergé, surtout si l'on prenait des prêtres dans l'exercice de leurs saintes fonctions. Jusqu'à la fin il y eut de nombreuses occasions de mettre en pratique les avis du bon Père de Kergaté ; et il fallait une grâce spéciale, jointe à un grand fonds de religion et de charité, pour ne pas s'emporter en imprécations contre les mécréants qui commettaient tant d'atrocités au nom de la liberté et du bien public.

Cependant le Père de Kergaté (1) avait raison : si nous voulons

(1) Le R. P. Chareil de Kergaté. Son nom se trouve parmi les signataires de l'acte d'adhésion du clergé de Rennes à son évêque, Mgr de Girac, en 1790, et aussi, en 1795,

être bons chrétiens, nous devons pardonner et prier pour nos persécuteurs. Les vieux Pères nous disent que la prière de saint Étienne convertit Saul : — « *Si martyr Stephanus non orasset, ecclesia Paulum hodié non haberet.* »

DEUX FRÈRES CONDAMNÉS A MOURIR ENSEMBLE.

J'étais présent un jour au tribunal, lorsque deux frères furent condamnés à mort comme ennemis de la République. On était en 1793, au plus fort de la Terreur. C'étaient de simples paysans, d'honnêtes cultivateurs, l'un époux et père, l'autre plus jeune et non marié. La scène fut très-touchante, surtout lorsqu'ils rentrèrent à la prison après avoir entendu la sentence qui les condamnait à mort pour le lendemain matin. Ils étaient dans toute la force de la jeunesse, dans la conscience de leur innocence, et le pauvre père de famille, en particulier, pleurait amèrement : — « Ah ! mon frère, lui dit le plus jeune, ne t'abandonne » pas ainsi au chagrin. Ne sommes nous pas heureux d'aller si vite » au Ciel ? » — Certainement, répondit l'autre ; mais ma pauvre » femme et mes enfants que vont-ils devenir ? » — Et il recommença » à pleurer, quoique avec une vraie résignation dans le cœur. — « Ne » pleure pas, insista le plus jeune ; penses-tu que Dieu les abandon- » nera ? Et puisque nous allons le voir face à face, est-ce que nous » ne le prierons pas pour eux ? » — Et c'est ainsi qu'ils allèrent à la mort — et au Ciel (1) !

---

au bas de la déclaration de soumission aux lois purement civiles de la République. Des parents du P. de Kergaté, vivant encore à Rennes, disent qu'il ne mourut qu'en 1807 ou 1808.

(1) L'on croit souvent que ce furent seulement les classes élevées, les nobles et le clergé, qui souffrirent de la furie révolutionnaire. Le républicain Prudhomme qui, par

M. BOISLÈVE.

M. Boislève était un avocat considéré au Parlement de Rennes, comme le plus éminent jurisconsulte du barreau; il ne brillait pas particulièrement comme orateur, mais c'était la lumière de son ordre dans le cabinet. C'était en même temps un vrai saint, un modèle de simplicité, d'innocence et de manières antiques, modeste et affable dans ses relations, désintéressé et charitable dans l'exercice de sa profession, et bien connu de tous pour sa piété sincère et son attachement à la religion. Tous les matins il assistait à la première messe,

ses préjugés, aurait été disposé à pallier plutôt qu'à exagérer les horreurs du parti populaire, a donné le compte suivant des victimes de la Révolution :

Nobles, 1.278; Femmes nobles, 750; Prêtres, 1.135	3.163
Religieuses, 356: Femmes de paysans et d'artisans, 1.467	1.823
Bourgeois, paysans et artisans	13.623
Total des victimes guillotinées par sentence du tribunal révolutionnaire	18.609
Femmes mortes par suite d'accouchements avant terme, causés par la frayeur et le chagrin	3.748
Femmes tuées dans la Vendée	15.000
Enfants tués dans la Vendée	22.000
Hommes tués dans la Vendée	900 000
Victimes de Carrier à Nantes	32.000
Sur lesquelles 2.000 Enfants fusillés ou noyés; 764 Femmes fusillées ou noyées; 760 Prêtres fusillés ou noyés; 1.400 Nobles noyés, et 5.300 Artisans noyés.	
Victimes à Lyon	31.000
Total	1.022.357

Dans cette énumération ne sont pas compris les massacres du 2 septembre, ceux de Versailles, les victimes de la Glacière d'Avignon, les fusillades de Toulon, de Marseille, et celles de la petite ville de Bédouin (Vaucluse) où toute la population périt.

On remarquera, dans ce sinistre catalogue, la large proportion de personnes de la classe moyenne et des derniers rangs de la société. C'est ainsi que dans les convulsions révolutionnaires la vengeance politique atteint bien vite les basses classes, et le carnage qui est fait dans les rangs du peuple est immense, comparé à celui que ce peuple avait prétendu faire de ses supérieurs. (L. Prudhomme. — *Histoire des crimes de la Révolution*. 1798.)

célébrée avant cinq heures au couvent des Dominicains (1), agenouillé derrière un pilier, absorbé dans sa méditation, de manière à édifier tous ceux qui le voyaient. Je crois qu'il communiait tous les matins, et ensuite retournant derrière son pilier, il passait quelque temps en prière, puis il rentrait chez lui pour se plonger dans l'immense travail que lui valait sa grande réputation. Il s'était fait une loi de ne jamais recevoir d'honoraires des veuves et des orphelins, et il s'y tenait inébranlable, même quand les veuves auraient eu parfaitement les moyens de rémunérer ses services.

La preuve la plus frappante de l'influence que son caractère avait acquise sur l'esprit de tous, c'est qu'au milieu des fureurs les plus sauvages de la Révolution, il inspira un respect involontaire aux plus furieux Jacobins en faisant taire leur fanatisme. En voici un exemple

(1) Dans les papiers de Mgr Brutté, nous avons trouvé les lignes suivantes de sa main, intitulées *la Première Messe :* « Dans notre France, quand j'étais enfant, il y avait tant d'églises et tant de prêtres que la messe était, pour ainsi dire, à la porte de chacun. L'usage presque général avant la Révolution était d'assister à la messe chaque matin. C'était ainsi anciennement et il devrait en être encore de même, ô Dieu miséricordieux, si votre peuple connaissait mieux votre amour infini. Mais vous leur avez encore pardonné, et malgré leur ingratitude, vous leur avez rendu en grande partie vos anciennes bénédictions. La messe du matin est la joie de toute famille fidèle ; quelques-uns de ses membres peuvent toujours y assister, et un grand nombre de chrétiens la fréquentent avant le point du jour, sur toute la surface de notre chère France. Oh ! combien de faveurs inconnues sont obtenues du ciel par cette *pure oblation* offerte ainsi dans notre patrie, holocauste de propitiation et de reconnaissance ! Lorsque j'étais enfant à Rennes, plusieurs milliers de personnes y assistaient aux messes du matin, et dans quelques familles tous les membres s'y rendaient. Nous étions chez nous neuf personnes, y compris les domestiques ; et habituellement nous avions tous entendu la messe avant huit heures, où nous nous rassemblions pour le déjeûner. Ma bonne mère était excessivement matinale, et après avoir réveillé le reste de la famille, elle allait à la première messe ou au moins à la seconde, car en été la première messe se disait à quatre heures. A cette heure il y avait toujours une messe à l'église Bonne-Nouvelle des Dominicains ; on l'appelait *la messe des voyageurs*, et ceux qui partaient pour un voyage, comme ceux qui se rendaient à la chasse ou à la campagne pour leur plaisir, avaient coutume d'y être présents. Ma mère allait souvent à cette messe, et elle disait souvent au retour : — « C'est étonnant comme il y avait du monde ce matin à la messe des voyageurs ! » Avant de quitter la maison, elle chargeait l'une de ses domestiques de veiller à ce que nous fussions habillés et prêts à temps, et lorsqu'elle rentrait à cinq heures, elle nous pressait gaiement d'aller prendre notre part de ces grâces précieuses du Ciel. C'est ainsi qu'elle commençait une journée de travail et souvent de grande anxiété ; mais elle en rendait le fardeau léger dans les consolations qu'elle avait puisées dans sa première action : l'assistance à l'adorable sacrifice.

frappant. M. Boislève avait l'habitude de se rendre chaque jour sur la promenade publique. Un jour, comme il y dirigeait ses pas, il vit à l'angle d'une rue un groupe de Jacobins discutant entr'eux très-vivement. Quoiqu'il ne fit rien pour les éviter, il se proposait de faire le tour de ce groupe, lorsque tout à coup les révolutionnaires, se séparant à droite et à gauche, lui laissèrent le chemin libre, et se découvrant, le saluèrent en silence comme il traversait leurs rangs. M. Boislève resta lui-même silencieux et il fut presque effrayé de ces marques de respect, si toutefois quelque émotion pouvait atteindre les sommités sereines de son âme. Après qu'il fut passé, les Jacobins se montrèrent surpris eux-mêmes de ce qu'ils avaient fait pour quelqu'un *qui n'était pas des leurs*. C'était, en vérité, l'effet soudain d'une valeur supérieure, l'influence d'une réputation incontestée d'homme de bien, dominant pour un moment la bassesse et la méchanceté. — M. Boislève fut atteint de sa dernière maladie au plus fort de la Révolution, peu après la promulgation du décret qui ordonnait de mettre à mort les prêtres vingt-quatre heures après leur arrestation. Cependant un ami lui offrit de lui procurer l'assistance d'un prêtre, afin qu'il fût fortifié et consolé par la réception de la sainte communion : — « Non, mon ami, répon-» dit M. Boislève ; depuis longtemps je me prépare à ce moment ; je » mettrai ma confiance en Dieu et je n'exposerai aucun de ses minis-» tres à perdre la vie à cause de moi, lorsque leurs services sont si » nécessaires à d'autres qui ont négligé peut-être de se préparer à la » mort. » — Ce fut un acte héroïque d'abnégation, dans un chrétien d'une foi si ardente, de se résigner à mourir sans viatique, lui qui avait tant de vénération et d'amour pour le Saint-Sacrement ; et ainsi il mourut comme il avait vécu, le modèle d'un fervent fidèle. Ma mère le connaissait intimement et le vénérait comme un saint. Il lui avait rendu de grands services après la mort de mon père. Il est d'autant plus consolant de rappeler ses vertus, que beaucoup de membres du barreau menèrent une conduite bien différente dans ces jours de folie (1).

---

(1) La mémoire de M. Boislève est encore en haute vénération à Rennes. Ses consultations équivalaient à des arrêts. Sa consultation pour le père Gresseau, en 1791, est signée *Boylesve*. Il était membre de l'assemblée municipale comme second député des avocats, et l'un des administrateurs du collége. Sa piété et son recueillement à l'église étaient tels qu'on pouvait, disait dom Debroise, lui marcher sur les jambes sans qu'il se retournât.

LES COMTESSES DE RENAC ET L'ABBÉ MARÉCHAL.

Deux sœurs, les comtesses de Renac, âgées de trente à quarante ans et n'ayant jamais été mariées, vivaient ensemble dans un élégant hôtel faisant face à la promenade publique de La Motte-à-Madame à Rennes. Ma mère dirigeait chaque matin sa promenade de ce côté, et quelques jours avant les événements que je vais raconter, l'une des demoiselles lui fit signe d'approcher de sa maison et lui dit : — « Madame Bruté, voudriez-vous avoir la messe aujourd'hui ? » A cette époque, c'était un privilége inestimable d'assister au saint Sacrifice, dont les catholiques étaient privés depuis si longtemps. La persécution venait même de devenir encore plus sévère par la publication du décret qui punissait de mort, dans les vingt-quatre heures de leur arrestation, ceux qui donnaient refuge à un prêtre et le prêtre lui-même.

D'après ces motifs, ma mère crut devoir ne pas se rendre à l'invitation des dames de Renac, et elle les engagea vivement à prendre plus de précautions, leur disant qu'elles devaient s'estimer trop heureuses si elles pouvaient sauver la vie du prêtre et la leur. Celui qu'elles cachaient dans leur hôtel était l'abbé Maréchal, un ecclésiastique plein de piété et d'instruction, âgé d'environ trente ans.

Quelques jours après ce conseil trop nécessaire (car les bonnes et pieuses dames, ainsi que le prêtre lui-même, étaient trop imprudents), leur hôtel fut dénoncé aux autorités comme recélant certainement une des victimes si ardemment poursuivies.

Valeray, un des agents les plus actifs et les plus sanguinaires des comités révolutionnaires, fut désigné pour faire les fouilles à l'hôtel de Renac. C'était lui qui avait fait la plupart des arrestations qui avaient déjà eu lieu à Rennes. Il savait de source certaine que le prêtre caché était M. Maréchal, qui avait été son condisciple et son ami intime au collége. Valeray se rendit donc à l'hôtel avec quelques-uns de ses meilleurs limiers de police, et il fouilla dans tous les sens la

maison entière. Cependant, après de longues heures de recherches et après avoir tout visité de la cave au grenier, il ne trouva personne. Les dames étaient présentes, se tenant de leur mieux sur leurs gardes contre toute insidieuse question.

A la fin, Valeray, voyant qu'il était menacé d'échouer dans son entreprise, prit les dames à part et leur dit avec une hypocrisie consommée : — « Vous voyez, Mesdames, l'ardeur de mes hommes ; la dénonciation est si positive, que nous sommes certains de la présence de M. Maréchal en cet hôtel. Il sera infailliblement découvert ; mon plus vif désir est qu'il échappe, mais sans m'exposer moi-même, et je suis obligé de remplir ma commission en stimulant mes hommes à une recherche plus minutieuse. Une seule chance lui reste, Mesdames, et c'est que vous me disiez où le pauvre garçon est caché, mon vieil ami, mon ancien camarade, que j'ai tant à cœur de sauver. Si vous me dites où il est, je ferai en sorte d'écarter mes hommes de cet endroit particulier. »

Les deux dames échangèrent un regard, et ce moment d'hésitation n'échappa pas à Valeray. Il redoubla ses instances, protestant que son plus ardent désir était de sauver M. Maréchal, si elles voulaient seulement se confier à lui, tandis que leur défiance perdrait son malheureux ami, et entraînerait en même temps la condamnation de deux dames, si dignes d'intérêt et si respectées par toute la ville. L'une des sœurs jeta à l'autre un regard de détresse, et par son expression elle semblait lui demander si elles ne devaient pas saisir cette unique chance de salut. L'autre, moins confiante, répondit par un signe négatif fort énergique ; mais la première, plus naïve, ne put pas résister aux chaleureuses protestations du traître, et elle lui désigna l'endroit où M. Maréchal était caché. C'était sans doute entre des doubles murs ou des doubles plafonds, et la science de ces cachettes était alors poussée à la perfection. Cependant les persécuteurs étaient rarement déroutés, et ils réussissaient à découvrir les refuges les plus secrets, en prenant partout des mesures et en sondant tous les coins suspects (1). La bonne dame n'eut pas plus tôt donné l'indication désirée

(1) En Angleterre, pendant les siècles de persécution, les cachettes des prêtres étaient également pratiquées avec beaucoup d'habileté dans toutes les maisons de la noblesse et

que Valeray, transporté d'une joie féroce, appela à lui ses compagnons; ils eurent bientôt renversé la cloison qui cachait leur victime, et dès qu'il aperçut son ami qu'il avait si indignement trahi : — « Je suis fâché, mon cher Maréchal, que la corvée soit tombée sur moi; mais je ne connais que la volonté de la Nation : nous verrons bientôt le dernier de votre caste. Venez et suivez-moi. »

On les traîna sans délai devant le tribunal, les deux sœurs moins affectées de leur sort que de celui de leur excellent ami, et de la manière dont elles avaient amené sa capture par leur fatale confiance dans les promesses d'un traître. — Ce que j'ai raconté jusqu'à présent m'a été dit dans le temps. Mais je fus témoin oculaire de ce qui va suivre. Dès que j'appris qu'on les avait traduits devant le tribunal, je les y suivis et je pris ma place très-près des victimes. Le prêtre était d'un côté et il fut interrogé le premier; les deux sœurs étaient assises du côté opposé. — « Votre nom? » demanda le président. — « Écrivez, répondit-il, dictant au greffier, que mon nom est Maréchal. » Le greffier ayant écrit la réponse, la seconde question d'usage : — « Votre profession? » fut adressée à l'accusé. — « Écrivez que je suis prêtre de l'Église catholique, apostolique et romaine, » continua l'abbé, comme si son intention était d'assurer la fidèle reproduction de ses paroles. Le greffier se retourna avec impatience vers le président et lui demanda s'il était obligé d'écrire cette réponse dictée par l'accusé avec tant de sang-froid : — « C'est égal, dit le président, écrivez textuellement sa réponse. » Deux ou trois autres questions, dont je ne me souviens plus, furent encore adressées à M. Maréchal. Mais je fus frappé du calme et de l'énergie avec lesquels il exposa les principes qui lui avaient défendu de prêter le serment constitutionnel, et je n'admirai pas moins la modération et la politesse qu'il montra pendant son court interrogatoire.

Les deux sœurs furent alors interrogées à leur tour. Je vois d'ici ces dames vénérables, portant des bonnets et des manteaux noirs, selon la mode de Rennes, toutes deux grandes, maigres, pâles, avec une physionomie de la plus grande douceur. Comme de coutume, les débats

de la bourgeoisie catholiques. Presque tous les vieux manoirs catholiques montrent avec orgueil « *la chambre du prophète percée dans la muraille.* »

furent menés de la manière la plus expéditive ; la loi était claire et formelle et ne laissait pas place à l'équivoque. Le président du tribunal, Bouassier, prononça donc la sentence de mort contre l'abbé Maréchal et les demoiselles de Renac. Le malheureux semblait affecté plus que d'ordinaire. Il connaissait fort bien ces dames, et sa conscience lui montrait l'injustice et l'horreur de l'acte qu'il commettait ; son visage se contracta et sa voix parut étranglée d'une manière effrayante. Je me le représente parfaitement tel que je le vis en ce moment, et j'entends encore sa voix rude, colère et saccadée. J'avais alors plus de pitié pour lui que pour ses victimes.

Au prononcé de la sentence, une des sœurs ne put pas entendre ce terrible mot *mort!* Elle s'évanouit, et glissant de son siége, elle tomba sans connaissance sur le sol. Quelle vue en ce moment! toute l'assistance était émue. On la releva aussitôt, et M. Maréchal assista les gendarmes pour lui faire recouvrer les sens. On les conduisit bientôt du tribunal à la guillotine ; mais je n'eus pas le courage de les y suivre. Je rentrais toujours en hâte, après les séances du tribunal, pour raconter ce que j'avais vu et entendu, soit à ma famille, soit à des amis, et en mêlant nos pleurs ensemble, nous tremblions que quelque traître n'entrât ou ne nous entendît pour nous dénoncer. Manifester quelque pitié pour les ennemis de la République et pour les prêtres, c'était une raison suffisante pour être dénoncé comme *suspect*, et il n'y avait pas moins de dix autorités constituées différentes qui avaient le pouvoir d'envoyer les suspects en prison. Les *prisons des suspects* contenaient alors plusieurs centaines de personnes, les hommes étant renfermés dans l'ancien couvent de la *Trinité* et les femmes dans la maison de refuge du *Bon-Pasteur* pour les filles repenties. J'appris que lorsque les dames de Renac se rendaient à l'échafaud, elles furent soutenues et encouragées jusqu'au dernier moment par M. Maréchal, qui, en sa qualité de prêtre, et étant *le plus coupable*, dut être exécuté le dernier. L'une des sœurs s'évanouit encore en face de la guillotine, et on lui trancha la tête quand elle était ainsi sans connaissance.

Le président du tribunal, Bouassier, reçut un tel choc de cette affaire que sa santé en fut pour toujours affectée. Sa figure pâle, bilieuse et amaigrie, sa voix creuse et ses fréquents soupirs, dénotaient l'an-

goisse de sa pauvre âme. Lorsque Bonaparte arriva au pouvoir, Bouassier fut maintenu dans sa place de juge et président de la cour ; mais la vie continuait à lui être à charge, et son existence était très-misérable. Un jour, plusieurs années après les événements que je viens de raconter, il prenait sa promenade solitaire sur la *Motte-à-Madame*, en face de l'hôtel Renac, lorsqu'il s'entendit tout-à-coup appeler par son nom : *Bouassier!* Il se retourna, et ne voyant personne, il continua sa marche jusqu'à l'extrémité de l'allée, lorsqu'il entendit pour la seconde fois : *Bouassier!* Ceci l'alarma ; mais il continua sa promenade jusqu'à ce qu'il entendit pour la troisième fois son nom appelé d'une voix forte : *Bouassier!* Alors, au comble de l'agitation, il se dirigea vers quelques jeunes gens qui approchaient, et croyant qu'ils lui jouaient un tour d'écoliers : — « Qui m'appelle? Que me veut-on? » — « Qui vous appelle? répondirent les jeunes gens; ne reconnaissez-vous pas la voix des dames de l'hôtel de Renac? » — Bouassier rentra chez lui en proie à la plus grande épouvante, et je crois qu'il tomba immédiatement malade. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut peu après cet événement, et je ne dois pas omettre une circonstance encore plus remarquable de sa mort. Durant sa dernière maladie, il était soigné par son vieil ami, le docteur du Lattay (1), un excellent médecin et un homme très-religieux. La veille au soir de sa mort, le docteur voyant l'état de son ami, lui dit : — « Mon cher Bouassier, vous êtes, en vérité, bien malade, et vous n'avez que peu de temps à vivre. N'aimeriez-vous pas à voir un de nos camarades, par exemple, le Père Gaffard? » — Le Père Gaffard était un Carme qui avait été leur condisciple à tous deux ; homme très-savant et connu pour sa modération et son aménité dans l'exercice de ses devoirs religieux. — « Oh! oui! dit aussitôt le moribond, je le verrai avec un grand bonheur. » Le docteur se mit immédiatement à la recherche du Père Gaffard, et à onze heures du soir, si je ne me trompe, le bon Père accourut avec joie pour sauver, si possible, son ancien persécuteur. Quelle jouissance pour un prêtre, surtout lorsque le mourant avait

(1) Le docteur Jean-Baptiste du Lattay et le docteur François du Lattay ont laissé d'excellents souvenirs à Rennes. L'un est le père, l'autre l'oncle du chanoine actuel, l'abbé Boucheran du Lattay.

été son ami dans des jours meilleurs! Mais, hélas! quel terrible jugement de Dieu! Quand celui qui avait si cruellement persécuté tant de prêtres demandait un prêtre à son tour, il ne lui fut pas permis d'avoir cette consolation. Celui qui s'y opposa fut son propre fils, qu'il avait élevé dans les principes de Voltaire et de Rousseau, et qui avait lui-même joué un rôle parmi les plus furieux Jacobins. Il reçut le Père Gaffard avec colère, lui dit que son père était plus vertueux qu'un prêtre, et n'avait besoin d'aucune assistance pour bien mourir. C'est en vain que le Père Gaffard insista, il ne lui fut pas permis de voir le malade. Bouassier mourut dans cette même nuit. Dieu veuille que son désir ait été accueilli et que ses victimes aient eu la joie de le voir se joindre à elles, dans le Ciel! Elles avaient si souvent prié pour lui et offert leur sang pour le salut de leurs bourreaux (1)!

(1) L'abbé Maréchal était vicaire à Ossé lorsque la Révolution éclata. Il fut déporté à Jersey, en 1792; mais il rentra bientôt en Bretagne, et il se cacha longtemps à Tinténiac, montant souvent sa faction en uniforme de garde national. Son exécution et celle des demoiselles de Renac eut lieu le 14 août 1794. — Les détails de la mort de Bouassier sont confirmés par le récit de l'abbé Tresvaux, vol. II, p. 107.

POÉSIE.

MORTE AU BERCEAU.

A LA MÉMOIRE D'ÉMILIE ...

Je l'avais tenue aux fonts du baptême,
Et pendant que l'eau sur son front coulait,
J'avais prié Dieu d'une ardeur extrême;
Ainsi ma prière au ciel s'envolait :

— « Jésus! abaissez sur cette âme neuve
» De vos doux regards le rayon divin :
» Armez-la de foi, pour qu'aux jours d'épreuve
» Les Esprits du mal l'assaillent en vain.

» Que cette brebis, aimante et fidèle,
» Toujours, ô Pasteur! marche sur vos pas;
» Que le saint troupeau, qui pleure, — sans elle,
» Le soir, au bercail ne retourne pas.

» Mère du Sauveur, ô Vierge sans tache!
» C'est un vase pur, j'aime à vous l'offrir;
» Que votre œil clément de là-haut s'attache
» Sur ce frêle lys qui vient de s'ouvrir.

» Que ce cœur de vierge ignore la fange;
» Qu'il tienne de vous un pieux gardien,
» Et que, s'appuyant au bras de son Ange,
» Il s'avance, ferme, au sentier du bien! » —

Prière inutile! inutile crainte!
Le bon Dieu l'avait marqué de son sceau;
De ses pieds le sol n'a point vu l'empreinte :
Le pauvre doux être est mort au berceau!....

Toi que j'ai tenue aux fonts du baptême,
Colombe abritée en son paradis,
Implore pour moi, d'une ardeur extrême,
Jésus qu'en ton nom j'implorais jadis!

ÉMILE GRIMAUD.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

L'APOSTOLAT DE SAINT MALO[1].

I.

Au nord de la ville actuelle de Saint-Servan s'étend un terrain inculte, inhabité, au-delà duquel surgissent les murailles d'un fort, et s'élève un promontoire formant la séparation entre l'embouchure de la Rance et le hâvre de Saint-Malo. Cette pointe s'appelle encore aujourd'hui pointe de la *Cité*; ce fort, fort de la *Cité*; et le terrain vague qui l'entoure, quartier de la *Cité*; enfin, parmi les dernières maisons de la ville qui bordent ce vague, on montre une étroite chapelle, débris d'une antique église romane, connue de tout temps sous le vocable de Saint-Pierre de la *Cité*.

(1) Ce récit a été composé sur les trois plus anciennes *Vies de saint Malo* qui soient venues jusqu'à nous, et qui ont été imprimées, l'une dans le recueil de Surius (*De probatis Sanctorum Vitis*, mense novembr., pp. 349-354), l'autre dans *Actes des Saints de l'O. de saint Benoît*, de D. Mabillon (*Sæc I°*, pp. 217-222), la troisième enfin par D. Morice dans ses *Preuves de l'histoire de Bretagne* (t. 1, col. 191-193). Toutes trois sont en latin. La première a été rédigée par Sigebert, moine de Gemblours (né en 1030, mort en 1112); mais il proteste n'avoir fait que mettre les actes primitifs dans un meilleur ordre et un style plus clair : « Vitam pissimi confessoris Christi Maclovii (dit-il dans sa préface) *diligenter* » *quantum ad veritatem historiæ antiquorum stylo erat exarata;* sed quia minus » ordinate digesta, minus composite descripta, ad hæc barbarismis et solœcismis nimis erat

Là s'élevait jadis, en effet, la ville gallo-romaine d'Aleth, qui, grâce à son excellente situation commerciale et maritime, finit, dans les derniers temps de l'Empire, par devenir la véritable capitale des Curiosolites, au détriment de l'antique cité de Corseult (1). Au IVe siècle, quand les pirates saxons fatiguaient la Gaule de leurs attaques incessantes, Aleth fut nécessairement un poste de première importance : on l'entoura d'une ceinture de remparts, dont on voit encore les derniers restes au bord de la mer, du côté de l'ouest; on en fit le chef-lieu d'une division militaire et la résidence d'un préfet de légion.

Au milieu de la décadence universelle et parmi les effroyables désastres qui marquèrent la fin de l'Empire, Aleth, défendue par ses murailles et soutenue par son commerce, conserva une prospérité relative. Quand tant d'autres villes autour d'elle tombaient pour ne plus jamais se relever, elle échappa à la ruine : c'était beaucoup.

Après que les cités armoricaines se furent séparées de l'Empire

» confusa, longo oblivionis et negligentiæ situ latebat obducta..... Ergo quod facile factu » videtur faciam : nimirum ; ut superflua demam, vitiosa corrigam, confusa ordini reddam, » *a veritate tamen historiæ nullo modo recedam : ut nihil novi fecisse videar* cum » *vetus* tantum limando et fricando *renovasse* videar. » (Surius, *ibid.*, p. 349) On voit donc que cette biographie mérite une grande confiance. Les deux autres sont anonymes, et leur rédaction semble aussi du XIe siècle. Je croirais volontiers que celle des *Actes bénédictins* a été composée sur les actes originaux, comme celle de Sigebert, dont elle ne diffère que par le développement plus ou moins long donné à certains faits : ce sont deux récits qui se confirment et se complètent l'un par l'autre.—Quant à la Vie publiée par D. Morice, et qui est tirée d'un légendaire ms. de l'abbaye de Marmoutier, elle contient certains traits curieux qui ne sont point dans les deux autres et qui ont tout le caractère de l'authenticité ; mais, à côté de cela, on rencontre aussi d'étranges erreurs et une singulière confusion, qui ne permettent guère de douter que cette légende, quoique fort courte, a subi des interpolations. D. Morice la regarde comme l'œuvre d'un certain Bili, qui fut, suivant les uns, diacre, et suivant les autres, évêque d'Aleth, dans le courant du IXe siècle. Si cette conjecture est juste, elle ne peut, dans tous les cas, s'appliquer qu'à la partie ancienne de ces actes ; mais D. Lobineau, dans ses *Vies des Saints de Bretagne* (p. 127), a montré que rien n'est moins sûr. — Voyez aussi la Vie de saint Malo, dans le P. Albert le Grand, *Vies des Saints de Bretagne* (3e édition), pp. 577-589, et dans Lobineau, pp. 127 à 135. La chronologie de ce dernier est bonne.

(1) Les Curiosolites, peuplade gauloise et ensuite cité gallo-romaine, occupaient — approximativement — le territoire du département actuel des Côtes-du-Nord. Corseult ou Corseul est aujourd'hui un petit bourg à deux lieues de Dinan.

pour former une sorte de ligue ou de république fédérative, il semble qu'Aleth devint un des derniers boulevards du druidisme. Rennes avait un évêché dès la première moitié du Ve siècle, et cent quarante ans plus tard (vers 575), Aleth était encore toute païenne.

Toutefois, cette dernière citadelle du paganisme était déjà assiégée : en face d'elle, sur cet îlot de granit qu'enceignent aujourd'hui les murs noircis de Saint-Malo, l'Évangile avait dès lors un poste avancé. Un pieux solitaire, appelé Aaron, s'y était établi depuis peu avec quelques moines, qui de là ne cessaient d'épier une occasion favorable pour planter le drapeau du Christ dans la cité infidèle dont ils pouvaient, de leur rocher, compter les habitants. Malheureusement, la vieillesse du bon Aaron mettait obstacle à son zèle; il parvint cependant à opérer chez les Aléthiens quelques conversions individuelles; mais la masse de la population résista, et bientôt il dut s'avouer que Dieu gardait à un autre l'honneur de cette opime conquête. Il se borna donc, dès lors, à hâter de ses vœux et de ses prières l'heure où paraîtrait enfin l'apôtre prédestiné.

C'est de la Grande-Bretagne qu'il l'attendait. Déjà des missionnaires, venus de cette île avec les fréquentes émigrations que le fer des Anglo-Saxons poussait depuis plus d'un siècle sur le continent, avaient évangélisé le pays environnant, — à Dol, le grand saint Samson, — saint Suliac et saint Lunaire, sur les deux rives de la Rance. Mais tant que le paganisme tenait la ville d'Aleth, il pouvait garder l'espoir de regagner tôt ou tard le terrain perdu. Voilà pourquoi saint Aaron, les yeux fixés sur la mer, cherchait sans cesse, à travers la cîme des vagues, l'esquif qui devait apporter le dernier apôtre des Armoricains.

Enfin, dans la brume de l'horizon un point apparaît, se détache, grossit; une barque se dessine et glisse rapide sur les flots qui s'aplanissent devant elle; on dirait un souffle d'en haut dans sa voile et un messager céleste assis à son gouvernail. Elle se dirige en droite ligne vers le rocher d'Aaron, elle y touche; une troupe de moines en sort, et à leur tête un homme jeune encore, que ses compagnons nomment Maëlow, que nous appelons, nous autres, saint Malo.

Quelle fut la joie, l'accueil d'Aaron, on le devine; et ne doutant pas de voir devant lui l'apôtre imploré par ses prières, il lui montre, de l'autre côté de la baie, la ville païenne, et le presse d'en entreprendre la conquête. Mais en vain; Malo refuse, et comme l'autre insiste :

— « Détrompez-vous, lui dit-il; je ne suis pas digne d'une telle œuvre. Je viens simplement ici chercher un coin écarté pour y vivre loin des hommes, dans la paix et dans la méditation des choses divines. — Mon père commande, dans l'île de Bretagne, une des tribus indigènes qui soutiennent intrépidement la lutte contre les barbares Saxons; il règne sur le pays de Gwent(1), que baigne l'embouchure de la Saverne. Une telle naissance paraissait me destiner aux hasards et même aux honneurs du siècle : ma vocation me poussa tout jeune, tout enfant, vers la solitude. J'ai été élevé et instruit par le pieux abbé Brendan, dans le monastère de Lancarvan, fondé par le glorieux saint Cado.

» Mais bientôt, mon maître et moi trouvâmes que les bruits du siècle avaient encore trop d'accès dans cette maison célèbre, qui abrite des milliers de moines et reçoit souvent la visite des guerriers et des rois. Un jour, mon maître lut dans un livre que, loin des côtes de la Grande-Bretagne, au sein du vaste océan, existe une petite île, absolument séparée du reste de l'univers, où ne sauraient pénétrer les bruits, les passions, les fautes dont se compose la vie du monde, où la loi de Dieu règne sans partage, où enfin parfois les saints eux-mêmes, descendant des cieux, viennent exciter les vivants aux œuvres de la piété et de la vertu! Brendan, ravi, me fit part de cette découverte, et tous deux nous résolûmes d'aller chercher, à tout prix, la paix inaltérable d'un tel séjour. Il pourvut donc au gouvernement de son monastère, puis nous partîmes. Dieu punit notre folle confiance en de telles fables : au lieu du calme éternel que nous cherchions, nous ne rencontrâmes que la tempête. Sept ans elle nous promena sur les flots, et finit par nous ramener au point de départ.

(1) Aujourd'hui le comté de Monmouth.

» Brendan retourna à son abbaye, et me permit d'aller visiter mon père. Hélas ! que je ne prévoyais guère le malheur prêt à fondre sur moi ! A peine arrivé à Castel-Gwent, dans la demeure paternelle, voici que les hommes du pays de Gwent me choisissent pour leur évêque ; les pontifes de la Cambrie (1) confirment ce choix et m'enjoignent de me soumettre à leur décision.

» Il me fallut obéir. Mais quel terrible fardeau pour mes épaules, et quel tourment pour mon âme ! Moi qui ne rêvais que le calme et le silence béni de la solitude, les intérêts spirituels et temporels de mon peuple m'entraînèrent nécessairement dans une suite incessante d'affaires, de tracas, de tribulations ; ma vie entière s'écoulait dissipée dans ce torrent ; il ne me restait même plus une minute pour goûter la paix de Dieu dans le secret de mon cœur.

» Quelques années — plusieurs siècles ! — passèrent ainsi. Mais, enfin, je n'y pus tenir ; je résolus de quitter la Grande-Bretagne, et de m'adjoindre au plus tôt à quelqu'une de ces nombreuses troupes d'émigrants, que la cruauté des Saxons chasse tous les ans de notre île. J'allai confier ce projet à mon père, en le priant de me fournir ce qui était nécessaire pour ce trajet. Mon père, attristé et irrité en même temps, s'opposa absolument à mon départ ; bien plus, il ordonna à tous les pêcheurs et marins de son royaume de me refuser le passage et de retirer leurs barques de la mer. Ce refus ne fit qu'affermir ma résolution ; je courus de suite à la côte avec ces quelques compagnons que vous voyez ici ; je me jetai dans le premier esquif qui s'offrit ; nous mîmes à la voile, et Dieu nous a heureusement conduits au port.

» J'ai lieu de penser, en effet, que Dieu a vu d'un œil favorable l'exécution de mon projet : car pendant la traversée — si c'est là une illusion de l'orgueil, le Seigneur me la pardonne ! — j'ai cru entendre une voix surnaturelle me désigner cet îlot même pour terme de ma course et me prescrire d'y demeurer avec vous, vénérable père, dans la prière, le jeûne et la solitude.

(1) Cambrie ou pays de Galles, c'est la même chose

» Vous voyez donc bien, Aaron, — acheva Malo — que je n'ai rien de ce qu'il faut pour accomplir cette merveille de la conversion d'Aleth ; science, génie, vertu, force, éloquence, tout me manque. Je ne suis qu'un débile chrétien, incapable de porter le poids des luttes mondaines, et contraint par Dieu lui-même à abriter sa faiblesse dans la solitude (¹). »

Saint Aaron n'insista plus et laissa Malo s'établir près de lui sur son îlot, où tous deux menèrent une vie entièrement consacrée à la prière et à la contemplation, sanctifiée par tous les exercices de la charité et par les austérités les plus rigoureuses. Ils ne vivaient, nous dit-on, que de pain, de racines et d'eau pure, et encore n'en usaient-ils que modérément. Il est permis de croire pourtant qu'ils substituaient de temps à autre à leurs racines des coquillages et des petits poissons ; car leur aride rocher, battu de tous côtés par la vague, devait leur fournir cet aliment en plus grande abondance que n'importe quel légume. Leur unique récréation consistait en quelques pieux entretiens, où ils s'excitaient l'un l'autre à la perfection en célébrant à l'envi les grandeurs de Dieu.

II.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Malo goûta un bonheur parfait et put croire enfin avoir trouvé cette fameuse *île fortunée*, que Brendan et lui avaient si longtemps en vain poursuivie sur toutes les mers.

Cependant les rares chrétiens qu'enfermait Aleth ne tardèrent point à troubler cette félicité en venant conjurer Malo d'entreprendre

(1) Je me suis borné à mettre ici dans la bouche de saint Malo le récit abrégé de sa vie dans l'île de Bretagne, tel qu'on le trouve dans les Actes publiés par Surius et par D. Mabillon.

la conversion de leurs compatriotes. Malo résista d'abord. Ils renouvelèrent leurs instances et il renouvela son refus. Mais enfin, cette voix céleste, qu'il avait déjà une fois entendue sur les flots en venant de la Grande Bretagne dans la Petite, cette voix lui parla de nouveau : elle lui ordonna de se rendre aux prières des Aléthiens, et de prêcher l'Évangile à cette cité païenne, parce que c'était là le peuple dont la volonté divine lui avait destiné le gouvernement.

Cette fois, Dieu lui-même parlait, il fallut se soumettre. On était à la veille des fêtes de Pâques. Le matin de cette illustre solennité, Malo entra dans Aleth. Les chrétiens y avaient bâti un petit oratoire, qui donnait sur la principale place de la ville. Le saint ouvre cette grande journée en y célébrant la messe ; puis il sort, et sur cette place, d'une voix éclatante et assurée, il se met à annoncer la parole de Dieu.

Les passants s'émeuvent, s'approchent, s'attroupent ; autour de Malo un groupe se forme ; et le bruit de cet événement s'épand aussitôt par toute la ville.

— Qu'est-ce que cet homme qui parle au peuple sur la grande place ? et qu'est-ce que ce Dieu qu'il annonce ? Qui a vu cet homme et qui connaît sa doctrine ?

— Personne.

— Courons l'entendre (1) !

Trait curieux assurément et bien propre à confirmer la sincérité de nos vieilles légendes. Chez ces derniers sectateurs du culte druidique dont on attaque la religion, ce n'est point l'étonnement, ce n'est point l'indignation qui s'éveille d'abord, c'est la curiosité — cette insatiable curiosité, signalée six siècles auparavant par César comme un des traits dominants de la race gauloise (2). O ! que ce sont bien là vraiment les fils des Gaulois de César, auxquels il faut toujours du nouveau ! Au milieu d'eux se lève un homme nouveau, une doctrine nouvelle, et aussitôt ils y courent. En un instant

(1) « Verbum Dei annuntiare incipit (S. Maclovius) ; volat fama per urbem ; fit concursus populi *novum hominem* visuri, *nova verba* audituri. » *Vit S. Maclovii* § 10, dans Mabillon, *A. SS. O. S. B.* sæc. Ire, p. 219.

(2) Novis rebus plerumque student, etc. Cæsar, *de Bello Gall.* IV, 5.

la grande place d'Aleth se remplit d'une foule compacte, et Malo prêche l'Évangile à tout un peuple.

Mais ne nous y trompons pas, ce peuple n'a encore qu'un sentiment, la curiosité. S'il écoute, c'est que l'orateur lui semble éloquent et la doctrine ingénieuse. La foi n'entre point encore en ces âmes légères dont l'attention n'est conquise que par un attrait mondain.

Patience : au-dessus de cette foule la main de Dieu va paraître et frapper un de ces coups qui changent les cœurs.

« Pendant que Malo parle, voici que sur la place publique où » s'ouvre la chapelle passe un convoi funéraire. A cette vue l'homme » de Dieu reconnaît un moyen fourni par le ciel lui-même pour » faire triompher la foi. Il ordonne aux porteurs de s'arrêter et de » déposer le cercueil. Lui-même interrompant son discours accourt » auprès du cadavre, s'agenouille, et, au milieu de l'attente univer- » selle des assistants, adresse à Dieu une fervente prière. La prière » achevée, tous deux se relèvent ensemble, le saint de la poussière » où il s'était prosterné, le mort des abîmes du trépas. A cette vue » les infidèles se sentent frappés de terreur et d'admiration, un grand » cri s'élève : — Nous croyons en Jésus-Christ, fils de Dieu ! — Et » tous aussitôt, comme d'une seule âme, volent au sacrement de » baptême (1). »

Ainsi l'Évangile conquit la cité d'Aleth, et Malo en fut le premier évêque. Il employa tous ses soins à consolider le succès de cette grande œuvre, et à extirper les derniers restes du paganisme dans les campagnes qui touchaient sa ville épiscopale. Dans ce combat toutefois il n'eut qu'une arme, la charité ; qu'un moyen, la persuasion.

Sa charité s'exerçait surtout sur les malades (2) ; riches et pauvres, nobles et serfs avaient auprès de lui égal accès : ils venaient à lui infirmes et s'en retournaient sains, chantant les louanges de Dieu. Envers les petits et les faibles sa bonté était inépuisable ; je pourrais

(1) *Vita S. Maclov.*, § 11, ibid. Je n'ai fait que traduire cette partie de la Vie originale.

(2) « In pago urbis Alethæ, vir prenobilis.... ad filiam suam felicem invitat Maclovium, quem olim audierat *in curationum officio esse gloriosum, ac* » Sigeberti *Vita S Maclov.*, § 16 dans Surius, novembre, p. 352.

en rapporter plus d'un trait. Mais pour montrer mieux encore jusqu'où elle s'étendait, je préfère citer le passage suivant de la *Vie* originale. Je traduis littéralement :

« A l'exemple de l'apôtre saint Paul, saint Malo, quand la prédi-
» cation évangélique lui laissait quelque loisir, se livrait avec persé-
» vérance au travail manuel. Un jour donc, qu'il était allé tailler la
» vigne avec ses moines, il dépouilla son manteau pour travailler plus
» à l'aise et le jeta dans un coin (1). Sa journée finie, comme il
» allait pour le reprendre, il s'aperçut qu'un de ces petits oiseaux
» qu'on nomme roitelets était venu y déposer un œuf. Alors le saint,
» sachant bien que la Providence du Seigneur est aussi sur les
» petits oiseaux, et que nul d'entre eux ne vient sur terre sans avoir
» Dieu pour père, laissa son manteau en ce lieu jusqu'au temps où
» les petits furent éclos. — Et ce qu'il y eut d'admirable en cette
» occurrence, c'est que durant tout le temps que le manteau resta
» en ce lieu, l'eau du ciel le respecta. »

Par un retour naturel, la charité de Malo excita celle de ses ouailles. Ceux qu'il avait convertis, guéris, secourus, s'efforcèrent de reconnaître tant de bienfaits par de nombreuses donations de terres et d'argent. Le saint fit de ces biens un noble emploi. Les pauvres en reçurent une grande part. Le reste fut employé à édifier des églises et des monastères, à entretenir des prêtres et des moines. Tout cela était nécessaire pour assurer le règne de Dieu dans cette nouvelle conquête de l'Évangile.

Malo ne négligea rien d'ailleurs pour imprimer à son œuvre toute la solidité et toute la perfection dont elle était susceptible. C'était le temps où l'Irlandais Colomban, l'un des plus grands moines et des plus grands saints de la race celtique, remuait la Gaule orientale par sa parole inspirée, sa règle austère, ses créations magnifiques. Il venait de fonder, parmi les épaisses forêts des Vosges, l'illustre abbaye de Luxeuil et remplissait le monde chrétien des éclats de son génie et de sa vertu. Saint Malo n'hésita point à traverser le continent gau-

(1) « Cum, quadam die, in putanda vinea laboraret cum fratribus, depositam cappam reposuit in abdito, ut operari posset expeditius. » Sigebert, *Vit. S. Maclov.* § 1[illegible], dans Surius, *de Vitis Sanctorum*, novembre, p. 352

lois pour visiter ce grand législateur du monachisme; il ne craignit point de se rendre lui-même son disciple, afin de s'assimiler davantage l'esprit de cette forte discipline monastique. Puis, en revenant de Luxeuil il s'arrêta dans la ville de Tours, et alla pieusement recueillir sur le tombeau de saint Martin l'inspiration qui avait créé, deux siècles plus tôt, le premier monastère de toute la Gaule (1).

Ce double pèlerinage dut se faire un peu avant l'an 600. De retour dans sa ville d'Aleth, tout imbu de ces merveilleux enseignements et de ces exemples sublimes, Malo fonda à son tour auprès de son église épiscopale un grand monastère, où soixante-dix moines sous sa conduite observaient religieusement, dans toute leur rigueur, les prescriptions d'une règle monastique, qui ne pouvait être que celle de saint Colomban. Le bon Aaron étant mort sur ces entrefaites, Malo prit le gouvernement de ses disciples dont il augmenta le nombre jusqu'à former une communauté pareille à celle de l'église d'Aleth, et vivant sous la même règle (2).

Les historiens ecclésiastiques de notre province ont généralement laissé dans l'ombre les relations du premier évêque d'Aleth avec le fondateur de Luxeuil; et certes ils ont eu tort. Il y a en effet un curieux diplôme de l'empereur Louis le Débonnaire, donné en 818, par lequel ce prince, vainqueur des Bretons, ordonne aux moines de Bretagne, et plus spécialement à ceux de Landevennec, d'abandonner la règle *irlandaise* suivie par eux jusqu'alors, pour observer désormais celle de saint Benoît, « qui est praticable, digne de » louange, » déclare l'empereur, et, selon lui, adoptée par la sainte Église romaine (3).

(1) « Devotionis causa ad monasterium quod vocatur Luxovium, quod venerabilis pater Columbanus abbas, Scotorum ex partibus veniens, construxerat, devotus (S. Maclovius) pervenit. Ubi, per aliquorum spatia dierum, de divinis Scripturarum flosculis, vel ex his quæ dilectio caritatis ministrabat, se invicem ipse et Columbanus divino gustu, sacerdotali more, refecerunt. Ex quo monasterio ad basilicam sancti Martini, Turonicæ civitatis episcopi, orationis copiam lucraturus accessit. » *Vit. S. Maclov. ex Legendario Maj. Mon.*, dans D. Morice, *Preuves*, I, 132.

(2) *Vit. S. Maclov.*, § 16, dans Mabillon, *A. SS. O. S. B.* sæc. I°, p.220.

(3) V. ce diplôme dans D. Morice, *Preuves*, I, 228. Cette pièce confirme supérieurement l'opinion de M. de Montalembert, qui, dans son admirable ouvrage des *Moines d'Occident* (t. II, p 577 et ss.), rapporte avant tout le triomphe de la règle de saint Benoît sur celle de saint Colomban à la faveur accordée à la première par les Pontifes romains.

Evidemment cette règle *scotique* ou *irlandaise*, c'est celle de saint Colomban. Là dessus pas de difficulté : tout le monde l'a reconnu, — sans remarquer assez, toutefois, combien il est curieux de voir cette règle monastique conservée au fond de la Basse-Bretagne, alors que dans le reste de la Gaule elle était déjà, depuis plus d'un siècle, abandonnée en tout lieu, même à Luxeuil (1). Tant il y avait de sympathie innée, si j'ose dire, entre la rude vertu de nos moines celto-bretons et l'austère législation monacale de ce Celte irlandais ! — Mais en quel temps et par qui ce code du monachisme celtique s'était-il trouvé introduit dans notre péninsule? Personne, je crois, ne l'a su dire. Or, il me semble évident que cette importation s'est faite par le moyen de saint Malo : établie d'abord par cet apôtre, à son retour de Luxeuil, dans les monastères d'Aleth et de l'île d'Aaron, c'est de là que la règle colombanienne se répandit ensuite peu à peu dans toute la Bretagne.

III.

Au reste saint Colomban put enseigner à Malo d'autres vertus encore que celles du cloître. Ce moine fervent, cet Irlandais austère était une âme grande et fière, un cœur viril, que la bassesse et l'injustice révoltaient, qui pour défendre l'honneur, le droit ou la vérité, bravait joyeusement en face toutes les brutalités de la tyrannie. Il avait cette sainte passion du bien et de la justice, dont la puissance des méchants, si lourde soit-elle, ne peut étouffer le cri, et qui, au contraire, plus elle voit le crime puissant, flatté, encensé, plus elle brûle de l'attaquer, de le combattre et de le noyer vivant dans son infamie. Colomban souffla cette flamme dans le cœur de

(1) V. Montalembert, *Moines d'Occident*, II, p 573 et ss.

Malo; et quand celui-ci à son tour vit se lever devant lui le spectre odieux et sanglant de la tyrannie, il appela Dieu à son aide et fit son devoir.

Jusqu'alors la Providence avait constamment favorisé les entreprises de Malo. S'il s'était vu exposé à de rudes fatigues, du moins un complet triomphe, non son triomphe personnel mais celui de la vérité divine et de la justice évangélique, l'avait amplement payé de tous ses efforts. Mais maintenant tout va changer. Dieu, pour éprouver son serviteur, va déchaîner contre lui et son œuvre une longue suite d'orages.

Lorsque Malo convertit la cité d'Aleth, la Domnonée, dont cette ville faisait partie, avait pour roi Judhaël, prince chasseur, pacifique et bon chrétien. Sa piété forte et sincère, mais exempte de fanatisme, ne s'emporta point jusqu'à tenter d'imposer par la violence la foi de l'Évangile aux Aléthiens. Mais quand Malo en fut venu à bout avec les seules armes de la persuasion, Judhaël en ressentit une joie immense et approuva de tout cœur le choix que ces nouveaux convertis venaient de faire de leur apôtre pour leur évêque et pasteur.

Le roi Judhaël mourut vers 605-610, laissant une nombreuse postérité, entre autres seize fils, dont l'aîné, Judicaël, devait succéder à son père sur le trône de Domnonée. Il en prit effectivement possession, non pour longtemps.

Les comtes ou petits rois bretons, qui se partageaient alors la domination de notre péninsule, étaient, à ce qu'il paraît, dans l'usage d'élire pour chacun de leurs fils, parmi les seigneurs de leur royaume ou les officiers de leur cour, une sorte de *patron* ou père nourricier (*nutritor, nutritius,* dans les documents latins), nous dirions aujourd'hui un gouverneur, dont la charge consistait à veiller sur l'adolescence du jeune prince et à faire son éducation militaire. Hailoch ou Haëloch, l'un des fils puînés de Judhaël, avait pour *nutritius* un certain Rethwal, qualifié d'hérétique dans une des Vies anciennes de saint Malo, et en tout cas fort mauvais chrétien. Espérant sans doute régner sous le nom de son pupille, ce Rethwal résolut de le porter au trône, et, en homme d'exécution,

adopta sans hésiter le parti le plus expéditif pour assurer complétement le succès de son entreprise : c'était de tuer jusqu'au dernier les frères d'Hailoch; on sait qu'il y en avait quinze.

Judicaël, surpris par ce complot, n'eut que le temps de se jeter dans le monastère de Saint-Jean de Gaël (aujourd'hui Saint-Méen) et de s'y faire moine pour échapper à la mort. Sept autres fils de Judhaël parvinrent aussi à se sauver de différentes façons. Sept, enfin, tombés entre les mains de Rethwal, furent livrés par lui aux assassins.

Toutefois, l'un des sept derniers, un tout jeune enfant, au moment où le poignard se levait sur lui, vit entrer son *nutritius,* qui l'enleva aux égorgeurs et courut tout d'une traite le cacher dans le monastère de Malo. Rien n'était plus révéré, alors, et plus inviolable que l'asile des monastères et des églises, d'où la loi ecclésiastique interdisait d'arracher, non-seulement les innocents persécutés, mais même les plus grands coupables. Le pauvre petit prince pouvait donc se croire là en sûreté. Mais dès que Rethwal sait sa fuite, il se lance à sa poursuite en furieux, pénètre dans le monastère à la faveur de la nuit, saisit sa victime et repart. Tout cela se fait le plus possible à petit bruit, si bien qu'un peu de temps s'écoule avant que Malo en soit informé. A peine l'a-t-il appris il vole sur les traces du monstre, le rejoint, se traîne à ses pieds, le suit en le suppliant, avec des gémissements et des larmes, d'épargner le doux enfant innocent. Rethwal, pour réponse, ordonne de l'égorger de suite, et quelques pas plus loin, au milieu de la route, les pieds de l'évêque viennent heurter contre le cadavre tout chaud du pauvre jeune prince.

Malgré la puissance du meurtrier, Malo fit éclater sans mesure son indignation et sa douleur; il rendit à la victime les plus grands honneurs funèbres, et pria Dieu de faire justice. Trois jours après il était exaucé : Dieu avait frappé Rethwall d'une mort terrible (1).

Mais déjà le règne d'Hailoch était assuré : et malheureusement ce

(1) *Vit. S. Maclov.*, dans D. Morice, *Pr.* I, 193. Cette tragédie dut avoir lieu peu de temps après la mort du roi Judhaël, probablement vers l'an 608.

jeune prince n'avait que trop bien profité des enseignements de son tuteur. Ainsi, par exemple, on le vit — afin d'assouvir sa cruauté sur un malheureux qui s'était réfugié auprès de saint Méen, dans le monastère de Saint-Jean de Gaël, — briser avec rage la porte de cette abbaye, forcer l'entrée du cloître, violer le sanctuaire et arracher sa victime du milieu des moines. Un effroyable accident, qui le mit à deux doigts de la mort, châtia ce sacrilége, mais ne put réussir à ramener au bien ce cœur égaré.

Saint Malo eut à souffrir de lui plus d'une injure, car il ne pouvait lui pardonner d'avoir seul, pour ainsi dire, au milieu de la terreur universelle, protesté courageusement contre les odieux massacres auxquels il devait le trône. On dit aussi qu'il était jaloux des grands biens confiés à saint Malo par la piété des fidèles et cherchait de toute manière à faire expier à l'évêque la possession de ces richesses, dont celui-ci n'usait pourtant que pour le bien des pauvres et pour le service de Dieu. Quoi qu'il en soit, un beau jour, Hailoch chevauchant aperçut un monastère et une église que Malo venait de construire dans un petit domaine qui lui avait été donné récemment. A cette vue, le prince s'emporte, et bientôt de la colère montant jusqu'à la fureur, il ordonne aux gens de sa suite de jeter bas immédiatement église et monastère.

C'était en un lieu appelé *Raux,* suivant l'une des anciennes Vies du saint, et que l'on croit être maintenant *Rox sur Couësnon*, car le nom est le même. Malo se trouvait d'aventure dans un autre monastère, à petite distance de Raux, où il apprit assez tôt le projet d'Hailoch pour arriver auprès de lui avant que l'exécution en fût commencée. L'évêque avait avec lui une troupe de moines ; tous se jettent aux pieds du prince, et tout en lui remontrant l'injustice de son dessein, ils le supplient humblement d'épargner le bien de Dieu. Le brutal, impassible, enjoint à ses satellites d'exécuter ses ordres sous ses yeux. Ils obéissent, et bientôt l'église et le monastère ne sont que ruines. Cependant ce triste spectacle n'a éloigné ni l'évêque ni ses moines ; ils restent pour être témoins de cette exécution stupide et pour protester par leur présence. Ils ont cessé, il est vrai, leurs vaines prières à Hailoch : prosternés dans la pous-

sière, ils lèvent leurs bras vers Celui que le bon droit opprimé n'invoque jamais en vain. Tant que dure l'œuvre de destruction, ils continuent leur prière en face du prince irrité, qui les menace et les insulte, et qui raille insolemment cette protestation suprême de la faiblesse désarmée contre la tyrannie puissante.

Enfin quand tout est détruit, quand le dernier pan de muraille est couché à terre, Malo et ses moines se lèvent et retournent à leur couvent. Mais à peine sont-ils partis que la vue d'Hailoch se trouble; un épais bandeau couvre ses yeux; il est frappé de cécité. En vain, pendant plusieurs jours, il s'agite et se débat contre la plaie qui l'accable; en vain il invoque le secours de tous les remèdes humains : la nuit où il est plongé s'obscurcit sans cesse. Enfin, à travers cette nuit du corps, un rayon de la grâce pénètre et éclaire son âme. Il se repent, il s'humilie, il se fait conduire aux pieds de l'évêque pour implorer son pardon. — Malo le reçoit avec bonté, prend en pitié sa misère; et, s'étant fait apporter de l'eau et de l'huile, il les bénit, il en lave les yeux du prince qui recouvre aussitôt la vue (1).

Cette fois, la conversion d'Hailoch fut sincère et durable. Jusqu'à sa mort, arrivée vers 620-625, il ne cessa de vivre en bon chrétien, de protéger l'Église, et d'avoir pour saint Malo la respectueuse tendresse d'un fils pour son père. Il y a tout lieu de croire aussi que l'influence de Malo sur l'esprit d'Hailoch amena ce prince à réparer l'injustice qui l'avait conduit au trône et à remettre la couronne domnonéenne au front de son possesseur légitime, Judicaël. Mais celui-ci, qui était aussi un saint, laissa Hailoch jouir jusqu'à sa mort du pays d'Aleth à titre d'apanage.

(1) Vers l'an 615. Ce fait se trouve raconté dans les trois *Vies* du Saint.

A. DE LA BORDERIE,
Ancien Secrétaire de l'*Association Bretonne*.

(La fin au prochain numéro).

VARIÉTÉS HISTORIQUES.

PROTESTATION D'UNE PAROISSE BRETONNE

CONTRE LA VIOLATION

DES LIBERTÉS DE LA BRETAGNE

PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1).

Le dix-sept décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf, en la sacristie de l'église paroissiale de Bannalec, en vertu d'avertissement prônal fait dimanche dernier, se sont présentés Yves Le Naour de Kermingan, Trébalay, Henri Fiche de Kergrouyen, Corentin Gestalen de Kercoat, Yves Mahé de Kercaudan, Guillaume Le Fournier du Bugnet, Yves Le Roi de Troganval, autre Yves Le Naour de Lanhernan, Louis Le Guellec de Rumain, Jean Le Coat de Kerlagadic, Mathurin Le Guiffant du Corbé, Alain Le Naour de Kericquet, et Jean Huon de Kermaout tous délibérants. Messire François-Hyacinthe,

(1) Nous devons encore à M. Le Men, archiviste du département du Finistère, la communication de ce curieux document, dont l'original existe dans le dépôt confié à ses soins intelligents. — Le bourg de Bannalec, situé sur la route de Quimper à Quimperlé, est aujourd'hui le chef-lieu d'un canton de ce dernier arrondissement (département du Finistère) et d'une commune dont la population atteint cinq mille âmes (*Note de la Direction*).

chef de nom et d'armes, marquis de Tinténiac, baron de Quimerc'h, seigneur de Livinot et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, noble maître Guillaume Guyho, avocat au parlement, et procureur fiscal de la jurisdiction de la baronnie de Quimerc'h et annexes, Me Yves Trenou, notaire et greffier de la dite jurisdiction, et Me Jean-René Le Grain, notaire et procureur en la même jurisdiction. Lesquels délibérants, assistés des notables de la paroisse, ont déclaré que, quelque respect qu'ils aient pour les décrets des États-Généraux, ne pouvoir ni devoir enregistrer ceux que Monseigneur l'Intendant vient de leur adresser, non plus qu'aucuns de ceux de cette auguste assemblée, par plusieurs raisons également irrésistibles.

La première, parce que la province de Bretagne est absolument indépendante de la France; qu'elle n'appartient qu'au Roi; qu'elle est, ainsi que le Béarn, son propre patrimoine, auquel la nation ne peut toucher, sans violer les droits les plus sacrés de propriété, puisque ce fut à François Ier uniquement qu'elle se donna et que ce fut avec lui seul qu'elle régla les conditions du traité d'Union, sans le concours ni la participation de la France.

La seconde, parce que, suivant les conditions de ce traité, conditions sacrées et inviolables, puisqu'elles ont été approuvées et confirmées par tous les Rois successeurs de François Ier, même par Louis XVI, notre auguste monarque aujourd'hui régnant, elle a son régime particulier, par lequel elle est gouvernée.

La troisième, parce que, suivant ce régime, elle a elle-même des États-Généraux qui s'assemblent tous les deux ans, que ces États ont le droit de faire telles nouvelles loix qu'ils jugent avantageuses, d'abolir celles qu'ils croyent inutiles ou abusives, de réformer les abus qui se glissent dans l'administration, d'accepter ou de réformer les loix qu'il plaît au Roi de faire dans la province, si elles attaquent ses priviléges, quelles (1) n'ont aucune force et ne peuvent être mises à exécution qu'après qu'elles ont été reçues par l'assemblée nationalle et qu'elles y ont été enregistrées; que le souverain

(1) Lesquelles.

ne peut même établir aucun impôt que du consentement de la nation; qu'après qu'elle l'a consenti, elle a le droit d'en faire la répartition entre les contribuables, sans le concours ni la participation du Roi; qu'enfin la province n'a jamais reconnu de loix que celles qui ont été faites par ses États-Généraux ou qui y ont été enregistrées, et qu'ainsi, s'il y avait des abus à réformer, des loix à faire, et même si l'on veut une régénération entière, c'était dans l'assemblée de la province que tout cela devait se faire et non dans l'assemblée de la France, à qui nous ne devons aucun compte de notre administration, mais uniquement au Roi.

La quatrième, parce que les charges données à nos députés aux États-Généraux, portent un commandement exprès de s'opposer formellement à ce qu'il y soit porté aucune atteinte aux droits et priviléges de la province; que ce commandement a été fait par l'assemblée par députés et qu'ainsi il n'a pas pu être révoqué que par la province assemblée de la même manière, ce qui n'a point été fait, pourquoi il n'y a pas lieu d'imaginer que nos députés aient concouru à aucuns des décrets de l'assemblée de France, puisqu'elle n'a pas le droit d'en faire qui intéressent la Bretagne, qui a son gouvernement particulier insusceptible d'atteinte.

D'ailleurs l'obligation imposée à nos députés de s'opposer à ce que les États-Généraux préjudiciassent aux droits et priviléges de la province bornait leur mission à concourir seulement au règlement des finances, à l'établissement des nouveaux impôts, s'il était nécessaire d'en créer, et à se charger de la portion qui reviendrait à la province, pour la répartition être faite dans son assemblée nationale.

Par toutes ces raisons, le général de cette dite paroisse se croit d'autant mieux fondé à refuser d'enregistrer aucuns des décrets faits aux États-Généraux, qu'en le faisant, ce serait donner à la France des droits sur la province et renoncer aux priviléges les plus sacrés, les plus inviolables, les plus précieux et les plus beaux que puisse avoir une province, ce qui le rendrait à jamais coupable aux yeux de la paroisse et même de toute la nation.

En conséquence, a le dit général arrêté qu'il sera envoyé une

copie de la présente délibération à nos députés aux États-Généraux, pour leur faire connaître les motifs de son refus d'enregistrement.

Fait et arrêté en la sacristie de la dite paroisse, sous mon seing, ceux de M. le marquis de Tinténiac, les dits sieurs Guyho, Évenou et Le Grain, Fiche et Le Guellec, qui ont aussi signé avec les autres habitants, ci-présents, les dits jours et ans. *Ainsi signé au registre:* Fiche, Le Guellec, Le Grain, Tinténiac, Carduner, Faveret, Le Guillou, Évenou, Guyho et Le Guillou, commis.

Et en marge de l'intitulé de la dite délibération, sont écrits ces mots : *Protestation contre les décrets des États-Généraux.*

R.-F. LE MEN.

Archives du Finistère. — 30 juillet 1860.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. Nos souhaits de bonne année. — Une opinion peu flatteuse et peu flattée sur 1860. — A l'épicier les brochures ! — *Le Volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin*, par M. l'abbé Alard. — L'abbé Jean-Marie de La Mennais. — Une lettre inédite de Félicité. — II. Les petits papiers de mon ami. — Du français de MM. Sainte-Beuve, Barbey-d'Aurevilly, Thiers et Lestoile-Houssaye. — Bévues parisiennes. — La *fournée* des dix et les *cinquante* de l'Académie Française.

I.

Mes très-spirituels confrères de la grande presse parisienne n'ont point manqué, en gens bien élevés qu'ils sont, d'offrir, aux environs du premier janvier, leurs souhaits de bonne année à leurs chers et *amés* lecteurs. Moi qui tiens à être, sinon aussi spirituel — on ne peut donner que ce qu'on a — du moins aussi poli que ces messieurs, je veux aussi commencer par là ma première chronique de la cinquième année de la *Revue*. — Je vous souhaite donc de toute mon âme, ami lecteur, une nouvelle année telle que vous la désirez, et je suis bien sûr que, si elle réalise votre idéal, 1861 ne ressemblera pas plus à la défunte qu'un blanc ne ressemble à un nègre, et une noce à un enterrement.

Pour ma part, à aucune époque de ma vie je n'avais si ardemment soupiré après la Saint-Sylvestre. Il me semblait — me trompais-je beaucoup? — que 1860 n'aurait jamais grand'chose de bon à nous apporter; qu'en naissant il avait été marqué au front d'un signe fatal, et que toutes les mauvaises fées de France, de Navarre.... et d'ailleurs s'étaient plu à le doter des penchants les plus pervers, sans qu'une seule fée bienfaisante eût caché dans son berceau le plus petit don capable de contrebalancer un peu les pernicieuses influences. Aussi me tardait-il de le voir disparaître de la scène. — Le voilà tombé dans l'abîme; qu'il y reste à jamais englouti ! S'il a emporté quelque chose — et par malheur il n'est pas parti les mains nettes — ce n'est assurément point nos regrets. — « 1860 va mourir dans quelques heures, m'écrivait-on; que Dieu lui pardonne ! » — Dieu, c'est possible, mais l'Histoire, jamais ! ou elle ne serait plus l'impartiale Histoire. Je me sens, pour mon compte, si peu de disposition

compatissante à son endroit, que je me retiens pour ne pas montrer par le menu que rien n'a été plus triste, plus lâche, plus traître, plus *annexant*, plus *incamérant*, plus *brochurier*, plus démoralisant, en un mot, que feu l'an de grâce 1860.

Quant aux brochures et aux *brochuriers* — le mot vaut la chose — je *nous* souhaite d'en être, si possible, avant peu débarrassés. Il s'en va temps que les About, les Cayla et tous autres écrivains de la même farine rentrent dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Délivrez-nous, Seigneur, des *brochuriers* et de leurs produits! Puissions-nous entendre bientôt l'épicier s'écrier — avec joie, s'il est bon catholique :

En cornets de papier j'ai toutes leurs brochures!

Cependant, laissez-moi vous en recommander une petite, — mais une bonne, une excellente, celle-là, — que vous lirez avec charme, avec fruit; je dis plus : avec admiration et émotion. Quel touchant récit, en effet, que celui que M. l'abbé Alard, chanoine de la cathédrale de Nantes, nous offre sous ce titre : *Le Volontaire Joseph-Louis Guérin, du corps des zouaves pontificaux franco-belges, né à Sainte-Pazanne, le 5 avril 1838, mort à Osimo, le 30 octobre 1860* (1)! M. Alard suit pas à pas son aimable héros, jeune clerc minoré du Grand-Séminaire de Nantes, durant les trois derniers mois qui ont si noblement et si chrétiennement couronné sa vie. Je vous analyserais ce petit livre, si je n'étais certain que vous tiendrez à le posséder, à le lire vous-même et à le faire lire autour de vous. On m'assure que le produit de la vente de cette notice est destiné à payer les frais de retour à Nantes du corps de la pieuse victime, et je ne doute pas que ces frais soient promptement couverts.

Ce n'est pas en trois mois qu'il a conquis la palme du combat de la vie, ce saint ami de l'enfance dont la mort plongeait naguère toute la Bretagne dans le deuil, ce bon et doux abbé Jean-Marie-Robert de La Mennais. Ancien vicaire-général de Saint-Brieuc, de Rennes, de New-York, de Rouen, de la Grande-Aumônerie de France; chanoine honoraire de Saint-Denis, de Rennes, de Séez et de Saint-Brieuc; chevalier de la Légion-d'Honneur; fondateur et supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et des Dames de la Providence à Saint-Brieuc, il était né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 8 septembre 1780, et il s'est endormi dans le Seigneur, le 27 décembre 1860. Quelle longue et admirable carrière! Je me persuade que si Dieu a tant tardé à l'appeler à lui, c'est qu'il voulait lui laisser accomplir le bien de deux vies de chrétiens, — le bien qu'il devait faire, lui, et le bien auquel s'était dérobé le malheureux et illustre égaré qui fut son frère.

(1) Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros. — Prix : 50 centimes.

Je relisais, à ce propos, l'autre soir, quelque lettres inédites des deux La Mennais, qu'un ami m'a récemment communiquées. Je ne crois pas être indiscret en détachant une page de cette correspondance et en vous faisant participer aux impressions, pénibles et salutaires à la fois, que cette lecture ne peut manquer de faire naître.

» J. M. J.

» 17 février 1809.

» Excellent ami, que j'attends avec impatience le moment où je pourrai vous exprimer de vive voix ma tendre reconnaissance de cette amitié si bonne, si douce, si aimable que vous daignez me témoigner, à moi qui la mérite si peu. Vous êtes comme notre bon Maître qui allait cherchant partout les pauvres et les pécheurs, pour les encourager, les relever, les consoler. Et qui jamais eut plus besoin que moi de ces secours et de ces consolations? C'en est une bien grande pour mon cœur que de tenir une petite place dans le vôtre; conservez-la lui, je vous en conjure, tout indigne qu'il est de l'occuper, et surtout, cher ami, priez pour moi, demandez pour moi à Notre Seigneur les grâces dont j'ai tant de besoin; demandez-lui qu'il daigne guérir ma faiblesse, ma froideur, mon aridité, ma langueur. Hélas! c'est la misère toute vive que votre pauvre ami! Quand je réfléchis sur ma vie passée, sur cette vie toute de crimes, que les austérités les plus rigoureuses, la pénitence la plus sévère et la plus longue, ne seraient pas suffisantes pour expier, et qu'après cela, je viens à considérer mon état présent, cette tiédeur, cette mollesse, ce poids des sens qui me lasse et qui m'abat, cet amour-propre qui ne se sacrifie jamais qu'à demi et qui renaît sous le couteau même, j'entre dans une frayeur qui n'a que trop de fondement, et je me demande si c'est donc à un malheureux tel que moi de pénétrer dans le sanctuaire, et si je ne devrais pas bien plutôt me tenir prosterné au bas du temple, comme ce pécheur de l'ancienne loi, moins pécheur que moi? Une chose toutefois me rassure un peu, j'obéis à des conseils que je dois respecter [1] et ce m'est une raison d'espérer de la miséricorde du bon Dieu les secours qui me sont nécessaires, et sur lesquels je compterai bien plus encore, si vous daignez les lui demander pour moi. Mon frère et M. Hay vous écrivent aussi ce jour; vous savez comme ils vous aiment, c'est-à-dire vous savez comme ils vous connaissent. Que le Seigneur, mon ami, nous unisse à jamais dans son saint amour et dans celui de sa sainte Mère!

» *Totus tuus in Xto*,

» F. MENNAIS.

» Ce pauvre Féli [2] vous ouvre son cœur; si je pouvais vous ouvrir le mien, vous le verriez tout rayonnant de joie. *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

» JEAN M. »

II.

L'autre soir donc, après avoir lu la notice consacrée par M. l'abbé Alard à Joseph Guérin, et après avoir relu quelques-unes des lettres

(1) Son frère Jean venait de le regagner à Dieu.

(2) Nom que l'on donnait dans l'intimité à l'abbé Félicité de La Mennais.

inédites de Félicité de La Mennais, je comparais en moi-même ces deux destinées si différentes, l'une si obscure, l'autre si bruyante, et je me disais : Combien le Génie et la Gloire sont peu de chose auprès du Dévouement et de la Foi ! Qui n'aimerait mieux avoir été Guérin, le martyr ignoré de Castelfidardo, que d'avoir été La Mennais, le célèbre auteur des *Paroles d'un Croyant!*

J'allais me perdant de plus en plus dans mes réflexions, lorsque j'en fus tiré par l'arrivée d'un de mes amis, grand lecteur de journaux, et grand amateur de citations, lequel va chaque matin à la chasse des bévues qui s'échappent, comme une volée d'oiseaux de marais, des feuilles humides de la presse parisienne, et qui revient chaque soir le carnier plein.

— Je vous apporte vos étrennes, me dit-il en s'asseyant, et il tira de sa poche de petits morceaux de papier sur lesquels était inscrit le butin de la journée. Si vous le voulez bien, poursuivit-il avec une satisfaction qu'il avait peine à dissimuler, nous allons, commencer par le *Moniteur : ab Jove principium*. Voici quelques phrases extraites d'un article de M. Sainte-Beuve (du 31 décembre 1860) : « M. de Tocqueville et ses amis » étaient nés *tout portés...* » — « Sa thèse *est* sur les effets et les dangers » de l'égalité. » — « Il est *l'un des* hommes qui *s'est* le plus adressé de » *questions*, qui *s'est* le plus *mis à la question* lui-même... » Comment trouvez-vous ce français d'académicien?

— Je le trouve digne de M. Dupin l'aîné.

— J'ai du reste mieux que cela, ajouta mon ami, et il me lut cette autre phrase du même M. Sainte-Beuve : « *Saint François de Sales tient à Bernardin de Saint-Pierre par son coloris fondant, par le parler mélodieux, par son âme veloutée et savoureuse.* » Voilà une phrase qui fait venir l'eau à la bouche. Je ne sais cependant si je ne lui préférerais pas celle-ci que j'emprunte encore au même écrivain : « *C'était une fin d'hiver fructueux et mûrissant;* » et cette autre : « *Il y a des ricochets qui sont une marche générale de la littérature;* » et celle-ci encore : « *Il s'alla cacher dans un rejaillissement de piété...* »... Et mon impitoyable ami, toujours armé de ses petits papiers, me lança à la tête plus de vingt phrases de M. Sainte-Beuve, desquelles je n'ai retenu que ces expressions : *période finissante, machine vieillissante, paix recommençante, piété mûrissante, cœurs circoncis,* etc. Je demandai grâce.

— Je vois que vous en avez assez de M. Sainte-Beuve, me dit mon ami, eh bien! passons à M. Barbey d'Aurevilly, critique *littéraire* du *Pays, Journal de l'Empire*. Écoutez quelques-unes des dernières phrases tombées de sa plume *mûrissante :* « M. Aubryet est de la race des éclatants mêlés » de suave. C'est un Rivarol soleillant qui sait s'éteindre à temps dans » Henri Heine, clair de lune, et qui a appris le latin des Latins dans Sha- » kespeare. C'est un homme ondé de gaîté et de mélancolie. » — Et plus

loin : « C'est une Mme de Staël changée en Roméo littéraire, qui serait » très-bien montée au balcon de l'autre, et que l'autre Mme de Staël, la » non-transformée, aurait préférée pour la vitalité, la verve et toutes les » diableries de l'expression, à ce sceptique blond de Benjamin, ce nom » fade et faux qui sent le benjoin, tandis qu'il y a comme un coup de » cymbale dans le nom tintant et frémissant de Xavier qui sonne pour » M. Aubryet comme un écho de son esprit (1). » Il me semble qu'à la lecture de chacune de ces étourdissantes périodes, l'abonné du *Pays, Journal de l'Empire,* doit être émerveillé,

Comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé.

Après avoir cherché un instant dans ses petits papiers, où je dois dire qu'il n'y avait aucun ordre, mon ami me demanda si j'avais du courage.

— Assurément.

— Dans ce cas, nous allons entreprendre ensemble la lecture d'une page de M. Thiers. Je viens de la trouver dans le XVIIIe volume (ce ne sera pas le dernier) de cette *Histoire du Consulat et de l'Empire,* où abondent les détails superflus et où manque le nécessaire. « Tandis que M. le comte » d'Artois, profitant de ses avantages personnels, *avait* jadis cherché et » trouvé les plaisirs du monde, *avait* mené ainsi une vie frivole à la cour » de Marie-Antoinette, puis l'heure du malheur arrivant *s'était* repenti, » *était* devenu dévot, et de son ancienne manière d'*être* n'*avait* conservé » que la bonté, Louis XVIII, au contraire, privé des avantages physiques de » son frère, *avait* cherché des dédommagements dans l'étude, s'y *était* » appliqué, *avait* tâché de devenir un esprit sérieux, n'*était* devenu qu'un » esprit orné, *avait* fréquenté les littérateurs de son temps, ceux de second » ordre bien entendu, car ceux de premier ordre, tels que Montesquieu, » Voltaire, Rousseau, auraient été trop compromettants pour un prince » du sang, *avait* donné dans la philosophie, même dans la Révolution, » puis les mécomptes venus, sans se repentir comme M. le comte d'Artois, » *avait* en philosophie conservé des opinions peu religieuses, en politique » des opinions sages, et quand son frère se jetait dans les exagérations et » les intrigues de l'émigration, *avait* évité les premières par modération » naturelle, les secondes..... » — La phrase n'est pas finie; elle continue encore ainsi pendant quelque temps; mais, si vous le permettez, je m'arrêterai ici, d'abord pour prendre haleine, ensuite pour remarquer avec vous que M. Thiers adresse ici à Louis XVIII un reproche assurément bien peu fondé. Il le blâme de n'avoir vécu qu'avec des littérateurs de second ordre et de n'avoir pas voulu fréquenter Montesquieu, de peur de se compromettre. Ne serait-ce pas pour un autre motif que le futur auteur de la

(1) J'emprunte cette citation à un récent et curieux article publié, dans la *Gazette du Midi*, par M. Gaston de Flotte, le savant et spirituel auteur des *Bévues parisiennes*.

Charte n'a pas *fréquenté* l'auteur de l'*Esprit des Lois?* Ne serait-ce pas tout simplement parce que Montesquieu est mort le 10 février 1755, et que Louis XVIII est né le 17 novembre de la même année?

— Plût au ciel, murmurai-je, que l'historien du Consulat et de l'Empire n'eût pas de fautes plus lourdes sur la conscience!

— La bévue de M. Thiers, poursuivit mon ami, qui n'avait point entendu mon exclamation, me rappelle celle qu'a commise dernièrement M. Jules Janin ; « En vain tout parlait à la reine Élisabeth de sa jeunesse et de sa » beauté; en vain on l'entourait de fêtes et de plaisirs; en vain *Milton* la » chantait comme l'avait chantée autrefois le jeune Spencer.... Quelle » agonie et quelle tristesse! » — Élisabeth mourut en 1603, Milton naquit en 1608. Est-il donc si étonnant que ses chants n'aient pu consoler la fille de Henri VIII? Si de pareilles erreurs se glissent dans le savant *Journal des Débats,* combien n'en doit-on pas trouver dans l'*Opinion nationale,* dans la *Presse!* Lisez-vous la *Presse?* — Sans me laisser le temps de répondre à sa question, mon ami tira de sa poche un numéro de ce journal et me mit sous les yeux un feuilleton signé : *Pierre de Lestoile.*

— Croiriez-vous, me dit-il, que ce M. de Lestoile annonce modestement qu'il va continuer le *Courrier de Paris* de feue Mme Émile de Girardin? Hélas! Mme de Girardin est morte, et ce n'est pas ce prétentieux imitateur qui la fera revivre. Jugez-en par ces quelques citations : « Un » ami m'écrit des Ardennes qu'il chasse aux loups, depuis que deux beaux » yeux l'ont chassé de Paris... — Paris est en tout la synthèse du monde » connu... — Quand je suis moi-même en scène, je demeure en même » temps spectateur de mes aventures et ma sagesse juge ma folie... — » Dans toutes les histoires où l'on est trois, si l'amour pose la première » pierre du château en Espagne, c'est la haine qui en sculpte le fron- » ton !!! ». Ce style amphigourique dénonce l'auteur, qui doit être M. Arsène Houssaye, l'un des nouveaux acquéreurs de la *Presse.* Il a sans doute acheté en entrant le droit d'y écrire, et j'estime qu'on ne saurait le lui faire payer trop cher.

— J'admettrais volontiers, dis-je timidement, que les phrases que vous venez de citer sont de M. Arsène Houssaye, et que c'est lui qui, sous le pseudonyme de Lestoile...

— J'ai d'autres preuves. L'auteur du *Roi Voltaire,* l'ex-directeur du Théâtre-Français, a l'honneur d'être admis aux réunions de Mme la princesse Mathilde. Or, voici en quels termes M. de Lestoile parle de ces réunions : « Le dernier jour de l'année, à minuit, on prenait du café » glacé sous la présidence de Mme la princesse Mathilde, en son hôtel de » la rue de Courcelles. On remarquait parmi les convives de ce *festin idéal* » M. Poniatowski, M. Augier, M. Giraud, M. Muller, M. Gautier, M. Mar- » chand... » — Mon ami interrompit ici sa lecture : Ne trouvez-vous pas, me dit-il, que les noms de ces convives n'ont rien d'idéal? Et il poursuivit :

« Jamais la très-gracieuse princesse n'avait été plus gaie et plus vaillante à » sa causerie du lundi... Elle dessine, pastellise, et peint avec l'amour de la » ligne et la hardiesse du coloris. Son maître, Eugène Giraud, la menace » maintenant d'aller lui-même à son école. Le prince Napoléon et la prin- » cesse Mathilde sont merveilleusement doués du sentiment de l'art, mais » avec cette dissemblance que la princesse aime l'art nouveau avec ses » pâleurs, ses inquiétudes, ses aspirations, tandis que le prince, qui » porte en lui-même le caractère si fièrement exprimé par ses traits, n'aime » que l'art antique. Sa maison pompéïenne n'est-elle pas toute une pro- » fession de foi? » — A peine sorti de la maison pompéïenne, notre chroniqueur va au bois de Boulogne, et il y rencontre tout Paris, c'est-à-dire « le comte et la comtesse de Morny, la comtesse Walewska et le comte » Walewski, le comte de Persigny, le prince Napoléon dans un char pom- » péïen. »

— Je vois avec plaisir, remarquai-je, que M. Arsène Houssaye (car, décidément, c'est bien lui) est plein de révérence pour les puissances établies.

— Je ne vous surprendrai sans doute point, reprit mon ami, en ajoutant qu'il est sans pitié pour tous les écrivains mal pensants qui, au lieu d'écrire dans la *Revue Européenne* et la *Revue Contemporaine,* écrivent dans la *Revue des Deux-Mondes* ou le *Correspondant*. C'est ainsi qu'il se refuse à voir dans M. de Carné un historien, et un critique dans M. de Pontmartin. Il ne peut pardonner à l'auteur des *Causeries du Samedi* d'avoir dit du mal de Voltaire, et surtout du *Roi Voltaire,* par M. Arsène Houssaye. Vous rappelez-vous le charmant article que M. de Pontmartin a consacré à ce pauvre livre? Je me souviens encore, ou peu s'en faut, des dernières lignes : « .... Tous vos éloges de Voltaire ne prouveront rien, sinon qu'il » ne suffit pas d'être son panégyriste pour être son successeur. ..... » M. Arsène Houssaye a voulu nous donner un *Roi Voltaire,* et il ne s'est » pas aperçu qu'il lui fabriquait un sceptre de carton peint et une couronne » de papier doré. Au fait, ceci pourrait résumer toute ma critique. Voltaire » fut un grand roi sans doute, mais il fut aussi un grand comédien : un » roi de comédie raconté par un directeur de théâtre, voilà le livre de » M. Arsène Houssaye. » — Comprenez-vous maintenant pourquoi M. de Lestoile trouve que M. de Pontmartin n'est pas un critique?

— A merveille. Malheureusement pour le chroniqueur de la *Presse*, le public n'est point de son avis. L'auteur du *Roi Voltaire* ne parviendra jamais à s'élever au rang des écrivains sérieux, lors même qu'il réussirait à se faire comprendre dans la *fournée* de dix membres qui va être appelée, paraît-il, à renouveler le mauvais esprit de l'Académie Française. Vous savez quels sont les dix écrivains dont les noms sont mis en avant à cette occasion? Ce sont, sauf erreur, MM. Belmontet, Granier (de Cassagnac), Arthur de la Guéronnière, Troplong, About, Grandguillot, Camille Doucet,

Barthélémy ou Méry, Barbey d'Aurevilly et Arsène Houssaye. J'aime à me représenter une séance solennelle dans laquelle l'un de ces nouveaux membres, M. Barbey d'Aurevilly, par exemple, répondant à M. Houssaye et lui disant ses vérités, comme on se les dit quelquefois à l'Académie, lui tiendrait à peu près ce langage : « Vous êtes, Monsieur, de la race des » éclatants mêlés de terne. Vous êtes un Lestoile soleillant qui savez vous » éteindre à temps dans Eugène Guinot, clair de lune, et qui avez appris » le français des Français dans Camille Doucet. Vous êtes un homme ondé » de bel esprit et de fadeur. » — Une belle harangue, écrite tout entière de ce style, aurait bien son charme, avouez-le ?

— Je ne le conteste pas, répondit mon ami. Je dois dire cependant que des discours tels que ceux du R. P. Lacordaire et de M. Guizot me font attendre avec patience le jour, encore éloigné, je l'espère, où M. Barbey d'Aurevilly haranguera M. Arsène Houssaye devenu *l'un des cinquante*.

Il se leva et remettant ses petits papiers dans sa poche : A notre prochaine réunion, me dit-il, nous passerons en revue quelques-unes des plus grossières erreurs de la *Patrie*, du *Constitutionnel* et du *Siècle*, ce journal qui se vante de son million de lecteurs et qui oublie de se vanter de son million de bévues. Au revoir.

— A bientôt.

LOUIS DE KERJEAN.

LISTE DES VOLONTAIRES PONTIFICAUX. — *Errata*.

Page 494, ligne 32, au lieu de : *de Saint-Gilles, Gaston Kersaintgily (Breton. Côtes-du-Nord)*, lisez : *de Saint-Gilles, Gaston (Breton. Fougères, Ille-et-Vilaine)*. — Page 494, ligne 2, au lieu de : *de Villiers de l'Isle Adam, Auguste (Breton. Saint-Brieuc)*, lisez : *de Villiers de l'Isle Adam, Georges*.

— Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, qui était à Rome depuis quelque temps, vient d'être nommé Comte romain et évêque assistant au trône pontifical. — Le lundi, 14 janvier, Mgr l'archevêque de Rennes est parti aussi lui pour la Ville éternelle, malgré la rigueur de la saison et malgré les suites d'une maladie dont il se remet à peine, tant il a hâte d' « aller consoler le cœur de Pie IX, en lui assurant que, si quelques-uns le trahissent et l'abandonnent, beaucoup d'autres (surtout en Bretagne) seraient prêts à lui sacrifier leurs biens et leur vie. »

— Une bonne nouvelle bibliographique. Il n'existait pas encore d'édition des Œuvres complètes de Brizeux. Michel Lévy, pour répondre aux vœux des admirateurs du barde breton et des amateurs de beaux vers, vient de réunir en deux forts volumes gr. in-18, tous ces délicieux poèmes que l'auteur de *Marie* avait laissés épars. Cette édition est accompagnée d'une notice de M. Saint-René Taillandier, et ornée d'un beau portrait de Brizeux gravé sur acier. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.

RÉCIT SOMMAIRE

DE LA DÉPLORABLE

AFFAIRE DE QUIBERON.

II.

Nous arrivâmes à Auray de onze heures à minuit, et nous fûmes immédiatement entassés les uns sur les autres, c'est à la lettre, dans l'église de Saint-Gildas. Je passai cette première et cruelle nuit de ma captivité sur les marches du grand-autel, étouffé, pour ainsi dire, sous le poids de mes infortunés camarades qui s'étaient étendus sur moi.

Oh ! je ne me doutais guère alors, dans cette affreuse position, je ne me doutais guère du bonheur que je devais éprouver un jour sur les marches de ce même autel. Certes, rien ne pouvait me présager que, huit ans plus tard, j'y épouserais une jeune parente du malheureux Sombreuil !

Le lendemain, vers midi, les émigrés, officiers et volontaires des différents corps, ayant été appelés pour être séparés des soldats, je me présentai avec ceux de *Loyal-Émigrant*. En cet instant, un officier municipal de la ville, M. Duffeigna, qui, sans doute, avait l'inspiration de m'être utile, peut-être même de me sauver, s'appro-

Voir la première partie dans la livraison de Janvier, pp. 9-31.

cha de moi, et me dit d'un ton fort brusque : « On ne demande que » les émigrés, et vous n'êtes point émigré, vous ! » — « Je le suis, » lui répondis-je. » — « Mais non, » continua-t-il, en appuyant fortement sur ses expressions, « vous n'êtes point émigré, vous! vous » n'êtes point émigré! » — « Je le suis, lui répétai-je, avec quelque » impatience, et je veux suivre mes camarades. » Alors, cet officier municipal, contrarié probablement de ce que je ne le comprenais pas, ou fatigué de mon obstination, me saisit le bras, et, me poussant fortement : — « Eh bien! allez donc, répliqua-t-il, puisque » vous le voulez! »

Transférés de l'église dans la prison, et entassés de nouveau par chambrées, on ne tarda pas à nous faire une distribution de vivres fournis par l'inquiète et bienveillante charité des habitants d'Auray. Nous nous précipitâmes en affamés sur ces provisions de toute sorte, car la plupart de nous n'avaient rien mangé depuis l'avant-veille, et nous étions encore plus exténués de besoin qu'excédés de nos tristes préoccupations et de la longue marche que nous avions faite.

Le hasard m'ayant momentanément placé dans la même chambre que M. de Sombreuil, ce général, aussi bon que brave, et toujours bien plus occupé du sort de ses compagnons d'armes que du sien propre, me témoigna le plus touchant intérêt : — « Vous êtes bien » jeune, me dit-il, en venant à moi. Mon ami, quel âge avez-vous? » — « J'ai dix-neuf ans, mon général, lui répondis-je. » — Et il ajouta : « Vous êtes loin de les paraître. Si vous êtes interrogé, » croyez-moi, ne vous en donnez que quinze. C'est un devoir pour » nous de conserver au Roi le plus de bons sujets que nous pour- » rons. » Cette recommandation était sans doute provoquée par les bruits sinistres qui déjà se répandaient (1).

(1) Ce même jour, en effet, M. de Sombreuil adressait la lettre suivante au général Hoche : — « Monsieur, j'écris aujourd'hui à M. Tallien et lui parle du sort de ceux dont » les circonstances m'ont fait hier le chef. Dans le calme comme dans l'orage des combats, » j'emploierai toujours les moyens que me permettent les lois militaires pour veiller à ce » qui les intéresse. Toutes vos troupes se sont engagées envers le petit nombre qui me » restait et qui aurait nécessairement succombé. Mais, Monsieur, la parole de tous ceux

Le jour suivant, quelques dames de la ville obtinrent l'autorisation de nous visiter et de préparer des aliments pour un grand nombre d'entre nous. A cet effet, on établit, dans la cour même de la prison, différents ustensiles propres à leur cuisson. Beaucoup d'autres, bientôt, voulurent participer à cet acte de dévouement, et nulle expression ne saurait rendre leur zèle à nous être utiles, leur empressement à nous offrir tous les secours qu'il était en leur pouvoir de nous donner. C'était à ce point, que plusieurs d'entre elles bravèrent les coups de crosse et même les coups de baïonnette pour arriver jusqu'à nous (1). Le général de Sombreuil fut particulièrement secouru par la famille Leconte dont il était le parent. Quant à moi, je ne sûs point profiter de ce bienveillant intérêt. Mon extrême timidité ne me le permit pas. Je n'osais aborder aucune dame et encore moins lui adresser la parole; je les fuyais plutôt que de les approcher, en sorte que je n'eus pas la moindre part aux festins que je voyais apprêter avec envie, et je restai rigoureusement réduit à une simple et très-chétive ration de pain de munition. La seule hardiesse que je me permis alors fut de demander à une vieille demoiselle qui avait beaucoup de barbe (Mlle Fougère), et peut-être parce qu'elle avait de la barbe, de me procurer une plume, de l'encre et du papier, et de se charger de mettre à la poste une lettre à ma bonne mère, lettre qui remplit de déchirantes angoisses le cœur de cette pauvre mère. Elle eut le courage néanmoins de les y concentrer, dans la crainte d'ébruiter ma position et de la rendre plus fâcheuse encore en donnant l'éveil à nos ennemis révolutionnaires.

Je ne saurais préciser le très-petit nombre de jours pendant lesquels on nous laissa jouir d'une certaine liberté, nous promener à volonté dans la cour et communiquer avec nos compatissantes visi-

» qui sont venus jusque dans nos rangs la leur donner doit être chose sacrée pour vous. » Je m'adresse à vous pour la faire valoir. S'ils ne doivent pas y compter, Monsieur, » veuillez m'annoncer leur sort. » Cette lettre resta sans réponse. (*N. de la R.*)

(1) M. Théodore Muret, dans son excellente *Histoire des guerres de l'Ouest*, cite notamment Mmes Humphry, Hémon, Kerdu, Brunet, Guillevin, Duparc, Le Normand, Glain, Béar, Launer et Vial, depuis Mme Saint. Il cite une femme du peuple nommé Tanguy qui fit confectionner à ses frais des vêtements pour les prisonniers. (*N. de la R.*)

teuses. Mais cette faveur nous fut immédiatement retirée, lorsque M. de Sombreuil eut tenté de se suicider. On le faisait sortir de la prison pour manger avec les officiers supérieurs de la garnison, à l'auberge du *Pavillon d'en-haut,* située sur la place d'Auray, et, un jour, au moment de se mettre à table, il s'approcha d'un lit qui se trouvait dans la chambre, y saisit un pistolet et se le tira au front. Mais la balle glissa le long du crâne et ne lui fit qu'une blessure légère. Il fut, à l'instant même, ramené en prison, où je le vis arriver la tête bandée d'un mouchoir teint de sang. Cet événement a été raconté de plusieurs manières. Les uns ont dit qu'il avait trouvé moyen de faire placer des pistolets sous l'oreiller du lit, d'autres ont rapporté qu'ayant vu un officier déposer ses pistolets sur le lit, il avait pris inopinément la résolution d'attenter à ses jours ; je ne sais quelle est la version la plus exacte ; toujours est-il que cette tentative a eu lieu, quoique je l'aie vu démentie quelque part. (1).

Dès le lendemain, M. de Sombreuil, Mgr de Hercé, évêque de Dol, et quelques autres, furent conduits à Vannes, et ils y furent bientôt suivis d'un nouveau détachement d'environ deux cents prisonniers, extraits aussi de notre prison.

Un ou deux jours après ce départ, on nous rassembla dans la cour et on nous conduisit sous une forte escorte à une demi-lieue d'Auray, sur la route de Lorient. Nous ne savions où l'on nous menait, ni dans quel but nous marchions ainsi. Nous étions sous l'impression d'un vif sentiment de crainte, et notre inquiétude pleine d'angoisses ne prit fin qu'après l'appel général de tous les prisonniers et l'ordre de notre retour en prison. Alors, quoique toujours incertains sur le sort qui nous était réservé, et dans l'igno-

(1) Cet acte de désespoir que les paternelles exhortations de l'évêque de Dol ne tardèrent pas à faire regretter à M. de Sombreuil, est une dernière et accablante preuve de la généreuse confiance qu'il avait eue jusque là dans la parole des républicains, confiance qui allait coûter la vie à un grand nombre de ses compagnons d'armes. La mort de M. de Sombreuil fut noble et chrétienne. On voulut le faire agenouiller : « Je m'agenouille » devant Dieu dont j'adore la justice, dit-il, mais je me relève devant vous, misérables » assassins ! » ou, suivant une autre version, « je me relève devant vous qui n'êtes que » des hommes. » (*N. de la R.*)

rance absolue de ce qui se passait à Vannes, où une partie de nos infortunés amis n'existait déjà plus, nous nous abandonnâmes à l'espérance, d'autant plus volontiers que nous venions, nous semblait-il, de nous alarmer en vain.

Mais l'arrêt fatal était prononcé, et, comme je viens de le dire, déjà en pleine exécution à Vannes, où l'héroïque de Sombreuil et le vénérable évêque de Dol étaient tombés les premiers. Notre tour ne se fit pas attendre. Tous ceux qui avaient plus de vingt-un ans furent mis à mort dans l'espace de quelques jours, et il n'y eut de sursis que pour ceux qui n'avaient point encore atteint cet âge (1).

Je ne dois pas oublier de rapporter ici un fait que je n'ai vu mentionné nulle part, mais qui, pour être peu connu, n'en est pas moins très-positif, c'est que la première commission militaire nommée à Auray refusa formellement d'obéir à l'injonction qu'elle avait reçue de condamner les prisonniers à mort, et qu'elle motiva ce refus sur la capitulation qui leur avait assuré la vie. Ce ne fut que sur les ordres les plus impératifs et les plus menaçants du général Lemoine, qui commandait à Vannes et qui vint en personne à Auray pour les intimer, qu'une nouvelle commission fut organisée, on pourrait dire, le pistolet au poing. Honneur, mille fois honneur aux braves qui surent écouter le cri de leur conscience! J'ai le plus grand regret de n'en point connaître les noms, ni même le numéro de la demi-brigade à laquelle ils appartenaient. Ce fait, au surplus, ne saurait être apocryphe; je le tiens de plusieurs officiers alors en garnison à Auray, et notamment du chef-d'escadron dont le dévouement m'a en définitive conservé l'existence (2).

(1) Les termes du sursis s'appliquaient à tous ceux qui avaient émigré avant l'âge de seize ans, ce qui faisait, en effet, à peu près vingt-et-un ans en 1795. Ce sursis fut révoqué au bout de quelques semaines, mais il donna du moins le temps à plusieurs de ceux qui en furent l'objet de s'assurer des moyens d'évasion. Leur nombre s'éleva à peu près à une vingtaine. Nous citerons, entre autres, MM. de Villeneuve de la Roche-Barnaud, de Montbron, de Chaumareix, d'Autrechaux, de la Villegourio, de Saint-Georges, de Chamillard, du Bouëxic, de la Villéon, de Préfontaine, du Roisberthelot, Mareau de la Bonnetière et Arnaud de Cornulier, père de notre excellent ami, le Vte Victor de Cornulier. M. de Cornulier, blessé d'un coup de feu à la jambe, se sauva de l'hôpital où il avait été transporté. (*N. de la R.*)

(2) Il est très-certain que deux des Commissions nommées par le général Lemoine refusèrent de siéger. La première avait été nommée le 27 juillet, pour juger M. de Sombreuil.

Appelé à mon tour devant la commission militaire et usant du conseil que m'avait donné M. de Sombreuil, je ne déclarai que quinze ans. Mon interrogatoire fut court. On se borna à me demander mon nom, mon âge et le lieu de ma naissance. Considéré comme un enfant, je fus aussitôt reconduit en prison où, sur vingt qui composaient *la fournée*, c'était l'expression, quatre autres, n'ayant pas vingt-un ans, rentrèrent aussi, peu d'instants après moi.

L'entassement d'un si grand nombre de prisonniers avait occasionné une maladie épidémique à laquelle plusieurs d'entre eux et plusieurs habitants de la ville succombèrent en peu de temps. Pour en arrêter les progrès, on nous permit de nouveau de respirer l'air de la cour pendant deux heures de la journée, une heure le matin et une heure le soir. Mais, réduit depuis un mois à une insuffisante ration de pain, et sans force pour me promener longtemps dans la cour, je passais, assis à la porte de la geôle, la plus grande partie de ces bonnes heures.

Un jour que je m'étais ainsi placé, un officier de la garnison, M. Regardin, alors lieutenant à la 72e demi-brigade, arriva jusqu'à moi, et, s'arrêtant, demanda à haute voix s'il y avait là quelque Bourguignon. — « Vous en voyez un, » lui répondis-je, en tournant les yeux vers lui, et nous entrâmes aussitôt en conversation.

M. Regardin se trouvait être mon compatriote. Étant de Vezelay, il

Elle se déclara incompétente; son président était le chef de bataillon Laprade. On lui en substitua immédiatement une autre, composée de M. Barbarou, chef du 1er bataillon de la Gironde; Ducarpe, capitaine audit bataillon; Moisset, lieutenant au 8e de ligne; Bouvet, sergent-major, et Cimit, caporal. Elle accepta sa triste mission. — Le 2 août suivant, toutefois, le général Lemoine éprouva un nouveau refus. Ayant nommé deux commissions, l'une d'elles refusa de siéger, et son président, le chef de bataillon Douillard, en donna les motifs dans la lettre suivante : — « Citoyen général, j'aime bien la République; je déteste » les ex-nobles et les Chouans, je les combattrai jusqu'à la mort; mais sur le champ de » bataille j'ai voulu les épargner. *J'ai prononcé avec tous mes camarades les mots » de capitulation honorable.* La République ne croit plus devoir reconnaître le vœu de » ses soldats. *Je ne puis plus juger ceux que j'ai absous, le sabre à la main.* » — Il ne fut guère plus facile au général Lemoine de faire exécuter les arrêts de mort qu'il parvint à obtenir. Les chasseurs de la 19e demi-brigade, qui furent les premiers commandés, refusèrent tous. Parmi les officiers nous remarquons le nom de Pradal. Il fallut avoir recours à des volontaires parisiens et à des soldats belges pour que le massacre pût avoir lieu. (*N. de la R.*)

avait entendu parler de ma famille, dont l'habitation n'est qu'à trois lieues de cette ville; et c'en fut assez pour lui inspirer en ma faveur un bien vif intérêt. Touché de ma position et du dénuement absolu dans lequel il me voyait, il me promit de prompts secours, espérant les obtenir facilement de Mme de Talhouët chez qui il était logé. Ah! certes, rien n'est plus propre que le malheur et une affliction profonde pour ouvrir l'âme à la commisération, et Mme de Talhouët, toujours bonne, toujours bienfaisante, était de plus épouse et mère désolée. Son mari avait été tué à Quiberon, et son fils, prisonnier avec nous, venait d'être fusillé sous ses yeux (1). M. Regardin la trouva donc tout empressée à fournir aux soulagements de toute nature dont j'avais si grand besoin, et nourriture, linge, matelas, tout me fut envoyé par elle dès le soir même.

Cependant, le sursis provisoirement accordé aux plus jeunes venait d'expirer. Les cannibales avaient expédié l'ordre de tout égorger, tout, jusqu'aux malheureux domestiques!

Cette accablante nouvelle n'ayant point encore pénétré dans la prison, chacun se coucha et s'endormit dans la plus profonde sécurité; mais que le réveil fut affreux !...

En un moment la terreur succéda à une trompeuse et trop confiante espérance, ainsi qu'aux jeux innocents et bruyants auxquels nous nous livrions, tant pour nous distraire du passé que pour nous étourdir sur l'avenir.

A une heure inaccoutumée, vers six heures du matin, le bruit sinistre des clés et des verroux se fit entendre. Le geôlier, suivi de plusieurs gendarmes, s'avança dans notre chambre, et, de sa voix retentissante : — « Allons, nous dit-il, voyons, douze hommes de bonne volonté pour aller à la Commission, et dépêchons ! » — Ce

(1) Mlle de Talhouët, jeune personne de dix-huit ans et des plus charmantes, sollicita vainement la grâce de son infortuné frère; ses instantes prières furent repoussées. Mlle de Talhouët a épousé M. de....., qui habite Nantes ou les environs de cette ville. Bien que toute relation ait cessé entre sa famille et moi, je ne lui conserverai pas moins, toute ma vie, la plus vive et la plus tendre reconnaissance, et chaque jour j'appelle sur chacun des membres de cette excellente famille, toutes les prospérités que le Ciel peut départir ici-bas!

(NOTE DE L'AUTEUR. — Voir ci-après l'*Appendice*).

fut un coup de foudre. Cependant, quelques-uns de mes camarades marchèrent spontanément, d'autres ne prirent leur parti qu'après un peu d'hésitation, et les plus irrésolus, se souvenant que la Commission m'avait déjà traité comme un enfant, se persuadant aussi qu'elle ne pouvait point me considérer autrement, m'engagèrent à m'y rendre. Ils espéraient, d'ailleurs, qu'à mon retour, je leur apprendrais le motif, hélas! déjà trop certain, de cette nouvelle et subite comparution. — « Eh bien! leur dis-je, autant aujourd'hui que demain! » — Et je descendis aussitôt. Mais déjà onze m'avaient précédé et se trouvaient dans la cour au milieu de l'escorte. J'allais y entrer et faire le douzième, quand le jeune Sevestre, de *Loyal-Émigrant*, et de la même compagnie que moi, sortant précipitamment de chez le geôlier, m'arrête et me supplie de le laisser passer (1). — « Il n'en faut plus qu'un, me dit-il, je t'en prie, permets que ce » soit moi. » — « Mon Dieu, lui répondis-je, je ne suis point pressé, » j'allais, poussé par le désir que m'en ont témoigné nos amis, et » c'est sans regret que je te cède la place. » — Le nombre demandé se trouvant alors complet, l'escorte se mit en marche avec sa proie, et je remontai à la chambre. Hélas! c'en était fait, et je subissais le sort de ces douze infortunés, si la main de la Providence ne m'eut retenu sur le bord de l'abîme!

En effet, une heure après ce départ, M. Regardin arrive à la prison, et, obtenant de me parler en particulier, il eut avec moi cet entretien : — « Mon bon ami, me dit-il, votre situation s'est déjà » bien améliorée, et c'est à moi que vous le devez. Je ne viens pas » m'en prévaloir; je ne vous le rappelle que pour mieux vous faire » comprendre le tendre intérêt que je vous porte, et réclamer en » échange toute votre confiance. Combien je suis heureux de vous » retrouver! Je tremblais que vous ne fussiez déjà parti. Mais, dites-» moi, êtes-vous émigré? » — « Oui, Monsieur. » — « Avez-vous » porté les armes? » — « Oui, toujours, depuis ma sortie de » France. » — « Quel âge avez-vous donc? » — « J'ai dix-neuf » ans, mais je ne m'en suis donné que quinze devant la Commission. »

(1) Pierre Sevestre, étudiant, du département du Calvados. (*N. de la R.*)

— « Oh! malheureux! c'est encore trop; vous êtes fusillé si vous » vous en donnez quatorze! » — « Eh bien! que voulez-vous que » je fasse? Ils ont mon premier interrogatoire, je n'y puis rien » changer. » — « N'importe, il faut risquer le tout pour le tout, ne » vous donnez pas quatorze ans, ou rien ne peut vous sauver. » — Je le promis, mon bienfaiteur me serra étroitement la main, et se retira les yeux pleins de larmes.

Chaque jour le nombre des prisonniers diminuait de quarante. La Commission en faisait appeler vingt le matin et vingt le soir. Aucun ne reparaissait. Oh! qui pourrait dire les déchirants adieux qui, tous les jours, se renouvelaient périodiquement, au moment de la séparation! Et qu'il est touchant, qu'il est imposant, le spectacle de la douleur vaincue ou comprimée au moins par le courage et par une pieuse résignation!

Cependant, j'entretenais au fond de mon cœur un faible rayon d'espoir, et je préparais ma défense, en attendant le jour de comparaître. C'est le 29 août, à deux heures après midi, que je fus appelé. Des vingt malheureux qui composaient ce transport, seize étaient déjà condamnés quand mon nom se fit entendre. Je m'avance... je suis devant le tribunal de sang... Voici mon interrogatoire.

« Votre nom? » — « Claude Berthier de Grandry. » — « Votre » âge? » — « Quatorze ans moins trois mois. » — « Votre pays? » — « Châtel-Censoir, département de l'Yonne. » — Êtes-vous émigré? » — « Non. » — « Comment êtes-vous ici au nombre des prison- » niers? » — « Je suis sorti de France pour voyager avec mon frère » aîné, beaucoup plus âgé que moi; nous étions au fond de l'Alle- » magne quand nous apprîmes le décret contre les émigrés; nous » nous mîmes aussitôt en route pour nous rapprocher des frontières » dans l'intention de rentrer; mais mon frère tomba malade à » Namur, et, pendant sa longue maladie dont il mourut, les délais » expirèrent. Resté seul à l'étranger et sans ressources, n'osant » rentrer en France ni lier correspondance avec ma famille, et » sachant que l'Angleterre accordait des secours aux vieillards et » aux enfants, je réalisai le projet que j'avais conçu de m'y rendre

» et d'y réclamer assistance en raison de mon jeune âge. J'y recevais une subvention depuis quelque temps, lorsque, peu avant » l'expédition, une de mes connaissances qui y était attachée en qualité d'employé aux vivres, me proposa de l'accompagner, me promettant de me donner le moyen de retourner dans ma famille, dès » qu'une occasion favorable se présenterait. J'acceptai cette proposition, et c'est ainsi que je me trouve au nombre des prisonniers. » — « Avez-vous porté les armes? » — « Non, jamais. »

Ici mon interrogatoire fut un moment suspendu pour être confronté avec celui que j'avais précédemment subi, et le président poursuivit ainsi : — « Dans votre première déclaration vous avez dit » avoir quinze ans. Aujourd'hui, vous n'en déclarez pas quatorze, » d'où vient cette différence? » — « Je n'ai encore rien déclaré, je » suis interrogé aujourd'hui pour la première fois. » — « Cependant, nous lisons ici votre nom et le lieu de votre naissance; » votre âge seul diffère. » — « Je ne sais si quelque autre prisonnier a eu intérêt à substituer mon nom et mon pays aux siens, » mais il est certain que je n'ai jusqu'à ce jour comparu devant » aucune commission (1). Je désirerais voir cet interrogatoire. » — « Approchez-vous. » — « C'est, en effet, mon nom et le lieu de » ma naissance, mais ce n'est point mon âge. Cet interrogatoire » n'est d'ailleurs pas signé et ne peut, ce me semble, être opposé » à ce que j'avance et soutiens être la vérité. Je n'ai pas quatorze » ans. » — « Citoyen, retournez à votre place, et soyez assuré qu'on » fera à votre décharge tout ce qu'il est possible de faire. »

Rendu à ma place, on me donna lecture de ce second interrogatoire, et comme on avait omis d'y insérer ma dernière réponse affirmant que je n'avais point porté les armes, je demandai qu'elle y fût ajoutée, et on l'y ajouta.

(1) Je pouvais le soutenir d'autant plus hardiment et sans crainte d'être contredit, que la commission actuelle n'était point celle qui m'avait fait subir mon premier interrogatoire. Il y eut quatre commissions successivement nommées : la première qui refusa de condamner, la seconde et la troisième qui jugèrent à mort les prisonniers ayant plus de vingt-et-un ans, et la quatrième, celle devant laquelle je me trouvais, nommée pour juger ceux à qui leur jeunesse avait fait accorder un sursis.

(NOTE DE L'AUTEUR).

Mais l'espérance qui avait jailli des paroles en apparence affectueuses du président ne fut pas de longue durée ; les cinq membres de la Commission délibérèrent un instant et prononcèrent la condamnation à mort.

Je fus aussitôt reconduit dans l'étroit et long couloir où nous avions été déposés en arrivant. J'y fus placé dans la partie réservée aux condamnés qui, séparés par quatre factionnaires de ceux qui ne l'étaient pas encore, ne pouvaient plus communiquer avec eux. Informés que les prisonniers jugés le soir étaient souvent renfermés toute la nuit dans une ancienne chapelle, d'où on ne les retirait qu'au point du jour, nous demandâmes aux factionnaires s'ils savaient que nous dussions y être menés. — « Non, répondirent-ils, » en versant des larmes, non, la fatale escorte est en bas et vous » attend. »

Ces soldats, qui peut-être faisaient eux-mêmes partie de cette fatale escorte, nous témoignaient la plus vive commisération et toute l'horreur qu'ils éprouvaient d'être chargés de ces barbares exécutions. Quant à nous, pleins d'une résignation religieuse et calme, nous étions tous à genoux et priant (1). Un seul, un de mes compatriotes et de mes meilleurs amis, se livrait immodérément à sa douleur ; nous l'exhortions, nous l'encouragions, et il nous répondait : — « Je pense à ma bonne mère et à ma sœur, c'est sur elles » que je pleure plus que sur moi-même. » — Ah ! qui de nous, reportant sa pensée vers ce qu'il avait de plus cher, qui de nous, en ce terrible moment, pouvait n'être pas déchiré par de semblables regrets ! Toutefois, nos instances triomphèrent, et l'infortuné, par un effort surnaturel, reprit toute sa fermeté qui ne l'abandonna plus.

Un homme et sa femme, probablement gardiens du local où nous

(1) « La piété profonde dont quelques vieux gentilshommes donnèrent l'exemple, raconte M. Aurélien de Courson, ne tarda pas à remplir tous les cœurs. Le comte de Soulanges, ancien chef d'escadre, et le comte de Kergariou-Locmaria, capitaine de vaisseau, dirigeaient les pieux exercices de préparation à la mort. On leur avait offert de la paille pour se coucher ; ils la refusèrent. — « Nous n'avons besoin, dirent ils, que d'un peu de lumière pour prier. » *Correspondant*, t. XV, p. 870.

(*N. de la R.*)

nous trouvions, habitaient une chambre a l'extrémité du couloir (1). Ils en sortirent peu avant notre départ, et vinrent nous supplier de leur donner ce que nous possédions encore. — « Nous sommes » pauvres, nous disaient-ils, nous gémissons sur votre sort; ne » vaut-il pas mieux que ce soit nous qui profitions de vos dépouilles » plutôt que vos bourreaux? Nous, du moins, nous prierons pour » vous. » — La plupart, en effet, leur donnèrent tout ce qu'ils avaient; mais le jeune de Cazau, comme moi des environs d'Auxerre, et près duquel je me trouvais placé, espérant encore, quand tout espoir était perdu, que je pourrais être sauvé, au lieu d'offrir à ces quêteurs le seul double louis qui lui restait, eut l'idée de me le remettre. — « Tiens, me dit-il, cet argent sera mieux entre tes mains qu'en aucune autre, ils ne te fusilleront pas, toi! oh! non, c'est impossible! » — Et j'acceptai ce don machinalement, sans en concevoir plus d'espérance.

Enfin, l'heure suprême a sonné. Les vingt condamnés sont attachés deux à deux (2), on les fait descendre, on les range au milieu de l'escorte, et on marche dans un lugubre silence vers le lieu du supplice, où tant de victimes déjà se trouvaient englouties (3).

(1) La commission militaire tenait ses séances dans une grande salle pratiquée au-dessous de la toiture des halles de la ville. On y arrivait par un escalier de bois. Le couloir où nous étions aboutissait, d'un côté, à cette salle, et de l'autre, à la chambre de ces pauvres gens.

(NOTE DE L'AUTEUR.)

(2) Cette mesure était prise depuis que quelques infortunés que la fusillade n'avait point atteints, ou qui n'avaient été que légèrement blessés, avaient tenté de se soustraire aux massacres. (NOTE DE L'AUTEUR.)

(3) Petit pré, nommé depuis, *pré des Martyrs*, situé à une demi-lieue d'Auray, derrière la Chartreuse, entre le chemin de Pluvigner et un petit bras du Morbihan. Vis-à vis ce pré, à quelques centaines de pas de l'autre bord, est la campagne de Kerso, appartenant aux dames Lauzer. Ces dames avaient l'admirable courage de guetter l'heure de ces atroces exécutions. Elles se cachaient alors dans un fossé ou derrière des arbres, et attendaient, luttant contre l'horreur que leur inspirait cet effroyable carnage, que quelque malheureux s'échappât et parvint à gagner à la nage une rive hospitalière. Dévouement sublime et au-dessus de tout éloge! Hélas! leur généreuse espérance ne fut point réalisée. Du très-petit nombre de ceux qui, restés debout au moment des premières fusillades, essayaient de fuir, aucun, que je sache, ne réussit à éviter la mort. L'un d'eux, la mer étant basse, enfonça dans la vase avant d'atteindre l'eau, et il y fut cruellement assassiné par le sabre d'un impitoyable gendarme.

Mlles Lauzer, à leur grand péril, ont rendu d'ailleurs d'éminents services à plusieurs pri-

C'est non loin de ce funeste lieu qu'un homme, ou plutôt un ange, revêtu d'un uniforme militaire, se faisant jour à travers la garde, vint me saisir au bras, et tranchant le lien qui me retenait à mon infortuné camarade (un jeune Le Prince, volontaire aussi de *Loyal-Émigrant*, et moins âgé que moi d'un an (1)), me retira soudain du rang des victimes, et me remit aux mains de deux gendarmes avec ordre de me reconduire en prison. Mon malheureux compagnon fit un mouvement pour me suivre, mais on le repoussa en lui disant tristement : « Non, il n'y a que lui. »

Mon libérateur disparut à l'instant même et s'est, jusqu'à présent, soustrait à l'explosion de ma reconnaissance. Ce n'était pas, sans doute, M. Regardin, car, malgré le trouble où me jetait cette subite délivrance, je l'aurais certainement reconnu. D'ailleurs lui-même, depuis, m'a plusieurs fois affirmé que ce n'était pas lui, et m'a assuré qu'il ignorait absolument quel était celui qui m'avait si miraculeusement sauvé la vie (2).

Ce qui est certain, c'est que le militaire inconnu à qui je la dois,

sonniers évadés de la prison ou de l'hôpital. C'est à leurs soins infatigables et à ceux de Mlle Béard et de Mlle Vial, aujourd'hui Mme Saint, que MM. de Montbron et le Vicomte durent la vie et la liberté. Mlle Duparc, avec un semblable zèle, a favorisé l'évasion de M. de Villeneuve, dont les deux frères n'eurent pas le même bonheur ; et Mlle de Kerdu, dans le but de sauver M. de Chaumareix, se rendit à Vannes lorsqu'il y fut transféré, et, à force d'intrépides démarches, parvint enfin à l'arracher des prisons de cette ville. Je dois encore citer Mme de Gouvello, dont la belle habitation, dite de Kerentré, sise à trois lieues d'Auray, sur le bord du Morbihan, offrait un asile assuré à tous les fugitifs qui pouvaient s'y réfugier. Après les jours de repos qui leur étaient nécessaires, ils y trouvaient en outre des guides pour les mener, à travers les postes républicains, jusqu'au point de la côte, où une chaloupe les attendait, les recevait et les conduisait à l'escadre anglaise. Je me plais à retracer les noms de ces femmes généreuses, je voudrais les buriner en lettres d'or, en caractères indestructibles. Certes, il n'est pas d'honnête homme, quelle que soit son opinion politique, dont le cœur ne soit pas doucement et profondément ému au récit d'un dévouement si noble, si courageux et si désintéressé. (NOTE DE L'AUTEUR.)

(1) Simon Le Prince appartenait à une très-honorable famille de Dieppe, qui y est aujourd'hui encore dignement représentée par son frère, M. Armand Le Prince. Un autre de ses frères, Achille Le Prince, capitaine d'infanterie, a disparu en 1812 dans la désastreuse retraite de Moscou. (*N. de la R.*)

(2) Un an après mon retour de ma seconde émigration, en 1802, je retrouvai à Turin la 72e demi-brigade. J'y ai revu les officiers qui avaient composé la commission militaire d'Auray, et mes pressantes questions sur ce point, que j'avais tant à cœur d'éclaircir, ont été inutiles. (NOTE DE L'AUTEUR.)

avait nécessairement assez d'autorité sur l'escorte pour qu'elle consentît à me laisser échapper sans opposition, et il en avait assez sur les gendarmes pour déterminer leur obéissance. Cette réflexion m'a fait penser longtemps que si ce n'était pas M. Regardin, ce pouvait être un officier de la Commission, nommé Ledoux, en qui j'ai reconnu, plus tard, beaucoup de bienveillance. Mais quel qu'il soit, cet homme sauveur, quelque pays qu'il habite, ma reconnaissance s'attache à ses pas, elle le suivra partout, au-delà même du tombeau.

Pourrai-je bien dire quel fut l'état de mon âme dans ce moment inespéré, quelle fut la transition de mes idées et de mes sentiments?..... Totalement absorbé dans les pensées d'un chrétien dont le trépas est imminent et inévitable, tous mes sacrifices étaient faits. Je n'appartenais plus à cette terre, alors, plus que jamais, remplie de larmes. Déjà, je contemplais la céleste patrie où m'appelaient tant de martyrs de la fidélité, dont quelques pas seulement, quelques fugitives et rapides secondes me séparaient encore. Et cependant je demeurai comme impassible à la vue d'un miracle, dont seul, tout seul, j'étais l'objet. Je ne sais si je comprenais bien ce qui m'arrivait, mais nulle impression de joie ne vint pénétrer mon cœur. O mes amis! ô mes bons et braves compagnons d'armes et d'infortune! dans ce cœur tout flétri, il n'y avait place encore que pour la douleur et les regrets.

Je suivis mes deux guides. Je les suivais tristement, et je le dis avec vérité, plus profondément affecté que je ne l'étais en marchant à la mort. Je les suivais, quand tout-à-coup une sourde et sinistre détonation me fit tressaillir d'horreur.... Mes camarades ! mes amis! hélas ! je les quittais à peine, et déjà ils n'étaient plus!... Le plomb fatal venait de les étendre dans une mare de sang!...

C'est sous le poids, sous les étreintes de cette affreuse impression, que j'arrivai aux portes de cette prison naguère si remplie, si bruyante, et en ce moment presque déserte et silencieuse. Je m'y précipitai, car j'éprouvais le besoin de me replonger dans cette atmosphère du malheur pour y respirer un air qui convînt plus à la situation de mon âme. J'avais besoin, dans l'extrême émotion qui

m'agitiat, de pouvoir verser toutes mes larmes avec les quelques victimes qui s'y trouvaient encore, restes infortunés, destinés à être la proie du lendemain.

Cette douloureuse consolation m'est refusée. Il ne m'est permis de rentrer dans la chambre que j'occupais que pour en retirer le peu de vêtements ou plutôt de haillons que j'y avais laissés. Dès que j'y eus pénétré, ce fut une exclamation de joie de tous mes pauvres amis. Ils m'entouraient, me félicitaient, me pressaient de questions. Chacun m'adressait la sienne et semblait s'oublier pour me témoigner sa satisfaction de me revoir. Mais, hélas! on ne me laisse pas le temps de répondre à ce touchant et déchirant intérêt. Je ne puis leur jeter à la hâte que ce peu de mots : — « Je ne suis ici, sans » doute, que parce que je n'ai pas quatorze ans; du reste, je ne sais » rien de ce qui m'attend. » — Et le geôlier m'entraînant : — « Adieu, » m'écriai-je, adieu mes amis, adieu! »

Mais quel ne fut pas mon désespoir quand je me vis poussé et renfermé dans un cachot presque entièrement privé de jour, et plus infect par l'épouvantable corruption de huit ou dix brigands qui y étaient détenus, que par les miasmes pestilentiels qui s'en exhalaient. A peine suis-je refoulé dans ce repaire immonde que ces forcenés s'acharnent sur moi, ils m'obsèdent de leurs lazzis, de leurs dégoûtantes moqueries. Ils m'obligent à payer ma bienvenue, ils chantent, ils boivent; chacun me passe son verre sous le nez et veut en vain me contraindre à boire avec lui. Ils me font balayer leurs ordures, vider le baquet de leurs immondices. Ils me harcèlent, ils m'insultent de toutes manières. Jamais, non jamais, je n'avais été si malheureux. Et il eût certainement été impossible de l'être plus. — O mon Dieu! pensai-je en moi-même, à quel terrible sort m'avez-vous réservé? Tout-à-l'heure j'étais si près de vous; pourquoi m'avez-vous rejeté? — Je passai ainsi trois jours éternels et quatre interminables nuits dans une désolation, dans un découragement, dans une souffrance morale que nulle expression ne peut rendre, dont rien ne m'annonçait le terme, et plus horrible mille fois que le supplice et tous ses apprêts.

Je fus pourtant retiré de cette bauge infernale, et on me plaça

dans une chambre où étaient encore, pour quelques jours, six de mes camarades auxquels un nouveau sursis avait été accordé, jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à ce qu'on eût vérifié leurs déclarations. Ils avaient dit avoir été faits prisonniers, les uns aux Antilles, les autres en différents combats, et ils avaient soutenu qu'ils avaient été contraints par les Anglais à faire partie de l'expédition.

Dans une grande adversité, le moindre soulagement à nos maux devient un bien suprême, et le moment où ma poitrine put aspirer un air salubre, où je me retrouvai avec des êtres malheureux du même malheur que moi, dont tous les principes, dont tous les sentiments de l'âme étaient en parfaite harmonie avec les miens, ce moment-là, dis-je, fut pour moi un véritable bonheur, pour ainsi dire, une délivrance.

Je goûtais donc avec délices ma nouvelle situation, et cependant j'étais loin d'être sauvé. La mort m'entourait toujours de ses voiles sanglants; le glaive des bourreaux, toujours suspendu sur ma tête, menaçait incessamment de me frapper; mais la Providence veillait sur moi, et elle avait préparé déjà un nouvel enchaînement de circonstances auxquelles je dus enfin mon salut.

Le général Botta, général républicain, avait eu la jambe emportée à la prise du fort Penthièvre, et s'était fait transporter à Auray. Peu de jours avant de mourir de cette blessure, il apprit que M. le chevalier de Chenu, ancien officier au régiment de.... (1), et qu'il avait particulièrement connu à la Martinique, se trouvait au nombre des prisonniers. Il le recommanda à M. Bosquet, receveur de l'enregistrement. M. Bosquet, le plus excellent des hommes, et de la bienveillance duquel j'ai tant à me louer, s'efforça vainement de lui être utile, il ne put que contribuer à lui obtenir un sursis de quelques jours. M. de Chenu, bientôt informé que l'ordre de le mettre à mort était arrivé, fit appeler M. Bosquet et, après lui avoir exprimé toute sa reconnaissance pour ses bons offices : — « Vous ne pouvez plus rien » pour moi, ajouta-t-il, je connais mon sort. » — Puis, me prenant la main, et me présentant à son protecteur affligé : — « Veuillez,

(1) M. de Chenu était capitaine au régiment de Normandie. (*N. de la R.*)

» lui dit-il, veuillez reverser sur mon jeune compatriote (il était » d'Auxerre), votre obligeance et votre intérêt; peut-être, serez » vous plus heureux. » Trait admirable d'abnégation, de courage, de bonté et de résignation. Comme il exprime bien tous les sentiments, tous les mouvements d'un noble cœur, les habitudes élevées d'une belle âme! O mon brave et digne camarade! votre nom n'est pas oublié sur la terre. L'ami, le seul ami peut-être que vous y ayez laissé, l'y prononce chaque jour avec vénération et reconnaissance; et jusqu'au dernier souffle de cette vie que vous avez tant contribué à lui conserver, il honorera, il bénira et chérira votre mémoire.

Ceci se passait dans les premiers jours de notre captivité; mais alors, M. Bosquet ne pouvait que m'assurer de sa bienveillance, il n'était pas en son pouvoir de me servir immédiatement, tout disposé qu'il fût à le faire, si l'occasion, ce qui était peu probable, s'en présentait. Elle arriva cependant, et il ne la laissa point échapper.

Il ne tarda pas à apprendre que j'avais été retiré du rang des victimes, et il conçut, dès lors, le projet de travailler à mon entière libération. M. Bosquet était républicain, mais il avait l'âme française, généreuse et pleine de sensibilité.

Dès le lendemain de mon extraction du cachot à laquelle, sans doute, il avait participé, il vint avec la permission du commandant de place me visiter à la prison. Je ne l'avais pas vu, je n'en avais point entendu parler depuis que l'infortuné Chenu m'avait recommandé à ses bontés, desquelles je n'espérais plus rien, et cette visite me causa un plaisir ineffable. Après m'avoir remis quelques livres et s'être entretenu un moment avec moi, il me demanda subitement, comme par inspiration, si je serais bien aise de venir dîner chez lui. L'expression de mon regard tout surpris et radieux lui dit assez quelle satisfaction j'en éprouverais, et, sans attendre ma réponse, il me quitta pour aller en solliciter l'autorisation. Il l'obtint, en effet, sous sa responsabilité, et revint me chercher avec un joyeux empressement.

Ce n'était malheureusement encore qu'un simulacre de liberté. Mais, néanmoins, j'avais peine à contenir en moi l'immense bien-

être dont il me pénétrait, et je m'abandonnais sans réserve à la joie, au bonheur, à l'inxeprimable volupté de respirer à l'aise, sous un toit ami et hospitalier, loin des lugubres verroux. Quoique toujours courbé sous le terrible arrêt, j'oubliai, ce jour-là, et ma position si précaire et les épreuves si pleines d'angoisses que je venais de traverser. J'oubliai toutes mes douleurs, toutes mes alarmes, dans les embrassements, les caresses, les tendres prévenances de Mme Bosquet, de ses enfants, et d'une partie des bons habitants d'Auray, qui me visitaient et me comblaient à l'envi des témoignages de leur bienveillance.

C'était un dimanche, le 6 septembre. Nous dînâmes en famille, avec M. Guérin, frère de Mme Bosquet, chef d'escadron, commandant inspecteur des côtes de Quiberon. Ce brave officier, dont le cœur n'était ni moins bon, ni moins sensible que celui de son beau-frère, partageait vivement l'intérêt que chacun me témoignait, et plus d'une fois ses yeux se remplirent de larmes en me voyant goûter sans appréhension un bonheur qui, d'un instant à l'autre, pouvait être si tragiquement anéanti (1).

L'après-midi, j'allai me promener au Plessis-Ker, à environ trois quarts de lieue de la ville, accompagné seulement du fils aîné de M. Bosquet, qui n'avait pas encore seize ans. L'aspect de la campagne, la solitude d'un bois charmant à l'ombre duquel nous nous assîmes, la faiblesse de mon jeune guide, et, d'un autre côté, l'image qui me revenait des fers que je devais reprendre dans quelques heures, tout cela joint à l'incertitude du sort qui m'était réservé me conviait secrètement, me sollicitait à m'évader, à profiter d'une occasion si favorable, que probablement je ne retrouverais plus. Nul obstacle ne s'y opposait. J'étais bien sûr, dans ce pays monarchique et religieux, de trouver asile, protection, secours, partout où je me serais présenté. J'avais le droit certainement de

(1) Les deux familles Bosquet et Guérin sont aujourd'hui représentées par M. Bosquet, ancien colonel de la garde, et par Mmes Guérin, Maugars, Auger et Delaselle, qui habitent Nantes. Mme Delaselle, née Guérin, et son mari, le brave commandant Delaselle, récemment mort à Sétif, étaient du nombre de ces amis, que M. de Grandry aimait à appeler ses *enfants*.

(*N. de la R.*)

mettre fin à mes perplexités, de me soustraire à l'atroce violation de la foi sur laquelle nous avions posé les armes, j'en avais le droit, et je n'était lié d'ailleurs par aucun serment, par aucune promesse. Mais plus la tentation était insidieuse et pressante, plus aussi le sentiment qui s'élevait en moi pour la combattre et la repousser devenait vif et impérieux. Un homme de bien, je ne l'oubliais pas, venait d'engager sa responsabilité. Pouvais-je, sans crime, abuser de sa confiance toute paternelle? Oh! non, et je reculai devant l'affreuse pensée de le compromettre, lui et les siens. Toutefois, il était temps peut-être de couper court à une si dangereuse épreuve; je n'avais pu dissimuler entièrement mon agitation, et mon guide, probablement, en avait soupçonné la cause; je crus du moins remarquer quelque inquiétude dans la proposition qu'il me fit de revenir. Je le suivis à l'instant, nous marchâmes vite, et nous rentrâmes bientôt chez lui.

M. Guérin, qui savait mieux que moi tous les dangers de ma position, s'en tourmentait incessamment. A mon retour, il invita sa sœur à me faire reconduire de bonne heure à la prison, afin que mon exactitude, disait-il, fût un titre pour m'obtenir une autre fois la même faveur. Ainsi, il fallut me séparer de mes nouveaux amis. Je les embrassai tendrement, et je regagnai, le cœur serré, ce séjour d'anxiété et de douleur, où l'espérance a tant de peine à pénétrer. Ces portes qui se referment sur moi, quand se rouvriront-elles? et quand elles se rouvriront, dans quelle voie serai-je placé? celle du salut ou de la mort? Recommencerai-je jamais cette belle journée que je viens de passer, et qui s'est si rapidement écoulée? Hélas! des sept infortunés à qui la mort a jusqu'ici fait trève, qu'elle regrette et convoite toujours, en laissera-t-elle échapper un seul?

Cependant, M. Guérin prend congé de sa sœur; il se retire chez lui, l'âme navrée, le cœur tout agité du désir de m'arracher à l'horrible gouffre, toujours ouvert sous mes pas, où le moindre souffle peut me précipiter à jamais. Il prévoit, il sait peut-être qu'il n'y a pas un instant à perdre, que le plus petit retard peut me devenir fatal. Mais, mon Dieu! quel moyen emploiera-t-il? Il se fatigue

l'esprit à le chercher, aucun ne se présente, aucun ne lui apparaît. — La nuit arrive; en vain il essaye de prendre quelque repos, une seule pensée l'occupe et le torture. Tout à coup, il se lève, il s'habille à la hâte, il court chez le président de la commission, l'éveille, et lui expose, tout d'abord, avec la franchise d'un soldat, le noble but de sa démarche; il lui demande ma liberté, il y met toute la chaleur du plus vif intérêt, il le prie, le conjure, le touche enfin, et obtient une réponse favorable. Ce succès le comble de joie, et pourtant rien n'est encore assuré, car, seul, le président ne peut rien, absolument rien. — Il faut l'assentiment des quatre autres membres, dont deux officiers, et deux sous-officiers. — On se transporte aussitôt chez chacun d'eux; ceux-ci consentent, ceux-là refusent. Que faire? Il y avait peut-être péril à reculer, peut-être plus encore à insister. Mais M. Guérin ne pense point au péril et ne perd pas l'espérance; plus l'obstacle est grave, plus son zèle et son dévouement s'exaltent. Il supplie le président de réunir la commission, et l'ordre en est immédiatement donné. Mon brave ami s'y trouve. C'est lui qui plaide ma cause; son éloquence est toute de sentiment, et pour qu'elle produise sur les deux rebelles tout l'effet qu'il désire, il l'accompagne de libations abondantes de rhum, de punch, de café. Il enlève enfin un consentement unanime, il a entre les mains la pièce libératrice.

Tout hors de lui, M. Guérin vole chez sa sœur, lui fait part de son bonheur, et, par une délicatesse bien touchante, lui réserve le plaisir de m'annoncer le mien. Il accourt à la prison. Je dormais. Il me fait appeler et se présente à moi sous les apparences d'un calme parfait. Puis, me demandant négligemment si je m'étais bien trouvé de la journée de la veille, il me propose de la recommencer. J'avais peine à comprendre, j'hésitais, je craignais d'abuser. — « Non, non, me dit-il dans sa vive impatience, ne craignez rien. Cela me regarde. Partons. » — Nous partons, en effet, nous arrivons chez sa sœur. O Dieu! quel moment! Je la trouve, ivre de joie, s'élançant les bras tendus vers moi, et faisant retentir ces paroles, si pleines de charme aux oreilles d'un captif: — « Venez, mon ami, venez, venez, vous êtes libre! » — Paroles ineffables, que je crois entendre encore, et

dont le souvenir pénètre mon cœur des sentiments les plus doux, de la plus tendre et la plus vive reconnaissance.

Ainsi que l'avait trop bien prévu M. Guérin, il n'y avait pas un instant à perdre. — Quatre jours après ma délivrance, le général Lemoine, commandant du Morbihan, fit évacuer les prisons d'Auray, et les six jeunes infortunés qui y étaient encore, avec lesquels j'avais passé les derniers instants de ma captivité, conduits jusqu'aux portes de Vannes, y furent arrêtés, et incontinent fusillés. Je me trouvais inévitablement compris dans cette féroce et exécrable exécution, si un envoyé du Ciel, si M. Guérin ne s'était hâté de m'y soustraire. C'était la troisième fois dans l'espace de deux semaines que j'échappais, comme par miracle, à nos farouches assassins qui, baignés dans le sang, semblaient chaque jour en devenir plus avides.

Comment s'est-il fait que le général Lemoine, impitoyable exécuteur d'ordres sans doute émanés de plus haut, qui eut certainement connaissance de mon élargissement, m'en ait laissé jouir tranquillement et sans opposition? Je l'ignore, et ne puis l'attribuer qu'aux sollicitations, aux actives démarches de M. Guérin, à son influence et à celle peut-être de quelques-uns de ses amis qu'il avait intéressés à ma position. Tout ce que je sais, c'est que M. Guérin prit grand soin de me faire éviter la rencontre de ce général quand deux fois l'occasion s'en présenta.

Mais la liberté qui m'était rendue et dont, grâce à mon jeune âge, je savourais les douceurs sans nul souci, était encore, cependant, on ne peut plus précaire. La pièce au moyen de laquelle on me l'avait procurée, cette pièce qui n'était qu'un simple ordre au geôlier de m'ouvrir les portes de la prison, était irrégulière et dépourvue de motifs. Elle ne m'acquittait point, elle n'effaçait pas mon nom de la fatale liste des émigrés, elle laissait subsister l'arrêt de mort qui venait d'être prononcé contre moi (1); elle ne me rétablissait pas dans la condition de citoyen, et ne me rendait pas la faculté de

(1) Cet arrêt de mort fut trouvé, quelque temps après ma mise en liberté, dans les papiers de la commission remis au district. M. Bosquet en reçut l'avis officieux de M. Boulay, un des administrateurs, qui le fit obligeamment disparaître.

(NOTE DE L'AUTEUR).

rentrer au sein de ma famille, sans y être de nouveau saisi, jugé et condamné. Recueilli chez M. et madame Bosquet, en qui je retrouvais tous les soins, toute la tendresse d'un père et d'une mère, tandis que leurs enfants me comblaient de toutes les prévenances qu'une amitié fraternelle peut inspirer, entouré d'ailleurs de témoignages d'une bonté infinie par tous les habitants d'Auray, je coulais des jours délicieux et exempts d'inquiétude, lorsqu'une circonstance qui pouvait m'être bien funeste vint inopinément réveiller en moi le sentiment de tous les dangers que je courais encore.

Il existait à Châtel-Censoir une famille autrefois aimée de la mienne, mais que la Révolution en avait rendue l'infatigable persécutrice, qui avait fait incarcérer mon père, ma mère, mon jeune frère, et avait poursuivi, heureusement en vain, mais avec acharnement, la condamnation du premier comme fauteur de l'émigration de ses deux fils aînés, comme traître à la patrie, correspondant à l'étranger, etc., etc.

Un des membres de cette famille, le sieur T..... V....., qui, ainsi que son père et son frère, avait été garde du corps du Roi, se trouvait être alors commissaire du pouvoir exécutif. Informé de mon élargissement cinq ou six semaines après qu'il eut eu lieu, il s'empressa de lancer un réquisitoire qu'il adressa à son collègue d'Auray, à l'effet de me faire arrêter et traduire en justice comme émigré, s'étonnant que j'eusse pu échapper à la vengeance des lois et donnant au surplus tous les renseignements propres à motiver un jugement à mort. Mais ce fut en vain. J'étais décidément sous la garde de la Providence, et, dès lors, la haine de cet ennemi, ses odieuses poursuites, ne pouvaient que tourner à mon avantage. C'est aussi ce qui arriva.

Le commissaire du pouvoir exécutif d'Auray était, lui, un brave et honnête homme, très-lié avec mes bienfaiteurs. Je le voyais journellement et il me faisait amitié. Aussitôt qu'il eut reçu cette infâme dénonciation, il en prévint MM. Bosquet et Guérin, qui s'en alarmèrent au premier instant, n'ayant aucun titre qui pût justifier de mon acquittement. Par bonheur, la 72e demi-brigade, et avec elle, les membres de la commission militaire se trouvaient encore

à Auray, et, comme j'avais eu assez souvent l'occasion de les rencontrer dans le monde, ils n'étaient pas restés indifférents à la bienveillance générale dont j'étais devenu l'objet. Mes excellents amis, profitant de cette bonne disposition, eurent l'heureuse pensée de recourir à eux, car eux seuls pouvaient me tirer de ce mauvais pas. — Ils consentirent à tout et délivrèrent un jugement antidaté qui m'acquittait complétement (1). Muni de cette pièce, M. Guérin se rendit immédiatement à Vannes près le commissaire du pouvoir exécutif du département, à qui le sieur T..... V....., dit V....., avait également adressé une dénonciation, et il arrangea si bien les choses qu'on répondit au vil dénonciateur : que j'étais parfaitement en règle, pleinement acquitté par la commission militaire, et en liberté à Auray, où j'habitais chez de très-bons patriotes.

Ainsi finirent provisoirement mes anxiétés, car, en révolution, rien n'est définitif. — N'étant plus inquiété, je demeurai deux ans chez mes chers protecteurs, comptant au nombre de leurs enfants bien-aimés, toujours bien vu des habitants de la ville, et particulièrement bien accueilli de la famille de M. Leconte, ancien officier d'infanterie, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry, pays

(1) Ce jugement que je conserve avec soin a été rédigé par M. Bosquet, et est écrit tout entier de sa main. Il présente la preuve évidente d'une tardive rédaction, en ce que la date y est exprimée deux fois, une en toutes lettres, l'autre en chiffres; celle-ci s'y trouve surchargée chaque fois. Il est très-visible qu'au lieu de *l'an troisième*, on a d'abord écrit, *l'an quatrième*, inadvertance qui ne s'explique que parce que c'est effectivement au commencement de l'an IVe et pour le besoin de la situation, que cette pièce a été formulée. M. Bosquet l'aura, sans doute, écrite précipitamment et d'avance, de manière à n'avoir plus qu'à y faire apposer les signatures des membres de la commission à mesure qu'il les rencontrerait. Cette pièce enfin qui, malgré l'acquittement qu'elle prononce, me laissait toujours sous le coup des lois générales rendues contre les émigrés, et qui n'a servi qu'à écarter le pressant danger auquel m'exposait le réquisitoire du sieur T..... V....., est ainsi conçue :

« QUATRIÈME COMMISSION MILITAIRE ÉTABLIE A AURAY.

» Nous membres composant ladite commission, en vertu de l'ordre donné par le général Lemoine, certifions avoir acquitté et mis en liberté le nommé Claude Berthier, natif de Châtel-Censoir, district d'Avallon, département de l'Yonne, le 21 fructidor, IIIe année républicaine. En foi de quoi nous avons délivré le présent pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Auray, le 21 fructidor an IIIe de la République française.

» Les membres composant ladite commission, an IIIe (rectifié). Signé : Lalène, président Maillet, capitaine, Ledoux, lieutenant, Dumesny, sergent-major, Rouquet, secrétaire. »

(NOTE DE L'AUTEUR.)

qu'il avait longtemps habité et où il s'était marié. M. Leconte était le parent du malheureux général de Sombreuil, qui en reçut, hélas ! durant trop peu de jours, les témoignages d'intérêt et les soins empressés que son horrible situation pouvait permettre de lui offrir.

Un tendre attachement ne tarda pas à me lier plus étroitement à cette maison, mais mon extrême jeunesse et la situation toujours peu sûre où je me trouvais, par suite de mon inscription sur la liste des émigrés, ne permit pas alors d'en accepter l'aveu. Mon projet de mariage avec l'une des filles de M. Leconte fut, bien malgré moi, comme on le suppose facilement, renvoyé à des temps plus heureux. Ressorti de France après la journée du 18 fructidor de l'an V (1797), je rejoignis le drapeau de Condé, et ce ne fut qu'au bout de six nouvelles années d'exil et d'une pénible séparation, que je pus enfin unir ma destinée à celle qui, depuis, en a cimenté tout le bonheur.

Circonstance singulièrement remarquable, dont j'ai déjà parlé et que je me plais à reproduire en terminant ce récit ; cette union a été célébrée dans cette même église de Saint-Gildas d'Auray et sur les marches du même autel où, huit années auparavant, j'avais passé ma première et si cruelle nuit, comme prisonnier de guerre, dévoué à la mort.

O mon Dieu ! je me prosterne, je m'humilie aux pieds de votre sainte et divine Providence, et, sans chercher à en pénétrer les desseins, je les adore silencieusement. — Ah ! si en me faisant survivre à tant de nobles victimes, vous n'avez pas permis que je pusse être l'héritier de leurs vertus et de leurs talents, permettez au moins que je le sois de leur attachement inébranlable, de leur fidélité, de leur dévouement sans bornes à la cause sacrée pour laquelle elles ont été immolées. — Heureux, aujourd'hui, de me considérer comme leur représentant dans la garde royale (1), je n'ai plus à former qu'un seul et dernier vœu, celui de mourir comme elle pour mon Roi, pour le Roi légitime de mon pays, et de montrer

(1) M. de Grandry était capitaine avec brevet de chef de bataillon au 5e régiment de la garde. *(N. de la R.)*

par cette glorieuse fin que je n'étais point indigne de mourir avec elles.

Et vous, mes enfants, mes fils bien-aimés! vous, pour qui seuls j'ai rédigé cette relation, vous dont l'existence participe du miracle qui a sauvé la mienne, réunissez-vous pour louer le Seigneur avec moi. Partagez ma gratitude envers mes libérateurs et mes bienfaiteurs. Que leurs noms, gravés dans votre cœur et dans votre mémoire, y soient toujours honorés et chéris; transmettez-le d'âge en âge, afin que le souvenir du bienfait soit aussi durable que le sang qu'il aura conservé. — Appelés, sans doute, à la carrière des armes, vous y marcherez avec honneur, vous serez de dignes et valeureux défenseurs du trône et de l'autel, vous ne sacrifierez jamais vos devoirs à une déplorable et coupable ambition. Vous saurez qu'une conscience pure et droite est le premier et le plus précieux de tous les biens. Cette vie, que vous tenez si spécialement de la Providence, vous la consacrerez à la pratique de toutes les vertus, et vous serez prêts à la perdre mille fois plutôt que de jamais trahir la Religion et le Monarque. — Un jour, peut-être, vous serez à même de visiter ce champ où reposent tant de martyrs de la fidélité; vous irez y verser quelques larmes sur la tombe de mes amis, sur cette terre que j'ai vue toute trempée de leur sang; et si, lorsque je ne serai plus avec vous, il arrive un temps que j'espère, où on fasse revivre l'ordonnance qui autorise l'érection d'un monument à leur mémoire, rappelez-vous que j'avais déjà souscrit pour cet objet, et que la somme que j'y ai consacrée doit, le plus tôt possible, recevoir sa pieuse destination. Ce sera, je le crois bien, la seule dette que je vous léguerai. Elle deviendra sacrée pour vous autant qu'elle l'est pour moi, et à cet égard, comme à tout autre, je me repose entièrement sur votre affection (1).

Le Chevalier BERTHIER DE GRANDRY.

An 1816.

(1) Les vœux de M. de Grandry sont aujourd'hui et depuis longtemps exaucés. Un double monument, inauguré en 1829, consacre le souvenir des victimes de Quiberon; c'est d'abord un tombeau à la Chartreuse d'Auray, puis une chapelle expiatoire au Champ des Martyrs. Le Champ des Martyrs est une vallée étroite et marécageuse qui s'étend de la

APPENDICE.

Qu'on nous permette ici quelques détails qui compléteront sur un point le récit de M. de Grandry. M. de Grandry parle, à la page 93, du sursis qui fut provisoirement accordé aux prisonniers âgés de moins de vingt-et-un ans, et, à la page suivante, des vains efforts de Mlle de Talhouët pour sauver son frère. Voici dans quelles circonstances eurent lieu les faits qu'il rappelle.

rivière d'Auray aux côteaux de sa rive droite. On y a planté deux rangs de sapins dont la tristesse solennelle s'allie bien à l'aspect morne des lieux et au deuil des souvenirs. A l'extrémité de cette petite vallée s'élève la chapelle à laquelle on a eu le tort de donner la forme d'un temple antique. Sur le portique on lit : *Hic cecidérunt !* « C'est ici qu'ils tombèrent ! » — Et plus haut : *In memoria æterna erunt justi.* « La mémoire des justes sera éternelle » — Il n'y a que la Religion pour opposer toujours ainsi la grandeur des consolations à la grandeur des souffrances.

L'autre extrémité de la vallée est marquée par un obélisque surmonté d'une croix. De cet obélisque part une avenue qui gravit le coteau et aboutit à la Chartreuse. La Chartreuse d'Auray occupe la place de la chapelle de *Saint-Michel-du-Champ*, fondée par Jean IV sur le champ de bataille où périt Charles de Blois. C'est là qu'ont été transportés en 1814 les ossements des victimes de Quiberon. Ainsi la même terre recouvre les compagnons de Duguesclin et les compagnons de Sombreuil.

Le tombeau de ces derniers occupe une aile qui a été ajoutée à l'église de la Chartreuse. Il est de marbre blanc et s'élève sur un haut stylobate que recouvrent les noms des victimes. On en compte 952. Le tombeau lui-même, œuvre de M. Caristie est du plus riche dessin, chacune de ses extrémités présente deux bustes : du côté de l'entrée, le comte d'Hervilly et le comte de Sombreuil, surmontés de la figure en relief de Mgr de Hercé, évêque de Dol, dans le tympan cintré du sarcophage ; du côté de l'église, le comte de Talhouët et le comte de Soulanges, au-dessus desquels apparaît la Religion déposant une couronne sur un tombeau. Enfin deux grands bas-reliefs ornent les faces latérales. L'un d'eux représente le débarquement de l'expédition ; l'autre, Gesril du Papeu s'élançant à la mer pour dégager sa parole. Parmi les inscriptions nous citerons celles-ci : — Tous nos frères sont morts pour Israël. — J'ai espéré en Dieu, je ne craindrai pas. — Vous recevrez une grande gloire et un nom éternel. — Sur la façade extérieure de la chapelle on lit : *Gallia mœrens posuit.* « La France en pleurs l'a élevée. » (*N. de la R.*)

Le comte de Talhouët, tué, le 16, à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe, avait quitté la France avec son fils aîné, Louis de Talhouët, qui avait fait depuis, sous ses ordres, toutes les campagnes de l'émigration. Ce jeune homme se trouva au nombre des prisonniers qui furent dirigés sur Auray, dans la soirée du 23 juillet. Depuis quelque temps, sa mère s'était fixée dans cette petite ville, et elle dut, comme tous les autres habitants, éclairer sa maison pour le passage du lugubre cortége. On comprend aisément quelles furent ses impressions et ses angoisses. Le lendemain matin, Mme de Talhouët chercha à voir son fils. Sa fille aînée l'accompagnait. Nous ne dirons point ici les émotions de cette visite, émotions que tous les prisonniers partagèrent (1). Elles furent d'autant plus pénibles que Louis de Talhouët n'avait aucune foi dans l'efficacité de la capitulation. Il n'était bruit cependant que de cette capitulation dans la prison, dans la ville; aussi la condamnation du comte de Sombreuil, de l'évêque de Dol et de quatorze de leurs compagnons d'infortune, condamnation prononcée le 27, fut-elle un coup de foudre pour tout le monde.

Souffrante, accablée, Mme de Talhouët envoya alors sa fille à Vannes, dans le but d'y consulter un homme de loi. Mlle de Talhouët partit avec Mme de Bocozel, dont le mari, cousin germain de son père, se trouvait, lui aussi, parmi les détenus (2). L'une et l'autre se rendirent chez M. Jollivet, l'un des membres les plus distingués et les plus estimés du barreau de Vannes. M. Jollivet leur apprit l'exécution de M. de Sombreuil et de l'évêque de Dol, qui venait d'avoir lieu, et ne leur laissa, en ce qui les concernait, aucune espérance. — « Mais toutes les positions ne sont pas les mêmes, dit alors Mlle de Talhouët; mon frère a émigré avec mon père; il n'avait pas seize ans; il a donc agi sous l'influence de l'autorité paternelle. » M. Jollivet lui rédigea une pétition dans ce sens. Il en rédigea également une pour Mme de Bocozel, bien que son mari, ancien capitaine au régiment de Béarn, fût dans une position beaucoup moins favorable.

Munies de ces pièces, Mme de Bocozel et sa jeune parente se rendirent chez le représentant du peuple Blad, qu'elles trouvèrent dans sa cour, occupé avec quelques *citoyens* à examiner un cheval. A leur vue, Blad se détacha du groupe, et l'on monta en silence. Jusqu'à cette époque, Blad

(1) Voir les *Mémoires sur l'Expédition de Quiberon*, par M. de Villeneuve de la Roche-Bernaud, t. II, p. 163, et l'*Histoire de la Vendée Militaire*, par Crétineau-Joly t. III, p. 339, 3e édition.

(2) Armand Gouicquet du Plessis-Bocozel, capitaine au régiment de Béarn, chevalier de Saint-Louis, dernier descendant mâle de Rolland Gouicquet, le héros de Guingamp. Il avait épousé Clémence de Gouvello de Rosmeno.

avait pris peu de part aux excès de la Révolution. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça pour le sursis. Plus tard il fut incarcéré comme fédéraliste et connut en prison le vieux comte de Sombreuil, son fils aîné et son héroïque fille. La pétition que lui présenta Mlle de Talhouët, parut l'émouvoir. — « Quelle triste mission m'a laissée Tallien! dit-il. J'ai été prisonnier avec le père et le frère de M. de Sombreuil, j'ai eu beaucoup de rapports avec eux, et c'est moi qui le fais fusiller! Mademoiselle (1), ajouta-t-il, j'accorde un sursis à tous les jeunes gens qui ont émigré avant l'âge de seize ans. » — Mme de Bocozel présenta à son tour sa requête. — « Je ne puis rien, répondit Blad; je vous tromperais si je vous donnais de l'espoir; mais la commission est humaine, je le sais; elle pourra sauver quelque infortuné. »

De retour à Auray, Mlle de Talhouët rendit compte à sa mère du succès de sa mission. Elle le fit en présence de M. Ulysse Brachet, lieutenant au bataillon du Bec d'Ambez, qui montra, dans toutes ces circonstances, le dévouement le plus généreux (2). — « On vous abuse, dit aussitôt M. Brachet, l'ordre de sursis n'est point arrivé; la commission militaire est cassée et elle est remplacée par quatre commissions tirées des bataillons belges, qui vont siéger : l'une à Auray, deux à Vannes et la quatrième à Quiberon. »

Mlle de Talhouët repart immédiatement pour Vannes, non plus avec Mme de Bocozel, mais avec quelques autres infortunées. Elles vont ensemble chez le représentant du peuple. On leur refuse la porte; elles insistent vivement; Blad ouvre au bruit; Mlle de Talhouët se précipite dans la chambre, malgré un officier qui veut la retenir par le bras. — « Qu'avez-vous, ma petite demoiselle? » lui dit Blad. — « Ce que j'ai, grand Dieu! vous me promettez un sursis, et l'ordre de surseoir n'est pas arrivé! vous parlez de l'humanité de la commission, vous y applaudissez, et la commission est cassée, et quatre nouvelles prennent sa place »!

Blad assura que le sursis aurait lieu. — « Mais on juge, on juge! » s'écria Mlle de Talhouët. Blad la conduisit alors au bureau de ses secré-

(1) Il est remarquable que, dans toute cette conversation et par égard, sans doute, pour les deux suppliantes, Blad mit de côté le jargon révolutionnaire.

(2) Il est à regretter que M. Brachet ne soit désigné, dans les ouvrages qui parlent de Quiberon, que par son prénom d'Ulysse. Son zèle fut de tous les instants. Un jour qu'il était de garde à l'hôpital, quatre émigrés qui s'y trouvaient s'évadèrent. M. Brachet fut même momentanément emprisonné à cette occasion. Cet excellent homme vivait encore, ces années dernières, à Libourne, sa ville natale.

taires. — « Veuillez bien, dit-il, leur dicter l'ordre de sursis. Le général Lemoine le fera expédier. Quant à moi, je pars pour Nantes. »

Le sursis était obtenu, mais serait-il sanctionné par la Convention? Jusque-là, ce n'était pas encore le salut, ce n'était qu'une espérance. Elle se changea toutefois en réalité pour un petit nombre qui s'évadèrent. Quant aux autres, leur sort s'améliora. On se montra moins sévère pour eux, et Louis de Talhouët étant tombé malade, on permit qu'il fût transporté chez une de ses parentes, pour y être soigné par sa famille. Il y fut placé d'ailleurs sous la surveillance d'un gardien qui se montra du moins plein d'humanité. Tout semblait donc annoncer un meilleur avenir. Mais la Convention voulait encore du sang; elle finit par annuler le sursis, au bout de trois semaines; et, un matin, tandis que Louis de Talhouët, à peine convalescent, se promenait appuyé sur sa mère et sur sa sœur, deux gendarmes se présentèrent avec ordre de le reconduire en prison. C'était le 25 août, jour de sa fête. Le lendemain matin, il était fusillé sur la Garenne de Vannes.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

L'APOSTOLAT DE SAINT MALO[1].

IV.

Quand le prince Hailoch mourut, Malo atteignait déjà les dernières limites de l'âge, et pourtant il n'avait pas encore éprouvé la douleur la plus amère qui dût atteindre son cœur. Il avait eu à subir la persécution des puissants de la terre; il n'avait pas vu ses fils, les fils de sa parole et de sa prière, se révolter contre lui. Dieu, qui voulait jusqu'au bout épurer sa vertu, gardait à ses derniers jours cette dernière épreuve.

La mort d'Hailoch fut suivie d'une véritable réaction païenne. Ce n'est pas toutefois que le druidisme ait tenté de reprendre, par une lutte ouverte, franche et loyale, l'empire dont la foi chrétienne l'avait dépossédé.

Non : sur le terrain de la discussion le paganisme celtique était de tout point incapable de tenir tête un instant à l'Évangile. Comme toutes les doctrines qui se sentent vaincues irrémissiblement dans l'ordre des idées, il s'adressa aux passions et s'efforça de les soulever contre ses adversaires. De toutes les passions la plus grossière, mais aussi la plus aisée à mettre en branle, c'est l'intérêt personnel;

(1) Voir la livraison de Janvier, pp 62-76.

c'est elle aussi que les druides s'efforcèrent d'engager dans leur cause et d'exciter perfidement contre l'Église de Dieu.

Les Aléthiens convertis, guéris, assistés par saint Malo dans toutes leurs nécessités de l'âme et du corps, avaient, je l'ai déjà dit, reconnu tant de bienfaits par de nombreuses donations, dont le bon évêque employait le produit à la nourriture des indigens et à l'entretien du culte. Cependant cette première génération de chrétiens, cette race de néophytes au cœur chaud, à la foi vive, à la main ouverte, s'était déjà presque tout entière éteinte, en laissant pour héritière une postérité qui ne la valait pas, sans ardeur et sans dévouement au bien, et qui même de temps à autre tournait un œil de regret vers ces champs et ces domaines dont la généreuse piété de ses pères s'était dépouillée au profit de Dieu et des pauvres. Les druides exploitèrent habilement ces dispositions, envenimèrent ces sentiments, et bientôt, grâce à leurs odieuses menées, ces regrets vagues se transformèrent en envie, et l'envie en une convoitise sans frein.

— « Qu'est-ce donc, en définitive, » allaient répétant partout les agents des druides, « qu'est-ce donc que ce misérable étranger, qui est devenu une puissance dans notre cité, et qui depuis son arrivée ne cesse d'y fomenter la discorde? Qu'est-ce donc que ce perfide flatteur, dont les caresses engendrent les haines? Qu'est-ce que ce coureur d'héritages, qui fait justement son gain de nos pertes? Il se dit le successeur des apôtres. Mais les apôtres et leurs successeurs ne doivent rien avoir en propre sur la terre; et lui, sous les dehors d'une pauvreté affectée il cache la plus ardente convoitise; sous couleur de distribuer des aumônes, il ne cherche qu'à satisfaire son avarice; et malgré ses oraisons interminables, il trouve le temps de dépouiller jusqu'à la maison de la veuve! Et il ose se vanter d'avoir renoncé à tout pour son Christ, de ne rien posséder qu'en Jésus-Christ! Mensonge, odieux mensonge! Pourquoi donc alors prend-il si avidement soin de nous dépouiller de nos héritages pour s'en revêtir lui-même? Et s'il n'a, comme il prétend, nul souci de son bien propre, pourquoi dispose-t-il du bien d'autrui?

« Allons donc, il en est temps, rien n'est plus urgent : avisons vite au moyen de sauvegarder nos intérêts si gravement lésés et de rétablir un peu nos affaires. Or ce moyen est bien simple, et même il n'en est qu'un seul : chasser l'intrus de notre cité, et reprendre nos héritages injustement livrés aux églises! Car enfin, cet usurpateur nous a tout pris; il ne nous a rien laissé à nous ni à nos enfants! Au prix de toutes nos richesses il prétend nous vendre... quoi? l'espérance de biens futurs, dont nous jouirons dans l'autre monde! Et lui cependant, en ce monde-ci, jouit de nos biens présents(1)! »

Ces manœuvres déloyales et ces odieuses calomnies ne tardèrent pas à porter coup. Bientôt, quand Malo se montra dans les rues de la ville, au lieu des marques de respect et de tendresse qui l'accueillaient naguère, il vit éclater sur son passage l'injure ou le sarcasme. Ce n'était rien encore, on voulait plus : peu à peu les conjurés s'enhardirent et passèrent aux voies de fait, d'abord contre les églises qu'on pilla, puis contre les prêtres, les moines, surtout contre les serviteurs du grand monastère d'Aleth, qu'on se mit à insulter et maltraiter de mille façons.

Un jour, entre autres, quelques-uns de ces misérables, des plus enragés de la bande, se saisirent d'un jeune frère appelé Runan, qui remplissait l'office de panetier ou boulanger (*pistor*) de la communauté; et l'ayant accablé de coups, il l'entraînèrent sur la grève à une assez grande distance de la ville, lui attachèrent solidement les quatre membres avec des liens d'osier, et le laissèrent exposé au bord de la mer, en un lieu que le flot montant devait couvrir avant une heure. Puis ils revinrent en toute hâte, au galop de leurs chevaux, annoncer dans Aleth ce bel exploit, dont, avec un raffinement de cruauté insultante, ils eurent soin d'aller donner connaissance à Malo lui-même. Mais pour empêcher l'évêque de voler au secours de son serviteur, ils enlevèrent en vrais larrons tous les chevaux du monastère, excepté une vieille cavale, sale et infirme, plus capable de casser le cou au saint vieillard que de le porter sur la grève avec la rapidité que le cas exigeait. Malo en cette extrémité se tourna

(1) Ce discours est traduit presque textuellement de Sigebert, *Vit. S. Machov* § 18, dans Surius, novembre, p. 352.

vers Dieu et le supplia d'épargner la vie de Runan. Lui-même, prenant le bâton dont il soutenait sa vieillesse, se rendit aussi promptement que le lui permettait son âge, au lieu où le malheureux gisait exposé. Quand il y arriva, l'heure où la marée montante avait dû couvrir ce point était depuis longtemps passée. Pourtant la grève était sèche et Runan était vivant. Grâce aux prières de Malo, Dieu avait arrêté le flux à mille pas du lieu où les assassins avaient abandonné leur victime (1).

Une marque si éclatante de la protection céleste était bien faite pour ouvrir les yeux de ces mécréants, en leur montrant qu'ils s'attaquaient à Dieu même. Cependant il n'en fut rien. Ils attribuèrent le salut de Runan à un hasard imprévu, au vent qui venait de terre peut-être, ou à toute autre cause de ce genre, et leur rage contre les moines s'en accrut. Alors, malgré son ineffable patience, Malo comprit qu'une telle situation ne pouvait durer davantage.

En ce temps régnait sur la Domnonée le roi Judicaël, pieux comme un anachorète, brave comme un héros, et qui fut après sa mort mis au rang des saints. Malo n'avait qu'à se tourner vers lui pour réduire à l'impuissance ses indignes persécuteurs : la justice fût venue sur eux rapide, terrible, exemplaire. Mais c'est un des traits les plus remarquables — et pourtant peut-être les moins remarqués — de l'histoire de nos vieux saints bretons, que, dans la lutte qu'ils soutinrent pour convertir à la foi les peuples de notre péninsule, jamais ils ne firent appel au bras séculier. Ils savaient que la violence répugne directement à l'esprit de l'Évangile, et ils jugeaient Dieu assez puissant pour faire triompher sa cause dès qu'il le voudrait, sans l'appui d'aucune force extérieure et matérielle. Malo était, plus que personne, pénétré de ces sentiments, lui qui voulait avant tout, dit son biographe, conserver la paix et la justice devant Dieu et devant les hommes (2). Aussi ne s'adressa-t-il point au roi Judicaël ; mais rassemblant tous ses moines, il leur dit avec douceur :

(1) Sigebert, *ibid.*, § 19, dans Surius, novembre, P. 352.

(2) « Maclovius ante Deum et homines sine querela justitiam tenere volebat. » Sigebert, *ibid.*, § 20, Surius, ibid.

« Puisque Jésus, mon Seigneur, daigna se soustraire par la fuite à la perfidie des Juifs, pourquoi moi, pauvre petit homme, n'en ferais-je pas autant pour échapper à la méchanceté de ce peuple? Voici que, comme les renards, ils ont creusé sous la terre des fosses pleines de trahisons, et, comme les oiseaux du ciel, ils se sont bâti des nids d'orgueil. Et nous, semblables en cela au Fils de l'Homme, nous n'avons plus parmi eux où reposer notre tête. Retirons-nous donc, mes frères, et par notre fuite ôtons-leur du moins l'occasion de pécher contre nous. Secouons sur eux en témoignage la poussière de nos pieds. Et puisqu'ils ne sont plus les fils de la paix, puisqu'ils repoussent loin d'eux la paix du Christ, nous, du moins, que notre paix nous revienne et nous reste! Ah! quand Notre-Seigneur Jésus a dit : « *Si l'on vous persécute dans une ville, retirez-vous dans une autre,* » il a certainement prévu le cas où nous sommes. Agissons donc sans retard, mes frères, et cédons, je vous prie, en toute patience (1). »

La communauté entière partagea l'avis de son chef, et le départ fut fixé à un jour prochain.

Mais avant de quitter Aleth, Malo avait encore à y accomplir un acte solennel, une des plus redoutables obligations de son ministère pastoral. Il pouvait dans sa clémence s'abstenir de provoquer l'action de la justice humaine contre ses persécuteurs, malgré leurs attentats sacriléges. Mais lui, il était dans la société chrétienne le ministre de la justice divine; il eût semblé favoriser le crime en le couvrant du manteau de l'impunité. Gardien vigilant, placé au seuil de l'Église pour la défendre de tout péril, il eût failli à son devoir s'il n'en eût énergiquement chassé les loups ravisseurs. Il pouvait laisser à Dieu le soin de venger sa cause; mais il devait promulguer l'arrêt de sa justice; il devait retrancher de l'Église ceux qui s'en étaient retranchés eux-mêmes par leurs vols, leurs homicides, et leurs sacriléges; et sous peine de pactiser avec eux il devait marquer leurs fronts du sceau réprobateur de l'anathème.

C'était la veille même du jour fixé pour le départ de Malo. Après

(1) Sigebert, *ibid.*, § 20, dans Surius, ibid., p. 353.

l'office célébré comme d'ordinaire, tous les prêtres et tous les moines, chacun une torche à la main, se rangèrent autour du chœur de la cathédrale d'Aleth, dont toutes les portes restèrent ouvertes au peuple. Au pied de l'autel apparut l'évêque, revêtu, comme aux plus grandes fêtes, de ses ornements pontificaux; et s'appuyant avec force sur son bâton pastoral, d'une voix lente, grave, impassible, il prononça les paroles suivantes :

« Par la permission divine, nous, évêque du monastère d'Aleth, faisons savoir à tous les fidèles de la sainte Église de Dieu que certains hommes, possédés de l'esprit de rapine, poussés par une cupidité perverse et rejetant loin d'eux la crainte de Dieu, ont osé envahir les possessions de presque toutes nos églises. Maintes fois, joignant les prières aux menaces, nous leur avons interdit d'usurper dorénavant les biens ecclésiastiques, et enjoint de se repentir de leurs criminels excès. Mais dédaignant tous nos ordres, ils n'en continuent pas moins de ravager ces biens avec une férocité comparable à celle des loups. Nous, cependant, résolus à les supporter avec patience, nous les avons fréquemment sommés de s'amender, et leur avons ordonné de venir à résipiscence. Puis donc que, malgré nos sommations deux et trois fois répétées, ils n'ont pas craint de continuer à outrager Dieu et à mépriser les prescriptions canoniques, et puisqu'aujourd'hui encore ils persévèrent dans leur rébellion, nous, par l'autorité que nous tenons de Dieu, au nom de Dieu le Père, de son Fils et de son Saint-Esprit, appuyés sur les vertus de la Vierge Marie, les suffrages des anges, l'assistance des apôtres et des prophètes, les mérites des martyrs, des confesseurs et des vierges, sur l'exemple universel des évêques et les prescriptions des saints canons, nous les proclamons, eux et tous les fauteurs de leurs crimes, excommuniés. Nous les bannissons du seuil de la sainte Église de Dieu; nous les chassons de la société des chrétiens!

» Et s'ils ne se hâtent au plus tôt de venir à résipiscence et de donner satisfaction à notre médiocrité qu'ils ont offensée, nous les frappons d'une malédiction éternelle, et par un perpétuel anathème nous les condamnons!

» Que sur eux tombe la colère du Souverain Juge! qu'ils perdent

tout droit à l'héritage de Dieu et de ses élus! Qu'ils soient en ce monde exclus de la communion des chrétiens, et en l'autre de celle de Dieu et des saints. Que le diable et ses suppôts deviennent leur société! les tourments de la flamme vengeresse et les sanglots éternels, leur jouissance! Qu'ils soient en exécration au ciel et à la terre, et dès ce monde-ci en proie au supplice de la géhenne!

» Maudits soient-ils dans leurs maisons, maudits dans leurs champs! Maudite la nourriture, maudit aussi le fruit de leur ventre! Maudit soit tout ce qu'ils possèdent, depuis le chien qui aboie pour eux jusqu'au coq qui pour eux chante! Qu'ils partagent la destinée de Dathan et d'Abiron, que l'enfer engloutit vifs! celle de Saphira et d'Ananias, qui, ayant osé mentir aux apôtres du Seigneur, périrent sur le champ! et celle encore de Pilate, et celle de Judas qui trahit Notre-Seigneur!

» Qu'ils n'aient d'autre sépulture que celle des ânes, et qu'au milieu des ténèbres ainsi s'éteigne leur flambeau (1)! »

En même temps l'évêque, prenant une torche ardente que lui présentait un clerc, la renverse contre terre et en écrase la flamme sous son pied. Autant en font tous les prêtres rangés autour du pontife, en criant : *Amen!*

Le lendemain, Malo et ses moines s'embarquent, et livrent leur voile au vent, qui les entraîne rapidement loin du port d'Aleth.

V.

Où allaient-ils? Ils l'ignoraient; tout ce qu'ils voulaient, c'était de fuir une terre ingrate, s'en remettant pour le reste à la volonté de Dieu. Leur navigation fut longue, et le vent les poussa enfin aux côtes de la Saintonge.

(1) Extrait d'un pontifical de l'église d'Aleth, écrit au IXe siècle; voir à la fin de ce récit le texte original de cette excommunication.

Le premier soin de Malo fut de s'enquérir de la religion professée en ce pays. Quand il sut que la foi chrétienne y florissait, il rendit grâces à Dieu. Il demanda le nom de l'évêque, et sa joie redoubla en l'apprenant : cet évêque était Léonce, dont il connaissait déjà la réputation de vertu et de sainteté. Aussitôt il dépêcha vers lui quelques-uns de ses moines pour le prévenir de son arrivée, lui faire connaître les motifs qui l'avaient poussé dans ces parages, et le supplier humblement d'accorder aux exilés quelque recoin de son diocèse où ils pussent continuer de vivre en servant Dieu.

Léonce aussitôt accourut lui-même, et tout joyeux de posséder dans son diocèse ce vaillant soldat du Christ, il lui prodigua immédiatement les marques d'une cordiale et généreuse hospitalité. Il voulut même l'associer aux honneurs et aux travaux de son ministère. Les peuples suivirent l'exemple de leur pasteur et mirent un empressement touchant à soulager, par des offrandes abondantes, la détresse des exilés. Malo reconnut ce bon accueil en épanchant sur les Saintongeois les trésors inépuisables de sa charité, non-seulement dans l'ordre spirituel, mais encore dans l'ordre temporel. Comme naguère en Armorique, on le vit courir les campagnes pour visiter les malades ; et Dieu, en opérant par sa main plusieurs cures miraculeuses, manifesta la vertu de son serviteur et porta au comble la vénération dont tous l'entouraient.

Ainsi, sur la terre d'exil non-seulement il retrouvait la paix, mais des peuples étrangers lui prodiguaient à l'envi l'amour et le respect filial, que l'ingrate Aleth, comblée de ses dons, nourrie en quelque sorte de sa substance, lui avait outrageusement refusés.

Que devenait-elle cependant, cette ville rebelle? La faction païenne y dominait sans partage, et, il nous faut bien l'avouer, elle n'avait fait que rire d'abord des terribles anathèmes lancés contre elle par Malo. Les esprits-forts de ce temps-là valaient ceux du nôtre et raillaient déjà fort plaisamment les formules de l'excommunication. Ravis d'être débarrassés de l'évêque et des moines, après les premiers moments donnés aux joies du triomphe, ils ne songèrent plus qu'à satisfaire leur avidité, ou bien, comme ils le disaient, à rentrer dans leurs droits, en se partageant entre eux les biens des églises.

Mais c'est là précisément que commencèrent les difficultés. Tout le monde voulut prendre part au gâteau. Les ayant-droit ou soi-disant tels se multiplièrent soudain par centaines ; bientôt il y eut dix fois plus de prétendants que de biens à partager. De là des querelles sans nombre, des haines sans mesure, des rixes sans fin, l'aurore ensanglantée d'une guerre civile.

Pendant que s'envenimaient ces discordes, le temps coulait, l'année s'avançait, ni blé ni fruit ne mûrissait. Ce sol, naguère si fécond, était devenu complétement stérile. On eut la famine, et avec elle une véritable avalanche de maladies meurtrières et d'épidémies variées. « Le peu que produisait la terre, dit Lobineau, était dévoré » par des insectes dont la corruption empoisonnait l'air ; toutes les » maisons étaient désolées par la mortalité ; des pustules malignes » bourgeonnaient sur tous les membres (1). »

Il fallut bien alors reconnaître quelque vertu aux anathèmes de Malo. Pourtant les meneurs résistaient encore ; mais comme toutes leurs spirituelles ironies ne pouvaient absolument guérir ni nourrir personne, le murmure croissant de la foule, qui maintenant les accusait, les menaçait, commença de couvrir leur voix ; et Dieu se levant enfin pour arrêter ce flot de blasphêmes, les fit taire d'un coup de sa droite. Il rendit les uns muets, les autres aveugles, ceux-ci sourds, ceux-là boiteux, difformes ou paralytiques. Chacun d'entre eux eut son lot, et nul ne fut oublié.

Alors, de toutes ces douleurs et de tous ces gémissements un grand cri se forma, le cri de tout un peuple, cri de repentir et de prière : « Nous sommes frappés justement ! C'est l'évêque qui a maudit, c'est lui aussi qui peut lever la malédiction. Allons nous jeter à ses pieds, reconnaître notre crime, et implorer son pardon : son cœur paternel nous exaucera ! » Et les Aléthiens se rassemblent sur la place publique ; ils choisissent parmi eux un certain nombre de députés, pour se rendre en Saintonge. Ces députés partent, voguent, ils sont rendus.....

Peu de temps après, une flottille composée de petits bâtiments

(1) Lobineau, *Vies des SS. de Brel.*, p. 133.

paraissait en mer, à peu de distance d'Aleth, en route sur cette ville. Sitôt qu'elle fut signalée, on vit toute la population de la cité courir au rivage et, dès qu'elle entra au port, se prosterner sur le sable et jusque dans l'eau, en tendant vers le navire qui marchait en tête des milliers de bras suppliants. C'était Malo. Il débarqua, et des milliers de voix crièrent : « Père, père, pardonnez-nous! secourez-nous! bénissez-nous! Nous vous aimerons, vous obéirons et vous servirons toujours! »

Suivi de cette multitude, qui versait des pleurs de joie et en même temps de repentir; précédé de ses moines rangés sur deux files et chantant des psaumes sacrés, l'auguste vieillard se rend processionnellement à la cathédrale, dont la foule en un instant remplit l'enceinte trop étroite et assiège littéralement les portiques. Comme au jour qui précéda leur départ d'Aleth, tous les prêtres et les moines se rangent autour du chœur, et l'évêque aussi, comme ce jour-là, apparaît au pied de l'autel, revêtu de ses ornements solennels, appuyé sur le bâton, insigne de sa charge et symbole de son autorité. Mais, au lieu de l'amertume qui en ce jour néfaste navrait son cœur, c'est de joie maintenant qu'il déborde. Il ne vient plus frapper le crime, mais absoudre le repentir; il n'a plus à maudire, mais à bénir. Après le chant de quelques prières, destinées à apaiser la colère divine, le saint pontife prononce d'une voix solennelle la formule d'absolution; puis le peuple entier se prosterne, le front en terre; l'évêque promène sur la foule un regard mouillé de larmes, de ces larmes saintes que verse un père en rouvrant au fils prodigue ses bras et son cœur! Alors, élevant vers le ciel ses yeux humides et son front illuminé ceint d'une couronne de cheveux blancs, il bénit d'une main tremblante cette ville et cette race qu'il a enfantée au Christ et que ses fautes, ses malheurs et son repentir n'ont fait que lui rendre plus chère.

Aussitôt les fléaux cessent. Les malades guérissent; les infirmes reprennent l'usage de leurs sens et de leurs membres; un vent frais purifie l'air et emporte comme une nuée les insectes malfaisants qui dévastaient la campagne; arbres et plantes reverdissent; et en attendant la venue de la moisson nouvelle, on voit entrer dans le

port des bâtiments chargés de blé, qui remplacent immédiatement la disette par l'abondance.

Cependant Malo ne borne pas ses soins à la seule ville d'Aleth. Il visite encore une fois, village par village, tout le territoire qu'il a évangélisé. Il rétablit les églises et les monastères, apaise les querelles et les haines, et sur les ruines impies de la discorde restaure le règne de la foi et de la charité. Puis il rentre dans Aleth, et annonce aux habitants qu'ayant ainsi assuré leur bonheur spirituel et temporel, il ne lui reste qu'à retourner, pour y mourir, dans le diocèse de Saintes.

Impossible de peindre, à cette nouvelle, la consternation des Aléthiens et tous les efforts qu'ils tentent pour retenir au milieu d'eux le pontife adoré. Mais Malo reste inflexible, et sans leur dissimuler la douleur que lui cause à lui-même ce sacrifice : « Écoutez, mes petits enfants, leur dit-il : quand vos députés sont venus me trouver dans ma retraite de Saintonge, toute mon âme, je ne le cache pas, s'est aussitôt élancée vers vous. Mais pourtant, avant de céder à la voix de mon cœur, j'ai dû, en cela comme en tout, consulter la volonté de Dieu. Pendant trois jours, réuni au pieux Léonce, j'ai jeûné et supplié le Seigneur de me manifester ses commandements. Il a bien voulu nous exaucer. Cette voix céleste, qui déjà m'avait guidé dans les actes principaux de ma longue carrière, s'est de nouveau fait entendre. Elle m'a prescrit de venir vous rendre, avec ma bénédiction, les biens de la terre et du ciel. Ah! plût à Dieu, mes enfants, qu'elle se fût arrêtée là! Mais non; elle m'a enjoint de plus de retourner promptement dans la Saintonge, pour de là remonter bientôt vers mon Créateur. Il n'y a point à discuter les décrets de la volonté divine, et, même quand ils nous broient le cœur, il ne reste qu'à s'y soumettre et à les exécuter. »

Les Aléthiens cependant ne se rebutent pas encore. Ils s'adressent au pieux Judicaël, roi de Domnonée, et aux principaux seigneurs; ils s'adressent plus spécialement aux évêques de Bretagne et les supplient instamment d'intervenir pour vaincre les scrupules de Malo et le retenir en Armorique. Seigneurs, évêques, roi, accourent

effectivement à Aleth; mais tous leurs efforts se brisent devant cette souveraine allégation des ordres de Dieu. Eux-mêmes reconnaissent avec douleur qu'en face du décret divin toute résistance serait une rébellion impie.

Le départ de saint Malo eut tout le caractère d'un deuil public. Il semblait que chacun perdît son père. Tant qu'on put suivre des yeux sur les flots la voile du bâtiment qui le ravissait à la Bretagne, les falaises et les rochers de la côte d'Aleth furent couverts d'un peuple immense, en tête duquel on remarquait le roi Judicaël, avec les évêques et les seigneurs qui l'avaient accompagné. Toute la foule, en quittant ce poste, courut aux églises pour conjurer Dieu de ne point refrapper Aleth des coups de sa malédiction.

Débarqué peu de temps après aux rives de Saintonge, Malo trouva le bon Léonce qui était venu au devant de lui jusqu'au bourg d'*Archembiacum* (1). Les deux pontifes s'embrassèrent fort tendrement; mais après quelque entretien, l'évêque d'Aleth, fatigué de la traversée, se sentant déjà trop faible pour aller plus loin, supplia celui de Saintes de lui donner permission de rester en ce lieu. Léonce l'accorda de grand cœur, et Malo ne songea plus qu'à la mort.

Au bout de quelques mois, il fut pris de fièvre, et sentant sa fin prochaine il se coucha sur la cendre, sans vouloir quitter le cilice qu'il avait toute sa vie porté sur sa chair. Il ne voulut point non plus que personne le soutînt ou le retournât sur son lit; mais se dressant en son séant, les mains, les yeux levés au ciel, la bouche ouverte, il semblait en quelque sorte (dit son biographe) aspirer par tout son être ce ciel qui avait été le but de sa vie entière. Il mourut au bout de trois jours dans cette posture, un dimanche, 16 de novembre 627, à l'entrée de la nuit.

Depuis lors le pays d'Aleth eut près de Dieu un patron, dont la protection puissante ne lui fit jamais défaut.

SAINT MALO, *qui avez souffert exil et persécution pour la justice, priez pour nous!*

(1) Auj. Archingeay, c^on de Saint-Savinien, arrond^t de Saint-Jean-d'Angély, dép^t de la Charente-Inférieure.

SAINT MALO, *qui avez courageusement combattu les iniquités de la tyrannie, protégez-nous!*

SAINT MALO, *qui avez vaincu les spoliateurs de l'Église, leurs fauteurs, complices et adhérents, sauvez-nous!*

A. DE LA BORDERIE,
Ancien secrétaire de *l'Association bretonne.*

EXCOMMUNICATION CONTRE LES SPOLIATEURS DE L'ÉGLISE.

La formule d'excommunication, traduite et mise ci-dessus (p. 123) dans la bouche de saint Malo, est tirée d'un pontifical écrit au VIIIe ou au IXe siècle, qui a certainement appartenu dès ce temps à l'église d'Aleth, et qui fait maintenant partie des manuscrits de la Bibliothèque publique de Rouen. Avant la Révolution il était à l'abbaye de Jumiéges, et les Bénédictins s'en sont servis plus d'une fois pour leurs travaux liturgiques. Cette excommunication était donc très-certainement employée dès les temps les plus anciens par les évêques d'Aleth, et d'ailleurs elle se rapporte si précisément à la situation de Malo vis-à-vis des spoliateurs de son église, qu'il y a lieu assurément de la lui attribuer sans sortir du cercle étroit de l'induction la plus légitime.

Le texte de cette formule a été publié en Angleterre, il y a vingt à vingt-cinq ans, dans un des volumes de l'*Archæologia Britannica.* En 1856, M. Alfred Ramé en a donné une traduction française, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes* (t. II, p. 106) publiés à Rennes (1). Cette traduction est bonne, et je m'en suis utilement aidé pour composer la mienne, qui est cependant conçue dans un système un peu différent.

Au reste, pour mettre le lecteur à même d'en juger, je crois

(1) 2 vol. in-12, impr. Ch. Catel. Très-rare.

devoir imprimer ici le texte original de ce curieux document, jusqu'à présent inédit en France.

Toutefois, avant de le reproduire, une explication est nécessaire. Dès la première ligne on y verra l'évêque d'Aleth prendre le titre de « *Lan-Aletensis monasterii episcopus* » ou évêque de Lan-Aleth. *Lan* ou *lann*, en ancien breton, signifie église et même plus spécialement église monastique. Ainsi dans la *Vie de saint Paul Aurélien* on lit, à propos du lieu appelé aujourd'hui Lampaul-Ploudalmézau : « *Qui locus usque hodie* MONASTERIUM, *sive, quod* » *notius est linguæ Britonum,* LANNA PAULI *vocatur.* » Lan-Aleth, c'est donc Aleth église et monastère, Aleth en un mot considérée au point de vue ecclésiastique. Et ce qui est assez curieux, c'est que pour désigner Aleth, considérée au point de vue purement civil comme agglomération d'habitants, les Bretons avaient aussi une désignation spéciale, *Guic-Aleth*, qui se traduirait fort bien en latin par *Vicus Alethensis*, bourg ou ville d'Aleth. — Passé l'ère des invasions normandes, qui chassèrent la langue bretonne de ces parages, les deux affixes bretons *Lan* et *Guic* disparaissent, et le nom d'*Aleth* reste seul. C'est ainsi que le *Lan-Treguer* des Bretons n'est que *Tréguier* pour les Français depuis bien longtemps.

Voici maintenant le texte même de l'excommunication du pontifical d'Aleth, que j'ai copié, il y a huit ans, sur le manuscrit original, dont cette formule occupe le fol. 181 recto et verso, et une petite partie du folio suivant.

Sic maledicendi sunt omnes resistentes Dei omnipotentis voluntati et sancte Dei Ecclesie ab ore beati Petri apostoli, principis apostolorum, et ab omnium azimorum episcoporum sui subsequentium.

Divinitatis suffragio, Lan-Aletensis monasterii episcopus. Omnibus sanctae Dei Ecclesie fidelibus notum sit quia quidam homines raptores, perversa cupiditate incitati, postposito Dei timore, pene res omnium aecclesiarum invadere non timuerunt. Quibus interdiximus multis vicibus cum illorum fautoribus, et intercedendo comminantes, ne ulterius quicquam de rebus prefatarum usurparent aecclesiarum, sed a tam perversa presumptione resipiscerent. Quibus parere contempnentes, prefatas res more lupi crudeliter lacerare non desistunt. Quos patienter sustinere disponentes, eos

sepius ut ad emendationem venissent vocavimus, et ut resipiscerent jussimus. Quia ergo, vocati bis terque, Deum inhonorare non timuerunt, canonica statuta contempserunt, et adhuc in sua contumacia perseverant, [illos homines] omnesque de hac scelerata iniquitate fautores, ex auctoritate in nobis a Deo collata, de Deo Patre et de Filio ejus et de Spiritu Sancto, et de virtute Sanctæ Marie, et angelorum suffragiis, et apostolorum et prophetarum adjutoriis, et de martyrum et confessorum atque virginum meritis, et omnibus episcopis et canonum statutis, excomunicamus et a liminibus sancte Dei ecclesie segregamus et a cetu christianorum ejicicimus (1).— Et nisi cito resipierint (2) et nostre mediocritati quam leserunt satisfecerint, eterna maledictione eos confundimus et perpetuo anathemate condempnamus. Iram superni Judicis incurrant. Ab hereditate Dei et electorum ejus alieni existant; et neque in presenti tempore communionem cum christianis habeant, neque in futuro [cum] Deo et sanctis ejus partem obtineant. Sed cum diabulo et ministris ejus socientur (3), et penas ultricis flamme cum sempiterno luctu possideant. Celum et terram (4) exosi habeantur, et gehenni supplicio crucientur in seculo. Maledicti sint in domo, maledicti in agro. Maledicta esca ventris eorum et fructus. Maledicta sint omnia que possident, a cane qui illis latrat usque ad gallum qui illis cantat (5). Sitque pars eorum cum Dathan et Abiron, quos infernus deglutivit viventes; et cum Anania et Saphira, qui apostolis Domini mentiti fuerunt statimque mortui sunt; et cum Pilato et Juda traditore Domini. Nec habeant alteram quam asynorum sepulturam. Et sic exstinguetur lucerna eorum in mediis tenebris (6). Amen.

A. DE LA B.

(1) L'original porte *efficimus*, qui est une faute.

(2) L'original porte *reciperint*, faute.

(3) L'original porte *sociantur*, faute.

(4) Mieux vaudrait, ce me semble, « *cœlo et terra.* »

(5) M. Ramé traduit ici : « Depuis leur chien qui hurlera à leur aspect jusqu'à leur coq » qui les insultera par ses chants. » Peut-être a-t-il raison; je crois m'être tenu plus près du texte; mais j'ai eu surtout pour but de faire connaître au lecteur les deux traductions possibles de ce passage.

(6) M. Ramé traduit : « Et que ces clerges qui s'éteignent soient l'image des ténèbres » auxquelles leur âme est condamnée. » Cette explication de la figure hardie et brève du texte latin est certainement excellente; seulement, c'est plutôt une paraphrase qu'une traduction.

POÉSIE.

AU VOLONTAIRE PONTIFICAL

JOSEPH-LOUIS GUÉRIN

CLERC MINORÉ.

« Oh ! j'eusse voulu avoir mille vies à sacrifier pour défendre Pie IX ! »
(*Lettre de Guérin.*)

Vous viviez tout à Dieu, tout à l'étude austère,
Doux lévite ! — Au sortir de la sainte maison,
Vous rêviez en Bretagne un humble presbytère ;
Et rien ne vous troublait aux heures d'oraison.

Mais Rome est en détresse et son cri vous attère.
Vous y volez, disant : — « Sus à la trahison ! » —
Puis vous tombez martyr, et l'*ange de la terre* (1),
Pour être un ange au ciel, fuit de notre horizon !...

— Guérin, Picou, Chalus, Parcevaux et tant d'autres,
Qui frappiez en héros et mouriez en apôtres,
Oh ! nous portons envie à vos trépas si beaux !

Le sang des Vendéens coulait bien dans vos veines !
Vos admirables morts n'auront pas été vaines :
Notre foi refleurit autour de vos tombeaux (2) !

ÉMILE GRIMAUD.

(1) « Le jeune Guérin, ce *petit ange de la terre* », écrivait une dame qui l'avait vu dans ses derniers moments.

(2) Ces vers, trop faible hommage aux nobles victimes de Castelfidardo, ont été écrits le 7 février, jour des obsèques de Guérin. Son corps, embaumé à Osimo, a été, dès son arrivée à Nantes, exposé au Grand Séminaire, où l'a visité un concours incessant de fidèles de toutes classes. Un immense cortége l'accompagnait à sa dernière demeure.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

—

RÉCITS DU FOYER

DEUXIÈME SÉRIE

PAR M. HIPPOLYTE VIOLEAU [1].

—

Je me souviens d'un mot très-vrai qui n'est point inconnu à M. Violeau : — « Les bonnes pensées vivent en société. Ouvrez la porte à l'une d'elles, les autres arrivent en foule [2]. » — Qui de nous n'en a pas fait de temps en temps l'expérience? Il suffirait d'ailleurs d'ouvrir les livres de notre cher poète breton pour voir combien les bonnes pensées se suivent, s'enchaînent, aiment à *vivre en société* les unes avec les autres. Mais ce qui me plaît surtout, c'est qu'elles y sont comme chez elles, sans pédanterie, sans prétention, avec toute l'aisance de l'habitude. On dira de tel ou tel écrivain que son livre est le livre de son imagination, le livre de son esprit, etc.; on pourra dire la même chose de ceux de M. Violeau, mais on n'aura tout dit que lorsqu'on aura ajouté : c'est avant tout le livre de son âme. Et voilà pourquoi la lecture de ses œuvres est

(1) Nantes, Mazeau et Poirier-Legros.
(2) *Souvenirs et Nouvelles*, t. I, p. 275.

si attachante; c'est que le sentiment y rend l'observation plus intime, plus délicate; c'est qu'on y sent le cœur à chaque instant.

La deuxième série des *Récits du Foyer* que vient de publier M. Violeau nous en est une nouvelle preuve. Cette série renferme quatre nouvelles : *le Premier Succès, la Veuve de Cuburien, la Fin du Roman* et *Pélagie Noisel.* Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la *Veuve de Cuburien,* touchante étude du cœur d'une mère. Pauvre mère! elle ne s'est d'abord effrayée pour son fils que de la séparation qui viendrait du cloître, sans songer qu'il en vient du monde de plus terribles quelquefois et certainement de plus menaçantes. Aussi, quand l'heure du premier départ arrive, de ce départ toujours un peu joyeux de la part de l'enfant, toujours profondément triste pour une mère, elle reste le front dans ses mains, en proie à mille inquiétudes : *elle aurait voulu conjurer tous les périls, prévoir toutes les chutes.*

Un philosophe du dernier siècle a dit : *L'affection descend, elle ne remonte pas.* Le P. Lacordaire n'était pas très-loin de cette opinion lorsqu'il a écrit : — « Après le regard de Dieu sur le monde, rien n'est plus beau que le regard du vieillard sur l'enfant, regard si pur, si tendre, si désintéressé, et qui marque dans notre vie le point même de la perfection et de la plus haute similitude avec Dieu. Le corps baisse avec l'âge, l'esprit peut-être encore, mais non pas l'âme par laquelle nous aimons.... La paternité couronne la vie. Ce serait l'amour sans tache et plein, si de l'enfant au père il y avait le retour égal de l'ami à l'ami et de l'épouse à l'époux. Mais il n'en est rien. Quand nous étions enfants on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour, plus que nous ne sommes aimés. Il ne faut pas s'en plaindre : vos enfants reprennent le chemin que vous avez suivi vous-mêmes, le chemin de l'amitié, le chemin de l'amour, traces ardentes qui ne leur permettent pas de récompenser cette passion à cheveux blancs que nous appelons la paternité. C'est l'honneur de l'homme de retrouver dans ses enfants l'*ingratitude* qu'il eut pour ses pères et de finir ainsi, comme Dieu, par un sentiment désintéressé (1). »

1 *Conférences de Notre-Dame,* t. II, p. 483.

Eh bien! l'avouerai-je? quelque admirable que soit ce tableau et quelque vérité qu'il contienne, je ne puis me faire à ce reproche d'ingratitude adressé d'une manière aussi générale à la jeunesse. Sans doute le jeune homme donne beaucoup moins qu'il ne reçoit, ainsi que le dit très-bien M. Violeau; *sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas*, pour parler comme Mme de Sévigné; mais au fond cependant, ni son oreille ni son cœur ne sont endurcis, et, viennent les désillusions, vienne une ride, il entend et il se souvient. — « Il ne faut rien moins, dit M. Violeau, que le premier cheveu blanc, que la première ride, que l'âge où la réflexion examine enfin et compare, pour apprécier à toute sa valeur l'amour maternel. Jusque-là on accepte bien ses prévenances, son infatigable dévouement, mais, quoi! *n'a-t-on pas l'habitude des soins empressés, de l'abnégatiou sans limite,* et sait-on qu'en avançant dans la vie, *ce qui nous étonne si peu au début* et que nous sacrifions si volontiers, *ne se retrouvera plus, du moins au même degré de perfection?* Cherchez autour de vous un bon fils devenu père à son tour.... et demandez-lui, en supposant que la tombe pût encore lui rendre sa mère, s'il ne trouverait pas dans son cœur, mieux éclairé cent fois, plus de reconnaissance et d'amour qu'il n'en éprouva jamais aux jours de l'enfance et de la jeunesse. »

Le sentiment est ici saisi au vif. — Oui, si l'enfant aime moins qu'il n'est aimé, c'est qu'il connaît moins les hommes et la vie, c'est qu'on lui a fait surtout de l'affection une douce *habitude* où nul contraste ne vient éveiller son attention. Mais que l'habitude cesse au contact du monde, que les comparaisons se multiplient sous ses yeux, et alors l'affection prend chez lui le caractère non pas de la passion sans doute, mais du respect et de la reconnaissance, et elle *remonte* tout aussi naturellement qu'elle était *descendue*.

M. Violeau excelle dans ces appréciations de ce que j'appellerai les battements du cœur. Que de pages charmantes lui ont inspiré et lui inspirent tous les jours le souvenir, le retour, l'absence! Les abonnés de la *Revue* n'ont point oublié celle qui commence ainsi : — « Vous qui nous lisez, vous avez peut-être un enfant éloigné de votre maison.... » Je leur en citerai une autre prise au hasard. Il

s'agit d'une vieille fille, d'une marchande très-vulgaire, très-bavarde, que vient de quitter une nièce bien-aimée, pour ce qu'on appelle un brillant mariage et qui n'est trop souvent qu'un guet-à-pens affreux. La nièce ne veut plus se souvenir de sa tante et encore moins de sa boutique, et, par représailles, la tante ne veut plus se souvenir de sa nièce. Mais les traces de l'enfant oublieux sont encore là, autour d'elle, partout, traces importunes et qu'on ne voudrait cependant pas détruire. — « L'étranger qui pénètre dans nos maisons, dit M. Violeau, et voit en évidence une rose impossible brodée sur la soie, ou quelques hideux paysans en coquillages, ne comprendra jamais combien, à certaines heures, ces présents d'une main enfantine nous ravissent de joie ou nous pénètrent des regrets les plus déchirants. Que de peintures informes, que de bouquets sans grâce et sans vérité ont été couverts de baisers, arrosés de larmes!... Notre vie à tous est pleine de mécomptes, de malentendus, et trop souvent il arrive que ceux-là même que nous avons le plus tendrement chéris nous froissent, nous évitent, et, pour un temps, séparent violemment des cœurs qui ne trouvent plus ni paix ni joie avant qu'ils ne se soient d'abord retrouvés. Oh! les reliques d'un passé tranquille! Oh! les cadeaux de fête envoyés par l'écolier et la pensionnaire! qu'ils parlent haut, qu'ils parlent bien quand la pensionnaire et l'écolier, après des torts passagers, ont besoin d'un appel à l'indulgence! Dix ans, quinze ans se sont écoulés; les difficultés de la route ont mis des épines jusque dans nos affections: mais à l'instant voulu par la Providence, un regard se fixe avec une attention plus grande sur une esquisse, un écran, un rien, et l'attendrissement nous gagne, et nous revenons, malgré nos résistances, au point que le souvenir a marqué pour nous. »

Que de scènes muettes et de chaque jour, que de drames intimes et inaperçus dans ces quelques mots!

Le tissu des Nouvelles de M. Violeau est rarement compliqué; aussi se déroule-t-il sans effort. Si le roman s'y fait sentir parfois, c'est surtout par une certaine idéalisation de la nature qui rappelle la manière des peintres italiens comparée à celle des peintres de la Flandre. Le roman d'ailleurs ne se retrouve-t-il pas un peu partout?

et l'imagination qui vient de l'art n'est-elle pas souvent dépassée par l'imagination qui naît du dévouement et de la vertu? *Pélagie Noisel* nous en serait, au besoin, un exemple.

Je ne dois pas enfin oublier *le Premier Succès*, l'un des récits les plus instructifs du nouveau recueil, un petit chef-d'œuvre d'observation et de raison. Un premier succès! c'est bien beau et c'est souvent bien triste. Un premier succès suffit parfois pour décider de la vie; et bienheureux sont ceux pour qui il ne décide pas à l'aveugle. Qu'est-ce en effet qu'un succès? Peut-être une politesse; peut-être une moquerie. Vous chantez comme Marceline: on applaudit; vous croyez que c'est à votre musique, c'est tout bonnement à votre candeur provinciale. Vous vous sentez de l'esprit, vous en mettez partout: on rit; c'est sans doute parce que vous êtes spirituel; non, c'est parce que vous êtes risible. Vous achevez la lecture d'une œuvre de votre façon; les transports éclatent; vous vous imaginez que c'est l'œuvre qu'on acclame : non, c'est la fin! Et cependant la tête tourne; pauvre tête!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ANNUAIRE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE BRETAGNE

PAR M. A. DE LA BORDERIE.

ANNÉE 1861[1].

Voici un excellent petit ouvrage, dont le titre annonce la périodicité, et qui paraît pour la première fois. Dans un siècle où tant de gens abusent des préfaces ponr donner un air d'importance à des livres qui n'en ont aucune, M. de la Borderie a peut-être eu tort de ne point inaugurer sa publication par quelques lignes d'avant-propos, où il en eût indiqué le plan. Quant au but, il ressort du titre. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'est née la pensée d'utiliser l'almanach pour vulgariser les sciences les plus hautes, comme pour

(1) Rennes, Ganche. — Paris, Durand. — Nantes, Mazeau, Poirier-Legros, J. Forest. — Un vol. in-12. Prix, 2 fr.

Nous ne pouvions pas prendre l'initiative d'un compte-rendu de l'*Annuaire;* mais comme, d'un autre côté, nous tenons à signaler à nos lecteurs toutes les publications qui ont trait à nos deux provinces, on nous permettra d'en emprunter une à nos excellents confrères de la *Foi Bretonne*, de Saint-Brieuc.

(*Note du Secrétaire de la Rédaction.*)

des anciens Calendriers diocésains et des modernes Tablettes départ mentales. *L'Annuaire historique de Bretagne* est donc très-certainement destiné à favoriser le goût déjà si vif des études historiques en Bretagne ; il se propose, de plus, si j'ai bien saisi la pensée de l'auteur dans le plan qu'il a suivi, de résumer les travaux et les découvertes historiques et archéologiques de toute la province, durant l'année. C'est là sa véritable raison d'être.

L'Annuaire de 1861 renferme :

Le Calendrier ;

Notions élémentaires sur l'histoire de Bretagne, en sept chapitres, avec onze petites dissertations servant de preuves et d'éclaircissements aux notions élémentaires ;

Sept articles de mélanges historiques ;

Anciennes divisions ecclésiastiques : diocèse de Rennes et de Léon ;

Mélanges archéologiques ;

Bibliographie historique de la Bretagne en 1860.

Je dirai quelques mots sur chacune de ces subdivisions, et même du calendrier, pour demander que, dans les prochains Annuaires, M. de la Borderie, à côté du calendrier usuel, reproduise les anciens calendriers bretons, dans lesquels nous retrouvons les traces précieuses du culte rendu à nos vieux Saints. Un autre calendrier très-curieux et qui n'a jamais été dressé, serait celui de tous les pardons et pélerinages de Bretagne. Dès cette année, l'Annuaire renferme de vieux dictons ou proverbes pour les divers mois de l'année. Ces proverbes sont en français ; il y en a de bretons et cette veine peut être suivie longtemps.

Les notions élémentaires sont sans conteste la partie hors ligne du petit volume qui nous occupe, celle qui lui assurera non-seulement un succès annuel, mais une recherche durable. Ce n'est point une histoire suivie de Bretagne, c'est une série de petits traités très-complets sur les points qui donnent lieu à des difficultés, à des incertitudes, à des controverses. Cette année, M. de la Borderie s'attaque à la question qui est la première en ordre et la première en importance, celle de nos origines.

Tout le monde sait aujourd'hui que les historiens bretons sont divisés en deux écoles : l'une, pour expliquer comment les Armoricains furent remplacés dans notre péninsule par des Bretons venus d'Angleterre, raconte qu'en 383, le tyran Maxime, revêtu de la pourpre par les garnisons romaines de l'île de Bretagne, entraîna à sa suite, dans les Gaules, un grand nombre d'insulaires et que, s'étant emparé des Gaules, il donna l'Armorique à un chef breton du nom de Conan Mériadec, lequel fut la souche de tous nos rois bretons. Cette école est celle de tous nos vieux chroniqueurs sans exception. Lorsqu'au XVIIe siècle les Bénédictins entreprirent la monumentale histoire, signée de D. Lobineau, un simple regard de leur judicieuse critique suffit pour reléguer Conan Mériadec, ses compagnons et sa lignée, parmi les héros fabuleux que tous les peuples introduisent aux époques anti-historiques. Mais, par une bizarrerie qui n'a trouvé son explication que de notre temps, Conan Mériadec devait renaître plus vivace que jamais. — Si D. Lobineau l'avait mis au nombre des ombres, D. Morice le ressuscita, et depuis les cinq volumes de D. Morice jusqu'aux articles récemment publiés par M. de Carné sur Landais et dans lesquels on ne devait guère s'attendre à retrouver le fabuleux monarque, Conan Mériadec est un roi incontesté pour tous les écrivains qui se sont occupés de notre histoire dans des travaux de seconde main. Bien mieux, nous avons vu des démocrates, adversaires nés de tous les rois véritables, se faire les champions de ce roitelet fantastique. Mieux encore ! le Parlement fut appelé un beau jour à décreter l'existence de Conan, et un arrêt passé en force de chose jugée a juridiquement consacré la réalité d'une dynastie dont D. Lobineau, D. Le Gallois, et D. Brient avaient démontré péremptoirement l'inanité. Le secret de tout cela, c'est que les princes de la puissante et vaniteuse maison de Rohan avaient besoin de descendre de Conan Mériadec.

Un des premiers et des plus importants résultats de la renaissance des études historiques en Bretagne, résultat auquel M. de la Borderie a plus contribué que tout autre, a été de renverser le système fabuleux de Gallet et de D. Morice pour en revenir au système de D. Lobineau, le seul admissible, le seul qui expliqu tout et qui

concorde avec les textes contemporains. L'école bretonne moderne, et surtout M. de la Borderie, apporte à cette thèse des arguments nouveaux et péremptoires, des faits et des textes qui illuminent notre berceau historique de nouvelles et complètes clartés. Le travail inséré dans l'Annuaire a pour but de résumer, avec une grande simplicité d'exposition, l'ensemble des notions acquises aujourd'hui à la science. En voici l'abrégé.

Lorsque César soumit l'Armorique (56 avant J.-C.), quelques peuplades gauloises occupaient notre péninsule. Les Romains apportèrent leur civilisation à ces peuples, et jusqu'au troisième siècle de notre ère, les géographes d'un côté, les fouilles archéologiques de l'autre, nous montrent en Armorique des villes nombreuses, des routes immenses. Mais, avec la civilisation, le despotisme et la centralisation de Rome avaient importé la corruption et le fisc. Dans deux siècles et demi ce double fléau dépeupla tout le pays; on ne trouve plus dans les fouilles ni inscriptions, ni médailles postérieures aux Flaviens, et Procope écrit au VIe siècle que l'Armorique était la plus déserte de toutes les provinces de Gaule. Les forêts et les steppes incultes recouvraient déjà les débris enfouis de la civilisation gallo-romaine. C'est alors, pendant un siècle et demi, de 460 au VIe siècle, que l'histoire nous montre d'une part les Saxons chassant devant eux les populations de l'île de Bretagne, et établissant successivement, après une lutte désespérée des insulaires, les sept royaumes de l'Heptarchie; et d'autre part les tristes restes des Bretons fugitifs, traversant la mer par bandes plus ou moins nombreuses, sous la conduite de leurs rois et de leurs prêtres, et venant fonder dans les déserts inhabités de l'extrême Armorique, les royaumes de Domnonée, de Cornouailles, de Léon et de Browerech, car le pays de Nantes, de Rennes et la moitié de celui de Vannes ne furent bretons que trois siècles plus tard.

Tel est, dans un extrême raccourci, le sujet traité par M. de la Borderie, d'une telle façon que tout le monde, excepté quelques-uns de ses adversaires qu'il mène un peu durement, y trouvera son compte. Il y a assez de clarté, pour que les moins initiés ne s'y perdent pas; il y a assez de preuves, toutes résumées et condensées, pour que

les plus exigeants se rassasient de grec, de latin, et même de breton, d'autant que l'auteur n'oublie pas de renvoyer aux dissertations plus complètes qu'il a insérées dans divers recueils, et notamment dans la *Biographie* de M. Levot et dans le *Bulletin archéologique* de l'Association Bretonne.

Je me suis étendu sur ce point; mais aussi j'ai analysé les deux grands tiers du volume de M. de la Borderie.

Les mélanges historiques offrent au lecteur une dissertation sur le nom de Corisopitum, où les doctes prendront intérêt, et des détails piquants sur certains droits féodaux bizarres, sur la toilette de la duchesse et le carrosse du duc de Bretagne en 1475, etc.

Les trois parties qui suivent semblent rentrer plus particulièrement dans la spécialité des Almanachs et des Annuaires. A la place des nomenclatures infinies de nos diverses administrations, M. de la Borderie paraît s'être proposé de donner successivement le tableau des divisions anciennes de la Bretagne : divisions ecclésiastiques, divisions féodales ; plus près de nous, divisions militaires, judiciaires et même administratives, dans le sens moderne de ce mot. Cette année présente la nomenclature des paroisses des deux diocèses de Rennes et de Léon, subdivisés en archidiaconés et en doyennés.

Les mélanges archéologiques renferment principalement des inscriptions inédites relevées en sept ou huit lieux différents. C'est sans aucun doute sous cette rubrique que devront s'inscrire les découvertes et trouvailles de l'année. Mais je ne sache pas que cette année 1860 ait remué le moindre tesson gallo-romain, ni mis au jour le plus petit denier indéchiffrable. Elle a exhumé bien autres choses!

Dans la Bibliographie historique, M. de la Borderie passe en revue toutes les publications relatives à la Bretagne, qui ont vu le jour en 1860, et les apprécie en des jugements assez étendus. Il ne s'arrête pas aux livres et descend jusqu'aux articles de revues. C'est assez dire que cette partie me semble très-complète. Il est superflu d'insister sur son utilité, et je m'arrêterais ici même, avec le livre dont je rends compte, s'il ne me restait à signaler à l'auteur une véritable

omission. A côté de la Biographie historique de Bretagne, je voudrais, je l'avoue, trouver la Bibliographie historique de Bretagne, et spécialement le nécrologe de nos compatriotes adonnés aux études historiques et littéraires, et que la mort aurait frappés durant l'année. Il sera bien rare, hélas! que ce funèbre chapitre soit vide. Cette année même, M. de la Borderie n'aurait-il pas eu à y inscrire le nom d'Alexis Bigot?

Pour tout dire en un mot, ce petit livre est la mise en œuvre d'une idée excellente. Il s'adresse, par le fait, à tout le monde; et, pour le public spécial auquel il est dédié de préférence, M. de la Borderie ne pouvait pas imaginer d'étrennes à la fois plus agréables et plus utiles.

S. ROPARTZ.

NOUVELLES DONNÉES

SUR

SAINT ÉMILIEN

ÉVÊQUE DE NANTES.

DEUXIÈME LETTRE (1).

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Lorsque j'entrepris mes études biographiques sur saint Émilien, j'étais loin de prévoir qu'elles dussent me conduire à la découverte d'une croisade bretonne au VIIIe siècle, et jeter des lumières inattendues sur l'une des invasions sarrasines en Gaule. J'ai exposé mes premières données sur cet important sujet dans ma *Notice sur saint Émilien* (2), et je suis heureux de pouvoir en indiquer ici de nouvelles.

Le lecteur de la *Revue* se rappellera qu'au mois de septembre dernier, je le conduisais à Autun, et je le faisais assister à une belle fête religieuse en l'honneur du saint évêque de Nantes. Tout en prenant part à cette imposante solennité, je ne perdais pas de vue la question historique. J'aurais voulu pouvoir faire quelques fouilles dans les sarcophages encore existants, où reposent les corps des compagnons d'Émilien : peut-être nous auraient-elles dit si ces héros chrétiens y furent déposés séparément

(1) Voir la livraison de Septembre 1860, pp. 220-233.

(2) A la librairie Mazeau, à Nantes.

ou jetés pêle-mêle après le combat? Peut-être aussi y aurions-nous trouvé quelque objet révélateur de faits intéressants, tel que cette épée, dite de saint Émiland, qui fut retirée de l'un d'eux, vers la fin du dernier siècle? Les circonstances ne se prêtèrent pas à l'accomplissement de ce vœu, que je mentionne ici uniquement comme indication.

Je ne fus pas plus heureux au sujet de l'épée même, que je ne pus visiter au musée particulier où elle est conservée; mais je signalerai ce que des personnes dignes de foi et qui l'ont vue m'ont affirmé, c'est que l'on peut déchiffrer encore, sur la lame, le nom de la ville de *Tolède*. Cette circonstance est précieuse, en ce qu'elle confirme ce que nous avons déjà dit et prouvé, que ces sarcophages ne peuvent remonter à l'an 21 de Jésus-Christ, ni renfermer les débris de l'armée de Sacrovir; mais qu'ils sont bien d'origine chrétienne et dépositaires des restes des compagnons d'Émilien, ainsi que le veut la tradition (1). L'inscription de cette épée révèle évidemment sa provenance espagnole, et cette provenance s'accorde parfaitement avec la lutte que les Sarrasins, venus d'Espagne, soutinrent en ce lieu contre Émilien et ses croisés.

Quant à la présence de cette arme dans une tombe chrétienne, elle peut s'expliquer de plusieurs manières : ou bien elle y aurait été jetée indistinctement avec d'autres dépouilles, ou bien elle y aurait été déposée, comme trophée, avec le corps de quelque compagnon de l'évêque guerrier, mort en combattant près de lui, qui l'aurait enlevé à l'ennemi et peut-être s'en serait servi lui-même.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces faits; mais nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur les données suivantes dont ils saisiront aisément l'importance.

La question de l'itinéraire qu'avaient dû suivre les Bretons en se rendant de Nantes à Autun, n'avait cessé de nous préoccuper. On peut voir dans notre *Notice* les raisons qui nous portèrent, tout d'abord, à penser qu'au lieu de suivre la voie de Poitiers et de Décize, par l'Aquitaine, ils durent prendre celle d'Orléans et de Lutèce et se rabattre ensuite vers Autun, par la grande voie d'Agrippa, ou par quelqu'autre dans la même direction. Mais ces premières preuves ne nous suffisaient pas; nous eussions voulu en acquérir de nouvelles. C'est pourquoi, profitant de notre second passage à Autun, nous fîmes l'ascension du Montjeu, d'où l'œil embrasse tout le bassin de la cité éduenne.

(1) Voir la *Notice sur saint Emilien.*

Le panorama est magnifique. Au pied du mont qui occupe la partie sud-est de ce bassin, la ville est assise comme un enfant aux pieds d'un géant. A droite, les montagnes qui forment la Creuse-d'Auxy vont s'abaissant vers les plateaux de Saint-Pierre-l'Étrier et de Saint-Jean, sur lesquels s'étendait le camp sarrasin, jusqu'à la porte d'Arroux. Franchissant cette porte et la rivière du même nom, la voie d'Agrippa court à travers la plaine, vers Saint-Forgeot, s'enfonce dans les montagnes du Morvan et se dirige vers Sens. Ces montagnes tournent du nord au sud et forment à l'horizon comme une vaste ceinture qui encadre le bassin d'Autun; et venant de Décize, la voie d'Aquitaine les franchit à son tour, débouche dans la plaine et se dirige vers la partie sud-ouest de la ville.

Les lieux étant ainsi disposés, disions-nous, comment Émilien, s'il fût arrivé par la voie d'Aquitaine, ne fût-il pas entré immédiatement dans Autun par cette partie des murailles, qui s'offrait devant lui et qui n'était pas assiégée? Pourquoi, au contraire, eût-il transporté son armée, fatiguée d'une longue route, à Saint-Forgeot, à trois lieues plus au nord, à travers ces montagnes abruptes et coupées par le cours du Tarnins, et cela, sans autre résultat évident que d'aller camper en vue de l'ennemi, en face de la porte d'Arroux par laquelle il ne pouvait entrer, sans subir les chances d'un combat meurtrier et peut-être d'une défaite?

Non, une pareille stratégie n'était pas possible, et l'hypothèse qu'elle suppose n'est pas soutenable. Mais comme, cependant, les données historiques nous montrent saint Émilien arrivant et combattant à Saint-Forgeot, et s'ouvrant l'entrée de la ville par la porte d'Arroux, il faut bien conclure qu'il y est venu par la voie romaine de Sens, qui le conduisait naturellement et directement sur ce terrain.

Cette importante observation ne pouvait que nous encourager à poursuivre nos recherches. Nous soupçonnions déjà que le siége de Sens, par les Sarrasins, avait eu lieu à la même époque et par les mêmes troupes d'Ambisa, que la rapidité de leur cavalerie et la multiplicité des voies romaines mettaient à même de faire promptement des courses beaucoup plus difficiles que celle d'Autun à Sens (1). Mais, d'un autre côté, si les Bretons, en quittant Nantes, s'étaient portés vers Orléans et Lutèce, s'ils arrivaient ensuite à Autun par la voie de Sens, n'était-il pas possible qu'ils se fussent d'abord portés au secours de cette dernière ville, comme ensuite ils se portèrent au secours d'Autun; et ce qu'on lit dans la vie

(1) *Notice sur saint Emilien.*

de saint Ebbon (1) de la panique qu'un secours divin jeta dans l'armée assiégeante, au moment où le saint évêque de cette cité la repoussait à la tête des habitants, devait-il être attribué uniquement aux anges du ciel, ou ne fallait-il pas croire que les anges de la terre, les Bretons envoyés de Dieu au secours de leurs frères, y furent aussi pour quelque chose?

Cette dernière hypothèse, qui devait ajouter encore à la gloire de la merveilleuse croisade d'Émilien, était digne assurément d'être approfondie. Dans ce but, nous ne craignîmes pas de nous adresser à Mgr l'Archevêque de Sens lui-même, et Sa Grandeur s'intéressant à cette question, daigna renvoyer nos demandes à un savant distingué de son diocèse, M. l'abbé Prunier, curé de Soucy et membre de la Société française d'archéologie.

M. l'abbé Prunier frappé, comme nous, de l'immense brèche faite à nos archives historiques par le fer et le feu des barbares, venus de tous les vents du ciel ravager notre pays, avait pensé que chez nous, comme chez tous les autres peuples, les noms de villes, bourgades, hameaux, finages, chapelles, monuments quelconques, pouvaient être commémoratifs d'événements fort souvent anciens, et que notre histoire religieuse, civile et militaire devait être écrite, jusqu'à un certain point, dans notre sol, et y être retrouvée à l'aide d'un travail intelligent et assidu. Se mettant lui-même à l'œuvre, il avait relevé et étudié les noms d'un grand nombre de paroisses du Sénonais, et avait proposé son travail au congrès archéologique tenu à Sens, émettant le vœu que la même étude fût faite pour toute la France et consignée dans un dictionnaire étymologique général, vaste répertoire où les savants ne manqueraient pas de puiser d'immenses lumières. Le système de M. l'abbé Prunier avait été fort applaudi par le congrès, et il devait nous être très-utile à nous-même, dans la question qui nous occupait.

Grâce à l'obligeance de ce savant archéologue, nous ne tardâmes pas à recevoir une très-longue lettre, où, répondant à nos questions, il nous apprenait que les monuments écrits et relativement modernes, ayant trait au siége de Sens par les Sarrasins, au VIIIe siècle, ne faisaient aucune mention de saint Émilien et qu'ils parlaient seulement du *secours divin* venu en aide au saint évêque Ebbon, au moment où il repoussait les barbares; ils ajoutaient qu'après avoir poursuivi ces infidèles jusqu'à une haute tour romaine où il s'arrêta et planta les drapeaux pris sur l'ennemi, Ebbon changea cette tour en chapelle dédiée à la sainte Vierge, pour

(1) Spicilége d'Achieri.

accomplir un vœu, et y fit graver ces mots : *Signum lætum*, dont onze siècles, dit l'historien qui rapporte ces faits, n'ont pu effacer les caractères. De là serait venu le nom que porte encore aujourd'hui ce lieu : *Signelet* ou *Seignelay, signum lætum.*

« Mais, ajoute M. l'abbé Prunier, les lieux ne semblent pas aussi muets » que les livres sur saint Émilien. Vous supposez que ce saint évêque a » dû remonter la rive droite de la Loire pour voler au secours de Lutèce » menacée, et que de là ou même d'Orléans, il serait accouru au secours » de Sens. Eh bien ! chose remarquable, autour de la voie romaine d'Or- » léans à Sens, se trouvent échelonnés des lieux qui paraissent bien » rappeler ce souvenir. Ce sont : à Piffonds, *les Arabis* et *les Bretons;* » à Courtoin, *la Bridonnerie;* à Domats, *les Bertonneries;* à Cudot, *la* » *Bertonnerie;* à Dollot, *le Bois-Arthur;* à Fouchères, *la Bretonnerie;* » à Jouy, *la Bretonnerie;* à Saint-Valérien, *la pièce des Bretons; la* » *Bretonnerie.* De même, le long de la voie romaine de Sens à Autun, se » trouvent : à Étais, *la Bredonnière;* à Laindry, *les Bretons;* à Saint- » Sauveur, *la Bertinerie;* à Chevillon, *les Bertins;* à Mezilles, *les Ber-* » *thouneaux;* à Sainte-Palaie, *la Bertonne.* »

A quoi il faut ajouter le nom de *Chemin-Breton*, donné à la voie d'Agrippa, à Avallon (1).

« Ce n'est pas tout, reprend M. l'abbé Prunier, les Bretons ont dû être » plusieurs mille, former des détachements par système ou par nécessité, » et se répandre sur plusieurs points, soit pour faire diversion, soit pour » harceler l'ennemi. Aussi ai-je remarqué plusieurs fois le nom de » *Montmiliant*, particulièrement à Voisines, à trois lieues nord-est de » Sens. »

Il faut se rappeler ici que le nom de Milian était, ainsi que le constate Mabillon (2), le nom populaire donné à saint Émilien. D'où M. l'abbé Prunier tire cette conclusion, à laquelle nous adhérons pleinement, que « bien que chacun de ces noms de lieux, climats ou hameaux, pris isolé- » ment, ne soit pas une preuve par lui-même, leur réunion dans une » telle direction ne laisse cependant pas d'avoir quelque chose de fort » remarquable et même de concluant. »

Les preuves s'accumulaient et bientôt elles devaient recevoir une nouvelle et éclatante confirmation. Le 14 décembre 1860, nous reçûmes de M. l'abbé Prunier une seconde lettre débutant ainsi :

(1) Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Éduen, par M. Bulliot.
(2) *Iter Burgindicum.*

« Monsieur et cher confrère, il me tarde de vous faire connaître une » nouvelle qui va vous mettre en exaltation. Le 11 novembre dernier, je » me trouvais à une fête de saint Martin, dans un pays voisin, chez l'an- » cien maire. Dans la réunion, il se rencontra un habitant de Tanlay, » paroisse située près de Tonnerre et station du chemin de fer de Dijon. » Je ne sais comment la question tomba sur saint Émilien. Ce fut certai- » nement un effet de l'intérêt que ce bon saint porte à nos travaux, car » cet homme me donna des détails fort intéressants sur une chapelle, » un pélerinage, une translation de relique du saint, faite cette année » même; puis sur son passage traditionnel dans ce pays. J'écrivis de » suite à M. l'abbé Mazuc, curé de Tanlay, mon ancien et savant condis- » ciple, et je reçus, le 28 novembre, une lettre de cinq pages dont voici » l'analyse. »

Disons ici que, désirant naturellement avoir plus qu'un abrégé de cette importante lettre, nous nous adressâmes à M. Mazuc lui-même, le priant de vouloir bien nous répéter en détail ce qu'il avait écrit à M. l'abbé Prunier. Il le fit avec une bonne grâce dont nous lui sommes très-reconnaissant; voici le résumé exact, nous pourrions dire textuel, de cette correspondance :

« Il existe, à un kilomètre de Tanlay, une chapelle dédiée à saint Émilien : elle fut fondée en 1528, par M. de Corcelles, seigneur de Tanlay; détruite en 1793, rebâtie ensuite par l'acquéreur, sous la pression de l'opinion publique, qui réclamait ce sanctuaire et le culte du saint auquel il était consacré; enfin, elle fut reconstruite de nouveau par M. le marquis de Tanlay, qui en est le propriétaire actuel et qui a obtenu la permission d'y annexer un caveau pour la sépulture de sa famille (1).

» Il ne nous reste pas d'écrit concernant l'origine de la dévotion à saint Émilien en ce lieu; mais la tradition orale la fait remonter très-haut. D'après elle, le saint, venant de Sens et se rendant à Autun, serait arrivé à Molosme où l'on montre une fontaine qui porte son nom et qui aurait jailli de terre pour le désaltérer, lui et ses soldats. Il y aurait eu bataille entre Molosme, Saint-Martin et Tanlay, et, arrivé dans cette dernière localité, Émilien y aurait campé et s'y serait reposé. C'est pour cela, disent les anciens, qu'une antique statue, conservée dans la chapelle et représentant le saint évêque en crosse et en mître, a les yeux presque fermés et comme appesantis par le sommeil. Molosme porte le

(1) Cette chapelle figure sur la carte de Cassini sous le nom de saint Umilian, dérivé d'Æmilianus, d'où, par abrévation, Milian.

surnom de *Lafosse*, ce qui, dans l'opinion de M. l'abbé Prunier, s'accorderait parfaitement avec le souvenir d'une bataille et d'une inhumation des morts en ce lieu.

» La première chapelle, disent encore les anciens, qui l'ont vue, était gothique et assez belle. On y arrivait par une longue avenue plantée d'arbres, et qui, à l'époque de la fête du saint patron, était remplie de pélerins. On y accourait de tous les pays voisins et l'on invoquait saint Émilien principalement pour la guérison des paralysies. Les personnes dont les prières étaient exaucées suspendaient de petits rubans aux barreaux des fenêtres de la chapelle, et les jours de pélerinage, ces barreaux en étaient littéralement garnis. On y voyait aussi des *ex-voto*, et plusieurs de mes paroissiens (c'est M. l'abbé Mazuc qui parle) se rappellent encore qu'une femme paralytique, nommée Grognet, y étant allée avec des béquilles, y laissa ses deux soutiens et en revint bien portante.

» Mme de S..., continue-il, m'a raconté qu'il y a huit ans, un employé du chemin de fer eut la cuisse broyée par une machine. Les médecins voulaient l'amputer; mais ce malheureux ne pouvant s'y résoudre, pria cette dame de faire une neuvaine à son intention, et de faire toucher, chaque jour, à la partie malade, une côte du saint évêque qu'elle possédait. La foi de cet homme et celle de sa bienfaitrice furent récompensées : le membre fracturé se raffermit au point que les médecins n'y connaissaient plus rien. Cet homme est resté légèrement boiteux, mais il est parfaitement guéri et il a pu reprendre son service.

» Au moment où cette sainte relique était ainsi appliquée au malade, elle n'était revêtue d'aucune authenticité canonique, ravie qu'elle avait été, par une pieuse fraude, au dépôt de Saint-Emiland, près Autun; mais, depuis, son authenticité ayant été reconnue par l'autorité ecclésiastique, j'ai pu l'exposer à la vénération publique, cette année même, le 17 septembre, jour où nous célébrons la fête de saint Émilien, au milieu d'une belle solennité et d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles. »

Telles sont, Monsieur le Directeur, les nouvelles données que je me proposais de confier à votre savante et patriotique *Revue*. Si mes prévisions et les espérances que me fait concevoir M. l'abbé Prunier ne me trompent pas, elles ne seront pas les dernières : mais déjà elles suffisent pour constater la présence de notre saint évêque dans le pays des Sénons et déterminer les principales étapes de l'itinéraire qu'il a suivi en se rendant de Nantes à Autun.

Il est d'abord impossible de ne pas reconnaître dans le personnage qui nous apparaît à Tanlay, le même que nous avons déjà trouvé à Saint-Émiland. Son nom, en premier lieu, le prouve. Chez les Sénons comme chez les Éduens, les savants lui donnent celui d'Émilien, et le peuple le déguise à peine, en son patois, sous celui d'*Umilian* ou *Milian*. C'est un évêque, la tradition des deux contrées et les statues qu'on lui élève l'indiquent. C'est un guerrier, car à Tanlay, il a des soldats, il combat, il poursuit des ennemis, campe, se repose, fait acte de guerre, comme à Saint-Émiland. De plus, c'est un saint; nous voyons, en effet, sa sainteté se produire dans le Senonnais et dans l'Autunois par les mêmes signes et les mêmes caractères. Le ciel fait jaillir des eaux à sa prière, pour désaltérer son armée; le peuple chrétien l'invoque et en reçoit des secours miraculeux; l'Église permet qu'on lui élève des sanctuaires, au lieu où il s'est reposé en poursuivant les infidèles, comme à celui où il est tombé martyr sous leurs coups; elle fait plus que tolérer, elle approuve en son honneur un culte, des fêtes, des pélerinages, en un mot, tout ce qui constitue le glorieux apanage de la sainteté; et, afin qu'un jour venant, l'origine de ce saint personnage ne puisse être douteuse, la Providence permet que les populations au secours desquelles il est venu, et qui ont, elles aussi, leur manière d'écrire l'histoire, imposent le nom de sa nation à tous les lieux où ses pas bénis ont laissé des traces importantes. Elle veut que d'Orléans à Sens, et de Sens à Autun, le sol rappelle ses campements par des *bretonneries*, des *champs* ou *des chemins bretons*, etc.; et qu'à Saint-Jean-de-Luze, les habitants, après avoir changé le nom primitif de leur paroisse en celui de leur illustre protecteur, aillent, dans leur naïve reconnaissance, jusqu'à désigner la ville d'où il leur est venu, sous le nom fraternel de *Saint-Emiland de Bretagne* (1).

C'est ainsi, devons-nous dire avec M. l'abbé Prunier, ou plutôt avec les livres sacrés qu'il cite, que Dieu lui-même se plaît à conserver la trace de ses saints, et à éterniser leur mémoire.

Mais qu'était donc Émilien pour que les populations qui l'ont mieux connu que nous, et la Providence elle-même, aient pris un tel soin de sa gloire? Il est temps de dire ici toute notre pensée. Jusqu'à ce jour, en effet, une réserve prudente et même timide nous avait porté à enregistrer simplement et à mesure qu'elles se présentaient à nous les données qui nous parvenaient sur cet illustre pontife. Mais à l'heure qu'il est, nous

(1) *Notice sur saint Emilien.*

nous croirions coupable si, après avoir étudié plus attentivement que personne ces données, nous ne proclamions qu'Émilien fut un véritable génie et l'une des gloires les plus vraies et les plus éclatantes de notre Bretagne.

Rappelons seulement qu'il était issu d'une famille gallo-romaine, illustre à Nantes; qu'il s'y distinguait personnellement par sa physionomie agréable, son éloquence douce et persuasive, sa foi vive et ardente et, plus encore, par l'éclat de ses vertus, et particulièrement par son amour pour Dieu et sa charité envers les hommes (1). Il débuta comme tous les nobles personnages de son temps par la carrière des armes, et bientôt il se vit entouré de la considération et de l'estime de ses concitoyens au point que, le siège de Nantes étant venu à vaquer, il eut l'honneur d'être désigné pour le remplir, par le vénérable et saint abbé d'Aindre, Hermeland, et par tout le clergé et le peuple qui le proclamèrent digne d'une charge aussi haute et, nous devons ajouter, aussi difficile. Car au temps dont nous parlons, l'évêché de Nantes venait d'être occupé par deux comtes laïques, Agathée et Amelon, qui, au mépris des saints canons, s'étaient attribués eux-mêmes le titre épiscopal et en percevaient tous les bénéfices.

On peut se figurer ce que l'église de Nantes eut à souffrir de cette intrusion, prolongée pendant plusieurs années, et les désordres qui durent en être la suite. Nous en voyons un exemple dans la nécessité où se trouva Hermeland lui-même de se rendre à la cour de Childebert III, malgré son grand âge, et de réclamer du roi des Francs une charte protectrice, défendant « qu'aucune puissance de quelqu'ordre et de quelque dignité qu'elle » fût, osât causer la moindre inquiétude aux moines d'Aindre. » Tout ce que le clergé et le peuple avaient de recommandable gémissait d'un pareil état de choses; mais les ambitieux et les méchants, qui en profitaient, y applaudissaient et en désiraient la continuation. Aussi lorsqu'à la mort du second des usurpateurs, le crédit d'Hermeland, appuyé de la puissance du roi, eut ramené l'élection épiscopale aux formes canoniques, et l'eut fait reposer sur la tête d'Émilien, celui-ci eut-il une mission fort délicate à remplir. Il s'agissait de rapprocher les partis, de réconcilier les esprits et de fondre en un même troupeau les membres d'une cité profondément et depuis longtemps divisée.

Cette tâche ne fut point au-dessus des forces du nouvel évêque, et nous

(1) Tout ce résumé de la vie de saint Émilien trouve sa preuve, tant dans notre Notice, que dans ce dernier écrit; c'est pourquoi nous nous dispensons d'indiquer nos sources en détail.

en voyons la preuve dans ce que disent ses légendes, qu'au moment où s'annonça l'invasion des Sarrasins en Bourgogne, « il veillait, comme un » bon pasteur, à la garde de son troupeau, et s'occupait de l'édifier par ses » discours et ses exemples. » Il y avait si bien réussi, qu'à son appel, toute l'élite de la cité et du pays n'hésita pas à marcher sous sa conduite à la croisade qu'il prêcha contre les infidèles. Cette réconciliation et cet élan de tout un peuple à la voix de son évêque ne sont-ils pas une première preuve qu'en celui-ci brillait non-seulement le talent, mais encore le génie.

Mais nous avons prononcé le mot de croisade : non qu'Émilien ait inventé le mot; il fit mieux, il inventa la chose. On ne peut nier, en effet, que son entreprise n'ait eu tous les caractères des croisades. Elle eut pour objet, comme elles, la défense de la religion et du pays contre les infidèles; ce fut une expédition relativement lointaine, et si elle n'eut pas tous les succès qu'on eût pu désirer, elle obtint au moins les principaux qui furent de réunir les chrétiens divisés entre eux, dans une même pensée de patriotisme et de foi, et de sauver l'église et la patrie de l'envahissement de l'Islamisme.

Il importe de rappeler ici la grandeur de ce péril. Ambisa, commandant en chef les forces musulmanes d'Espagne avait franchi les Pyrénées à la tête d'une armée formidable qui, remontant le cours du Rhône et de la Saône, mit à feu et à sang les rives de ces deux fleuves, prit Nîmes, Vienne, Lyon, Mâcon, Tournus et Châlons; puis se divisant en deux corps, dirigea l'un sur Dijon et Langres qu'ils saccagèrent, et l'autre vers Autun et Sens devant lesquelles ils mirent le siége. Vraisemblablement, ces deux corps devaient se réunir sous les murs de Lutèce et s'en emparer, car Charles Martel, retenu en Bavière par une guerre qui occupait toutes ses forces, ne pouvait venir à son secours. C'en était fait du royaume catholique des Francs, si Émilien ne se fût trouvé là pour arrêter l'impétuosité du torrent et le refouler vers sa source.

De quels moyens disposa-t-il donc pour opérer ce prodige? D'une petite armée, improvisée à la hâte et qu'il recruta le long de la route, grâce au prestige de son nom et de sa sainteté, et à l'insuffisance de laquelle il suppléa à force d'habileté et de dévouement. Ne rappelons que pour mémoire son génie d'initiative dans la prédication et l'organisation d'un genre de guerre qui, plus tard, illustrera tant de princes et de héros; remarquons son génie d'exécution. Du premier coup-d'œil, il a compris le dessein des barbares. C'est vers Lutèce qu'ils marchent, et c'est là que

doit se décider le sort de la patrie : c'est aussi au secours de cette ville qu'il vole. Chemin faisant, il apprend que les infidèles se sont divisés et qu'une partie s'est arrêtée au siège de Sens. Il importe de les combattre ainsi séparés, et voilà Émilien rendu à Sens où, tandis que le saint évêque Ebbon, redevenu guerrier comme lui, soutient l'assaut dans la ville, il manœuvre si bien au dehors que l'armée assiégeante est surprise et mise dans une déroute complète.

Ebbon poursuit l'ennemi jusqu'aux confins de son diocèse, et satisfait d'en avoir éloigné le fléau, il s'arrête et plante les trophées de sa victoire à Signelet. Mais Émilien a des vues plus étendues; c'est l'invasion elle-même qu'il veut anéantir, et comme le premier corps d'armée, dont il vient de commencer la défaite, s'est concentré sur Autun assiégé, c'est à Autun qu'il faut encore l'aller combattre, avant que l'autre corps ait pu se replier vers lui et lui porter secours. Par une marche rapide et victorieuse à Tanlay, Émilien arrive sous les murs de la cité Éduenne, et une nouvelle victoire lui en ouvre les portes. Dès le lendemain ou le surlendemain, trois autres victoires, celles de Saint-Pierre-l'Étrier, de la Creuse-d'Auxy, et de Saint-Jean-de-Luze anéantissent l'armée assiégeante dont les cadavres, y compris celui de son chef, jonchent toutes les routes d'Autun à Saint-Emiland.

La promptitude avec laquelle Émilien exécute tous ces mouvements est telle que les traditions populaires prêtent à son coursier des bonds fabuleux. Il ne court pas, il vole d'Autun à la fontaine du Fou, de la fontaine à Tintry, de Tintry à Saint-Jean-de-Luze, et dans tous ces lieux, ses pieds impétueux laissent leurs traces imprimées sur la pierre. Encore quelques heures, et les chrétiens triomphants rentreront dans Autun et y recevront de nouveaux secours à l'aide desquels il combattront et vaincront la seconde armée, si elle ose se présenter et se mesurer avec eux.

Telles étaient, à n'en pas douter, les vues stratégiques d'Émilien, et si Dieu n'a pas permis qu'il réalisât un succès aussi éclatant, s'il a voulu que les chrétiens aient été surpris eux-mêmes par la seconde armée sarrasine accourue précipitamment de Châlons, et que leur triomphe se soit changé en deuil, il n'est pas moins vrai de dire que la mort héroïque d'Émilien et le désastre d'Autun coûtèrent encore assez de sang aux Sarrasins, pour qu'après la prise de cette ville, il se soient trouvés impuissants à poursuivre leur invasion, et ils aient dû rentrer immédiatement en Espagne (1).

(1) *Chronique de Moissac*.

Si maintenant on veut bien comparer, d'une part, l'immensité du péril qui menaça la Gaule aux jours d'Émilien et la puissance de l'ennemi qu'il eut à combattre; et de l'autre, l'exiguité des ressources dont il disposa et l'importance des résultats qu'il obtint, on pourra juger si nous n'avons pas eu raison de dire qu'au front d'Émilien brille, avec la sainteté, l'auréole du génie, et qu'il est, parmi les gloires de notre Bretagne, l'une des plus vraies et des plus admirables.

Au reste, Dieu lui-même semble s'être prononcé dans cette question, car, après avoir chargé la tradition, le culte et la Providence de conserver la mémoire d'Émilien à travers les siècles, un jour est venu où il s'est en quelque sorte approché lui-même de son tombeau, comme autrefois de celui de Lazare; il l'a, pour ainsi dire, ressuscité de sa voix puissante, il l'a pris par la main, l'a reconduit dans sa patrie, dans sa ville natale, et là, l'entourant d'une foule immense de peuple, de lévites, de pontifes ravis de son retour et chantant ses louanges; nous ne disons pas assez, conviant à lui faire cortége les saints mêmes des anciens âges sortis de leurs sanctuaires vénérés et venus à sa rencontre, il lui a ménagé un triomphe tel, que lui seul peut en décerner de semblables à ses saints (1).

Et pourtant, ce n'était pas encore assez, il lui réservait une dernière gloire non moins exceptionnelle; il voulait que le promoteur des croisades au VIIIe siècle, le devint encore au XIXe, et qu'il ranimât l'esprit de ces grandes entreprises au sein même de la cité qui eut l'honneur d'en être le premier foyer. N'est-il pas remarquable, en effet, que le guerrier illustre qui, à la voix de l'immortel Pie IX, s'est porté avec tant de générosité au secours de la Papauté et de l'Église, soit un enfant de la cité nantaise, et que ceux qui sont accourus autour de lui pour partager ses périls, chef et soldats, sont, comme aux jours d'Émilien, d'abord des concitoyens et des compatriotes, et puis des étrangers attirés par la magie de son nom et par la grandeur de son œuvre (2)? Qui de nous a perdu le souvenir de cette parole fameuse, par laquelle le brave et éloquent général, conviant tout homme de cœur et de foi à la défense de la religion et de la société envahies, comparait la Révolution à l'Islamisme? On s'est récrié, nous le savons; et cependant, cette assimilation n'était que trop fondée; chaque jour, chaque heure se sont chargés, depuis, de la rendre plus évidente en

(1) Voir le compte-rendu de la translation des reliques de saint Émilien, à Nantes, le 6 novembre 1859.

(2) Multis ex suis propinquis et longiquis animavit. (*Légende latine.*)

dévoilant les profondeurs de l'abîme ouvert. On ne peut nier que la Révolution, comme l'Islamisme, ne soit une véritable invasion d'infidèles, à cette différence près que les infidèles d'autrefois venaient de loin, et que ceux d'aujourd'hui sortent du sein même de la société, comme ces maladies éruptives, qui naissent du corps même qu'elles dévorent.

Nous savons aussi que la Moricière a succombé à la tâche, comme Émilien. Mais succomber pour Dieu, pour la justice et pour la foi, en entreprenant en quelque sorte l'impossible; succomber sous le poids du nombre et par surprise, c'est aussi, comme Émilien, remporter la victoire! En effet, dans le dessein de Dieu, il s'agissait bien moins de triompher matériellement que moralement, en protestant par une résistance énergique, et soutenue jusqu'au sang et jusqu'à la dernière heure, contre les principes subversifs et envahisseurs de l'ordre social.

Or, cette protestation a eu lieu; elle a reçu la consécration du sang à Castelfidardo et à Ancône, et elle se poursuivra à travers d'autres périls et, peut-être, d'autres défaites, qui seront aussi des victoires, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu, qui, lui aussi, a ses desseins et ses heures, de donner à sa vérité un complet triomphe; car nous ne croyons pas toucher encore au chaos social, précurseur immédiat de la fin des temps; et, dès lors, le succès est certain; nous en avons pour garantie la parole de Dieu même, confirmée par l'expérience de bientôt dix-neuf siècles d'épreuves et de triomphes semblables.

Heureux donc ceux qui combattent et ceux qui meurent pour la grande cause de la foi. A l'exemple d'Émilien et de ses compagnons, ils participeront à l'immortalité et à la gloire de l'Église, comme l'Église participe à la gloire et à l'éternité de Dieu.

L'abbé CAHOUR.

CHRONIQUE.

I.

LE R. P. LACORDAIRE A L'ACADÉMIE.

MON CHER DIRECTEUR,

Au moment de mon départ pour Paris, vous m'avez fait promettre de vous écrire : je viens remplir ma promesse.

Mon voyage a mal débuté. A la gare du chemin de fer, j'ai acheté un journal, le premier qui m'est tombé sous la main : c'était le *Constitutionnel*. Je ne me suis aperçu de ma faute qu'alors qu'il était trop tard pour la réparer; la cloche et le sifflet de la locomotive s'étaient fait entendre, et déjà le convoi commençait à s'ébranler. Je fis contre mauvaise fortune bon cœur, et bien convaincu de la vérité du proverbe qu'*il faut vivre avec ses ennemis*, je me résignai à vivre un quart-d'heure avec le *Constitutionnel*. Je commençai par lire le feuilleton; il était intitulé : la *Semaine* et signé : *Henri Desroches*. La dernière colonne était consacrée à l'éloge d'un chef-d'œuvre nouvellement éclos, publié par la *Revue Européenne*. *Jessie*, roman, de M. Mocquard, est, selon M. Desroches, un des plus beaux livres de notre siècle, et l'on ne s'aborde plus qu'en se demandant : Avez-vous lu *Jessie?* — J'interrompis ici ma lecture, et me pris à rêver. Eh quoi ! me disais-je, voilà une œuvre capitale qui fait les délices de tous les salons de Paris et dont s'occupent tous les gens de goût; ce livre est un événement, et nous autres, pauvres provinciaux, nous n'en connaissons pas même l'existence, nous en ignorons même le titre !

A ce moment, je sortis un peu de ma rêverie, et je vis que mon voisin de droite lisait la *Revue des Deux-Mondes*. La conversation ne tarda pas

à s'engager entre nous, et, après les premiers préliminaires, je lui demandai s'il lisait quelquefois la *Revue Européenne*. — Jamais, me répondit-il en souriant. — Alors vous ne connaissez pas *Jessie*, le nouveau roman de M. Mocquard, secrétaire de l'Empereur? — Pas le moins du monde. Je ne connais de lui que les deux drames qu'il a composés en collaboration avec M. Victor Séjour et qui n'ont rien de bien littéraire. Savez-vous si M. Séjour a également collaboré à cette dernière œuvre? — Je ne saurais vous le dire. Et nous passâmes à un autre sujet.

Arrivé à Paris, un de mes premiers soins fut de m'enquérir du roman de M. Mocquard. *Avez-vous lu Jessie?* telle était la question que j'adressais à chacun de mes amis; mais je n'en trouvais pas un qui sût de quoi je voulais parler. Tous me regardaient avec autant d'étonnement que si je leur eusse demandé, comme Lafontaine : *Avez-vous lu Baruch?* Je finis par m'apercevoir que M. Desroches m'avait induit en erreur, et qu'on ne s'occupait pas plus à Paris qu'en province du roman de M. Mocquard. Fiez-vous donc au *Constitutionnel!* Ce qui était vrai et ce que le *Constitutionnel* s'était bien gardé de m'apprendre, c'est que la grande et presque l'unique préoccupation de la capitale, au moment où j'y arrivais, était la réception du R. P. Lacordaire à l'Académie française. Elle a eu lieu hier. Comme bien vous pensez, je n'ai point eu l'heureuse fortune d'y assister, je n'avais point de billets. Je n'ai pas laissé, cependant, que d'aller faire un tour sur la place de l'Institut; j'ai regardé philosophiquement la foule élégante et privilégiée qui s'écrasait à la porte, et lorsque celle-ci s'est refermée sur le petit nombre des élus, je suis demeuré un instant au milieu des innombrables badauds qui, faute de mieux, contemplaient le mur du Palais Mazarin. C'est quelquefois pour nous un spectacle, a dit Victor Hugo, qu'un mur derrière lequel il se passe quelque chose. A la fin, trouvant le spectacle monotone, je suis rentré chez moi, et j'ai relu le discours de réception à l'Académie prononcé, le 21 avril 1842, par M. de Tocqueville, celui-là même que remplace aujourd'hui le R. P. Lacordaire. A mesure que j'avançais dans cette lecture, il me semblait voir l'éminent auteur de *la Démocratie en Amérique* se lever devant moi et m'apparaître avec sa figure mélancolique, son noble regard et son geste plein de sobriété, tel enfin que je l'avais vu à la tribune, il y a douze ans. C'est une belle chose que ce *Discours de réception* d'Alexis de Tocqueville; il y a là sur Napoléon et le premier Empire deux ou trois pages que vous ne connaissez peut-être pas, et que je vous recommande. Faute de temps et d'espace, je ne citerai que les dernières lignes :

« Je crois fermement qu'il dépend de nos contemporains d'être grands » aussi bien que prospères; mais c'est à la condition de rester libres. Il n'y a » que la liberté qui soit en état de nous suggérer de ces puissantes émotions » communes qui portent et soutiennent les âmes au-dessus d'elles-mêmes; » elle seule peut jeter de la variété au milieu de l'uniformité de nos condi-

» tions et de la monotonie de nos mœurs; seule elle peut distraire nos esprits » des petites pensées, et relever le but de nos désirs. — Que si la société » nouvelle trouve les labeurs de la liberté trop pénibles ou trop dangereux, » qu'elle se résigne et qu'il lui suffise d'être plus riche que sa devancière, » en restant moins haute. »

Quand j'eus terminé la lecture du *Discours de réception* de M. de Tocqueville, je pris sa Correspondance inédite, publiée par son ami M. Gustave de Beaumont, et là encore je le retrouvai tout entier, avec son amour ardent pour la liberté, son culte pour le droit et son dédain pour la force brutale. Comme toutes les âmes généreuses et tous les grands cœurs, il se sentait attiré vers les causes vaincues, comme par un invincible aimant. « Je remarque avec plaisir, à mesure que le temps marche, écrivait-il le » 23 octobre 1854, que mon cœur n'est pas de la nature de ceux qui » tournent vers le succès. Je m'attache avec plus de passion à une cause » en voyant qu'elle semble plus abandonnée (1). »

Le 27 janvier 1857, il écrivait à M. Ampère : « Je trouve au fond de » mon âme une grande et profonde tristesse, une de ces tristesses sans » remède, parce que, bien qu'on en souffre, on ne voudrait pas en guérir; » elle tient à ce que l'on a de meilleur. C'est la tristesse que me donne la » vue claire de mon temps et de mon pays (2). »

Que j'aimerais à parcourir avec vous, mon cher Directeur, ces deux volumes où se rencontrent à chaque page des noms qui nous sont chers. Je ne puis résister au plaisir de citer, entre beaucoup d'autres, ce passage où il est question de deux des illustrations les plus nobles et les plus pures de notre Bretagne : « A Heidelberg, nous avons rencontré toute la » famille de la Moricière, et lui-même qui nous y avait donné rendez-vous. » Nous avons passé là quarante-huit heures avec eux et les avons quittés » avec grand regret. Jamais la Moricière ne m'a témoigné une plus véri- » table amitié. Mari et femme supportent la situation actuelle avec une » tranquillité sereine qui leur mérite le respect. A Bruxelles, j'ai manqué » notre excellent ami Bedeau. Il était absent, ce qui m'a désolé. Lors de » notre entrée à Valenciennes, on a pris aux voyageurs tout ce qu'ils pou- » vaient porter avec eux de journaux, de papiers imprimés. J'arrivais dans » ma patrie (3). »

Une dernière citation : « Lors de mon départ de Paris, écrit Tocqueville à lord Radnor, à la date du 10 mai 1835, les preuves de la religion étaient exposées tous les dimanches dans la cathédrale par un jeune prêtre doué d'une rare éloquence. »

Ce jeune prêtre, c'était l'abbé, aujourd'hui le R. P. Lacordaire, celui-là

(1) II, p. 276.
(2) II, p. 364.
(3) Lettre du 2 octobre 1854, à M. de Corcelle. II, 271.

même qui prononçait hier, à l'Académie française, l'éloge funèbre d'Alexis de Tocqueville.

Lorsque vous recevrez ma lettre, vous aurez déjà lu les deux discours du R. P. Lacordaire et de M. Guizot, écrits tous deux avec des talents égaux, quoique divers, mais respirant tous les deux un même amour pour la vraie liberté, et accueillis l'un et l'autre avec des applaudissements enthousiastes. Ce qui ajoute à la portée de cette séance et achève d'en faire un événement, c'est la *rage* (le mot n'est pas exagéré) avec laquelle tous les journaux *officieux* parlent des deux discours que *tout Paris* a entendus hier et que toute la France lira aujourd'hui. M. Granier, de Cassagnac, le Jupin du *Pays, journal de l'Empire,* lance ses foudres du haut de ses quatre premières colonnes. Dans *la Patrie,* M. Paulin Limayrac, ce Père Duchêne au petit pied, se dresse sur ses petites jambes et enfle sa petite voix : il est bien en colère aujourd'hui, le petit Limayrac ! Le jeune M. Grandguillot a fait ce matin un premier article dans lequel il essaie d'être mordant ; mais, hélas ! il n'y réussit guère. M. Grandguillot a eu bien tort de se priver des services du secrétaire qui avait rédigé pour lui la lettre de Mme veuve Rousseau, cette lettre si touchante qui avait arraché des larmes aux abonnés du *Constitutionnel,* voire même à ceux du *Siècle,* gens peu faciles à attendrir ! Depuis le procès qui a entraîné la séparation de M. Grandguillot et de son secrétaire, le rédacteur en chef du *Constitutionnel* est méconnaissable : il est sec comme M. Desroches, il est terne comme M. Pierre de Lestoile.

Tandis que le *Pays,* la *Patrie,* le *Constitutionnel,* le *Charivari* et le *Siècle* faisaient feu de toutes leurs batteries contre le R. P. Lacordaire et M. Guizot, qui ne s'en portent pas plus mal, de son côté, le grave *Moniteur* dirigeait contre les deux illustres orateurs une attaque qui mérite une plus sérieuse attention que celles dont je viens de vous dire un mot. C'est M. Sainte-Beuve, membre de l'Académie française, qui s'est chargé de prouver à ses deux collègues qu'ils avaient fait deux mauvais discours : il n'a réussi qu'à faire un mauvais article. Je n'en relèverai que deux passages. Dans le premier, il reproche au R. P. Lacordaire d'avoir *fait je ne sais quelle phrase sur Tibère, qui n'est que de mauvais goût.* Le nom de Tibère et celui de Tacite qui en est inséparable, et que le R. P. Lacordaire a eu aussi le *mauvais goût* de faire entendre, ont, je ne sais pourquoi, le privilége d'être particulièrement désagréables à MM. les rédacteurs du *Moniteur.* Ce journal publie, depuis quelque temps, sous ce titre : *le grand Corneille historien,* des feuilletons trop peu remarqués, dans lesquels l'auteur, M. Desjardins, s'ingénie à établir que Tacite était un *aristocrate* qui a méchamment calomnié ce pauvre Tibère. Je ne saurais trop vous engager, mon cher Directeur, à lire ce travail de M. Desjardins. Vous y trouverez des découvertes historiques singulièrement neuves, celle-ci par exemple : si les empereurs ont persécuté les chré-

tiens, c'est qu'ils y ont été forcés; ils n'ont fait qu'user du droit de légitime défense vis-à-vis d'adversaires redoutables qui n'épargnaient ni les menaces imprudentes ni les intrigues souterraines, — dans les catacombes!

Je reviens à M. Sainte-Beuve. Il trouve fort mauvais que le R. P. Lacordaire et M. Guizot aient parlé de Rome et du Souverain Pontife, et qu'ils n'aient pas craint de faire *une invasion hardie sur le territoire de la politique*. Je ne suivrai pas M. Sainte-Beuve sur ce terrain qui serait plus brûlant pour moi que pour lui; je me bornerai à faire une seule observation. M. de Tocqueville a attaché son nom, comme ministre des affaires étrangères, à l'expédition de la France à Rome en 1849. Etait-il possible de parler de lui sans parler de cette expédition, de Rome et du Saint-Père? Pour ma part, j'estime que le R. P. Lacordaire et M. Guizot ne pouvaient pas ne pas s'occuper de la question romaine, et que c'était pour eux un devoir de le faire, au risque de déplaire à M. Sainte-Beuve.

Ce matin, après avoir lu l'article du *Moniteur*, je suis allé au Palais-de-Justice. La salle des Pas-Perdus était remplie par une foule énorme, avocats, hommes du monde, étudiants, qui se pressaient à la porte de la première chambre du tribunal de première instance, où allait être appelée l'affaire de Mme Patterson et de M. Jérôme Bonaparte Patterson contre S. A I. le prince Napoléon Jérôme. C'est M. Berryer qui est chargé, comme vous le savez, de soutenir la demande de M. Jérôme Bonaparte Patterson et de sa mère. En attendant l'ouverture de l'audience, on s'entretenait de la magnifique ovation faite la veille à notre grand orateur, dans la salle de l'Institut, où d'unanimes bravos, par trois fois répétés, avaient salué cette phrase de M. Guizot : « Un homme éminent, votre guide alors, » aujourd'hui votre confrère et le mien, qui était déjà il y a trente-six » ans et qui reste encore aujourd'hui la gloire de ce barreau où vous » débutiez, M. Berryer vous dit un jour.... » J'aime à croire, me dit mon voisin, que S. A. I. le prince Napoléon, qui assistait à la séance, aura joint ses applaudissements à ceux de la salle entière. — A ce moment les rangs pressés de la foule s'écartèrent pour laisser passage à un vieillard que chacun regardait avec admiration et saluait avec respect. Le génie brillait sur son front et dans son regard; la bonté respirait dans son sourire. C'était Berryer.... Quelques instants après, les portes de la salle s'ouvrirent pour se refermer bientôt, me laissant en dehors, en fort bonne compagnie, du reste. Quand je me fus bien convaincu de l'impossibilité de pénétrer dans la place, je rentrai chez moi et me mis à vous écrire. Vous voyez que si j'avais pu assister à l'audience de la première chambre, nous y aurions gagné tous les deux : j'aurais eu le plaisir d'entendre Berryer et vous n'auriez pas en ce moment la peine de me lire.

L. DE K.

Paris, 25 *janvier* 1861.

P. S. Après de longues courses et de laborieuses recherches, je viens enfin de découvrir la *Revue Européenne*, dans un cabinet de lecture où l'on reçoit toutes les revues sans exception. Je vais lire *Jessie*, et vous en dirai prochainement mon avis, qui ne sera peut-être pas conforme de tous points à celui de M. Henri Desroches du *Constitutionnel*.

II.

LE SCHISME & SES SUPPOTS.

Il y a longtemps que nous ne nous sommes occupés des catholiques *sincères et indépendants*. Tandis que d'autres objets d'un intérêt plus pressant absorbaient notre attention, ces dévotieux personnages — les meilleurs et même, à les en croire, les uniques amis du catholicisme et de la Papauté — continuaient de descendre la pente où ils s'étaient engagés et arrivaient tout doucement.... au schisme.

Rien de plus logique, rien de plus nécessaire, vu le point de départ, rien que nous n'eussions prévu dès le premier jour.

Ces messieurs, d'ailleurs, se rendant justice et comprenant que leurs idées n'ont rien de français, ont pris soin d'accorder le fond avec la forme et de produire leur thèse en un français aussi peu français que possible. Rien de plus plat, de plus pauvre, de plus nauséabond. C'est pourquoi, le mois dernier, nous nous étions contentés de nous écrier : *A l'épicier les brochures !*

Que voulez-vous, en effet, répondre à des gens qui reprochent, par exemple, aux Papes, depuis Grégoire VII, *de ne s'être point contentés du titre de vicaire de Jésus-Christ et d'avoir pris le titre de vicaire de Dieu sur la terre* (1) — ignorant que pour les chrétiens de toutes les communions Jésus-Christ est Dieu, et que le Pape ne prend qu'un titre : *servus servorum Dei*, serviteur des serviteurs de Dieu? Ou à cet autre docteur en droit canon, qui propose pour solution des difficultés actuelles *de rendre au clergé sa constitution civile* (celle de 1790), *de réunir entre les mains du chef de l'État les deux pouvoirs*, spirituel et temporel, — et qui, ensuite, s'écrie avec un aplomb imperturbable : « Qu'on se garde bien de » croire qu'il nous soit venu à l'idée de préconiser le schisme ! Nous ne

(1) *Rome et les évêques de France*, p. 19.

» sommes plus au temps des schismes! L'empereur, chef de la religion » nationale, n'aurait pas besoin de rompre avec Rome pour ce qui concerne » le dogme et la foi (1)! » — Comme si précisément la suprématie religieuse du siége romain n'était pas une partie de notre dogme et de notre foi! Les enfants du catéchisme le savent; mais ces grands réformateurs de l'Église et de l'État ne s'en doutent même pas.

En face de telles inepties, nous nous étions contentés de lever les épaules.

Pourtant, il y a dans la méchanceté, doublée de bêtise et d'ignorance, une force que les honnêtes gens ont le tort de trop méconnaître. Mais heureusement pour les catholiques, leurs chefs, leurs guides dans la foi, préposés par Dieu lui-même à la garde de son Église, ont une vue plus sûre et plus rapide des périls qui la menacent.

Aussi, le Souverain Pontife et plusieurs évêques de France n'ont pas cru devoir se taire plus longtemps *sur les dangers du Schisme*. C'est là, entre autres, l'objet du dernier mandement de Mgr de Nantes, qui, prévoyant l'éternel reproche des *endormeurs* contre le cri d'alarme des gardiens de la Vérité, y répond péremptoirement en ces termes, qu'on ne saurait trop méditer :

« Qu'on ne nous objecte pas que nous cédons à une terreur irréfléchie, » que nous troublons les consciences par une agitation sans motif; que » la foi chrétienne, au moins dans son principe, dans son indépendance » spirituelle, ne compte presque que des admirateurs pleins de respect et » des protecteurs assurés. Hélas! il n'y a pas longtemps qu'on répondait, » d'une manière plus positive encore, à nos craintes sur l'indépendance » temporelle du Chef de l'Église! Ce souvenir d'un passé récent, si plein » d'amertume; la vue du présent, ce qui se passe en Europe, les cris de » joie des sectes ennemies, le triomphe d'une nation rivale qui nous pro- » phétise chaque matin la ruine du catholicisme : toutes ces choses sont- » elles propres à nous rassurer, et nous donnent-elles le droit de dormir » en paix? Le Chef suprême de l'Église, des hauteurs où il est placé pour » avertir le monde comme une sentinelle vigilante, ne l'a pas pensé. Il a » cru devoir, dans sa dernière allocution solennelle, nous donner l'exemple, » nous tracer la marche, signaler le péril (du schisme) qui semble nous » menacer, et en dénoncer les signes avant-coureurs. Nous ne pouvons » mieux faire que de l'imiter et de le suivre. »

On ne saurait mieux dire. Toutefois, il convient de préciser la nature de ce péril. Si l'influence des *sincères-indépendants* finissait par l'emporter, sans doute nous pourrions bien tôt ou tard voir paraître une nouvelle édition, plus ou moins revue, corrigée et augmentée, du schisme constitutionnel de 90. Il ne serait pas impossible de trouver — sur qua-

(1) *Pape et Empereur*, p. 29.

rante mille — une centaine de mauvais prêtres disposés à se laisser gorger d'argent et affubler de mitres schismatiques. Mais ce serait tout. Quant à nos évêques, quant à la masse de nos prêtres, quant à tous les catholiques qui pratiquent la religion, prétendre les entraîner dans le schisme est absurde.

Votre religion schismatique n'a et n'aura jamais de partisans que chez les hommes qui ne se soucient d'aucune religion.

Peut-être — si Dieu nous abandonnait à ce point — peut-être serait-il possible d'ôter à la France toute religion, de la rendre incrédule, athée, matérialiste. Mais la protestantiser ou la schismatiser, jamais. Son fier génie n'admet point tous ces compromis bâtards, sans sincérité et sans logique. Elle les a énergiquement repoussés au plus fort de la grande mêlée religieuse du XVIe siècle et de la grande révolution politique du XVIIIe, — et maintenant quelques pygmées, sortis on ne sait d'où, sans principes, sans croyances, sans passion, sans génie, sans vergogne, réussiraient à lui imposer ces conceptions absurdes ! Cela n'est pas sérieux.

Seulement, je le répète, ce que l'on ne pourrait accomplir, on peut le tenter; et cette tentative, même avortée, n'en sera pas moins un grand scandale et un grand péril. D'autant qu'une fois sur cette pente, on ne manquerait pas d'arriver promptement — comme en 1790 — jusqu'à la persécution. J'en trouve le naïf aveu dans une brochure écrite par un enfant terrible de la secte des *sincères-indépendants*.

Ce libelle est intitulé : *La Coalition ultramontaine et ses conséquences probables*. Il sort des presses de l'imprimerie du Corps Législatif; et quand l'éditeur en envoie des exemplaires aux libraires de province, il a soin ordinairement d'y joindre une petite affiche sur papier rose portant le titre de l'ouvrage, et au-dessous, tout à fait en bas, ce curieux avis : « *Nota.* — Adresser les demandes au directeur de la *Grande Librairie* » *napoléonienne*, rue du Pont-de-Lodi, 5, à Paris. *Détacher cet avis confi-* » *dentiel.* » Or, l'auteur, qui, comme la plupart de ses pareils, garde l'anonyme, estime qu'il serait facile « d'arriver à séparer l'Église galli- » cane de l'Église romaine, » et que, quoi qu'en puissent dire aujourd'hui nos prêtres et nos évêques, leur résistance cesserait « le jour où » on mettrait en *balance* (1) le retrait des 48 millions de francs du budget » des cultes, *et où on défendrait les quêtes.* » (P. 154-155.) — Passe encore de suspendre le traitement du clergé, encore bien que ce soit là positivement une dette consacrée par un contrat synallagmatique (le Concordat); mais peut-être n'est-on pas dans l'habitude de payer ses dettes, à cette *Grande Librairie*. Ce qui est plus fort, c'est de prétendre interdire les quêtes. Ainsi, nul ne serait plus libre de disposer de son

(1) Il veut dire apparemment : « en délibération; » mais ces messieurs, je le répète, ne se piquent nullement de parler français, — ce qui ne les empêche pas de railler agréablement le style de nos évêques... qu'ils ne comprennent pas.

bien, ni de faire l'aumône à qui bon lui semble. Et pour faire respecter cette interdiction, il faudrait bien, de toute nécessité, édicter des amendes, de la prison, organiser l'espionnage dans l'intérieur des maisons, etc. Le tout, pour arriver à faire mourir littéralement de faim les prêtres et les évêques qui refuseraient d'apostasier. Tel est le gentil petit régime que nous souhaite la Grande Librairie en question. Et ce qui n'est pas moins plaisant, c'est que ces affamés de persécution dénoncent nos évêques comme des ennemis de la liberté! La chose se lit en toutes lettres p. 141. — O liberté, es-tu assez profanée!

Nos évêques ont donc raison de dénoncer à l'indignation de tous les chrétiens, de tous les honnêtes gens, de tous les amis de la liberté, les sinistres entreprises de ces machinateurs de tyrannie.

S'il fallait un nouveau fait pour justifier leur crainte, on le trouverait dans ce prétentieux libelle contre la Papauté que vient de publier tout récemment M. le vicomte de la Guéronnière, sous le titre : *La France, Rome et l'Italie*. Ce factum n'est autre chose qu'un réquisitoire en forme contre Sa Sainteté Pie IX et contre les catholiques de France. Le Saint-Père est accusé avec violence du crime d'*ingratitude;* quant aux catholiques — j'entends ceux qui n'ont pas jeté à Pie IX l'injure et la dérision — M. le vicomte les décrète d'hypocrisie et les déclare coupables au premier chef d'avoir exploité, dans un intérêt purement mondain, la religion, la piété et la charité elle-même.

Quant aux preuves, elles sont légères. Supprimer ce qui gêne, altérer ce qui embarrasse, prendre pour accordé ce qui est en question, tenir pour non-avenue enfin toute une série de faits patents, dont le simple énoncé ruinerait sa thèse, telle est la méthode constante de l'auteur. Par ces moyens il arrive à gonfler son ballon. Mais un coup d'épingle le crève. Il suffit de se souvenir de ce que nous avons tous vu, lu, entendu depuis deux ans; et si l'on manque de mémoire, il suffit de consulter un memento quelconque, par exemple, le bel article où M. de Falloux rappelait naguère, avec une précision si exacte, les antécédents de la situation actuelle.

A défaut de preuves sérieuses pour étayer ses accusations, l'auteur redouble d'affirmations gratuites, de déclarations pompeuses, et de véhémentes déclamations.

Cela prouve qu'il est aussi plein de passion que vide d'arguments. Mais cela ne prouve pas que ses violents griefs contre le Pape, les évêques, les catholiques, soient autre chose qu'un tissu d'invectives calomnieuses.

Car enfin, il faut bien le dire, M. de la Guéronnière a beau être aujourd'hui couvert de titres, de croix, de galons, de pensions. Il a beau se voir encensé par M. Limayrac (Paulin), qui le proclame comme écrivain l'égal de Chateaubriand (!!!) Il a beau s'être mis d'avance et depuis longtemps à l'abri du reproche d'absurdité (*L'homme absurde est celui qui ne change jamais*) en défendant alternativement toutes les doctrines et tous les partis.

Malgré tout cela, ou peut-être à cause de cela, quand l'histoire un jour dira qu'un tel personnage, haut placé, bien renté, nullement absurde, s'est levé du milieu du peuple avec un appareil inusité, pour accuser l'auguste Pie IX d'ingratitude, les catholiques d'hypocrisie, etc., et cela tout en se prétendant, pour comble de dérision, le meilleur ami de la Papauté, — nos petits-neveux refuseront, je le crains, de prendre au sérieux une pareille scène.

— Si nous avons dit un mot de cet écrit, c'est que l'auteur nous en a explicitement donné le droit. La question de la souveraineté temporelle du Pape, à laquelle sa brochure est consacrée, présente sans doute plusieurs faces; lui-même caractérise en ces termes l'un de ses aspects : « *Question* » *religieuse*, dit-il, elle passionne les esprits, *alarme les croyances*, et » remue ainsi ce qu'il y a de plus vital et de plus profond dans l'humanité. »

Par ce côté, vous l'avouerez, cette question nous est ouverte. C'est par ce côté seulement que nous y avons touché. Dans cette mesure c'est notre droit, c'est notre devoir, de repousser avec toute l'énergie de notre loyauté insultée et de notre conscience outragée, les calomnieuses accusations lancées en même temps contre la masse des catholiques français et contre le Père souverain de nos âmes et de nos consciences. C'est notre droit encore de rejeter ces accusations à la face de leurs auteurs. — Ah! quand l'Histoire se lèvera pour juger la génération présente, quand de son fer incorruptible elle flétrira les ingrats, les parjures, les hypocrites, nous ne craignons pas que ce soit dans nos rangs!

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

CHRONIQUES ET LÉGENDES DE LA VENDÉE MILITAIRE,

PAR M. A. DE BREM.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

J'ai été étonné, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait en me demandant, pour votre intéressante Revue, mon appréciation des *Chroniques et légendes de la Vendée militaire*, par M. A. de Brem.

En effet, la première série des *Chroniques* est précédée d'une Introduction par M. de la Gournerie. Je ne voyais rien à ajouter au suffrage et au travail de ce noble et spirituel écrivain. Je pensais ce qu'il a dit et je désespérais de le dire aussi bien.

J'ai compris cependant que mon témoignage pouvait ajouter quelque chose au sien. Je suis aujourd'hui, dans la Vendée, le seul officier et peut-être le seul soldat survivant de l'armée de Charette. L'âge de M. de la Gournerie et celui de M. de Brem ne leur a pas permis d'être témoins des luttes mémorables que les *Chroniques* du dernier font revivre à nos yeux; ma vieillesse me donne le droit de témoigner de leur exactitude.

Je ne puis exprimer avec quel intérêt j'ai retrouvé dans ces récits l'exacte observation des mœurs, des sentiments, du langage de ces paysans d'autrefois que j'ai bien connus et dont la trace ne se retrouve plus que dans les simples récits du chroniqueur.

L'histoire de la Vendée militaire a été écrite; les faits en sont connus; le peuple tel qu'il fut était encore ignoré; M. de Brem nous le rend vivant. Cette race éteinte reparaît. Il a fallu à l'auteur un rare talent et un grand travail pour reproduire ce type, aujourd'hui disparu, dans la conversation des vieillards qu'il a connus et étudiés dans sa jeunesse. Son style est approprié aux sujets qu'il traite; aucune exagération ne refroidit ses récits.

Chacune des *Légendes* a son mérite spécial. La première, *Une Gentilhommière en 1793*, est l'histoire de presque tous les chefs des armées royales. Le peuple les chercha; ils ne sollicitèrent point le peuple. Lui seul fit l'insurrection, et telle fut la cause qui la fit grande et durable.

J'ai exprimé sincèrement, Monsieur, mon opinion sur ces intéressants écrits. Je n'ai pas l'honneur d'en connaître l'auteur.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vte DE LÉZARDIÈRE.

Nantes, le 5 Février 1861.

Dinan, le 29 janvier 1861.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Monsieur le Directeur,

Dans ses *Souvenirs de la Persécution révolutionnaire à Rennes*, publiés par votre *Revue* (première livraison de 1861), Mgr Bruté attribue à un homme portant mon nom un rôle si odieux, que je ne puis garder le silence.

Il ne m'appartient pas d'examiner si les faits dont on l'accuse sont assez prouvés pour être déférés au tribunal de l'histoire; mais je dois déclarer que je ne descends nullement de cet homme et qu'il faudrait remonter à une époque bien éloignée pour trouver entre nous quelque trace de parenté, même collatérale.

J'ajouterai que ma famille a toujours professé des opinions religieuses et politiques bien différentes de celles de mon homonyme et que plusieurs de mes parents n'ont échappé que par l'exil à la fureur des révolutionnaires.

Soyez assez bon pour insérer cette lettre dans la plus prochaine livraison de votre *Revue*, et agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

VALLERAY,

Juge d'instruction à Dinan (Côtes-du-Nord.)

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES.

TROIS LÉGENDES EN IMAGES.

I.

Je veux décrire ici trois tableaux dans lesquels des artistes plus naïfs que savants ont raconté la légende populaire de trois saints bretons, patrons obscurs des chapelles où s'abritent ces œuvres ignorées. Vous ne lirez ces légendes ni dans le livre sévère de D. Lobineau ni même dans le crédule volume d'Albert le Grand. La tradition orale est ici le seul commentaire de la peinture, et la peinture seule a fait arriver jusqu'à nous l'histoire sommaire de ces hommes, dont la renommée, modeste comme leur vie, semble n'avoir jamais franchi les limites de l'étroit territoire où ils ont vécu (1). Néanmoins les règles de la saine critique historique ne

(1) L'abbé de Geraby est, je crois, le premier, qui ait écrit quelque chose de saint Jothand et de saint Envel dans son volume in-12 des *Vies des Bienheureux et des Saints de Bretagne*, imprimé à Saint-Brieuc, chez L. Prud'homme en 1839. Ces notices sont tout à fait incomplètes. Je n'ai pas la prétention d'être complet moi-même; je dis ce que je sais. Dans ces menus détails, il est impossible qu'on sache tout. C'est ainsi que dans un récit qui aurait pu être intitulé aussi : *Légende en image*, et que cette Revue a publié sous le titre du *Christ de l'Auditoire de Callac*, il m'est arrivé de présenter

condamneront pas la tradition qui nous a transmis la certitude de leur existence et les principaux faits de leur vie. Bien plus, les règles plus étroites de la liturgie catholique ne proscrivent pas leur invocation publique et le patronage que réclament les paroisses qui portent leur nom ; car des monuments archéologiques irrécusables témoignent de la solennité de leur culte dès le XVe siècle pour les uns, dès le XVIe siècle au moins pour les autres ; et ce n'est qu'en 1634 que Rome s'est réservé le privilége exclusif de prononcer sur le culte des saints, approuvant d'une manière générale l'invocation des patrons déjà honorés d'un culte public et autorisé par les évêques, plus d'un siècle avant 1634.

C'est au village de la Belle-Église, jadis trève de la paroisse de Plouec, aujourd'hui simple chapelle au milieu d'un groupe de chaumières, que l'on vénère la mémoire de saint Jorand ou Iorhant qui vécut dans ce village et fut chapelain de cet oratoire. On y conserve son tombeau sur lequel est couchée sa statue, qui n'offre que des caractères très-vagues et que je suppose du XVIe siècle, et des reliques, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, renfermées dans des reliquaires d'argent, dont il paraît difficile de déterminer l'époque. La chapelle, relativement moderne, offre des fragments antérieurs au XVe siècle. L'autel en pierre, caché sous des volets en bois, est du style roman primitif, et le très-érudit recteur de Plouec, M. l'abbé Daniel, m'a fait voir dans la longère sud de nombreuses briques d'origine romaine. Mais je veux particulièrement étudier un grand panneau, peint sur bois, lequel occupe le tympan de la porte méridionale. Il porte la date de 1618, avec cette

comme inédite et locale une tradition que l'on retrouve à Quimper et qui a été même publiée dans un ouvrage imprimé depuis longtemps. Mon savant compatriote, M. Pol de Courcy, a bien voulu m'écrire à ce sujet : « Je viens de lire avec intérêt votre légende du *Christ de Callac;* mais je crois que c'est à Quimper que le fait s'est passé, et la tradition ajoute qu'au moment où le dépositaire infidèle prêtait son faux serment devant le crucifix, les pieds de l'Homme-Dieu se détachèrent du clou et il s'en échappa trois gouttes de sang. La relation de ce miracle est donnée avec de grands détails dans le livre : *Hent ar barados, laqaet è brezonec gant an antrou Dumoulin, chaloni,* livre qui se lit dans toutes les fermes. On montre toujours dans la cathédrale de Quimper le crucifix miraculeux, et l'office de la fête des Trois Gouttes de Sang se célèbre encore aujourd'hui dans la cathédrale et figure au Propre de Quimper et Léon. »

mention : « *Et pour lors etoit curé M. Dufaillon, et Challes* (sic) *Le Chor et Jan le Masson étoit fabriques céans.* » Les huit scènes entre lesquelles se partage le panneau, et les inscriptions, d'une orthographe plus que capricieuse, qui se lisent dans huit cartouches au-dessus de chaque scène, sont, avec un cantique breton contemporain, les seules sources de la légende de saint Jorand : car, ainsi que je l'ai dit, je n'ai vu aucun récit anciennement écrit, et je suis convaincu qu'il n'en existe point.

Il est très-malaisé d'assigner une date quelconque à l'existence de saint Jorand, et je ne tenterai même pas une conjecture. Il est plus facile de donner d'un seul mot le caractère général de cette humble figure qui comble une lacune très-sensible du calendrier armoricain, et qui personnifie une classe très-nombreuse et très-intéressante de l'ancien clergé breton. Les saints évêques, les saints moines, les saints ermites, les saints missionnaires abondent. Saint Yves a éternellement glorifié les pasteurs séculiers du second ordre, les recteurs et les curés; saint Jorand est le patron des cloarecs et des chapelains, de ces innombrables clercs paysans qui vivaient, en Bretagne, dans les fermes de leurs parents, paysans comme eux, et contents de quelque chapellenie sans charge d'âmes, tranquilles et modestes bénéfices que la piété bretonne avait multipliés dans nos campagnes.

Les peintures sur bois de la Belle-Église sont spécialement consacrées à l'enfance de saint Jorand, sauf les derniers tableaux qui sont destinés à rappeler des faits postérieurs à sa mort.

La première scène pose naïvement les personnages, saint Jorand, tout jeune, encore écolier, et sa mère, pauvre vieille veuve. La veuve pleure en montrant au cloarec attristé une immense forteresse, et cette inscription, dont je rectifie un peu l'orthographe, explique l'attitude des deux interlocuteurs : « *Comme sainct Iorhant venoit de l'eschole, il rencontra sa mère qui lui dit que les gens d'armes du chasteau emenoient la vaiche avec eux.* » Et de fait, dans une plus lointaine perspective on voit des soudards qui entraînent une vache rousse. On lit dans le cartouche : « *Comment les gens d'armes amènent la vaiche au chasteau.* » Quel était ce château, et quand cela

s'est-il passé? Tout proche de la Belle-Église était le donjon de Châteaulin-sur-Trieux; est-ce là notre château? Au fond, je n'en sais rien; je pourrais demander plutôt quelle est en Bretagne la forteresse, tour à tour bretonne, française ou anglaise, qui se fût fait scrupule de voler la vache d'une veuve et d'un écolier, durant ces mille ans de guerre, de violences et de rapines, qui s'étendent du XIe au XVIe siècle, et qui ne furent que rarement interrompus par un trop petit nombre d'années paisibles et tranquilles.

Cependant, saint Jorand, pour réparer l'irréparable malheur, court au château; mais quand il arrive, la vache est déjà tuée; il demande à tout le moins la peau et les os, et le capitaine, en raillant, lui accorde sa requête. Le cartouche porte : « *Comme saint Iorhant fut arrivé la vaiche estoit mort et il requit les os et la peau et le capitaine lui octroya.* »

On lui rend donc les dépouilles de la pauvre bête, sauf un os qui ne se trouve plus. Le cloarec se met à genoux en face de ces débris sanglants, et Dieu, à sa prière, ressuscite la vache, seule ressource du pauvre et pieux ménage. Mais, à cause de l'os perdu, la vache, pour employer les termes mêmes de la légende *fut torte, sa vie.* « *Comment on lui bailla les os et la peau de sa vaiche, arrière d'un os qui fut perdu, et par la grâce de Dieu ressuscita, et fut torte, sa vie.* »

Dans la cinquième image, qui fait pendant à la première, éclate la joie de Jorand et de sa mère, et l'inscription nous dit : « *Comme sainct Iorhant amenoit sa vaiche du chasteau, il rencontra sa mère qui fit chère.* »

Naïf récit où est dépeinte, au vif, pour les chaumières bretonnes l'heureuse influence du prêtre sur les hommes et sur Dieu même, pour la prospérité matérielle de sa pauvre famille qui s'est imposée tant de sacrifices, afin de l'éduquer et de lui donner une position supérieure à celle de ses frères!

Puis, ainsi que dans toute vie humaine, après la joie, viennent les larmes. On voit « *comment le capitaine commande à sainct Iorhant qu'il s'en allât hors la place, et dessus l'heure il s'en alla en la paroisse.* »

Telle est la vie de saint Jorand dépeinte dans le cadre grossier que conserve la Belle-Église : le cantique breton, dont j'ai parlé, la complète et l'achève (1).

Pour fuir les persécutions d'une soldatesque brutale et impie, Jorand se retira dans le monastère de Saint-Jacut; il y vécut pieusement jusqu'au jour où, pleins de repentir, les habitants du pays de Plouec qui l'avaient chassé, vinrent solennellement le chercher et le supplier de revenir au milieu d'eux, pour desservir encore le modeste oratoire, dont il avait jadis été chapelain. Jorand se rendit à ces désirs et vint mourir près de cette petite église, où ses restes furent inhumés, et où on l'invoque glorieusement aujourd'hui.

Voilà toute la substance du cantique. Il faut, pour terminer, revenir à nos vieilles peintures.

Le septième compartiment représente un évêque qui accueille avec bonté la mère du saint prêtre; l'inscription tout effacée ne laisse déchiffrer que ces mots : «... *Amena la mère de saint Iorhant.*» Pauvre mère, ces honneurs inespérés ne la consolèrent pas de la perte de son fils !

Enfin, la huitième image nous montre : « *Comment un ange fut envoyé dire au Pape qu'il fît canoniser les reliques de saint Iorhant.* »

La tradition orale commente, avec une érudition peut être un peu suspecte, ce dernier tableau : elle raconte que, quand les commissaires apostoliques vinrent dans le pays de Tréguier, pour les enquêtes qui amenèrent la canonisation de saint Yves, ils furent invinciblement entraînés à la Belle-Église, où ils apprirent de la voix publique la vie et les miracles de saint Jorand, pour qu'ils les racontassent à leur tour au Souverain Pontife et obtinssent ainsi une double glorification pour le diocèse de Tréguier.

(1) Ce Cantique a été publié par M. Aug. Desjars dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord*, de 1852.

II.

Saint Envel est le patron de la petite paroisse qui de son nom s'appelle Locquenvel. *Lok*, on le sait, traduit très-euphoniquement mais très-peu exactement par le mot latin *locus*, veut dire, singulièrement, ermitage.

On ne connaît aucune vie, manuscrite ou imprimée, de saint Envel (1). Sa légende n'a pas d'autre source que la maîtresse-vitre de l'église qui lui est dédiée.

Cette église est un des plus curieux parmi les monuments que le XVe siècle a multipliés sur notre sol. La charpente, à poinçons et pendentifs sculptés, est particulièrement remarquable. On a fait une sorte de tribune d'un beau jubé ou chancel maladroitement relégué au bas de l'église. Un rétable en bois où de nombreux personnages figurent des scènes de la Passion, mérite au moins un coup-d'œil, ainsi qu'un riche sacraire creusé dans la muraille du chœur, du côté de l'Évangile. De ce même côté est un enfeu où brille l'écu de la famille de la Bouxière, propriétaire de la terre de Lannuic : de sable au sautoir d'or. En quelques endroits des murailles extérieures on distingue sur des écussons martellés les burelles des Quelen, auxquels appartenait, depuis le XIVe siècle au moins, la seigneurie de Locquenvel dont le fief portait le même nom que la paroisse. La paroisse elle-même était un prieuré de l'abbaye de Saint-Jacut.

La maîtresse-vitre dont je dois seulement entretenir le lecteur, la seule de toute l'église qui soit historiée, est du XVIe siècle et ne porte aucune armoirie. Le tympan affecte la forme d'une fleur de lys dont les lobes sont entièrement remplis par l'histoire de l'hostie qui fut achetée et profanée par un juif, à Paris, en l'an 1290. Le reste du vitrail, divisé en deux par un meneau, et subdivisé en six panneaux égaux par les armatures horizontales, est consacré à

(1) Si ce n'est les quelques lignes de M. de Garaby dont j'ai parlé.

reproduire la légende de saint Envel. Les scènes sont expliquées par des textes écrits soit sur des cartouches, soit sur des phylactères; ces textes portent partout le nom de saint *Armel*, au lieu de saint *Envel;* mais comme la vie très-connue du patron de Ploërmel n'a absolument aucune analogie avec celle du personnage représenté dans le vitrail de Locquenvel, il n'y a pas de confusion possible. Cette erreur indiquerait seulement, je crois, que le verrier était étranger au pays.

Si ces lignes devaient déterminer quelqu'un de mes lecteurs à entreprendre un jour le pèlerinage de Locquenvel, je l'engage à relire en chemin l'admirable chapitre des *Moines d'Occident* qui a pour titre : *Les Moines et la Nature* et le *Discours sur les Saints de Bretagne,* de M. de la Borderie. Il comprendra alors, du premier coup-d'œil, la merveilleuse épopée que déroule notre vitrail.

Saint Envel, en effet, appartient très-certainement au VIe siècle. C'est un de ces émigrés bretons que le fer des Saxons et le souffle de Dieu poussaient à la fois vers les rives désertes d'Armorique, dont le despotisme et la centralisation des Romains avaient fait, plus encore que du reste des Gaules, une immense et impénétrable forêt. Saint Envel était accompagné, lors de son émigration, d'un frère moins âgé que lui et d'une sœur à laquelle la tradition donne le nom de sainte Jeune. Tous trois, s'aventurant sur cette terre hospitalière, s'arrêtèrent enfin sur les bords d'un ruisseau nommé le Gouic, l'un des affluents du Lequer. Envel se bâtit une cabane sur le coteau méridional, au lieu où est aujourd'hui Locquenvel; son frère s'habitua sur la colline opposée, et une chapelle, récemment reconstruite, marque l'emplacement de sa cellule. Une assez belle chapelle, du style de la Renaissance et qui porte la date de 1555, avec une tour qui est de 1621, s'élève sur la montagne où vécut sainte Jeune, et forme, avec Locquenvel et la chapelle de saint Envel, le cadet, un triangle dont chaque côté mesure un peu plus de deux mille mètres. On raconte que saint Envel, l'aîné, avait parfois de pieux entretiens avec sa sœur; mais le ruisseau les séparait. L'anachorète imposait silence au murmure de l'eau, et un verset breton a la prétention d'avoir conservé les propres paroles du saint :

Tao, dour mik,
Me klevin ma hoarik.

« Tais-toi, ruisselet, que j'entende ma petite sœur ». Et le ruisseau a si bien appris à obéir, qu'au bas du coteau, dans un endroit où il est angustié par de nombreux obstacles, il coule encore sans le moindre bruit, comme s'il entendait toujours le doux dialogue clos depuis douze siècles.

Saint Envel est spécialement invoqué contre les ravages des loups. Sa vie s'est passée tout entière dans les forêts, et les loups y jouent un grand rôle, comme nous le dirons tout-à-l'heure; mais à ces traits, communs à beaucoup d'autres saints bretons du VIe siècle, se joint cette circonstance plus rare, que les paroissiens de Locquenvel vivent encore un peu comme leur patron, sur une lisière de forêt, exposés aux continuelles incursions des bêtes fauves. Les grands bois où saint Envel vint construire son ermitage n'ont pas absolument disparu. La forêt de Coat-an-Haie-Coat-an-Nos borde toujours Locquenvel, et l'imagination n'est pas ici réduite à reconstituer toute seule le rude paysage où s'encadrent les épisodes de la vie du solitaire.

Il est temps de raconter ces épisodes et d'entreprendre la description du fragile tableau, qui, depuis trois siècles, en perpétue seul la mémoire.

Il faut commencer par le panneau le plus élevé du côté de l'Évangile.

Saint Envel, après avoir fait une clairière dans l'inextricable forêt, défrichait ce sol rebelle, lorsqu'il fut découvert par un bandit auquel les mêmes bois servaient de repaire.

C'est une rencontre assez fréquente dans l'histoire monastique des Gaules, pour que M. de Montalembert ait dû écrire tout un paragraphe, sous ce titre curieux : *Les Moines et les Brigands.* Le voleur de Coat-an-Nos déroba le cheval du solitaire, et dans le second plan du vitrail, on le voit qui se sauve au grand galop de sa capture. Au premier plan, saint Envel, en costume de laboureur, conduit sa charrue magnifiquement attelée d'un grand cerf et de sa biche. L'inscription, en majeure partie effacée, laisse déchiffrer ces mots : « *Saint Armel voiant ses chevaux prins.... la charrue.... jusques de devant la ch.... attacha à la charrue.... ou l'une de ses bêtes.* » La traduction est facile : saint Envel n'a plus de chevaux ; mais un

cerf et une biche viennent d'eux-mêmes se présenter au joug, et le saint les attèle à sa charrue. Ce trait des cerfs attelés et remplaçant les animaux domestiques se retrouve dans quatre légendes celtiques au moins, celles de saint Kellac, de saint Cadok, de saint Ké et de saint Léonor.

Mais j'ai dit que saint Envel est spécialement invoqué contre les loups, et d'ailleurs M. de Montalembert a pu dire d'une manière générale que, « dans ce drame de la lutte des moines avec la nature, les loups jouent le rôle le plus habituel. » Il faut donc s'attendre à trouver les loups dans notre vitrail : ils n'y font point défaut, puisqu'ils remplissent trois épisodes sur six. Nous avons vu les cerfs dans le panneau supérieur, à droite ; suivons parallèlement et étudions le panneau supérieur, du côté de l'Épître. L'inscription manque toute; mais elle est inutile et la scène s'explique d'elle-même. Au second plan, un loup dévore la biche du saint; au premier plan, le saint lui-même fouette un loup attelé à une herse. C'est ainsi qu'un loup ayant dévoré le chien de saint Hervé, fut condamné à le remplacer et à diriger les pas de l'aveugle ; c'est ainsi encore que le loup qui mangea l'âne de saint Malo, fut converti en bête de somme; c'est ainsi que saint Thégonnec employa un loup à traîner les matériaux nécessaires à la construction de son église.

La tradition orale a un commentaire pour cette scène étrange, dont on montre le théâtre dans un champ proche du bourg. On raconte qu'un seigneur du voisinage, nommé Gonver (sans doute, le tyern du plou limitrophe, qui, de ce nom, s'appelle encore Plou-Gonver), vit avec un grand déplaisir les défrichements d'Envel, et surtout la domestication des bêtes fauves, qu'il était habitué à poursuivre; car, comme tous les chefs barbares, c'était un forcené chasseur. Le fils de Gonver, veneur ardent tout autant que son père, apercevant de loin le solitaire à son travail, courut vers lui, dans l'intention de le maltraiter; mais en approchant, il reconnut que la bête attelée à la charrue du saint était le plus beau et le plus féroce des loups de la forêt. Frappé de stupeur, il tomba à genoux et demanda humblement pardon. Puis il revint vers son père en lui disant avec l'accent d'une admiration sans pareille : — « O mon père, ce moine est un

plus rude chasseur que vous et moi! » — Il y a dans l'église de Locquenvel une statue en bois qui représente un homme agenouillé, en costume de guerre, l'éperon aux pieds, la dague à la ceinture : c'est, je pense, une statue tumulaire provenant de l'enfeu de Lannuic. Les paroissiens y voient la représentation et la pourtraiture du fils de Gonver, au moment même où il s'agenouilla devant leur patron.

Jusqu'ici, saint Envel a été représenté comme un simple laboureur, et il en a gardé le costume. Dans le troisième tableau, il apparaît vêtu en abbé, crossé et mitré. M. de Montalembert, auquel il faudra toujours revenir quand on étudiera désormais nos origines monastiques, a très-bien expliqué comment « les anachorètes se voyaient ainsi transformés en cénobites, et comment la vie commune s'établissait involontairement et inopinément au sein des forêts les plus reculées. Ils avaient beau fuir, poursuit l'illustre écrivain, ils avaient beau fuir de solitude en solitude, ils étaient relancés, atteints, entourés, importunés sans cesse, non plus seulement par des disciples ambitieux de vivre comme eux de silence et de prière, mais par les populations elles-mêmes. Rassurées et confiantes, et se familiarisant, à leur tour, avec les voûtes ténébreuses où les avaient précédées ces hommes de paix et de bénédiction, de travail et de charité, elles y suivaient leur piste, et, quand elles les avaient découverts, c'était un assaut continuel, les uns apportant des offrandes, les autres demandant des aumônes, des prières, des conseils, tous implorant la guérison de toutes les douleurs du corps et de l'âme (1). »

C'est à rappeler ces guérisons, ces secours de toute sorte obtenus par l'intercession de saint Envel que sont consacrés les quatre panneaux du vitrail qui nous restent à décrire. Dans le tableau du milieu, vers l'Évangile, on voit, au second plan, au milieu de la forêt, un enfant entre deux loups qui lui dévorent les bras. Au premier plan, un homme et une femme, à genoux, invoquent saint Envel, qui, sur le seuil d'un édifice que l'on pourrait prendre pour un monastère ou pour une église, les bénit. L'inscription, bien conservée, porte ces mots : « *Ung fils de XIIII ans demeura ung nuictée*

(1) *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 346.

audit forêt : deux lous le tenoit, l'un au bras dextre, l'autre à senestre : il n'eut nul mal. »

L'autre tableau du milieu, vers l'Épître, représente saint Envel sur le seuil du même édifice, crossé et mitré, comme dans le tableau précédent, et tenant un livre ouvert à la main. Devant lui est un homme à genoux, la corde au cou. Un grand nègre tient le bout de la corde; au fond, des curieux, et, au second plan, une potence dressée. Sur un phylactère que déroule le personnage à genoux, on lit, avec quelque peine : « *Ung hôme qui fust mis en justice au Vieux-Marché et jugé à estre pendu, à tort, sans cause, par l'intercession saint Armel.... renvoyé fut.....* » Il est par trop clair que ce fait est de beaucoup postérieur à la mort de saint Envel et, relativement, tout moderne (1). On conservait autrefois, dans le trésor de Locquenvel, les chaînes du condamné, dont l'innocence avait été reconnue par la puissante intercession du saint.

Le cinquième tableau, au bas de la vitre, à droite, montre, au second plan, le loup au milieu d'un cercle de moutons terrifiés par sa présence; au premier plan, des paysans prient saint Envel, et le cartouche porte cette inscription : « *Ung bande de berbis demeurèrent en ladit forest, et du loup se trouva prins : et par l'intercession saint Armel furent préservez, sans avoir nul mal ne domaige.* »

Le sixième et dernier tableau représente, au second plan, des oiseaux au milieu des blés; au premier, des paysans à genoux devant saint Envel, dont le costume et l'attitude sont toujours les mêmes. L'inscription est ainsi conçue : « *Les gens malades de la*

(1) La seigneurie du Vieux-Marché, qui s'étendait en Plouaret, Plounevez et Lanvellec, était des plus importantes parmi celles qui relevaient de Guingamp. Le château portait plus anciennement le nom de château de Kergorlay : il appartenait, de temps immémorial, à cette famille, et fut apporté au XIVe siècle, par mariage, dans la maison de Montfort, fondue dans Laval, où il demeura jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut alors vendu par Dandelot à Raoul de Cléauroux, qui acquit en même temps la seigneurie de Saint-Michel, dont le château était en Louargat, dont dépendait la forêt de Coat-an-Haie, et qui semble avoir été toujours dans les mêmes mains que le Vieux-Marché. Le Vieux-Marché fut séparé de Saint-Michel par le partage entre les héritiers de Raoul de Cléauroux, et échut aux Conen, du chef de Françoise de Cléauroux; puis, au XVIIIe siècle, racheté par le marquis de la Rivière, qui, tenant déjà Saint-Michel de ses alliances avec les Cléauroux, réunit de nouveau ces deux seigneuries, pour les transmettre aux Lafayette, qui les ont possédées jusqu'à la Révolution.

fièvre et domaigez en leurs blez par les oyseaux, par l'intercession dudit saint Armel, furent par lui délivrez de maladie et leurs blez de tout domaige. »

Sur le placitre du bourg, en avant de l'église, est la fontaine du saint : l'eau s'échappe de la gueule d'un loup grossièrement sculpté. Le loup est à saint Envel ce qu'est le pourceau à saint Antoine, la biche à saint Gilles, le chien à saint Roch, etc.

III.

La troisième peinture dont je veux parler au lecteur assez bienveillant pour m'avoir suivi jusqu'ici, couvrait tout le lambris du transept sud d'une chapelle du XVe siècle, située dans la paroisse de Saint-Pever, très-vénérée des fidèles du lieu, sous le nom de Notre-Dame-de-Restudo, et très-ignorée jusqu'ici des archéologues, bien qu'elle soit digne à tous égards d'une étude suivie.

On voit à la maîtresse-vitre, où sont peintes l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers et la Fuite en Égypte, les armes des propriétaires de Toulporzou, manoir voisin, dont dépendait notre chapelle. J'y ai relevé un blason d'argent bandé d'azur, qui est Le Gonidec, en alliance avec un autre blason d'argent à trois têtes de loup de sable, qui est Visdeloup. Un second écu est du Quellenec, d'hermines au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or; un troisième, qui se retrouve en d'autres endroits de la chapelle et qui figurait également à l'église de Saint-Pever, parmi les blasons de Toulporzou, d'après un procès-verbal de 1653, que j'ai sous les yeux, porte d'argent au lion de sable; mais ces armes conviennent à tant de familles bretonnes que je ne sais point préciser. La grande vitre du gable méridional est chargée de trois écussons de Bretagne pleins. La vitre du collatéral sud est armoiriée des armes du Poirier, d'azur à dix billettes d'or, 4, 3, 2 et 1, et d'un autre blason où l'on distingue un vairé, mais dont les émaux ont si bien disparu qu'il est impossible d'y suppléer.

Toute la chapelle, qui est grande, était peinte, des combles au pavé. On ne distingue plus absolument rien aux lambris, dans la nef et dans la chapelle septentrionale du transept. Il sera possible de retrouver les fresques qui couvraient les murailles, en grattant avec précaution la triple couche de chaux qui les recouvre. Le badigeon est tombé par écailles qui laissent voir en quelques endroits des personnages, en d'autres, de simples ornements.

Il ne reste d'assez intact pour être aujourd'hui étudié que le tiers environ des peintures du lambris de la chapelle méridionale du transept. Ces peintures, de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, sont du meilleur style et représentent des scènes de la vie d'un moine breton des temps primitifs. Elles couvrent, avec le lambris, le tympan de l'arcade ogivale, du côté du grand chœur, et c'est par cette partie, je crois, qu'il faut commencer l'examen de nos fresques. Au haut du panneau et tout à fait sous la courbe de l'arcade, une scène unique représente un moine, vêtu de blanc, prêchant à un groupe nombreux d'hommes et de femmes qui l'écoutent, les uns accroupis sur le sol, les autres assis sur des petits bancs ou des escabelles. Les personnages se détachent sur un fond rouge, symétriquement semé de papillons d'or. Il n'y a pas de saint auquel ce trait ne puisse convenir, et je passe outre.

Au-dessous, une longue bande se divise en quatre compartiments. Dans le premier, à droite, on voit une barque chargée de personnages de tout sexe et de toutes conditions; un ange aux ailes éployées tient le gouvernail et dirige l'esquif. Saint Tugdual eut un ange pour pilote, quand il passa d'Angleterre en Armorique; mais je remarque à la proue du bateau de Restudo un objet blanc, couché horizontalement, et dans lequel il faut bien reconnaître un cercueil. Dès lors on ne peut plus songer à saint Tugdual, dans la légende duquel ne se trouve rien de pareil. Je ne connais même que saint Gildas de Rhuis, dont le cercueil fut solennellement déposé dans une barque; mais encore cette barque était abandonnée au gré des flots et n'était montée par aucun passager.

Dans le second compartiment, on distingue, auprès d'un château, un seigneur et une dame qui remettent un papier à deux hommes agenouillés devant eux. Il est clair qu'il s'agit d'une donation de

territoire, et le trait se retrouve à chaque page dans notre histoire ecclésiastique.

Dans le troisième compartiment, les deux mêmes personnages, auxquels a été faite la donation, pénètrent dans une caverne obscure où ils exorcisent un dragon monstrueux. Il n'est personne, si peu familiarisé qu'il soit avec l'agiographie bretonne, qui ne sache que la légende de presque tous les saints de l'époque primitive célèbre leur victoire sur des serpents gigantesques, soit que cet épisode doive être regardé comme un symbole du triomphe des missionnaires sur l'enfer, le druidisme et l'idolâtrie, soit que les premiers apôtres, en pénétrant dans la sombre horreur de nos inextricables forêts, y aient réellement rencontré des reptiles monstrueux, que la civilisation a fait disparaître, comme elle a fait disparaître l'ours, le buffle, l'uroch, dont l'existence, à la même époque, dans les grandes solitudes des Gaules, n'est contestée par personne. En fait, le dragon exterminé convient à saint Tugdual; mais il convient aussi à saint Pol, à saint Méen, à saint Samson, à saint Efflam, à saint Armel.

Le quatrième compartiment nous empêche de nouveau de nous arrêter à saint Tugdual. Il représente deux bœufs qui traînent d'eux-mêmes, et sans que personne les dirige, un chariot sur lequel est placé le même cercueil que nous avons vu dans la barque. Une foule nombreuse suit, avec toutes les marques d'un profond respect. On croirait voir l'exécution du testament de saint Jaoua, qui « commanda que quand il seroit décédé on mist son corps en un branquart neuf, et que là où les bestes qui le devoient porter s'arresteroient, ils l'ensevelissent (1). »

Toutes ces scènes se détachent sur un fond rouge semé de palmettes blanches.

Autant qu'on en peut juger dans l'état de détérioration où est le lambris, dont bien des planchettes, hélas! sont tombées et perdues, c'est la même légende qui se poursuit; mais il est absolument impossible de saisir le lien qui réunissait entre elles ces diverses scènes, dont les trois quarts ont disparu. L'ordonnance générale

(1) Albert le Grand. *Vie de saint Jaoua.*

consistait en deux rangs de tableaux superposés montant de chaque côté, jusqu'à l'arrête de la voûte.

Quand on est tourné vers l'autel, le premier tableau, à droite dans la rangée du bas, représente Notre-Dame avec l'Enfant Jésus, assise sous un riche dais. Cette figure est excellente de tout point; mais on distingue à peine les jambes des personnages qui se tenaient agenouillés devant la Madone. Au-dessus, on aperçoit un groupe de mendiants; l'un d'eux tient un grand sac ouvert et l'on y voit tomber un pain; mais les voliges sur lesquelles étaient peintes et les têtes du groupe de mendiants et le personnage qui laissait tomber le pain dans le sac, ont disparu. A côté des mendiants, dans l'angle, est représentée une scène que sa bizarrerie et son étrangeté ne laissent saisir qu'après quelques hésitations; quand l'œil s'y est accoutumé, on distingue très-clairement un ange entièrement recouvert de plumes rouges, disposées sur son corps comme des écailles, et qui vole au-dessus de trois immenses tonneaux, dans lesquels il jette des deux mains des objets ronds et de couleur jaune, où l'on peut voir soit des pains, soit des gâteaux de miel. On se souvient tout naturellement de ce gracieux détail de la vie de saint Samson : « Une fois, il vint si grande abondance de pauvres demander l'aumosne à la porte du monastère, que le saint leur ayant distribué tout ce qu'il avoit de vivres, voyant qu'il en restoit encore plusieurs qui n'avoient rien eu, il leur donna tout le miel qui se trouva en son dit monastère. Quelques jours après, le procureur, visitant les vaisseaux d'où il avoit prins ce miel, les trouva tous pleins d'excellent miel, ce qu'il raconta à tous les religieux, qui attribuèrent cette multiplication miraculeuse aux mérites de leur saint abbé, et en rendirent grâces à Dieu (1). »

Dans tout le reste de ce côté du lambris, jusqu'à la fenêtre, on ne trouve plus rien. D'immenses lacunes, des planchettes stupidement reclouées dans une place qui n'est point la leur, ne présentent aux regards fatigués qu'un inextricable fouillis de têtes sans corps, de jambes d'hommes et de jambes de chevaux. La perte la moins regrettable n'est pas celle d'un phylactère qui courait au-dessous

(1) Albert le Grand. *Vie de saint Samson*, ch. VIII.

des tableaux comme une frise et qui renfermait sans doute le mot de l'énigme que nous étudions laborieusement aujourd'hui. Il n'en reste plus que des fragments sans suite, sur lesquels on lit : *noster*, et bien plus loin : *vœ*. Ceci prouve que les inscriptions étaient en langue latine ; il est probable dès lors qu'elles ne contenaient que des textes de la Sainte-Écriture et non la légende du saint lui-même. Cette circonstance serait de nature à diminuer beaucoup nos regrets.

De l'autre côté, je veux dire du côté occidental, le lambris est dans des conditions toutes semblables ; la partie qui touche la fenêtre est absolument perdue ; en se rapprochant de la nef, on peut saisir les scènes suivantes : — Vers le milieu, un moine vêtu de blanc bénit un homme, une femme et un enfant ; l'état de dégradation du panneau ne permet pas de déterminer leur condition d'après leurs costumes.

Dans le bas, à l'angle, un personnage, entièrement nu et tout ensanglanté, est debout devant un autre personnage qui était sous un dais, mais dont il ne reste plus que les jambes. Ma mémoire ne me rappelle rien de semblable dans la légende d'aucun saint, et je ne sais ce que cela voudrait dire.

Au-dessus, un moine, vêtu de blanc et nimbé, ressuscite un personnage mitré, entièrement nu par ailleurs, et qui se soulève d'un cercueil peint avec richesse. Un ange tout couvert de plumes jaunes plane sur cette scène.

Tout à côté, la même scène est exactement reproduite. Un moine, vêtu de blanc et nimbé, peut-être le même que dans l'autre panneau, ressuscite un personnage couronné. L'ange jaune se retrouve aussi.

Ce double épisode est dans un état de conservation parfaite ; mais je confesse encore que je ne connais rien dans la légende bretonne dont cette peinture réveille en moi le souvenir. Sainte Tréphine est le seul personnage dont une couronne eût dû indiquer l'origine royale, et qui ait été miraculeusement ressuscitée par un saint, saint Gildas. Mais les circonstances de la résurrection de sainte Tréphine sont toutes spéciales, et ce n'est point certainement elle qui est figurée ici. Quant au personnage mitré, évêque ou abbé, je m'y perds.

De tout ce que je viens de dire, je suis fort enclin à affirmer,

d'une part, que la légende peinte sur le lambris de Restudo est celle d'un saint breton; d'autre part, qu'elle ne saurait s'appliquer absolument à aucun des saints dont la vie a été recueillie soit par Albert le Grand, soit par D. Lobineau. Quel est donc ce saint *inédit?* Je n'ai trouvé aucun renseignement dans la chapelle elle-même qui ne renferme que les statues de saints très-connus : saint Jean, saint Eutrope, sainte Marguerite, Joseph d'Arimathie, etc. Je n'ai rien trouvé non plus dans les archives de Restudo, conservées dans la sacristie de saint Pever. J'ai interrogé en vain la tradition locale.

J'en suis donc réduit à formuler une conjecture personnelle. Je crois que la légende peinte à Restudo est celle de saint Pever ou Bever, patron de la paroisse. Nous ne savons absolument de ce saint que son nom et son caractère sacerdotal et monastique, appris par la statue qui se voit en l'église paroissiale. Il est permis de conjecturer qu'il vécut au milieu de la forêt qui a pris le nom d'Avaugour, et que c'est un de ces innombrables solitaires bretons qui sanctifièrent et défrichèrent les solitudes de l'Armorique durant le VIe siècle. Les tableaux de Restudo conviennent parfaitement aux légendes de cette époque, et en reproduisent, ainsi que je l'ai montré, plusieurs traits des plus connus. J'admets très-bien que la légende de saint Pever, comme celle de tant d'autres solitaires dont l'humilité fut la principale vertu, se soit perdue ; mais je croirais difficilement que le saint patron d'une paroisse qui renfermait un château tel qu'Avaugour, n'ait pas eu sa légende propre. Je trouverais, au besoin, un argument dans ce fait, que la vitre de notre chapelle porte en trois endroits les armes pleines de Bretagne ; or, on sait qu'Avaugour, et par suite toute la paroisse de Saint-Pever, fut dans la main du duc, depuis la félonie des Penthièvre jusqu'au mariage du fils de François II avec Madeleine de Brosse, en 1495.

Quoi qu'il en soit, et quand même on devrait retirer aux peintures de Restudo cet intérêt tout particulier de conserver la légende d'un saint breton inconnue jusqu'ici des agiographes, il leur resterait assez de mérite intrinsèque pour attirer l'attention des archéologues, et je suis heureux d'être le premier à leur signaler ce curieux monument.

S. ROPARTZ.

GUILLAUME & GUILLEMINE

HISTOIRE CHAMPÊTRE[1].

I.

Quel coin de terre plus clairement prédestiné à porter des pastorales que ce joli pays de Fougères, dont le nom verdoyant rime si richement à bergère, et fournit depuis tant de siècles des refrains à toutes les muses bocagères? Aussi ce pays est-il justement le théâtre de mon *histoire champêtre*, laquelle d'ailleurs n'a guère plus de trois cents ans de date, et remonte seulement à l'an 1509.

En ce temps-là vivait au village de la Hunaudière, paroisse de la Basouge-du-Désert, un brave jeune homme, fils de laboureur, laboureur lui-même, appelé Guillaume Chogon. Je suis vraiment désolé qu'il ait porté cet affreux nom de Chogon, bien propre à effaroucher les oreilles; si je faisais un conte, je ne manquerais pas de lui en donner un autre, mais comme je conte une histoire, je dois avant tout respect à la vérité. D'ailleurs, au moment où je

(1) Le fond de cette histoire et la plupart des détails se trouvent dans le texte des lettres de rémission données, en juin 1509, à Guillaume Chogon et Jean Raouilleaux, par Louis XII, roi de France et duc de Bretagne. Ces lettres sont transcrites au registre de la Chancellerie de Bretagne de l'an 1509, lequel fait partie des titres de l'ancienne Chambre des Comptes de Nantes.

prends mon récit, il est sûr que ce nom ne faisait nul tort à Guillaume dans l'esprit de la personne à qui il lui importait le plus d'être agréable, et cette personne n'était autre que Guillemine Goucet, nièce du père Denis Goucet, bon laboureur, lui aussi, qui demeurait avec sa femme au village des Taits, à moins d'une demi-lieue de la Hunaudière. Guillemine avait dix-huit ans et un brave cœur. Depuis qu'elle avait perdu, à peu de mois de distance, son père et sa mère, elle habitait chez son oncle. Il y avait de cela trois à quatre ans. Auparavant, elle était toujours restée à la Hunaudière. Toute voisine de Guillaume, élevée avec lui, et lui jouant avec elle depuis leur petite enfance, elle s'était mise à l'aimer sans y songer, et lui elle. Après la mort des parents de Guillemine, cette mutuelle amitié n'avait fait que croître, si bien que les deux jeunes gens avaient fini par se fiancer l'un à l'autre et se promettre mariage devant témoins.

Le père Goucet, je dois le dire, n'était pas du nombre de ces témoins. Mais, de grâce, n'allez pas là-dessus vous faire une mauvaise idée de Guillemine. Non, Guillemine était vraiment une bonne fille et une honnête fille, mais qui n'avait point les yeux dans sa poche, et qui voyait bien que son oncle se laissait gouverner et, comme on dit, mener par un certain Jean Lotin, son gendre, homme *positif*, comme on dit encore, ayant de cœur peu ou point, tenant d'ailleurs dans sa manche un mari prêt pour Guillemine, un excellent parti, vous entendez bien, — d'autant meilleur que c'était un ami de Lotin et même un Manceau. Pour accréditer son protégé, Lotin avait découvert un bon moyen. Le père Goucet possédait un petit domaine composé de quelques champs, et, comme tous les paysans dans le même cas, il grillait de l'accroître. Depuis longtemps déjà il reluquait un bon lopin de terre, qui eût bellement arrondi son patrimoine. Mais en vain amassait-il sou à sou, denier à denier, il était encore loin de la somme requise pour cet achat. Le Manceau passait pour riche : Lotin fit entendre qu'une fois devenu le mari de Guillemine et le neveu du père Goucet, il avancerait sans hésiter à son oncle l'argent nécessaire. Le père Goucet, sans hésiter aussi, mordit à l'hameçon et se mit à raffoler du Manceau : toutes les

nuits il rêvait au bonheur d'en faire son neveu pour acheter son champ. Quant à Guillemine, je puis bien vous assurer qu'elle n'y rêvait pas du tout.

La pauvre enfant, droite et loyale comme elle était, ne voulait pourtant point cacher à son oncle la promesse de mariage qu'elle avait faite à Guillaume. Toute tremblante et rougissante, elle fit cet aveu, que le père Goucet reçut d'un air bourru, en fronçant le sourcil et murmurant entre les dents des reproches inintelligibles. Vite Lotin fut appelé. Lotin consulté, le père Goucet prononça que, les promesses d'amoureux ayant toujours été tenues pour bagatelles depuis l'origine du monde, celle de Guillemine ne méritait point une autre considération, qu'ainsi elle eût à n'y plus penser et laisser là son Chogon, dont le Manceau de Lotin, d'ailleurs, la dédommagerait fort amplement. Compensation séduisante, mais que Guillemine n'admettait point.

Lotin le sentait, et comprenant tout le péril de la situation, il résolut de brusquer les événements. Il persuada à Denis Goucet de soustraire sa nièce au voisinage de Guillaume, de l'emmener dans le Maine, et de la marier au plutôt avec ce Manceau, destiné infailliblement à faire son bonheur, quoi qu'elle en eût.

Si cachés que l'on eût tenu ces projets, Guillemine finit par en avoir connaissance, le matin d'un samedi, 27e jour de janvier de l'an 1509. Il était temps, grand temps; car dès le lendemain, ou sous deux jours au plus tard, le complot ourdi contre la pauvre Guillemine allait recevoir son exécution. Aussi, au premier moment de cette découverte, elle fut effrayée et trembla un peu. Mais que pensez-vous qu'elle fit ensuite? qu'elle fondit en larmes, ou tomba en pamoison, ou se répandit en longs monologues sur les malheurs de sa destinée? ou même qu'elle alla se traîner échevelée aux pieds de son oncle, pour essayer d'amollir ce vieux caillou? Nullement. Guillemine, je l'ai dit, était un cœur d'or; mais quoique simple paysanne, l'esprit en elle valait le cœur, et la tête l'esprit. Elle vit du premier coup-d'œil qu'il n'y avait rien à tirer de son oncle, tout entiché du Lotin et de son Manceau. Cette conviction, qui en eût désespéré une autre, la poussa de suite au parti le plus décisif

et le mieux fait pour la sauver, justement parce qu'il était le plus énergique.

Elle avait foi dans l'homme choisi par elle pour être son époux, et dès là qu'il l'avait lui-même acceptée pour femme, il devenait son protecteur naturel. Elle n'en avait pas d'autre, à vrai dire, ses parents l'ayant laissée seule au monde. Elle se trouvait en péril, c'était à lui de l'en retirer ; c'est à lui qu'elle fit appel : joyeuse sans doute en son cœur de prouver, par son exemple et celui de Guillaume, qu'une fois au moins promesse d'amoureux ne serait point une bagatelle.

Donc, le samedi à midi, elle informa Guillaume de tout ce qu'elle savait, et le pria de venir, le soir, à la maison de son oncle la réclamer comme sa femme. Il en avait le droit, car elle s'était solennellement engagée à être son épouse ; elle maintenait cet engagement, et comme elle venait d'atteindre dix-huit ans, elle avait, suivant la législation de l'époque, toute liberté de contracter mariage à son gré. Pourtant, l'entreprise n'était pas des plus faciles, car il n'y avait aucune apparence que le père Goucet, assisté de Lotin, consentît à rendre sa nièce sans combat.

II.

Guillaume savait ces difficultés, mais il n'hésita pas un instant. Il passa l'après-midi à combiner son plan et à faire ses petits préparatifs. Puis, le soir, à nuit close, il s'en fut à la maison d'un de ses amis appelé Jean Raoulleaux, qui habitait comme lui le village de la Hunaudière. Quand Guillaume entra, Raoulleaux, fatigué de sa journée et déjà à moitié déshabillé, allait se coucher. Mais Guillaume s'approchant et le prenant par la main :

— « Jean, lui dit-il, il faut que vous veniez avec moi. J'ai fiancé, » comme bien savez, la nièce de Denis Goucet ; or elle m'est venue

» dire que son oncle n'est pas content du mariage, que Jean Lotin » la veut marier à un autre, et que j'aille la quérir ce soir. »

— « Je vous suis, Guillaume », lui répondit Raoulleaux.

Et de suite s'étant rhabillé il sortit, muni à tout événement d'un long bâton aiguisé par le bout en façon de pique.

Ensemble ils allèrent au village de la Béchetière, distant d'un quart de lieue de la Hunaudière, où ils trouvèrent Pierre Chogon, frère de Guillaume, chez l'un de ses amis, Eustache Béchet; après y avoir pris un léger repas, tous quatre se dirigèrent vers le village des Taits, où demeurait Guillemine, à un demi-quart de lieue de la Béchetière. Chemin faisant, ils rencontrèrent par hasard un autre ami de Guillaume, appelé Jean Gautier, qui se joignit à eux. Ils formaient ainsi une troupe de cinq personnes, plus ou moins bien armées, — Guillaume d'un vouge, son frère Pierre d'une arbalète, Eustache Béchet d'une javeline. Jean Raoulleaux portait toujours son bâton pointu, et Jean Gautier ne portait rien.

A l'entrée du village des Taits, la troupe s'arrêta. Une difficulté assez grave se présentait. Bien que Guillemine couchât habituellement chez son oncle, on ne savait si elle y était ce soir-là, ou chez Lotin. La maison du père Goucet et celle de Lotin, quoique séparées, étaient très-voisines et situées dans la même cour. Il importait de ne pas se tromper d'adresse; car en cas de méprise, l'alarme une fois donnée dans l'une des maisons devait faire infailliblement échouer toute entreprise sur l'autre. Guillaume, laissant un petit moment ses amis à l'entrée du village, s'en fut à la découverte. A pas de loup il entra dans la cour du père Goucet, fit avec soin le tour des deux maisons et se mit aux écoutes, retenant son souffle, épiant avec anxiété le moindre indice révélateur du lieu qui lui cachait son trésor. Vain effort. La nuit était froide, sombre et silencieuse; Guillaume eut beau écouter, il n'entendit rien, si ce n'est cette voix mystérieuse qui parle aux cœurs bien aimants et rarement les trompe. Cet instinct secret lui dit que Guillemine était chez Lotin : c'est donc là qu'il s'adressa. Ayant appelé ses amis, il alla doucement frapper à la porte, et interpellant la femme Lotin :

— « Ma commère, lui dit-il en changeant un peu sa voix, ma » commère, je vous en prie, ouvrez-moi l'huis. »

— » Qui êtes-vous qui frappez ainsi à cette heure? » répondit du dedans la Lotin, un peu émue.

— « Eh! c'est moi, ma commère, reprit Guillaume, ne me » reconnaissez-vous point? »

— » Eh! vraiment non, fit la femme, point ne vous ouvrirai l'huis, car votre compère (Lotin) n'est pas ici. »

Lotin, en effet, était absent. — Sur cette réponse, Guillaume s'assit contre une bille de bois qui se trouvait devant la maison. Et au bout de quelques minutes, la femme, restée debout derrière la porte, fort inquiète, dans l'espoir de l'entendre s'éloigner :

— « Êtes-vous encore là, mon compère? » demanda-t-elle.

— « Hélas! oui, ma commère, lui fut-il dit, j'attends que vous « me veuillez ouvrir. »

Ma commère allait répondre, et de façon à ôter tout espoir à son compère, quand un bruit étrange, qui se faisait dans l'intérieur de la maison, lui coupa la voix.

Pendant que Guillaume occupait Mme Lotin à ces commérages, ses amis travaillaient. Derrière la maison était une porte, et sous cette porte un seuil ou plutôt un degré élevé, formé d'une grosse pierre. Attaquer cette pierre, la déchausser et la déplacer fut pour Raoulleaux et Gautier l'affaire de quelques instants. Sitôt le bloc écarté, ils se glissent l'un après l'autre dans l'ouverture laissée libre, et entrent dans la maison par-dessous l'huis. C'est ce bruit qui avait coupé la voix à la femme Lotin. D'un bond Raoulleaux et Gautier étaient près d'elle, et, malgré sa résistance, ils ouvraient à deux battants la porte principale de la maison, celle-là même derrière laquelle la matrone parlementait avec Guillaume. Alors celui-ci entra, suivi de son frère et de Béchet, et se nommant il réclama Guillemine comme sa femme.

— « Guillemine? Elle est venue ici ce soir, mais el e n'y est » plus, répartit la femme Lotin; elle est allée coucher chez son » oncle. »

Ainsi Guillaume avait fait fausse route; il s'était trompé de

maison. Mais comme on ne renonce point aisément à un espoir longtemps caressé, il ne se tint pas pour battu. Lui et ses amis allumèrent, en guise de torches, quelques poignées de paille prise dans l'étable, et se mirent à examiner tous les coins de la maison. Recherche infructueuse, chercheurs déconfits, triomphe de Mme Lotin. Déjà l'on délibérait de faire une tentative sur la demeure du père Goucet, on discutait les moyens, surtout les chances de succès..... Tout-à-coup Guillaume jette un cri de joie. Il vient, à force de chercher, de découvrir Guillemine dans le petit réduit où on l'avait cachée, et où elle dormait, la pauvrette, du sommeil pur et profond de la première heure. Elle, au cri de Guillaume, s'éveilla, s'étonna, reconnut son fiancé, et toute honteuse se couvrit en grande hâte de ses vêtements; puis, palpitante de surprise, d'émotion, de joie, vint au foyer, où s'étant chauffée quelques instants, elle prit un peu de calme, et fut de là s'asseoir sur la grande table placée au milieu de la salle. Guillaume alors s'avança vers elle, et, la prenant par la main, lui dit qu'il la venait quérir en dessein de l'emmener avec lui comme sa fiancée et sa femme. Guillemine rougit extrêmement, de grosses larmes brillèrent au bord de ses yeux; mais se levant avec résolution et serrant fortement la main de Guillaume, elle le suivit aussitôt. Jusque-là Mme Lotin avait rongé son frein en silence, espérant peut-être que Guillemine n'oserait suivre Guillaume; mais quand elle vit s'envoler ainsi l'oiseau dont son mari lui avait confié la garde, elle fut prise d'une sorte de rage, se jeta d'un bond sur la pauvre Guillemine, et l'enlaça d'une étreinte désespérée. Béchet et Raoulleaux avaient aperçu ce mouvement; au même instant quatre bras vigoureux empoignèrent la matrone, lui firent lâcher prise, et la maintenant comme dans un étau, sans lui causer d'ailleurs le moindre mal, lui démontrèrent jusqu'à l'évidence la folie de ses tentatives.

Un moment après la maison était vide de ses visiteurs, et veuve de son trésor; et la Lotin, libre de la contrainte par corps où on l'avait réduite durant quelques minutes, se livrait à des clameurs furibondes, en demandant vengeance et appelant à cris redoublés Denis Goucet et sa femme.

Ces bons parents dormaient du sommeil des justes. Le père Denis, en rêve, arpentait son champ nouvellement acquis, embrassait son neveu le Manceau et voyait sa nièce Guillemine, devenue Mme la Mancelle, remercier avec effusion son excellent oncle de l'avoir faite, malgré elle, la plus heureuse des femmes. Les cris de la Lotin troublèrent cette félicité. La mère Goucet, éveillée la première en sursaut, tire son mari par la manche. Goucet, brusquement extrait de son océan de bonheur, s'agite un moment comme se tortille un poisson mis hors de l'eau, se jette du lit dans la place; sa femme le suit; et voilà les deux époux le nez à la fenêtre,

Dans le simple appareil
De deux *barbons* qu'on vient d'arracher au sommeil.

Au récit de la Lotin, cris effarés, mines indignées, poses tragiques! Guillemine n'en vit rien. Elle ne faisait en ce moment que sortir du village; mais la marche de ses compagnons était rapide, et la nuit profonde. D'ailleurs, il est fort douteux que cette apparition de la puissance avonculaire en déshabillé et en bonnet de nuit, versant sa bile par la fenêtre dans le sein de la Lotin, eût persuadé notre bergeronnette de regagner sa cage.

III.

Guillaume ne doutait point que le père Goucet, une fois remis de son émoi, et muni des bons avis de Lotin, n'employât tous les moyens, y compris ceux de la violence, pour rattraper la brebis que la peur du loup venait de chasser du bercail. Sans métaphore, il s'attendait à être poursuivi par les amis de Goucet et de Lotin. Son plan fut de les dépister. Il résolut de se rendre d'abord chez son frère Jean Chogon, qui demeurait au village du Coudrai, dans cette partie de la paroisse de Louvigné-du-Désert qu'on nomme encore le *Petit-Maine*, parce qu'elle confine effectivement à la

province de ce nom. Par là, les Goucet croiraient Guillaume et Guillemine passés dans le Maine, et pendant qu'ils dirigeraient leur quête de ce côté, Guillaume comptait revenir avec sa fiancée renouveler sa promesse de mariage devant le curé de la Bazouge, puis de là se rendre à Rennes chercher les bans et dispenses nécessaires pour la célébration immédiate de leur mariage.

Comme Guillaume expliquait ce plan à ses amis en sortant du village des Taits, l'un d'eux remarqua que Guillemine semblait marcher avec peine et qu'elle était sans chaussures. La pauvre fille, dans son trouble, avait oublié d'en prendre en s'habillant, et depuis ne s'en était même pas aperçue. Mais comme elle avait à faire, ce soir même, une grande lieue par des chemins noirs et glacés, Guillaume la força de venir au village de la Béchetière, où un ami, Jean Le Breton, lui procura une paire de souliers, puis se joignit lui-même à la troupe qui, une heure après, s'en fut frapper à la porte d'un autre ami de Guillaume, nommé Georges Callier, dont la femme Georgette, prévenue à temps, avait apprêté pour tout ce monde un copieux souper. Elle aimait depuis longtemps Guillemine comme sa fille, et elle la fit coucher avec elle dans son lit, pendant que Guillaume et ses compagnons dormaient sur la paille, les uns dans la grange et les autres dans l'étable.

Le lendemain, qui était dimanche (28 janvier 1509), la troupe se mit en marche de bon matin et avec grandes précautions, pour se rendre chez Jean Chogon, au Coudrai, premier but du voyage. Chemin faisant, la caravane eut une alerte et se crut poursuivie par les partisans de Goucet. Guillaume et les siens étaient fort en état de résister et fort en dessein de le faire ; mais pour le succès final de leur entreprise, la prudence commandait d'éviter le combat. Ils traversaient en ce moment un bois, le bois du Glanoir ; ils se jetèrent dans le fourré pour laisser passer leurs ennemis : rien ne passa, ce n'était qu'une fausse alerte. Et peu de temps après ils arrivèrent au Coudrai, où Jean Chogon les reçut cordialement et les régala fort amplement.

A la nuit tombante, notre bande, revenant déjà sur ses pas, mais par un autre chemin, s'en fut au village de la Planchonnaie, où

Pierre Thomas, dont la femme était parente de Guillemine, lui donna à souper et à coucher. La Planchonnaie est en la paroisse de Louvigné, mais à moins d'une demi-lieue du bourg de la Basouge-du-Désert. Le lendemain matin, de très-bonne heure, Guillaume et Guillemine, accompagnés de deux de leurs amis comme témoins, partirent pour se présenter au curé de la Basouge. Un peu avant ce bourg, ils trouvèrent dans leur chemin les deux prêtres de la paroisse, le recteur et le vicaire, Michel Savary et Julien Denoual. Aussitôt, les abordant, ils leur racontèrent toute leur histoire ; puis le curé ayant reçu la promesse de mariage qu'ils se renouvelèrent, les fiançailles furent célébrées en la forme ordinaire, et, comme il était d'usage en pareil cas, les fiancés, dit notre vieux texte, « *s'entrebaisèrent* » *par mariage.* »

Le lendemain, accompagnés des deux frères de Guillaume et de quelques amis, ils se mirent en route pour Rennes, où ils arrivèrent le mercredi.

On sait ce que nos fiancés allaient faire à Rennes : chercher la dispense de leurs bans de mariage, c'est-à-dire la faculté de s'épouser sans retard. Tout leur en faisait une loi : leur tendresse d'abord, qui les pressait plus que tout de confondre en une même trame le double fil de leur destinée et de goûter enfin les fruits d'une affection si constante, affermie par tant d'épreuves. Ensuite, s'ils avaient été astreints aux trois bannies ordinaires, faites à prône de grand'messe, de huit en huit jours, il se fût au moins passé quinze jours entre la première bannie et la célébration du mariage, qui ne se pouvait faire avant la troisième. Quinze jours, — quel large champ laissé aux intrigues et aux complots des Lotin, des Goucet et de leur séquelle, qui n'eussent point manqué de monter quelque machine pour empêcher, par ruse ou par force, la cérémonie des noces. Guillaume et Guillemine, escortés des témoins de leurs fiançailles, se rendirent donc à l'officialité épiscopale, où ils racontèrent ingénuement toute leur histoire, depuis les premières lueurs de leur amitié jusqu'à leur venue à Rennes. Monsieur l'official écouta gravement ce récit, hocha la tête en certains endroits, et dans d'autres, au contraire, laissa un léger sourire se jouer sur sa figure vénérable. Le récit achevé, il réfléchit ; puis regardant, non sans quel-

que attendrissement, les deux pauvres enfants qui l'imploraient, il leur accorda dispense des deux premiers bans. Nos fiancés n'en demandaient pas davantage ; car ils avaient ainsi la faculté de célébrer leur mariage le lendemain même du jour où se ferait la bannie qui leur restait imposée. Partant donc de Rennes le vendredi 2 février au matin, ils pouvaient être arrivés à la Basouge le lendemain soir, leurs bans publiés le dimanche, eux mariés le lundi.

C'est Guillaume qui fit ce calcul, accueilli par d'unanimes applaudissements. Et le vendredi matin, longtemps avant jour, notre troupe se mit en marche, joyeuse et dispose, ébranlant de ses vives chansons les ombres nocturnes, comme pour reprocher au vieux soleil de dormir encore. Pourtant Guillaume et Guillemine ne répétaient pas les refrains entonnés par leurs amis ; mais si leurs bouches étaient muettes, leurs cœurs chantaient, leurs yeux brillaient d'allégresse.

Hélas ! la joie est de tous les sentiments le moins fait pour l'homme et celui qui le trompe le plus souvent. Nos fiancés croyaient déjà tenir par les ailes ce bonheur si fugace, tant poursuivi, tant disputé ; ils se voyaient dans le port. Ils n'avaient jamais été si près de leur perte.

IV.

Nous avons laissé M. et Mme Goucet à la fenêtre, donnant cours à leur colère en face de Mme Lotin, qui du dehors répondait et faisait bien sa partie dans ce concert de jérémiades et de malédictions. La colère échauffe, mais l'air glacé refroidit. Or on était au 27 janvier, dix heures du soir ; M. et Mme Goucet n'avaient sur eux que leur chemise. Madame sentit la première le froid du dehors vaincre le feu du dedans ; au plaisir de maugréer contre sa nièce elle préféra celui de ne pas geler, et se recoucha. Dans ce ménage-là, décidément, la femme était la plus sage : notons l'exception.

Le père Goucet tint encore bon quelque temps, maugréant de plus en plus, pour lui et pour sa femme. Une quinte de toux s'ensuivit, dont Mme Goucet, tout à fait remise dans son calme, profita pour faire observer à son mari que si leur nièce avait eu tort de prendre la fuite, il n'en aurait pas moins tort de prendre un rhume. La profondeur de ce raisonnement frappa le père Goucet, qui de tout temps avait aimé les jeux de mots, et il vint se recoucher près de sa moitié. Bientôt même il recommença de ronfler et de rêver. Mais ses rêves avaient changé de couleur et passé du rose au noir. Le Manceau tant désiré y figurait toujours; seulement, au lieu de donner, comme devant, au père Goucet des poignées de main et d'argent, des embrassades et des marques d'amitié, il ne lui donnait plus rien que des menaces et des coups. Guillemine, ô fille traîtresse, c'était là votre œuvre!

Mme Lotin, de son côté, avait fini par regagner son toit et son lit; il lui fut difficile de recouvrer le sommeil. Ce n'est pas le Manceau qui causait son insomnie, mais bien son maître et seigneur, le sieur Jean Lotin. Elle se figurait déjà la furieuse colère de ce tendre époux à la nouvelle du déguerpissement de Guillemine; elle voyait cet orage tomber sur la gardienne maladroite du précieux dépôt; et la pauvre femme se fût estimée heureuse d'en être quitte pour une bonne volée de bois vert. Perspective, après tout, peu consolante. Ce qui devait rendre plus terrible le retour de Lotin, c'était le motif même de son absence, que je n'ai pas suffisamment expliqué.

Lotin, justement, était allé chez le Manceau lui annoncer la venue instante de Guillemine et la conclusion prochaine du mariage. Il avait pris toutes ses mesures pour que rien ne pût retarder la cérémonie; il revenait content. Il avait trouvé son Manceau si aimable, si gentil et si mignon, qu'il ne doutait point de son succès près de Guillemine. D'ailleurs il avait pour lui l'autorité de l'oncle Goucet, les moyens de rigueur, et le mariage se ferait, de gré ou de force, le plus tôt possible.

Le dimanche matin (28 janvier), vers l'heure de la grand'messe, Lotin arriva aux Taits; il voulait sans plus tarder emmener Guillemine dans l'après-midi. Jugez de son dépit en apprenant que l'oiseau, le bel oiseau qu'on venait de promettre au Manceau, avait

été, la veille même, déniché par le Breton. Lotin eut là ce qu'on appelle un pied de nez, — et un pied d'une telle longueur qu'il en oublia de battre sa femme. Mais il songea à se venger. Un point cependant l'arrêtait; c'est qu'ayant pour sa peau une vive tendresse, il était bien résolu, tout en se vengeant, de ne point l'exposer. Il lui fallait concilier ces deux exigences. Après y avoir longtemps réfléchi, voici ce qu'il imagina.

Il se rendit à Fougères, chez le procureur du Roi de la sénéchaussée, et lui raconta ce qui s'était passé le samedi précédent au village des Taits, en ayant soin d'ajouter que Guillemine était mineure et avait été emmenée contre son gré. Il accusa donc Guillaume du crime de rapt, et supplia le procureur de prendre toutes ses mesures pour faire arrêter le coupable avec ses complices, et rendre Guillemine à son oncle. Lotin, comme on voit, débitait là un double mensonge, car Guillemine était majeure en fait de mariage, et loin d'avoir été enlevée de force, c'est elle qui avait requis Guillaume de venir la réclamer de ses parents. Mais M. le procureur du Roi n'y regarda pas de très-près, et crut Lotin sur parole. Il avait pour lui des attentions; car Lotin, si grand ami des Manceaux, n'était pas moins processif que ses amis — ce n'est pas peu dire — et les gens de robe, en ce temps-là, avaient pour les plaideurs d'habitude la même considération que les taverniers pour les ivrognes. M. le procureur du Roi mit donc aussitôt sur pied tous les huissiers, recors et sergents de la cour de Fougères, en un mot, tous ses limiers et toute sa police. Il découvrit bientôt que nos fiancés, au lieu d'être passés dans le Maine, s'étaient rendus à Rennes avec leurs amis et ne pouvaient tarder d'en revenir. Il résolut de les surprendre à leur retour, et disposa à cet effet une embuscade sur le chemin de Rennes à Fougères.

Cette embuscade réussit trop bien. Notre troupe, que nous avons vue partir si gaiement de Rennes et ne se doutant de rien, y donna à plein collier. Mais elle se défendit vaillamment et maltraita fort messieurs les sergents. Pourtant ceux-ci allaient l'emporter, grâce au nombre, quand Guillaume et son brave ami Raoulleaux se dévouèrent pour sauver leurs compagnons. Ils furent pris; tous les autres échappèrent, avec eux Guillemine. Après un trait aussi noir,

on devine qu'elle fut moins tentée que jamais de rentrer chez son oncle. Pour être mieux à l'abri des robins de Fougères, elle se réfugia en Normandie chez une vieille grand'tante, établie là depuis longtemps, qui détestait les Manceaux, et déroba soigneusement la retraite de sa nièce à tous les curieux, non à Guillaume.

Ainsi Lotin n'était qu'à moitié vengé, et ses projets sur Guillemine croulaient tout à fait. Le plus malheureux fut le père Goucet. Il perdait décidément ce neveu incomparable et ce beau lopin de terre, dont il avait tant de fois déjà rêvé être le maître. Plus de Manceau! plus de champ! quel déboire! Il en pleura bien une tonne, et sans la philosophie de Mme Goucet, qui s'efforça de lui remonter le moral, il eût fait un fleuve. Lotin ne pleurait point, mais il pestait. Il prévoyait que sa vengeance, fort incomplète à son gré, ne tarderait même pas de lui échapper; car sitôt l'affaire instruite, la justice ne pouvait manquer de reconnaître l'innocence de Guillaume et de le mettre en liberté. Aussi tout le crédit de Lotin près des juges fut employé à tirer les choses en lenteur, pour prolonger d'autant plus la captivité de Guillaume. On sait que dame Justice est boîteuse : rien n'est plus sûr, tous les poètes le disent. La manœuvre de Lotin devait donc réussir. Un mois, deux mois, quatre mois s'écoulèrent : Guillaume ne put obtenir d'être jugé.

Enfin ses parents et ses amis, lassés des délais interminables des juges de Fougères, prirent un grand parti. Ils allèrent directement au Conseil de la chancellerie de Bretagne, qui gouvernait alors le duché; ils exposèrent les faits, démontrèrent l'innocence de Guillaume, et pour éviter tout retard, obtinrent des lettres de rémission, ordonnant aux officiers de la cour de Fougères, quel que fût le cas, de mettre en liberté sur le champ Guillaume et Raoulleaux.

Ces lettres furent scellées le 17 juin 1509, et exécutées quelques jours après. Ainsi Guillaume avait pourri près de six mois dans une rigoureuse prison. Ah ! cette prison était son moindre supplice. Enfin il était libre, Guillemine libre aussi, et tous deux étaient fidèles.

D'après cela, lecteur, vous qui êtes malin, — tous les Français le sont de naissance, — devinez ce que fit Guillaume quand il eut

la clef des champs. Hélas! pour moi, j'ai bien peur qu'il n'ait fait que changer de prison.

Douce prison du moins celle-ci, dont Guillemine était le geôlier, dont sa petite main tenait le verrou, dont son cœur tendre et vaillant formait la chaste muraille. Guillaume, je dois le dire, ne demanda point de lettres de rémission pour s'ôter de cette geôle, mais seulement d'y pouvoir vivre et mourir.

V.

Sans doute je n'apprendrai rien à personne en ajoutant que nos deux héros furent heureux, qu'ils vécurent vieux, et qu'ils eurent beaucoup d'enfants. C'est l'ordinaire conclusion de ces pastorales. Mais peut-être sera-t-on bien aise de savoir comment Guillaume et Guillemine parvinrent à se réconcilier avec l'oncle Goucet. Peu de temps après leur mariage, qui se fit très-joyeusement chez la vieille grand'tante de Normandie, cette bonne parente, fort âgée d'ailleurs, mourut, léguant à sa chère nièce tout ce qu'elle possédait, qui était une petite fortune assez rondelette. Guillemine envoya alors Guillaume offrir à son oncle la somme nécessaire pour acheter son fameux champ. Le père Goucet, on le devine, s'empressa d'accepter la proposition, d'acheter le champ, et de rouvrir à deux battants son cœur à sa nièce. Il proclama Guillaume le modèle des neveux, et fit amende honorable de l'aveugle préférence qu'il avait jadis montrée au Manceau. Lotin en ressentit bien quelque dépit et quelque rancune, mais il eut l'esprit de n'en rien montrer, et sa bile une fois calmée, il finit par prendre sincèrement sa part du contentement général.

Maintenant, au bout de cette véridique histoire, puisque voici tous nos personnages contents, il me reste, cher lecteur, à vous désirer le même sort. Et si, par hasard, vous cherchiez femme, permettez-moi sans façon de vous souhaiter une Guillemine. Seulement, faites bien attention et regardez-y à deux fois : car, dit-on, l'article est rare.

A. DE LA BORDERIE.

POÉSIE.

UNE VUE DE BRETAGNE

A MA SŒUR.

C'est la mode aujourd'hui de s'en aller à Bade.
En France j'ai pourtant, sans visa d'ambassade,
Voulu me promener.
Aux bords fameux du Rhin je préfère la grève
Du beau pays, ma sœur, où je voudrais en rêve
Avec toi retourner.

Tous les peuples n'ont point renié leurs coutumes;
On ne rencontre pas d'éblouissants costumes
Qu'au fond de l'Orient.
La sauvage Bretagne a des villes charmantes;
Je fis donc un matin, en m'embarquant à Nantes,
Voile pour Lorient.

Ne retrouves-tu pas les mœurs du moyen-âge
Dans ces champs reculés où se cache un village
Derrière un haut castel?

Chaque église a son saint que le peuple révère :
Allons, en arrivant, nous signer au calvaire
Du bourg de Plogastel.

Nous n'avons fait d'avance aucun itinéraire.
Un guide est incommode, et c'est notre manière
D'aller le nez au vent.
En route il est si bon d'errer à l'aventure ;
Nous voyagerons donc à cheval, en voiture,
A pied le plus souvent.

Quand j'eus, à Quimperlé, vu dans ses deux rivières
Se mirer l'abbaye aux formes circulaires
Comme un temple latin,
Ainsi qu'une oasis au milieu de la lande,
Je visitai Quimper, en lisant la légende
Du bon saint Corentin.

Mais quel heureux hasard fait sur notre passage
Sortir les *pennérez* en leur plus beau corsage ?
C'est foire et grand pardon.
De tous les environs on vient fêter la Vierge ;
Les flots de pèlerins d'une fleur et d'un cierge
Lui portent l'humble don.

Les jeux se sont ouverts par le prix de la danse.
S'ébranlant tour-à-tour, les couples en cadence
Chantent les vieux refrains.
Déjà pour le plaisir combien de têtes blondes
Ont oublié la Vierge en tournant dans les rondes
Au bruit des tambourins !

Voyez, le bal fini, se disperser la troupe,
Les gars sur leur bidet, et les filles en croupe,
A travers les grands bois,

Et les petits enfants suivre dans la charrette
Où, pour les amuser, la grand'mère répète
Les contes d'autrefois.

Aux bords de Concarneau laissons errer notre âme.
La chanson du pêcheur mêle au bruit de la rame
Son rhythme harmonieux.
Abandonnons au vent notre voile sur l'onde :
Sous le ciel qui s'étoile, et loin des bruits du monde,
Voguons silencieux.

Aux rochers de Pen-Marc'h oseras-tu descendre ?
Dans le gouffre écumant il est si beau d'entendre
Les vagues s'élancer !
Is que Dieu submergea comme une autre Sodome,
Étendait ses remparts jusqu'aux dunes où l'homme
N'ose plus s'avancer.

A la voix de leurs *Tierns*, là les guerriers vénètes
Firent, en arrêtant César dans ses conquêtes,
Pâlir le nom romain.
Le gui ne tombe plus : un dolmen sous le lierre,
Comme un sphinx accroupi, dresse son front de pierre
Au détour du chemin.

L'habitant désolé de ces vastes ruines
Croit encore au pouvoir de leurs tables divines
Qui restent du passé.
D'un air mélancolique il s'asseoit à leur ombre,
Comme s'il regrettait l'antique forêt sombre
Où le Celte a passé.

Mais au fond d'une rade aussi belle que Gène,
Où cent vaisseaux de guerre auraient place sans gène,
Là-bas comme un point gris,

C'est Brest où l'on ne voit qu'officiers de marine,
Fiers de nous rapporter des magots de la Chine
Qui viennent de Paris.

Ce que j'aime au Foll-Coat, c'est moins son abbaye
Où le duc Jean est peint aux genoux de Marie,
Que son gentil manoir.
Sous ce toit qui reçut la reine de Bretagne,
J'ai vu des mendiants, habillés comme au bagne,
Dévorer un pain noir.

Car le pays d'Éven est encore sauvage.
Un peuple de bandits à l'effrayant visage
Habite sur ces bords :
On dit que les pêcheurs, durant les jours d'orage,
Massacrent les marins échappés au naufrage
Pour dépouiller leurs corps.

Nous pouvons par Tréguier suivre notre voyage;
Mais viens auparavant faire un pèlerinage
A Saint-Pol-de-Léon,
Dont le hardi clocher, le plus léger de France,
Fut, pour narguer le ciel, dit la vieille croyance,
Bâti par le démon.

Voici l'heure où les nains dansent sur la bruyère;
Et si tu n'as pas peur, allons au cimetière,
Lorsque la ville dort.
Ces grands charniers humains ont l'air de catacombes:
On croit voir se lever les fantômes des tombes
Où les coucha la mort.

Les farfadets maudits hantaient les chénevières,
Et Merlin l'enchanteur évoquait les sorcières
Sur ce rocher sanglant.

Où la fée habitait, bénissons la madone;
Sur le chemin du diable on voit passer la nonne
Dans son long manteau blanc.

Dinan sur son coteau pose comme une reine:
Du fier Cantorbéry ce fut dans son arène
Que du Guesclin vainqueur,
Aussi timide amant que hardi capitaine,
D'amour pensa mourir pour la belle Typhaine,
La dame de son cœur.

Les femmes de Lannion passent pour être fières;
Aussi j'aime bien mieux la grâce et les manières
Des filles de Guingamp.
Saint-Malo, si jolie en ses habits de fêtes,
Me plaît moins que le roc au milieu des tempêtes
Où dort Chateaubriand.

Vitré rapidement aura notre visite.
A Paris enchaîné, le temps vers notre gîte
Me rappelle au galop;
Mais comment regretter les rives de la Rance,
Quand j'emporte, ma sœur, avec moi l'espérance
De te revoir bientôt?

ALBÉRIC D'ANTULLY.

SOUVENIRS

DE LA

PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE

A RENNES,

PAR Mgr GABRIEL BRUTÉ[1].

J'étais un enfant de quatorze ans en 1793, et ma famille m'envoyait souvent assister aux séances des tribunaux de Rennes, afin que je fusse témoin du jugement de nos prêtres, dont je racontais ensuite tous les détails à la maison. Les grandes personnes n'osaient pas se rendre à ces séances, à cause de l'excessive terreur qui régnait partout, et de la crainte que l'on éprouvait de s'exposer en manifestant ses sentiments, au milieu de la populace sauvage présente aux jugements. Je n'eus moi-même jamais le courage de suivre les victimes jusqu'à l'échafaud; mais j'allais au palais de justice. Il y avait alors trois tribunaux, qui siégeaient quelquefois tous trois le même jour, et qui envoyaient leurs victimes à la guillotine ou à la fusillade : la Cour criminelle régulière, présidée par Bouas-

(1) Voir les livraisons de décembre et janvier. — Dans cette dernière, l'article sur *la Persécution révolutionnaire à Rennes* a été indiqué comme étant la fin des *Souvenirs* de Mgr Bruté. Il aurait fallu ajouter que le *commencement* des *Souvenirs* n'avait pas encore été publié. Le chapitre que l'on va lire forme ce *commencement*, le texte anglais ne nous étant parvenu d'Amérique qu'après les plus longs retards.

sier, et devant laquelle les prêtres étaient généralement conduits; le Tribunal révolutionnaire, présidé par Brutus Magnier, et qui informait principalement contre ceux qu'on appelait *les conspirateurs politiques;* on n'y jugeait que peu d'ecclésiastiques, et je ne me souviens pas d'en avoir suivi aucun devant cette juridiction; enfin la Commission militaire, présidée par Morin, où l'on jugeait les accusés pris les armes à la main ou arrêtés sur les lieux après quelque rencontre avec les Chouans. Magnier et Morin étaient étrangers à la ville de Rennes. Les trois tribunaux n'observaient pas des limites bien précises de juridiction; mais je n'eus que peu d'occasions d'être témoin d'autres séances que de celles de la Cour criminelle. Lorsque j'avais assisté au jugement de ces saintes victimes, je pouvais répéter ensuite, presque mot à mot, les différentes questions et les réponses. Aussi ai-je souvent regretté de ne les avoir pas écrites à cette époque; mais en vérité je ne l'aurais pas osé; car chacun tremblait de conserver des papiers qui auraient pu être saisis dans les visites domiciliaires si fréquentes et si inopinées. Cette terreur fit détruire les plus précieux manuscrits, et même des documents imprimés, surtout dans les familles suspectes de religion, et la nôtre était de ce nombre.

Je me souviens que, désirant conserver une copie du testament de Louis XVI, je l'enfermai dans une bouteille bien bouchée et cachetée, et je l'enfouis dans le jardin. Mais lorsque, longtemps après, je creusai pour la retrouver, l'humidité avait pénétré jusque dans la bouteille et à peu près détruit le papier. Lorsque les temps devinrent meilleurs, j'aurais dû écrire mes souvenirs; mais je me fiai à ma mémoire, et je différai d'année en année. Et maintenant, en 1818, quand enfin dans ces notes j'essaie de fixer ces mémoires du passé, je m'aperçois que beaucoup de faits se sont enfuis de mon esprit, ou qu'ils y sont devenus parfois vagues et confus. J'ai cependant écrit les pages suivantes, aussi correctement que je l'ai pu, et j'ai raconté les circonstances exactement comme elles sont arrivées, et telles que j'en ai été témoin, ou au moins telles qu'elles m'ont été rapportées, dans le temps, par les personnes les plus capables d'être bien informées. Il me serait bien difficile de faire comprendre

à la présente génération autre chose qu'une idée générale de notre situation et des impressions sous lesquelles nous vivions à cette époque. Comme je recueille mes souvenirs épars, ces impressions m'assaillent dans toute leur vivacité, et je les ressens aujourd'hui comme alors; mais il serait impossible à d'autres de se mettre d'esprit et de cœur à ma place, et d'éprouver les émotions qui constituaient la vie habituelle des catholiques sous la période révolutionnaire.

Pendant les progrès de la persécution, le plus grand nombre des prêtres restés dans le diocèse avait été soit guillotiné, soit fusillé, ou déporté dans les colonies pénales. Les plus âgés et les infirmes furent emprisonnés dans le château du Mont-Saint-Michel, à environ cinquante milles de Rennes. Du petit nombre de ceux qui restaient cachés dans le plus grand mystère, quelques-uns étaient découverts presque chaque jour, et, d'après la *loi*, envoyés à la guillotine dans les vingt-quatre heures, avec les personnes qui leur avaient donné l'hospitalité. Toutes les églises du diocèse avaient été saisies et servaient à des usages profanes (1). On les utilisait comme magasins

(1) Je trouve la note suivante, sur une feuille détachée, parmi les manuscrits de Mgr Bruté :

« Églises de Rennes avant et après la Révolution.

» 1. La cathédrale de Saint-Melaine, premier évêque de Rennes, vaste et vénérable édifice; abbaye fondée au VIe siècle. Pendant la Révolution, l'église devint une écurie pour la cavalerie, et les degrés qui conduisent au grand portail furent remplacés par une rampe pour les chevaux. Les abords en étaient encombrés par des tas de fumier, et, au lieu de fidèles on n'y voyait que soldats en manches de chemise pansant leurs chevaux, jurant, chantant des chansons obscènes et parodiant avec impiété les offices de l'Église (*).

(*) Saint Melaine n'est pas le premier évêque de Rennes, mais seulement le quatrième. Le premier dont l'existence soit certaine est Febediolus, qui souscrivit au concile de Riez en 439; le second Anthemius, présent au concile de Vannes en 465; le troisième saint Amand connu par la vie de saint Melaine et dont les reliques sont en grande vénération à Rennes. Saint Melaine mourut en 530.

Mgr Bruté ne parle pas de la cathédrale de Saint-Pierre, parce que dans sa jeunesse cette église n'existait pas. Saint-Pierre, situé près du Mail, a été, de temps immémorial, la cathédrale de Rennes; mais l'église avait été démolie au milieu du siècle dernier, et on n'en conserva que les tours. La reconstruction, commencée en 1787, n'a été terminée qu'en 1840. Lors de l'établissement du schisme constitutionnel, un décret de l'Assemblée nationale érigea en *paroisse-cathédrale* l'église ci-devant abbatiale de Saint-Melaine et l'évêque

de fourrages, comme casernes et comme écuries; on y installait des manufactures, et quelques-unes furent transformées en maisons d'habitation par ceux qui les avaient achetées. D'autres furent rasées et les matériaux vendus. D'autres servirent aux plus tristes usages, et ce fut le moyen que prit la Providence pour les conserver. On les

» 2. Toussaints, la plus grande et la plus belle église de la ville, transformée en écurie, a été brûlée avec quarante chevaux et quelques-uns des hommes qui en prenaient soin. Les ruines ont été déblayées depuis, et une place publique occupe l'emplacement de cette église.

» 3. Saint-Martin. — Démolie; un jardin l'a remplacée, et une maison s'élève au coin du cimetière.

» 4. Saint-Hellier. — Cette église, complétement isolée, devint une poudrière, et les fenêtres furent maçonnées dans toute leur hauteur. Depuis on l'a restaurée et rendue à l'usage des paroissiens.

» 5. Saint-Étienne. — Devenu un dépôt pour les équipages militaires et un atelier pour les réparer. L'église existe encore, mais entièrement désolée.

» 6. Saint-Jean. — Devenu aussi un atelier pour les ouvriers militaires. Tout l'intérieur a été si complétement dilapidé qu'on ne l'a pas rendue au culte. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par une entreprise de messageries.

» 7. Saint-George. — Écurie pour la cavalerie. Depuis lors une partie de l'église a été démolie et le reste demeure dans un état menaçant ruine.

» 8. Saint-Germain. — Transformé en caserne, puis en dépôt d'artillerie. L'église fut remplie pendant bien des années de canons et d'affûts; elle est restaurée et rendue à l'usage des paroissiens.

» 9. Saint-Sauveur. — Cette église devint le Temple de la Raison, et ses voûtes retentirent des discours impies et blasphématoires du temps. Elle est rendue au culte.

» 10. Saint-Laurent. — Longtemps négligée et presque en ruines. A la fin réparée et rendue à la religion. C'est dans cette église que je célébrai le mariage de mon frère avec son excellente femme.

» Après les paroisses, je nommerai les maisons religieuses :

» 11. Le couvent des Cordeliers. — Transformé en écurie pour la cavalerie, puis en magasin de voitures. Une partie a été restaurée et donnée au Séminaire.

» 12. Les Carmes. — Le couvent a été démoli, et il passe une rue sur son emplacement.

» 13. Les Minimes. — Le couvent a été acheté par un architecte qui l'a transformé en une élégante maison.

» 14. Les Augustins. — Les forges de l'armée furent établies dans ce couvent; il est restauré aujourd'hui et sert à la paroisse de Saint-Étienne.

---

intrus Le Coz l'occupa à ce titre jusqu'à la suppression du culte. Au Concordat, le titre de cathédrale demeura à Saint-Melaine jusqu'en 1844, époque à laquelle l'évêque a pu reprendre possession de la cathédrale Saint-Pierre reconstruite. Aujourd'hui l'église de Saint-Melaine est souvent appelée Notre-Dame, depuis que la piété des habitants de Rennes a inauguré une statue colossale de la Sainte Vierge sur le sommet de son clocher.

transforma en temples pour le *décadi* et les autres fêtes du calendrier républicain, ou en lieux de réunion pour les clubs. Les meilleures familles et les plus anciennes, les plus zélées pour la religion, n'étaient pas seulement privées de tout exercice public de leur culte, mais il leur était à peine possible de pratiquer en secret leurs dévotions particulières dans l'intérieur de leurs maisons. Il était défendu par la loi, et sous peine d'amende et de prison, d'observer le dimanche et de le distinguer en aucune manière des autres jours, tandis que le *décadi* ou dixième jour, substitué au dimanche comme jour légal de repos, devait être observé par la fermeture des magasins, la cessation de tout travail, etc. Un tel état de choses, qui fut la condition habituelle de toute la population, de la fin de 1792 jusqu'en 1795, avait plongé dans le découragement ceux qui demeu-

» 15. Les Jacobins — Le couvent reçut la boulangerie de l'armée. Il est encore abandonné et à demi ruiné.

» 16. Les Capucins. — Le couvent est devenu une résidence particulière avec ses beaux ombrages et son joli jardin.

» 17. Les Carmes déchaussés. — Le couvent sert aujourd'hui de magasin.

» 18. Saint-Aubin (église paroissiale). — Devenue une étable, ensuite un magasin; aujourd'hui rendue au culte.

» 19. La Visitation. — Couvent transformé en magasin et en maison particulière.

» 20. La Seconde Visitation. — Devenue le temple des Francs-Maçons.

» 21. Les Ursulines. — Une caserne, à moitié détruite.

» 22. Les Secondes Ursulines. — La maison d'un fameux athée.

» 23. La Trinité. — Couvent de refuge, devenu une prison.

» 24. Le Bon-Pasteur. — Autre maison de refuge, devenue aussi une prison.

» 25. La maison de Retraite. — Une caserne.

» 26. Le Séminaire diocésain. — Un hôpital militaire.

» 27. Le Séminaire préparatoire. — Une caserne.

» 28. Saint-Cyr. — Un hôpital pour les maladies honteuses.

» 29. Le Grand-Hôpital. — Un dépôt d'artillerie.

» 30. La maison-mère des Sœurs de Charité. — Vendue.

» 31. La maison des Sœurs de la Sagesse. — Vendue.

» 32, 33. Les deux maisons des frères des Écoles chrétiennes. — Vendues.

» 34. La Maison de la Confraternité de Notre-Dame. — Un magasin, puis une écurie.

» 35. La chapelle de Saint Jacques. — Un magasin de jouets d'enfant.

» 36. L'Hôpital Saint-Yves. — Conservé, mais longtemps fermé.

» 37. Saint-Yves, où les chanoines officiaient. — Un magasin.

» 38. L'Hôpital des incurables. — Conservé, mais la chapelle supprimée.

» 39. Le Calvaire. — Un lieu de réunion pour le club révolutionnaire, un magasin, puis un théâtre. »

raient attachés à la foi de leur baptême. On n'osait espérer le retour de la France au libre exercice de la religion, et l'anxiété redoublait à certaines périodes plus sombres que les autres, alors que ceux qui gouvernaient notre malheureux pays manifestaient l'intention de déraciner les derniers débris de l'ancienne foi. Ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps néfastes ne peuvent apprécier les souffrances morales de la génération qui les a traversés.

La célébration des fêtes profanes de la *Raison* était vraiment curieuse. L'*Age de la Raison*, comme Thomas Paine l'appelle, était pleinement établi en France, et chaque *décadi* on le *sanctifiait* par quelque nouvelle invention. Je vois d'ici les processions bizarres qui parcouraient les rues de Rennes, le *décadi*, pour se rendre au Temple de la Raison; elles étaient composées d'enfants, pour la *fête de l'Enfance;* de vieillards décrépits, choisis avec soin, pour la *fête de la Vieillesse;* de paysans portant leurs instruments de labour, pour la *fête de l'Agriculture;* et d'ouvriers avec leurs outils, pour la *fête de l'Industrie.* Dans le mois de *fructidor*, il y avait des expositions de fruits, et les autres produits de la terre étaient de même exhibés et honorés à l'époque de leur maturité. Aujourd'hui, tout cela paraît comme un songe, et ces expositions, comme ces processions, prennent une couleur de ridicule, quand on se souvient qu'elles avaient lieu au milieu d'une époque de terreur et de sang. Ceux qui les avaient établies supposaient qu'ils accoutumeraient la multitude à se passer de religion, et à se contenter de la *religion de la nature*, comme ils l'appelaient. A chaque nouveau *décadi*, on s'efforçait de stimuler la curiosité par des inventions de défilés pompeux entremêlés de chants et de discours philosophiques ou passionnés, et suivis de banquets civiques ou de jeux publics, copiés des anciennes républiques de la Grèce et de Rome. La première année, on vit se succéder avec tant de rapidité et de variété ces représentations profanes destinées à déraciner du cœur du peuple la religion chrétienne, qu'une certaine impression fut faite sur la multitude. Jusqu'à quel point cette impression pénétra-t-elle? Il serait difficile de l'estimer aujourd'hui. Même alors, l'effet produit sur le peuple était souvent le ridicule; et à mesure que revenait le

décadi, sa *célébration* devenait de plus en plus forcée et ennuyeuse, ce qui montrait le retour lent mais certain vers la vraie religion, et l'insuccès du plan impie formé pour la remplacer. Le souvenir même de ces misérables farces s'est effacé de l'esprit du peuple. Qui songe, par exemple, à la *fête du Divorce*, et qui se rappelle la manière dont on la célébrait? Un acteur du théâtre prononçait le discours de circonstance dans le Temple de la Raison. J'ai encore son discours imprimé : une série de diatribes furieuses contre la Religion, et la manière dont elle attentait à notre *liberté* en rendant le mariage indissoluble, etc. Toutes ces choses sont passées et oubliées; mais les vertus admirables déployées alors par les martyrs et les confesseurs de la foi sont inscrites pour l'éternité sur le Livre de Vie!

Mon but, dans les pages qui suivent, a été de raconter quelques-unes de ces scènes de fidélité et d'héroïsme chrétien, telles que ma mémoire me les rappelle. Après les avoir écrites en 1818, j'ai trouvé que plusieurs d'entre elles avaient été aussi mentionnées par l'abbé Carron (1). Mais combien de noms qui ne figurent pas dans ces précieux Mémoires. Par exemple, celui de l'abbé Raoul Bodin, dont je vais d'abord raconter la mort. Le dessin qui accompagne mon récit représente fidèlement la scène au tribunal, cette scène, vieille de vingt-sept ans, étant encore gravée dans mon esprit, comme si j'étais encore là, enfant, derrière le saint confesseur, penché sur son siége, et séparé de lui seulement par la balustrade du tribunal, mon pauvre cœur battant violemment dans ma poitrine.

LE PRÊTRE ET LES TROIS SŒURS DE LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT, DIOCÈSE DE RENNES.

— « M. Raoul et les trois bonnes sœurs de la Chapelle-Saint-» Aubert ont été arrêtés et amenés en ville hier; aujourd'hui on

(1) *Les Confesseurs de la Foi dans l'Eglise gallicane à la fin du dix-huitième siècle*, par l'abbé Carron, 4 vol. in-12. Paris, 1820.

» va les juger. » — Telles furent les tristes nouvelles que l'on me dit un matin; et vers huit heures, je les vis passer sous nos fenêtres, se rendant au tribunal, suivis par la populace qui les accompagnait du cri ordinaire : — *A la guillotine!* — Je les suivis de suite, et comme j'étais jeune, je me faufilai si bien que je me trouvai bientôt derrière le siége de M. Raoul, cramponné à la balustrade et touchant presque son dos. Les trois sœurs étaient assises sur un banc, de l'autre côté de la salle. Les juges occupaient des siéges élevés sur une estrade et dominaient les prisonniers et les gendarmes. Le président de la cour était Bouassier; il avait été un honorable avocat de Rennes, estimé avant la Révolution comme un honnête homme; mais il était *philosophe*, c'est-à-dire déiste, et sa bonté naturelle, n'étant pas soutenue par la foi, se laissa pervertir par les excès de l'époque. La peur seule lui fit accepter la position terrible qu'il occupait. — « Ton nom et ton âge? » dit le président. — « Raoul Bodin, âgé de soixante-dix ans, » répondit le prêtre. Je crois voir encore le digne homme, grand, très-maigre, front chauve, cheveux gris, et une attitude calme, noble et vraiment religieuse. — « Ta profession? » — « Prêtre, recteur de la Chapelle-Saint-» Aubert. » — « As-tu prêté le serment constitutionnel? » — « Non, citoyen. » — Pourquoi? » — « Parce que ma conscience » me le défendait. » — Il y eut ensuite quelques autres questions et de courtes réponses que j'ai oubliées; mais je me souviens distinctement que le bon vieillard se mit à plaider la cause des trois sœurs chez lesquelles il avait été arrêté. Il parla d'un ton suppliant au président et à la cour, pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'on lui eût, à plusieurs reprises, imposé silence. Les accents émus de sa voix résonnent encore à mon oreille : — « Citoyens juges, met-» trez-vous à mort ces pauvres dames pour un acte d'hospitalité si » inoffensif pour le public, si naturel, si digne de leur bon cœur, » puisque j'étais depuis vingt ans leur pasteur! Épargnez-les, » citoyens! Il est si digne de la République de montrer de la clé-» mence! etc.... » — « Silence! elles parleront elles-mêmes. » Silence! tu n'as pas le droit de parler en leur faveur. Silence! » Il lui fallut se taire, et le bon prêtre s'assit, jetant un regard de

compassion vers les pauvres sœurs qui furent tour à tour interrogées, et qui avouèrent avoir donné asile à leur recteur en contravention des lois. Elles pouvaient avoir la cinquantaine ou peut-être davantage, d'apparence très-respectable et l'attitude pleine de dignité. Elles vivaient sur leur propriété à la Chapelle-Saint-Aubert. L'une d'elles avait été religieuse, et les décrets de la Convention l'avaient chassée de son couvent et réduite à venir vivre chez ses sœurs. Elle était vêtue comme elles, et se trouvant assise la dernière sur le banc, elle fut interrogée la dernière. Elle ajouta ces mots aux formules ordinaires des réponses : — « Je n'ai pas de domicile depuis mon » expulsion de mon couvent ; j'ai été recueillie par la bonté de mes » sœurs, je vis à leur charge, et conséquemment l'on ne peut pas » dire que j'ai donné refuge à un prêtre. » — L'argument était péremptoire ; mais les juges ne daignèrent même pas entrer en consultation sur ce sujet, et le président passa outre, disant d'un ton brutal que c'était vainement qu'elle essayerait de séparer sa cause de celle de ses sœurs.

La bonne religieuse commença alors à plaider la cause du vieux recteur, comme celui-ci avait plaidé la leur, et ses expressions suppliantes étaient empreintes de sévérité : « Il est cruel de mettre à » mort un homme innocent, un saint homme, qui n'a commis aucun » crime et dont la vie entière a été consacrée à faire du bien à son » prochain. Vous appelez les pauvres des *Sans-Culottes* et vous dites » qu'ils sont particulièrement chers à la République ; eh bien ! c'est » aux pauvres surtout qu'il a fait du bien, aux vieillards et aux » orphelins.... » — Plus on lui ordonnait de se taire, plus elle s'animait, et ce ne fut qu'avec peine qu'on la réduisit au silence.

L'interrogatoire des quatre accusés n'avait pris que peu de temps : ce n'était qu'une pure formalité, puisque la lettre de la loi était formelle : — « Le prêtre et ceux qui lui auront donné asile, seront » mis à mort dans les vingt-quatre heures après leur arrestation. » — Le président prononça donc la sentence de mort, après avoir à peine conféré avec les autres juges, ajoutant la formule d'usage que les *hochets du fanatisme,* trouvés dans la maison où le prêtre s'était caché, seraient brûlés, avant l'exécution, au pied de l'échafaud.

Dans le langage du temps, on appelait ainsi les vases sacrés et les ornements religieux.

Lorsque la sentence eut été prononcée, la religieuse ne put contenir ses sentiments d'indignation. Elle se leva de son siége, et arrachant de son bonnet la cocarde tricolore que les femmes elles-mêmes étaient obligées de porter dans ces jours d'illusions, elle la foula aux pieds avec mépris; puis elle lança aux juges et au public quelques phrases de réprobation : — « Peuple barbare, chez quelle » nation sauvage l'hospitalité est-elle traitée de crime et punie de » mort ? — Elle en appela à la justice de Dieu et les cita à comparaître à son tribunal. — Ses sœurs faisaient de leur mieux pour la calmer, et celle qui était assise auprès d'elle la tirait doucement par la robe pour l'engager à se taire.

Le silence fut bientôt imposé à tous, et le président adressa comme d'usage aux victimes une allocution emphatique et injurieuse, reprochant amèrement au prêtre son fanatisme, parlant aussi aux spectateurs, les exhortant à délivrer la République de tout danger et à livrer à la justice tous les prêtres et tous leurs complices, pour qu'ils fussent condamnés au même châtiment. C'était une diatribe révoltante, boursoufflée d'un faux enthousiasme qui choquait d'autant plus, que le malheureux Bouassier avait été connu professant d'autres sentiments. Pendant tout ce discours, M. Raoul était absorbé dans ses prières. Je crois encore entendre le murmure de ses lèvres; je distinguais que c'était du latin; et il ne s'interrompit pas lorsque le bourreau, toujours présent aux jugements, lui mit les menottes aux poignets. Elles furent même serrées probablement très-fort, car je vis le prêtre donner des signes de souffrance et jeter un regard sur le bourreau, comme pour l'engager à les lâcher un peu.

Je n'ai pas d'autres souvenirs distincts de cette scène, et je ne me rappelle pas l'état exact de mes sentiments. C'était un mélange d'horreur, de pitié, d'admiration et d'exaltation; une aspiration religieuse vers le Ciel, jointe à une haine contre le Déisme et le Naturalisme, ces funestes doctrines qui semblaient destinées à étouffer le Christianisme en France. — Le même jour les quatre

victimes furent immolées sur la fatale guillotine, et je crois qu'on les conduisit directement du tribunal à l'échafaud, dressé en permanence sous les fenêtres de la Cour (1).

L'ABBÉ TOUCHET, RECTEUR DE SAINT-HELLIER DE RENNES.

L'abbé Touchet était recteur de Saint-Hellier, une des paroisses des faubourgs de Rennes. Pendant la Terreur, il se tint caché dans la maison des demoiselles Ergault, située au coin de la rue Dauphine et de la rue Château-Renault. Plusieurs familles, zélées et fidèles, habitaient les autres maisons au coin de ces deux rues : les des Bouillons, les Rebulet, les Boudon, les Beauvais, les Frout (2), ce

(1) Cette quadruple exécution eut lieu le 8 octobre 1794, et le même jour, un clerc tonsuré, nommé M. Bertrand Tual, fut encore mis à mort à Rennes. — L'abbé Raoul Bodin fut dénoncé par un couvreur de Fougères qui le reconnut en réparant le toit de la maison hospitalière où ce bon prêtre se tenait caché avec deux de ses confrères. Ceux-ci purent s'échapper. Les trois sœurs se nommaient Mlles de la Gracière, et la noblesse de leurs sentiments répondait à celle de leur naissance. Elles consacraient leur temps aux bonnes œuvres et leur fortune aux pauvres, et depuis le commencement de la persécution jusqu'à leur mort, leur maison fut l'asile généreux des prêtres fidèles. Lorsqu'on les fit monter en charrette pour les conduire à Rennes, plus de quatre cents habitants de la paroisse se rassemblèrent, et ils voulaient arracher à la troupe leurs bienfaitrices et leur pasteur; mais l'abbé Bodin leur parla si bien, pour leur défendre la violence, qu'ils laissèrent partir les prisonniers, en versant des larmes sur la perte qu'ils faisaient. (L'abbé Tresvaux, t. II, p. 114.)

(2) Il existe encore à Rennes une Dlle des Bouillons, dont le frère, jésuite, réside à Nantes. Leur père fut frappé, pendant la Révolution, d'une amende de cent écus, pour avoir refusé de porter la cocarde tricolore. Cette condamnation ne le décida pas à orner son chapeau de l'emblème révolutionnaire; mais il prit le parti de ne plus quitter sa chambre jusqu'à ce qu'il pût reparaître en public sans cette décoration.

Les Dlles Beauvais, marchandes de cierges, tiennent encore la même boutique que leur tante occupait au temps dont parle Mgr Bruté.

Une Dlle Frout vivait encore il y a peu de temps, tenant une petite librairie. Le père, Julien Frout, imprimeur-libraire, très-pieux et très-royaliste, a été assassiné pendant les Cent-Jours, pour opinion politique. Il sortait de l'église Saint-Aubin où il avait assisté au Salut. Ses filles, qui avaient hérité de ses sentiments, ont été persécutées sous Louis-Philippe.

Les Rebulet et les Boudon ne sont plus connus à Rennes.

qui faisait diriger fréquemment de ce côté les visites domiciliaires. Mlles Ergault étaient trois sœurs, pieuses et dévouées. L'une d'elles avait été religieuse de Saint-Thomas-de-Villeneuve à l'hôpital de Vannes, et elle avait été expulsée pour demeurer fidèle à ses vœux et pour refuser de prêter le serment constitutionnel. Je rendais souvent visite à l'abbé Touchet dans son refuge. Il était mon confesseur, depuis le départ de M. Carron pour l'Angleterre. Je prenais naturellement de grandes précautions quand j'allais le voir, et je me rappelle parfaitement la chambre secrète où il vivait caché, avec toutes les particularités de l'ameublement. Lorsque j'avais terminé ma confession, il me disait souvent que c'était peut-être la dernière fois qu'il m'entendait; que peut-être ce jour même ou le lendemain il serait découvert et conduit à l'échafaud. Quand le dernier excès de la fureur entraîna la Convention à décréter la mort contre ceux qui donneraient asile à un prêtre, les bonnes dames se trouvèrent heureuses de la perspective de recevoir leur récompense en mourant avec M. Touchet, si l'on venait à le découvrir. Avant que leur hôte n'eût appris cette nouvelle, elles tinrent conseil entre elles et prirent leur résolution. Mais dès qu'il eut connu les termes de l'horrible décret, il alla les trouver et voulut prendre congé d'elles : — « Où allez-vous? » fut la demande naturelle qu'elles lui adressèrent. — « Dans les champs, dans les bois, dans les fossés, partout » où je pourrai me cacher. Je suis résigné à mourir, mais je ne » serai la cause de la mort de personne. » — Mlles Ergault lui assurèrent qu'elles seraient trop heureuses de mourir avec lui, que leurs résolutions étaient irrévocables, qu'elles avaient fait leurs petites dispositions testamentaires, et que, comme elles ne pouvaient mourir qu'une fois, en cachant un ou plusieurs prêtres, elles avaient écrit à leurs amis qu'elles étaient prêtes à recevoir les autres prêtres cachés chez eux, si ces amis avaient la moindre appréhension de la nouvelle loi. La bonne religieuse ajoutait gaiement : — « J'ai cousu » dans l'ourlet de ma robe une pierre à fusil, une allumette et un » bout de bougie, afin que, lorsque nous serons laissés seuls dans » notre prison, nous ayons assez de lumière pour lire notre bré- » viaire pour la dernière fois. » On sait que les anciens instituts de

religieuses récitent le même office quotidien que les prêtres. — Il arriva cependant que, quoiqu'elles eussent souvent trois prêtres cachés chez elles en même temps, elles ne furent jamais dénoncées ni arrêtées, et je continuai à faire mes visites périodiques à l'abbé Touchet jusqu'à la fin de la persécution. Il obtint alors de reprendre l'exercice public de son saint ministère à l'église de Saint-Augustin, et il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers l'année 1806.

L'abbé Massiot, vicaire de l'abbé Touchet, à Saint-Hellier, fut déporté à Cayenne, où tant de prêtres moururent. Quant à lui, il survécut et il réussit même à s'échapper dans les bois et les marais qui enserrent la colonie. Après des épreuves et des souffrances de toutes sortes, il put s'embarquer pour les États-Unis, d'où il passa en Angleterre. Quand les lois de mort furent abolies, il revint en France, quoiqu'il dût y être encore exposé à la prison et à la déportation. Lorsque la persécution eut totalement cessé, il fut nommé curé de Brutz, paroisse à six milles de Rennes, où je fus envoyé pour l'assister pendant trois semaines, aux fêtes de Pâques de l'année 1809. Il souffrait alors cruellement de rhumatismes, suite des saintes fatigues qu'il avait endurées pendant la persécution.

MORT DE L'ABBÉ SORETTE, PROFESSEUR DU COLLÉGE DE RENNES.

L'abbé Sorette était un jeune prêtre qui n'était pas encore âgé de trente ans lorsqu'il fut nommé professeur au collége de Rennes, la première année de la Révolution française; je lui vouai une vive affection, et, de son côté, il voulait bien prendre à moi un intérêt particulier. Il faisait parfois à ma mère l'honneur de venir dîner chez nous. La charmante modestie, la candeur, la piété, jointes à l'enjouement de cet excellent homme, le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient. Lorsque le serment révolutionnaire fut imposé au clergé, il refusa de le prêter, et il fut exclus en conséquence du collége. Il se retira dans la paroisse rurale de Le Chatellier, près de Parigné, à seize ou dix-

huit milles de Rennes. C'était là qu'il avait été placé par l'évêque après son ordination, et durant les courtes années de son ministère, il avait gagné l'affection sans bornes de sa paroisse et de toutes celles environnantes. Je retrouve dans mes papiers une lettre de ce cher professeur à ma bonne mère, écrite peu de jours après qu'il eut quitté Rennes, et je ne peux mieux faire que de la placer ici, pour montrer comment, à cette époque, on imposait le schisme à une population chrétienne.

« Parigné, 10 juin 1791.

» MADAME,

» En arrivant à Parigné, le 3 de ce mois, j'ai trouvé les choses dans un bien triste état. Notre cher et excellent pasteur, M. Guignette, avait été remplacé, le 29 mai, par Dom Verdier, Bernardin, ancien prieur de l'abbaye de Savigny. Les habitants de Parigné n'étaient pas tous disposés à se soumettre au changement et à accepter la personne qui leur avait été imposée de force. Ils s'assemblèrent en foule autour du presbytère, et ils auraient certainement chassé l'intrus à coups de pierres et de bâtons, si leur ancien recteur n'avait pas réussi à les apaiser. Dom Verdier n'eut que quatre ou cinq personnes à sa grand'messe, et le même nombre à la procession des Rogations. Un homme portait la croix, un autre la bannière, le *curé* chantait les litanies, et un homme et deux femmes, *ses domestiques*, suivaient en chantant : *Ora pro nobis*. Le jour de l'Ascension, il eut peur de célébrer la messe, et il s'enferma dans le presbytère avec quelques soldats, qui y montèrent la garde pendant huit jours.

» Dimanche dernier, un détachement de la garde nationale de Fougères est entré à Parigné à neuf heures du matin, la baïonnette au bout du fusil et criant : *Les aristocrates à la lanterne !* Ils demandaient aussi la tête de tous les prêtres qui avaient refusé le serment. J'étais le seul prêtre dans le village, le recteur et son vicaire ayant pris la fuite la veille pour échapper à la *lanterne* dont

ils étaient sans cesse menacés. Au moment de l'arrivée des troupes, je venais de quitter la maison pour aller dire la messe dans une chapelle particulière ; mais la canaille en avait muré la porte, en déclarant que s'ils me prenaient, ils me couperaient la tête. — Le lendemain, les soldats sonnèrent la cloche pour la grand'messe et pour les vêpres. Ils contraignirent un certain nombre de personnes à se rendre à l'église ; puis, ayant rassemblé la municipalité de leur seule autorité, ils obligèrent vingt ou trente personnes à certifier l'*installation de M. Verdier comme curé*. La peur seule entraîna le plus grand nombre à signer, et la plupart se retractèrent ensuite.

» Enfin, à six heures, les gardes nationaux de Fougères nous quittèrent ; mais ils n'ont pas réussi à rendre l'intrus populaire. En vain les cloches sonnent pour les offices, leur son n'est plus une cause de joie pour nos paysans, mais une cause de chagrin, et on les voit verser des larmes d'amertume et de regret. Les patriotes surveillent mes actes et mes paroles, pour trouver un bon prétexte de me chasser de la paroisse. Je suis, en vérité, dans une triste position ; mais je ne veux pas quitter ma mère tant que les choses n'auront pas pris un meilleur aspect. — Je vous serais obligé de me chercher un lieu de refuge à Rennes, où je puisse me sauver, si je suis proscrit une seconde fois, comme on m'en menace sans cesse à Fougères. — Les intrus ne sont nulle part acceptés par le peuple ; à Fougères comme ici, personne ne va à leur messe.

» J'embrasse mon Gabriel, auquel je souhaite beaucoup de succès dans ses études, et je suis, madame, etc.

» SORETTE, prêtre. »

Au Chatellier, l'abbé Sorette exerça les devoirs du saint ministère avec un zèle infatigable pendant les plus mauvais jours de la Révolution. D'autres prêtres l'imitaient dans les paroisses environnantes, et plusieurs d'entre eux, comme lui, furent au nombre des victimes que le diocèse de Rennes offrit à Dieu, en expiation des grands crimes et des horribles excès de cette époque. Mon digne professeur put cependant échapper pendant tout le règne de Robes-

pierre et jusqu'à l'abolition des lois de mort. Le bannissement en Guyane pour les jeunes ecclésiastiques, et l'emprisonnement perpétuel pour les prêtres âgés, lorsqu'ils étaient surpris dans les fonctions du culte, devinrent les châtiments infligés aux curés fidèles. Mais les plus zélés Jacobins se montrèrent fort mécontents de ce relâchement de la loi, et souvent ils l'éludèrent : s'ils découvraient des prêtres dans la campagne, et s'ils n'étaient pas contenus par la présence de quelque magistrat ou par l'énergie d'un chef plus humain qu'eux-mêmes, ils fusillaient résolument leurs prisonniers sur place, plutôt que de les conduire en ville et de les livrer aux autorités.

Tel fut le sort de mon cher et vénéré professeur. Malheureusement pour lui, la partie du département où il se tenait caché s'était toujours distinguée par son hostilité contre la Convention nationale, sentiment si général dans l'Ouest, sur les deux rives de la Loire. La position des prêtres y était fort pénible. Naturellement et par principe, ils penchaient du côté de l'opposition ; mais leur caractère sacré les empêchait de se livrer aux horreurs de la guerre civile. Ils se bornaient à remplir les fonctions de leur saint ministère partout où ils pouvaient, prêts à porter les secours de la religion à toute personne qui les demandait, ami ou ennemi. Il arriva donc souvent que des prêtres furent obligés d'être présents et de préparer à la mort ceux qui tombaient victimes des sévères représailles par lesquelles les Chouans se croyaient parfois obligés de répondre aux cruautés des patriotes. Dans de telles circonstances, un prêtre ne pouvait pas refuser son ministère, et s'il ne pouvait pas persuader à la vengeance des chefs d'épargner la vie de leurs ennemis, il était obligé d'être présent pour essayer de sauver leurs âmes. La conduite du clergé fournissait donc un prétexte à l'horrible calomnie qui accusait les prêtres d'exciter le peuple à commettre ces cruelles représailles. L'on ne peut douter que ces calomnies animèrent les persécuteurs du clergé et les déterminèrent à poursuivre les plans de Robespierre pour l'entière extermination des prêtres, même quand ils se virent frustrés dans leurs espérances par l'adoucissement de la loi.

M. Sorette menait une vie de dangers et d'alarmes continuelles, et cependant son zèle ne se reposait jamais dans l'accomplissement de ses devoirs. Après six ans de ce pénible apostolat, faire enfin le sacrifice de sa vie, ce fut là une conclusion digne d'envie de ses travaux. Tels furent les sentiments qu'il m'exprima avec beaucoup de ferveur et de gaieté, deux ou trois semaines avant sa mort. Il était venu à Rennes avec l'intention de se rendre de là aux eaux minérales de Guichen, à douze milles au sud de Rennes. On lui avait conseillé ce voyage dans un double but : d'abord pour améliorer sa santé, qui était minée par les fatigues et les privations ; puis pour dérouter les recherches qui se faisaient de sa personne avec un redoublement d'activité du côté du Chatellier. Il était caché dans le faubourg Saint-Martin, à la Péchardière en Saint-Grégoire, au château des dames de Léon ; et pendant qu'il y demeurait, il fit savoir à ma mère qu'il désirait me voir. Ma mère me recommanda instamment de le supplier de ne pas s'aventurer à Guichen, mais de venir dans notre maison, où nous saurions le cacher, et où il serait bien soigné, parce que plusieurs médecins, hommes religieux, fréquentaient souvent notre famille. Je me rendis en hâte près de l'abbé Sorette, avec les plus douces espérances de posséder bientôt sous notre toit mon bien-aimé professeur, un si bon prêtre! Mais, hélas! je fus vite désappointé : j'arrivai à la Péchardière, je fus admis avec précaution et je jouis d'une précieuse entrevue avec lui. Il me raconta quelques-unes de ses aventures, où il avait, comme miraculeusement, échappé à la mort. Mais, après lui avoir persuadé aisément qu'il ne serait pas prudent pour lui de demeurer aux eaux de Guichen, il en tira une conclusion bien différente de celle que j'attendais : c'est qu'il avait déjà trop écouté les médecins ; il n'était pas si malade qu'ils le pensaient, et son meilleur parti était de retourner près de ses paroissiens et de rester au milieu d'eux jusqu'à la fin. Aucun argument, aucune prière ne l'amenèrent à céder aux désirs de ses amis de Rennes. Trois jours après il repartit pour Le Chatellier. Je n'eus plus depuis lors de ses nouvelles directes, bien qu'il eût l'habitude de m'écrire de temps à autre dans ces jours terribles dont il allait voir la fin.

Quelques semaines après son retour dans sa mission, nous reçûmes les détails suivants sur sa fin. Le pauvre abbé Sorette avait été appelé pour administrer les sacrements à une vieille femme. A son retour vers sa cachette, une troupe de *Contre-Chouans*, qui battait la campagne à la recherche de victimes, demanda à une jeune fille si elle ne pourrait pas leur indiquer un prêtre pour venir confesser un malade. La paysanne fut trompée par le déguisement des faux frères, et elle leur répondit qu'elle venait de voir M. Sorette passant dans cette prairie. Ils s'élancèrent aussitôt à sa poursuite, et dès qu'ils l'approchèrent ils firent feu sur lui et lui cassèrent un bras. M. Sorette s'arrêta aussitôt et se rendit prisonnier, demandant d'être conduit à la ville. Mais eux, sachant qu'on se bornerait à le déporter à Cayenne, lui dirent qu'ils avaient résolu de le mettre à mort. M. Sorette les pria alors de lui accorder quelques minutes pour recommander son âme à Dieu. Il s'agenouilla sur le gazon; et après l'avoir laissé prier quelques moments, ils le fusillèrent sur place. Plusieurs de ses assassins étaient connus, et parmi eux, deux ou trois féroces Jacobins, déjà coupables de pareils crimes du temps de Robespierre ou depuis lors. Au nombre des paroissiens de M. Sorette, il s'en trouvait de plus disposés à obéir au sentiment de vengeance excité par sa mort, plutôt qu'à pratiquer la piété et le pardon qu'il leur avait constamment prêchés pendant sa vie. Ils guettèrent l'occasion, et pour compléter la peinture de ces temps malheureux, nous apprîmes bientôt que plusieurs des meurtriers, tués dans la campagne, étaient allés rejoindre leur sainte victime devant le trône du Jugement. Hélas! ils étaient plus à plaindre que l'abbé Sorette. Celui-ci n'avait-il pas eu une mort heureuse? Recevant la sainte communion le matin comme viatique à l'autel où il avait dit la messe dans quelque lieu retiré, apportant la consolation et la grâce à une pauvre femme mourante, puis s'agenouillant sans murmure sur le gazon, offrant sa vie en holocauste pour la paix de sa malheureuse patrie, et ses dernières paroles étant probablement, comme celles de saint Étienne, pour le salut de ses bourreaux (1).

(1) L'assassinat de l'abbé Sorette eut lieu le 8 décembre 1798. — Nous avons reçu, il y a quelques années, de l'obligeance de M. des Buffards, propriétaire du château de la Folletière,

MORT DE L'ABBÉ DUVAL, RECTEUR DE LAIGNELET.

J'étais présent lorsque M. Duval, un médecin très-respectable de Rennes, apprit le meurtre de son frère aîné, l'abbé Duval, recteur de Laignelet, une paroisse de la campagne, dans le voisinage du Chatellier.

Je n'avais vu l'abbé Duval qu'une ou deux fois chez son frère, à Rennes ; c'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'une contenance pleine de sérénité, la douceur étant le fond de son heureux caractère. Pendant tout le temps de la persécution, il avait continué à exercer le saint ministère avec un zèle soutenu, n'étant pas moins dévoué à ses paroissiens que ceux-ci lui étaient attachés.

Les Jacobins sanguinaires, qui passaient leur vie à la chasse des prêtres, vinrent à apprendre que l'abbé Duval devait se rendre, une certaine nuit, aux confins de la paroisse, pour y baptiser l'enfant

paroisse du Chatellier, la note suivante sur ce cruel événement : « Pendant la longue période de la persécution, l'abbé Sorette soutint, par sa parole et son exemple, la foi de ses anciens paroissiens. Du reste, la commune du Chatellier, redoutée des intrus par ses sentiments bien connus de fidélité, n'eut jamais de prêtre assermenté. Un poste républicain occupait l'église transformée en forteresse par un ouvrage en terre, et du sommet élevé où elle est bâtie, on exerçait la surveillance sur tout le pays. M Sorette, avec un autre prêtre dont j'ai oublié le nom, n'en continua pas moins à exercer courageusement son ministère jusqu'à la fin de 1798. Un matin, il se rendait, pour faire la levée du corps d'un de ses paroissiens, au village de Martigné, quand il fut rencontré par une troupe de gardes nationaux guidés par un misérable nommé Deshayes, déjà déshonoré par le meurtre d'un autre prêtre, dans la forêt de Fougères. M. Sorette, familiarisé depuis longtemps avec de semblables périls, prend la fuite, et se dirige vers les prairies du moulin de la Vieuville, au-delà desquelles il connaît un refuge assuré. Il allait échapper, quand un chien, que ces misérables avaient dressé à cette chasse, s'attacha à ses pas et ralentit sa course. Bientôt un coup de feu, tiré par Deshayes, l'abat dans le fossé. Ses ennemis accourent et l'achèvent à coups de crosses de fusil et de baïonnette.

» Le souvenir de l'abbé Sorette est encore vivant parmi les anciens du Chatellier, et le curé actuel m'a dit avoir bien souvent retrouvé les traces de son ministère dans les âmes qu'il évangélisa si courageusement. Son meurtrier Deshayes est mort poursuivi par l'image de sa victime qu'il implorait et maudissait tour à tour pendant son effroyable agonie. »

de pauvres paysans qui demeuraient dans une cabane au milieu des bois. Ils se postèrent donc en embuscade près du chemin qu'il lui fallait suivre. L'abbé Duval, accompagné d'un guide, partit tard dans la soirée, et il se trouva si près de ses ennemis avant de les avoir aperçus, qu'il se vit privé de toute chance de leur échapper. Il dit à son guide que leur seule ressource était de s'avancer hardiment, et que peut-être cette confiance les tromperait. Mais l'homme battit en retraite, tandis que le prêtre poursuivit son chemin comme s'il n'appréhendait aucun danger. Mais l'un des Jacobins traversant la route et soulevant le chapeau de M. Duval, lui dit : — « N'es-tu pas Duval? » — Les autres, qui étaient accourus, appuyèrent leurs fusils contre sa poitrine et le fusillèrent sur place. Le guide qui se tenait à l'écart prit la fuite et ne put donner d'autres détails que ceux que je viens de rapporter. Les pauvres parents de l'enfant qu'il allait baptiser, entendirent les détonations; mais ils n'osèrent pas s'aventurer immédiatement à la découverte. Quand ils pensèrent que les meurtriers s'étaient retirés, ils appelèrent quelques voisins, et ils rendirent le dernier témoignage de respect au corps de leur bien-aimé pasteur en l'enterrant au milieu de la nuit près du lieu où il avait été assassiné. Oh! comme les horreurs de cette époque revivent terribles dans mes souvenirs pendant que j'écris ces lignes (1)!

UN PRÊTRE ET UN PAYSAN ATTACHÉS ENSEMBLE, ET CHANTANT LE SERVICE DES MORTS EN SE RENDANT AU LIEU DE LEUR EXÉCUTION.

Un matin, j'étais assis de bonne heure à mes devoirs, il n'était que cinq heures et demie, lorsque, à ma grande surprise, j'entendis

(1) L'assassinat de l'abbé Duval eut lieu le 9 février 1798. Il était né à Montour, et il avait rempli les fonctions de vicaire d'abord à Coësmes, puis à Notre-Dame de Vitré. Nommé à la cure de Laignelet en 1787, il ne quitta pas ses paroissiens jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant sept années de persécution. Il prémunit si bien ses paroissiens contre les dangers du schisme, que pas un d'eux n'y participa, et lorsqu'un intrus se présenta à Laignelet, il ne trouva personne pour lui servir la messe. (Travaux, v. II, p. 314.)

chanter dans la rue le *Libera me, Domine,* tel qu'on le chante pour les enterrements. D'après les saccades de la voix on comprenait que le chantre marchait vite, et le chant devenait de plus en plus distinct à mesure qu'il approchait de la place où était notre maison. Depuis deux ans le service des morts avait cessé de se faire entendre dans nos rues; je courus donc vite à la fenêtre, curieux de voir qui pouvait le chanter à pareille heure. Je vis une troupe de vingt ou trente soldats entourant deux hommes attachés ensemble, et tous deux vêtus comme des paysans; mais l'aspect de l'un d'eux me fit le reconnaître de suite pour un prêtre; ses cheveux noirs flottant sur ses épaules, sa longue barbe, tout, jusqu'à la forme de son chapeau, est parfaitement présent à ma mémoire.

Je compris trop bien ce que tout cela signifiait, et je courus à la porte pour les suivre, agité et troublé de la terreur habituelle qui me serrait le cœur, mais en même temps animé par ce chant de la mort; car c'était le prêtre qui chantait ainsi son propre *Libera,* et le pauvre paysan marchait à la hâte à son côté, le visage fort sérieux, comme on peut le supposer, mais sans manifester la moindre crainte. Les soldats, qui généralement n'épargnaient pas à leurs prisonniers les injures et les moqueries, accompagnaient ceux-ci en silence. — Je traversai la place, les suivant de près. Au détour de la rue, le prêtre ayant fini le *Libera,* commença à chanter le *Miserere.* Le paysan, de son côté, était absorbé dans ses prières; mais je ne me rappelle pas si bien sa contenance que celle du prêtre, qui pouvait avoir cinquante ans, de taille moyenne, et qui était vêtu de l'habit de gros drap brun de nos paysans. — Ils marchaient avec une grande rapidité, et je les quittai au bout de la rue, lorsqu'ils n'avaient plus que quelques pas à faire pour atteindre la promenade publique, où je n'osai pas les suivre, redoutant d'être présent à leur supplice. J'étais à peine à la porte de notre maison quand une forte détonation m'apprit que les deux pauvres victimes étaient dans l'éternité. Je montai aussitôt chez ma mère, près de laquelle se trouvait Mlle de Châteaugiron, son amie, et je leur racontai ce que j'avais vu. Ma mère me dit immédiatement : — « Nous savons tout cela; nous étions à prier pour eux. » — Je me souviens du regard

de ma mère en ce moment, un mélange de douleur et de fermeté; et cependant toute la famille reprit ensuite ses occupations journalières, comme si rien de particulier n'était arrivé, tellement la mort était l'événement de tous les jours!

La seule circonstance particulière de cette exécution, c'est l'heure indue à laquelle elle eut lieu, la précipitation de la marche, et la permission laissée au prêtre de chanter son propre service des morts. Peut-être les deux victimes avaient-elles été jugées à une heure avancée de la nuit, et peut-être l'officier commandant avait-il quelque raison pour désirer de soustraire au public le spectacle d'une exécution. Je ne me souviens pas du nom de la victime dans cette circonstance; je crois cependant que ce nom était Boutier, ou quelque chose d'approchant (1).

L'ABBÉ TOSTIVINT ET LE MARQUIS DE BÉDÉE.

Le marquis et la marquise de Bédée demeuraient au château du même nom, une fort belle terre à quatre lieues de Rennes. Ils étaient tous deux avancés en âge, de soixante à soixante dix ans, et ils étaient mariés depuis quarante ans.

L'abbé Tostivint, chapelain et précepteur dans la famille, fut arrêté par les agents révolutionnaires, caché dans une serre au fond du jardin. Ce local était tout à fait indépendant du château, et tout fugitif aurait pu y chercher un asile sans la connaissance de la famille. Le marquis et la marquise n'en furent pas moins arrêtés avec le prêtre, et traduits devant le tribunal révolutionnaire. L'abbé Tostivint fut immédiatement condamné à mort. M. de Bédée fit ob-

(1) L'abbé Mathurin-Louis Boutier, longtemps vicaire dans sa paroisse natale, La Mazière, s'était retiré dans sa famille, et il exerçait les fonctions de chapelain du château voisin de Beaucé (paroisse de Melesse), lorsque le serment lui fut demandé. Pendant la persécution, il se tint habilement caché, et les Jacobins, furieux de ne pas le découvrir, s'emparèrent de son frère, en déclarant qu'ils le maintiendraient en prison jusqu'à ce que le prêtre fût venu se livrer à eux. L'abbé Boutier se hâta de se constituer prisonnier, et il fut condamné à mort, le 1er mai 1794. Il fut fusillé dans le cimetière de Saint-Étienne de Rennes, aujourd'hui placis du vieux Saint-Étienne.

server que la serre où l'abbé avait été trouvé était ouverte à tout venant, et qu'on n'avait aucune preuve qu'il eût donné asile à un ecclésiastique ; mais les meilleures raisons ne servaient de rien à cette époque. Le marquis et sa femme appartenaient à une ancienne famille noble, et cela suffisait pour les rendre odieux au pouvoir. Ils furent donc condamnés comme le prêtre au dernier supplice.

Aussitôt que la sentence eut été prononcée, M. de Bédée se tourna vers la marquise, et lui dit avec autant de calme que de dignité : — « Nous avons vécu heureux quarante ans ensemble, Madame, et c'est la volonté de Dieu que nous ne soyons pas séparés à la mort. » Mme de Bédée, dont l'attitude démontrait le courage, répondit qu'elle était prête à accepter en tout la volonté de Dieu. Je n'étais pas présent à ce jugement; mais la scène me fut racontée en grands détails le jour même, et la dignité des deux époux fit une vive impression.

L'abbé Tostivint avait à peine quarante ans. J'ai eu son neveu dans ma classe de théologie, lorsque je professais au Séminaire de Rennes, et il aimait à me parler de la mort de *son bon oncle*. Combien ce bon oncle était heureux d'être ainsi mort pour la religion (1)!

(1) La triple exécution eut lieu à Rennes, le 26 juillet 1794. L'abbé Jean-Baptiste Tostivint était né à Landujan, diocèse de Saint Malo. Aussitôt après son ordination, il demeura comme chapelain chez M. de Bédée pendant trois ans, puis il fut nommé vicaire d'Évran, où il resta dix ans. Il manifesta le plus grand zèle contre le schisme, ce qui le signala vite à la persécution, et pour y échapper, il dut aller chercher un refuge à Jersey, en septembre 1792. Il n'y resta cependant que quelques mois, et voyant le grand besoin qu'avait le peuple de prêtres fidèles, il revint en Bretagne, pour y apporter le secours de son ministère. Il l'exerça avec un grand zèle dans sa paroisse natale de Landujan, et son activité l'entraîna dans toutes les paroisses environnantes. Un jour, après avoir administré un malade, il s'était rendu à dix heures du soir au château de M. de Bédée pour y entendre des confessions. Il s'était ensuite retiré dans la serre du jardin pour y passer le reste de la nuit; mais il avait été dénoncé à la garnison de Montauban, et dans la nuit même une visite domiciliaire vint l'arrêter.

Après sa condamnation, M. de Bédée écrivit à son fils une lettre remplie des plus sages conseils. Elle commençait en ces termes : — « Quand vous recevrez ma lettre, vous n'aurez » plus de père, de mère, de précepteur. On va vous prendre votre bien; la grâce » de Dieu vous restera. Soyez-y fidèle. » — Lorsque les trois condamnés furent arrivés à la guillotine, l'abbé Tostivint y monta le premier; mais voyant l'émotion de M. et de Mme de Bédée, il demanda la permission de mourir le dernier, afin de pouvoir encourager ses amis; il les exhorta jusqu'à la fin, et il reçut ensuite lui-même le coup de la mort. — L'abbé Michel Chilon, prêtre de Romillé, fut exécuté le même jour.

L'ABBÉ SACQUET, RECTEUR DE SAINT-MARTIN, A RENNES.

L'abbé Sacquet, recteur de Saint-Martin, était de haute taille et d'un aspect plein de dignité et de bonté. A cette époque, il était âgé d'environ cinquante-cinq ans, et ayant été pendant longtemps le fidèle pasteur d'une des paroisses les plus populeuses de Rennes, consistant en deux ou trois mille des plus pauvres habitants du faubourg Saint-Martin, il jouissait de l'amour et de la vénération de ses paroissiens, ainsi que de l'estime de la ville entière.

Au commencement de la Révolution, M. Sacquet avait refusé de prêter le serment, et il avait été, je crois, exilé en Angleterre, d'où il revint et se tint caché dans la campagne, à proximité de sa paroisse. Un soir, la nouvelle suivante vint nous affliger : — « M. Sacquet a » été dénoncé, et on fouille partout le faubourg à sa recherche. » — Nous voilà naturellement dans une vive anxiété, et la nuit se passa sans sommeil, dans les lamentations sur ces temps terribles, et dans de fréquentes prières pour sa fuite. C'étaient là nos occupations habituelles durant ces jours et ces nuits de misère. Le moindre bruit dans la rue nous donnait l'éveil. A ces sentiments naturels de peur et de regrets se joignait la pensée du bonheur du prêtre de donner sa vie pour la religion. Quelquefois des exclamations nous échappaient : — « O mon Dieu! faites qu'ils ne le pren- » nent pas! — Daignez nous le conserver! — Hélas! notre pays est » à jamais déshonoré par tant de crimes! — Nous n'aurons plus » bientôt un seul bon prêtre! » — Au matin, la première nouvelle fut : — « *Il est pris!* » — A quatre heures du matin, on l'avait trouvé dans un champ de blé que l'on avait complétement entouré et fouillé en tous sens. Il refusa, bien entendu, de nommer la personne qui lui avait précédemment donné asile, ayant préféré se sauver dans les champs que de rester dans la maison que l'on avait dénoncée la veille, afin de ne pas compromettre ses généreux hôtes.

L'abbé Sacquet comparut le même jour devant le tribunal, et son

interrogatoire fut très-court. Sa personne n'avait pas même besoin d'être identifiée, car il était connu de toute la ville et des juges eux-mêmes. J'étais présent au jugement, et je fus frappé de l'impression causée sur les assistants par l'attitude admirable du digne prêtre : — « Il était comme Notre-Seigneur dans sa passion » — disait-on ensuite; ou bien : — « Il était comme un agneau au milieu des » loups. »

Après que la sentence de mort eût été passée, il se trouva que par extraordinaire le bourreau était absent. L'on fut obligé de l'attendre pendant une demi-heure; et quand enfin il arriva, il se mit, avec une grande brutalité, à dépouiller le vénérable confesseur et à le préparer pour l'échafaud. Il lui coupa les cheveux en toute hâte, échancra le collet de sa chemise afin de bien dégager le cou pour la guillotine, puis, lui ayant attaché les mains derrière le dos, il lui jeta son habit sur les épaules. Je vis passer l'abbé Sacquet le long des corridors du palais de justice; il marchait à la guillotine qui n'était qu'à deux cents pas de distance, et je remarquai sa haute taille et son apparence de vigueur et de santé. Le cruel bourreau, en lui faisant si précipitamment la fatale toilette, l'avait blessé au cou, et le sang coulait sur sa poitrine; mais il n'en marchait pas moins avec autant de dignité que lorsqu'il présidait aux processions solennelles de sa paroisse. Mais, quoique je le suivisse si près de son dernier moment, je n'osai pas l'accompagner jusqu'à l'échafaud et être témoin de sa sainte mort (1).

(1) Cette exécution eut lieu le 14 août 1794. L'abbé François-Julien Sacquet était né en 1730 sur la paroisse de Toussaints de Rennes. Avant d'être recteur de Saint-Martin, il avait été aumônier des Bénédictines du calvaire à Saint-Cyr de Rennes, et il s'y était déjà fait remarquer comme prédicateur. Sa réputation grandit beaucoup, lorsque son auditoire comprit toute une paroisse. Ce fut un brave paysan nommé Jean Lemée qui lui donna l'hospitalité pendant la persécution. Il récitait le *Miserere* en se rendant à l'échafaud, et il reçut le coup mortel en achevant le verset : *Benigne fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion, ut ædificentur muri Jerusalem.* (L'abbé Carron, v. III, p. 203. — L'abbé Tresvaux, v. II, p. 108.)

JOURNAL

D'UN

ZOUAVE PONTIFICAL

—

Evviva il Santo Padre!

En présence des infamies qui se faisaient en Italie et de la détresse du Saint-Père, je n'avais qu'un désir, qu'une préoccupation : partir pour l'aller défendre. Mais j'étais bien jeune, et ma mère, pensant avec sagesse qu'il fallait éprouver cette ardeur, se fit longtemps prier ; enfin, elle me donna son consentement ; mes préparatifs de voyage ne furent pas longs, un jour suffit, et je partais pour Paris et Rome le samedi 30 juin, au soir, au son des cloches de la cathédrale annonçant la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Je ne pouvais faire mes adieux sous de meilleurs auspices.

Arrivé de bon matin à Paris, je ne fus point émerveillé de la grande ville ; on m'en avait tant parlé que je m'attendais à mieux ; j'eus une déception. C'est un tort, selon moi, de trop vanter choses et hommes, car la surprise n'existant pas, les défauts paraissent plus sensibles. Je fis quelques visites ; à l'hôtel, je vis Mme de la Poëze et son fils qui luttaient pour avoir un passeport qu'on leur

avait accordé, mais que des parents trop zélés retenaient contre tout droit; ils eurent gain de cause, et Henri de la Poëze put nous rejoindre à Rome. Je rencontrai aussi M. Henri de Cathelineau que j'avais manqué à Nantes; puis, tout cela fait, il ne me restait plus qu'à partir. Titus, au soir du meilleur de ses jours, n'était pas plus satisfait que moi de sa journée.

Je partis donc pour Lyon et Marseille, où j'arrivai le lendemain à trois heures de l'après-midi. Que dire de la Canebière? Ici encore *bâtons flottants*, la réputation de cette rue est plus belle que la rue elle-même, et il y en a beaucoup à Nantes que je préfère à cette merveille des Provençaux. A dix heures, nous montâmes à bord du *Carmel*, magnifique bateau à vapeur des Messageries Impériales. Il n'y avait pas un souffle dans l'air, le ciel était pur, la mer parfaitement calme. Dès l'abord ce fut un grand mouvement sur le pont; près de moi s'était engagée une conversation bruyante: c'étaient des volontaires comme moi, tous jeunes et de bonne humeur. J'écoutai, c'était du breton! Je fus ravi; bientôt je reconnus la voix d'un ancien élève de Vannes: Lanascol! et nous nous embrassâmes. Il me présenta à ses camarades et nous fîmes connaissance en nous confondant tous dans un embrassement fraternel. Ah! les Bretons! braves cœurs et dévoués au Saint-Père! C'étaient Lanascol, du Plessis-Grénédan, Alfège du Baudiez, morts depuis!!... Ange du Baudiez était avec son frère.

Nous passâmes cette nuit tranquillement; je couchai dans la même cabine que M. Henri de Cathelineau, son fils et Alain de Charette, mon bon compagnon. Le lendemain, dire si nos pipes fumèrent est superflu; allumées en même temps que le soleil, elles s'éteignirent longtemps après lui; le soir, nous chantâmes en chœur une chanson du pays. Parmi nous se trouvaient MM. de Legge père et fils, de Ribiers père et fils, de Montaignac, du Manoir, Cadoudal, de Kersaintgilly et d'autres qu'il serait trop long de nommer. Mais je ne t'oublierai point, toi, gai entre les plus gais, Gaspardo le pêcheur, la gloire et l'honneur de la Belgique. Certes les Irlandais ont bien connu ton aimable caractère! Ces nobles Irlandais! ils étaient là, misérables, mais de bonne humeur; pauvres, mais

dévoués à la cause qu'ils venaient soutenir, et fuyant l'odieuse tyrannie de l'Anglais détesté. Au milieu d'eux se faisait remarquer, par sa grâce et son élégance, celui que nous avions surnommé le *Roi des Belges*. C'était un beau et noble garçon : visage gracieux, moustaches et favoris noirs, costume pittoresque, chapeau à plumes, paletot rayé, pantalon large se renfonçant dans ses bottes molles.

Le lendemain, après avoir laissé la Corse à notre droite, nous arrivions en vue de l'île d'Elbe, ces deux étapes d'une immense fortune, et nous apercevions de loin le rivage de l'Italie. Vers cinq heures du matin nous étions à Civita-Vecchia, où nous attendîmes près de deux heures avant de débarquer. Les Irlandais les premiers prirent terre ; un immense hurrah pour l'Irlande s'échappa de nos poitrines, et un vigoureux hurrah *for the French* nous fut répondu. Nous sortîmes enfin, et, nos passeports retirés, nous nous mîmes en route pour Rome. Nous traversâmes une immense plaine qu'on appelle la campagne de Rome ; ce sont des herbages rôtis et calcinés par le soleil, où l'on ne voit pas trace d'eau, dont l'aspect est désolé, et que la générosité du Piémont daignait alors concéder au Saint-Père ! Nulle habitation dans ce désert, mais seulement de loin en loin quelques rares bœufs romains, au poil blanc ou gris et aux cornes immenses et si recherchées. Il faisait une chaleur étouffante ; néanmoins, les volontaires, réunis dans un même wagon, sous ce soleil ardent étaient au comble de la joie ; nous allions donc voir Rome, la ville des Scipions et de Camille, mieux que cela, la Ville éternelle, la cité de saint Pierre; déjà ses temples et ses églises nous apparaissaient dans le lointain, au travers de la poussière qui nous suffoquait.

La première impression que me fit Rome ne fut pas favorable ; les rues étaient sales et désertes, les habitants malpropres et en costume fort léger. Nous descendîmes à l'hôtel de la Minerve ; mais, avant d'y arriver, je dois mentionner une petite scène qui nous divertit : — Au sortir de la gare notre omnibus, car il y en a à Rome, heurta une petite voiture qui obstruait le passage ; de là mille malédictions du cocher à notre *faquino ;* celui-ci lance un coup de

fouet auquel on répond par une pierre. Notre homme descend et l'on commence à se gourmer ; mais survient un gendarme, qui applique un soufflet sur la joue du cocher. Durant cette scène rapide, nos chevaux ne s'arrêtant pas, notre *faquino* remonte sur son siége, mais une pierre l'y poursuit; nouveaux cris, nouvelles menaces; cependant nous marchons, mais que trouvons-nous en arrivant sur la place de la Minerve? toujours notre cocher, qui, cette fois, sans pierre ni bâton, avertit, avec force serment, son adversaire de prendre garde à lui, parce qu'à l'occasion il le tuera! — Je pense que s'il en eût eu l'envie, il en eût gardé le secret.

Je restai un jour à l'hôtel de la Minerve, puis je m'engageai dans le corps que voulait former M. Henri de Cathelineau. Nous devions porter le nom de *Croisés*, et prendre pour étendard la bannière de la sainte Vierge immaculée ; notre uniforme était ainsi composé : pantalon bleu de ciel, ceinture de zouave blanche, gilet bleu avec croix brune sur la poitrine, veste de zouave brune, chapeau relevé avec croix d'acier et plumes de coq noires. On nous caserna dans un ancien couvent assis sur le Janicule et qu'on nomme le *Sagro-Retiro*. Commencé avec quelques individus, notre corps compta bientôt de 60 à 80 hommes, et s'il ne se constitua pas, c'est qu'il dut échouer sur des écueils qu'on ne devait pas soupçonner. Je ne veux pas juger ici ces faits, je suis trop jeune, mais ce que je puis et dois dire, c'est que toutes les accusations que j'ai entendu formuler contre M. de Cathelineau sont fausses ; il n'avait qu'un grand tort, il n'était pas de son époque, il eût dû naître au temps de saint Louis.

C'est durant mon séjour au Sagro-Retiro que je pus, entre les heures d'exercice, visiter quelques monuments de Rome. Les rues bien pavées généralement sont si tortueuses et si étroites, que je me perdais fréquemment ; mais grâce à quelques mots d'italien que j'eus bientôt retenus, j'arrivais à me faire comprendre. J'appris surtout à compter, ce qui est essentiel, car il ne faut point se fier à la loyauté romaine ; il y a longtemps que la foi punique a élu domicile en Italie ; les hommes, je parle dans le petit peuple, sont lâches comme des valets ; on les traite comme dans les comédies, l'argu-

ment de Scapin est le seul qu'ils écoutent; les femmes ont un déshabillé que l'usage et le climat autorisent, mais qui nous semble étrange; elles n'ont, de onze heures à quatre heures, qu'une chemise et un jupon, quelquefois un mouchoir autour du cou. Quant aux enfants, ils ont chemise ou pantalon, rarement les deux.

Que dirai-je de Saint-Pierre? C'est tout ce qu'on peut voir de plus beau. Il n'y a pas une pierre commune dans ce monument, tout, absolument tout, est marbre et mosaïque; il faudrait un mois pour voir en entier cette splendide cathédrale du monde. L'édifice est immense, et néanmoins si bien proportionné, qu'au premier abord il excite moins l'étonnement que l'admiration. J'ai pu vénérer le tombeau de saint Pierre. Quelle richesse! les cendres du pêcheur de Galilée sont enfermées dans de l'or pur où des milliers de pierres précieuses sont enchâssées. Ce que j'ai admiré surtout, ce sont deux colonnettes, hautes de deux à trois pieds, entièrement d'agathe transparente. J'ai visité également Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-Hors-des-Murs, le Colysée, le tombeau des Scipions, le Panthéon, la Chapelle Sixtine au Vatican, etc., etc. Un jour nous nous sommes trouvés cinq ou six sur le passage du Saint-Père, et nous l'avons acclamé de toutes nos forces. Il nous a bien remarqués; aussi nous a-t-il donné une bonne grande bénédiction : — *Evviva il Santo Padre!*

Mais, hélas! il n'y a pas que des cœurs loyaux à Rome... et il faut se défier de plus d'un faux frère!

Le 20 juillet, il fut décidé que nous ferions une excursion, afin de nous former à la marche. Nous partîmes à trois heures et demie de la nuit pour Tivoli. La route était fatigante, plane et remplie de poussière; le soleil devint ardent, la chaleur intolérable; n'importe! nous avions huit lieues à faire et nous les fîmes. En entrant à Tivoli, les uns étaient clopins-clopants, les autres allaient encore vigoureusement; j'étais du petit nombre de ces derniers, et désormais je fus réputé bon marcheur, ce qui est une qualité pour un militaire.

Tivoli est sur le versant d'une montagne; c'est bien l'oasis, après le désert de la campagne de Rome que nous venions de traverser,

Nous nous logeâmes à l'hôtel de la Sybille, ainsi nommé d'un temple de la Sybille qu'elle contient dans ses murs ; ce temple n'est pas grand, mais aussi bien conservé que peuvent l'être des ruines. Les colonnes, disposées en rond, sont intactes ; l'édifice s'élève sur une petite montagne ; devant soi on a des pentes boisées, et trois ou quatre belles cascades qui en descendent. Me voyez-vous, moi, simple troupier, croisé de Bretagne, fumant ma pipe et prenant le café sous ces ruines, en face de ces magnificences de la nature ! Ma foi, cela m'étonnerait, si l'on pouvait, par le temps qui court, s'étonner de quelque chose !... Tandis que je songeais, voilà que deux Italiens vinrent se baigner dans l'eau qui forme les sources de l'Anio, et ils paraissaient croire que nous ne savions pas nager ! Voyant cela, je résolus de leur donner une petite leçon. En un moment je me jette à l'eau, et je leur montre simplement comment on nage sur le dos ou sur le ventre, comment on plonge et comment on tire la brasse ; nos gouailleurs étaient ébahis.

Le lendemain, nous partîmes à deux heures de la nuit ; j'étais frais et dispos, grâce à mon bain. De Tivoli à Subiaco la route est superbe, on est au milieu des Apennins, et partout où la vue s'étend on est ravi. Au début, nous serpentions sur le flanc de la colline entre des jardins, puis nous apercevions, au détour des montagnes, tantôt des ruines romaines, tantôt des forteresses du moyen âge, et, plus loin, une plaine couverte de moissons et des villages posés sur une montagne vers lesquels il nous fallut gravir. Là nous devions déjeûner. De nombreux montagnards, poussant devant eux leurs ânes, nous demandaient en passant du tabac, et notre aumône ne se faisait point attendre au début ; mais, à la fin, cela devenant trop répété, nous dûmes resserrer les cordons de nos blagues. Arrivés à Gérano, nous déjeunâmes, puis après nous fîmes la sieste derrière la montagne, sous de beaux arbres qui nous tentèrent.

Là nous sommes rejoints par deux hommes qui nous éveillent et nous engagent à les suivre. Impossible de refuser ; nous faisons contre fortune bon cœur et nous voilà partis ; nous sommes bientôt entourés de campagnards à la barbe hérissée, couverts de haillons et de poussière, armés de fourches et de faulx ; des femmes, le

couteau en main, se trouvaient avec eux ; cela avait un aspect peu rassurant ; cependant nous n'avions pas peur, et, en effet, c'était une politesse qu'on nous faisait ; le plus âgé de nos deux conducteurs était le comte Bocchi ; prenant quelques verres, il les remplit d'un vin pur et frais et nous demanda de les vider à sa santé : nous ne nous fîmes pas prier et nous le répétâmes en l'honneur de son fils qui l'accompagnait.

Dans le corps de M. de Cathelineau nous étions fort bien, le régime militaire y était un peu mitigé en raison de certains hommes qui n'étaient déjà plus des jeunes gens. Nos repas se prenaient à table ; la mienne était ainsi composée : MM. Honoré de Cathelineau, de Cadoudal, de Kersaintgilly, de Lanascol, du Plessis-Grénédan, d'Arces et Picou (1). Quelle franche gaîté nous unissait ! surtout quand M. de Kersaintgilly, notre doyen, nous animait par ses piquantes saillies ! Cela dura deux mois ; au bout de ce temps, quelque bienveillance qu'eût pour nous le Saint-Père, nous fûmes licenciés. Nous n'avions ni habits, ni bagages, ni armes, la position n'était plus tenable.

Je m'engageai alors pour deux ans dans les Zouaves pontificaux. Trois jours après, je partis pour rejoindre le gros du corps au camp de Terni.

La veille de ce jour — 27 août — nous avons tous été présentés au Saint-Père, qui nous a passés en revue et nous a adressé quelques mots charmants ; puis il nous a remis à chacun une médaille en souvenir de lui. Le lendemain, qui était un lundi, à quatre heures du matin, nous prîmes le bateau à vapeur du Tibre ; tout le monde était sur la rive et nous accompagnait de bravos enthousiastes. Nous avons voyagé toute la journée sur le fleuve, et le soir nous avons campé en rase campagne. C'était charmant de voir la physionomie de notre petit camp ; de tous côtés des feux autour desquels huit ou dix individus, assis, accroupis ou couchés, attisaient le feu, faisaient la soupe, préparaient les gamelles ou fumaient leur pipe. D'heure en heure on relevait les sentinelles. Vers onze heures nous

(1) Parmi nous se trouvaient encore Pierre Allio, Yves Carré, Henri Carré, Plasonneau, Guérin

nous levâmes pour partir ; avec notre fusil, nous avions un énorme sac sur le dos, une giberne et un bidon ; c'était lourd, mais il fallait marcher, et nous marchâmes comme de vieux troupiers d'Afrique. Ce jour, ou mieux cette nuit, nous fîmes une étape de douze bonnes lieues ; les vieux zouaves qui étaient avec nous étaient étonnés de nous voir ainsi manger le chemin ; ils avouaient qu'ils n'en avaient presque jamais fait autant, et, en effet, nous avons ainsi marché depuis onze heures du soir jusqu'à neuf heures du matin. Beaucoup avaient mal aux pieds ; pour moi, j'étais bien sous ce rapport, mais, en revanche, je tombais de sommeil ; aussi, après le déjeûner, je me jetai sur une botte de paille, et je dormis tellement, que, sans le savoir, je laissai partir la colonne. Grand embarras à mon réveil, quand je me trouvai seul ! Heureusement six de mes camarades étaient restés en arrière, leurs pieds refusant le service ; nous nous mîmes en quête d'une voiture pour rejoindre le détachement. Le maître de poste n'ayant pas voulu nous en donner une de bonne grâce, nous nous fîmes justice et nous prîmes, en la payant bien entendu, une berline, trois postillons et cinq chevaux, qui nous conduisirent au grand galop pendant dix lieues. — Le mercredi nous arrivâmes enfin au camp. Là, je retrouvai avec joie beaucoup d'anciens amis, et je fis de nouvelles liaisons, parmi lesquelles je citerai M. de Kermel, M. de Saisy et M. de la Salmonière, qui est un charmant garçon et un parfait soldat.

A notre arrivée au camp, vers les neuf heures, le général de La Moricière venait d'en partir ; seul, le général de Pimodan nous passa en revue et trouva que notre détachement était bien beau. Nous étions soixante, tous vigoureux et déterminés. Après la revue de notre général, nous passâmes celle du commandant qui ne nous adressa qu'un seul petit mot : « Nous sommes tous ici bons et solides, tâchez de vous montrer dignes de vos camarades. » On nous rangea chacun dans nos compagnies ; je comptais à la seconde. J'avais pour capitaine M. Guelton, et pour lieutenant Paul de Parcevaux, braves cœurs que Dieu a appelés à lui. — Nous mîmes sacs à terre et nous commençâmes à faire nos tentes, aidés par nos anciens. Pour moi, je trouvai tout d'abord un de mes cama-

rades de collége qui m'offrit une place sous sa tente ; nous y étions quatre : de la Vieuville, de Bausse, de la Crochais et moi. Inutile de dire que nous nous entendions à merveille.

Voici quel était l'ordre du service : à quatre heures et demie, réveil, puis le café, qu'on allait chercher par escouade aux cuisines en plein air ; à six heures, nous allions à l'exercice, après quoi on nettoyait les armes et le fourniment jusqu'à midi, et le soir encore l'exercice. — La vie était, on le voit, sérieuse et fatigante ; mais c'est ainsi que se forment les hommes, et si nous avions nos misères, nous avions bien aussi nos agréments. Toute la journée on travaillait, mais le soir on dansait au son du piston et de tous les ustensiles du bataillon ; c'était un affreux et gai vacarme ! D'autres fois, couchés devant la tente, on chantait en attendant que la soupe apportée révélât les talents de nos cuisiniers pris à tour de rôle dans le régiment. Si le potage n'était pas souvent délicat, l'appétit et la bonne humeur le rendaient toujours agréable.

Un beau jour, on lève le camp. Où allons-nous ? nul le sait. Seulement nous prenons la direction d'Ancône. De prime abord nous croyons aller tenir garnison à Spolète, mais c'était une erreur ; on sait où nous allions. Le premier jour, en quittant Terni, nous nous dirigeâmes vers Spolète ; le temps était lourd, la chaleur accablante ; jamais je n'ai tant souffert de la soif. Nous venions de faire halte, quand une pluie torrentielle nous surprit et nous mouilla jusqu'aux os. C'était pitié de nous voir ainsi trempés ! Après deux heures environ de repos, nous repartîmes, le temps était redevenu beau, mais les fusils commençaient à se rouiller dans nos mains, et sur nos épaules la tente, le sac et la capote, imprégnés d'eau, avaient un double poids. Nous arrivâmes dans la nuit à Spolète et nous couchâmes dans une espèce de bâtiment qui ressemble autant à une caserne qu'à un couvent. Là, j'essuyai mon fusil, et cela fait, je m'endormis. Nous repartîmes dans la nuit pour Foligno ; la journée était chaude, mais néanmoins nous arrivâmes avec moins de fatigue.

C'est en arrivant à Foligno que de Sabran eut une violente attaque de nerfs causée par la chaleur, et le même fait se reproduisait, pour

la même cause, de l'autre côté de la route, sur un autre zouave. — A Foligno plusieurs de nos camarades ne purent suivre la colonne, ils allèrent à l'hôpital, et, quelques jours après, ils étaient à Spolète, où ils se sont si noblement conduits.

Nous continuâmes notre route dans les montagnes et nous allâmes camper à Serravalle, au fond d'une gorge. Le pays que nous traversions était admirable; ce n'était pas joli, c'était grandiose. De Serravalle nous vînmes à Tolentino, où nous fûmes convenablement logés dans un couvent. Le lendemain nous en partîmes pour gagner Macerata, où nous passâmes le dimanche; ce fut là que nous apprîmes l'entrée dans les États-Romains des Piémontais, qui déjà nous entouraient de toutes parts. Mais nous ne pouvions y croire pour deux raisons : d'abord, parce qu'aucune déclaration de guerre n'avait été faite, et ensuite, parce que partout où nous passions nous lisions l'assurance d'être soutenus par un corps de 20,000 Français, et cette assurance était donnée par qui? par M. le duc de Gramont!

Ce fut le capitaine de Charette qui nous annonça que nous allions nous donner des coups de fusils; mille applaudissements, mille cris de joie lui coupèrent la parole; nous pensions avoir affaire aux Garibaldiens, et malheur à eux si nous les eussions vus au bout de nos baïonnettes!

Nous partîmes le lundi matin, 17, de Macerata pour Lorette. A trois lieues environ de Macerata, sur une hauteur, on soupçonna quelque chose et l'on nous fit charger les armes; plus loin nous aperçûmes Osimo sur notre gauche; la tour de cette ville était déjà surmontée du drapeau piémontais : le combat devenait imminent. Nous passâmes par Monte-Santo où nous fîmes une grande halte; mais nous avions toutes les peines imaginables à trouver à manger ou à boire. Enfin nous reprîmes la route de Lorette, qui serpentait dans une plaine et nous mena aux bords de la mer que nous longeâmes fort longtemps. Nous arrivons cependant à l'étape et il était temps pour tous, car nous marchions depuis le matin et nous avions quinze lieues dans les jambes. Il fallut aussitôt dresser la tente, courir au bois et à l'eau et faire bouillir la marmite. Durant ce long

trajet, chacun, à tour de rôle, montait dans la voiture qui suivait la colonne et où se trouvait notre aumônier, et chacun en redescendait avec *son passeport pour l'éternité*, suivant la belle expression de notre commandant de Becdelièvre. — Je ne pus prendre le mien que le lendemain au matin.

Cependant il se répandit dans le camp qu'une compagnie de *bersaglieri* piémontais se trouvait postée à peu de distance de nous et sans méfiance; il fallait la surprendre. On demande des hommes de bonne volonté pour cette attaque nocturne ; je me présente et l'on m'accepte. Mais la nouvelle était fausse, et au lieu d'un coup de main, ce fut une patrouille que nous fîmes sous les ordres du capitaine de Charette, par une nuit affreusement noire, dans des champs labourés, éreintés que nous étions et toujours sur le qui-vive. Aucun incident ne vint animer notre course ; tout était calme aux alentours du camp et les sentinelles bien placées ; une seule chose nous frappa, ce fut un signal qui partait du camp des Piémontais et auquel on répondait du côté d'Ancône. C'étaient de magnifiques fusées qu'on lançait alternativement de part et d'autre. La patrouille finie, chacun se retira dans sa tente. Comme on dormit cette nuit là!

Le lendemain, 18 septembre, après avoir pris notre café, nous nous mîmes en route pour Ancône, joyeux et gais comme.... Français. Sur la route, nous rencontrâmes les guides; mille acclamations partirent simultanément. On quitte les rangs, on se serre la main, on ne se dit pas : Adieu ! mais : Au revoir ! — Nous avions à peu près trois ou quatre milles à faire pour arriver en face des Piémontais campés sur le mamelon de Castelfidardo. Les zouaves étaient le troisième corps à marcher. En tête était un beau et brave bataillon de carabiniers, puis venaient les Italiens, et nous ensuite. On passe la rivière (1) au milieu des balles, tout va bien; on se range en bataille; nous voulions nous élancer, mais il fallait attendre l'ordre; il arrive, nous marchons, nous courons plutôt, nous laissons derrière nous les Italiens, et nous arrivons en face de la ferme en refoulant les bersaglieri, puis nous montons aux

(1) Le Musone.

maisons, et, dépassant les carabiniers, nous arrivons enfin en tête. La ferme est enlevée, nous montons à la seconde, nous sommes repoussés, poursuivis, mais une charge à la baïonnette nous délivre; nous continuons le feu de tirailleurs, on s'élance de nouveau à la baïonnette, et c'est là que je suis tombé, juste en face de la maison. M'aidant des mains et d'une jambe, je parvins, au milieu des balles, à me réfugier dans une petite remise, où, assis, je pus continuer à tirer sans relâche et sans pouvoir être touché de nouveau. Les Allemands montèrent enfin sur nos traces; quant aux Italiens, on n'en voyait plus.

La retraite sonne, je me retire au milieu des Allemands, appuyé sur Le Gonidec. Sans eux nous étions ce qui s'appelle... broyés. J'arrive à Lorette, où l'on me transporte dans l'église. Là, tout près de la Sainte-Case qui vit la jeunesse du Sauveur, je reçois le premier pansement. — Le lendemain la capitulation est signée, la colonne part pour Recanati, et moi, je reste.... Les Piémontais entrèrent le soir du départ des nôtres; quelques officiers se montrèrent bienveillants pour nous, d'autres, au contraire, se conduisirent comme des soudarts.

Deux jours après, je fus transporté à Macerata, où je fus soigné le reste du temps que je passai en Italie. Dès notre arrivée on nous mit en chambre d'officiers, et nous fûmes admirablement traités par les Sœurs de la Charité et par les habitants. Parmi eux, et en tête, je dois citer M. le comte Medici-Spada, et le marquis et les marquises Accoretti. Je ne saurai jamais assez leur témoigner de reconnaissance. De Macerata, je revins à Osimo, le lendemain du jour où mon camarade des croisés, l'admirable Guérin, était mort. J'occupai le lit que la dépouille de ce *petit ange* venait de quitter.

Qu'ajouterai-je, qui n'ait été dit déjà? Ceci n'est que le Journal d'un soldat. Je note ce que j'ai vu; juger les faits appartient aux chefs seuls, et le faire serait sortir de mon rôle. — Vive le Pape, quand même!

UN BRETON.

ÉTUDES HISTORIQUES.

CARACTÈRE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE[1].

Au XVIe siècle, quelle que soit déjà l'importance du pouvoir temporel et la grandeur d'une institution représentée par des personnalités aussi fortes, aussi complètes que l'étaient François Ier, Charles-Quint, Gustave Wasa, Élisabeth, le principal intérêt de l'histoire se trouve ailleurs que dans les conseils où ils règnent, et sur les champs de bataille où nous les rencontrons si souvent. C'est dans la sphère religieuse, c'est autour du livre des Évangiles, sur le terrain de la théologie scholastique, de la doctrine des Pères et de la tradition que s'agitent encore les problèmes les plus intéressants, les seuls éternels de la destinée humaine; c'est dans le monde des idées que le cœur et l'esprit de l'homme se livrent encore les combats les plus mémorables et les plus dignes d'attention. C'est donc là aussi qu'il faut que nous remontions pour nous en donner le spectacle.

Transportons-nous par la pensée aux premières années de ce XVIe siècle; et pour mieux le dominer, plaçons-nous au point le plus élevé qui s'offre à nous dans cet immense horizon, — au sommet de Saint-Jean-de-Latran, — puisque le dôme de Saint-Pierre est encore dans la tête de Michel-Ange. Nous avons devant nous une immense perspective, et le spectacle le plus ravissant que l'ima-

(1) Ce morceau est extrait d'une des Leçons inédites professées à la Faculté de Rennes, par M. Le Huëron, et qui composent son *Histoire de la Constitution anglaise*.

gination de l'homme puisse se représenter dans ses plus beaux rêves. Voilà la création chrétienne dans toute sa magnificence. Du point où vous êtes assis, un seul homme, — un vieillard, — appuyé sur la houlette du pasteur, commande à tout l'univers. Un mot de sa bouche suffit encore pour porter la paix ou l'épouvante jusqu'aux deux pôles. Tous les rois de la terre s'inclinent encore à son seul nom; et chaque année, au Vendredi Saint, lorsqu'il vient donner sa bénédiction *à la ville et au monde*, — un million de chrétiens se prosternent sous sa main, et ne se relèvent qu'en portant sur le front le signe mystérieux qui reluit sur sa poitrine! — On dirait la vision du prophète, lorsqu'il nous représente les vingt-quatre vieillards, avec leurs robes blanches et leurs couronnes d'or, agenouillés devant l'Agneau, et répétant trois fois le nom sacré. Et, comme pour rendre l'illusion plus complète, il se trouve, par une rencontre alors de jour en jour plus rare, et depuis longtemps inconnue, que l'homme est en rapport avec la grandeur de cette situation, ou du moins ne la profane pas par les hideux excès qui naguère encore en avaient affaibli la majesté. C'est Léon X, le plus illustre rejeton de la noble maison des Médicis, le Père des lettres, l'homme le plus doux, le plus aimable, le plus lettré de la moderne Italie. Et admirez ici la beauté de ce rôle, unique jusqu'à ce jour dans l'histoire des hommes. Pendant que d'une main il soutient et dirige les vieilles croyances de l'humanité dans la route où elles marchent depuis seize cents ans, de l'autre il préside aux destinées nouvelles qui s'ouvrent devant elle, et dont l'éclat l'inonde déjà de toutes parts. Tout un monde d'éloquence, de statuaire, d'architecture et de poésie, d'inimitable et divine poésie, semble sortir à sa voix des ruines de la Grèce et de l'Italie, et vient s'asseoir à ses côtés sur les sept collines de la Ville éternelle. Ici c'est Machiavel qui moule, en quelque sorte, le génie antique sur les plus beaux chefs-d'œuvre qu'il ait inspirés, et marie dans un style d'une singulière facilité les mâles inspirations de Tacite et l'élégante noblesse de Tite-Live, dont il commente les Décades. Là c'est Ange Politien, c'est Sannazar, qui dérobent à la muse endormie de Virgile quelques-unes de ses modestes parures; et bientôt naîtra, presque sous le laurier qui ombrage sa tombe dans la grotte du Pausilippe, l'enfant miraculeux qui doit le montrer de nouveau à l'Italie. Torquato Tasso est destiné à clore par sa *Jérusalem* l'ère poétique du XVIe siècle au-delà des monts, et prolongera jusqu'à cette limite le chant national que Dante et

Pétrarque ont commencé au XIVe siècle, et dont l'écho a retenti jusqu'à lui. — Un peu plus loin c'est le sylphe si capricieux, si badin, si hardi et toujours si aimable que l'on appelle l'Arioste, qui chante en riant sur tous les tons, prend à volonté toutes les allures, enlace l'imagination dans un inextricable et charmant dédale où il l'étouffe à force de surprises et de plaisir, et qui échappe à l'indignation du lecteur étourdi et haletant par toutes les malices de l'esprit, et par toutes les grâces du style. Ailleurs c'est le Trissin, qui calque avec amour sa Sophonisbe expirante sur la Didon de Virgile, et, pour la chanter, emprunte au poète de Mantoue quelques-uns de ces tendres accords qui touchaient encore l'imagination d'Augustin jusque sur le siége d'Hippone. — Mais le plus beau, le plus ravissant des poèmes de l'Italie au XVIe siècle, s'élabore lentement dans la tête de Michel-Ange et sous le pinceau de Raphaël. — C'est Saint-Pierre de Rome qui s'élève à deux cents pieds dans les airs, avec ses innombrables colonnes, avec les patriarches et les prophètes de l'Ancienne Loi, avec les martyrs, les pontifes, les saints et les docteurs de la Nouvelle. C'est la plus sublime et la plus vivante de toutes les personnifications historiques, et c'est encore l'expression la plus vraie de cette singulière époque qui réunit tous les contrastes, — où l'antiquité païenne vient revendiquer sa place, sous les auspices d'un Souverain Pontife, à côté du Christianisme qui l'a détronée; — où Cicéron est aussi lu et presqu'aussi admiré que l'Évangile, où Léon X reçoit dans la même année, et presqu'avec une égale faveur, la dédicace du roman d'Arioste et celle de la première édition grecque du Nouveau-Testament par Érasme. Et pendant que ces flots de lumière inondent toute l'Italie, un reflet de ce jour précoce et radieux de la Renaissance se répand déjà sur les régions transalpines, et chasse par-delà le septentrion les dernières ténèbres du moyen âge. L'Orient lui-même, plongé dans les ténèbres de la barbarie ottomane, l'Orient semble se réveiller de son sommeil, et s'illumine aux rayons de cette clarté nouvelle. Mais tout à coup, au milieu de cet hymne sans fin où tant d'inspirations différentes se confondent dans une seule et même harmonie, un cri discordant se fait entendre et trouble ce divin concert! — C'est la voix de Luther, qui proteste et qui s'écrie que le monde, racheté par le Christ, est revenu à l'ancienne idolâtrie. Cet éclat profane a blessé ses regards et porté le trouble dans ses méditations solitaires. La Rome moderne, la Rome des Médicis

et de Michel-Ange, lui est apparue, dans son extase, comme la ville maudite de l'Écriture, toute pleine d'abominations et de sacrilèges, et il cherche dans l'Écriture, il trouve dans les passions humaines des armes pour la renverser. — Ainsi naquit le protestantisme : ce fut une protestation du rigorisme monacal, de l'ascétisme inintelligent et farouche des couvents contre les apparences mondaines que le Christianisme avait revêtues, ou s'était laissé imposer par l'esprit du temps. Il triompha un moment, et, depuis l'établissement du Christianisme, jamais guerre plus dangereuse n'avait mis à une plus rude épreuve les promesses de son fondateur. Une partie de l'Europe se détache de l'Église romaine à la voix de Luther, une autre à la voix de Calvin : le reste semble lui-même irrésolu, et balance entre la fidélité et la révolte. Le glaive des princes n'a pas plus d'efficacité que la parole des pontifes ; les grandes batailles sont aussi stériles que les colloques et les conciles, et ces foudres papales qui, entre les mains de Grégoire VII, soulevaient de tels orages, ne font plus qu'effleurer la tête des princes et irriter des blessures qu'elles ne peuvent plus ni extirper ni guérir.

Mais au sein de cette confusion universelle, une tête seule resta sans vertige, un seul cœur sembla n'avoir éprouvé aucun trouble. C'est la tête, c'est le cœur du successeur de l'Apôtre. Il se rappelait la parole du Maître : — « *Noli timere !* » — Ne craignez rien ! — Et en effet, alors s'opéra dans l'intérieur du catholicisme, et pour réparer tant de pertes, un mouvement de régénération extrêmement remarquable, et qui pourtant paraît n'avoir été remarqué, ou du moins étudié, que dans ces derniers temps. Il vaut la peine que nous nous y arrêtions un moment.

Quelle que soit la diversité des opinions sur la légitimité de la Réforme, sur ses causes, son à-propos et sur la solidité des arguments produits de part et d'autre pour l'attaquer ou pour la défendre, les résultats bons ou mauvais que l'humanité en a recueillis, il est un fait resté pour ainsi dire en dehors de controverse et sur lequel tout le monde à peu près est d'accord. C'est qu'un mouvement aussi considérable que la Réforme, aussi général et aussi durable, ne se produit jamais sans qu'il trouve son explication naturelle, facile, incontestable, irrécusable pour tous, dans les idées et les faits contemporains. Eh bien ! il est constant qu'aux XVe et XVIe siècles, si le dogme catholique était parvenu sans tache et sans souillure à travers les âges entre les mains qui en furent les dépo-

sitaires, il n'en était pas de même de la discipline ecclésiastique, et celle-ci, de l'aveu des catholiques et des protestants, avait participé profondément au désordre et à la corruption générale. Cela tient sans doute à ce que le dogme, assis sur l'Évangile, est par cela même à l'abri des agitations et des corruptions de ce monde, tandis que la discipline, ouvrage des hommes et des circonstances, est nécessairement transitoire et variable comme les intérêts qu'elle a mission de régler. Je crois que personne ne sera tenté de contester cette vérité, car la distinction que j'invoque ici appartient à l'Église, et c'est la réponse qu'elle a toujours elle-même opposée à certaines attaques. Je ne crois pas davantage que personne soit tenté de placer sous mes paroles des intentions malveillantes, lorsqu'on voit les conciles de Constance et de Bâle le proclamer déjà au XVe siècle, le concile de Trente le prouver au XVIe siècle par ses nombreuses et salutaires réformes, et des Souverains Pontifes, tels que Adrien VI et Paul III, l'avouer sans détour, du haut de la chaire de l'Apôtre. Ainsi, au XVIe siècle, chacun, à quelque nuance qu'il appartînt, admettait l'à-propos, l'urgence même d'une réforme, et l'on ne différait que sur les moyens de la mettre à exécution. Les uns (les protestants) entendaient l'exercer à leur manière, selon leur appétit et leur bon plaisir, avec tous les emportements de la logique et de la colère, avec toute la violence des passions religieuses. Les autres, au contraire (c'étaient ceux qui prétendaient rester fidèles à l'unité), voulaient y procéder aussi, mais avec modération et sagesse, sous l'inspiration et avec le concours du Pontife romain, à l'aide des moyens et par la voie qu'il jugerait convenables, et, en tout état de cause, dans les sentiments du respect le plus inviolable pour son autorité souveraine. Mais comme les deux partis, selon l'usage, ne furent jamais si loin de s'entendre que lorsqu'ils eurent tout fait pour y parvenir, il en résulta qu'au lieu d'une réforme on en eut deux, partant de deux directions différentes, et poursuivies en sens contraire. La première se rattache à la protestation luthérienne, traverse, en se brisant plus d'une fois, ou du moins en se modifiant toujours, les synodes, les colloques, les diètes impériales, et vient aboutir, après ce laborieux voyage, aux trois principales formes qui la représentent encore de nos jours, le Luthérianisme, le Calvinisme et la forme bâtarde qu'on appelle la religion anglicane.

La seconde, au contraire, partie de Rome et du chef de l'Église,

se manifeste et se continue dans chacune de ces nombreuses constitutions apostoliques qui remplissent le *Bullarium*, depuis Adrien VI jusqu'à Clément VIII, et qui trouve son expression la plus élevée et sa raison dernière dans les décrets du concile de Trente. C'est à cette dernière pensée de réforme et d'amélioration intérieure qu'il faut rapporter tant de nouvelles fondations religieuses au XVIe siècle, et l'esprit nouveau qui vient ranimer et féconder tout à coup les institutions anciennes. L'impulsion est si vive, et la nécessité si bien comprise de part et d'autre, qu'on voit s'élever en quelques années plus d'ordres religieux que les trois derniers siècles n'en avaient vu naître. Toutes ces créations nouvelles portent dans leurs constitutions, et, pour ainsi dire, sur leur physionomie, la raison de leur existence et la pensée première qui a présidé à leur création. Il suffira de nommer les *Oratoriens* et les *Jésuites;* et je me vois forcé à regret à me borner à les nommer, car il y a dans ces deux mots matière à plus d'une discussion intéressante. Nommons encore cependant la fondation des *Théatins* par le cardinal Caraffa, depuis Pape Paul IV, la réforme des *Franciscains*, par Mathieu Baschi, celle des *Servites*, par le Pape Pie V, celle des *Carmélites*, par sainte Thérèse de Jésus, celles des *Camaldules*, par Paolo Giustiniani; citons encore l'établissement du collége germanique et du collége anglais à Rome, par Grégoire, et surtout celui de la Propagande.

Ainsi le catholicisme, qui naguère paraissait vaincu et désarmé, recueille ses dernières forces, compte une à une toutes ses blessures, y applique à la hâte les remèdes les plus héroïques, redescend dans l'arène et puise tout à coup une vie nouvelle dans le combat. C'est le spectacle qu'il nous présente pendant la dernière moitié du XVIe siècle et pendant tout le XVIIe.

Mais à côté de cette restauration intérieure, toute spirituelle et toute morale, du catholicisme, marchaient dans la même direction d'autres projets de restauration politique destinés à l'étendre et à la compléter; et cette considération va nous ramener au cœur de notre sujet.

L'Église, au XVIe siècle, et dans tous les siècles de son histoire depuis Constantin, était à la fois une religion et un gouvernement, un dogme et une administration, une idée et un monde. Or, l'un et l'autre, l'administration et le dogme, avaient été troublés en même temps par le protestantisme, et l'on songea, tant il y avait de force

dans ces croyances vieilles et vénérables, à les rétablir en même temps. Ainsi pendant que les théologiens et les ambassadeurs des princes disputaient à Augsbourg ou à Trente les points controversés, les princes eux-mêmes combattaient sur un autre théâtre, et marchaient à la tête de leurs armées pour ramener les dissidents à l'unité catholique.

Les deux personnifications les plus glorieuses et les plus puissantes de cette pensée de restauration religieuse par la politique et par les armes, furent le roi Philippe II et le pape Pie V. — Philippe II est connu, et je n'ai rien à en dire ; mais Pie V l'est beaucoup moins, et mérite davantage de l'être. Depuis Grégoire VII, il ne s'était pas rencontré sur la chaire de l'Apôtre une figure aussi austère, une âme aussi pure, un cœur aussi parfaitement dégagé de toute affection humaine. Il parvint au souverain pontificat lorsque tout semblait déjà désespéré autour de lui, quand l'Angleterre et les trois royaumes du Nord étaient déjà perdus sans retour, quand la France menaçait de devenir huguenote, l'Allemagne catholique d'embrasser la foi luthérienne avec Maximilien II, et le Croissant des Turcs, à l'Orient, de franchir toutes les barrières qui l'avaient arrêté jusqu'alors. Eh bien ! au moment même où tout menaçait de lui échapper en même temps, il entreprit par une résolution magnanime de tout reconquérir. Pendant qu'il reprenait par sa fameuse bulle : — « *In cœnâ Domini* » — les prétentions les plus exorbitantes que ses prédécesseurs eussent jamais réclamées sur les rois de la terre, il armait l'Inquisition de ses plus implacables rigueurs contre les opinions hérétiques, arrachait pour jamais aux Turcs, par une mémorable victoire, l'empire de la mer, et jusqu'à l'espérance de le disputer dans l'avenir, et lançait sur l'Angleterre infidèle une bulle destinée à réduire en poudre le trône d'Élisabeth.

J. M. LE HUËROU.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M Eugène Scribe. — D'un singulier reproche adressé à Molière par l'auteur de *Bertrand et Raton*. — De la prochaine élection académique : Un mot sur *la considération* de M. Camille Doucet et sur le style de M. Troplong. — Monseigneur l'évêque de Poitiers. — Les *Bourdonnants* et les *Ruminants*. — Retour de Mgr l'archevêque de Rennes. — M. Boudin et les *Mercenaires*. — Georges Cadoudal et le *Moniteur*.

Je ne vous parlerai aujourd'hui, ami lecteur, ni de l'adresse du Sénat, ni de la faillite de M. Mirès, ni du roman de M. Mocquard.

Je ne toucherai pas à l'adresse du Sénat, parce qu'elle relève de la politique, et que la politique n'est point mon affaire. Je me tairai sur la faillite de M. Mirès, parce qu'en pareille matière il convient d'attendre les décisions de la justice. Je ne dirai rien du roman de M. Mocquard, parce que la littérature n'a rien à y voir, et qu'il serait puéril de prendre au sérieux les efforts impuissants que fait le *Constitutionnel* pour élever la publication de cette œuvre manquée à la hauteur d'un événement littéraire.

L'événement littéraire de ce mois a été la mort de M. Eugène Scribe, le plus spirituel et le plus fécond de nos écrivains dramatiques. On sait comment l'auteur applaudi de tant d'œuvres agréables a été subitement enlevé à sa famille, à ses amis et au public, le lendemain même de son quatre cent cinquantième succès. Il se rendait en voiture de son hôtel de la rue du Mont-Blanc à la rue d'Amsterdam, chez M. Auguste Maquet, l'un de ses collaborateurs. Plein de vie et de santé au départ, il méditait sans doute un de ces coups de théâtre habilement préparés, une de ces péripéties ingénieuses qui avaient fait sa gloire et sa fortune, lorsque la mort, — dénouement imprévu, — vint le foudroyer tout à coup. Quand la voiture s'arrêta, M. Scribe n'était plus. Quelques secondes avaient suffi pour abattre cet écrivain infatigable, pour éteindre ce vif et brillant esprit.

Né à Paris le 24 décembre 1791, M. Eugène Scribe fit représenter son premier vaudeville, *les Dervis*, en 1811, au théâtre de la rue de Chartres. Sa dernière pièce, *la Circassienne*, a été jouée au théâtre de l'Opéra-Comique en 1861. Pendant ces cinquante années, — de 1811 à 1861, — il a produit près de *cinq cents* pièces qui, presque toutes, ont réussi. Cette fécondité extraordinaire, qui ne se peut comparer qu'à celle de M. Alexandre Dumas, est due à un labeur obstiné, à une imagination prodigieusement fertile en ressources, et aussi, il faut le dire, à la collaboration active de MM. Mazères, Saintine, Mélesville, G. de Lavigne, Varner, Legouvé,

Bayard et Dupin : M. Dupin est assurément l'un des hommes qui ont le plus fait rire notre génération et celle qui l'a précédée.

De ces cinq cents pièces, de ces mille actes, que restera-t-il ? Peu de chose, je le crains. Au théâtre comme ailleurs, c'est le style seul qui fait vivre. Or, quel vaudevilliste écrivit jamais plus mal que M. Scribe ? Il savait à merveille nouer une intrigue et dénouer une pièce : il n'a jamais su écrire une ligne. Si vous ouvrez un des quarante volumes de ses *Œuvres complètes*, vous rencontrez à chaque page des phrases comme celles-ci :

« C'est plus que de l'esprit, c'est *celui des* affaires (1). »

« Hier, quand vous me parliez d'aimer quelqu'un, je vous ai promis de » vous dire si *çà* venait. Eh bien ! mon père, *c'est* venu... ou plutôt *c'est* » parti (2). »

« Parce que je ne la connaissais pas, cette jeune femme, parce que je » ne savais pas l'intérêt que vous *y* portez (3). »

« Tous les gens de cour que l'on rencontre dans les rues, on leur jette » de la boue : *ça approprie les rues* (4). »

Ces citations, qu'il serait facile de multiplier, sont empruntées aux pièces que l'auteur a travaillées avec le plus de soin, aux comédies en cinq actes qu'il a fait représenter au Théâtre-Français. Nous n'avons pas besoin de dire que ses comédies-vaudevilles sont encore plus mal écrites. Quant aux vers que l'on y rencontre, ils sont tout simplement pitoyables ; si la rime y est pauvre, en revanche ils sont riches en naïvetés de ce genre :

D'avoir pu *le tuer vivant*,
Je me glorifierai sans cesse..... (5).
Un vieux soldat sait souffrir et *se taire*
Sans murmurer (6).

Nous croyons ne rien exagérer en disant qu'il ne restera de M. Scribe ni une pièce, ni un acte, ni une scène, ni un vers. Cet auteur si fécond ne mourra cependant pas tout entier : son nom, échappant à l'oubli où tomberont ses œuvres, restera attaché à un genre qui a compté de beaux jours et envers lequel il y aurait de l'ingratitude à se montrer trop sévère. Je veux parler de la comédie-vaudeville, telle qu'on la jouait, il y a quelque trente ans, sur le *Théâtre-de-Madame*, comédie moyenne où tout était tempéré, l'esprit comme la passion, l'intérêt comme la morale ; où la prose avait presque toujours l'avantage sur la poésie, où le calcul l'emportait bien souvent sur l'amour, où l'argent jouait le premier rôle et, véritable *Deus ex machinâ*, présidait à tous les dénouements. Certes, il y a

(1) *Bertrand et Raton.*
(2) *L'Héritière.*
(3) *Michel et Christine.*
(4) *Le Mariage d'argent.*
(5) *L'Ambitieux.*
(6) *La Calomnie.*

loin de ces pièces à celles de Molière et de Regnard ou même de Marivaux et de Beaumarchais. Et cependant ces petites comédies de M. Scribe sont jusqu'ici les seules dans lesquelles la société de notre temps soit reproduite avec quelque vérité. Ce sont en quelque sorte des fragments de miroir où l'on peut saisir quelques-uns des traits des hommes et des choses de notre siècle, de 1820 à 1840. Je le répète, il ne manque à plusieurs de ces comédies-vaudevilles, — au *Solliciteur* et au *Charlatanisme*, par exemple, — que d'être écrites en bon français, pour survivre à leur ingénieux auteur.

Je ne sais si M. Scribe aurait été très-satisfait de l'éloge que je viens d'accorder à son théâtre, d'avoir été, au moins dans une certaine mesure, l'image de la société au milieu de laquelle a vécu l'auteur. L'une de ses thèses favorites, en effet, celle qu'il a développée dans son discours de réception à l'Académie française, est celle-ci : le théâtre et la société ont toujours été sans influence réciproque; le premier n'est jamais la peinture de la seconde. Et à l'appui de cette idée, que je crois fausse, le nouvel académicien apportait des preuves dont la plupart n'étaient pas heureusement choisies. Je n'en citerai qu'une : « La comédie de Molière nous » dit-elle un mot des erreurs, des faiblesses, des fautes du grand roi? » *Nous parle-t-elle de la révocation de l'Édit d^e^ Nantes?* » — Il eût été difficile à Molière, mort le 16 février 1673, de parler, dans ses comédies, de la révocation de l'Édit de Nantes, intervenue le 18 octobre 1685.

Quoi qu'il en soit de ce léger anachronisme, M. Scribe était de l'Académie française, et déjà plus d'un candidat est sur les rangs pour le remplacer. Quelques journaux ont mis en avant le nom de M. Camille Doucet et celui de M. Troplong; mais je ne crois pas que ces bruits soient fondés.

M. Camille Doucet, auteur de *la Considération* et de quelques autres comédies en cinq actes et en vers, n'est point un candidat sérieux. C'est un écrivain estimable dont les pièces sont à celles de Colin d'Harleville ce que sont aux chefs-d'œuvre de Molière les comédies de Dancourt. L'Académie qui a repoussé pendant vingt ans la candidature de M. Casimir Bonjour ne peut pas accueillir celle de M. Camille Doucet. L'un des principaux fonctionnaires du Ministère d'État, il est préposé à la direction des théâtres, et je comprends à merveille que ce ne soit pas là un titre sans valeur, lorsqu'il s'agit d'entrer au Théâtre-Français, mais je doute qu'une *considération* de ce genre puisse exercer une grande influence sur les votes de l'Académie.

M. le premier président Troplong ne me paraît pas avoir beaucoup plus de chances que M. Camille Doucet d'arriver au fauteuil de M. Scribe. M. Troplong a écrit un commentaire du Code civil qui n'a pas moins de vingt-huit gros volumes. Ce long travail a valu à son auteur un double succès : les hommes du monde tiennent M. Troplong pour un profond jurisconsulte; les hommes de loi le considèrent comme un puissant écrivain. Les

hommes du monde ont-ils raison? Je l'ignore et n'en veux rien savoir; mais je tiens que les hommes de loi ont tort. Non, M. Troplong n'est pas un bon écrivain, et s'il me fallait une preuve à l'appui de mon assertion, je n'irais pas la chercher bien loin. Je l'emprunterais à une œuvre que je n'entends juger ici, je me hâte de le déclarer, qu'au point de vue de la forme, à l'adresse du Sénat rédigée par M. le premier président avec un soin infini. On lit en effet, dès le premier paragraphe, ces deux phrases : « Auteur de cette Constitution dont la *base* est dans le scrutin national, » Votre Majesté est son plus ferme *appui*, et ce n'est pas entre *ses mains* » qu'elle *déviera* de ses *principes essentiels*. Mais ce n'est pas la *faire* » *dévier* que de *l'ouvrir* à des réformes qui sont dans la nature des ins- » titutions durables, et qui ne *répugnent* qu'aux constitutions *derrière* » lesquelles *il n'y a rien de solide*. » — Une constitution qui est en même temps dans *le scrutin* et dans *la main* de Sa Majesté! Une constitution à laquelle les *réformes ne répugnent pas* et qui a quelque chose *de solide derrière elle!* Une constitution enfin qui ne *dévie* pas quand on l'*ouvre*! J'avoue que toutes ces images ne me semblent pas très-claires et que ce français me paraît médiocre. Aussi suis-je bien convaincu que les membres de l'Académie estimeront que ce serait *faire dévier* l'institution dont ils sont les gardiens que de *l'ouvrir* à un candidat qui écrit d'un pareil style.

Il est un orateur éminent, un penseur profond, un écrivain de premier ordre qui n'a point posé sa candidature et dont la place me paraît cependant marquée à l'Académie, à côté de Mgr Dupanloup et du R. P. Lacordaire. Je veux parler de Mgr Pie, évêque de Poitiers. Ses trois volumes de *Discours et instructions pastorales* sont une des œuvres les plus considérables de notre temps, une de celles qui, même au point de vue purement littéraire, honorent le plus notre siècle. Les deux *instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, l'*Éloge funèbre de madame la marquise de Larochejaquelein*, le *Panégyrique du B. Benoît Labre*, pour ne citer que ces quatre morceaux, sont de véritables chefs-d'œuvre. Il y a quelques mois, l'univers catholique tout entier tressaillait aux accents de l'éloquent prélat, célébrant, dans un langage à la hauteur de leur héroïsme, les immortelles victimes de Castelfidardo! Et hier encore, quel n'a pas été le retentissement du Mandement de Mgr l'Évêque de Poitiers au sujet des accusations portées contre le Souverain Pontife et contre le clergé français dans la brochure intitulée : *La France, Rome et l'Italie!* Bien que je ne fasse pas à mes lecteurs l'injure de supposer qu'il y en ait un seul parmi eux qui n'ait pas encore lu cet admirable Mandement, je ne puis résister au plaisir d'en citer ici une page que tous seront heureux de relire :

« Quel spectacle que celui qui est offert par la Papauté depuis deux » ans! Autour d'elle, les flots se heurtent, les vagues s'entrechoquent.....

» Mais sur cet océan soulevé par des passions si diverses et si multiples, » la barque de Pierre navigue encore; plus d'un vaisseau de haut bord » a sombré, la nacelle sacrée surnage. Le Pontife enseigne, il gouverne, » il prie; on ne lui a laissé que l'ombre de la royauté, il en exerce tou- » jours la plénitude; il ne lui reste qu'*un lambeau de territoire,* il parle » en maître du monde. Il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que » ses gardiens : qu'on parvienne à le bannir, il demeurera plus roi que » ses remplaçants. Et si, à l'heure qu'il est, au sein de cette Europe où » tant de monarchies ont été abaissées, les unes par des défaites cruelles, » les autres par des exploits plus humiliants que les revers, si, dis-je, un » héraut d'armes planant au-dessus de tous ces trônes vacillants, venait » à crier : *le Roi!* c'est vers le trône pontifical, quoique le plus chancelant » de tous, que tous les regards se porteraient à l'instant. Oui, dans sa » majestueuse attitude, sous la tiare de son courage, de ses vertus et de » ses malheurs, Pie IX est le roi, je veux dire mieux, il est l'homme de » ce siècle : *Ecce homo.* Toutes les autres majestés sont plus secondaires » que jamais en regard de cette majesté suprême. Voilà notre premier » sujet de consolation. Il en est un second.

» On l'a dit : les révolutions sont bien près de s'accomplir dans les faits » quand elles sont accomplies dans les idées. Eh bien! malgré toutes les » apparences qu'on pourra nous objecter, le monde chrétien n'a pas pris » son parti du détrônement définitif du Pape. Il y a plus : l'opinion des » différentes classes de la société se range de jour en jour davantage à » l'opinion des sages; divers symptômes commencent à révéler la conva- » lescence de l'esprit public. La crise extérieure et matérielle ne touche » pas encore à son terme; elle n'est pas même arrivée à son plus haut » période; mais l'âme est plus saine, les pulsations du cœur sont meil- » leures, et ce signe permet d'affronter la crise suprême avec plus de » confiance. A l'heure où je trace ces mots sous la lumière du soleil de » février, les feux de cet astre sont encore bien pâles; les nuages l'enve- » loppent comme d'un linceul; il semble englouti et noyé dans des torrents » d'eau. N'importe; il monte, il s'avance, il reprend un nouvel avantage » chaque matin. Patience : l'hiver est vaincu, la nuit est détrônée, la » lumière grandit, l'été viendra. »

Pour revenir à l'Académie française, dont cette citation ne nous a point trop éloignés, que ses membres relisent les œuvres de Mgr Pie; qu'ils aillent voir jouer, si on les joue, les pièces de M. Camille Doucet; qu'ils lisent, si l'auteur leur en envoie un exemplaire, le volume de M. Troplong sur les Césars, et qu'ensuite ils prononcent : leur choix ne saurait être un seul instant douteux.

Je sais bien qu'en ouvrant à l'illustre évêque de Poitiers les portes du palais Mazarin, les membres de la première classe de l'Institut s'exposeraient à un grave péril, celui d'être accusés par certaines gens d'appartenir à *la classe bourdonnante.* Mais je m'assure qu'une semblable accusation n'est pas pour faire reculer MM. Berryer, Lacordaire, Dupanloup, Guizot, Montalembert; de Falloux, etc. Les *Bourdonnants,* — puisque le mot a fait fortune et qu'il est aujourd'hui consacré, — me paraissent de taille à ne point trembler devant ceux que l'un de nos plus éminents collaborateurs, M. de Carné, a spirituellement appelés : les *Ruminants.*

Je ne puis achever sans dire un mot de ce qui regarde plus spécialement la Bretagne.

Le 21 février dernier, Mgr l'archevêque de Rennes est arrivé dans sa ville archiépiscopale, de retour de sa visite au Souverain-Pontife. Malgré l'heure avancée de la soirée (huit heures du soir), une foule considérable l'attendait à la sortie du chemin de fer, et n'a cessé d'accompagner sa voiture dans le long parcours qui sépare la gare du palais archiépiscopal. La cour de l'Archevêché et la place Saint-Melaine, qui la précède, étaient pleines d'une foule compacte. Là, les cris : *Vive Monseigneur! vive le Pape! vive Pie IX, Pontife et Roi!* qui n'avaient cessé de se faire entendre pendant le trajet, ont retenti avec une nouvelle force. Le vénérable prélat a béni son peuple après lui avoir adressé quelques paroles : — « Je vous » apporte mes enfants, leur a-t-il dit, toutes les bénédictions du Pape; » le Saint-Père a voulu que je vous dise combien il aime cette Bretagne » qui a tant fait pour lui (*che tanto a fatto per me*, paroles de Pie IX » lui-même). Si j'ai été comblé de faveurs, c'est à cause de la Bretagne que » je représentais. »

A ces mots, les cris de : *Vive le Pape!* poussés par la foule entière, ont redoublé.

Quand le Saint-Père a eu, à Rome, connaissance de ces détails, il a dit en souriant : « A la bonne heure! maintenant, M. de Gramont pourra, avec quelque raison, dénoncer les manifestations des Bretons en ma faveur. »

Les paroles du Saint-Père et celles, citées plus haut, où il a daigné témoigner à Mgr Saint-Marc sa reconnaissance envers notre province, donnent au voyage du pieux archevêque la valeur d'un événement: nous espérons qu'il en sera publié quelque relation circonstanciée.

En attendant, le prélat a fait connaître à ses diocésains les sentiments que lui inspirent et le Saint-Père lui-même et les ignobles attaques auxquelles il est en butte, par une belle et énergique lettre pastorale, dont il a donné lui-même un éloquent commentaire dans ses instructions dominicales, prêchées à la métropole, *sur la nécessité de confesser hautement, dans les circonstances présentes, sa foi envers l'Église et son Chef.*

Cette nécessité pourtant, tout le monde ne l'admet pas encore. Sans quoi nous n'eussions pas entendu, le 11 mars dernier, M. Boudin de Tromelin, député de l'arrondissement de Morlaix au Corps Législatif, traiter dédaigneusement de *mercenaires* les héroïques volontaires français assassinés à Castelfidardo. — Ces hommes, qui, presque tous, pour défendre leur foi religieuse, avaient quitté les aises de la fortune et le bonheur de la famille, vous voudriez nous faire croire qu'ils ont servi le Pape pour le plaisir de toucher une misérable solde! — « Ils étaient soldés (dites-» vous).... Membre du Corps Législatif, ne l'êtes-vous pas aussi? » — C'est notre ami, M. Paul de Champagny, qui parle ainsi à M. Boudin dans une verte et vive réplique, à laquelle nous nous associons de tout cœur.

M. de Champagny a raison de le dire : « Cette parole est de celles qui » ne s'atténuent pas, qui restent, et qu'effacerait à peine la plus éclatante « rétractation, » surtout quand on a l'honneur d'être le proche compatriote de ces quatre glorieuses victimes de Castelfidardo : Paul de Parcevaux, Alfège du Baudiez, Hyacinthe de Lanascol, G. du Plessix de Grénédan.

De même nous associons-nous à la réfutation péremptoire, opposée par M. Georges Cadoudal au mensonge historique, fraîchement recrépi, qui prétend faire, de son oncle le grand Georges, un vil assassin, complice de Saint-Régent (auteur de l'attentat de nivôse an VIII contre le Premier Consul), et comparable à ce misérable sicaire Milano, tout récemment couronné de la main de Garibaldi. — Voyez à ce sujet le *Moniteur* du 3 mars et l'*Union* du 12 mars 1861. — Nous ne nous étonnons guère de voir cette vieille calomnie remise à neuf malgré cent réfutations, et présentée avec assurance comme un fait certain, incontestable : c'est la pratique ordinaire du parti démagogique. Ce qui nous étonne, c'est que le *Moniteur*, éditeur forcé de cette injurieuse attaque, ait refusé obstinément d'enregistrer la réponse très-modérée de M. Georges Cadoudal !

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE. — M. LE COMTE DE SAINT-PERN.

Nantes vient de faire une perte qui sera longtemps sentie, en la personne de M. le comte de Saint-Pern. Né peu de jours avant la Révolution, M. de Saint-Pern n'appartenait réellement à l'ancien régime que par son nom, un des noms historiques de la Bretagne, et cependant tout rappelait chez lui notre vieille société : la délicatesse de l'esprit, la bienveillance des manières, les convictions fortes, la distinction en tout, et ce charme de l'homme du monde, qui s'en va de nos mœurs, mais qui, pour lui, ne l'abandonna jamais. Il joignait à ces dons heureux la vivacité d'imagination et la sensibilité de cœur qui font l'homme de lettres et l'artiste. M. de Saint-Pern écrivit parfois, les lecteurs de la *Revue* ne l'ont point oublié; mais ils ont pu regretter qu'il le fît trop rarement. Quant aux arts, une grande partie de ses loisirs leur était consacrée; M. de Saint-Pern cultivait surtout la musique et il la cultivait bien moins comme une distraction que comme l'expression élevée, mystérieuse, des plus nobles aspirations de l'âme.

Cette vie des arts, qui nous maintient trop souvent en dehors du monde réel, n'empêcha point d'ailleurs M. de Saint-Pern de prendre sa part de la vie active de notre temps. Appelé plusieurs fois à siéger dans nos assemblées locales, il en fut toujours l'un des membres les plus zélés et les plus écoutés. Ajoutons qu'homme privé et homme public, son intérêt, disons mieux, son dévouement le plus entier était acquis d'avance à toutes les nobles causes, à toutes les grandes infortunes.

Ce trait seul suffirait pour marquer son caractère. Il en est un autre que l'Écriture donne, en quelque sorte, comme la distinction et la récompense de l'homme juste. Il fut le chef d'une nombreuse famille et Dieu le rendit heureux par les siens et dans les siens. Il lui accorda en outre ce qui serait le complément de la famille, si la famille ne suffisait à tout : il lui accorda de nombreux amis, qui garderont pieusement sa mémoire.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

PREMIÈRES COLONIES BRETONNES

DANS LA PÉNINSULE ARMORICAINE.

(RIOTHIME, FRACAN, RIWAL, S. BRIEUC, S. GUENNOLÉ).

C'est vers le milieu du Ve siècle (environ 460) que les Bretons, c'est-à-dire les indigènes de la Grande-Bretagne, contraints, poussés et chassés par les invasions barbares, particulièrement par celles des Saxons et des Angles, commencèrent de quitter leur patrie originelle, pour venir chercher un refuge dans la péninsule armoricaine.

Cette immigration, opérée par bandes et troupes successives, chacune, pour la plupart, assez peu considérable, dura environ un siècle et demi. La péninsule était à ce moment fort dépeuplée. On sait, par les historiens et même par les panégyristes du Bas-Empire, combien les exactions du fisc impérial et les ravages des barbares avaient creusé de vides, vastes et fréquents, dans la population de la Gaule entière. Or, un écrivain du VIe siècle,

Procope, renseigné par les Francs, atteste que le pays où s'habituèrent les émigrés venus de l'île de Bretagne était le moins peuplé, « le plus désert » même, dit-il, de toute la Gaule. On ne s'étonnera donc point que ces nouveaux venus y aient trouvé où se loger; et ces arrivages se renouvelant, se succédant presque sans interruption, pendant plus de cent cinquante ans, le nombre des émigrés finit par dépasser de beaucoup celui des indigènes de l'Armorique. Aussi, sans guerre et presque sans trouble, par une conséquence toute naturelle de leur supériorité numérique, les émigrés changèrent le nom du pays, qui d'Armorique devint Bretagne — notre Bretagne — et le nom du peuple, qui de Gaulois ou Armoricains devint les Bretons.

Toutefois, il faut le remarquer, la région occupée et dominée avant le IXe siècle par la race bretonne, n'embrassait point la province de Bretagne comme elle était en 1789, mais seulement de cette province la partie située à l'ouest d'une ligne idéale qui, partant du pied des murailles de Vannes, irait aboutir, sur la côte nord, à l'embouchure du Couësnon (1).

I.

D'après une tradition, dont l'écho s'est conservé dans les *Annales* d'Eginhard (écrites au IXe siècle), c'est sur le territoire des Curiosolites et sur celui des Vénètes, c'est-à-dire sur la côte nord et sur la côte sud de notre péninsule, que s'établirent les premières

(1) J'ai dû me borner à reproduire ici le début de mon étude historique sur Nominoë, publiée dans cette *Revue*, t. IV; pour le détail et les preuves, voyez, dans l'*Annuaire historique de Bretagne* de 1861, les *Notions élémentaires sur l'histoire de Bretagne*, chap. IV, V, VI, ainsi que les articles 5, 6, 7, 9, 10 de l'*Appendice* joint à ce travail.

colonies des Bretons émigrés en Armorique (1). Pour la côte nord (pays des Curiosolites), qui s'offrait d'abord aux émigrants venant de l'île de Bretagne, cela semble tout naturel. Pourtant ce sont les Bretons établis sur la côte sud qui marquent les premiers dans l'histoire.

En 469, Euric, roi des Visigoths, dont Toulouse était la capitale, embrassait sous sa domination toutes les régions de la Gaule comprises entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, moins la première Aquitaine. Son ambition manifeste était de joindre à ses états cette dernière province : le préfet des Gaules lui-même, Arvandus, traître à l'Empire, le pressait vivement de s'allier aux Burgondes, de partager avec eux la Gaule en y anéantissant la puissance romaine, et, pour en venir là, de détruire « les Bretons établis au-dessus de la Loire (2). »

Si l'on se rappelle ce que nous disions tout à l'heure de la limite de l'occupation bretonne avant le IXe siècle, on verra que, dans le territoire compris sous cette limite, le pays le plus voisin de la Loire est celui de Vannes; et puisque la tradition relatée par Eginhard met les Bretons en ce pays dès le commencement de leurs émigrations, tout se réunit, on peut le dire, pour nous persuader que ces Bretons dont Arvande proposait la destruction à Euric, occupaient tout ou partie du territoire des anciens Vénètes. Ils devaient dès ce moment y former un établissement considérable, puisque ce traître les représente comme le seul obstacle sérieux à l'extension du royaume visigothique. En outre, ils étaient amis de la puissance romaine, ce qui implique nécessairement leur accord avec les cités armoricaines, en ce temps-là alliées de l'Empire (3). Ainsi leur établissement en ces parages s'était formé du consentement des indigènes.

(1) « Cum ab Anglis et Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum ejus, mare trajiciens, in ultimis finibus Galliæ, Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit. » Eginhardi *Annales*, A. 786. — Les Curiosolites, peuplade gauloise ou gallo-romaine, occupaient approximativement le territoire du département actuel des Côtes-du-Nord, et les Vénètes celui du département du Morbihan.

(2) « *Britannos super Ligerim sitos.* » dans Sidoine Apollinaire, *Epistol.* I, 7.

(3) Cette alliance remontait à l'invasion d'Attila dans les Gaules en 451.

Dès qu'Anthémius, alors empereur d'Occident, pénétra les desseins menaçants d'Euric, c'est en effet aux Bretons qu'il s'adressa pour conjurer le péril. Ils répondirent aussitôt à son appel. Riothime ou Riochame, leur roi, rassembla une armée de douze mille hommes; et, comme presque tout le pays qui les séparait de l'Aquitaine première était alors infesté de hordes barbares mal disposées pour l'Empire, cette armée prit le parti de s'embarquer sur l'Océan et de remonter la Loire dans des canots. Ainsi arriva-t-elle sans encombre dans la province menacée, où on lui assigna des quartiers autour de la ville de Bourges (469). Elle y resta quelque temps, tenant en échec les Visigoths; et le célèbre Sidoine Apollinaire eut lieu de connaître ces Bretons, dont il nous a laissé un portrait peu flatté. C'étaient, à l'entendre, des guerriers braves, mais rusés, turbulents, insolents, et passablement pillards. Il faut que ce crayon ait du vrai, puisqu'on le trouve dans une lettre adressée à Riothime en personne (1).

Cependant l'empereur Anthème s'ingéniait à rassembler derrière la Loire un second corps d'armée, dont la jonction avec les Bretons de Riothime devait assurer le triomphe de la cause romaine. Euric découvrit ce péril, et, pour y obvier, se jeta inopinément sur les Bretons avec des forces très-supérieures, en l'an 470. La bataille se livra à Déols ou Bourgdieu, — aux portes de la ville actuelle de Châteauroux, — et fut des plus acharnées. Enfin le nombre l'emporta; l'armée bretonne fut taillée en pièces. La plus grande partie resta sur le champ de bataille; avec ce qu'il put rallier Riothime se sauva chez les Burgondes, alors amis des Romains, dont le territoire était proche (2).

On ne parle plus de lui depuis lors. Revint-il en Bretagne? Probablement, mais on n'en est pas certain. En tous cas, ce désastre ne put manquer d'affaiblir la nombreuse colonie dont il était le chef : pour relever dans le pays de Vannes une principauté bretonne forte et solide, il fallut du temps, d'abord, et de nouvelles émigrations.

(1) Sidon. Apollin. *Epistol.* III, 9, *Riochamo suo.*

(2) V. Jornandès, *de Rebus Geticis*. XLV; et Grégoire de Tours. *Hist. eccl. Franc.*, II, 18.

II.

Les premiers Bretons qui s'établirent sur la côte nord de notre péninsule ne se laissèrent point gagner, comme ceux du sud, au goût des lointaines expéditions; mais si leur existence resta plus obscure, elle en fut aussi mieux assurée.

La première colonie formée sur cette côte, dont la date soit constatée, est celle de Fracan, vers 465. C'était un guerrier puissant et renommé de l'île de Bretagne *(vir illustris)*, cousin de l'un des petits rois insulaires. Surpris par le flot montant de l'invasion saxonne, il s'embarqua en toute hâte avec sa famille et ce qu'il put sauver de ses biens, suivi seulement d'une petite troupe, ses amis les les plus fidèles, ses esclaves et ses clients les plus proches. Doucement poussée vers les côtes de l'Armorique par un vent de nord-ouest (*Circio leniter flante)*, la petite flotte vint prendre terre à un hâvre appelé Brahec, qui se nomme aujourd'hui Bréhec, tout près du bourg de Lanloup [1], sur la baie de Saint-Brieuc.

A peine débarqué, Fracan se mit à parcourir le pays, cherchant un terrain commode pour y fixer son habitation. Il avait le choix; car, devant lui, derrière lui et tout autour, ce n'était que broussailles, halliers, forêts, vaste solitude. Il s'enfonça dans ce désert, tirant vers le sud-est, et finit par découvrir, à quelques lieues de la côte, au milieu de ces bois épais, un grand canton verdoyant, arrosé par une jolie rivière — le Gouët, — dont le riant aspect promettait une terre fertile. C'est là qu'il s'établit avec sa femme Guen, ses fils Jacut et Guéthenoc, et tous ses compagnons. Bientôt il vit, de l'autre côté de la mer, arriver en ce lieu les autres membres de son clan échappés au fer saxon; et tous ces pauvres émigrés, unis sous l'autorité de leur chef, donnèrent au canton qu'ils occupaient et à la petite église bâtie par eux pour en marquer le centre, le nom de *Plou-*

(1) Toutefois Bréhec est en la commune de Plouha.

Fracan, c'est-à-dire, tout à la fois « paroisse et peuplade de Fracan, » nom qui s'est conservé jusqu'à nous en celui de Ploufragan, commune située à la porte de la ville de Saint-Brieuc (1).

On a là un bon exemple de ce que fut, au vrai, le premier établissement de toutes ces petites bandes émigrées venues de l'île de Bretagne, chacune prise isolément peu considérable, mais qui, à force de se succéder sans cesse et de s'accumuler sur notre sol, finirent, en se mélangeant avec les restes épars de la population indigène, par constituer une nouvelle nation, les Bretons d'Armorique.

On peut tenir pour certain que, dans les quarante dernières années du Ve siècle, un grand nombre de petites tribus bretonnes ou *plous,* plus ou moins semblables au *plou* de Fracan, s'établirent de même façon dans le nord de notre péninsule, aux environs de la grande baie qui a pris son nom de cette ville même de Saint-Brieuc, dont nous allons tout à l'heure dire l'origine.

Trois de ces petites colonies, outre celle de Fracan, ont laissé trace dans l'histoire, et nos documents les plus anciens mentionnent trois petits chefs, contemporains de Fracan, établis dans ces parages : Riwal, Conan, Conothec.

Riwal — que nous appellerons Riwal Ier, pour le distinguer d'un autre prince du même nom qui lui est de peu postérieur — était d'abord établi sur le rivage de la mer, vis-à-vis le port actuel du Légué, à l'issue de ces deux vallées du Gouët et du Gouëdic, entre lesquelles s'élève maintenant Saint-Brieuc ; les documents historiques appellent sa demeure la cour ou manoir du Champ du Rouvre, *aula Campi Roboris* (2).

Conan habitait les bords de la rivière de Jaudi, Conothec vers le

(1) Gurdestin, *Vie ms. de S. Guennolé*, au cartulaire de Landevennec, l. Ier, chap. 1, 2, 3 ; voy. aussi D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.*, I, 176.

(2) Suivant le P. Albert Le Grand, ce manoir aurait été situé au lieu qu'occupa plus tard le palais épiscopal de la ville de saint Brieuc ; mais les Actes mêmes de saint Brieuc repoussent cette hypothèse. Le manoir du Champ du Rouvre devait être situé au bord de la mer, et j'inclinerais volontiers à le placer dans la même situation, ou à peu près, que la tour actuelle de Cesson.

haut cours du Trieu, sans que l'on puisse mieux préciser leur situation.

Tous ces petits chefs, quoique réciproquement indépendants, semblent avoir vécu entre eux en bonne intelligence et mené une existence des plus paisibles. Leur richesse consistait en de grands troupeaux, qui erraient et s'engraissaient fort à l'aise dans les profondes forêts, les champs en friche et les pâturages abandonnés, dont le sol était couvert. Une de leurs occupations favorites était de surveiller eux-mêmes leurs bergers et leurs troupeaux; un de leurs jeux, de faire courir ensemble leurs chevaux, pour voir à qui resterait le prix de vitesse (1). Tout ceci nous reporte aux rois pasteurs, et révèle une forme de société plus voisine du régime patriarcal que du gouvernement politique.

Aussi, les personnages importants de cet âge antique, ce ne sont pas ces petits chefs, mais bien les prêtres et les moines.

III.

Entre ceux-ci, au premier rang, il faut nommer saint Brioc, qui débarqua sur les côtes de l'Armorique vers l'an 480, à la tête d'une petite bande où l'on ne comptait pas moins de cent soixante moines. Brioc, dont nous avons fait Brieuc, était né dans un canton de la Cambrie appelé *Keretighiaun*, c'est-à-dire pays des Kérètes, ou des Corètes (*Coriticiana regio*), aujourd'hui comté de Cardigan, — et il avait eu pour maître le célèbre saint Germain, évêque d'Auxerre.

Arrivé sur le Jaudi, il y trouva ce Conan, que nous nommions

(1) «.... Fracanum cum pastoribus quodam die pascentem gregem; mos enim antiquis erat per semetipsos pascere pecora sua. » Gurdestin, I, 3; voy. aussi, ci-dessous, l'histoire de l'écuyer Maël.

tout à l'heure. On dit qu'il le convertit, ce que D. Lobineau ne veut point admettre, ne pouvant croire, écrit-il, « qu'aucun » comte idolâtre soit venu de la Grande-Bretagne s'établir deçà » la mer (1). » Scrupule exagéré, je pense; car il est certain qu'au VIe siècle il restait encore en Grande-Bretagne des tribus bretonnes infectées d'idolâtrie; scrupule bien facile d'ailleurs à apaiser, en admettant que Brieuc trouva chez le comte Conan, non un paganisme formel, mais un reste de pratiques et de sentiments païens, qu'il détruisit sans retour. Ce qui est sûr, c'est que Brieuc fonda dans cette colonie son premier monastère, sur un terrain qu'il reçut de la libéralité du comte.

Au bout de quelques années, laissant à un sien neveu le gouvernement de cette maison, il s'embarqua avec une partie de ses moines, au nombre d'environ quatre-vingt, descendit le Jaudi, puis, arrivé à la mer, fit voile vers l'est en rasant la côte, et de la sorte parvint jusqu'au fond de la baie actuelle de Saint-Brieuc, à l'endroit où le Gouët tombe dans la mer, tout auprès par conséquent du manoir de Riwal.

Là, Brieuc et tous ses moines débarquèrent (vers 485). Le Gouët alors coulait entre deux rives chargées d'une vaste forêt; tantôt c'était des futaies de grands vieux arbres poussant jusqu'au ciel leurs larges têtes, tantôt des fourrés inextricables de ronces, d'épines, d'arbrisseaux. Brieuc et sa troupe, perçant à travers ces bois, suivirent, en la remontant, la rive droite du Gouët pendant plus d'une demi-lieue, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré, non loin du fleuve, une belle et copieuse fontaine, dont les eaux pures réjouissaient toute cette partie de la vallée. Là Brieuc s'arrêta pour se reposer et examiner le terrain avec plus d'attention. Car ce qu'il cherchait ainsi le long du Gouët, c'était, on le devine, un site commode pour y fonder un second monastère.

Mais pendant que tous ces moines étaient là, dispersés en groupes sur le gazon, assis ou couchés autour de la fontaine, un Breton de la colonie de Riwal, chassant d'aventure dans cette partie de la forêt,

(1) Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, in-fol., p. 16.

les découvrit non sans crainte. Brieuc et ses compagnons étaient vêtus de peaux de bêtes, le poil en dehors et teint d'une couleur rougeâtre (1). Cet étrange costume s'offrait sans doute pour la première fois aux yeux du chasseur, lequel, quoique fort troublé, demanda pourtant à Brieuc qui il était, d'où il venait, ce qu'il voulait : — « Nous venons d'outre-mer, lui fut-il dit; nous adorons » un seul et vrai Dieu; et nous ne voulons que le servir. » — Cette réponse, loin de le calmer, lui sembla suspecte; peut-être aussi la comprit-il mal. Toujours est-il qu'il courut immédiatement au manoir de Riwal, où il annonça tout effaré qu'une bande d'inconnus venait d'envahir la vallée du Gouët.

Riwal, à ce récit, sans examen, prit l'alarme, et faisant armer immédiatement les guerriers qui l'entouraient, il leur ordonna d'aller en toute hâte charger ces intrus et les chasser de ses domaines. A peine étaient-ils partis qu'un messager s'élance sur leurs traces, les rejoint en courant et, tout haletant, leur crie : — « Riwal vient d'être pris d'un mal subit; il éprouve dans tout son corps des douleurs intolérables; sa poitrine à chaque instant est prête à se rompre; et lui, couché sur son lit, semble près de succomber à la violence du mal. » — Ces mots arrêtent court la troupe, qui, ne songeant plus qu'au péril du chef, rentre au Champ-du-Rouvre.

Cependant Riwal lui-même, au milieu de ses maux, se repent des ordres cruels qu'il a donnés. Il rappelle près de lui le guerrier qui était venu sonner l'alarme; il le somme de s'expliquer avec plus de détail. Pressé de questions, celui-ci déclare enfin que les inconnus lui ont dit être venus des pays d'outre-mer dans le but unique de se vouer au service de Dieu; quant à leur costume, qu'ils sont vêtus de peaux velues d'une couleur rougeâtre. A ce portrait, Riwal reconnut sans doute ou tout au moins soupçonna des moines de l'île de Bretagne, dont beaucoup, en ce temps-là, s'habillaient de peaux de chèvres; il ordonna qu'on allât avec respect inviter ces inconnus à se présenter devant lui.

(1) « Rubris ac pellicei vestibus;... rubras ac hispidas vestes. » *Vita S. Brioci*, de la Bibliothèque royale, Mss. lat. 1149.

Bientôt, en effet, ont vint lui dire que le chef des étrangers arrivait avec douze des siens. Riwal ayant jeté les yeux au dehors : — « Eh! grand Dieu, s'écria-t-il, c'est bien lui! c'est mon bon cousin Brieuc, ce savant docteur chrétien, qui a déjà sauvé tant d'âmes. Peut-être, avec l'aide de Dieu, pourra-t-il aussi me rendre la santé du corps. » — Brieuc, entrant dans l'instant, reconnaît Riwal à son tour, tous deux s'embrassent tendrement, et après quelques discours le saint se fait apporter de l'eau, qu'il bénit; Riwal en boit, en ressent un grand soulagement, et en très-peu de temps, grâce aux soins et aux prières de Brieuc, il recouvre complétement la santé.

Riwal ne fut point ingrat : il donna à son cousin, pour installer sa colonie monastique, son propre manoir du Champ-du-Rouvre avec un grand territoire en dépendant. Pour lui, il se retira un peu à l'est, au delà de la petite rivière d'Urne, mais toujours au fond de la baie, dans une autre résidence appelée Vieille-Étable (1), dont le bourg actuel d'Hillion garde aujourd'hui l'emplacement.

Du manoir du Champ-du-Rouvre dépendait, entre autres, tout l'espace compris entre les rivières de Gouët et de Gouëdic, nommé alors — à raison de sa configuration physique — la Vallée-Double, et couvert de cette forêt séculaire où Brieuc s'était enfoncé après son débarquement. C'est là même qu'il résolut de construire son monastère, non loin de la claire fontaine où il s'était arrêté : car il ne semble d'ailleurs avoir occupé le manoir du Champ-du-Rouvre que provisoirement, en attendant l'édification de son église et de ses bâtiments conventuels. L'église, dédiée — selon la tradition — sous le vocable de Saint-Étienne, s'éleva au lieu même qu'occupe à cette heure la cathédrale de Saint-Brieuc; et comme la tradition porte encore, avec grande apparence de raison, que la fontaine mentionnée plus haut est la fontaine Notre-Dame (2), contre

(1) « Deinde beatissimo viro (S. Brioco) aulam Campi Roboris cum universa quæ ad eam pertingebat redditnum possessione tradens, ipse Rigalis comes aulam Helioni, quæ olim Vetus Stabulum vocabatur, cum tota migrans familia, ibi deinceps habitavit. » *Vita S. Brioci*, Mss. lat. 1149.

(2) Il existe toutefois, à peu de distance de la fontaine Notre-Dame, une autre fontaine moins importante, appelée aujourd'hui fontaine Saint-Brieuc; malgré ce nom, la vraisem-

laquelle on a bâti une chapelle célèbre (Notre-Dame-de-la-Fontaine), il suivrait de là que la grande colonie monastique fondée par Brieuc, premier noyau de la ville honorée du nom de ce saint, dut se fixer précisément entre la cathédrale et cette chapelle. Un très-ancien document décrit avec beaucoup d'intérêt l'établissement et la vie de ces premiers moines :

« Brieuc lui-même, après avoir prié Dieu, met le premier la » main à l'œuvre de la construction de l'église. Tous ses compa- » gnons suivent son exemple et travaillent avec ardeur : ils ren- » versent les grands arbres, taillent et percent les fourrés, arrachent » des masses d'épines et de broussailles, et bientôt, grâce à leurs » sueurs, cette forêt impénétrable est devenue une plaine. La grâce » du Christ favorise ses serviteurs ; tout leur succède ; leur basi- » lique est achevée.

» Aussitôt, sans renoncer à poursuivre la construction des bâti- » ments qui leurs sont indispensables, ils reprennent de jour et de » nuit leurs exercices spirituels, lecture, prière, veilles, jeûnes ; » mais sans jamais oublier d'y joindre, selon le précepte de l'apôtre, » le travail manuel. Les uns, la hache à la main, équarrissent des » poutres ; les autres, avec la doloire, taillent les solives dont ils » forment les parois de leurs bâtiments ; d'autres unissent avec soin » les lambris des plafonds. — La plupart sont occupés à la terre : » ils l'ouvrent avec la houe, la retournent avec la bêche, et après » y avoir tracé de menus sillons, ils en partagent l'étendue en com- » partiments, suivant la variété des cultures.

» A des heures déterminées, tous se réunissaient à l'église pour » le service de Dieu. Après vêpres ils se reposaint un peu. Après » complies ils allaient se coucher en silence, se levaient à minuit » pour chanter hymnes et psaumes à la gloire de Dieu, puis se recou- » chaient, et se levant ensuite au chant du coq, recommençaient » leur journée en chantant matines (1).

blance et la tradition ancienne s'accordent à désigner la fontaine Notre-Dame comme celle où saint Brieuc se reposa en explorant la vallée du Gouët.

(1) *Vita S. Brioci*, Mss lat. 1149. Tout le récit qui précède, depuis le débarquement de saint Brieuc à l'embouchure du Gouët, est iré de cette source.

On a là en raccourci, sous des traits vifs et fidèles, la vie de tous ces cénobites, que nous verrons se répandre en si grand nombre, aux Ve et VIe siècles, dans tous les cantons de notre péninsule. Rude existence, à coup sûr, que celle de ces pionniers de la civilisation chrétienne, qui venaient restaurer par le travail, par la liberté, par l'Évangile, une terre cruellement ruinée par la tyrannie, la barbarie, le paganisme.

Brieuc ne cessa de développer autour de lui ces bienfaisantes influences du travail, de la religion et de la charité, dont il était dans ce coin de terre le premier représentant. Toutefois, il ne semble pas avoir exercé son ministère au-delà des bornes de la colonie de Riwal, c'est-à-dire, tout au plus, du Gouët à la petite rivière de Gouëssan (1). Aussi, bien qu'il ait eu certainement le caractère épiscopal, comme l'atteste une inscription placée dans sa châsse au IXe siècle (2), sa légende la plus ancienne ne lui donne même pas le titre d'évêque. En effet, chef spirituel d'une grande famille monastique et en même temps d'une petite peuplade groupée autour de son monastère, l'abbé l'emporte en lui sur l'évêque ; son diocèse, sans limites fixes, n'est rien ; son abbaye est déjà, parmi les premiers efforts de la colonisation bretonne, un établissement de haute importance.

Riwal et Brieuc vieillirent dans une amitié vive et constante. Tous deux atteignirent un âge fort avancé. Riwal partit le premier pour l'autre monde. Peu de temps avant sa mort, se sentant déjà fort mal, il voulut recevoir de Brieuc même les dernières consolations de la religion, et il l'envoya quérir à son monastère. De la Vallée-Double à Vieille-Étable la distance n'était pas grande ; mais Brieuc, courbé par l'âge, n'avait plus la force de faire à pied ce court trajet. Cependant il voulut répondre à cet appel suprême, et montant sur un chariot il se mit en route. Derrière, formée en troupe, suivait toute sa communauté. Crainte de fatiguer le pauvre vieillard, le chariot cheminait lentement à travers les forêts et les grèves. Pour bien occuper le temps du voyage, les moines,

(1) Le Gouessan, qui coule à l'est d'Hillion, sépare cette paroisse de celle de Morieuc.
(2) Lobineau, *Hist. de Bret.*, II, 55-56.

partagés en chœurs, chantaient des hymnes sacrées, et le bon abbé lui-même mêlait à leurs voix sa voix tremblante. Tout-à-coup, selon les traditions les plus antiques, on entendit descendre du ciel des chants qui répondaient à ceux de la terre, et Brieuc s'étant arrêté, fit ériger au lieu même une croix rustique, en mémoire de cette mélodie céleste. Bientôt on arriva à Vieille-Étable. Les deux vieillards, liés d'une amitié si longue, s'embrassèrent une dernière fois sur la terre ; mais quand Brieuc ferma les yeux à Riwal, il lui dit au revoir plutôt qu'adieu. Lui-même, en effet, mourut très-peu de temps après, dans sa quatre-vingt-onzième année, de 500 à 505 (1).

IV.

Outre les deux monastères fondés par Brieuc, il en existait dans ces parages un autre fort célèbre, qui semble même antérieur aux deux premiers, et qu'un pieux Breton appelé Budoc avait fondé (avant 470) dans la petite île des Lauriers, aujourd'hui l'île Verte, à l'embouchure de la rivière du Trieu. Ce dernier établissement n'était pas seulement un monastère, mais en même temps une école qui devint promptement florissante, où tous les habitants d'alentour, Bretons ou Armoricains, envoyaient leurs fils s'instruire et se former à la vertu. Car Budoc, outre sa piété éminente, était renommé pour son savoir, et considéré à ce titre comme la plus ferme colonne de cette église errante, transplantée de l'île de Bretagne sur les bords armoricains (2).

Le plus illustre écolier de l'île des Lauriers, le disciple le

(1) Lobineau, *Vies des saints de Bretagne*, p. 17, et *Biographie Bretonne* au mot *Domnonée* article *Riwal Ier*.

(2) «.... Magistrum nomine Budocum, cognomine *Arduum*, scientia præditum, quem velut quoddam ecclesiæ firmamentum columnamque firmissimam cuncti pariter tunc temporis credebant. » Gurdestin. *Vit. S. Gunguaioci*, 1, 4.

plus célèbre de Budoc fut Guennolé, troisième fils du prince Fracan, né sur la terre d'exil peu de temps après l'émigration de ses parents. Tout jeune, tout enfant, il sentit une vocation impérieuse le pousser d'un même effort vers la science et le cloître; et il supplia son père de le conduire à l'école de Budoc. Fracan, qui avait d'autres vues et prétendait l'élever pour le siècle, résista longtemps. Enfin pourtant il céda; mais comme les routes de terre — ces fameuses voies romaines si vantées de nos jours — étaient dès lors en assez mauvais état, il fut s'embarquer au port le plus voisin de sa demeure, et se dirigea vers l'île des Lauriers en côtoyant le territoire compris entre les rives du Gouët et l'embouchure du Trieu, dès lors appelé pays de *Uelau* ou *Welau* (1), racine première (semble-t-il) de ce nom de Goëllo, qui devint plus tard si célèbre au moyen-âge. Pendant qu'ils étaient en mer, un orage s'éleva et secoua rudement leur barque. Fracan effrayé parlait déjà de prendre terre et de remettre le voyage à un autre jour; Guennolé tâchait à le rassurer par des paroles où une raison précoce perçait sous des formes enfantines : — « Père, as-tu peur? disait-il. Mais Celui qui a fait toutes choses, qui a semé tant de beaux astres sur la voûte des cieux et tant de belles fleurs sur la terre, peut aussi, quand il lui plaît, calmer la tempête. Il ne faut pour cela que mettre en lui toute notre confiance (2). » — Dieu daigna sourire, en quelque sorte, à cette foi sainte de l'enfant; le vent tomba, le soleil brilla aussitôt, et bientôt Fracan put remettre son fils aux mains du vénérable Budoc, qui dès ce premier jour, dit-on, découvrit sur son jeune front la promesse d'une destinée illustre (3).

C'était bien un vrai collége d'écoliers (*scolasticorum collegium*) cette maison de Budoc; même, quand quelque pieux office obligeait le vieux maître à s'absenter et à passer sur le continent, la troupe indisciplinée ne se faisait faute de se livrer à de bruyants ébats, parfois à des jeux fort dangereux, jusqu'à se casser bras ou

(1) « *Uelaviensis* ou *Velaviensis pagus.* » Gurdestin, *ibid.*
(2) Gurdestin, *ibid.* 1, 4.
(3) Id., *ibid.*, 1, 5.

jambes (1). Guennolé pris peu de part à ces folies; mais sa vive intelligence, insatiable d'apprendre et toujours en exercice, lui fit promptement parcourir le cycle des connaissances que Budoc enseignait à ses disciples, au point de le mettre à même, après peu d'années, de partager avec son maître les fatigues de cet enseignement (2).

Dans les loisirs que cette charge lui laissait, son grand plaisir était de courir après les pauvres dispersés sur les routes, de les assembler dans les carrefours, et là de s'entretenir avec eux, plaignant et consolant leurs misères, donnant à tous de sages conseils pour le salut de leurs âmes et de leurs corps; et s'il ne leur donnait que cela, c'est qu'il n'avait rien de plus à donner (3). Cette vive et populaire charité lui valut bientôt l'amour et la vénération de tout le pays de Welau. Tous les petits et les délaissés voyaient en lui un refuge et un père. On cite, entre autres, un certain Guedmon, berger du prince Conothec, qui, surpris dans une forêt par une nuit d'affreuse tempête, voyant tout son troupeau dispersé, lui-même au milieu d'une bande de loups affamés, se recommanda mentalement aux prières de Guennolé, et crut voir jusqu'au matin cet ami des pauvres, armé d'un bâton, le protéger, lui et ses ouailles, contre ces bêtes féroces. Guennolé, dans ce moment même, absorbé par la prière et l'étude, veillait en sa cellule solitaire (4); mais ce trait prouve en quel honneur son nom était près du peuple. Un autre fait, advenu peu de temps après, mit le comble à sa gloire.

Un jour, dans une des fréquentes visites qu'ils se rendaient, Riwal et Fracan — ni plus ni moins que deux *gentlemen* de nos jours — mirent la conversation sur le chapitre des chevaux. Chacun, bien entendu, vantait les siens: — « J'en ai qui courent comme des cerfs » disait l'un. — « Et moi, qui volent comme des aigles, » répliquait l'autre. L'amour-propre s'en mêlant, la dispute s'échauffa, et nul ne voulant céder, les deux princes convinrent enfin de faire

(1) Gurdestin, *ibid.*, I, 7. « Quidam de scolasticorum collegio. » *Ibid.* I, 11.
(2) Id., *ibid.*, I, 15.
(3) Id., *ibid.*, I, 9 et 11.
(4) Id, *ibid.*, I, 16 et 17.

courir ensemble, à certain jour, leurs coursiers les plus rapides, pour savoir par l'événement qui avait raison. Ce n'était rien moins, on le voit, qu'une course hippique, tout à fait dans le genre de celles que les Anglais ont de nos jours tant remises à la mode; et je ne crois pas que notre histoire mentionne en ce genre rien de plus ancien.

On choisit pour hippodrome, selon toute apparence, quelqu'une de ces belles grèves qui ne sont pas rares au fond de la baie de Saint-Brieuc. Au jour dit, chacun des deux princes y vient avec une brillante escorte de jeunes Bretons nerveux et agiles, montés sur des chevaux pleins de feu. Tous ces concurrents se rangent en bel ordre sur une seule ligne; le but est marqué près d'un rocher qui ferme l'arène; le signal donné, tous partent. Mais la plupart des coureurs, indociles au frein et n'écoutant que leur caprice, s'écartent en caracolant à droite ou à gauche. Un seul, mieux gouverné, vole au but droit comme une flèche. Il était à Fracan, et son habile cavalier, Maël, avait pour père Conmaël, qui, sous le nom de *nutritor* ou gouverneur, avait élevé la première jeunesse de ce prince. Maël, précédant de loin ses rivaux, touche au but; arrivé là il veut s'arrêter; son cheval résiste, et prenant le mors aux dents, prétend continuer sa course. Dans cette lutte le cavalier, précipité de sa monture, va rouler au pied du roc, terme de la course.

On court à lui, on le relève, il est sans voix, sans mouvement; on essaie de le ranimer, on le frotte; son vieux père, mettant sa bouche sur sa bouche, s'efforce de rallumer en lui le souffle vital : il ne donne pas signe de vie. Tous le croient mort et tous éclatent en sanglots; déjà même on s'apprête à l'ensevelir, — quand tout à coup, au milieu de cette scène de désolation, survient Guennolé, à qui son maître Budoc avait permis de venir visiter son père. Un mot, un coup d'œil lui apprennent tout. Alors, s'approchant de Maël, écartant avec douceur ceux qui l'entourent : — « Retirez-vous un peu, leur dit-il; ce pauvre enfant n'est pas mort, il n'est que malade. » — Et il s'agenouille près de lui, prend sa main entre les siennes, adresse à Dieu une fervente prière; après avoir prié, il se lève; en même temps Maël ouvre les yeux, se remet peu à peu,

comme un homme qui sort d'un lourd sommeil; puis à son tour il se lève, il marche, il s'avance vers ses parents stupéfiés de joie, et au milieu de leurs cris d'allégresse revient chez lui sain et sauf (1).

Fut-ce là une résurrection ou simplement le réveil d'un profond évanouissement? Les paroles mêmes de Guennolé sembleraient autoriser cette dernière opinion; mais la première, il faut le dire, fut adoptée d'une seule voix par tous les témoins de cette scène. Tous virent là le plus grand miracle que Dieu puisse faire par la main d'un homme, la résurrection d'un mort; et la vénération populaire plaça dès lors autour du front de Guennolé le nimbe rayonnant, mystique couronne des élus.

Tout ce bruit de gloire importunait l'humble moine, qui pour s'y soustraire se renfonça aussitôt dans sa solitude de l'île des Lauriers. Là encore les échos de sa renommée vinrent le poursuivre; mais lui, plus on le glorifiait plus il s'abaissait, plus il rêvait aux moyens de fuir ces louanges mondaines et de se rapprocher de Dieu dans l'humilité et le secret de son cœur.

Un jour, promenant ses méditations sur les grèves de l'île, il vit assez près de terre des navires à l'ancre, et sut que c'était des marchands qui devaient incessamment faire voile pour l'Irlande. Le soir, à l'instant même où, rentré dans sa cellule après le dernier office, il se disposait à reprendre quelque repos, ce souvenir lui revint, et le nom de l'Irlande lui rappela immédiatement celui du grand apôtre de cette contrée, l'illustre Patrice. Quoique fort avancé en âge, Patrice à cette époque vivait encore; il n'était point dans l'Église, au moins chez les races celtiques, de renommée plus haute; pour les Bretons autant que pour les Irlandais, son nom seul représentait l'idéal de la science, de la vertu, de la piété héroïque, en un mot de toutes les perfections chrétiennes. Guennolé, en un clin d'œil, fut pris du désir irrésistible de servir sous un tel maître et de suivre les pas d'un tel guide dans les voies de la vie religieuse. A peine ce désir né, il songea à le satisfaire. Le moyen

(1) Gurdestin. *ibid.*, I, 18.

s'offrait de lui-même : il n'y avait qu'à prendre passage sur ces bâtiments marchands qui dès le lendemain matin partaient pour l'Irlande. Guennolé s'y décida aussitôt, et sur cette résolution s'endormit.

Mais tout à coup, au milieu de la nuit, il lui sembla voir sa petite cellule s'emplir de clarté, et une majestueuse figure, au front couronné de rayons, à la beauté angélique, lui adresser ces paroles : — « Frère bien-aimé, laisse là tous tes plans de voyage; ne t'inquiète plus d'entreprendre un si long trajet par terre et par mer. Me voici, je suis ce Patrice que tu désires visiter. En vain te fatiguerais-tu à courir jusqu'en Irlande ; tu ne trouverais plus ce que tu irais chercher, car l'instant de ma mort est proche. Et d'ailleurs, qu'irais-tu chercher si loin que tu n'aies déjà? N'as-tu pas l'Ancien et le Nouveau Testament, ces deux racines de la vie, et par là même n'as-tu pas toute ma doctrine ? Reste donc en Armorique. Sache seulement que tu ne dois plus désormais demeurer longtemps dans l'île des Lauriers. Bientôt Budoc mettra sous tes ordres une troupe de disciples sagement choisis ; dès lors, le Christ seul sera ton maître, et tu iras avec tes compagnons chercher un lieu où fixer ta demeure définitive (1). »

Le lendemain, au point du jour, Guennolé vint raconter à Budoc ses projets et ses visions de la nuit. Le vieillard, après ce récit, réfléchit quelque temps; mais bientôt, reconnaissant dans ces faits extraordinaires une claire manifestation de la volonté de Dieu, il commença d'y obéir sur le champ. Prenant donc ses onze disciples les plus chers, et les donnant de sa main à Guennolé : — « Heureuse, s'écria-t-il, heureuse la terre que vous allez éclairer, étoiles rayonnantes! Mais, malheureuse entre toutes celle qui, vous ayant nourris, va maintenant rester sans vous comme une mère sevrée de ses fils! Moi-même, hélas! privé de vous, et de plus en plus courbé sous le poids d'un âge qui penche, où pourrai-je trouver consolation? Sais-je donc seulement si, sans vous, je dois souhaiter de vivre ou de mourir ! »

(1) Gurdestin. *ibid.*, I, 19.

Puis il leur rappela en de sages paroles les règles et les pratiques les plus essentielles au progrès de la vie religieuse : — « Vaquez à *l'étude* avec humilité, leur dit-il, sans vous énorgueillir de votre science, qui vient de Dieu tout entière. Soumettez-vous, dans l'abaissement et la contrition de vos cœurs, à l'accomplissement des *œuvres manuelles*, sans jamais vous prévaloir de votre habileté pour gagner les louanges des hommes. Enfin, adonnez-vous à *la prière*, sans négliger d'observer les veilles et les jeûnes, suivant la règle tracée par la tradition des Pères. En ces trois préceptes gisent toutes les obligations de la vie que vous embrassez (1). » — Ainsi, la prière, l'étude, le travail manuel, tel était chez les Bretons le triple fondement de la vie monastique.

Enfin, au dernier moment, Budoc pressa avec effusion sur son cœur Guennolé et les onze autres; le long de sa barbe grise des larmes coulèrent : — « Adieu, chers fils, leur dit-il, adieu, allez en paix ! Seulement, je vous en conjure, quand vous entrerez dans le royaume du Christ, veuillez vous ressouvenir de moi, qui jamais ne vous oublierai devant le Seigneur (2) » — Puis Guennolé, s'arrachant de ses bras, quitta l'île des Lauriers avec ses onze compagnons, et ayant pris sa marche vers l'ouest, il arriva quelque temps après dans le pays de Cornouaille, où nous le retrouverons peut-être un jour.

Cette séparation eut lieu en 493, Guennolé étant alors âgé de vingt-cinq à trente ans (3).

A. DE LA BORDERIE.

(1) Gurdestin, *ibid.*, 1, 20.

(2) Id., *ibid.*, 1, 22.

(3) Voyez dans la *Biographie bretonne* l'article *Gwennolé*, et remarquez (ce qui a été omis dans cet article) que les très-anciennes Annales irlandaises, dites de Tigernach, mettent précisément la mort de saint Patrice en 493.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS).

CHAPITRE II (1).

Nous avons laissé le jeune Bruté poursuivant de son mieux le cours de ses études sous des maîtres particuliers, après la suppression du collége de Rennes. Ce qu'il avait pu perdre en régularité dans son instruction, il le regagnait par son assiduité, et il se levait à une heure singulièrement matinale, ainsi que nous pouvons en juger par la note suivante, écrite sur une feuille volante et trouvée dans les papiers du bon évêque :

« Il est bon de se lever matin.

» Aujourd'hui, 26 avril 1819, j'ai reçu une lettre de ma mère, datée du 2 janvier. Elle est née en 1736 et elle a atteint par consé-

(1) Voir la livraison d'octobre 1861, pp 284-297.

quent sa quatre-vingt-quatrième année : « Ma santé est très-bonne, » m'écrit-elle, je ne souffre pas, je dors bien, etc.... » — Elle a toujours considéré que de se lever de bonne heure était une garantie de longue vie. Elle regardait aussi cette habitude comme nécessaire pour remplir fidèlement ses devoirs dans la vie. On y trouve la santé ; le cerveau y gagne de la lucidité et de la solidité ; l'esprit y puise du calme ; les pensées et les affections y prennent de la fraîcheur, et la piété en reçoit des dispositions favorables. L'on y acquiert du loisir pour le recueillement et la méditation, afin de bien commencer la journée, avant que l'agitation des heures plus avancées vienne nous astreindre aux travaux et aux distractions de la vie commune. Ma bonne mère avait raison. Il n'y a pas de mauvaise habitude dont on doive plus se garder que de celle de se lever tard. En retranchant, par une ferme résolution, une heure chaque matin sur le temps que l'on restait au lit, on ajoute un demi-mois à chaque année de sa vie. Deux heures vous font gagner un mois entier, et bien des personnes pourraient s'y assujettir. Six heures de sommeil sont suffisantes pour l'âge mûr et la vieillesse ; l'enfance en demande davantage. L'apophthegme de l'École de Salerne accorde sept heures au paresseux, mais n'en alloue huit à personne :

Sex horas dormire, sat est juvènique senique,
Nos septem pigri, nulli concedimus octo.

» L'âme vertueuse trouve à se lever matin une favorable occasion d'exercer son empire sur le corps, car il faut chaque jour un véritable acte de courage pour quitter les douceurs du lit à l'heure que l'on s'est fixée. C'est presque la seule tâche qui ne soit pas rendue plus facile par l'habitude. Ma mère m'inculqua ce devoir, rempli de si précieux avantages, avec la sollicitude et la fermeté d'un véritable amour. Lorsque le pauvre enfant de douze ans hésitait à sauter hors du lit, à quatre heures du matin en été et à cinq heures ou cinq heures et demie en hiver, étendant les bras, se frottant les yeux, et soupirant piteusement à l'appel de sa mère : « Gabriel, Gabriel,

debout ! » celle-ci commençait à entonner, d'un air moitié badin, moitié sérieux, l'un des cantiques du bon abbé Carron :

N'attendez point cet âge
Où les hommes n'ont plus
Ni force ni courage
Pour les grandes vertus.

» Oh ! ma mère ! comment pourrais-je assez vous remercier de votre tendresse intelligente, de votre anxiété pour former vos enfants à des habitudes de vertu et de détachement ! »

Dans le discours prononcé en 1839, par le Rév. John Mc Caffrey, président du collége de Mont-Sainte-Marie, sur la vie de Mgr Bruté, l'orateur parle ainsi qu'il suit de cette époque de la jeunesse du prélat : « Il avait acquis dans son enfance un goût pour l'étude et une application assidue au travail de l'esprit, qu'il conserva toute sa vie. En dépit de cette modestie qui l'empêchait de jamais parler favorablement de lui-même, j'ai pu apprendre, après une longue intimité avec lui, et aussi d'après le témoignage d'autrui, qu'au collége de sa ville natale il obtint les plus brillants succès. Sa vie entière l'a prouvé. Un écolier négligent n'aurait jamais eu un esprit si richement garni des trésors de la science classique. Soit qu'il conversât avec un ami, soit qu'il développât une leçon dans une classe, soit qu'il délivrât un message du Ciel du haut de la chaire, il faisait étinceler à vos yeux le prisme de ses profondes connaissances et de son remarquable génie. Ce qu'il avait une fois lu ou étudié, il se le rappelait toujours. Même dans les dernières années de sa vie, alors que son attention paraissait devoir être absorbée par la théologie et les autres branches des sciences ecclésiastiques, il récitait avec facilité toutes les fables de La Fontaine, des scènes entières de Corneille et de Racine, et les plus beaux passages des poètes français et latins. Quoique moins familier avec les classiques grecs, ils les avait lus avec autant de profit que de plaisir, et il tirait un excellent parti de la connaissance de leur langue dans l'étude

des Pères grecs. A une époque il travailla pour entrer à l'École polytechnique, ce qui lui fit diriger ses études vers les hautes mathématiques. Plus tard, à l'École de Médecine de Paris, il eut toute facilité de pénétrer profondément dans les mystères de la physique et de la chimie. Il y devint très-savant, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver encore la musique et le dessin. Il acquit un talent au crayon qui lui fut utile et agréable toute sa vie, et qui lui procura les moyens d'instruire les autres avec sa complaisance habituelle. Ses études furent interrompues par la période révolutionnaire, et il passa environ deux ans à l'imprimerie de sa mère, s'y familiarisant avec l'art du compositeur. Ce n'était pas l'inclination qui l'y portait, mais les revers de fortune de sa famille et les dangers de l'époque. »

Cette belle esquisse des facultés intellectuelles de Mgr Bruté est pleinement confirmée par ses notes et ses manuscrits que j'ai en ma possession. Sur une feuille volante, à la suite de Remarques relatives à l'art typographique, je trouve les lignes suivantes, de la main de notre évêque :

« En 1793 et 1794, au plus fort de la Terreur, ma mère me fit travailler dans l'imprimerie, afin d'empêcher que je ne fusse enrôlé dans un régiment que l'on formait d'enfants et que l'on appelait : *L'Espoir de la Patrie*. C'était, en vérité, une bande de garnements qui donnaient de belles espérances ! Ils demandèrent et obtinrent la permission de prendre part aux *fusillades*, et ils y participèrent fréquemment. Lorsque la députation chargée de formuler cette demande se présenta devant le tribunal révolutionnaire, le président les invita à prendre leurs places à côté des juges, et à participer à la condamnation de quelques victimes, qui furent ensuite confiées à ces jeunes scélérats pour être fusillées. Le régiment était formé d'enfants de quatorze à seize ans. Ma mère fut vivement pressée de m'enrôler dans cette troupe, et sa répugnance lui donna de terribles tourments. Je demeurai à l'imprimerie une année environ, et j'y devins un assez bon compositeur. »

Le jeune Gabriel commença de bonne heure à écrire son journal, ou plutôt un cahier de notes. Les premières années sont perdues ;

et probablement c'est lui-même qui détruisit ces souvenirs, dans la crainte qu'ils ne fussent découverts par les gendarmes, dans les visites domiciliaires si fréquentes à cette époque. Les notes les plus anciennes, que je trouve parmi les papiers, sont sur des feuilles détachées qui ont été évidemment arrachées d'un agenda ou registre destiné à contenir cette histoire fort abrégée de sa vie. Sur ces feuilles, les noms propres ont été grattés, excepté les initiales, par les mêmes motifs de prudence. La date est de 1795, époque à laquelle la persécution avait un peu perdu de sa violence. Dans ces temps néfastes, la lettre d'un ami était conservée avec crainte, de peur qu'elle ne servît à incriminer celui qui l'avait écrite et celui qui l'avait reçue. Nous en voyons la preuve dans une lettre de l'abbé Carron, conservée par Mgr Bruté, parce qu'elle donnait à son ancien pénitent d'excellents conseils de conduite en l'encourageant à persévérer dans le chemin de la vertu. Cette lettre est écrite de Jourdelais, près Rennes, le 3 juillet 1791, deux mois après la première communion du jeune Bruté. Sur le dos de la lettre l'évêque de Vincennes a écrit : « Ce simple billet est un monument de la cruelle persécution qui venait alors de commencer. Il m'avait été écrit de la campagne où ce bon prêtre s'était réfugié après avoir été chassé de notre paroisse de Saint-Germain de Rennes. Je ne l'ai jamais revu depuis. Il émigra en Angleterre, et ce ne fut pas sans crainte que je gardai ce souvenir de lui en ma possession. Je changeai son nom en celui de Carton et j'effaçai celui de son saint ami M. de La Guérétrie dont il parle et que j'ai vu depuis supérieur du séminaire de Rennes, puis curé de Vitré. »

L'essai du journal du jeune Gabriel est très-court, très-imparfait, et il ne jette que peu de lumière sur son histoire personnelle. Je crois cependant qu'un habitant de Rennes ou un historien de cette partie de la Bretagne y trouverait des détails intéressants. La seule importance de ces notes pour nous, c'est qu'elles signalent le changement graduel de sentiments de la part du peuple, et la réaction contre la Révolution, par suite des atrocités commises en son nom et sous son influence. Pour ces motifs, j'en ai mis une partie en Appendice à la fin de ce volume.

Le 10 février 1796, Gabriel Bruté commença l'étude de la médecine sous M. Duval, un éminent médecin de Rennes. Ses longues récapitulations de sujets étudiés, d'opérations observées ou pratiquées, montrent avec quelle ardeur il se livra au travail, et avec quelle promptitude il acquit de l'habileté dans la pratique. Il ne fait aucune allusion aux motifs qui l'ont déterminé à choisir cette profession ; mais d'après la trempe de son caractère, je ne mets pas en doute qu'il fut guidé par le désir d'être utile à son prochain, beaucoup plus que par une vocation particulière pour la médecine. Dévoué du plus profond de son cœur à notre sainte religion, il ne paraît pas, à cette époque, avoir eu l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, ou, s'il en eut le désir, la persécution incessante dirigée contre tout ce qui se rattachait à la religion, semblait laisser sans espérance de telles aspirations. Cependant son application dévouée à ses études médicales n'affecta en rien son attachement à la foi et sa sollicitude pour le sort des ecclésiastiques persécutés. Parmi ses papiers, je trouve des lettres écrites par des prêtres, emprisonnés à Rennes ou ailleurs, et le remerciant de ses actes de sympathie à leur égard (1).

(1) Les lettres suivantes lui furent adressées, à cette époque, de la prison de Vannes, par l'abbé Desprès, dont nous avons parlé comme d'un professeur de philosophie :

« *Vannes*, 21 *thermidor an IV*,

» AU CITOYEN BRUTÉ, A RENNES.

» Avez-vous reçu ma lettre, cher citoyen? Dans notre rigoureux emprisonnement, il nous est défendu de parler ou d'écrire à qui que ce soit. Nos geôliers disent que c'est contraire à la loi; mais nous ne connaissons rien d'une telle loi. J'espérais que vous nous donneriez des nouvelles de nos frères de Rennes. Aujourd'hui le bruit courait que nous allions être mis en liberté; mais j'ignore sur quoi ce bruit est fondé, et mon but en vous écrivant est de vous demander ce que vous en savez. Soyez certain que votre promptitude à me répondre n'égalera pas mon impatience d'avoir de vos nouvelles. Lorsqu'on voit le terme de ses souffrances, on peut les endurer avec patience; mais l'incertitude est accablante.

» Nous comptons donc que vous, qui êtes à la source des nouvelles, vous voudrez bien nous dire si nous pouvons compter sur une prochaine délivrance. Les prisonniers de Rennes ont-ils été mis en liberté? Ce qui est certain, c'est qu'ils le seront longtemps avant nous. Le département du Morbihan est plein de zèle pour l'exécution des lois rigoureuses, et il n'attend même pas leur publication officielle; mais lorsqu'il s'agit de se relâcher de la sévérité, l'on ne se hâte pas. J'ai été moi-même arrêté avant la promulgation de la loi, et d'autres prêtres l'ont été avant moi. Que devient le citoyen Trublet? Des matelots conduits

Après avoir poursuivi ses études pendant deux ans sous le docteur Duval, il se rendit à Paris en 1799, pour les continuer à l'École de Médecine. Il y trouva toutes les ressources et tous les avantages de l'instruction. Il suivait les cours de Pinel, d'Esquirol, de Fourcroy, de Bichat et d'autres éminents professeurs, et selon son habitude il rédigea des notes sur tout ce qu'il avait entendu, supposant

de force ici pour servir sur les vaisseaux de guerre m'ont dit qu'il était très-malade. Vous pouvez imaginer les malédictions de ces marins contre la République et ses agents. Adieu, je trouve une grande consolation dans votre amitié que j'apprécie beaucoup.

» DESPRÈS.

» *P. S.* Un de nos compagnons de la Basse-Bretagne, nommé Maner, a été enlevé de cette prison hier, et conduit, dit-on, à Rennes. Qu'est-il devenu? »

AU CITOYEN BRUTÉ, CHEZ LA CITOYENNE SA MÈRE, PLACE DE L'ÉGALITÉ A RENNES.

« *Vannes*, 30 *messidor an IV*.

» Depuis huit mois que je suis en prison, je n'ai pas eu de plus grande jouissance que celle de recevoir votre lettre. Elle est datée du 19, et je l'ai reçue le 28. Quel bonheur pour moi de savoir que ni vous, ni votre mère, ni vos compagnons, qui me sont si chers, vous ne m'avez pas oublié! Mais pourquoi ne me parlez-vous pas des Dlles de Chateaugiron et de mes confrères prisonniers à Rennes? Sont-ils nombreux? Sont-ils tous renfermés dans la tour du Bat? Peut-on les visiter? Espère-t-on leur prochaine mise en liberté? La ressemblance de notre situation m'intéresse tout particulièrement en leur faveur. Ici nous sommes vingt-quatre enfermés au petit couvent, et trois encore en prison, mais qui ne sont plus dans les cachots. Sept prêtres ont péri par la guillotine et un autre est mort de la fièvre de la prison. On donne ce nom à une fièvre contagieuse qui a été très-fatale dans les prisons de Vannes. Nous sommes logés dans le grenier du petit couvent, sans permission de communiquer avec les personnes du dehors. L'on est venu de quinze ou vingt lieues pour nous voir, mais sans succès. Barré a cependant réussi à pénétrer auprès de nous; jugez de notre joie! Je ne crois pas que les Chouans aient rien demandé pour nous : ils auraient pu obtenir beaucoup plus pour eux-mêmes. Un grand nombre d'entre eux a été amené ici de Ploërmel et de Josselin et renfermé dans la tour. Aujourd'hui, ils partent pour Nantes.

» Il paraît que les chefs, ici, avaient résolu ma mort, comme je l'ai appris d'une personne dans leur confidence. Mais Dieu ne m'a pas jugé digne du sacrifice. Ma maladie les fit hésiter, ou plutôt différer mon jugement, et pendant longtemps ils furent incertains de ce qu'ils feraient. Maintenant ils attendent de nouvelles explications de la loi. Ainsi, c'est la maladie dont je me plaignais et dont je demandais à Dieu la guérison, qui m'a sauvé la vie. Dieu sait toujours ce qui nous convient le mieux. Ma santé est encore bien misérable, mais cependant meilleure qu'à Rennes : je ne peux me promener que deux heures par jour dans une cour fort étroite où l'air est mauvais. Je ne vis que de pain, ayant pris en dégoût toute espèce de viande. Adieu, mon bon ami : recommandez-moi aux prières de votre mère; je ne l'oublie jamais dans les miennes. Rappelez-moi au souvenir de vos jeunes camarades, que j'embrasse avec la plus sincère affection.

» DESPRÈS, *de Réguiny*. »

que ces analyses lui seraient très-utiles dans la suite. Ces notes, formant plusieurs volumes d'une écriture serrée, sont parmi les papiers en possession de Mgr Hughes, archevêque de New-York. — Plusieurs de ces savants médecins étaient des apôtres ardents de l'infidélité dominante, et ils cherchaient toutes les occasions de tourner la religion en ridicule et d'inculquer leurs faux principes. Mais l'éducation chrétienne qui avait conservé la foi et les mœurs du jeune Bruté pendant toutes les horreurs et les privations de la Révolution, lui rendit encore bon service à cette époque, et le mit à l'épreuve des sophismes et des sarcasmes auxquels il fut alors exposé. Non content de pratiquer et de professer ouvertement sa religion, il convint avec plusieurs étudiants de ses amis, surtout avec les Bretons, de réfuter hardiment les faux principes dont ils étaient obligés d'entendre le développement. Ils choisirent, pour leurs thèses publiques, des sujets qui leur permettaient de défendre la vérité et de proclamer leur croyance en la révélation. L'un des heureux résultats de cette conduite fut d'attirer l'attention du gouvernement. Bonaparte, alors Premier Consul, travaillait à rétablir le christianisme en France, y voyant le seul moyen de réorganiser la société; et l'on enjoignit aux professeurs déistes de ne pas sortir des limites de leur enseignement médical.

M. Bruté était à cette époque membre de la société formée par le saint abbé Delpuits, ancien jésuite, qui préserva tant de jeunes gens de la contagion du mal, et qui en ramena tant d'autres à la pratique de leurs devoirs religieux, en les réunissant en une congrégation ou confraternité religieuse, semblable à celles établies autrefois par la Compagnie de Jésus. Dans une lettre à Mgr Flaget, datée de Baltimore le 14 avril 1812, nous lisons ce qui suit : « M. Delpuits, notre » bon Père de la Congrégation, est mort; priez pour lui. C'est à » lui que je dois de m'être préservé des dangers de Paris, d'être » entré au séminaire, et par conséquent d'être venu ici (1). »

(1) Jean-Baptiste Bourdier Delpuits, né en Auvergne vers 1736, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il n'avait pas fait ses derniers vœux lors de la proscription de sa Société, ce qui lui permit d'échapper aux arrêts de bannissement qui frappèrent les profès. Employé dans le diocèse de Paris, il y fit un bien infini. Après la Terreur il conçut

Lorsqu'il était étudiant en médecine, un événement arriva qui lui donna l'occasion de montrer sa fidélité pour ses amis et l'audace de son caractère. Un de ses camarades d'école, nommé Collin, avait été appelé pour donner ses soins à l'un des auteurs de l'attentat de la machine infernale, blessé par l'explosion (24 décembre 1800). Ayant négligé de dénoncer le fait à la police, Collin fut arrêté, jugé et condamné à un long emprisonnement. M. Bruté ne négligea aucune démarche, pendant plusieurs années, pour obtenir l'élargissement de son ami; et même étant entré au séminaire de Saint-Sulpice, il continua activement ses sollicitations. Ce constant intérêt l'aurait même fait soupçonner d'avoir été impliqué lui-même dans l'affaire de la machine infernale, si l'on en juge par la note suivante, de la main de Mgr Bruté :

« *25 janvier 1834* (1). *Remarques, pour servir à l'occasion, par votre ami le chapelain de Saint-Joseph.*

» 1° Je n'ai jamais en aucune manière appartenu à la Vendée. J'ai étudié à Rennes, d'abord pour l'École polytechnique, puis pour la médecine. Je n'ai jamais quitté ma ville natale jusqu'à mon départ pour Paris, en 1799, à l'âge de vingt ans, pour suivre les cours de l'École de Médecine.

» 2° A l'époque où *cet événement arriva*, j'étais entièrement

le projet de réunir en congrégation la jeunesse des Écoles et l'œuvre prit bientôt un développement extraordinaire. Le noyau de l'association fut six jeunes gens des Écoles de Médecine et de Droit, les docteurs Buisson et Fiseau, MM. Régnier, de Marignon, Matthieu et Eugène de Montmorency. — En 1809 la police interdit les réunions, parce que quelques membres avaient fait circuler des brefs de Pie VII. A la mort de l'abbé Delpuits (15 décembre 1811), l'abbé Philibert de Bruyard, depuis évêque de Grenoble, réunit les membres épars de la Congrégation. L'abbé Legris Duval lui succéda; puis les Jésuites en prirent la direction. En 1828, la guerre acharnée faite par le parti libéral engagea Mgr de Quélen à dissoudre cette association. — Dans la même lettre à Mgr Flaget, M. Bruté dit que les Trappistes ont été chassés de France, et que soixante ouvriers ont été envoyés à trois heures du matin pour détruire le calvaire et les stations du Mont-Valérien : « Fouché, » rentré au ministère de la police, signale ainsi son retour au pouvoir. »

(1) Cette date correspond à l'époque où la Cour de Rome devait procéder aux informations canoniques préalablement à l'institution de Mgr Bruté comme évêque de Vincennes. Nous avons lieu de croire qu'elle fut écrite pour répondre à des questions venues de la Propagande

absorbé par mes études médicales et je me préparais pour le concours.

» 3° Un médecin (Collin) de notre province (la Bretagne), notre camarade à l'École de Médecine, fut appelé pour soigner un des conspirateurs qui avait été blessé; et on le jeta en prison parce qu'il avait négligé de dénoncer le fait à la police. Ceci aurait pu arriver à chacun de nous, et nous nous intéressâmes tous chaleureusement pour essayer d'obtenir son élargissement. Nous le regardions comme une victime d'un secret d'honneur, et du devoir médical. Comme il était de notre Bretagne, je montrai naturellement beaucoup d'activité en sa faveur. Tous les professeurs nous encouragèrent dans nos efforts. Après avoir été maintenu en prison six mois, on le condamna à y passer encore six mois. On le libéra ensuite, à la condition qu'il s'exilerait à l'Ile-de-France, et je fus accepté comme sa caution. Le préfet de Nantes, par faveur, et prétextant le blocus des Anglais, permit à Collin de demeurer dans cette ville. Il y était encore lorsque j'entrai au séminaire de Saint-Sulpice; je fus nommé premier clerc de la chapelle impériale, et j'en profitai pour essayer, sans succès, de présenter à l'Empereur une pétition en faveur de notre ami.

» En 1808, étant prêtre et professeur de théologie au séminaire de Rennes, je ne me mêlai en rien des mouvements politiques. Je suis venu en Amérique en 1810, et j'ai revu la France deux fois depuis, en 1815 et en 1824, mais sans avoir demandé aucune audience aux princes de la maison de Bourbon, et sans avoir reçu de leurs mains aucune faveur. Quant à l'abbé de Clorivière, avec lequel j'ai été confondu depuis sa mort, je ne l'avais jamais ni vu ni connu avant mon arrivée ici en 1810. Il était alors au séminaire, et il en partit, après son ordination, pour se rendre à Charleston. Nous devînmes amis par lettres et quand il fut directeur de la Visitation. En 1824, pendant mon séjour en France, j'ai fait la connaissance de sa respectable et religieuse famille (3). »

(3) Joseph-Pierre Picot de Limoelan de Clorivière, compromis dans l'affaire de la machine infernale, réussit à s'échapper et à passer en Amérique. Ordonné prêtre en 1812, il mourut à Georgetown en 1826, directeur et bienfaiteur du monastère de la Visitation de cette ville. (Voir la livr. de novembre 1860.)

M. Bruté reçut le doctorat à l'École de Médecine, en 1803, avec les plus grands honneurs. A cette époque il n'y avait pas moins de onze cents étudiants dans son cours. Sur ce nombre cent vingt furent choisis au concours comme les plus habiles ; ils furent soumis à un nouvel examen, et M. Bruté fut jugé digne du premier prix entre tous. Ce prix, il se hâta de l'envoyer au docteur Duval, son maître à Rennes, comme témoignage de sa gratitude. Il fut aussitôt après nommé médecin du premier dispensaire de Paris; mais il avait déjà résolu de se dévouer au service de l'Église, et ayant refusé la place qui lui était offerte, il entra peu après au séminaire de Saint-Sulpice. Ce n'est pas par sentiment de dégoût qu'il fut conduit à abandonner une profession pour laquelle il avait consacré plusieurs années d'un travail assidu, et qui s'ouvrait à lui sous les plus brillants aspects : « Il honora toujours la médecine, dit M. Mac » Caffrey, comme l'art le plus noble auquel un homme de talent » pût se dévouer pour le bien de ses semblables. Sa conversation, » charmante pour tous, et pour les hommes de science, en parti- » culier, était surtout recherchée par les étudiants et par les pro- » fesseurs de médecine. Ils s'étonnaient souvent qu'après une » période de vingt ou trente ans, entièrement consacrée à des » études et à des travaux d'un ordre tout différent, il eût conservé » une connaissance si parfaite et si détaillée de ce qu'il avait appris » dans sa jeunesse, sous les grands maîtres de la capitale de la » France (1). » Il abandonna la médecine parce qu'il avait en vue une mission plus haute et plus importante. Ses onze cents confrères à l'amphithéâtre lui montraient assez que la France ne manquerait pas de médecins du corps ; mais la Révolution avait rendu difficile

(1) Après être entré dans les ordres, l'abbé Bruté n'exécuta qu'une fois une opération de chirurgie. Au collége de Mont-Sainte-Marie, un des élèves s'étant cassé le bras, et le médecin étant absent, l'abbé remit le bras *avec beaucoup d'habileté*, selon la déclaration du médecin, lorsque ce dernier se présenta.—Dans un de ses voyages à pied d'Emmittsburgh à Baltimore, l'abbé Bruté fut obligé de s'arrêter pour la nuit dans une maison isolée, où le seul lit disponible avait déjà été promis à un médecin qui l'avait précédé. Les deux voyageurs entrèrent en conversation sur la médecine, et le docteur fut si enchanté de l'élève de Pinel et de Bichat, qu'il insista pour que l'abbé Bruté acceptât le lit pour lui seul.

de trouver des médecins de l'âme. Pendant dix ans les maisons d'éducation religieuse et les séminaires avaient été fermés. La guillotine, les prisons et les privations de l'exil n'avaient épargné qu'un nombre comparativement petit de l'ancien clergé, et des survivants, il y en avait encore d'occupés aux missions étrangères. Bien que les ravages de l'infidélité et de l'impiété eussent été terribles, en privant presque entièrement la population de secours spirituels, cependant la proportion de ceux qui demeuraient encore fidèles à leur religion était considérable, et de toutes parts on demandait de nouveaux lévites, pour prendre la place de ceux qui avaient péri.

L'un des premiers points sur lesquels les nouveaux évêques portèrent leur attention, ce fut le rétablissement des séminaires diocésains, afin de pourvoir à ces pressants besoins. Ces circonstances influencèrent, sans aucun doute, M. Bruté, et le portèrent vers le sanctuaire. Une telle détermination ne put surprendre aucun de ceux qui l'avaient connu. Sa vie entière, même dans le monde, avait déjà été comme une préparation pour un état plus parfait. A une autre époque, c'eût été probablement sa première vocation; et maintenant qu'il avait choisi la vie sacerdotale, il s'y donna tout entier. Il étudiait toujours la plume à la main, et ses manuscrits portent encore la marque de la précision et de l'étendue de ses nouvelles études. La théologie était une science pour laquelle son esprit était admirablement préparé. Il aimait sa religion, et ce fut pour lui une jouissance infinie d'en explorer profondément jusqu'aux fondations. Dans les *résumés* faits par lui à cette époque, chaque sujet est développé et disséqué, comme si sa place eût été celle d'un professeur, et non celle d'un étudiant. Mgr Bruté n'aima jamais les études superficielles; mais ici il se plut à les approfondir. Les œuvres des Pères de l'Église, les actes et les canons des conciles, formant la chaîne de la tradition, devinrent l'objet de ses travaux assidus. Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il n'eut plus qu'un but unique dans ses lectures. Ses volumineux cahiers d'analyses montrent avec quel soin il notait tout ce qui pouvait servir d'argument pour la vérité, et de réfutation contre l'erreur. Dès

qu'il se fut rendu aux États-Unis, il étudia avec soin les principes des différentes sectes, et il aurait pu en écrire l'histoire philosophique, s'il l'avait jugé à propos. Jamais personne ne fit un usage plus consciencieux de toutes les minutes du temps. Il n'était jamais inoccupé, et comme une conséquence de cette industrieuse coutume, sa mémoire tenace lui permettait d'utiliser à volonté tous les trésors enfouis dans son esprit. Pour s'aider dans la poursuite de ses études, il commença alors à se former une bibliothèque. Elle devint dans la suite considérable, et l'on peut dire que c'est la seule propriété qu'il posséda jamais. Mais dans les premiers temps de son séjour en Amérique, et lorsqu'il défendait la religion dans la presse contre les attaques de ses ennemis, le manque de livres fut pour lui fort regrettable, car il le privait d'arguments dans les matières en discussion. La bibliographie était aussi une de ses études favorites, car il comprenait que le talent de savoir où trouver la science était déjà une partie de la science elle-même; et il appréciait la valeur des bonnes éditions pour un érudit compétent. Il ne perdit jamais son temps à lire des livres inutiles, et cependant il ne jugeait aucun sujet au-dessous de lui (1). L'on peut dire qu'il a été un véritable *heluo librorum* (2).

Avons-nous besoin de dire que, pour un esprit animé de telles dispositions, et si bien préparé à tirer parti de tout, les quatre années passées au séminaire de Saint-Sulpice furent ce que l'Écriture appelle des *années remplies*.

Il ne fit pas moins de progrès dans la solide piété que dans la science. Il reçut la tonsure, le 22 décembre 1804, des mains de Mgr de Belmont, évêque de Saint-Flour, agissant pour le cardinal du Belloy, archevêque de Paris. Les ordres mineurs lui furent conférés, le 21 décembre 1805, par Mgr de la Roche, évêque de Versailles, et le sous-diaconat, le 31 mai 1806, par Mgr Duvoisin, évêque de Nantes. Il fut élevé au diaconat par Mgr Énoch, évêque

(1) « L'on dit qu'il n'y a qu'un mauvais maçon qui refuse une pierre; de même il n'y a pas de connaissance qui, dans des mains habiles, n'acquière un certain degré d'utilité, ou qui au moins ne serve à expliquer une autre connaissance. » (Herbert.)

(2) Un mangeur de livres. — C'est une expression de Cicéron.

de Rennes. Enfin, l'abbé Bruté fut ordonné prêtre dans l'église de Saint-Sulpice par Mgr André, ancien évêque de Quimper, le samedi avant la Trinité de l'année 1808. Le vénérable M. Émery était alors supérieur du séminaire, et MM. Boyer, Duclaux et Garnier, directeurs. Parmi ses condisciples, il comptait Mgr Fayet, mort évêque d'Orléans, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.

L'évêque de Nantes était très-désireux d'acquérir les services de l'abbé Bruté pour son diocèse; mais l'évêque de Rennes, qui connaissait la valeur du jeune prêtre, non-seulement comme professeur, mais comme modèle pour les jeunes lévites de son diocèse, le nomma professeur de théologie à son grand séminaire. Mais déjà l'esprit de zèle et de dévouement avait dirigé les aspirations de l'abbé Bruté vers les missions étrangères. Dès le mois de septembre 1806, il avait fait une retraite aux *Carmes*, pour s'assurer de sa vocation sur ce sujet. Il avait alors pour directeur l'abbé Duclaux, « mon » saint et tout bon père », dont il parle souvent avec la plus grande vénération. En 1807, ses idées étaient tournées vers les Indes. Dans les délibérations qu'il avait avec lui-même, et qu'il ne manquait pas d'écrire pour savoir à quel parti se décider, il énumère consciencieusement toutes les raisons pour et contre. Ses papiers sont, en outre, chargés de notes sur le caractère des diverses missions étrangères, ainsi que sur les moyens de s'y rendre. Il avait fait le plan d'un voyage *à pied* jusqu'aux Indes, se basant sur des documents relatifs à des transports de troupes en Asie. Il se réjouissait de penser que ses études médicales lui seraient utiles dans les missions orientales.

D'après les notes qu'il a laissées sur ses retraites, on voit que son esprit avait déjà atteint un haut degré de détachement du pays et de la famille ; et cependaut personne n'aima jamais plus tendrement que lui sa mère et la Bretagne. Il fut prêt à faire tous les sacrifices nécessaires, du moment qu'il comprit que la volonté de Dieu lui ordonnait de quitter la France. Ceux qui l'ont connu plus tard ne seront pas surpris d'apprendre que, dans la liste des sacri-

fices auxquels il se résignait à l'avance, dans son idée de se consacrer aux missions étrangères, l'impossibilité de se faire suivre de sa bibliothèque occupe une place importante : « Se priver d'approfondir mes études, de lire les saints Pères; — ma bibliothèque » écrit-il dans l'énumération de ses privations futures. Dès l'année 1807, son parti semble pris, et il était résolu à partir pour la Chine « sous la protection de l'Immaculée-Conception de la bienheureuse » Vierge Marie »; mais nous avons dit que l'évêque de Rennes le voulait pour son séminaire; et après l'avoir refusé à l'évêque de Nantes, il lui témoigna sans doute que ses services étaient nécessaires à Rennes. L'abbé Bruté revint donc dans sa ville natale après son ordination, et il y commença ses fonctions de professeur de théologie. L'évêque lui offrit en même temps un canonicat de sa cathédrale; mais il le refusa (1). Il s'acquitta, sans aucun doute, de ses nouveaux devoirs avec zèle et fidélité, et il profita de ce temps pour continuer les études qui lui plaisaient tant; cependant nous ne croyons pas qu'il ait jamais abandonné sa résolution de se dévouer à la vie de missionnaire. Dans tous les cas, une circonstance, qni arriva l'année suivante, vint faire revivre ses anciens projets. L'abbé Flaget, de la société de Saint-Sulpice, attaché à la mission des États-Unis depuis 1792, avait été, en 1808, nommé évêque du nouveau siége de Bardstown, au Kentucky. Désireux d'échapper à la dignité offerte, le digne prêtre se rendit en France dans l'automne de 1809, espérant que le Saint-Siége voudrait bien accepter son refus. Mais lorsqu'il se présenta à M. Émery, supérieur de Saint-Sulpice, il apprit que le Souverain Pontife lui donnait l'ordre formel d'accepter l'épiscopat. En conséquence, après être resté quelques mois en France pour y chercher quelques ouvriers évangéliques dont son vaste et inculte diocèse avait tant besoin, l'abbé Flaget retourna aux États-Unis en 1810, et il fut consacré par Mgr Carroll, le 4 novembre de la même année.

Ce fut sans doute la présence en France de l'évêque élu de

(1) Le docteur Caffrey dit que l'on offrit également à l'abbé Bruté la place de chapelain assistant de l'Empereur. — Quant à l'offre du canonicat à Rennes, je la trouve mentionnée de sa propre main dans ses notes.

Bardstown qui ranima dans l'esprit de l'abbé Bruté la résolution de se consacrer aux missions étrangères, et qui lui fit donner la préférence aux États-Unis. Il obtint enfin le consentement de son évêque, et il alla s'embarquer à Bordeaux, en 1810, sur le même navire qui ramenait l'abbé Flaget. C'était un brick ou une barque nommée *George-Dyer*, capitaine Pierre Collard. Il y avait plusieurs autres passagers, tant Français qu'Américains, et l'un d'eux était le docteur Johnson, porteur de dépêches du général Armstrong, alors ministre des États-Unis à Paris : « Un *poète*, une religieuse Ursu-
» line, cinq Trappistes, le Père Mauvais et quatre Frères, un scho-
» lastique de la Compagnie de Jésus, John Carey, l'abbé Flaget, un
» parent de M. Flaget, M. Gras, MM. Romenf, Derigaud, Deydier
» Chabrat (1) et Bruté, telle était la liste des passagers. »

Cette traversée lia fort étroitement l'abbé Flaget et l'abbé Bruté, et celui-ci entretint depuis lors une correspondance non interrompue avec le premier. Ces lettres donnent beaucoup de nouvelles de France, et elles contiennent aussi de nombreux détails intéressant l'histoire de l'Église d'Amérique.

L'abbé Bruté arriva à Baltimore le 10 août 1810, et il y fut employé pendant les deux années suivantes comme professeur de philosophie au séminaire de cette ville. Aux vacances de 1812, il fut envoyé pour quelques mois à la mission de Saint-Joseph, sur la côte orientale du Maryland, et il essaya de s'y livrer à la prédication dans la langue anglaise : « Je fais tous mes efforts pour apprendre correctement l'anglais, écrivait-il alors ; j'ai dit la messe et prêché (mal prêché, je puis dire) dans six endroits différents. Cela enfoncera de force ce terrible anglais dans ma tête rebelle, ou je dois renoncer à jamais à l'apprendre. Demain comme aujourd'hui, j'essayerai de parler anglais, et je ne ferai que baragouiner. » — Ses lettres contiennent de fréquentes plaisanteries sur les difficultés que lui offrait l'étude de notre langue, et il raconte également les malheurs oratoires du P. Vincent, supérieur des Trappistes, qui

(1) Ces quatre jeunes gens venaient du séminaire de Saint-Flour, et accompagnaient l'abbé Flaget dans son nouveau diocèse.

dérangea, en prêchant, l'ordre des feuilles de son manuscrit, et qui lut un long extrait de sa péroraison, au lieu de son exorde, avant de s'être aperçu de son erreur.

L'abbé Bruté ne tarda pas à être retiré de cette mission pour être envoyé au collége de Mont-Sainte-Marie, près d'Emmittsburgh, afin d'y aider l'abbé Dubois, le fondateur de ce collége (1). En 1806, les Sulpiciens de Baltimore avaient établi un séminaire préparatoire à Pigeon-Hill, près d'Abbotstown en Pennsylvanie (2). Mais trois ans après, l'établissement était transféré à Emmittsburgh, où l'abbé Dubois avait déjà commencé une institution devenue depuis si célèbre sous le nom de collége de Mont-Sainte-Marie. On se proposait d'abord de n'y fonder qu'un séminaire préparatoire pour les étudiants ecclésiastiques; mais les grands avantages que la maison offrait pour l'éducation engagèrent une foule de parents à demander l'admission de leurs fils, tout en ne les destinant pas au sacerdoce. L'abbé Dubois était déjà président du collége, pasteur d'Emmittsburgh, et supérieur du nouvel institut de sœurs de charité récemment fondé par Mme Seton. Ces devoirs multiples rendaient nécessaire de lui donner des assistants. L'abbé Duhamel avait pris charge de la paroisse d'Emmittsburgh en 1810; mais l'état florissant du collége demandait un surcroît de secours, et l'abbé Bruté fut envoyé à *la Montagne* dans ce but. — C'est ainsi que les anciens élèves de Mont-Sainte-Marie aiment à appeler leur collége favori. — Depuis ce moment jusqu'en 1834, sauf pendant une période de trois ans, ce remarquable établissement devint le théâtre de son zèle et de sa sainte influence, et il y déploya, avec d'admirables résultats, toutes les ressources de son heureux caractère, de ses connaissances profondes et variées et de ses vertus éminemment sacerdotales.

(1) L'abbé Jean Dubois, né à Paris en 1764, y fut ordonné prêtre en 1787. Il émigra aux États-Unis en 1791, et il y est vénéré comme l'un des fondateurs de l'Église de ce pays. Évêque de New-York en 1826, il est mort dans cette ville en 1842.

(2) Pigeon-Hill était une belle ferme appartenant à un pieux laïque, M. Harent, de Lyon. Il y avait déjà donné l'hospitalité aux Trappistes chassés de France par l'Empereur; puis il l'offrit aux Sulpiciens. M. Joseph Harent se fit lui-même prêtre en 1812, à l'âge de cinquante-cinq ans; mais il ne vécut ensuite que peu d'années, et il mourut aux Antilles, où il s'était rendu pour ses affaires de la Société de Saint-Sulpice, à laquelle il s'était agrégé.

Jamais, en Chine ou aux Indes, il n'eût pu faire autant de bien qu'il lui fut donné d'en réaliser en Amérique par les efforts incessants de son zèle apostolique. Nous ne voulons pas déprécier ces hommes saints et éminents qui ornent les annales de l'Église catholique de ce pays — un Carroll, un Cheverus, un Dubois, un Flaget, — lorsque nous disons qu'aucun d'eux ne l'emporte sur l'abbé Bruté pour l'influence prépondérante qu'il exerça en faveur de la religion. Si *la Montagne*, en outre de tous les autres bienfaits dont elle a fait jouir le catholicisme dans ce pays, a eu le mérite de former un clergé intelligent, actif, zélé, tel qu'il en fallait pour subvenir aux besoins particuliers de l'Église des États-Unis, c'est l'abbé Bruté qui inspira à tous ces jeunes prêtres le véritable esprit ecclésiastique. Son humilité, sa piété et sa science le rendaient le modèle du prêtre catholique, et l'impression que ses vertus produisaient sur tous les étudiants dépassait les résultats de l'instruction orale. Notre sainte religion peut seule produire de tels hommes, et voilà pourquoi leur exemple confirme la foi et élève l'âme de tous ceux qui se trouvent en contact avec eux. Nous avons souvent entendu d'anciens élèves de la Montagne dire que quand ils répondaient la messe de l'abbé Bruté, ils étaient comme effrayés du prodigieux degré de ferveur qu'il y montrait, semblant, surtout au moment de la consécration, entièrement transporté hors de lui-même. Le nom de Mgr Bruté a été et sera toujours associé à celui de Mgr Dubois, comme étant les bienfaiteurs de la jeune Église des États-Unis.

Les sœurs de charité d'Amérique lui doivent aussi un éminent tribut de gratitude. Mme Seton trouva en lui un ami et un directeur éclairé; et ses avis, comme son influence, furent très-utiles à la naissante communauté de Saint-Joseph. Ils étaient l'un et l'autre de ces âmes choisies, que Dieu a gratifiées de ses plus précieuses faveurs, et ils se fortifiaient mutuellement, comme saint Benoît et sainte Scholastique, par leurs conférences en spiritualité. Si elle le révérait comme un véritable homme de Dieu, il voyait en elle, pour nous servir de son propre langage, « une personne qui, placée dans » les mêmes circonstances que sainte Thérèse ou sainte Françoise » de Chantal, aurait été également remarquable dans la voie de la

» sainteté. En effet, elle avait atteint un degré d'élévation, de pureté » et d'amour pour Dieu, pour le ciel et pour les choses surnatu- » relles et éternelles, qu'il me semblerait difficile de surpasser. » — Mme Seton, en mourant, laissa à l'abbé Bruté son volume des Saintes Écritures, sur les marges duquel elle avait écrit beaucoup de notes, et il citait souvent ces notes dans ses cours de théologie (1).

(La suite prochainement.)

(1) Élisabeth Bayley, née dans le protestantisme à New-York en 1774, se convertit au catholicisme après un long séjour en Italie, où l'avait conduite la santé de son mari, William Seton. Devenue veuve, elle fonda, en 1809, l'institut des sœurs de charité d'Amérique. Elles se sont agrégées à nos sœurs de Saint-Vincent-de-Paul en 1850. Deux filles de Mme Seton et deux sœurs de son mari entrèrent dans sa communauté de son vivant, et elles précédèrent toutes dans la tombe la vénérable fondatrice. Mme Seton est morte en 1821. Son neveu est Mgr Bayley, évêque de New-York, l'auteur de la présente biographie de Mgr Bruté.

LAO, LE BINIOU DU DIABLE

ET LE TIREUR ROUGE.

RÉCITS DU GARDEUR DE VACHES [1].

A cette époque (1840), nous allions souvent le soir, après souper, à la ferme, rejoindre Guérik, le gardeur de vaches, moitié pâtre, moitié braconnier, qui tout le jour nous avait guidés par monts et par vaux à la chasse : c'était un garçon de trente ans au moins, au teint pâle et hâlé, d'une laideur complète sans être repoussante, à l'apparence maladive, mais pourtant rempli d'adresse et d'agilité. Ses discours ressemblaient à son braconnage, sa parole était incohérente, saccadée, décousue, tantôt rapide et animée comme sa course haletante, lorsque la meute donnait au loin ou prenait le change sur la voie. Quelquefois même il interrompait tout à coup un sujet commencé pour en essayer un autre, ou bien il restait de

(1) La scène se passe à Bellevue, campagne bâtie entre Spézet et Gourin, au flanc des Montagnes Noires, sur la lisière du bois de Toulèron (*toul-laèron :* trou de voleurs.)

longues minutes plongé dans un silence profond, entrecoupé de soupirs, de sanglots ou d'éclats de rires stridents. Cela faisait mal à entendre. On comprenait que sous cette agitation se cachait une douleur de vieille date, mal définie, presque étouffée, mais qui se réveillait encore trop souvent.

Guérik n'était certes pas un idiot pour qui le connaissait, et cependant bien des gens lui ont donné ce titre en l'appelant *pauvre innocent,* mots presque inintelligibles pour qui n'est pas Breton. Plusieurs fois nous interrogeâmes la fermière, la veuve Grall, à son sujet; elle répondait invariablement : — Guérik est un vaurien qui a eu du mal dans le temps passé; tout de même c'est un bon enfant, soigneux pour les bêtes quand ses jambes ne veulent pas trop courir.

Nous ne pûmes jamais en savoir autre chose, pas même son âge que l'on ignorait au juste, ainsi que son origine. Quoi qu'il en soit, Guérik dans ses bons moments contait beaucoup d'histoires et les contait souvent bien. Ses agitations ne manquaient pas d'un certain charme dramatique; ses pensées décousues même intéressaient par l'imprévu des situations. Vous allez en juger.

— Un soir, la chasse avait été mauvaise tout le jour, le temps pluvieux, froid et venteux. Quand nous entrâmes à la ferme qui était dans la cour, vis-à-vis le manoir (car presque toujours, en Basse-Bretagne, chaumière et manoir en face se regardent comme de vieux amis) Guérik s'occupait à graisser avec du suif les pattes de son limier, espèce de chien de berger, taillé sur le même patron que son maître, moitié gardien, moitié chasseur, au poil rude, hérissé, avec de grosses pattes, une tête de loup et les yeux enfoncés. A notre aspect maître et dogue poussèrent un pareil grognement de satisfaction, autant qu'on en pouvait juger. Au reste, comme l'opération était achevée, le chien vint en rampant nous souhaiter la bienvenue, et Guérik, sans changer positivement de place, se rangea sur le banc du foyer, en se rapprochant du fond de l'âtre, de manière à laisser une place vide auprès de lui. C'était bon signe; nous en profitâmes.

La fermière allait et venait de son rouet au foyer, rangeant et

dérangeant au passage ses vieux pots et ses écuelles. Les valets ayant été à la foire ce jour là, étaient déjà rendus dans leurs domiciles respectifs; seulement une servante filait dans un coin. Nous étions à peu près maîtres de la place, c'est à dire du foyer.

— *Mil malloz*, s'écria tout d'un coup le gardeur de vaches, en poussant du pied son pauvre Farino qui gémit; *eur c'had manifiq-bras* (un lièvre si beau!) et dire que Farino l'a perdu dans le bois de Touléron!

— C'est la faute du temps, répliquâmes-nous, il faisait pluie et vent, deux ennemis, tu le sais, mon pauvre Guérik, mais demain....

— *Sélaouit, sélaouit* (écoutez).... rien, rien.... je vas vous dire, si vous voulez, pourquoi Farino a perdu le pied....

— Si nous le voulons? sans aucun doute.

— Dans ce temps là, c'est auprès du carrefour au *Kaouan-noz* (1) que le malheur est venu, *Chézus, Chézus!* (Jésus) oui, pour sûr, c'est là. Après tout, ce n'est pas guère étonnant, vu qu'il y a déjà eu malheur à cet endroit. Personne de ce temps-ci, ni vous, ni moi, ni d'autres, personne n'a connu *Lao-ar-Gwiader*, ni le *Tenner-ru* (2), un chasseur qui fondait des balles, à minuit, sur un *dolmen*, dans le bois de Touléron. Oh! vous trembleriez encore bien plus si je vous parlais de la forêt du Squiriou où l'on entend.... *sélaouit, sélaouit*.... malheur aux fiancés qui l'entendent, les pauvres *kez* (chéris), oui malheur, car l'un des deux doit trépasser dans l'année, *Chézus, Chézus!*... (3).

Le conteur étant tombé dans une silencieuse mélancolie, nous lui demandâmes, après quelques minutes :

— Allons, mon pauvre Guérik, tu oublies de nous dire ce que l'on entend le soir dans le bois du Squiriou.

— Ne vous l'ai-je pas dit, en vérité? c'est le *biniou du diable*.... *O Chézus, Chézus, sikouret ann dûd* (4).

(1) *Kaouan-noz :* chat-huant de nuit.

(2) *Tenner-ru :* tireur rouge. *Gwiader :* tisserand.

(3) A chaque instant Guérik prononçait ces exclamations *Chézus* et *sélaouit ;* puis il reprenait son récit en disant, presque toujours en français, *dans ce temps là.*

(4) O Jésus, Jésus, secourez le monde.

Nouveau silence, entrecoupé d'exclamations inintelligibles ; nouvelle réprimande :

— Laisse-la tes soupirs, Guérik, et parle comme un homme. Voyons, raconte-nous l'histoire du tisserand, pour commencer, sinon nous croirons que tu es un prometteur et un *digaloun* (sans cœur) par dessus le marché.

Blessé dans son amour propre, le gardeur de vaches poussa deux ou trois gros soupirs, de vrais gémissements, puis il murmura comme une prière, se frappa trois fois la poitrine de son poing fermé et continua d'une voix triste :

— Dans ce temps là, Lao-ar-Gwiader devait se marier avec la fille du cabaretier du Pont-de-pierre ; mais le bonhomme lui dit un soir :

— Vois-tu, Lao, tu es un garçon passable; pourtant, avant de conclure l'affaire, il me faudrait deux cents écus de bel argent.

— Deux cents écus, *diaoul-bras* (1) !

— Pas un liard de moins.

— Deux cents écus, vous les aurez, et moi la fille, sang du diable !

Et voila le tisserand parti pour Huelgoat, à travers les bois du Squiriou.

.... *Oum, oum..... ri—qui, ri-qui..... Dibtaédik, tallala, tallala....* (2).

— A minuit un biniou par ici.... *Chézus, Chézus, va Douét* (mon Dieu)... c'est le biniou du diable... *oum, oum, dibtaédik tallala, tallala....*

Qui doit mourir de nous deux, s'écrie Lao, en brisant un jeune chêne, qui doit mourir de Maharit ou de moi, tonnerre ! ! n'importe, il me la faut, car elle a *de quoi* (3)....

Et le voilà qui repart comme un lièvre relancé, à travers le bois, loin des sentiers. Il court, il court, il franchit ravins

(1) *Diaoul-bras !* grand diable, imprécation fort en usage.
(2) Imitation du biniou, et vieux refrain.
(3) Elle a de la fortune.

et clairières, y traçant un sillon, il vole comme le vent, le damné a des ailes.....

Draou.... sélaouit. Le coureur vient de tomber dans un grand trou. *Kénavô, adieu* la fille et les écus. Dans ce temps là quelqu'un relève le tisserand tout brisé au fond du trou, et l'aide à s'asseoir sur une pierre. Ce n'est pas un chrétien, pour sûr, qui est là, non, non, *Chézus!* ce n'est pas un être baptisé!..... Qui peut donc attendre les vagabonds au milieu de la nuit dans le fond des carrières abandonnées? je vous le demande, en vérité. C'est apparemment un fils du diable. Oui, je le vois, c'est un petit homme noir, un *korrik-dû,* un affreux korrigan, un morceau de charbon vivant (1).

— Que viens-tu faire par ici, Lao-ar-Gwiader? lui dit le monstre en le secouant rudement. — Pas de réponse, Lao est quasiment trépassé. C'est égal il n'y a pas de quoi se désoler, car Lao n'était pas l'exemple de la paroisse. Après ça, peut être qu'il n'est pas mort.

— Bois ceci, ajoute le korrigan en lui présentant une chopine aussi grande que le *rangeot.* — Le tisserand se met à boire tout de même. Ah! c'est du fameux, du *gwin-ar-dan* (2), qui rend la vie aux morts. Lao a vidé la chopine; il voit, il entend, il veut se lever et partir; mais le korrigan l'arrête et lui dit :

— *Gortoz* (attends), mon ami, car je veux te bien servir cette nuit, et pour finir tes malheurs en ce monde, je veux te conduire dans le royaume de mon père, qui est à cinq cent mille pieds au-dessous du plus grand puits du Huelgoat, où il y a tant et tant d'argent.

— Y trouverai-je deux cents écus? murmure Lao en trépignant d'impatience et de douleur.

Dans ce temps là le korrik pousse un affreux éclat de rire, auquel on répond du fond de toutes les cavernes :

(1) *Korrik-dû* ou *Korrigan* : nain noir. — *Eun tam glaou béô?* un morceau de charbon vivant.

(2) *Gwin ar dan,* vin de feu ou eau-de-vie.

— Deux cents écus, nigaud, la belle affaire pour nous qui avons l'argent de la terre! Viens, viens Lao, tu verras!

Pour lors voilà le Gwiader traîné par le nain noir. Ils s'avancent au plus épais de la forêt; ils marchent longtemps d'un pas à exténuer le meilleur cheval de Cornouaille; ils vont bien loin, bien loin, et toujours, *oum, oum,* le biniou ronfle sous le bois. Enfin ils arrivent à l'entrée d'un fourré encore plus sombre.

— Ah! par grâce, un peu de repos, balbutie le tisserand hors d'haleine.

— Marche encore, a répliqué le korrigan en l'entraînant de force, marche maudit....

Ils sont devant une grande caverne d'où sortent des gémissements.

— Qu'est-ce que j'aperçois ici, dit Lao épouvanté, est-ce là que je vais me reposer enfin?

— Peut-être, répond le nain noir, viens toujours... voici la porte de mon manoir; c'est mon château qui est là, marche encore.

Alors ils passent au bord d'un précipice épouvantable.

— Seigneur korrigan, que vois-je au fond là-bas?

— Ah! c'est mon puits rempli d'une eau délicieuse que tu goûteras bientôt. Marche, marche toujours, n'aie pas peur.

Mais Lao ressemble à un loup forcé, lorsqu'une grande meute le poursuit sur la neige : il rampe, il gémit.

— Je vois tout autour de moi, dit-il, des serpents qui sifflent affreusement; ah! j'aimerais mieux encore le biniou de la forêt.

— Ce sont les musiciens des korrigans qui chantent sous la feuillée. Tu n'entendras plus le biniou dans ces bois.

— Je vois des fresaies et des chats-huants dont les ailes me frappent les yeux.

— Ce sont nos officiers, nos pages, nos ambassadeurs sur la terre.

— Ciel! que vois-je sous mes pas? une fosse de six pieds qui me suit, *malloz Doué* (malédiction de Dieu!) elle me barre le passage, sang du Diable!

— C'est la tienne, maudit, c'est toi qui l'as creusée par tes péchés. C'est là que tu vas enfin trouver le repos que tu demandes, repos

de malheur, repos brûlant et agité, le repos de l'enfer, et de la damnation éternelle ! !

Alors Guérik cessa de parler ; et prononçant, au milieu de soupirs entrecoupés, son exclamation habituelle : *Chézus, Chézus,* il se mit à fondre en larmes. Il faut avouer que nous-mêmes, ses auditeurs, nous avions presque envie d'en faire autant; car ce récit singulier nous oppressait comme un rêve cruel. Le rouet de la servante ne roulait plus, et la fermière à genoux murmurait un *De profundis.*

Tout à coup le gardeur de vaches poussa un éclat de rire si bruyant que nous en fîmes, pour ainsi dire, un saut d'effroi. La veuve Grall, arrachée si mal à propos de sa méditation, lui adressa de vertes remontrances, disant qu'il ferait mieux d'aller se coucher que de se moquer ainsi de *son monde,* lui surtout, un aussi mauvais sujet, un si triste chasseur, un....

Ce dénouement devenait comique, car Guérik et Farino qui semblaient avoir pris chacun sa part de l'apostrophe, grognaient ainsi que deux chiens en colère. Heureusement quelqu'un se chargea d'apaiser la veuve.

— Allons, *mam-Grall,* ne grondez pas trop fort : demain Guérik chassera mieux, si vous le lui permettez, pour l'amour de nous; il fera comme le *Tenner-ru,* il aura dans son fusil du plomb fondu à minuit dans le bois de Touléron.

En ce moment Guérik fit à son tour un prodigieux bond de frayeur, il se leva tout de son long, et tomba sur ses genoux comme frappé d'une décharge électrique.

— Oh ! *Chézus, Chézus, morsé, morsé !* (jamais, jamais) !

Ce que voyant nous ajoutâmes afin de le calmer aussi, tout en le ramenant à notre sujet de prédilection :

— Si tu veux venir demain à la chasse avec nous, il faut que tu nous racontes tout de suite l'histoire du *Tenner-ru,* que tu as annoncée tout à l'heure. Vois-tu, cela nous porterait malheur à tous d'ignorer cette histoire ; tu comprends, n'est-ce pas ?

— C'est vrai, c'est vrai, pourtant, dit le pauvre garçon, quoiqu'il n'y comprît sans doute absolument rien.

— Allons, commence et n'aie pas peur; surtout ne divague pas; va tout droit ton chemin.

Guérik alors se mit à bourrer une nouvelle pipe pour se donner du cœur, et après l'avoir allumée avec un tison, il caressa tendrement Farino qui dormait, le museau dans les cendres, et reprit en ces termes :

— *Va Doué!* quelle histoire, que j'en frémis d'y penser!... mais la chasse, la chasse! pour chasser demain, le jour et la nuit, que ne ferais-je pas? je ferais trois fois le tour de la chapelle de Sainte-Barbe (1).

Dans ce temps-là vous saurez qu'il y avait ici près, en Spézet, un vieux chasseur, nommé Ivon, qui avait une fille unique, fort jolie à ce qu'on dit, avec des écus par-dessus le marché. Elle s'appelait Jane, et du temps qu'elle était *patouresse,* elle avait souvent rencontré sur les landes le petit Mikel Berr, le *patour* du fermier de Kernévez, un joli petit garçon, doux comme un agneau et bien complaisant pour Jane, à qui il rendait chaque jour *un tas* de petits services, gardant son troupeau pendant qu'elle se lavait les pieds dans la rivière, faisant toutes ses commissions au bourg, et chantant avec elle des *sônes* et des cantiques. Finalement les deux innocents devinrent bientôt en grande amitié.

Sélaouit.... malheur! c'est encore le vent qui souffle dans le coin du bois : ça n'annonce rien de bon, tenez, ce vent a l'air de pleurer comme le biniou dans la forêt du Squiriou....

— Le voilà encore parti, dîmes-nous; oh! Guérik, prends garde à toi, tu oublies ton histoire, malheureux!

— *Chézus, Chézus!* murmura le conteur, et il reprit en soupirant :

— Dans ce temps-là, il y avait de belles tireries le dimanche dans toutes les paroisses : les *sonneurs* (2) et puis

(1) A Sainte-Barbe, non loin du Faouet, les pèlerins en s'accrochant seulement à des anneaux de fer, font le tour d'une petite chapelle qui est bâtie aux flancs des rochers, à cent pieds au dessus d'un précipice. De là on suit longtemps du regard le cours sinueux et pittoresque de l'Ellé, charmante rivière qui se jette à Quimperlé, dans la Laita.

(2) Joueurs de biniou et de bombarde, ou hautbois champêtre.

ann aotrou Person (1) ne manquaient jamais d'y venir. On tirait, et on dansait.

Dibtaédik, tallala, tallala.....

On mangeait des crêpes, des caillebotes et du lait doux, tant que bénédictions et pour rien encore. *Va Doué!* quel temps heureux! à présent on ne danse plus guère, on aime mieux apparemment se soûler et se battre, et il faut de l'argent dans sa poche pour aller au pardon.

Pour vous revenir, quand la petite Jane fut grandette, Ivon, son père, qui était un vrai chasseur, un crâne limier, allez, Ivon fit annoncer dans les paroisses voisines que sa fille et ses rentes seraient pour le meilleur tireur à la prochaine tirerie : elle devait avoir lieu, en Spézet, le dimanche suivant, après vêpres, sur la lande de Saint-Tudek.

Heuh! Miguélik paour (2), tu as entendu la grande nouvelle, mon mignon, auras-tu assez de courage dans ton *galounik* (3) pour aller à la tirerie, toi qui ne sais prendre le gibier qu'avec des *laz?* je te plains, pauvre *bugel* (enfant), j'ai bien peur que Jane ne soit pour un autre!... Tout de même le bon Dieu est là!

Mais voilà que la veille de la tirerie, un chasseur se rendit tout seul, à minuit, dans le bois de Touléron, au carrefour du *Kaouannoz*. *Chézus!* qui l'aurait vu eût tremblé, tant il était grand et affreux à voir avec ses cheveux rouges et son fusil long de sept pieds au moins.

Et voilà le tonnerre qui gronde et les éclairs qui brillent en sillonnant la forêt. Alors notre homme apporte un fagot de bois mort sous le dolmen qui est là, et allume un grand feu, rien qu'en le touchant du bout du doigt; et quand la roche est devenue toute rouge, il jette du plomb dans un creux de la pierre, puis avec une

(1) *Ann aotrou Person* : monsieur le Recteur.
(2) Hélas! pauvre petit Michel.
(3) *Galounik* : petit cœur.

cuiller aussi grande que le chaudron, il verse le plomb fondu dans un moule énorme, et fond de grosses balles, tant et tant que le rocher en est tout couvert; ensuite arrive un grand coup de vent; tenez, pareil à celui qu'il fait ce soir, et voilà le feu éteint, et la forêt sombre, sauf le rocher qui demeura rouge jusqu'au soleil levant.

Dans ce temps-là, il y avait dans le pays une bande de korrigans de la meilleure espèce; c'étaient de bons travailleurs que ces petits hommes noirs. Quand ils prenaient une métairie sous leur protection, elle ne tardait pas à prospérer; tout y allait à souhait : les vaches avaient du lait, que les bonnes ménagères *ribotaient* (1) et changeaient en beurre frais, en disant un *Pater;* les semences levaient, les épis grenaient.

Le pays était heureux alors, il n'y avait guère de pauvres, allez; ce n'est pas comme aujourd'hui que l'on trouve aux foires de Gourin plus de gens avec des sacs de toile que de Cornouaillais avec des collets de drap (2). *Chézus, Chézus!* que Dieu ait pitié du pauvre monde !

Ici Guérik s'interrompit encore pour dire à son ami Farino, qui semblait un peu agité, de se tenir tranquille, vu que l'histoire touchait à sa fin, et que l'on irait bientôt se coucher. Après cette recommandation, il ramassa sa pipe, remit dans ses sabots pleins de paille ses pieds nus qu'il avait chauffés sur les cendres, et continua avec une certaine précipitation :

— Finalement les korrigans ce soir-là, voyant dans le carrefour du bois leur maison tout illuminée, imaginèrent d'y danser un *jabadao,* et tous ensemble s'élancèrent dessus le rocher brûlant; mais aussitôt la bande poussa un hurlement si terrible qu'on l'entendit de Spézet, où l'on jugea que c'était un intersigne de malheur.... *Kénavo* (adieu bonsoir)!... Depuis cette *brûlée,* les nains bienfaisants ont abandonné ce pauvre canton, ne laissant après eux que quelques estropiés pleins de rancune; c'est pourquoi ils

(1) De *ribota,* baratter pour faire le beurre.

(2) Les pauvres portent ordinairement un sac de toile, il n'y a que les *richards* qui portent des *collets* ou petits manteaux de drap.

jettent souvent des sorts sur les métairies, sur les troupeaux, et aussi sur les chasseurs et les chiens.

Tenez, je gagerais ma vieille pipe que Farino a eu un sort ce tantôt, car jamais, au grand jamais, il ne *bouque* sur la voie; pas vrai, vous autres?

— Nous sommes de ton avis, Guérik, mais achève donc ta fameuse tirerie.

— Oh! nous y voilà. Pour lors, le dimanche, après les vêpres, sur la grande lande de Saint-Tudek, on planta la *porte* (1) sur une petite butte, entre deux rochers, et tout le monde s'y rendit de tous les villages, depuis le Faouet jusqu'à Carhaix. *Chézus!* quelle assemblée!

Sellit, sellit (voyez), voilà mon petit Miguélik, allant aussi à la tirerie avec sa patraque de fusil rouillé dont le canon est attaché avec des ficelles. Pauvre enfant, va toujours avec confiance dans la sainte Trinité; récite tes prières, mon petit; ne tremble pas, tu feras le signe de la croix avant de tirer, et puis, et puis le bon Dieu sera pour toi, n'aie pas peur!....

Dans ce temps-là, quand tout le monde eut bien tiré, chacun pour ses deux sous, on alla voir *la porte :* il y avait tout de même de bonnes balles dedans, mais le *clou* était encore au milieu (2). Voilà que tout d'un coup un grand gaillard arrive, on ne sait de quelle paroisse, avec un habit violet et des *bragow* rouges, et portant un fusil long comme une canardière. Je ne sais pas si deux bons lurons de Spézet auraient pu le mettre en joue; n'importe, il s'avance en chavirant ceux qui ne se rangent pas, et jette un écu d'argent dans l'écuelle où étaient les gros sous de la tirerie. *Feiz-à-Zoué* (3), ce n'était pas commun de voir donner un écu de trois livres pour tirer trois coups de fusil; mais Jane valait mieux que ça, en vérité. Allons, gare, vous autres, le voilà qui se plante pour tirer.

(1) La porte: *ann ôr*, c'est ordinairement une vieille porte qui sert de cible.
(2) La *mouche* ou centre de la cible se marque au moyen d'un gros clou.
(3) *Feiz-à-Zoué :* foi de Dieu.

— *Paou !*... un vrai coup de tonnerre, que les oreilles en sonnent, et la cible est en bas, cassée par la moitié, tout comme la vieille porte de la petite écurie où je couche. C'est égal, hourra ! hourra ! Jane est au tireur rouge. Le vieux papa Ivon, émerveillé autant de l'homme que de la prouesse, s'en fut regarder avec les autres : la balle, grosse comme un manche de fléau, avait *rifflé* le clou, mais le clou était encore là ; il n'était pas touché, non pour sûr, il n'était pas touché. Pour lors, le *Tenner-ru* se mit à recharger sa canardière en jurant, et les autres remontèrent la porte tant bien que mal.

— *Chézus, Chézus! paour Miguélik, pétra fôt hoc'h ?* (1) que viens-tu faire ici avec ta patraque rouillée? Ah ! ah ! pauvre mignon, *ker da vamm* (2), va trouver ta maman, disaient les gars en riant, à la vue du petit patour qui s'approchait.

Mais le sacristain de Spézet, un vrai brave homme, qu'Ivon avait nommé chef de la tirerie, fit taire les *gragalérien* (3), en disant au jeune garçon d'avancer sans crainte, et de tirer à son tour. Voilà donc le petit qui fait son signe de croix pour commencer, il met en joue passablement, pour un gardeur de vaches, il tire, et laissant échapper son fusil il tombe sur la bruyère sans connaissance.

Dans ce temps-là, tout le monde se met à crier à la fois : *Ma-barz, ma-barz ! chétu ar maout!* (4). Mikel a enlevé le clou, le bal est fini !

— Et le *Tenner-ru,* où est-il? par quel chemin a-t-il passé? l'avez-vous vu, *Diaoul bras!*

Personne ne répondait, et chacun dans la foule se levait sur la pointe des pieds pour mieux voir au-dessus des têtes.

— Or ça, vous autres, ne vous disloquez pas le cou à regarder de tous les côtés, comme des *Iann ar lué* (5), comme de grands

(1) *Pétra fôt hoc'h* : que vous faut-il?

(2) *Ker da vamm :* va à ta mère.

(3) *Gragalérien :* bra.llards.

(4) *Ma barz :* il a mis dedans : — *Chetu ar maout,* voilà le mouton. Il est assez d'usage de mettre un mouton en prix dans les tireries.

(5) *Iann ar lué* : Jean le veau, imbécile.

veaux perdus à la foire, *sélaouit :* le tireur rouge, vous ne le verrez plus, car c'est un fils du diable que le petit Mikel a vaincu avec l'aide de Jésus. Piété vaux mieux que force, ne l'oubliez pas. Allons, allons, enfant relève-toi, tu es le *faézer* (vainqueur), Jane est à toi !...

Allons, vieux Farino, relève-toi aussi; il est temps d'aller au chenil, car demain..... *sélaouit, allas!* c'est comme un sort sur la chasse, le vent pleure encore là-bas dans le mauvais coin.... Bôh ! qu'importent le vent et la pluie ! on peut chasser par tous les temps, quand on a du cœur.... *O Chézus! Chézus! kénavo war-c'hoaz* (1), à demain, les amis....

Et sur ces paroles nous quittâmes la ferme pour rentrer au manoir, y dormir et rêver sans doute de *bimious endiablés* ou de chasses fantastiques.

DU LAURENS DE LA BARRE.

(1) *Kenavo war c'hoaz :* adieu, à demain.

CHOIX DE DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE LA LIGUE EN BRETAGNE.

CORRESPONDANCE

RELATIVE A LA

PACIFICATION DE LA BRETAGNE

1598.

Ces lettres font partie du fond du chapitre de Quimper, aux Archives du département du Finistère. Elles sont originales et portent toutes pour suscription : *A Monsieur Monsieur Le Chantre de Cornouaille, à Quimpertin.*

R.-F. LE MEN.

I.

Monsieur, je receu la vostre au moys de décembre dernier du sixiesme avecq la procure de vostre diocèse, laquelle je baillay à l'instant à un de mes confrères, mais je ne receu, ce jour ne le XXIIme dudict moys, ensemble les six doubles pistolletz troys desquelz je feré tenir à monsieur de Sansey, duquel je vous envoye la response, et espère que le receu y sera. Pour vos affaires, je les ay

baillées à monsieur Myron (1), lequel je n'ay encore guières importuné, d'aultant que les affaires de nostre diocèse m'en ont un peu diverty et principalement ceste triste taxe de six mille escuz, non compris les bénéfices de ceulx de la Ligue. Nous y sommes plus foulez que nul autre diocèse à cause de monsieur de Sainct-Melaine (2) pour ses prétendus moyens, rien estant ledict sieur néanltmoins d'accord. On nous inscript de là-hault de la trève avecq l'Espaignol, et avecq monsieur de Mercœur la paix. On nous asseure de la venue du Roy dans la my février. Le Roi estoit à Monceaux au dernier voiage du messaiger, et de là à Fontainebleau où il sera quelque peu de ce jour, de là à Bloys. Voylà les nouvelles d'à-présent. Je baise bien humblement [les mains] à Monseigneur de Cornouaille et à vous pryant nostre Seigneur vous tenir tous deux en santé et vous donner bonne et très-longue vye.

Vostre humble confrère et affectionné serviteur

MARSAC.

A Rennes, le XXIIIIe janvier 1598.

P. S. Monsieur de Chombert (3) est à Tours maintenant. On a essayé à ses (*sic*) derniers Estatz de mettre une pancartte sur toutes sortes de marchandizes, ce qui a été opposé par le clergé et Tiers-État, et n'a point eu de lieu ; dont nous avons esté bien injuriez de la noblesse, estans appellez Ligueurs et Espaignolz, et toutesfoys nous ne nous sommes laissez aller.

II.

Monsieur, je receu la vostre ensemble la procuration du 7e du présent, laquelle je feray tenir. Je vous envoye un pacquet de monsieur de Sansey, lequel je gardé quelque temps pour n'avoir pas

(1) Receveur général des Finances.

(2) Mathurin de Monthallais, abbé de Saint-Mélaine.

(3) Gaspard de Schomberg, maréchal de camp, général des troupes allemandes en France, sous Charles IX, Henri III et Henri IV, mort en 1599.

trouvé commodité seure pour le bailler. Pour nouvelles, c'est que le Roy arriva le 7e du présent au pont de Scé (1), où estant, madame de Mercœur le salua, et parla à Sa Majesté bien troys heures. De depuys le traicté est conclud pour la reddition des villes de Nantes, Foulgères, Chasteaubriand et Guérande, sçavoir pour récompense deux cens mil escuz pour monsieur de Mercœur et cinquante mil pour récompencer ses cappitaines. Le Roy doit estre mardy ou mercredy dans Nantes. Monsieur d'Angiers a commandement d'aller audict Nantes pour y prescher à Pasques. Pour Vennes, Hennebond et le Boys de la Roche, les cappitaines ont traicté. Celuy de Dol en pareil. Fontenelles, monsieur de Mercœur a prié sadicte Majesté d'avoir aggréable de le recepvoir à traicter aussy. C'est une chose incroiable, voire divine, de ce subit changement. Le Roy a délibéré d'assiéger Blavet, au cas que les Espaignolz ne se veullent réduire. Les troupes du Roy sont entre Ancenis et Nantes. Je vous diré aussy que ceulx de Rochefort, Craon et ledict Ancenis sont réduictz aussi. *Fonteboiz* a crié aussy *vive le Roy*. Brief, toutes les villes et places de Bretaigne et Anjou sont en l'obéissance du Roy. Pour sçavoir si monsieur de Mercœur demeurera en Bretaigne gouverneur, on dit que non, et que nous aurons Cœsar Monsieur (2), et que monsieur le duc de Montbazon sera son lieutenant en ceste province. On parle aussi du mariaige dudict sr Cœsar Monsieur avecq madamoiselle de Mercœur. Madicte dame est avecq madame de Montceaulx. Nous attendons de jour à autre le traicté en ceste ville pour estre vérifyé. Chacun cherche ses chemises et linge pour le faire blanchir, pour par après s'en aller chacun chez soy. On dict que sadicte Majesté tiendra ses Estats à Nantes au commencement d'avril. Monsieur le mareschal sera dans troys ou quatre jours en ceste ville. Je obmetteoys aussi à vous dire que messieurs de Chombert, de Gesvre (3) et Turguaut sont allez à Nantes prendre le serment de fidélité de

(1) Les Ponts-de-Cé, à une lieue d'Angers.

(2) César de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, alors âgé de quatre ans.

(3) Louis Potier de Gesvres, secrétaire d'État, mort en 1630. Il rendit de grands services au roi pendant les guerres civiles.

monsieur de Mercœur et des habitans, quelz ont aussi traicté à part. Monsieur de Cucé (1) est venu en partye en ceste ville pour haster les deux cens mil escuz. On est après à les amasser et en a on bien desjà 20 mil escuz au coffre destiné pour les mettre. Hastez-vous, et si vous n'y estes, faictez-vous y mettre.

Monsieur le Légat est encores à Vervins, sur les frontières de France et de Flandre, avecq les depputez d'une et autre part. On espère que la paix entre le Roy et l'Espaignol se fera. Dieu le veuille; nous avons un très-beau commencement de repos. Je m'asseure qu'aurez aggréable mon long discours, et m'asseurant qu'en ferez part à Monseigneur de Cornouaille, je ne luy escriray, seulement luy baiseray les mains et suys son très-humble serviteur. Je vous laisse à penser si les fagotz seront espargnez aux feuz de joye qui se feront en ceste ville et si la pouldre sera espargnée à charger le pistollet de feu monsieur Ligouyer. Nous avons faict processions éternelles en louant et remercyant Dieu de ce qui luy a pleu disposer de telle façon les cœurs des desvoiez et les avoir remys en leur debvoir. Ce a esté ce voiage que Nostre-Seigneur a ouy les prières de son pauvre peuple et qui l'a exaucé. Je vous baise bien humblement les mains et suys

Votre très-humble confrère et affectionné serviteur (2)

MARSAC.

P. S. Il est arrivé ce matin un courrier de la part du Roy avecq des lettres adressantes à la Cour, où le Roy leur escript qu'ilz n'ayent à se séparer avant la feste de Pasques jusques à ce qu'ilz ayent vériffié l'édict de pacification qu'il leur envoira au plus tost; on l'attend lundy ou mardy prochain.

Un nommé Rapinière, de Vitré, sera descollé ce jour. Troys ou quatre autres voleurs de la garnison de Hédé ont esté pris ce jour. Ce sera pour lundy ou mardy. Le chanvre à faire cordes enchérist de jour à autre.

(1) De Bourneuf de Cucé, premier président à la chambre des comptes.

(2) Cette lettre n'est pas datée, mais d'après les faits qui y sont mentionnés, elle a dû être écrite du 10 au 15 mars 1598.

III.

Monsieur, respondant à la vostre dernière, j'espère que maintenant vous avez receu des nouvelles ensemble un pacquet que monsieur de Sansey m'a envoyé pour vous le faire tenir. Je ne vous diray autre chose de nouveau pour le présent, vous ayant escript amplement par le messager qui partit dimanche dernier en compaignie d'un laquais de Monseigneur de Cornouaille, ou de monsieur de Kermoguer, sinon que nous attendons de jour à autre l'édict de pacification, pour estre vériffyé et publyé. Monsieur de Montbarrot est à Dinan, fort malade. On nous dict en ceste ville que monsieur de la Rochepot est allé à Nantes quérir madamoiselle de Mercœur pour les fiances d'entre Cœsar Monsieur et elle. On presse pour les deux cens mil escuz, que le pays donne au Roy. On attend de jour à autre de l'argent de votre quartier, et a l'on tous les jours des lettres du Roy pour ce subject. J'espère que nous aurons tous ensemble la paix bientost. Attendant, il n'est deffendu de se tenir sur ses gardes. Je vous baise les mains, et suys Monsieur

Votre très-humble confrère et affectionné serviteur

MARSAC.

A Rennes, le XVIIIe mars 1598.

IV.

Monsieur, je receu la vostre du sixiesme de mars dernier, par un jeune homme qui a esté malade et est pour retirer quelques articles des cahiers des années IIII^XX^ XV et XVI. Je feray en vostre faveur ce qui me sera possible par vostre recommandation. Je suys après monsieur Myron pour vostre affaire du clergé. Je vous diré pour nouvelles que le Roy est à Nantes dès le treiziesme du présent, où madame la

duchesse de Beaufort (1) a accouché d'un filz. La Cour est enflée de jour à autre. Tout le quartier Nantoys et Rhenoys est plain de soldatz. On délivre ce jour 35 mil escuz pour commancer à payer la gendarmerie. Il est encores incertain si le Roy viendra en ceste ville. Il est bien plus raisonnable que nous allions le trouver, qu'il vienne. Les fraiz seroient grandz de nostre costé s'il y viendroict. Je receu des nouvelles de Paris, où on me mande qu'on a meilleure espérance que jamays de la paix avec l'Espaignol. Monsieur le connestable est toujours à Amiens à garder et veiller sur le troupeau, craignant que l'Espaignol entreprenne quelque chose au préjudice du service du Roy. Monsieur le Légat et les autres députez sont à Vervins encores.

On attend en fort bonne dévotion de l'argent de vostre quartier. Nous avons faict presque tous nostre debvoir et avons presque tout payé. Nous avons pour nous oster du péché de paresse, monsieur de Rosny (2), intendant des finances. Monsieur Revol, auquel le don de l'évesché a esté faict, doibt estre en ceste ville dans troys jours, qui cherche marchant, j'entendz récompense (3). Vous en connoissez un qui le désireroit avoir, mais il ne l'aura pas. Je baise très-humblement les mains à Monseigneur de Cornouaille, et suys son très-humble serviteur. Je vous baise aussi les mains estant éternellement

Vostre très-humble confrère et affectionné pour vostre service

MARSAC.

A Rennes, le 24me avril 1598.

(1) Gabrielle d'Estrées.

(2) Sully.

(3) Il s'agit sans doute ici d'Edmond Revol, au sujet duquel le catalogue historique des évêques de Dol porte : « *Edmond Revol*, conseiller au grand conseil, fils de Louis Revol, » secrétaire d'État sous les rois Henri III et Henri IV, fut nommé à l'évêché de Dol pendant » le siége de Rouen (1592); mais il ne prit point de bulles. Après avoir joui des revenus de » l'évêché pendant treize ans [*il faut lire* onze ans], il s'en démit, l'an 1603, en faveur » d'Antoine Revol, son cousin-germain, en se réservant une pension de 4,000 livres. » (D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II, 2e partie, p. LXVI). Marsac entend dire apparemment que, dès 1598, Edmond Revol cherchait à conclure quelque arrangement du genre de celui par lequel il céda, cinq ans plus tard, le siége de Dol à Antoine Revol. Ces Revol étaient originaires du Dauphiné.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

VIE DE M. ORAIN, Confesseur de la Foi pendant la Révolution, et mort curé de Derval (diocèse de Nantes), par M. l'abbé CAHOUR, aumônier du Lycée de Nantes. — 2e édition. — Nantes, Mazeau, 1861.

L'Église catholique est, dans le monde, l'institution qui a reçu de Dieu la mission de combattre le mal, et l'expiation est l'arme qui lui a été donnée pour soutenir le combat et assurer sa victoire. Depuis que la Rédemption s'est accomplie par la mort d'un Homme-Dieu, immense expiation dont jamais la raison humaine n'eût pu même concevoir l'idée, l'Église n'a fait que continuer ici-bas le sacrifice qui lui a donné naissance. Son histoire est remplie du récit des persécutions que le monde a dirigées contre elle, et cependant à aucune époque on ne voit s'arrêter sa marche victorieuse. Une conquête succède à une défaite, et le moment où elle va resplendir d'un nouveau triomphe est toujours celui que choisissent ses ennemis pour annoncer sa ruine prochaine. Ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle l'*Église militante,* et elle continuera de l'être jusqu'à la fin des siècles, en dépit de ceux qui croient voir arrivé le moment où elle s'évanouira devant l'indifférence.

La civilisation et l'indifférence auxquelles était arrivée la France, à la fin du dernier siècle, put faire croire à quelques-uns que ce

moment était venu, et que la liberté religieuse devenant la loi de l'époque moderne, l'Église allait cesser de souffrir, et que par conséquent elle ne tarderait pas à commencer de mourir. Le contraire arriva; ce fut en vain que la Révolution naissante érigea en dogmes politiques la liberté et la tolérance religieuses; l'erreur se glissa dans l'esprit des législateurs sous la forme d'un schisme, et ces illusions disparurent aussitôt. Il importe peu de savoir si les auteurs de ce schisme songèrent moins en le faisant à détruire la religion qu'à régénérer leur patrie, il suffit de dire qu'ils portèrent sur les choses de Dieu une main sacrilége.

Il y eut un scandale immense; la persécution, que l'on prétendait devenue impossible, se hâta de marcher à la suite de ce schisme, et elle fut l'expiation qui servit à purifier un pays que Dieu trouvait assez coupable pour permettre qu'une aussi grande tentation fût offerte à sa foi. On dit que notre siècle sera plus heureux et verra se fermer l'ère des persécutions religieuses; sans cesse il le proclame, mais il arrive toujours que, par on ne sait quel mystère, la liberté se change en arbitraire et l'indifférence devient, à un moment donné, une redoutable hostilité.

L'époque de la plus grande épreuve que l'Église de France ait jamais eu à subir, fut précisément l'époque de ce schisme. Cette épreuve fut dure, mais l'Église en sortit triomphante et, parmi les causes du maintien de la foi, on dut placer au premier rang le dévouement et le courage que déploya le clergé en face de la persécution. Le clergé de nos provinces, plus éprouvé que les autres, fut héroïque, et on ne saurait trop applaudir aux efforts de ceux qui travaillent à sauver de l'oubli les belles et nobles figures de ces prêtres qui, après avoir été le salut de nos pères, sont devenus pour nos provinces de véritables gloires.

M. Orain, mort curé de Derval, méritait à ce titre une attention spéciale, et M. l'abbé Cahour en écrivant sa vie ne pouvait rendre à l'héroïsme du clergé du diocèse de Nantes un plus éclatant hommage. Possesseur des papiers de M. Orain, ayant déjà publié avec un grand succès un *Mémoire* que ce saint prêtre avait écrit sur l'époque de la Révolution, M. Cahour était mieux que tout autre en

mesure de composer sur M. Orain un livre intéressant. Nous devons ajouter qu'il y a parfaitement réussi, et deux éditions enlevées en peu de temps disent mieux que nous ne pourrions le dire nous-même le réel intérêt que présente cet ouvrage. En effet, grâce au talent avec lequel il a groupé les documents qu'il possédait, M. Cahour a su tracer, dans le cadre d'une biographie, le tableau complet de la vie d'un curé de campagne durant la Révolution. Toutes les fois qu'il le peut, et on doit lui en savoir gré, il laisse la parole à son héros, car personne ne pouvait exprimer avec plus de vérité que ne l'a fait M. Orain, les péripéties innombrables de sa périlleuse existence.

Quatre-vingt-neuf le trouve vicaire à Fégréac et déjà populaire dans ce pays, qui allait lui donner de si grandes preuves d'amour et de dévouement. Il suivait avec anxiété la marche de la Révolution qui commençait; déjà quelques décrets lui avaient fait pressentir le degré de sympathie que les nouveaux législateurs portaient au catholicisme, quand apparut celui qui promulguait la Constitution civile du clergé. Il connaissait trop bien la foi profonde du clergé et la résistance que devait rencontrer chez ses membres le nouveau décret pour douter un instant des dangers qui allaient fondre sur l'Église de France. La blessure faite à la foi de tout un peuple l'émut profondément, mais le sentiment de la peur n'entra point dans son âme, et c'est à cet instant même qu'il forma la résolution inébranlable de rester à son poste, quoi qu'il pût arriver. Son courage ne tarda pas à être mis à l'épreuve, et le jour même où l'on procédait aux élections des nouveaux prêtres, il monte en chaire, à Fégréac, et au lieu de se borner, comme il aurait pu le faire, à prêcher sur quelqu'un des sujets de dogme ou de morale habituels aux prédicateurs, il expose nettement à ses auditeurs sa façon de penser sur le schisme qui va se consommer.

« Je pris pour texte, raconte-t-il, ces paroles du Prophète : *Clama ne cesses, exalta vocem tuam,* etc. Criez, ne cessez pas, élevez fortement votre voix !..... Je leur exposai que, s'il y avait jamais eu des circonstances où le Seigneur nous fit un semblable commandement, c'était dans ce jour où l'enfer tramait des complots jusqu'alors

inouïs, pour perdre leurs âmes..... qu'eux-mêmes nous avaient demandé plusieurs fois ce qu'ils devaient faire... qu'il était bien juste que nous leur fissions connaître la vérité, etc.

» Nos paroissiens, qui n'étaient la plupart que des bonnes gens de la campagne, se montrèrent dociles aux avis que je leur donnai, et semblèrent se prêter la main afin d'empêcher le mal de pénétrer dans la paroisse. Il était juste que, se montrant bons catholiques, ils ne fussent pas privés des secours spirituels. C'est pourquoi je pris la résolution de ne les point quitter, même au péril de ma vie; pensant que si je venais à périr, ce serait pour une bonne cause, et que le passeport que les républicains me donneraient ainsi pour l'éternité, serait très-avantageux pour moi. Je ne cessai jamais d'avoir cette pensée présente à l'esprit. »

Cette instruction, on le devine aisément, n'avait pu passer inaperçue dans un pareil moment, et dans les paroisses environnantes elle fut l'objet de tous les discours. « Les uns m'approuvaient, les autres me blâmaient; d'autres disaient : « Il sera pris, il sera » jeté en prison, il sera mis à la lanterne, » ce qui était une manière de pendre les hommes sans forme de procès, inventée à Paris par les républicains. Il n'y eut pas jusqu'à mon pauvre père, à qui l'on fit un crime de me laisser dire des choses semblables à l'église... Je représentai que nous ne devions pas craindre de nous montrer ouvertement dans les circonstances où il s'agit de défendre la foi et de la conserver pure dans le cœur des fidèles; et que, même, nous ne devions pas hésiter à nous exposer au ressentiment des ennemis de la religion, pour le salut des âmes. »

Ce qu'on disait à M. Orain, il se trouvera toujours des gens pour le redire en de telles circonstances. Malheureusement la modération que préconise le monde est fille du septicisme; lui-même appelle apostasie la faiblesse de ceux qui cessent devant la force d'affirmer leur croyance; cette modération ne peut donc convenir à l'Église. L'honneur militaire admet qu'en certains cas, un soldat puisse céder à la force pour sauver sa vie; l'honneur chrétien ne saurait connaître ces tempéraments. Tant que le fidèle peut défendre la vérité, il doit rester sur la brèche; mais si ses saintes violences

viennent à lui coûter la vie, c'est alors qu'on le voit pratiquer la modération la plus noble : il pardonne à ses bourreaux et meurt en priant pour eux.

D'ailleurs, c'est quand l'erreur commence à se glisser dans les choses religieuses, que la vigilance des pasteurs doit être plus active, parce que l'ennemi, s'il n'est promptement démasqué, se fortifie de tout l'égarement dans lequel peuvent tomber les gens de bonne foi, et trouve parmi eux ses meilleures recrues. M. Orain n'eut point à se repentir d'avoir élevé la voix quand il fallait parler : il avait, en dénonçant le schisme, enlevé tout crédit à ceux qui le prônaient.

Peu de temps après, la Constitution civile du clergé avait des conséquences que ses auteurs auraient dû prévoir, tant la pente est rapide sur le chemin de la persécution religieuse ; et les terribles logiciens de la Convention, avec cette énergie qu'ils apportaient à la poursuite de toutes leurs entreprises, durent formuler contre les prêtres demeurés fidèles, les lois les plus barbares. Les provinces de l'Ouest furent le théâtre d'une véritable guerre de destruction, et Carrier ne put, sans faire horreur à la Convention elle-même, devenir l'exécuteur de cette volonté arrêtée de détruire jusqu'à la base l'édifice religieux. « Ton âme sensible » frémirait d'horreur, — écrivait à Robespierre un patriote nantais, » — au récit des mesures exécutées dans les cantons paisibles des » départements insurgés (1). » Si, comme le prétend M. Proudhon, les cultes disparaissent dans le sang, la religion catholique devait alors disparaître de nos provinces. Il n'en fut rien cependant, et même, au milieu de ce sang, elle ne cessait pas un instant d'être en honneur, au point que, dans certaines campagnes, les principaux exercices du culte furent à peine interrompus. Il n'est pas besoin de dire que la paroisse de M. Orain fut l'une de celles-là, et que l'histoire de ce culte errant remplit ce *Mémoire* dont nous ne pouvons donner que de courts extraits. Il y a des récits qu'on ne

(1) Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre, imprimés par ordre de la Convention, page 245.

peut abréger, et celui des courses de M. Orain à travers le pays qu'il évangélisait, est de ce nombre. Il faut lire dans le livre de M. Cahour, dans ce commentaire qu'il a fait pour combler les lacunes que l'humilité de M. Orain l'avait obligé de laisser dans ses récits, au prix de quels efforts et de quelle patience, le saint curé put échapper aux poursuites menaçantes de ses ennemis. En vain sa paroisse s'augmente de toutes les paroisses environnantes que la Révolution a privées de leurs pasteurs, rien ne le rebute, et il suffit à tout. Tantôt ce sont des époux qui veulent faire consacrer leur union; tantôt c'est un mourant qui demande les derniers secours; quelquefois ce sont des enfants qu'il faut instruire pour la première communion; presque toujours ce sont des âmes faibles ou ignorantes qu'il faut préserver des doctrines mauvaises. Quelle que soit la distance, quel que soit le détour qu'il faudra faire pour éviter une surveillance inquiète, M. Orain se rend au lieu où on le demande.

Tont cela, sans doute, eût été impossible sans la protection que lui accordaient la plupart de ses paroissiens; mais quand on songe combien est fragile cette protection de tous, que peut détruire un seul traître, on demeure étonné de la durée de cet apostolat, et l'on finit par y reconnaître, avec M. Orain lui-même, l'effet d'une protection divine répandue, moins encore sur lui-même, que sur ses paroissiens, dignes de le conserver parmi eux.

Tel est à peu près ce *Mémoire* qu'on dirait un récit envoyé de la Chine ou du Japon par un missionnaire dont la chrétienté est devenue tout à coup l'objet de persécutions plus cruelles; à cette différence pourtant qu'on éprouve une impression moins douloureuse en songeant que dans ces pays la persécution n'est point le fait de gens qui connaissent la religion qu'ils veulent interdire.

Vers 1803, Mgr l'évêque de Nantes ne crut pas trop présumer du zèle de M. Orain, en lui demandant de quitter sa chère paroisse de Fégréac; la paroisse de Derval était l'une des paroisses du diocèse où l'impiété révolutionnaire avait fait le plus de mal; il lui fallait un pasteur capable de conquérir des âmes, et l'évêque ne pouvait en choisir un meilleur que M. Orain, qui avait su

montrer comment on les maintient au péril de sa vie dans la voie de la vérité.

Sous la plume de M. Cahour, le récit de cette nouvelle existence se déploie avec calme; ce ne sont plus les combats de la persécution qu'il s'agit de raconter, ce sont les conquêtes de la paix; à cause de cela même, cette partie de la vie de M. Orain présente un intérêt plus pratique, car, il faut l'espérer, Dieu ne permettra pas que notre clergé ait de longtemps besoin de s'inspirer de la noble conduite du vicaire de Fégréac, tandis qu'il n'est personne qui ne puisse, sans quelque profit, étudier la conduite que tint dans sa seconde paroisse le pieux curé de Derval.

Francis TRAGOUËT.

LOUIS DE FRANCE (LOUIS XVII), Poème par M. D'ESCODECA DE BOISSE. — Paris, Faure, 1861.

M. de Beauchesne, dans un excellent ouvrage qui ne date que de quelques années, nous a raconté la vie, les malheurs et l'agonie de Louis XVII, de ce prince si infortuné, dont le seul crime avait été de naître sur les marches d'un trône où il devait s'asseoir.

M. le marquis d'Escodeca de Boisse vient de publier un poème sur le même sujet, et nous osons dire que nul n'était mieux en position de le traiter. M. d'Escodeca appartient à une maison des plus anciennes et des plus illustres du Périgord, qui s'honore d'une alliance avec la famille de Bourbon (1); comme poète il s'est fait

(1) Armand d'Escodeca de Boine, marquis de Mirambeau et de Pardailhan, épouse Victoire de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, deuxième du nom, marquis de Malauze. — (Voir l'*Histoire de la maison de Bourbon*, par M. Desormeaux. Paris, impr. Roy, 1772.)

connaître depuis longtemps, et nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici le mérite du recueil qu'il a donné en 1856, sous le titre de *Voix intimes* (1).

Nous croyons être agréable aux lecteurs de la Revue en leur mettant sous les yeux quelques extraits du nouvel ouvrage de M. d'Escodeca. Ces citations suffiront pour faire juger de ses qualités poétiques.

Commençons par la naissance de Louis de France, qui ouvre le poème.

Il devait être heureux! un trône, à sa naissance,
Jeta sur son berceau le faste et la puissance;
Le canon qui tonnait fêta son premier jour;
On n'entendit partout que des cris d'allégresse,
Pour le royal enfant, le peuple en son ivresse
N'avait que vœux et chants d'amour.

C'est que l'on respectait encor la Monarchie!
Autour du souverain la haine et l'anarchie
N'avaient pas amassé l'insulte et les malheurs;
Les sujets dans le prince aimaient à voir un père;
Ils se réjouissaient de son destin prospère,
Ils s'affligeaient de ses douleurs.

Sainte fidélité de nos mœurs disparue!
Il semblait qu'en ce jour elle s'était accrue
Pour saluer l'enfant que bénissait la Foi.
Elle voyait en lui sa plus tendre espérance,
Celui que l'avenir réservait à la France,
L'héritier des vertus du Roi.

Ainsi fut accueilli ce fils de la patrie.
Et lui, tendre bouton d'une tige fleurie,
Sous de fertiles soins doucement grandissait.
L'aurore de ses jours était pleine de charmes,
Et sous l'œil maternel prompt à sécher ses larmes,
Tranquille il s'épanouissait....

(1) Bibl. Charpentier.

Le filial amour déborde de son âme
Avec tous ses élans et son ardente flamme :
Jamais enfant n'aima sa mère plus que lui!
Rien n'égale la joie offerte à sa tendresse
Quand des yeux de la Reine, ainsi qu'une caresse,
Un regard de bonheur le suit.

Mais la Révolution s'avance.

Demain? c'est l'ouragan, l'écueil et le naufrage!
Quels formidables bruits, précurseurs de l'orage,
De son vaste palais ébranlent les lambris;
Le Quatorze Juillet se lève, et son tonnerre
Par de longs roulements épouvante la terre;
L'émeute éclate dans Paris!...

Louis-Charle a sa part de toutes ces alarmes;
Il devra fuir ces lieux jadis si pleins de charmes,
Ce jardin qu'il cultive et ces aimables fleurs.
Même auprès de sa mère une voix importune
Lui crie : « Enfant de roi, tremble! c'est l'infortune;
» Voici venir l'heure des pleurs! »

Dans la seconde partie nous assistons à l'envahissement du château de Versailles; le peuple ramène à Paris la famille royale, puis viennent la fuite à Varennes, l'arrestation, le retour, les souvenirs du 20 juin et du 10 août 1792, et enfin la déchéance du Roi.

La troisième partie nous montre la captivité au Temple, la détresse et le dénûment de la famille royale.

Louis expie au Temple
Ses torts et les vertus dont il donna l'exemple.
Frappé dans son amour et de père et d'époux,
Il vit fuir l'espérance au bruit de ses verroux;
Les biens qu'il a perdus et le pouvoir suprême
Déjà sont oubliés; mais les êtres qu'il aime,
Qui souffrent sans se plaindre et lui cachent leurs pleurs,
Pour lui sont un sujet de poignantes douleurs.

Il a vu sans faiblir la fortune contraire
L'abattre sous les coups d'un sanglant arbitraire,
Sa couronne tomber, s'éteindre son bonheur,
Les méchants l'outrager jusque dans son honneur;
Mais les privations que sa famille endure
Seules sont de ses jours l'implacable torture.
Si le père succombe, aux lois du sort soumis,
Le roi déchu grandit devant ses ennemis,
Le malheur sur son front a mis une auréole
Dont l'éclat éblouit la fureur qui l'immole,
Et ses persécuteurs, malgré leur cruauté,
Redoutent cette simple et sainte majesté.

Écoutons maintenant les adieux du Roi et la réponse du Dauphin.

Des suprêmes adieux l'heure sainte est venue!
Le Roi sent dans son cœur une force inconnue;
Il bénit, encourage et console les siens;
De la vie éternelle il leur montre les biens,
Et parlant à son fils : — « Dieu nous voit, le temps presse;
» Avant de nous quitter promets à ma tendresse
» Que si jamais le sort te fait roi, le pardon
» De ton avénement sera le premier don;
» Un monarque toujours doit être magnanime;
» Ne venge pas ma mort; que la bonté t'anime;
» Je ne me souviens plus, oublie! et qu'un serment
» Préserve l'avenir de ton ressentiment! »
Et le Dauphin pleurant comme pleure l'enfance :
« Oui j'en fais le serment, j'oublierai toute offense,
» Et dût le premier jour mon trône s'écrouler,
» Mon père, c'est à vous que je veux ressembler! »
La parole à ces mots sur ses lèvres expire;
On l'éloigne; et sur soi reprenant son empire,
Le monarque s'arrache à l'adieu solennel
Et va se recueillir en priant l'Éternel.

Nous pourrions citer bien d'autres passages aussi remarquables; mais pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*, nous passons

à la cinquième partie, qui traite de l'agonie et de la mort de Louis XVII.

On ne le porte plus sur la tour! l'agonie
Lui jette maintenant son angoisse infinie;
La mort couve sa proie; elle est prête à frapper,
Et le royal mourant étendu sur sa couche,
Sent ses bras s'engourdir, se dessécher sa bouche,
Et l'existence s'échapper.

L'heure fatale approche, heure terrible et sainte!
Du jeune agonisant déjà la tête est ceinte
Du nimbe dont la mort couronne le martyr;
Un calme solennel l'apaise et le domine;
Son corps ne souffre plus et son front s'illumine
Par l'espérance et le désir.

Quel éclair dans ses yeux!... c'est la suprême extase
Qui berce son esprit, l'enveloppe et l'embrase:
— « Écoutez, dit l'enfant, écoutez ces concerts!
» Mais qu'entends-je?... Mon Dieu, que ta musique est belle!
» C'est la voix de ma mère!... Elle chante et m'appelle;
» Je la vois! les cieux sont ouverts!... »
. . . . . .
Il expire, oh! bonheur! sa joie est sans mélange.
La France perd son roi, la terre perd un ange
Et le ciel gagne un séraphin.
. . . . . .
Et son âme heureuse s'envole
Vers la demeure des élus,
Tout l'éclaire, tout le console,
La souffrance ne l'atteint plus.

Citons encore les dernières strophes.

Le soin du fossoyeur s'accomplit, mais la haine
Se manifeste encore au funèbre domaine:
Il faut qu'avec ce corps tout soit enseveli.
En nivelant le sol sur la fosse fermée

Elle croit sur son œuvre, à peine consommée,
Jeter le néant et l'oubli.

Vaine précaution! fol espoir! Eh! qu'importe,
Qu'aucun marbre pompeux à l'avenir ne porte
Le nom de cet enfant par vous assassiné,
Vils bourreaux!... L'avenir deviendra votre juge,
Contre ses droits vengeurs vous êtes sans refuge,
Déjà l'histoire a condamné.

Oui, vous serez maudits! Tout vous crie anathème!...
Mais toi qui du malheur as reçu le baptême,
Tu seras saint, enfant qu'ils firent tant souffrir!
Leurs tortures seront ta couronne de gloire,
Et la France toujours gardera ta mémoire,
Monument qui ne peut périr.

A la suite du poème épisodique, M. d'Escodeça a réuni de nombreux documents historiques et justificatifs dont la lecture est très-intéressante. Le tout forme un beau volume, sortant des pressés de l'imprimerie impériale, c'est assez faire l'éloge de l'ouvrage sous le rapport typographique, et, sans être prophète, nous assurons beaucoup de succès à la nouvelle publication de M. d'Escodeca.

F. A. du Restou.

LES VEILLÉES DU PÈRE CORBIN, *ou la Vérité sur les affaires actuelles de l'Église,* par M. l'abbé J. D...., du diocèse de Luçon. — 2e édition. — Nantes, Vincent Forest, 1861.

Les Veillées du père Corbin ont à nos yeux un double mérite : c'est un excellent petit livre, et un livre écrit par un de nos compatriotes, M. l'abbé J. D...., du diocèse de Luçon. — Nous arrivons

un peu tard pour annoncer la première édition ; la faute en est à la vogue qu'elle a obtenue de prime abord : elle a disparu comme un éclair. Sans doute en sera-t-il ainsi de la seconde — qui renferme une *veillée* de plus — et de la troisième, et des autres ; car nous ne voyons pas pourquoi le succès ne gagnerait pas de proche en proche, ne s'étendrait pas, de Bretagne et de Vendée, aux autres provinces, et finalement à la France entière.

Les attaques furieuses auxquelles l'Eglise est en butte, ont trouvé et trouvent toujours de nombreux et éloquents défenseurs; mais, il faut bien le dire, les réfutations des sophismes et des mensonges semés à pleines mains par les *brochuriers* et les journalistes anti-religieux, se sont adressées pour la plupart aux esprits cultivés, et je ne sache pas que ces grandes questions aient été beaucoup traitées au point de vue populaire et pour les petits et les ignorants.

Aujourd'hui la cause est surabondamment entendue, et si les hommes de loisir et d'étude ne sont pas éclairés, c'est qu'ils ferment obstinément les yeux à la lumière, et qu'il n'est pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir. — Mais le peuple, mais les ouvriers, mais les paysans, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, leur a-t-on, dans le langage qui leur convient, fait toucher du doigt le mensonge et montré la vérité, signalé le poison et fourni l'antidote ?

C'était une belle et charitable œuvre à tenter que celle-là. L'auteur des *Veillées du père Corbin* y a mis tout son esprit, tout son cœur, toute sa foi, et Dieu a béni son entreprise.

— Le père Corbin, dit *Tout-Cœur,* ancien entrepreneur de travaux, retiré des affaires, et vivant aujourd'hui tranquillement sur ses épargnes, réunit chaque soir quelques amis autour de son foyer. Avec Marguerite, son honnête et pieuse compagne, on y voit paraître, ensemble ou tour à tour, M. le curé, M. Belcombe, capitaine retraité, qui a perdu une jambe à Magenta; Gerbaud, menuisier et compagnon du devoir, cousin de Corbin; M. Laville, maître d'école; Jarnigot, neveu de Corbin, récemment arrivé de l'armée, et enfin Furetin, l'huissier du bourg.

La première veillée se tient le 13 décembre 1859, et les autres

s'échelonnent depuis cette époque jusqu'au moment présent. — Toutes les attaques formulées contre la Papauté et contre l'Eglise y sont reproduites, par l'organe de MM. Jarnigot et Furetin, lesquels me semblent spécialement chargés de jouer là le rôle du *Siècle* et de l'*Opinion nationale;* ce sont les La Bédollière et les Guéroult de l'endroit.

Leur répondre est chose bien facile, et c'est plaisir de voir comme le père Corbin, M. le curé, le capitaine, le maître d'école, s'en acquittent, et avec quelle aisance, pour me servir d'une expression familière, *ils leur rivent leur clou.* A cette fin ils emploient les solides raisons que le simple bon sens leur suggère, et, chaque fois que l'occasion s'en présente, ils opposent à leurs adversaires des citations empruntées à Mgr d'Orléans, à M. Sauzet, à Mgr de Ségur, à M. de Montalembert, à Mgr de Nantes, à MM. Cochin, Veuillot, Crétineau-Joly, etc.; de façon que les *Veillées* offrent un résumé complet des meilleures et des plus belles réponses à opposer aux adversaires du Catholicisme.

Un exemple vaudra mieux qu'un plus long discours. Je le prends dans la première veillée, où nous trouvons réunis le père Corbin, Marguerite, M. Laville, Gerbaud et Jarnigot.

« GERBAUD. — Dites donc, cousin, d'un propos sur l'autre, il paraît que ça ne va pas mieux là-bas, en Italie?

LE PÈRE CORBIN. — Non, et je ne sais pas où tout ça va nous conduire. Le Pape, qui avait déjà tant de chagrin, quand il écrivit dans le mois de juin dernier, doit en avoir encore bien plus maintenant.

JARNIGOT. — Qu'est-ce que ça nous fait à nous autres, pourvu que le commerce aille son train, et que chacun fasse bien ses petites affaires? Pour le Pape et tout ce qui s'en suit, je m'en bats l'œil, et je n'en bois pas un coup de moins.

MARGUERITE. — Failli gas! c'est-il ta mère, si bonne chrétienne, qui t'a appris à parler ainsi de notre Saint-Père?

GERBAUD. — C'est vrai, Jarnigot; faut pas se moquer du Pape, car tout le monde convient que c'est un brave homme.

MARGUERITE. — Un brave homme! un brave homme, assurément,

et beaucoup plus que ça. Le Pape, c'est le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le chef visible de l'Eglise et le Père de tous les chrétiens.

JARNIGOT. — Peste! tantine Gothon, vous en savez long!

MARGUERITE. — Pas plus long que mon catéchisme; mais toi et bien d'autres, vous auriez grand besoin de le rapprendre.

LE PÈRE CORBIN. — Ta tante a raison. Tu devrais te rappeler ce qu'on t'a dit dans ton enfance : que Jésus-Christ a établi saint Pierre, et, dans sa personne, les papes ses successeurs, pour gouverner en son nom toute l'Eglise; en sorte que le Pape d'à-présent, étant légitime successeur de saint Pierre, est réellement le vicaire ou le lieutenant-général de Jésus-Christ en ce monde.

GERBAUD.— Tiens, tu vas comprendre : C'est comme en Crimée, dont tu nous parles si souvent. Quel était votre chef, votre premier chef? N'était-ce pas l'Empereur?

JARNIGOT. — Oui ; mais l'Empereur, nous ne le voyions pas; il était à Paris, lui, et nous, pour nous commander, nous en avons eu deux, et des crânes que je vous dis : Canrobert d'abord, et ensuite Pélissier. Fallait voir quand ils parlaient, comme tout ça marchait !

GERBAUD. — Précisément. Vous obéissiez; pourquoi? parce que vous saviez qu'ils tenaient la place de l'Empereur absent, qu'ils avaient en mains son pouvoir. Eh bien! le Pape est le Canrobert ou le Pélissier du bon Dieu.

JARNIGOT. — Vous ne dites rien, M. le Régent. N'est-ce pas que nous n'avons point à tant nous inquiéter du Pape?

M. LAVILLE. — Pas du tout, mon ami. D'abord, c'est quelque chose de honteux, de dégradant, que cet égoïsme, aujourd'hui si commun, qui fait qu'on ne pense qu'à soi, et que les questions les plus graves, les causes les plus justes, intéressent moins que la perte ou le gain d'une pièce de cinq francs. La question du Pape, notre père à tous, peut moins que toute autre être indifférente à ses enfants. Qui le méprise, méprise Jésus-Christ : c'est dit dans l'Evangile. Tout ce qui blesse le Pape, tout ce qui l'afflige, doit donc blesser, affliger tous les catholiques....

JARNIGOT. — Après tout, puisque, durant trois ou quatre cents ans, le Pape a bien été sans temporel, pourquoi ne le serait-il pas encore?

Le père Corbin. — Holà! monsieur mon neveu, voudriez-vous dire que, parce que, moi, je n'ai pas toujours possédé mon verger et mon pré, on peut maintenant me les prendre? Grand merci!

M. Laville. — Les trente-trois premiers Papes ont vécu dans les catacombes, et ont fini leur vie par le martyre. Faudrait-il tout remettre sur ce pied-là, pour le plaisir de retourner à l'état primitif?

Le père Corbin. — Il y a une bonne raison pour que le Pape ait un royaume à lui. Je l'ai vu dans un petit livre qui est là, sur la cheminée. Approche-le donc, Marguerite. (*Il prend ses lunettes et ouvre le livre.*) Voici ce que disait Napoléon Ier, qui n'a pourtant pas toujours été l'ami de l'Église : « L'autorité du Pape serait-elle » aussi forte, s'il restait dans un pays qui ne lui appartînt pas?... » Nous vénérons son autorité spirituelle, précisément parce qu'il » n'est ni à Madrid, ni à Vienne. A Vienne et à Madrid, on dit la » même chose. C'est un bien pour tous qu'il ne réside ni auprès » de nous, ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique Rome, » loin des mains des empereurs allemands, loin de celles des rois » de France et d'Espagne, tenant la balance égale parmi les sou- » verains catholiques. C'est là l'œuvre des siècles, et ils l'ont bien » faite; c'est l'institution la plus sage et la plus avantageuse qu'on » puisse imaginer pour le gouvernement des âmes. »

M. Laville. — Un Anglais protestant demandait dernièrement à un Irlandais catholique : « Pourquoi votre Pape doit-il être roi? » — Parce qu'il ne peut pas être sujet, et qu'il n'y a pas de milieu, » répondit l'Irlandais. » C'est évident. »

Je m'arrête; il faudrait tout citer. Ces extraits suffisent amplement pour donner l'idée de ce petit livre, que nous recommandons instamment à tout homme, à tout chrétien soucieux du bien et du triomphe de la vérité. Prenez, dirons-nous, prenez et lisez, et surtout faites lire : tant de malheureuses âmes sont autour de vous, qui n'attendent qu'une bonne semence pour porter de bons fruits! tant de pauvres yeux sont plongés dans les ténèbres, qui n'attendent qu'un rayon pour que la lumière se fasse sur leur tête et leur découvre le ciel!

Emile Grimaud.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M. Bizeul. — Le comte Gaston du Plessis de Grénédan. — Le général Collineau.

M. Bizeul (Louis-Jacques-Marie), l'un des fondateurs de l'Association Bretonne et le doyen des archéologues bretons, vient de mourir à Blain (Loire-Inférieure), à l'âge de 76 ans.

C'était un de ces savants modestes, consciencieux, infatigables et admirablement désintéressés, qui, sans préoccupation de gloire ou de lucre, par pur amour de la vérité et de la patrie, consument leur vie en des travaux difficiles, souvent trop peu appréciés, dont cependant tout le monde profite, puisqu'ils ont pour résultat d'éclairer ou de rectifier les parties les plus curieuses de notre histoire nationale. Ces hommes-là ne se croient jamais au bout de leur besogne; avec un courage égal à leur modestie, ils creusent et retournent sans cesse le terrain de la science, jusqu'au moment où la mort les couche sur le sillon commencé.

En vain, aujourd'hui, chercherait-on ce type à Paris; on le trouve encore en province, mais il y devient de plus en plus rare; bientôt peut-être ce sera une race disparue. Les chemins de fer, les télégraphes, les réclames, les progrès toujours croissants d'une centralisation excessive, ont déjà inoculé loin de Paris cette maladie essentiellement parisienne, la rage de briller sans travailler, moyennant quelques bribes d'une science suspecte, quelques pages d'une plume facile, et beaucoup d'aplomb.

M. Bizeul n'était pas de cette école là, mais de l'autre, de l'ancienne, qui s'en va, qui cependant était la bonne; — et c'est pourquoi, sans prétendre écrire ici une notice biographique dont les éléments nous font défaut, nous voulons cependant payer à ce docte et excellent homme le tribut d'un sympathique hommage.

M. Bizeul était né à Blain, où son père, avant la Révolution, avait la

garde des archives du château seigneurial. Les archives du château de Blain, c'était le chartrier complet de l'antique maison de Rohan; et le chartrier de Rohan contenait, depuis le XIIe siècle, toute l'histoire de Bretagne. Après les précieuses archives de nos Ducs, c'était, à coup sûr, en ce genre le dépôt le plus riche et le plus intéressant de toute notre province. Aujourd'hui, ce dépôt n'existe plus; plus d'une fois M. Bizeul, avec émotion, presque avec larmes, nous en a conté la destruction, exploit stupide des barbares de 92, et plus tard, ces souvenirs ne furent pas sans influence sur la direction de ses études. La profession notariale qu'il embrassa, et les nombreuses gestions de biens à lui confiées par d'anciennes familles, firent passer entre ses mains beaucoup de vieux titres, bien propres à développer ce goût de recherches historiques, qui, pour le fils du dernier archiviste des Rohan, était d'ailleurs comme une part de l'héritage paternel.

Aussi quand, au terme de l'âge mûr et au premier seuil de la vieillesse, il songea à se créer des loisirs, ce ne fut que pour les consacrer à l'étude de l'histoire. D'abord — c'était naturel — il s'occupa de matières généalogiques ; mais bientôt, par suite d'un concours de circonstances inutiles à expliquer ici, il eut le bonheur et le mérite de se frayer une voie jusque-là inexplorée dans notre province, en concentrant ses travaux avec une assiduité persévérante sur la recherche et l'étude des antiquités de l'époque romaine.

C'était vers 1840. M. de Fréminville faisait en ce temps-là des livres où il niait intrépidement l'occupation de notre péninsule par les Romains. Cet étrange paradoxe excita sans doute encore l'ardeur de M. Bizeul, qui se vit bientôt en mesure d'en démontrer la fausseté dans son mémoire sur les *Voies romaines du Morbihan*, que publia en 1842 l'Annuaire de ce département. Outre ce mémoire, ses principaux travaux sur la géographie et l'archéologie gallo-romaine de notre péninsule sont les suivants : *Voies romaines sortant de Blain*, publié dans les *Annales de la Société académique de Nantes ; Voies romaines sortant de Carhaix ;* mémoire sur *Aleth et les Curiosolites ;* mémoire sur *Les Osismiens*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne ;* mémoire sur la *Carte romaine de la péninsule armoricaine*, dans le Congrès scientifique de France, session de 1849 tenue à Rennes; mémoire sur *Les inscriptions gallo-romaines trouvées en Bretagne*, dans la session du Congrès archéologique de France tenue à Nantes en 1856; — *De Rezay et du pays de Retz ; des Nannètes aux époques celtique et romaine*, vaste travail embrassant l'histoire et la description détaillée de toutes les antiquités gauloises et romaines du département de la Loire-Inférieure, publié en partie dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, en partie dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*.

Joignez à cela de nombreux articles dans la *Biographie Bretonne*, — entre autres ceux des champions de la bataille des Trente, — et des travaux manuscrits considérables, spécialement une histoire très-soignée de la ville et du château de Blain.

Comme tous les vrais savants, M. Bizeul éprouvait le besoin de contrôler ses études par celles d'autrui, et d'échanger ses idées avec les hommes voués par goût à des travaux analogues.

C'est ce besoin, vivement senti en Bretagne, qui enfanta en 1843 l'Association Bretonne. M. Bizeul fut au nombre de ses premiers fondateurs, et se fit une loi d'assister à tous ses Congrès, depuis la première session tenue à Vannes en 1843, jusqu'à la dernière, tenue à Quimper en 1858. Ceux-là seuls qui ont connu M. Bizeul au Congrès Breton, peuvent se flatter de l'avoir vu *dans son élément*. Là il était entièrement lui-même, et alors on découvrait avec plaisir, sous cette haute érudition, un inépuisable fonds d'amabilité, de gaieté et d'esprit. — Ce savant homme était doublé d'un excellent homme, d'humeur charmante, aimant et pratiquant le mot pour rire, lançant volontiers la pointe, et — mon Dieu, faut-il le dire? — tournant supérieurement la chanson : un véritable représentant de la vieille gaieté française. C'est là ce qui faisait de M. Bizeul un type, et un type des plus aimables.

Il aimait l'Association Bretonne comme nous l'aimions tous : parce que le Congrès Breton était, par essence, une réunion d'honnêtes gens, bons Français et bons Bretons, qui faisaient taire tout dissentiment, toute divergence d'opinion, pour songer uniquement et d'un seul cœur à la gloire et à la prospérité de notre vieille Bretagne. Il l'aimait pour les services éminents, incontestables, qu'elle rendait à notre Agriculture et à notre Histoire.

Aussi fut-il, comme nous tous (les 400 membres de l'Association), frappé au cœur par le coup qui détruisit, il y a deux ans, cette utile institution.

Il prévit, comme nous encore, que rien ne la pourrait remplacer, et l'événement prouve assez toute la justesse de ces prévisions. Au point de vue scientifique, rien même n'a été tenté; les travailleurs dispersés dans nos cinq départements restent désormais sans lien commun, sans moyen de se tenir au courant du mouvement des études au-delà de leur horizon le plus rapproché. Dans l'ordre agronomique, on a imaginé, il est vrai, les Concours agricoles régionaux; mais il n'y a, dans ces concours, ni enquêtes statistiques, ni discussions des méthodes, ni aucun échange public d'idées entre les hommes, — et c'était là, tout au contraire, l'âme de nos Congrès. Ainsi donc voici la différence : dans nos congrès, nous mettions au premier rang les idées et les hommes, et au second les animaux; dans les concours régionaux, il n'y a guère de place que pour les bêtes.

— Les hommes les plus versés dans les matières agricoles n'admettent pas que cela fasse compensation.

M. Bizeul était doué d'une complexion forte, qui même, il y a moins d'un an, — la dernière fois que nous eûmes le plaisir de le voir, paraissait avoir repris une vigueur nouvelle; aussi, malgré son âge avancé, sa mort a été vraiment inopinée; nous osons dire qu'elle causera une douleur générale en Bretagne, où il était très-connu, très-estimé, et aimé de quiconque le connaissait.

Quant au mérite scientifique de ses travaux, il est, comme je l'ai dit, très-grand. M. Bizeul a même eu la chance de parcourir, sinon en entier, du moins en très-grande partie, la route qu'il s'était ouverte. Il conservera l'honneur de nous avoir le premier révélé toute l'importance de l'occupation romaine dans notre péninsule; on pourra venir après lui ajouter quelques détails, mais dès maintenant l'ensemble est acquis. Est-ce à dire pourtant que toutes les opinions soutenues par M. Bizeul nous semblent également incontestables? Non apparemment, car, même en matière archéologique, nul ne peut prétendre au privilége de l'infaillibilité, encore moins peut-être à celui de contenter tout le monde. M. Bizeul, je le crois (je l'ai déjà dit ailleurs), comme tous ceux qui étudient avec ardeur, s'était peut-être trop exclusivement épris de l'objet principal de ses études, en sorte qu'à ses yeux l'époque et l'influence gallo-romaines dominant tout le reste, non-seulement il restitue, dans les origines de notre histoire provinciale, sa place légitime à l'élément romain, mais — par une réaction presque forcée après les négations de Fréminville — il lui fait de plus envahir la place qui revient en réalité à l'élément breton, d'où sont sortis en définitive notre race, notre langue et notre nom.

Toutefois, je le dis et je le répète, cette réserve n'enlève vraiment aux travaux de M. Bizeul rien de leur intérêt, de leur importance ni de leur valeur : il ne s'agit que de distinguer les époques. Aussi, malgré ce léger dissentiment scientifique, — ou plutôt à cause de lui, — j'ai revendiqué comme un droit l'honneur d'exprimer ici publiquement, au nom de tous nos excellents confrères de l'Association Bretonne, les sentiments de douleur et de profond regret que nous cause à tous la perte de M. Bizeul.

M. Bizeul était membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, président d'honneur de la Société archéologique de Nantes, etc.

— Si les éléments nous ont manqué pour écrire une notice biographique complète sur le doyen des archéologues bretons, M. le comte de Lescoët n'éprouvait pas le même embarras lorsqu'il a pris la plume pour retracer la vie, si courte et pourtant si bien remplie, de son cousin, M. le comte Gaston du Plessis de Grénédan, volontaire de l'armée pontificale et l'un des martyrs de Castelfidardo. Déjà, au mois de novembre dernier, M. de

Lescoët avait, en quelques pages émues, raconté à la Bretagne l'imposante et touchante cérémonie de la translation du cœur de M. Paul de Parcevaux, rapporté d'Italie par son frère; — de M. Paul de Parcevaux, dont le noble caractère, la nature d'élite s'est tout entière révélée et résumée en quelque sorte dans cette sublime expression de ses suprêmes volontés : *Je lègue mon âme à Dieu, mon corps à notre-Dame-de-Lorette, mon cœur à ma mère.*

Gaston-François-Louis, comte du Plessis de Grénédan, naquit à Rennes le 10 décembre 1828. Ses ancêtres lui avaient légué les plus beaux exemples, les plus honorables souvenirs militaires. Il a bien montré qu'il était digne d'être un fils des Croisés! — Il avait commencé chez les Pères Eudistes, à Redon, ses études, qu'il continua et acheva à Rennes dans leur maison de Saint-Martin. Au mois d'août 1846, il suivait les cours de la Faculté de Droit de la même ville; en 1848, après les journées de juin, il partait avec une colonne de volontaires rennais pour aller combattre l'anarchie et le socialisme. Il était reçu docteur en 1852. « Ce qui distingua toujours le jeune Gaston, ce furent l'esprit de suite dans toutes ses entreprises, l'activité du corps et de l'intelligence, le sens droit et pratique des affaires. Des aptitudes si particulières et si bien caractérisées semblaient l'appeler naturellement à la carrière de l'administration. » Songeant à parvenir au Conseil d'État, il se rend à Paris vers la fin de 1853 et travaille sous la direction de M. Boulatignier; mais comme on tardait à lui donner la place sur laquelle il comptait, Gaston revient en Bretagne, où il trouve la santé de son père affaiblie. Il l'aide dans ses vastes entreprises agricoles, dans les desséchements d'immenses lais de mer, jusqu'au moment où une fluxion de poitrine enlève M. du Plessis à ses nombreux enfants. Gaston devenait chef de famille. Il faut lire dans la simple et belle notice de M. de Lescoët comment ce jeune homme sut porter ce fardeau, avec quelle abnégation admirable il sut renoncer à tous ses projets d'avenir, pour achever l'œuvre commencée. Vers la fin de 1859, il avait mené à bien cette tâche sous laquelle tant d'autres épaules auraient plié. Désormais Gaston est libre. « En présence des dangers qui menaçaient le Saint-Père, des spoliations odieuses dont il est la victime,... la générosité de son cœur, l'ardeur de sa foi s'indignent, et le premier usage qu'il veut faire de sa liberté, c'est de voler rejoindre les défenseurs de la Papauté. » Sa mère le retint d'abord : ses frères avaient encore tant besoin de lui! Bientôt Gaston se rendait à Paris : il s'agissait d'un mariage qui dépassait toutes ses espérances. Là, il « rencontre des Bretons appartenant au corps des volontaires pontificaux; ses instincts de dévouement se réveillent, il ne pense plus au brillant mariage qu'il peut faire, il se repose sur la Providence des intérêts de famille qu'il laisse derrière lui : il y a une cause sacrée à défendre, un devoir de gentilhomme et de chrétien à remplir, » il part pour Rome : il n'en devait pas revenir!

« Heureux, dirons-nous avec M. de Lescoët, heureux ceux qui savent vivre et mourir ainsi, toujours fidèles à la voix du devoir, toujours prêts aux grands et sublimes dévouements! Heureux ceux qui savent si noblement perpétuer les vieux et honorables souvenirs de leur famille et de leur nom! »

A. DE LA BORDERIE.

Le général Collineau. — Si la mort de M. Bizeul a péniblement impressionné la Bretagne, celle du général Collineau n'a pas moins surpris et attristé la Vendée, qui était fière de compter un de ses enfants parmi les plus valeureux chefs de l'armée française. Né aux Sables-d'Olonne, il était *ouvrier chapelier*, quand sa vocation l'entraîna sous les drapeaux, et, à cinquante ans, il mourait général de division! Ce seul mot suffit à son éloge. — « On le vit, écrit-on de Tien-Tsing, où il a succombé le 15 janvier, des suites d'une petite vérole, on le vit successivement en Afrique, qu'il ne quitta que pour aller en Crimée, en Italie et en Chine, prendre part à tous les combats, à tous les assauts, à tous les faits d'armes; à la tête dn 1er régiment de zouaves, s'illustrer à jamais au siége de Malakoff, puis, sans prendre repos ni trêve, retourner en Algérie, se distinguer à l'expédition de la Grande-Kabylie et en rapporter les étoiles de général. La campagne d'Italie lui valut la croix de commandeur. Aussitôt revenu à Paris, à la première nouvelle qu'on doit organiser un corps d'armée pour opérer en Chine, il fait pour la première fois, auprès du ministre, une démarche glorieuse et obtient le commandement de la 2e brigade du corps expéditionnaire. A Tchéfou, où il commanda en chef les troupes d'infanterie, on éprouva son talent d'administrateur; puis, on le voit diriger l'enlèvement de Pétang, reconnaître le 3 août, à la tête de notre brave 102e, la chaussée qui conduit à Takou, coopérer le 14 août à l'enlèvement de ce fort; diriger deux jours après l'attaque contre les forts du Peï-Ho, dits du Nord, et s'en rendre maître après une résistance vigoureuse, toujours au premier rang jusqu'à la fin de l'action; le 21 septembre, avec trois compagnies, il enlève le pont de Pali-Kia-Ho, défendu par une armée entière. Ce fut notre dernier combat, ce dut être sa dernière victoire. — Outre la bravoure qu'il montrait au feu et qui enlevait si bien ses troupes, ce qu'on devait admirer le plus chez lui, c'était ses vastes connaissances, son calme, sa sagacité, son sang-froid, et surtout ce coup d'œil d'aigle qui fait les grands capitaines. »

Le général Collineau est mort en véritable héros chrétien. Son corps a été embaumé. Nul doute que sa ville natale revendiquera l'honneur de posséder ces restes précieux.

E. G.

MÉLANGES.

Moncloix, près Plancoët, 13 avril 1861.

Monsieur le Directeur,

Une note, jointe à l'article des *Souvenirs de Mgr Bruté*, concernant M. et Mme de Bédée, et insérée dans la dernière livraison de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, page 228, tendrait à faire croire que ces deux victimes de la persécution révolutionnaire auraient fléchi devant l'échafaud.

Si je m'en rapporte à une tradition de famille que, mieux que personne, je suis à même de connaître, et à des Mémoires de source authentique qui viennent corroborer cette tradition, je suis porté à penser que cette note ne peut infirmer les graves témoignages par lesquels a été attestée la fermeté d'âme montrée par M. de Bédée et surtout par Mme de Bédée, au pied de l'instrument de leur supplice.

Voici ce que je lis dans ces Mémoires :

— « La force armée de Montauban, commandée par le sieur R...., se » porta au Moulin-Tizon, en la commune de Landujan, où demeuraient » M. et Mme de Bédée du Moulin-Tizon. Elle les y arrêta tous les deux, » ainsi que M. l'abbé Tostivint. Ces trois malheureuses victimes furent tra- » duites devant le tribunal révolutionnaire de Rennes et condamnées à » mort. Au moment de monter sur l'échafaud, Mme de Bédée, femme aussi » remplie de vertu que de courage, présenta la main à son mari en lui » disant : — *Monsieur, il y a à pareil jour tant d'années que vous m'avez* » *donné la main pour me conduire à l'autel ; permettez que je vous offre* » *la mienne pour monter avec moi sur l'échafaud.* »

Je suis persuadé que si Mgr Bruté avait connu un trait de M. de Bédée, ce fils des deux guillotinés, duquel fait aussi mention la note, il se serait fait un plaisir de le citer dans ses *Souvenirs*, si intéressants pour vos lecteurs. Je puis vous en garantir l'authenticité, et je vous le transmets d'ailleurs tel qu'il est raconté, dans le IVe volume de l'*Histoire des Guerres de l'Ouest*, par M. Théodore Muret, page 290.

— « Un officier de la division royaliste de Bécherel, M. de Bédée du » Moulin-Tizon, s'honora par un trait de générosité aussi beau que le cou- » rage du champ de bataille. Son père et sa mère avaient péri sur l'écha- » faud pour avoir caché un prêtre. Un Jacobin du pays, nommé Jean » Rolland, s'était installé dans la maison qu'ils n'avaient quittée que pour » la prison et la mort. Cet homme fut saisi par les Chouans et conduit » devant le fils orphelin. « *Son compte est bon !* » se disaient-ils. M. de » Bédée le renvoya sain et sauf. « Quitte au plutôt, » lui dit-il seulement, « la maison que tu as usurpée, et tâche de ne pas te laisser prendre une » seconde fois. »

M. de Bédée est mort il y a sept ans. Il avait épousé la sœur de M. Henri du Boishamon, mon père.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

CH. DU BOISHAMON.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

OEUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

Naguère la France voyait s'éteindre, dans l'espace de quelques mois, trois voix de poètes, voix diverses par le ton et l'inspiration, autant que par les sujets qu'elles chantèrent.

« De nature politique », comme il disait lui-même, l'un de ces poètes, le moins élevé des trois peut-être, sinon par le talent, du moins par la nature et la source de ses inspirations, vit sa renommée participer au tumulte des passions auxquelles il se mêla et qu'il surexcita. Ses funérailles furent bruyantes comme sa vie. Le peuple des faubourgs vint saluer en foule le convoi de celui qui avait flatté ses instincts et qui, Tyrtée de la Révolution, l'avait plus d'une fois poussé à l'émeute. Grande différence toutefois entre le Tyrtée révolutionnaire et le Tyrtée antique : celui-ci marchait à la tête des bataillons grecs contre les ennemis de la patrie; celui-là attisait de loin et sournoisement le feu de la guerre civile et, se

Œuvres complètes, précédées d'une notice par Saint-René Taillandier : deux volumes, Paris, Michel Lévy frères, 1861.

tenant prudemment à l'écart, ne livrait au hasard de la bataille que les feuillets de ses chansons incendiaires, dont l'émeutier bourrait son fusil. Faux patriote, qui corrompit e sens moral du peuple et acheva de lui faire perdre le respect; faux libéral, qui fit du despotisme son idole; faux républicain, qui chanta la République quand elle n'était plus ou qu'elle n'était pas encore, et qui, lorsqu'elle revint, la couvrit de ses quolibets et refusa de la servir; faux grand poète, faux grand homme, faux grand citoyen, faux bonhomme, sur lequel le jour s'est fait enfin et que renient aujourd'hui ceux qui jadis l'encensaient : j'ai nommé Béranger.

Le second, grâce à Dieu, ne fut point un poète politique; il ne prêcha jamais l'insurrection, ne renversa aucune dynastie, ni même aucun ministère, et ne remua aucun pavé. Il encourut, il est vrai, des reproches d'une autre sorte. Si le peuple illettré des faubourgs n'apprit jamais par cœur ses poésies pour les chanter en allant aux barricades, un autre peuple, le peuple de la jeunesse, le peuple lettré des écoles, les mêla trop souvent au bruit de ses orgies. Il est juste de reconnaître toutefois que l'inspiration d'Alfred de Musset s'épura à mesure que l'âge mûrissait. Le poète libertin des *Contes d'Espagne* devait devenir le chantre des *Nuits*.

Les faubourgs ne s'émurent point de la mort d'un écrivain qu'ils ne connaissaient pas et ne descendirent point pour saluer sa dépouille, dont nous vîmes passer le modeste cortége. La jeunesse elle-même, volontiers oublieuse, parut ne plus se souvenir de son poète.

Un an après la mort d'Alfred de Musset, presque jour pour jour, sonnait le glas d'un autre poète. Le 3 mai 1858, Auguste Brizeux expirait, non point au bord des grèves bretonnes, sur les rives aimées de l'Ellé ou du Scorf, mais loin du pays, à Montpellier, sous le chaud soleil méridional, auquel il était allé demander la prolongation d'une vie défaillante. Ici encore, nul tumulte, aucun de ces bruits qui se font autour du cercueil des poètes politiques. Les funérailles de Brizeux furent modestes et discrètes comme sa vie. De tous ses amis, un seul, celui-là même dont il avait été l'hôte, et qui lui avait fermé les yeux, l'accompagna au cimetière. Il est

vrai que, par un touchant contraste, la nature, qu'il avait tant de fois chantée, avait revêtu, pour célébrer ses obsèques, sa parure de printemps ; elle fit pleuvoir sur la bière du poète les larmes de sa rosée et la neige odorante de ses fleurs : poésie de la terre saluant au passage sa sœur la poésie humaine, qui, comme elle, a ses froides saisons, ses hivers, sa mort momentanée, mais qui, comme elle aussi, renaît toujours et est immortelle.

L'aubépine avait pris sa robe rose et blanche,
Un bourgeon étoilé pendait à chaque branche;
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids (1).

Quelques jours après, les restes du poète étaient rendus à la terre natale. Nos lecteurs savent quel accueil sympathique et ému elle leur fit. Aujourd'hui, Brizeux, comme Chateaubriand, un autre barde breton, le plus illustre de tous, repose près de cet Océan qui bat de ses flots écumeux les noirs écueils des côtes armoricaines et qui, par sa mobilité et sa vaste étendue, offre l'image à la fois du temps et de l'éternité.

En publiant ses œuvres complètes, les amis de Brizeux viennent d'élever à sa mémoire un monument plus durable que son tombeau de granit. A la *Revue de Bretagne et de Vendée* incombait le devoir de dédier à son tour, dans ses pages, au poète breton un mausolée digne de lui. Déjà, dans plusieurs circonstances, elle en avait posé les assises, et il lui eût été facile de trouver, sans sortir de chez elle, une main habile et sûre pour l'achever et lui donner son couronnement. Le lecteur regrettera avec nous que cette tâche délicate n'ait pas été confiée à une plume plus autorisée, et que, au lieu de bâtir un mausolée, ce recueil se soit condamné, par son choix, à suspendre à la croix du tombeau de Brizeux un simple bouquet de fleurs : fleurs parfumées et fraîches, il est vrai, que nous demanderons au poète lui-même et que nous cueillerons çà et là dans le charmant parterre de ses œuvres, en nous bornant à en assortir les

(1) T. I, p. 83.

couleurs et à les lier ensemble, le moins maladroitement que nous pourrons.

I.

Tout d'abord, empruntons quelques détails biographiques à l'intéressante notice que M. Saint-René Taillandier, éditeur et exécuteur testamentaire du poète, a consacrée à son ami.

Fils d'un chirurgien de marine, Julien-Auguste-Pélage Brizeux naquit à Lorient, le 12 septembre 1803. Les Brizeux (*Brizeuk*, breton), originaires de l'Irlande, vinrent en France lors de la révolution orangiste en 1688. L'Irlande donnait ainsi, à la même époque, Brizeux à la France et Thomas Moore à l'Angleterre, en même temps à peu près qu'une autre branche de la famille celtique, les Gaëls d'Écosse, écoutaient les chants du poète laboureur, Robert Burns.

Brizeux perdit son père, étant encore tout enfant; mais il lui resta une mère, une mère dévouée et tendre, qui exerça sur son éducation morale une influence décisive, et lui communiqua sa sensibilité profonde et sa simplicité de cœur. Aussi, l'âme du poète fait-elle souvent éclater les accents de sa gratitude filiale et de son amour :

Oh! qui pourrais-je aimer, si je ne t'aimais pas?
. . . . . .
Prends ce livre qu'ici j'écrivis plein de toi,
Et tu croiras me voir et causer avec moi!
Tes conseils, mes regrets, nos communes pensées,
Y sont avec amour et jour par jour tracées;
Ce livre est plein de toi; dans la longueur des nuits,
Qu'il vienne, comme un baume, assoupir tes ennuis;
Si ton doigt y souligne un mot frais, un mot tendre,
De ta bouche riante, enfant, j'ai dû l'entendre;
Son miel avec ton lait dans mon âme a coulé;
Ta bouche, à mon berceau, me l'avait révélé.

Ainsi parle Brizeux en envoyant *Marie* à sa mère. La charmante dédicace!

Lorsque sonna la huitième année, l'enfant s'en alla frapper à la porte de cet humble presbytère d'Arzannô, qu'il devait plus tard rendre célèbre. Là vivait un de ces prêtres vénérables, tels que nos campagnes en connaissent plus d'un, un savant obscur qui lisait Virgile en même temps que son bréviaire, et qui, passionné pour l'enseignement, portant à l'enfance un amour de père, ou mieux, d'apôtre, avait groupé autour de lui enfants de la ville et enfants des champs. Avec quelle reconnaissance émue Brizeux nous parle de l'abbé Lenir, son digne maître! Quel charmant tableau il nous trace de cette humble école, d'où sont sortis plusieurs hommes distingués, et dont les poétiques souvenirs devaient avoir sur son imagination une influence si inspiratrice, et projeter sur sa vie entière une teinte si douce et si pure! Avec quel amour, de quelles couleurs naïves il nous peint ces leçons apprises dans les foins, sous la verdure, cette vie au grand air, cette libre éducation des champs,

> Puis la messe et les jeux; et, les beaux jours de fête,
> Des offices sans fin chantés à pleine tête.

Sa muse a rendu célèbres désormais les noms de quelques-uns de ces « jeunes paysans aux costumes étranges », qui se sont assis avec lui sur les bancs de l'école d'Arzannô.

> ..... Le petit Pierre Elô,
> Qui chante en écorchant son bâton de bouleau,
> ..... Albin, Daniel,
> Alan du bourg de Scaer, Yves de Kerhuel,

sont devenus les rustiques héros des églogues du Moschus breton.

Après avoir achevé à Vannes et à Arras des études commencées d'une façon si libre et si féconde à la fois, Brizeux passa deux années à Lorient, dans une étude d'avoué, puis s'en alla à Paris, afin d'y faire son droit. Mais la science du Digeste et des Pandectes était peu propre à séduire une imagination rêveuse. Ainsi qu'il arriva à tant d'autres, Brizeux fréquenta plus souvent les bibliothèques et les musées que l'école de la rue Soufflot, et finalement quitta la chicane pour les lettres. La renaissance littéraire de la

Restauration était alors dans sa fleur. Lamartine venait de publier ses *Méditations* et Victor Hugo ses *Odes et Ballades*. Le *Globe* sonnait le glas de l'ancienne littérature et appelait aux armes la jeune école romantique.

C'était comme l'aurore d'une ère nouvelle. Les imaginations enivrées s'élançaient pleines d'espérances vers un avenir rayonnant : ivresse qui devait si tôt faire place à l'atonie et à l'impuissance! espérance qu'allaient suivre tant de mécomptes! Ces excitations, cette fièvre éveillèrent en Brizeux la muse qui jusque-là sommeillait. Mais elle ne trouva pas tout d'abord sa voie; elle ne revint aux landes natales, sa vraie patrie, la source de ses inspirations futures, qu'après s'être égarée un instant dans les coulisses du théâtre. *Marie* eut pour sœur aînée une comédie, spirituelle et facile d'ailleurs, mais qu'elle allait tant éclipser.

Ce fut au milieu de la mêlée romantique, entre une révolution politique et une émeute littéraire, que fit son apparition la « brune fleur de blé noir. » Comment s'étonner si la foule ne prêta qu'une attention distraite à la nouvelle venue, et la vit avec indifférence passer « sous sa coiffure blanche et sa robe de toile »? Comment sa douce voix eût-elle pu dominer le tumulte? Les soupirs mélodieux du pipeau armoricain se perdirent dans l'air orageux et bruyant. Les délicats, les amis du simple et du naturel, goûtèrent seuls les charmes discrets de cette idylle, qui faisait avec les œuvres violentes d'alors un si vif contraste. Disons toutefois que *Marie* n'avait pas dès lors acquis tout le développement qu'elle devait prendre plus tard ; c'était une de ces enfants charmantes, dont les traits réguliers et la taille bien prise promettent la beauté dans son épanouissement. Le poète s'appliqua à orner son œuvre, à compléter, si je puis ainsi dire, la toilette de son héroïne, ajoutant çà et là une fleur à son rustique diadème ou donnant au milieu qui l'encadre des proportions et un éclat qui la fissent mieux ressortir. La troisième édition, qui parut en 1841, la montra parée de tous ses modestes attraits, et marqua pour elle ce point précis où une œuvre est parvenue à sa maturité. « Cette édition me semble la perfection même, » a dit M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains*.

Nos lecteurs savent que *Marie* n'est pas un récit continu et que ce titre comprend plusieurs petits poèmes qui ne s'y rattachent que d'une façon indirecte. Le poète égare çà et là sa fantaisie, tour à tour chantant *Paris*, sa *Mère; Le Pays*, l'*Histoire d'Ivona*, soupirant l'*Élégie de Le Bràz*, ou devisant avec les *Batelières de l'Odet*. D'espace en espace reparaît la douce figure de *Marie*, dont le nom sert de lien à ces divers morceaux, répondant ici comme un refrain à la jolie *Chanson de Loïc*, là se mariant au *Mois d'août* ou bien mettant en fuite *le Doute*,

..... Vieillard cynique, au front chauve, à l'œil cave.

Tous ces poèmes forment, par leur ensemble, comme une couronne dont le poète a ceint le front pudique de la « fille du Scorf ».

Ici, mon embarras est grand : parmi tant de charmants passages, lesquels choisir et citer? Quelles fleurs cueillir dans ce jardin où tant de jolies fleurs abondent, de toutes les nuances et de tous les parfums?

Prendre les plus belles pour en faire une seule gerbe, serait encore excéder les proportions de l'espace qui m'est accordé. D'ailleurs la plupart de mes lecteurs en ont déjà savouré l'arôme. Qui n'a lu et relu, par exemple, cette ravissante scène du Pont Kerlô, fraîche comme l'aurore de l'adolescence, pure comme une matinée de printemps? Et cependant je ne puis résister à la tentation de la citer ici; ceux qui la savent par cœur trouveront encore du charme à la relire :

Un jour que nous étions assis au Pont Kerlô,
Laissant pendre, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
Joyeux de la troubler, ou bien, à son passage,
D'arrêter un rameau, quelque flottant herbage,
Ou sous les saules verts d'effrayer le poisson
Qui venait au soleil dormir près du gazon;
Seuls en ce lieu sauvage, et nul bruit, nulle haleine
N'éveillant la vallée immobile et sereine,
Hors nos ris enfantins, et l'écho de nos voix
Qui partait par volée et courait dans les bois,
.....

C'était plaisir de voir sous l'eau limpide et bleue,
Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
Se mordre, se poursuivre, ou par bandes nageant,
Ouvrir et refermer leurs nageoires d'argent;
Puis les saumons bruyants, et, sous son lit de pierre,
L'anguille qui se cache au bord de la rivière;
Des insectes sans nombre, ailés ou transparents,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Abeilles, moucherons, alertes demoiselles,
Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles. —
Sur la main de Marie une vint se poser,
Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
J'accourus; mais déjà ma jeune paysanne
Par l'aile avait saisi la mouche diaphane,
Et voyant la pauvrette en ses doigts remuer :
« Mon Dieu, comme elle tremble! oh! pourquoi la tuer? »
Dit-elle. Et dans les airs sa bouche ronde et pure
Souffla légèrement la frêle créature,
Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
Partit, et s'éleva joyeuse et louant Dieu.

Certes, la poésie française offre des pages plus éclatantes que celle-ci; en présente-t-elle beaucoup de cette fraîcheur? Quelle simplicité savante! quel art délicat et profond sous cette naïveté! quel choix! quel agencement ingénieux des détails! C'est une peinture achevée.

Et cette rencontre de Marie au marché du bourg, après une séparation de plusieurs années :

— Marie! — Ah! c'était elle, élégante, parée;
De ses deux sœurs enfants, sœur prudente, entourée :
Belle comme un fruit mûr entre deux jeunes fleurs.
Le passé, le présent, le sourire, les pleurs,
Tout cela devant moi! .....
..... — « Oh! lui dis-je en breton,
» Vous ne savez donc plus mon visage et mon nom?
» Maï, regardez-moi bien..... »
— « Mon Dieu, c'est lui! » dit-elle en me prenant la main.
Et nous pleurions. Bientôt j'eus appris son histoire :
Un mari, des enfants, c'était tout.....
Il fallut se quitter. Alors aux deux enfants

J'achetai des velours, des croix, de beaux rubans,
Et pour toutes les trois une bague de cuivre,
Qui, bénite à Kemper, de tout mal vous délivre;
Et moi-même à leur cou je suspendis les croix,
Et, tremblant, je passai les bagues à leurs doigts.
Les deux petites sœurs riaient; la jeune femme,
Tranquille et sans rougir, dans la paix de son âme,
Accepta mon présent; ce modeste trésor,
Aux yeux de son époux elle le porte encor;
L'époux est sans soupçon, la femme sans mystère.
L'un n'a rien à savoir, l'autre n'a rien à taire.

Et cette page où court un souffle lyrique :

Non, non, la poésie, amour d'une âme forte,
L'antique poésie au monde n'est pas morte;
Mais cette chaîne d'or, ce fil mystérieux
Qui liait autrefois la terre avec les cieux,
Notre orgueil l'a rompu; devant tant de merveilles
Nous sommes aujourd'hui sans yeux et sans oreilles.
Quelques pâtres grossiers, des poètes enfants,
Plus forts que la science et ses bras étouffants,
Doux et simples d'esprit, seuls devinent encore
L'ensemble harmonieux du monde qui s'ignore,
De la terre et du ciel la secrète union,
Et les liens cachés de la Création.
Le monde est une chaîne électrique, mouvante:
Dieu tient par l'un des bouts cette chaîne vivante,
Dans chaque anneau descend un invisible feu,
Qui, les parcourant tous, remonte jusqu'à Dieu.
Gloire, dans leurs hameaux, quand la nature entière
N'est plus pour le savant qu'une aride matière,
Un sujet de calculs orgueilleux et menteurs,
Gloire, dans leurs hameaux, à ces humbles pasteurs!...

Et cette délicieuse élégie de *Louise,* morte à sa quinzième année,

Fleur des bois par la pluie et le vent moissonnée.

Et cette autre page, où éclate un sentiment si profond :

O puissante nature! en tous lieux, sur ta route,
Tu répands la beauté qui charme et qu'on écoute;

De l'homme heureux et fort tu distrais les regards,
Et, quand notre destin gronde de toutes parts,
En ces jours de discords et de haine jalouse,
Comme on baise en pleurant les lèvres d'une épouse,
A ton souffle amoureux on vient se ranimer,
Et dans ton sein fécond pleurer et s'enfermer!
Ah! quel père, aujourd'hui,.....
En prenant son enfant des genoux de sa femme,
Quel père tout à coup n'a frémi malgré lui,
Songeant dans quel chaos le monde erre aujourd'hui,
Et quel nuage épais, quelle sombre tempête,
Semblent s'amonceler au loin sur chaque tête!
Bienheureux mon pays, pauvre et content de peu,
S'il reste d'un pied sûr dans le sentier de Dieu,
Fidèle au souvenir de ses nobles coutumes,
Fier de son vieux langage et fier de ses costumes:
Ensemble harmonieux de force et de beauté,
Et qu'avec tant d'amour le premier j'ai chanté!

Il faudrait tout citer; mais le papier a des bornes.

Un soir, la veille de Noël, le poète va frapper à la porte de Joseph Daniel, l'un des anciens écoliers d'Arzannô et qu'il n'avait pas revu depuis plusieurs années. On se met à causer au coin du feu :

— ..... Mon ami, ...conte-moi
Les pays d'où tu viens... C'est du vieux cidre...approche!...
Mélen, appelez-nous au premier son de cloche.

Bientôt un gai carillon éclate dans le silence des ténèbres, annonçant au loin l'office de minuit et semble chanter avec les anges :

Gloire à Dieu! gloire à Dieu dans son immensité!
Paix sur la terre aux cœurs de bonne volonté!

De toutes parts, comme autrefois, les pasteurs se rendent à la crèche pour adorer le nouveau-né :

Toute l'église est pleine, et, courbant leurs fronts nus,
Les pieux assistants chantent l'enfant Jésus....
..... Tout dans l'église était comme autrefois.
Moi seul je n'étais plus debout près du pupitre,
Chantant à l'Évangile et chantant à l'Épître;

Mais, oublié des gens qui m'avaient bien connu,
Et s'informaient entre eux de ce nouveau-venu,
Je restais comme une Ombre, immobile à ma place,
Muet, ou pour pleurer les deux mains sur ma face.

Lorsque vint le moment de la Communion, hommes, enfants et femmes s'avancèrent lentement et par ordre vers la table sainte :

Dès qu'un communiant avait reçu l'hostie,
Du ciboire sortait la blanche Eucharistie.
Seul encor je n'eus pas ma part de ce repas.
Mais quand, les yeux baissés, et murmurant tout bas,
Les femmes s'avançaient vers la douce victime,
J'essayai de revoir (Seigneur, était-ce un crime ?)
Celle qui près de moi, dans notre âge innocent,
A notre saint banquet s'assit en rougissant.
Je ne la nomme plus ! Mes yeux avec tristesse
La cherchèrent en vain cette nuit à la messe;
Dans la paroisse en vain je la cherchai depuis.
Elle a quitté sa ferme et quitté le pays.

Ainsi finit l'innocent et chaste roman. Le dénouement n'est-il pas émouvant dans sa simplicité, et ne vous laisse-t-il pas dans l'âme une impression de douce mélancolie?

II.

Le nom de *Marie* est consacré désormais; l'humble fille du Scorff va prendre rang dans le cortége de ces figures, charmantes ou radieuses, que la poésie a célébrées. Non que je prétende la placer au sommet et la faire l'égale des Laure, des Elvire; elle s'y refuserait elle-même; mais si elle n'a pas l'éclat superbe de ses rivales, elle ne le cède à aucune en pureté et en grâce. Si le diadème d'or des reines du monde poétique fait pâlir sa pauvre coiffe de chanvre, la virginale blancheur de celle-ci n'est-elle pas aussi une auréole? Brizeux n'est pas le Dante, et sa modeste et rustique Béatrix ne verra jamais son front couronné de la splendeur dont rayonne celui de la fille des Portinari. Mais dans le royaume de la poésie, comme

dans celui des cieux, il y a plusieurs demeures et les rangs sont divers. A côté du lys superbe dont le parfum pénétrant vous enivre, la fleur de blé noir peut encore exhaler sa douce senteur de miel.

Par une belle et tiède matinée d'août, lorsque la nature est dans tout son épanouissement et dans le travail de son immense maternité, que l'abeille bourdonnante se gonfle de sucs et que les oiseaux remplissent l'air de leurs chants, ne vous est-il jamais arrivé de sentir tout à coup, au détour du chemin, un salubre et délicieux arôme que vous apportait une brise rafraîchissante et qui trahissait le voisinage d'un chant de blé noir, dont vous voyiez bientôt, par dessus la haie, s'épanouir au soleil les mille fleurs blanches comme un immense bouquet?

Voilà *Marie*, et le doux et frais parfum qui s'échappe de ces pages. C'est un sourire, mais un sourire qu'une larme mouille à demi. C'est une idylle tempérée de tristesse élégiaque. Certes, il y a un monde entre le *Lac* et le *Retour*, entre un *canzone* de Pétrarque et l'églogue du Pont Kerlô, entre Laure de Noves et la fermière du Moustoir; et cependant ici et là la poésie rayonne, elle vit dans l'églogue comme dans l'ode. C'est que dans l'une comme dans l'autre palpitent le cœur humain et la nature. Qu'est-ce donc que la poésie? où est-elle? où n'est-elle pas? Qui pourra jamais définir cette chose insaisissable qui fuit sous l'étreinte de l'esprit, et ce je ne sais quoi de mystérieux et de divin qui s'évanouit au contact de la profane et froide raison, comme ces parfums subtils qui s'évaporent sous la main de l'analyste?

Nous nous sommes étendu trop longuement peut-être sur le poème si connu de *Marie* : le charme de cette poésie, à la fois si simple et cependant si savante et si attique dans sa rusticité, nous a retenu. D'ailleurs la première des inspirations de Brizeux fut aussi la plus pure et restera comme le plus beau fleuron de sa couronne poétique. Son nom vivra surtout par celui de *Marie*, et c'est, appuyé sur la brune fille du Scorf, qu'il se présente déjà à la postérité.

Pourquoi faut-il que, dans cette fraîche et matinale mélodie, quelques notes détonnent? Il y a telles pièces qui portent la date et l'estampille de 1830 et qui, bien que modérées de ton, jurent avec

le reste. Toutes proportions gardées entre ces œuvres, ces hymnes à la liberté interrompant l'idylle de *Marie*, font un peu l'effet que produirait la *Marseillaise* éclatant soudain au beau milieu de la *Symphonie pastorale* de Beethoven. Du Pont Kerlô aux rues de Paris, du catéchisme sur les bancs de l'église d'Arzannô aux barricades, quelle prodigieuse distance ! Comment le poète s'est-il résigné à la franchir et à unir des choses si profondément disparates ? Du coin ignoré où elle vit peut-être encore, heureuse et obscure malgré l'éclat de sa renommée, la douce Marie n'a sans doute jamais entendu le bruit de nos discordes civiles. Naïvement ignorante des événements de ce monde, elle n'a pas entendu les trônes crouler, et le tumulte de nos révolutions n'a jamais franchi le seuil de sa retraite. Jamais le nom de cette vilaine chose qui s'appelle la politique n'a frappé ses oreilles. Si quelque jour son poète lui a lu son *Hymne*, elle a dû ne pas comprendre ce langage si nouveau pour elle ; elle a dû lui dire : Retournons au Pont Kerlô, allons voir les poissons se jouer « sous l'eau limpide et bleue, » et les hirondelles poursuivre les insectes sous les joncs.

La liberté ! c'est une belle et grande chose, pourvu que, par ce mot, on entende la liberté vraie, la liberté fille de la justice et de l'ordre, et non cette fausse liberté, fille de la révolte ; qui, l'œil sanglant, les bras retroussés, les lèvres noires de poudre, brandissant le poignard de Théroigne de Méricourt, prêche au peuple la guerre civile du haut des barricades et dont les fureurs périodiques nous ont déjà coûté tant de sang !

Dirai-je un mot aussi des deux pièces intitulées *Jésus* et *le Doute* ? Aussi bien, elles me fournissent l'occasion d'étudier un des côtés de la physionomie de Brizeux, comme homme et comme poète, et, en lui, de l'époque actuelle.

Issu d'un siècle tourmenté, dont la dernière agonie fut marquée par d'effroyables convulsions et qui s'éteignit dans le sang, après avoir préludé par la corruption élégante et le sophisme, précurseurs des bouleversements sociaux et de la barbarie, — le XIXe siècle ne pouvait manquer de sentir le contre-coup de ces secousses. Son berceau fut agité par les derniers soubresauts de la tempête, et lors

même que le calme commença de se faire dans la sphère politique et dans la rue, l'atmosphère des intelligences, qui avait vu se former l'orage et d'où la foudre était partie, ne put si tôt se rasséréner. A l'heure présente, lorsque le XIXe siècle atteint aux dernières limites de sa maturité et touche à la vieillesse, âge où d'ordinaire le corps et l'esprit se reposent et se rasseoient, moins que jamais les âmes ont retrouvé leur équilibre. Il semble que le monde moral, comme le physique, soit soumis à certaines variations qui déconcertent et font craindre le retour du chaos. Mais du moins les irrégularités du monde physique ne sont qu'apparentes. Une loi supérieure et fixe ramène l'ordre tôt ou tard, et ces prétendus écarts de la création matérielle ne servent qu'à faire mieux ressortir et briller la puissance et la sagesse du suprême Ordonnateur. Les calculs d'un Laplace viennent bientôt dissiper les craintes d'un Euler et d'un Newton, et réduire à néant leurs prédictions sinistres.

Il n'en est pas ainsi du monde moral. Là point de loi victorieuse qui s'impose. Si deux forces contraires président également à la gravitation des âmes, comme à celle des mondes, Dieu a donné à l'homme, par la liberté, le magnifique et dangereux pouvoir de faire prédominer l'une à l'exclusion de l'autre et d'en rompre l'accord. Astres de l'univers spirituel, qui devraient graviter autour de leur centre divin dans un concert harmonieux, les âmes trop souvent sortent de leur orbite et s'égarent au hasard dans les espaces, emportées par la force centrifuge, comme des comètes échevelées. Combien s'obstinent à évoluer autour de ce prétendu soleil de la Raison, qui tend de plus en plus à usurper la place de ce divin Soleil dont elle n'est qu'un reflet! Quel sera le Copernic qui rétablira l'ordre des choses et remettra le soleil, je veux dire Dieu, au centre du monde ?

Combien d'intelligences, perdues dans le dédale incohérent des systèmes et des doctrines, courent partout où brille un semblant de lumière, comme ces voyageurs qui, égarés dans une forêt, au sein des ténèbres, et apercevant une clarté lointaine, la saluent comme un phare libérateur, et qui découvrent bientôt que ce n'est qu'un feu follet allumé par la nuit au-dessus d'un marécage!

Le relatif tend à détrôner l'absolu. Il n'y a plus de principes, il n'y a plus que des faits, et notre époque n'est pas loin d'admettre, à l'exemple de Hegel et de Feuerbach, l'identité des contraires.

« Ah! pour moi, je l'avoue, s'écriait naguère un éloquent publiciste protestant, je ne puis considérer sans inquiétude et sans regrets tant d'esprits désorientés, tant de croyances déracinées, tant d'obscurité et de deuil dans les cœurs, la fin de tant de choses fortes et grandes! »

Certes, nous n'allons pas, comme M. Edmond Scherer, jusqu'à craindre la fin des croyances et leur détrônement définitif dans les âmes. Le mal est grave, mais le remède est puissant. Cependant bien aveugle serait celui qui ne reconnaîtrait pas qu'une grande partie de notre société se meurt de scepticisme, non plus de ce scepticisme léger et railleur du dernier siècle, mais d'un septicisme mélancolique et sombre. Elle souffre et s'agite convulsivement sur son lit de douleur, en proie tour à tour à la fièvre chaude et à l'atonie.

Notre siècle est en travail : quel ange ou quel démon sortira de ses flancs?

Pourquoi ne pas l'avouer? Brizeux fut de son temps et ne se préserva pas complétement de la maladie qui le ronge. Jeté tout jeune encore, et presque sans transition, des landes armoricaines, si calmes, dans l'ardente fournaise parisienne, où bouillonnaient alors deux révolutions, l'une politique et l'autre littéraire, il sentit son imagination de poète s'ouvrir à des souffles nouveaux, et la brume du doute voila la lointaine et douce image du clocher d'Arzannô.

Pour qui a vécu dans cette atmosphère de Paris, atmosphère capiteuse qui enivre le cerveau et surexcite les nerfs; pour qui a respiré cet air chargé de miasmes, mortels pour les croyances, et où semble encore retentir l'écho des éclats de rire de Voltaire; pour qui s'est mêlé à ce monde qui,

> ..... épuisé par une ardente fièvre,
> N'a plus un souffle pur pour rafraîchir sa lèvre,

quoi d'étonnant que l'âme, plus délicate que forte, de Brizeux se soit courbée sous le vent qui, parti de Wittemberg, il y a trois siècles, ravage le Christianisme, et dont l'influence semble encore plus desséchante, lorsqu'il vient à passer sur ce volcan mal éteint qui s'appelle Paris?

Heureux les hommes chez qui sentiments et opinions, raison et cœur, présent et passé, actes et doctrines, vie et mort, tout concorde, et dont l'existence entière est une constante et sereine harmonie! Par ces temps troublés, de tels hommes deviennent de plus en plus rares.

Quel que fut l'homme en Brizeux, il ne nous appartient pas d'interroger ses sentiments intimes et de scruter sa conscience. Bornons-nous à constater que le poète, lequel seul est de notre ressort, fut presque constamment fidèle aux croyances de son jeune âge. Elles ne furent pas ingrates, il leur dut ses plus heureuses et ses plus touchantes inspirations. Même quand il paraît s'en éloigner, de quel respect il les entoure, avec quels regrets pieux il se détourne pour les contempler encore, comme un exilé qui salue d'un dernier regard la patrie qu'il abandonne.

Jours aimés! jours éteints! Comme un jeune lévite,
Souvent j'ai dans le chœur porté l'aube bénite,
Offert l'onde et le vin au calice, et, le soir,
Aux marches de l'autel balancé l'encensoir.....

Les œuvres de Brizeux sont pleines de ces retours émus vers le passé, témoignages d'une foi qui put bien s'obscurcir et se voiler, mais qui fut toujours vivante au fond.

Un autre poète de ce temps, que son origine rattache également à la Bretagne et qui, bien plus que Brizeux, paya tribut au scepticisme contemporain, Hégésippe Moreau, cet infortuné jeune homme, qui devait mourir sur le grabat de Gilbert, a trouvé aussi dans ses souvenirs d'enfance la plus élevée de ses inspirations, une page à laquelle il ne manque pour être un chef-d'œuvre qu'une plus sévère correction de style, et qui s'appelle : *Un quart d'heure de dévotion.*

Un soir, dans un de ces moments où l'âme succombe sous le faix et, remontant instinctivement vers sa source, se soulève de la terre, où elle rampait comme une fleur longtemps étouffée par les herbes et qui dresse vers le ciel sa tige altérée de rosée et de soleil, — le jeune poète entre dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Là, devant le tombeau de Racine, en présence des autels depuis si longtemps délaissés, le passé reflue avec force dans cette âme malade et mobile, ramenant avec lui l'enfance pieuse et naïve et l'image vénérée de l'aïeule bretonne :

Autrefois, pour prier mes lèvres enfantines
D'elles-mêmes s'ouvraient aux syllabes latines ;
Et j'allais aux grands jours, blanc lévite du chœur,
Répandre devant Dieu ma corbeille et mon cœur.
Mais depuis.....
Combien de jeunes cœurs que le doute rongea !
Combien de jeunes fronts qu'il sillonne déjà !
Le doute aussi m'accable, hélas ! et j'y succombe !
Mon âme fatiguée est comme la colombe
Sur le flot du désert égarant son essor ;
Et l'olivier sauveur ne fleurit pas encor !....
Ces mille souvenirs couraient dans ma mémoire,
Et je balbutiai : « Seigneur, faites-moi croire ! »
Quand soudain sur mon front passa ce vent glacé
Qui sur le front de Job autrefois a passé.
Le vent d'hiver pleura sous le parvis sonore,
Et soudain je sentis que je gardais encore,
Dans le fond de mon cœur, de moi-même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé (1).

Nous n'avons pu résister au plaisir de citer ces beaux vers à côté de ceux de Brizeux. Si dans Hégésippe Moreau la nuance sceptique est plus prononcée, le rapprochement n'en est pas moins frappant. Ajoutons que Brizeux a retouché, dans un sens plus orthodoxe, certains traits de ses premières poésies. Ainsi le vers suivant de la première édition de *Marie* :

Homme ou Dieu, l'univers est à jamais à toi,

est devenu dans les éditions récentes :

(1) *Le Myosotis.*

O Jésus ! l'univers est à jamais à toi (1) !

A ces quelques pièces sur lesquelles les révolutions et le philosophisme ont projeté leur double reflet, fort adouci, il est vrai, combien je préfère cet hymne patriotique et breton qui clôt, comme une ode, l'idylle de *Marie*. Nous ne pouvons mieux terminer cette première et trop longue étude, qu'en retraçant ce passage et en nous écriant avec notre poète :

Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique !
La race courageuse et pourtant pacifique !
Comme aux jours primitifs, la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres !
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres.
Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons.
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit recouverte de chênes !

L. D.

(*La suite prochainement*).

(1) La remarque est de M. L. Ratisbonne. V. *Morts et Vivants*.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

—

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

III.

L'abbé Bruté demeura à la Montagne jusqu'en 1815, assistant l'abbé Dubois dans ses nombreux travaux au collége, à la mission et à la communauté de Mme Seton. A cette époque, il fit un rapide voyage en France, avec la permission de son supérieur, afin d'en rapporter sa bibliothèque, et d'y intéresser le clergé et les fidèles en faveur des missions d'Amérique. Il était de retour au mois de novembre de la même année, et il fut nommé président du collége Sainte-Marie de Baltimore, où il demeura jusqu'en 1818. La mort de l'abbé Duhamel le fit alors retourner à Emmittsburgh et y reprendre ses fonctions au collége et parmi les catholiques des environs. L'établissement de Mont-Sainte-Marie était alors complétement organisé. Les étudiants de la classe de théologie agissaient comme préfets des études et assistaient comme professeurs dans l'institution. Ce système, ainsi adopté par l'abbé Dubois, est sujet

* Voir la livraison d'avril, pp. 276-294.

à quelques objections : il contrarie, jusqu'à un certain point, cette stricte discipline ecclésiastique, qui est justement considérée comme de la plus haute importance. Cependant, indépendamment de son caractère économique, le système a beaucoup d'avantages, spécialement pour ceux qui doivent exercer le saint ministère dans un nouveau pays, où l'on a les églises à construire et toute chose à organiser. L'expérience d'instruire et de gouverner des enfants devient très-utile au milieu des difficultés particulières auxquelles un prêtre est exposé aux États-Unis; mais pour faire réussir cette innovation, il est essentiel que le supérieur du séminaire joigne d'autres talents à celui de professeur de théologie. Il doit être capable d'offrir à ceux sous sa direction la vivante image d'un prêtre fidèle, et capable aussi de les former aux habitudes des vertus ecclésiastiques, de manière à les garantir des inconvénients de leur professorat et de toute fâcheuse influence future. L'abbé Bruté était ce supérieur modèle dans le vrai sens du mot. Il comprit parfaitement la grande responsabilité qui pesait sur lui, et nul, dans sa situation, ne s'acquitta de ses devoirs avec plus de fidélité.

Nous insérons ici quelques-unes de ses notes, qui donneront une meilleure idée de sa vie que de vagues généralités. Voici d'abord un résumé de ses occupations et de ses voyages pendant quinze ans :

« Débarqué aux États-Unis le 10 août 1810. J'enseigne la philosophie et je prêche en français. Je visite Mont-Sainte-Marie et la Vallée en juillet 1811. Je vais pendant les vacances à Pigeon-Hill, et j'assiste les Trappistes à la Pointe en 1811. Je vais aider l'abbé Dubois à la fin de septembre 1812. En octobre, je me rends près de Mgr Carroll, à Frederick. A la Montagne, j'enseigne le latin, le français et la physique; je donne une retraite au collége et une autre aux sœurs. Le soin de la paroisse m'est confié. En 1814, les sœurs m'apprennent l'invasion de la France. Guerre d'Amérique; je vais à Frederick après la défaite de Bladensburg. Je pars pour France en avril 1815 avec William Seton. J'en reviens en novembre. Nommé président du collége de Baltimore, je remplis ces fonctions pendant les deux années suivantes. Je professe la philosophie morale, la géométrie et

la physique. Je vais à Annapolis (la capitale du Maryland) en janvier 1818 et je réussis à faire modifier la rue projetée qui devait couper le collége. Je suis envoyé à Emmittsburgh en février, pour assister l'abbé Dubois, après la mort de l'abbé Duhamel. Je prends soin des sœurs jusqu'en 1822; je suis chargé de la paroisse d'Emmittsburgh jusqu'à mon retour de France avec l'abbé Purcell en novembre 1824. J'enseigne la philosophie et la théologie depuis 1820. »

La note suivante est intitulée : « *La journée d'un prêtre.* — *Éternité.* » Ce mot *Éternité* est écrit en tête de tous ses papiers, et il prouve que la pensée de l'autre vie, toujours présente à son esprit, l'animait à remplir fidèlement tous ses devoirs.

« 4 heures 1/2 du matin. — *Benedicamus Domino, gloire à Dieu* en me réveillant. Prière vocale. Méditation devant le tabernacle. Messe du Révérend Hickey. Jésus-Christ, mon Seigneur, présent.

» 6 heures. — Je célèbre la messe. Jésus-Christ présent. Je déjeûne ; je fais ma toilette. Je retourne à l'église sur la Montagne; j'ouvre le tabernacle et j'en retire le Saint-Sacrement. Je me rends à travers les bois avec Guy Elder, ayant le bon Dieu sur ma poitrine. Nous disons notre chapelet en ajoutant des actes de dévotion au Saint-Sacrement à la fin de chaque dizaine.

» 8 heures. — J'arrive chez Mme Mac Cormick; ses marques touchantes de foi et de joie. J'entends sa confession. Je dispose une table en autel ; je rassemble les voisins, la jeune convertie et son enfant; son mari se prépare pour sa première communion. Je donne la sainte communion à Mme Mac Cormick ; je parle de Marthe et Marie, de Lazare et de Zachée, les amis éprouvés de Notre-Seigneur sur la terre ; il est encore au milieu de nous, et nous sommes ses amis. A notre retour, nous récitons le *Miserere, Notre Père, Je vous salue, Marie,* et plusieurs hymnes.

» 9 heures 1/2. — A l'église d'Emmittsburgh. J'ouvre le tabernacle et le ciboire. Je vais voir M..... depuis dix ans sans faire ses pâques. Bonne moralité. J'entends sa confession. Foi forte dont il me donne des preuves. Conversation avec lui.

» 10 heures 3/4. — Au retour, je baptise l'enfant de la femme de

Pierre; ses larmes abondantes; ses grands embarras; je n'entends pas sa confession.

» 11 heures. — Je retourne à l'église d'Emmittsburgh; je remets la sainte hostie dans le ciboire. Je m'arrête à Saint-Joseph (le couvent des sœurs de charité) avec Guy. J'y rends visite au Saint-Sacrement; je vois Mme Brawner.

» *Midi.* — Je trouve au collége une vieille femme allemande qui m'attend. Elle boite et est malade; elle paraît très-pauvre et ne s'est pas approchée des sacrements depuis dix ans. Elle me prie de l'entendre. Sœur Angèle lui donne à dîner; elle reviendra dimanche.

» 1 heure 1/2. — On m'envoie chercher pour Glacken. Je vais à l'église, afin d'y prendre le Saint-Sacrement : c'est la cinquième fois aujourd'hui que j'ai touché mon souverain Seigneur, *le Roi de gloire*, comme l'abbé Duhamel l'a fait broder sur le voile intérieur du tabernacle. J'ai donné le viatique au malade, et lui ai administré le sacrement de l'Extrême-Onction. J'ai fait un petit discours aux personnes présentes. — Il y avait plusieurs protestants.

4 heures. — Je vais chez Mme Brawner, et j'entends sa confession. Je récite mon office : oh! que de merveilles dans l'office du Saint-Sacrement! J'écris maintenant ces notes; mais mille détails, pensées et actions sont omis. Comme la journée d'un prêtre est étonnante! — Le soir, j'ai fait une instruction pour la Confirmation.

» Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la maison? Examen de la deuxième classe de latin; conversation devant Dieu avec un de nos jeunes gens; leçon de latin; examen de la troisième classe de français; leçon de latin à Guy Elder; conversation avec un autre jeune homme qui est venu me consulter; une autre avec M. Hickley; une autre avec les deux Gardiner; écrit une lettre; écrit le dialogue pour Baltimore, six pages; lecture spirituelle; prières d'usage. Si tout avait été bien fait, quelles bénédictions j'en retirerais! mais, ô mon Dieu! c'est si pauvre, si à demi; — hélas! »

Sur une autre feuille de papier, l'abbé Bruté a écrit la manière dont il a passé le troisième dimanche de l'Avent — d'abord en 1804,

au séminaire de Saint-Sulpice ; — puis en 1809, au séminaire de Rennes ; — enfin en 1819, à la Montagne. Pour les dimanches, à Paris et à Rennes, c'est la routine habituelle de la vie de séminaire en France ; voici le dimanche passé à Emmittsburgh :

« 5 heures. — Lever. Premières prières.

» 5 heures 1/2. — En route pour chez les sœurs à Saint-Joseph, fait ma méditation.

» 6 heures. — Au confessionnal. — Écrit ma méditation.

» 7 heures. — Messe. Lu la *Vie des Saints* de de Blois.

» 8 heures. — Déjeûner chez Mme Grover.

» 8 heures 1/2. — Donné la communion à deux personnes, à la paroisse. Entendu des confessions. Écrit une méditation.

» 10 heures 1/2. — Visites à Mmes Hugler et Bradley, qui sont malades. En route, dit mes *petites-heures*.

» 11 heures 1/2. — Chez les sœurs. Lu la *Vie de Mme de Chantal*. Écrit une exhortation pour les funérailles de Mme Lindsay.

» 1 heure. — Donné la bénédiction. Lu l'épître du dimanche et fait une courte instruction.

» 1 heure 1/2. — Retour à la Montagne. Visite aux sœurs dans leur maison (celles qui prenaient soin de la lingerie et de l'infirmerie du collége).

» 2 heures. — Visite à M. Elder. — Officié aux funérailles de Mme Lindsay ; exhortation ; lu l'histoire des conciles (en marchant, suivant sa coutume).

» 3 heures. — Vêpres. — Bénédiction. — Au confessionnal après vêpres.

» 4 heures. — Dans ma chambre. — Entendu des confessions. Mon office. Parcouru quelques gazettes françaises de 1816 et 1817. Lu l'article *Pensylvanie*, dans l'Encyclopédie.

» 7 heures. — Souper. Études.

» 8 heures 3/4. — Prières du soir, lecture, etc. »

Sur une autre feuille intitulée : *Une journée de missionnaire à Emmittsburgh* (c'était sans doute un jour de congé au collége), il donne le détail de son ministère en allant d'une famille à l'autre, dans la campagne. Ce n'étaient pas des visites d'amitié ou de plaisir,

mais évidemment elles s'adressaient à des personnes qui négligeaient leurs devoirs religieux. Il a marqué à la marge les distances parcourues, et le total est de trente milles. Il part de la Montagne avant cinq heures du matin, il célèbre la messe chez les sœurs, et il est de retour au collége à six heures et demie du soir :

« Je me souviens d'avoir parlé à soixante-deux personnes, plutôt plus que moins. Je les ai entretenues de leurs devoirs et de la religion. Trois ont été averties pour les pâques; plusieurs réprimandées pour des calomnies; d'autres ont promis de ne pas assister à un *camp-meeting* (1) qui aura lieu la semaine prochaine, à Hoovers. » — Un autre jour, il écrit : « Samedi soir 14 : j'ai reçu de Baltimore une livraison de la *Revue d'Édimbourg* et l'ouvrage de Stuart contre la génération éternelle de Jésus-Christ. — Dimanche 15. — J'ai lu en entier le livre de Stuart, et j'ai écrit une longue lettre de remarques à l'abbé Elder. J'ai célébré tous les offices du jour à la paroisse. Le soir, j'ai lu presque toute la *Revue*. — Lundi 16. — Fini la *Revue d'Édimbourg*, fait une douzaine de longues notes sur le compte-rendu du Journal d'O'Meara, et deux sur l'article relatif aux œuvres de Duprat. Recherches dans mes livres pour ce travail. Écrit une lettre à M. Chance. Fait un paquet du tout pour être envoyé demain à Baltimore par l'occasion de la sœur Xavier. Fini une carte des États de l'Église pour la classe de géographie. Lu le sixième chapitre de saint Jean, Witasse, Tournely, Drouin, Bellarmin et la Discussion amicale. Consulté les notes de Wesley, Cajetan, Bergier, mes anciennes notes d'après M. Frayssinous et constaté vingt-et-un arguments sur le sujet. Fait la classe de théologie. Étudié quelques autres questions. Fait la classe de philosophie; visite à un malade, etc., etc., etc.; puis l'heureuse routine de la vie d'un prêtre, prière, méditation, messe, bréviaire, chapelet, visite au Saint-Sacrement, etc. »

La note suivante a été écrite le 20 mars 1821 :

« Le soir du 14 mars, M. Damphoux arriva à la Montagne, pour rappeler l'abbé Hickey à Baltimore. Le lendemain matin, après

(1) Réunion de Méthodistes qui se tient en plein air dans les bois, et où, sous l'apparence d'un enthousiasme religieux, il se passe souvent les désordres les plus condamnables.

avoir célébré la messe à Saint-Joseph, je suis parti à pied pour Baltimore, sans en prévenir personne, afin d'obtenir de l'archevêque et de l'abbé Tessier de nous laisser M. Hickey. A Taneytown, j'ai mangé un morceau chez le père Zocchi. A Winchester, je m'aperçois que je n'ai pas un sou dans ma poche, et je suis obligé de demander mon dîner à crédit. Je suis arrivé à Baltimore (52 milles) à dix heures du soir. J'ai obtenu de conserver M. Hickey au collége; *Laus Deo!* Je suis parti de Baltimore le lendemain dans l'après-midi; mais l'orage m'a obligé de chercher refuge chez M. Williamson, à 6 milles de la ville. Samedi 17, fête de saint Patrick, j'ai dit la messe et prêché sur le texte : *Filii sanctorum sumus.* A sept heures du matin, j'ai repris ma route, le vent et la pluie en plein visage, et la bourrasque souvent si violente, qu'elle me coupait la respiration. Arrivé à la Montagne à dix heures du soir. En allant, j'avais lu 388 pages d'Anquetil, les règnes de Louis XII et de François Ier; 14 pages de *Cicero, De officiis;* trois chapitres du Nouveau-Testament; mon office; récité le chapelet trois fois. Au retour, le vent était si violent, que j'ai pu seulement lire en marchant une brochure de vingt-cinq pages *(Documents de l'Évêque de Philadelphie)*, et mon office. »

Pendant qu'il se consacrait si activement aux devoirs de son ministère, et qu'il formait tant de futurs évêques et tant de missionnaires, il s'intéressait à tout ce qui pouvait conduire à la réfutation d'une erreur et aux progrès de la religion. Il fournissait sans cesse aux journaux catholiques des articles inédits, et souvent leur envoyait de précieux matériaux, pour que d'autres s'en servissent. Il entretenait une correspondance considérable avec beaucoup de personnages distingués des États-Unis, et il aida entre autres M. Duponceau dans ses ouvrages sur les langues des Indiens. Il était l'ami et le correspondant de Charles Carroll, de Carrolltown; de l'illustre juge Gaston, de la Caroline du Nord, et de beaucoup d'autres. Il prenait un grand intérêt à l'histoire de l'Église en Amérique, et il prépara un grand nombre de notes sur ce sujet. Pendant son court épiscopat, il trouva le temps de faire beaucoup de recherches historiques sur Vincennes et sur les régions de l'Ouest,

et il envoya diverses communications aux journaux du pays sur ces questions. Il n'oubliait pas sa famille et ses amis de France, et il recevait surtout des lettres fort intéressantes des deux frères de la Mennais, avec lesquels il était intimement lié. Cette correspondance, prolongée de 1806 à 1834, montre à toutes ses pages la sagesse et la prudence de l'abbé Jean, la fougue et la brillante imagination de l'abbé Féli, et les efforts de M. Bruté pour maintenir ce dernier dans la voie de l'orthodoxie catholique. — A propos de son voyage en France en 1824, l'abbé Bruté, parlant du second volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, a écrit cette note : « On écrit beaucoup » contre ce volume, et peu pour. Tout Saint-Sulpice est contre, » surtout M. Saint-Félix, M. Carrière et M. Garnier. »

En 1830, l'archevêque actuel de Baltimore, Mgr F.-P. Kenrick, fut nommé coadjuteur de Mgr Conwell, évêque de Philadelphie et administrateur du diocèse. L'âge et les infirmités du titulaire lui rendaient ce secours nécessaire. Mgr Kenrick commença aussitôt à réparer les dommages faits à la piété chrétienne et à la discipline de l'Église par un prêtre indigne, William Hogan, et par ses partisans. Les vertus et la science du jeune coadjuteur le mettaient à la hauteur de cette tâche. L'abbé Bruté s'intéressa, avec son zèle ordinaire, aux bonnes œuvres qui furent entreprises dans ce but, notamment à la tenue de synodes diocésains réguliers, et à l'établissement d'un séminaire diocésain. Le grand objet de sa sollicitude était toujours la formation d'un clergé intelligent et zélé, bien nourri des Saintes Écritures et de la science théologique, et capable de lutter contre les difficultés particulières que rencontrent les catholiques et leur religion en ce pays. A l'appui de ces vues, il approuva hautement le dessein de Mgr Kenrick de préparer un cours de théologie adapté aux besoins du clergé catholique aux États-Unis, où l'erreur, tant en doctrine qu'en morale, se présente sous des formes si nombreuses, si nouvelles et si étranges. Ses nombreuses lettres à Mgr Kenrick sur ce sujet donnent non-seulement des preuves de son zèle et de sa piété, et de sa haute appréciation du caractère sacerdotal, mais elles montrent ses profondes connaissances théologiques et son admirable habileté de critique. Il n'était

pas un bibliomane minutieux et routinier; mais il avait une grande fraîcheur et beaucoup d'indépendance de pensée. On aurait pu supposer que les scènes qu'il avait traversées dans sa jeunesse l'auraient rendu un ultra-conservateur, opposé à tout changement; mais tel n'était pas son caractère. Quoique personne n'ait pu être plus ferme que lui pour résister à toute tentative d'altérer ou modifier ce qui est essentiel au vrai caractère de l'Église, cependant il comprenait les avantages de s'accorder judicieusement, sur certains points, aux temps et aux circonstances.

Lorsque les évêques des États-Unis commencèrent à se réunir en conciles provinciaux, ils s'adressèrent à l'envi à l'abbé Bruté, pour lui demander son avis sur les questions qu'ils se proposaient de résoudre. Depuis son arrivée en Amérique, il avait désiré voir les évêques s'assembler de cette manière, comprenant l'importance, pour les progrès et la stabilité de la religion, d'adopter dans des conciles une règle de discipline uniforme pour tous les États-Unis, en profitant du temps où ils ne formaient qu'une seule province ecclésiastique. On peut, sans se tromper, faire honneur à l'abbé Bruté d'un grand nombre des effets heureux qui ont suivi les conciles provinciaux de Baltimore.

C'est ainsi que, bien que caché en apparence dans sa retraite de la Montagne, il étendit son influence de tous les côtés, en sorte que le pays tout entier peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme le champ de ses travaux. Aucune occasion de faire le bien n'échappait à la vigilance de son zèle. S'il apprenait que quelque riche catholique faisait un mauvais usage de sa fortune; — qu'un tel était tiède dans sa foi; — qu'un prêtre était une cause de scandale ou avait apostasié, immédiatement il avait recours à toutes les ressources de son influence pour ramener ces personnes dans la voie du devoir. Il leur adressait des lettres pleines de feu et de sensibilité; il enrôlait dans sa cause tout leur entourage, et il s'efforçait ainsi d'allumer dans leur âme quelque étincelle de cet esprit de foi et de ferveur qui consumait la sienne.

Son excellente mère mourut le 28 mai 1823; mais il n'en reçut la douloureuse nouvelle qu'au mois de novembre suivant; et en 1824

il se rendit en France pour régler les affaires de la succession. Ses notes montrent que, comme d'habitude, toutes les pensées de son cœur et toutes les minutes de son temps furent consacrées aux intérêts de la religion. Ses visites et ses conversations, dans son voyage, avaient toutes en vue le bien spirituel de ses interlocuteurs ou l'avantage des missions auxquelles il s'était dévoué. Il profita de son passage à Paris pour faire une longue retraite à la solitude d'Issy, sous la direction de M. Mollevaut. Les résumés de cette retraite et de toutes celles qu'il fit dans sa vie sont en ma possession, écrites avec autant de régularité que d'exactitude. Ils contiennent des preuves évidentes de ses progrès dans la solide piété et dans l'union la plus intime avec Dieu. S'étendant, dans sa retraite d'Issy, sur les grâces particulières que la Providence lui avait prodiguées, il nomme les saints prêtres qui ont été ses guides à différentes périodes de sa vie : — « Quel compte aurai-je à rendre, ajoute-t-il, de tant de grâces éminentes !

» Dans mon enfance, à Rennes, l'abbé Carron.

» Pendant la persécution, des confesseurs et des martyrs, l'abbé Touchet, l'abbé Sorette.

» A Paris, lorsque j'étudiais la médecine, le Père Delpuits.

» Au séminaire de Paris : M. Émery et M. Duclaux.

» Au séminaire de Rennes : un saint, M. de la Guérétrie.

» Au séminaire de Baltimore : M. Nagot et M. Tessier.

» A la Montagne, l'abbé Dubois ; et pendant ma retraite actuelle, M. Mollevaut (1). »

En 1832, lorsque le choléra avait commencé ses ravages, avec une violence extrême, au Canada, et lorsqu'on craignait que le fléau ne s'étendît rapidement aux États-Unis, il écrivit à Mgr Whitfield, archevêque de Baltimore, offrant ses services pour le moment où on en aurait besoin dans cette ville. Au mois d'août, l'abbé Deluol

(1) Les notes de son voyage contiennent beaucoup de détails intéressants sur ses relations avec Mgr de Cheverus, alors évêque de Montauban, qu'il rencontra à Paris; avec le comte de Senft, ancien ambassadeur de Saxe en France; avec le baron de Haller; avec le prince de Croy, grand-aumônier; avec les frères de La Mennais; avec le célèbre Laënnec, son ancien condisciple à l'Ecole de Médecine.

visita la Montagne et annonça que le choléra avait éclaté à Baltimore. L'abbé Bruté partit aussitôt pour cette ville afin d'y soigner les malades. Mais il fut pris immédiatement d'une violente attaque de fièvre intermittente, ce qui l'obligea à retourner à la Montagne; mais aussitôt qu'il fut rétabli, il partit encore, sans en informer personne, et il demeura à Baltimore dans les hôpitaux des cholériques, tant que ses services y furent utiles.

Parmi les sujets se rattachant au progrès et au solide établissement de la religion aux États-Unis, l'un de ceux qui occupa constamment les pensées de l'abbé Bruté et sur lequel il s'étend le plus souvent dans ses lettres aux divers évêques, c'est la nécessité de multiplier les siéges épiscopaux aussi rapidement que le besoin s'en ferait sentir et dès que des missionnaires se montreraient aptes à les remplir. Il était destiné, dans les desseins de la divine Providence, à coopérer à cette œuvre, non-seulement par ses avis et ses exhortations, mais par ses efforts personnels. En 1833, les Pères du second concile provincial de Baltimore proposèrent au Souverain-Pontife, Grégoire XVI, d'ériger en évêché la ville de Vincennes, dans l'Indiana, ayant juridiction sur l'État d'Indiana et sur une partie de l'Illinois; et sur leur recommandation, l'abbé Bruté fut nommé le premier évêque de ce siége. Lorsque la nouvelle lui en parvint, son humilité et le sentiment de sa responsabilité le portèrent d'abord à repousser le fardeau que l'on voulait placer sur ses épaules (1). Avec tout son zèle et son activité, il était très-défiant de son aptitude pour l'épiscopat; et dans un de ses examens écrits, dans lequel il expose les deux côtés de la question avec une grande simplicité, mais avec la précision d'un légiste consommé, il inscrit une formidable liste d'incapacités dont il se croyait pourvu dans sa modestie. Mais lorsqu'il vit que l'obéissance lui commandait d'accepter, il se mit à l'œuvre, non-seulement avec le zèle d'un bon prêtre, mais avec toute la vivacité et l'énergie d'un vrai Français.

(1) Au moment où il reçut les bulles de Rome (mai 1834), il donnait une retraite aux sœurs à Saint-Joseph. Il ouvrit les documents à genoux, dans la chapelle. Le lendemain, il se rendit à Baltimore, et il fit une retraite au séminaire pour décider s'il devait accepter ou refuser.

Son seul défaut véritable était son imparfaite prononciation anglaise. L'on peut dire qu'il eut toutes les autres qualités d'un bon évêque-missionnaire; le talent naturel, des habitudes industrieuses et méthodiques, une grande érudition, une haute intelligence de son devoir, un grand esprit d'abnégation, le tout dirigé par une volonté et une énergie de caractère que rien ne pouvait décourager. On dit que lorsque son nom pour le nouveau siége fut débattu dans le Concile, Mgr England montra de l'opposition, disant que l'amour de l'abbé Bruté pour les livres et l'étude le rendait impropre au métier d'évêque-missionnaire dans les forêts de l'Ouest. Mais, pour Mgr Bruté, le devoir passait avant tout, et ceux qui ont été témoins de sa courte carrière épiscopale, ont été surpris de l'énergie et du dévouement qu'il y déploya. En talent administratif surtout, un grand point dans un pays nouveau où tout est à créer, il étonna ceux même qui le connaissaient le mieux.

Dès qu'il eut accepté ses bulles, Mgr Bruté fit les arrangements nécessaires pour sa consécration, et il se prépara à partir pour le nouveau et pénible champ de ses travaux auxquels devaient être dévouées les dernières années de sa vie. Ce fut pour lui un grand sacrifice de quitter le Mont-Sainte-Marie. Ses lettres prouvent qu'il s'en arracha avec un affreux déchirement de cœur. Il y avait passé vingt ans; comme toutes les personnes tendres et ardentes, il s'attachait fortement aux lieux comme aux choses, et la Montagne était devenue pour lui une seconde patrie.

(La fin prochainement).

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES

DE MATHURIN BONHOMME.

UNE ÉPREUVE*.

I.

Deux orphelins, Joseph et Jean-Louis, sans fortune, sevrés dès leur bas âge des caresses et privés des doux soins de la famille, avaient trouvé un asile, du moins, et de bons conseils chez un respectable habitant du village de Saint***. La commisération naturelle, instinctive, que Dieu imprime dans le cœur de tout homme venant en ce monde, la charité, don plus sublime, apanage des chrétiens vraiment dignes de ce nom, avaient été les principaux mobiles de cette bonne action. Ajoutons tout bas un sentiment que je ne me permettrai pas de qualifier.

Le père Gilbert, marié depuis longues années, n'avait point eu d'enfants. Il regrettait de vieillir sans voir grandir près de lui de jeunes créatures qui lui payassent en tendresse et en gratitude les soins paternels qu'il aurait tant désiré leur prodiguer. C'était donc un peu pour lui qu'il avait recueilli sous son toit, sans toutefois les adopter, ces pauvres déshérités. Ce motif intéressé détruisait, à ses

* Voir les précédents Apologues dans les livraisons de Novembre 1860 et Janvier 1861.

yeux, tout le mérite de sa bienfaisance. « J'ai voulu, disait-il d'un ton simple et modeste à ceux qui le louaient de sa générosité, j'ai voulu me faire beaucoup de bien à moi-même en en faisant un peu aux autres; je ne suis, après tout, qu'un habile égoïste. » Plût à Dieu que la terre fût peuplée d'habiles gens de cette espèce et de semblables égoïstes !

Or, il advint, par la volonté de Dieu qui mène tout ici-bas, que quelques années après que les orphelins eurent été reçus dans la maison de Gilbert, la femme de celui-ci lui donna une jolie petite fille. Avec quelle joie fut accueilli le présent du ciel, je vous le laisse à penser. « Je n'avais que deux enfants, disait avec une naïve et pieuse reconnaissance le bon père Gilbert, maintenant j'en ai trois; mon trésor d'affection s'accroît d'autant. N'est-ce pas là la plus précieuse des richesses? Louanges à Dieu ! »

Et voilà comment la Providence récompensa la bienfaisance de cet homme, en comblant ses vœux les plus ardents et en rendant féconde une union jusque-là stérile. Je connais, à la vérité, des gens chagrins et pusillanimes qui, loin de se réjouir de l'accroissement inattendu de la famille, eussent dit d'un ton chagrin : « Cette petite arrive trop tard ; que ne venait-elle, il y a cinq ou six ans ? » Mais Gilbert tenait pour une maxime sûre et constante qu'il ne faut pas marchander les dons du bon Dieu; d'ailleurs, il avait lu dans la Bible que le fruit des entrailles de la femme est une bénédiction du Ciel, et il ne jugeait conforme ni à la prudence ni au respect de contester contre le texte sacré.

Les trois enfants furent donc élevés ensemble sous les yeux vigilants de Gilbert qui perdit sa compagne peu de temps après la naissance de Marie. Gilbert vit dans ce coup, dont il était rudement atteint, un nouveau motif de rendre grâce à la miséricordieuse prévoyance de Dieu qui, pour adoucir l'amertume d'une telle perte, lui avait donné une fille avant de rappeler à lui son épouse bien-aimée. « Il faut une femme dans une maison, pensait-il, elle amène avec elle la bonne grâce, le support des imperfections de caractère, je ne sais quel charme et une certaine gaieté qui rend moins âpre le sentier de la vie. Puisque je n'ai plus ma bonne Gertrude, je suis heureux de posséder ma petite Marie. »

Cependant les années coulèrent vite dans une paisible monotonie que n'interrompait plus aucun événement douloureux. Il se trouva tout d'un coup que la petite Marie avait seize ans. Les deux gars en avaient environ vingt ou vingt et un. Gilbert jugea qu'il était temps de séparer les jouvenceaux et de mettre de l'espace, comme on dit, entre le feu et l'étoupe. Ce n'est point qu'on eût à reprocher aux orphelins aucune légéreté, aucune indiscrétion. Marie, elle, était aussi modeste que gentille, son cœur n'avait point encore parlé. Or, le père désirait qu'il ne se prononçât qu'en pleine connaissance de cause. Il entendait par là que Marie fût à même d'apprécier les qualités bonnes ou mauvaises de Joseph et de Jean-Louis. Le meilleur moyen de faire éclater les unes et les autres, c'était, à son gré, de mettre nos jeunes gens aux prises avec les difficultés de la vie; la responsabilité personnelle, pensait-il, non sans raison, éprouve et mûrit le caractère. Celui qui n'a point agi seul, personne ne sait ce qu'il vaut, lui-même s'ignore complétement.

Plein de ces idées, le père Gilbert réunit un beau jour les trois jeunes gens et leur tint ce langage :

« Mes chers amis, ma fille Marie que voici commence à être assez grandette pour qu'on ne la traite plus en enfant. Quant à vous, mes gars, il vous pousse déjà trop de barbe au menton pour que vous ne rougissiez pas de continuer à vivre en vrais fainéants. Il y a donc pour chacun de vous toutes sortes de raisons d'en venir à une séparation. J'ai pour vous deux, jeunes gens, beaucoup d'affection, et je vais tout à l'heure vous en donner des preuves efficaces; mais je ne veux point, car cela ne serait pas juste, préjudicier à mon sang. Voici ce que j'ai résolu : je donne à chacun de vous une somme de cinq mille francs, c'est le fruit de mes économies personnelles, le résultat de trente années d'une vie austère, sevrée de plaisirs dispendieux; je me suis imposé mille privations pour vous mettre en position, grâce à un don qui peut paraître assez considérable, de gagner honorablement votre vie. J'ai, d'ailleurs, étudié votre caractère : l'un et l'autre vous êtes foncièrement bons; vous avez cependant des défauts qui se développeront quand vous jouirez de votre plénière liberté. Puisque je ne puis vous garder près de

moi, partez, embrassez une carrière, donnez-moi régulièrement de vos nouvelles, et revenez au bout de trois ans; vous aurez fait vos preuves alors et il sera temps pour nous de faire un choix. Au plus digne appartiendra ma fille.... et, ajouta-t-il en souriant doucement, mon héritage. »

Les deux jeunes gens, après avoir reçu, d'un air attendri, la bénédiction du vieillard, et, le cœur un peu troublé, les adieux de la douce et accorte fille, quittèrent d'un pas hâtif le seuil qui avait eu pour eux tout le charme du seuil paternel. On dit qu'ils retournèrent deux ou trois fois la tête pour s'enquérir si quelqu'un ne les suivait pas du regard; mais la porte avait été close et la fenêtre aussi.

Marie et Gilbert, assis auprès de la cheminée, se tenaient pensifs et silencieux; une larme brilla dans les yeux de la jeune fille qui ne songeait point sans quelque mélancolie aux compagnons de son enfance. Le père, pour se donner une contenance assurée, tisonnait à outrance, d'une main fiévreuse, et ne parvenait, dans son trouble, qu'à détruire le feu qu'il faisait mine de restaurer; mais les émigrants ne purent apercevoir ni le signe naïf de l'émotion féminine, ni les ravages causés dans l'édifice du foyer par la préoccupation du vieillard.

Pour éviter toute jalousie entre les deux rivaux et leur faire, autant que possible, des chances égales, pour ne point troubler non plus le repos de Marie, et afin de lui laisser le cœur entièrement libre, il avait été convenu que les orphelins ne remettraient pas les pieds au village de Saint *** avant l'époque fixée et qu'ils n'écriraient que fort rarement, une fois seulement par an.

Cette loi parut dure d'abord, et elle l'était en effet; mais pour moi je la trouve équitable et prudente. Il est certaines émotions qu'on ne provoque point impunément; il est certaines rêveries auxquelles il est dangereux de se livrer. Au bout de quelque temps les impressions pénibles qui accompagnent toujours une première séparation s'effacèrent d'abord chez les voyageurs, parce que la nouveauté des lieux et des visages était pour eux une puissante distraction, puis aussi pour la famille Gilbert qui reprit doucement le train de ses occupations ordinaires.

II.

Six mois passèrent; ils cheminèrent lentement. Marie s'était dit plus d'une fois qu'elle n'en verrait jamais le terme. Six autres mois passèrent à leur tour; et ceux-là défilèrent si vite que leur fin surprit la jeune fille. « Quoi! déjà! s'écria-t-elle en recevant une lettre timbrée de Paris, et reconnaissant l'écriture d'un des jouvenceaux; les six mois derniers m'ont paru bien plus courts que les six premiers; c'est singulier! » Marie ignorait l'effet que produit sur nous la durée à mesure que nous avançons dans la vie. Les années commençantes, voyez-vous, mes amis, se traînent en quelque sorte à pas de tortue; les années finissantes, au contraire, je ne vous dirai pas qu'elles marchent avec rapidité; elles courent, elles s'envolent : brrrr..... Apercevez-vous cet oiseau qui fend l'air d'une aile empressée? Il a déjà disparu.... vous ne le voyez plus, c'est fini! Savez-vous ce que les mécaniciens appellent le mouvement accéléré? Non! Mais vous connaissez le tourne-broche. Cela me suffit pour vous donner l'intelligence de la chose. Otez à un tourne-broche l'espèce de manivelle qui le surmonte et qui tourne joliment (on l'appelle modérateur ou volant); l'expérience vous apprend que n'étant plus retenu par un engrenage particulier qui suspend périodiquement le mouvement, les poids se précipitent avec une célérité croissante, de sorte que la seconde moitié de la descente s'opère avec deux fois plus de vitesse que la première. Voilà le mouvement accéléré, voilà le mouvement qui emporte nos tristes jours à mesure que nous approchons de la tombe.

Je reviens à l'exclamation de Marie, exclamation qui, pour le dire en passant, vous prouve qu'elle avait fini par oublier son chagrin. On assure que beaucoup de jeunes filles, et même de jeunes gars, sont comme ça, et qu'il n'est pas sage de se laisser prendre aux promesses, ni même aux serments d'éternelle amitié. Avis aux gens prudents.

Au surplus, soyons juste envers Marie, elle n'avait pas tout à fait tort de s'étonner; car l'année n'était pas complétement révolue. L'auteur de la lettre était Jean-Louis, plus empressé, disait Marie tout haut, plus amoureux, pensait-elle tout bas; plus impatient et moins fidèle aux conditions acceptées, déclarait rudement Gilbert. La fille, curieuse comme les trois quarts et demi (sans faire tort au reste) des personnes de son sexe, grillait d'envie de lire l'épître; mais le père s'y opposa formellement. « Attendons Joseph, dit-il d'un ton qui ne souffrait point de réplique. Nous lirons en même temps les deux missives.

— « Pourquoi tarder à cause de Monsieur Joseph? observa Marie en faisant une petite moue; je parie qu'il dépassera l'époque fixée, peut-être même qu'il n'écrira pas du tout. Il nous a oubliés, lui, allez! »

Le jour même de l'anniversaire du départ arriva la lettre de Joseph. « Bien! fit Gilbert, voilà un garçon ponctuel et soumis, j'aime ça. Lisons présentement nos papiers. Où es-tu, ma fille, ajouta-t-il en se tournant du côté par où Marie avait disparu. Diantre de péronnelle! elle me tracassait pour me faire ouvrir un paquet, et maintenant que les deux sont sous sa main, la voilà partie! Au surplus, elles sont toutes de la même pâte: capricieuses, quoi! mais bonnes au demeurant... quand on ne les effarouche pas. »

— « Marie! reprit-il en appelant la jeune fille de sa voix la plus forte, je commence ma lecture, veux-tu venir l'écouter? »

— « Ah! les lettres de ces *Messieurs!* fit-elle d'un ton d'indifférence affecté, oui, je veux bien..... si ça vous fait plaisir. »

— « Mais c'est à cause de toi que je lis tout haut; si tu l'aimes mieux, je lirai tout bas. »

— « Comme vous voudrez, ça m'est bien égal! cependant, ajouta-t-elle en se rapprochant, il faut bien que j'entende et que je sache s'ils se montrent respectueux et reconnaissants des bontés que vous avez eues pour eux. »

Le père Gilbert se prit à rire, mit ses lunettes sur son nez et lut à haute voix ce qui suit :

III.

LETTRE DE JEAN-LOUIS.

« Respectable père Gilbert et chère demoiselle Marie, »

— « Il est familier, ce *cher* Monsieur Jean-Louis, pensa la fille de Gilbert; il ne lui manque plus que de dire qu'il m'est aussi bien *cher*. »

Elle écouta cependant d'une oreille attentive.

« Vous n'êtes pas, j'imagine, sans ouvrir de grands yeux en » voyant cette lettre timbrée et datée de Paris. Que serait-ce si » vous aviez vu comme moi les merveilles dont ce Paris abonde! » Mais je crains que vous ne me blâmiez d'avoir poussé ma pointe » aussi loin. Dame! que voulez-vous? je me suis dit en vous quit- » tant qu'il me fallait faire fortune, et cela le plus promptement » possible, afin de mériter la main de mademoiselle Marie, car il » faut être riche et fort riche pour être heureux, pas vrai? J'ai » toujours vu que les gens qui tirent le diable par la queue ne font » pas bon ménage, pas vrai? Réellement ils sont dans un état digne » de pitié. A preuve que les pauvres, on les appelle des misérables » et des malheureux; et qui plus est, les riches les regardent de » haut en bas, quand ils veulent bien les apercevoir.

» Or, ce n'est qu'à Paris qu'on peut gagner vite beaucoup » d'argent, parce que c'est là seulement qu'on fait beaucoup d'af- » faires. Donc! en route pour Paris! »

Ici Jean-Louis racontait ses impressions personnelles à son entrée dans la capitale, son étonnement à la vue de cette foule immense et sans cesse renouvelée qui obstruait les rues et les boulevards, ses interrogations, plus que naïves, et les réponses assez peu courtoises des Parisiens divertis de son air hétéroclite, l'indignation qu'il avait ressentie de cet accueil peu en accord avec la réputation universelle de politesse, usurpée, selon lui, par les habitants de la grande ville. Après avoir essuyé plusieurs plaisanteries qu'il jugeait de fort mauvais aloi, le narrateur arrivait enfin au Palais-Royal dont le luxe éblouissant le réconciliait en partie avec sa nouvelle résidence. Nous le laissons maintenant reprendre la parole.

« J'ai avisé une de ces grandes boutiques aux vitrines de laquelle » étaient étalées les plus singulières et les plus réjouissantes fri- » cassées qu'on puisse imaginer. Il y avait des dindes, des pigeons, » des soles, des poissons longs comme mon bras, dont je ne con- » nais pas le nom, et puis des fruits, oh! des fruits trois fois plus » gros que ceux que le jardinier Pacôme (mes amitiés à Pacôme, » s'il vous plaît), que Pacôme fait venir à force de soins dans les » serres de Monsieur le Marquis (mes respects à Monsieur le » Marquis, s'il vous plaît). En regardant dans l'intérieur du logis, » j'ai vu de beaux messieurs et de belles dames avec des robes si » amples qu'elles occupaient deux chaises à la fois, ce qui m'a » semblé drôle. Eh bien! ces messieurs et ces dames étaient assis et » mangeaient en causant et en riant (on rit souvent à Paris, je vous » avertis). Je me suis dit : Jean-Louis, mon ami, si tu as faim, tu » peux entrer t'asseoir à une de ces tables de marbre; on te servira » ce que tu demanderas; l'eau m'en vient à la bouche rien que » d'y songer. Entrons donc, nous avons de l'argent pour payer; » nous ferons connaissance avec ce beau monde-là, et nous nous » lancerons dans les affaires. C'est en effet ce qui est arrivé. Voyez » un peu à quoi sert de raisonner!

» J'entre : sur-le-champ se présente un grand monsieur en » habit noir et cravate blanche. Ma parole, il était bien plus brave » que le maire de chez nous. Il me donne une espèce de cahier ou » de livre magnifiquement relié.

— » Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de ce beau livre-là, » Monsieur?

— » C'est la carte, me répond-il d'un ton respectueux.

— » La carte! Quelle carte? La carte de France ou d'Italie?

— » La carte du dîner.

— » Je n'ai pas visité ce pays-là, pensais-je; mais je ferais volon- » tiers connaissance avec.

» Sur ces entrefaites, un habitué du restaurant appelle : « Gar- » çon! » Et voilà mon monsieur en habit noir qui tourne les talons.

— » Ah! c'est un des garçons, me dis-je, moi qui le prenais pour » le maître de céans. Cependant, je restais là, ma carte en main, » fort embarrassé, lorsque le garçon revint et me dit : — « Ne vous » gênez pas! vous pouvez ouvrir la carte. »

» Je crus, en ce moment, apercevoir sur ses lèvres ce sourire » sardonique, qui m'avait déjà tant offusqué.

» Pour le coup, je me sentis furieux. Je vais prendre ma revanche, » me dis-je, et d'un geste superbe et indigné, j'ouvre au hasard » mon livre, je tombe sur le rôti, et je m'écrie d'une voix de » stentor : — « Garçon, un quart de perdrix ! »

» J'avais crié si fort pour me donner bon air que tous les dîneurs » détournèrent la tête, puis se regardèrent d'un air stupéfait et » moqueur. Toujours sarcastiques, ces Parisiens !

» Un instant après on me servait le morceau demandé, une vraie » bouchée, dans un plat d'argent ou qui ressemblait à de l'argent. » Le monsieur à l'habit noir, en posant le mets sur la table, avait » l'air de réprimer à grand' peine un sourire. Je fus violemment » tenté de lui enfoncer mon couteau dans le ventre.

» En ce moment un vrai monsieur, parfaitement mis, témoin de » la scène qui venait de se passer, s'approcha de la table que j'oc- » cupais et me dit du ton le plus aimable :

— » En votre qualité d'étranger, monsieur, vous n'êtes pas encore » au fait de tous les usages de la vie parisienne, mais en peu de » temps vous apprendrez à vous y conformer. Je vois cela d'un » coup-d'œil ; il ne faut en effet que de l'esprit et de l'argent, et je » m'assure que vous n'êtes dépourvu ni de l'un ni de l'autre.

» Charmé de ce compliment flatteur, je m'incline. Lui s'assied » avec aisance vis-à-vis de moi, et continue de la sorte :

— » Mille pardons pour l'observation que je me suis permise » ainsi que pour la proposition que je vais vous faire. Vous ne seriez » peut-être pas fâché d'être initié à nos habitudes. Je m'offrirais » volontiers pour vous servir de guide. Voulez-vous, pour commen- » cer, que nous dînions ensemble ?

» J'acceptai avec reconnaissance une offre aussi délicate.

— » Voilà un homme charmant et un bon garçon, me disais-je ; » quelle heureuse rencontre ! Grâce au ciel ! je suis tiré d'em- » barras.

» Nous dînâmes donc de compagnie et de bon appétit.

» Nous causions de choses et d'autres. Mon interlocuteur ne » tarissait pas. Rien de si piquant, de si varié, de si instructif que » sa conversation. Il m'apprit, tout en me divertissant beaucoup, » une foule de choses que j'ignorais : ce que c'est que les jeux de » Bourse ; comment, avec un peu d'audace et d'habileté, on peut » faire fortune ; ce qu'on entend par prime, report, coupon déta- » ché. A la vérité, je ne comprenais pas toujours très-bien ; mais

» M. Fortuné Durand (c'est le nom de ce délicieux Parisien), à » chaque fois que j'ouvrais la bouche pour exposer ma manière » d'entendre les choses, m'interrompait en disant : « Bien, cela! » vous y êtes! C'est parler comme un homme du métier. Vous êtes » vraiment d'une intelligence pénétrante. » Je n'ai jamais vu » d'homme si poli ni si distingué.

» Pour moi, à ne point mentir, j'étais dans la joie de mon âme. » Les aliments exquis dont je me repaissais, les vins fins que mon » hôte avait l'obligeance de désigner lui-même pour m'éviter la » peine de les demander, ce qui m'aurait bien embarrassé, attendu » que je ne connaissais pas les meilleurs crûs, la verve avec laquelle » il débitait ses amusantes tirades, le bruit des conversations, » l'éclat des dorures et des lumières, tout cela miroitait devant mes » yeux, me montait au cerveau, bourdonnait à mes oreilles, me » rendait presque fou. Je parlais aussi beaucoup pour ma part, je » dois en faire l'aveu, et il paraît que je laissai échapper quelques » bons mots ; car M. Durand eut la politesse et le bon goût de les » relever en y applaudissant avec transport. Il poussa même la » bonté jusqu'à m'assurer que j'avais beaucoup d'esprit pour un » provincial ; mais il ajouta que je gagnerais infiniment une fois » que je serais acclimaté. Je crois qu'il dit vrai, car depuis que j'ai » passé les barrières, je ne me reconnais plus. Ce que c'est que de » vivre à Paris!

» Le dîner terminé, nous nous levâmes pour partir. Alors ce grand » escogriffe de garçon qui dans le principe avait fait son *quant à* » *moi*, s'approcha d'un air plein de déférence et me présenta une » feuille de papier.

— » Qu'est-ce, demandai-je, que ce chiffon?

— » C'est la note que je présente à Monsieur.

— » Quelle note donc et de quelle octave? Est-ce un *mi* bémol » ou un *fa* dièze? Je me rappelais à propos, vous-voyez, les leçons » de plain-chant de notre maître d'école. (Ne m'oubliez pas près » de lui, s'il vous plaît.)

— » Bien riposté! s'écria M. Durand.

» Le garçon reprit :

— » C'est la note du dîner que Monsieur a consommé.

— » Ah! ah! et ça monte à....

— » Monsieur peut voir. La note porte soixante-six francs trente-» cinq centimes.

— » Soixante-six francs trente-cinq centimes! fis-je d'un air » qui marquait la surprise et le désappointement. Je trouvais que la » note était un peu haute, j'aurais désiré chanter plus bas.

» Que dites-vous de celui-là? M. Fortuné Durand le trouva très- » bon et m'en fit compliment.

» Je jetai un coup-d'œil rapide sur ce grimoire. Mon quart de » perdrix était coté trois francs!

— » Ça fait douze francs la bête, m'écriai-je d'un air indigné. » Dans mon pays une perdrix ne vaut que douze sols.

» J'allais poursuivre lorsque M. Durand me souffla doucement à » l'oreille : A Paris, dans les restaurants, on ne marchande jamais, » et l'on paie toujours sans sourciller. C'est de bon ton.

» Je remerciai d'un signe mon bienveillant convive qui m'em- » pêchait de commettre une sottise; puis dénouant avec dignité les » cordons de ma bourse, j'en tirai froidement la somme demandée » et la remis dédaigneusement au garçon.

» Cet homme, après l'avoir reçue, restait droit piqué sur ses » jambes comme un terme.

— » Donnez-lui un franc de pourboire, murmura tout bas » M. Durand. Vous ne pouvez faire moins après un repas si cher et » si distingué.

—» Voilà un franc! dis-je en mettant majestueusement dans les » mains du garçon la pièce blanche d'obligation.

» Ce diable d'homme s'inclina, dit merci et s'éloigna. Mais comme » il faisait demi-tour, je crus apercevoir au coin de sa bouche un » certain pli qui me fit l'effet d'un sourire mal déguisé.

— » L'impertinent! pensai-je. Quelle différence entre ce » malotru et mon brave et honnête M. Durand!

— » Vous avez admirablement fait les choses, me dit ce dernier » en ouvrant la porte et me faisant passer devant lui. Ah ça! voyez- » vous, il n'y a rien qui vous pose comme de manger chez Véfour! » car vous venez de manger chez Véfour, mon cher monsieur, chez » le fameux Véfour! Pour un étranger, voilà ce qui s'appelle bien » débuter. Permettez, ajouta-t-il, qu'en retour de votre gracieuse » hospitalité, je vous offre une tasse de café.

» Je voulus me défendre d'accepter; mais il me fut impossible » de résister à ses pressantes sollicitations, et nous entrâmes au » café.

» Là, après avoir pris d'excellent moka, tout en dégustant de

» petits verres de liqueur, nous eûmes une conversation des plus » intéressantes. Je ne vous en fais point part, parce que, soit dit » sans vous offenser, elle est au-dessus de votre compréhension. » Vous autres, villageois, vous n'êtes pas au courant du langage des » villes. Sachez seulement qu'il s'agit d'une spéculation magnifique » et sûre qui doit tripler mes capitaux en moins d'un an. Jugez de » ce que j'aurai gagné dans dix ans! Je serai millionnaire. O mil- » lionnaire! la belle chose! quelle perle d'homme que ce bon » M. Durand! Je lui ai, bien entendu, remis immédiatement la » somme que je tiens de votre munificence, moins mes frais de » voyage, moins aussi les soixante-dix francs trente-cinq centimes » que m'a coûté mon dîner chez Véfour. Bienheureux dîner, qui » m'a mis en rapport avec l'auteur de ma fortune, avec l'auteur de » mon bonheur futur! Ce n'était pas payer trop cher tout un » avenir de richesse et de félicité!

» Je finis en vous faisant savoir que je me suis installé chez ce » bon M. Durand, qui va m'employer en qualité de commis et » m'initier à toutes ses opérations, en attendant qu'il m'en fasse » partager les énormes bénéfices. O le modèle des spéculateurs! »

Arrivé à cet endroit de la lettre, le vieillard ôta ses lunettes et dit en branlant la tête :

— Hum! tout ceci ne me présage rien de bon. Verbiage, présomption et folie vont fort bien de compagnie, mais conduisent droit à l'abîme. Et toi, ma fille, qu'en penses-tu?

— Je pense, mon père, ce que vous pensez. Cependant, ajouta Marie avec timidité, avant de se montrer sévère à son égard, peut-être faudrait-il attendre l'événement; car enfin s'il réussit, et il peut réussir, tout le monde lui donnera raison.

— Et tout le monde aura tort, reprit d'un ton ferme le père Gilbert. Retiens bien ce que je vais te dire : une conduite est ce qu'elle est, bonne ou mauvaise, prudente ou téméraire. Le résultat, qu'il soit heureux, qu'il soit malheureux, n'en change pas la nature. En principe, le succès n'absout point, non plus qu'un échec immérité n'est un motif suffisant de condamnation. Dieu, entre les mains puissantes de qui reposent nos destinées, peut parfois, pour des raisons insondables que nous devons adorer, confondre les plus sages, les plus nobles desseins, ou au contraire laisser s'accomplir

les entreprises les plus insensées et les plus criminelles; mais il veut toujours, — car il est la Justice même, — il veut que l'on fasse le bien, parce que c'est le bien, que l'on s'abstienne du mal, parce que c'est le mal. Jean-Louis s'est montré prodigue, vain, cupide, crédule; il m'est impossible de l'excuser. Je souhaite qu'il ne subisse pas le sort qu'il mérite, je souhaite surtout qu'il se corrige. Au surplus, poursuivons notre lecture; car il y a un *post-scriptum*. Les dernières lignes sont de date récente.

« J'ai tout perdu! le misérable Durand, avec son air patelin, » n'était qu'un aigrefin qui m'a volé ce que je possédais. Heureux » d'en être quitte pour la ruine et d'avoir échappé au déshonneur! » Ses spéculations étaient un tissu de filouteries. Quel enjôleur! » Comme il savait bien s'y prendre pour allécher les badauds et » faire doucement glisser dans sa poche leurs écus! Je ne suis pas » le seul niais qui se soit laissé duper. Triste consolation dans » mon malheur!

» Quand je pense à cette canaille, mon sang bout dans mes veines; » mais toute cette colère ne sert à rien : il faut songer à l'avenir. » Voilà le parti auquel je me suis arrêté et que je vous annonce par » le présent courrier. Je pars, je quitte Paris, cette ville détestable, » cette ville maudite, où le vice triomphe, où la vertu gémit. Victime innocente de l'astuce et de l'improbité, je dirige mes pas » vers un pays demeuré jusqu'ici l'asile de la loyauté et des mœurs » pures. J'émigre en Suisse. C'est la terre de la liberté et des vertus » patriarcales. Là je vivrai en paix, là je referai tout doucement » l'édifice de ma fortune.

» L'état que j'ai choisi me paraît, du reste, digne de votre estime. » Je me fais pâtissier. Vous savez que la pâtisserie helvétique est » renommée dans le monde entier; on doit en faire sur les lieux » une énorme consommation. Dans les montagnes, l'air est vif et » provoque l'appétit. Les voyageurs sont toujours par monts et par » vaux; ils éprouvent fréquemment le besoin de remplir leur estomac vide, de restaurer leurs forces épuisées. C'est donc faire » œuvre d'humanité, en même temps qu'une excellente spéculation, » que de vendre au juste prix à ces voyageurs harassés une nourriture légère et fortifiante à la fois. Dira-t-on que la pâtisserie » est indigeste? Erreur! Mademoiselle Marie, étant petite fille, » aimait fort les petits pâtés et elle en mangeait beaucoup. Ça ne

» l'a pas empêchée de croître et d'embellir. C'est en souvenir d'elle, » par parenthèse, que je veux mettre la main à la pâte. Conclusion : » les tourtes et les feuilletés sont la joie des touristes affamés et » la ressource des spéculateurs déconfits, car quelles que soient les » révolutions politiques et sociales qui bouleverseront désormais le » monde, on mangera toujours des petits pâtés.

» On m'offrait à Paris une position convenable où j'aurais pu » *vivoter*, en attendant mieux ; mais je vous le répète, cette cité de » Babylone me fait horreur ; et puis, j'ai envie de voir du pays. » Sans doute la fortune me sourira là-bas. Vogue la galère ! »

Le vieillard et la jeune fille, aussi affligés l'un que l'autre, ne firent aucun commentaire sur ces lignes qui dénotaient une triste insouciance et l'instinct déplorable du vagabondage. Pour dissiper au plus vite les pensées désolantes que faisait naître cette épître, Gilbert décacheta la lettre de Joseph. Plus courte et toute d'une venue, elle était conçue en ces termes :

IV.

LETTRE DE JOSEPH.

« Le lieu d'où cette lettre est datée vous apprend que je me suis » fixé dans votre voisinage. Il m'en aurait trop coûté de me savoir à » cent lieues de vous. C'est déjà pour mon cœur une cruelle » épreuve que d'avoir été contraint de vous dire adieu. Bien que, » d'après votre volonté, une barrière infranchissable nous tienne » séparés pour un temps qui me paraît bien long, il semble que la » proximité des lieux, en rendant notre réunion plus prompte et » plus facile, quand le moment marqué par vous sera venu, adoucit » les déplaisirs de l'absence et nourrit l'espoir d'un heureux retour. » Rien ne pourra effacer de ma mémoire les bienfaits que j'ai reçus » de vous. Je ne crains pas, non plus, que vous m'oubliiez. Les âmes » généreuses, comme est la vôtre, s'attachent en raison même du » bien qu'elles font et de celui qu'elles se proposent de faire. Puisse » mademoiselle Marie garder dans son cœur une petite place au » compagnon de son enfance, qui serait au comble de ses vœux, » s'il lui était un jour donné de passer sa vie auprès d'elle ! Je dois » m'efforcer, en répondant à votre attente, de me rendre digne » d'elle et de vous.

» Je suis établi dans une famille d'agriculteurs, honnêtes gens » craignant Dieu et accomplissant avec courage la tâche quotidienne » que la Providence leur impose. Grâce à vos bonnes lettres de » recommandation et au témoignage favorable qu'a bien voulu me » rendre monsieur le curé (auquel je vous prie de présenter » l'expression de mon respect et de ma gratitude), j'ai reçu un » excellent accueil chez les hôtes que la voix publique m'avait dési- » gnés comme méritant toute confiance; et me voilà maintenant » installé sur le pied de l'intimité la plus cordiale dans cette maison » bénie de Dieu.

» Je savais que ces braves gens, qui exploitent un domaine assez » considérable, manquaient de bras pour tirer de la terre tout ce » qu'elle peut rendre en retour d'une culture intelligente et opi- » niâtre. Je me suis présenté à eux, non pas en qualité de valet de » ferme, mais comme associé, leur offrant non-seulement mon » travail corporel, qui n'est pas tout à fait à dédaigner, puisque, » grâce à Dieu et aux soins dont vous avez entouré mes premières » années, je suis doué d'une vigoureuse santé, mais encore les » capitaux dont votre libéralité prévoyante m'a pourvu. Double » avantage pour le bonhomme Deschamps, qui commence à se faire » vieux et n'a jamais eu beaucoup d'espèces sonnantes en sa pos- » session. Faute d'écus, il n'avait pu jusqu'ici réaliser les amélio- » rations que son bon sens et son expérience agricole lui suggé- » raient. Aussi, jugez de sa joie! Il a regardé la proposition que je » lui faisais comme émanant de la Providence, et il a tout de suite » accepté. Pour moi, il me semble que je ne saurais mieux utiliser » les fonds que vous m'avez généreusement octroyés.

» Je n'ai point manqué de conseillers plus ou moins bien inten- » tionnés, prompts à m'assurer qu'il me serait facile de faire pro- » duire à mon argent de plus gros intérêts. On m'a parlé de » chemins de fer, de mines de plomb, d'argent, de cuivre, de tous » les métaux du monde. On m'a rebattu les oreilles d'actions, » d'obligations et de dividendes, que sais-je, moi? Mais je n'ai » point donné dans tous ces beaux discours. Le plancher des » vaches est chose solide: la fumée des mines s'évapore bien vite. Je » préfère un gain certain, modeste et honnête, à des bénéfices dou- » teux, peut-être énormes, peut-être nuls, et dont la source, en » quelques cas, m'est suspecte.

» Déjà nous sommes à l'œuvre. Nous avons défriché; nous allons

» drainer; il est question de convertir quelques terres arables en » prairies. Le nombre des pièces de bétail s'est accru. Nous avons » vingt vaches, sans compter les génisses et les veaux, une demi-» douzaine de cochons. L'écurie renferme cinq jolis poulains au » poil luisant, à la croupe fine et élégante. J'aime à me voir au » milieu de ces animaux mugissant, grognant et hennissant. C'est la » vie, c'est la vigueur; et si ce n'est pas tout à fait la richesse, ce » n'est point non plus la pauvreté. J'aperçois dans l'avenir, à la » condition d'unir l'intelligence à l'activité, j'aperçois les éléments » d'une honnête aisance, qui me permettra de réaliser mes vœux » les plus chers. Cette douce perspective me stimule puissamment » et m'engage à poursuivre la carrière que j'ai embrassée.

» Si vous désirez savoir comment s'écoulent mes journées, je » puis vous satisfaire. Dès le chant du coq, je suis debout, et aussi-» tôt, après un petit bout de prière, bien entendu, nous voilà partis » pour les champs. Quand le soir est arrivé, je vous certifie que je » suis las. Aussi, le sommeil ne se fait-il point attendre. J'éprouve » une véritable douceur à m'y abandonner. La semaine passe bien » vite, au milieu de ces durs et sains labeurs. Le dimanche est pour » nous deux fois le bienvenu; d'abord parce que c'est le jour du » Seigneur, ensuite parce que c'est le jour du repos. Avec quel bien-» être j'étends et je distends mes membres fatigués; du matin jus-» qu'au soir, je leur défends bien de rien faire. Quand l'Église ne » me l'interdirait point, je m'abstiendrais, pour le seul plaisir de » me reposer tout mon soûl. Mais il faut avoir rudement travaillé » pour sentir le charme d'un peu de fainéantise. Nous allons tous » ensemble aux offices. Oh! qu'il est bon de se voir dans la maison de » Dieu avec la conscience d'avoir accompli ses devoirs et la réso-» lution de s'en acquitter dans l'avenir avec encore plus de zèle! Le » lundi matin, toute la fatigue de la semaine précédente a disparu, » et l'on se remet de bon cœur à l'ouvrage.

» Un petit mot maintenant sur chacun de mes hôtes. La ména-» gère est une digne femme, jamais oisive, ayant toujours l'œil à » tout, distribuant à chacun sa tâche avec équité et veillant à ce » qu'elle soit exactement remplie. Je ne l'ai jamais surprise en » colère, ni seulement émue; mais elle sait parfaitement se faire » obéir, parce qu'elle a le commandement ferme et doux. On pour-» rait lui reprocher d'avoir l'abord un peu froid et le maintien habi-» tuel un peu triste. Le père a plus d'entrain, plus de gaîté. Des

» enfants, je ne dirai rien, si ce n'est qu'ils sont dociles et labo-
» rieux; cet éloge suffit. En résumé, Dieu m'a placé dans une
» famille chrétienne, et je vis heureux, en attendant que ce même
» Dieu m'octroie la faveur de fonder une famille semblable à celle-
» ci par la pureté des mœurs, l'union des esprits et l'attachement
» à ses devoirs. »

La lecture terminée, le père Gilbert ôta ses lunettes, les essuya avec soin, les remit dans son étui, et après une pause dit :

— Voilà un honnête jeune homme, et je te dis, ma fille, que Dieu le bénira.

Marie prit à son tour la parole :

— Je pense comme vous, mon père, que c'est un honnête jeune homme, et je prie Dieu de tout mon cœur de le bénir.

On dit que le reste de la journée, Marie demeura toute pensive.

— A quoi songeait-elle? demandèrent quelques-uns. A qui songeait-elle? ajoutèrent quelques-unes.

FIDÈLE DE SAINT-M.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

I.

Le 28 août 476, Odoacre, roi des Hérules, effaça de ce monde l'Empire d'Occident. Rome avait abusé de tous les dons que la Providence lui avait départis sans mesure; elle avait pris en haine les lumières du Christianisme; elle préférait sa servitude; elle aimait ses légistes et ses rhéteurs, toujours habiles à faire prendre pour vérités des apparences trompeuses; elle s'attardait dans la mort, et elle périt; ce fut justice.

Mais au-dessous de ce vulgaire satisfait, il y avait des hommes distingués qui s'étaient retirés dans les libres régions de l'âme. La dignité romaine s'était réfugiée dans l'Église. Là s'élaborait la vie; par là seulement Rome devait sauver son pouvoir en le transformant, et c'est ce que les descendants de ses grands citoyens comprenaient parfaitement.

Notre France offrit le même spectacle; les familles sénatoriales et consulaires suivirent ces exemples; toutes les villes gallo-

romaines furent bientôt gouvernées par des évêques nationaux, le vieux sang gaulois reparut aux affaires, et ainsi, grâce à l'Église, le pays reprit possession de lui-même. Ces évêques, en mettant sous la sauvegarde du Christianisme ce qu'avait de bon la civilisation antique, les sciences, les lettres la philosophie, les arts, tout ce qui fait la gloire de l'homme, l'objet constant de ses travaux, fondaient à tout jamais la primauté de leur pays en donnant pour base à l'éducation des peuples qui les habitaient l'accord de la raison et de la foi, celle-ci éclairant et dominant l'autre. Ils conservèrent l'organisation savante de l'administration impériale et la hiérarchie des pouvoirs, sans laquelle il n'y a point d'ordre, partant point de liberté; mais, dans ce corps si bien doué, ils firent descendre ce qui lui avait manqué jusque là, le souffle de la charité divine, l'esprit de Dieu. Cet esprit créa le peuple, pour qui le pouvoir fut établi, au contraire de l'ordre social antique qui ne se préoccupait que du petit nombre des privilégiés; l'homme, et le paganisme qui est la religion de son invention, est naturellement exclusif et borné; Dieu, qui est infini, confond tous les êtres dans un même amour et les unit sous une même loi, également faite pour tous.

L'élément générateur des sociétés vivantes c'est l'Église romaine; seule elle a pu fonder, seule aussi elle conserve, parce que seule elle a la vérité dans sa plénitude. Souvent les faits semblent démentir ce que nous avançons, et néanmoins si nous considérons l'histoire, non point dans le présent, qui nous cache toujours l'avenir et souvent même un avenir prochain, mais le passé, ce que nous appellerons les faits acquis, qu'y verrons-nous? cette époque même des Ve et VIe siècles nous répond : Que de nations puissantes alors parmi les Barbares qui n'ont laissé que leur nom! une seule, et la moindre, les Francs, parvint à créer pour les âges, parce que, à la différence des Hérules, des Vandales, des Burgondes et des Goths ariens, Francs et Gaulois furent catholiques, et qu'au dessus d'eux, en tête de leurs lois, ils reconnurent l'autorité et les lois du Christ, fils de Dieu, du Christ qui est la Vérité et en même temps la Voie pour y atteindre et la Vie qui en découle : « Vive le Christ qui est le roi des Francs! »

Ces faits sont connus; on sait comment un grand seigneur gallo-romain, évêque de Rheims, saint Rémi, instruisit Clovis et le baptisa le jour de Noël 496. Ce qu'il fit sur ce premier plan de l'histoire, si nous pouvons ainsi nous exprimer, se renouvela dans tous les centres de population, et c'est ce que l'on voit particulièrement dans la vie de saint Félix de Nantes.

II.

Saint Félix naquit, dit-on, en Berri, à Bourges, vers l'an 516. Il était d'une illustre famille d'Aquitaine, ainsi que nous l'apprend Venance Fortunat, son ami : — « Votre race, lui dit-il, est des plus hautes et de celles qui, ornées des titres les plus anciens et les mieux acquis, brillent dans les âges, car quiconque a gouverné les champs aquitaniques est de votre sang et vous a donné le jour; tige vénérable d'une antique souche, vous répandez à votre tour sur l'univers qui se perd en louanges toute espèce d'illustrations (1). » De ces accents on a conclu qu'il comptait parmi ses ancêtres des consuls et des préfets des Gaules, et qu'il était petit-fils de ce Magnus Félix (fils de Magnus, consul en 460) (2), qui avait étudié les lettres humaines avec Sidoine Apollinaire, s'était lié avec cet homme célèbre d'une amitié dont on trouve la trace vivante en ses écrits, et qui, ayant inspiré des sentiments non moins tendres au grand Théodoric, entretenait avec cet illustre barbare une correspondance suivie et intime (3).

Magnus Félix avait de grandes richesses, dont il fit le plus noble et saint usage. Son fils, qui les recueillit après lui, continua ces traditions bienfaisantes, et nous verrons ce qu'elles devinrent sous le glorieux rejeton de ces grands citoyens.

(1) Fortunatus. *Carminum lib III.*

(2) Moréri. Dict. — Bolland.

(3) Ce roi goth l'avait créé successivement patrice, puis préfet du prétoire, et enfin consul en 511, mais son âme s'était trouvée plus haute que cette fortune, et il avait fait ce que le monde appelle une folie, il s'était dépouillé de tout et était entré dans l'Église, imitant encore en cela son illustre ami, devenu depuis longtemps déjà évêque de Clermont; il avait pris le froc et il s'était fait moine, c'est à dire catéchiste, un moine étant une voix ou une plume toute au service de la prédication et de la défense de la vérité.

A ces splendeurs de la naissance et de la fortune qui prévinrent saint Félix au berceau, Dieu ajouta tous les dons de l'esprit et du corps; enfant, il était plein de grâce, jeune homme, il se fit remarquer par son intelligence et la dignité de ses manières; aussi répondait-il aux soins d'une famille où le goût des arts et des lettres légitimait l'opulence, où la bienfaisance et la pratique des vertus faisaient aimer la grandeur. Il eut l'éducation la plus souhaitable et la mieux raisonnée; d'abord on l'éleva dans la maison paternelle, sous l'œil vigilant du père de famille, sous l'aile et la garde de sa mère; puis quand cette plante si chère eut acquis assez de force pour être exposée aux premières ardeurs et aux premiers orages du monde, on l'envoya étudier au loin, dans l'école de quelque rhéteur en renom. Il ne faillit point aux espérances qu'on avait conçues, et on le distingua bientôt au milieu des autres par ses succès et par sa modestie, douce vertu qui est le plus grand charme, comme la plus sûre marque du vrai mérite.

Qu'en eût fait le monde? un rhéteur ou un soldat? Les rhéteurs s'en allaient de l'Occident, qu'ils avaient perdu et qui les repoussait, vers l'Orient qu'ils devaient dissoudre et jeter des subtilités de toutes les hérésies dans l'abîme de toutes les servitudes, en attendant l'Islamisme, qui est le résumé des unes et des autres; il n'y a pas de raison d'être pour les rhéteurs dans une société pleine de vie qui se fonde, et où tout est croyance et affirmation. Un soldat? Au moment de la conquête il est pour les vaincus peu de places honorables au camp des triomphateurs; il n'en est qu'une : c'est d'entrer au conseil des rois et de les diriger vers le bien par l'enseignement et la doctrine, car si c'est la force souvent qui produit les pouvoirs, c'est la justice qui les consolide et les fait accepter. Félix, de la race vaincue, ne fit pas, il est vrai, ces calculs, mais Dieu, qui les avait arrêtés dans sa pensée, lui inspira le désir de prendre les ordres; ses parents acceptèrent généreusement ce sacrifice, si cela en fut un, et on l'ordonna prêtre l'an du Seigneur 540, le vingt-quatrième de son âge.

L'Esprit divin, par la bouche de la plus humble comme de la plus sainte des créatures, a proclamé cette grande parole et découvert par là les fondements de la Cité de Dieu chez les hommes ;

Dispersit superbos, exaltavit humiles, il hait les superbes, il exalte les humbles; aussi, alors que Félix mettait tous ses soins à voiler ses talents et à cacher ses vertus, Dieu les divulguait; sa renommée allait croissant, et s'il s'ignorait lui-même, non-seulement le Berri, la Touraine et les provinces limitrophes s'entretenaient de lui, mais aux rivages les plus éloignés, à l'Occident, à Nantes, on en faisait de merveilleux récits.

Nantes avait alors pour évêque Eumerius ou Eumélius, noble gallo-romain, natif d'Orléans, et qui avait conservé de fréquentes relations avec sa ville natale et les provinces du centre. On sait ce que furent les conciles à cette époque; Eumélius, homme de grande vertu, zélé dans la foi et qui était en outre versé dans l'étude des lois, ayant exercé avec intégrité l'office de juge dans le siècle (1), n'avait garde de manquer à ces réunions où la science et la vertu défendaient le faible contre le fort, posaient les règles du droit et présidaient à l'œuvre laborieuse de notre éducation politique et administrative. Il avait assisté de sa personne au second concile d'Orléans en 533; en 538, ne pouvant y retourner, il s'y était fait représenter par le prêtre Marcellin; enfin il y était revenu en 541. On voit par là de quelle importance était pour lui cette grande entreprise épiscopale, quel dévouement il apportait pour la faire réussir, et aussi quel désir il devait avoir de s'assurer un successeur animé de sentiments semblables. Il est donc probable, sinon certain, que l'évêque Eumélius fut un des plus ardents propagateurs de la renommée de Félix, et que si à sa mort, arrivée vers 549, le clergé et le peuple élurent ce dernier pour les guider à sa place, cela fut dû à son influence et comme l'exécution de sa suprême volonté.

L'entrée à Nantes du nouvel évêque fut un triomphe; la mémoire s'en conserva longtemps, et bien des années après, le poète Fortunat, s'en faisant l'écho, le félicitait à ce propos en ces termes : — « O salut de votre patrie, Félix, quel nom d'heureux augure vous portez! Quel doux espoir saisit le cœur en le prononçant! De quel éclat vous inondez tout l'ordre épiscopal! Toutes les vertus anciennes reparaissent avec vous sur la terre et leur retour nous rend des

(1) Rohrbacker. — *Histoire de l'Église*, tome IX, p. 247. Fortunat — poème, épitaphe d'Eumérius.

joies depuis longtemps évanouïes ! Les grands, les petits, le peuple entier, tous trouvent en vous leur guide, leur lumière, leur appui. Vous êtes vraiment le port à l'abri duquel il n'est plus de naufrages. Oh ! vivez, Félix, vous la gloire de votre patrie, le flambeau de l'honneur et de la foi, la splendeur du pontificat, vous, notre amour et celui de l'univers entier ? (1) »

III.

Qu'était donc Nantes, à cette époque ? A peu de choses près ce que nous l'avons vue au temps de l'épiscopat de saint Similien et du martyre des saints Donatien et Rogatien, trois cents ans auparavant (2) ; elle avait même plutôt diminué d'importance qu'elle ne s'était accrue, car les temps, au lieu d'être propices, avaient été désastreux, et l'on sait que les peuples ont besoin de paix et de confiance en ceux qui les gouvernent pour développer les germes de prospérité que la Providence a déposés en eux. Or il n'avait pu en être ainsi au milieu des révolutions de palais sans cesse renaissantes, des exactions effrénées des agents du fisc, amenant des révoltes continuelles chez les contribuables réduits au désespoir, et des invasions des Barbares balayant les villes et leurs territoires, comme les flots d'une mer d'hiver les plages qu'elle rend à jamais stériles. L'ancien port des Nannètes avait perdu son aspect monumental, et comme toutes les cités gallo-romaines, brisé ses temples et ses portiques pour en enfouir les débris sous des murailles construites à la hâte, afin de faire face à l'ennemi, d'où qu'il vînt ; et Dieu sait s'il en était venu de tous les points du ciel ! Du nord, des Bretons ; de l'ouest, des pirates saxons ; du sud, des Aquitains, Suèves, Goths ou Alains ; de l'est enfin, des Francs. La prédiction de l'Écriture se réalisait là comme ailleurs, le corps gisait à terre et les aigles étaient accourus à cette proie.

La vie matérielle semblait, en outre, devoir lui manquer, car,

(1) Fortunat, liv. III, poème V.

(2) Voir la *Revue*, t. III. Légende des Enfants Nantais.

isolée sur son promontoire contourné au nord, à l'ouest et au sud par l'Erdre et le Seil, deux rivières, ou mieux deux ruisseaux marécageux et malsains, et cernée à l'orient par des forêts profondes, dont les bois du Cellier et de la Seilleraye nous représentent les derniers vestiges, Nantes était encore abandonnée par la Loire qui s'était retirée à plus d'un mille, ne laissant à ses pieds, au lieu de ses eaux fécondes, que des bas fonds en hiver, qu'une grève mal desséchée et couverte d'herbages en été, et qu'on appelait pour cela *la prée de Hanne* (1). Le port dont ses *nautes* (2) étaient si fiers au temps de Sévère, s'était ensablé faute d'entretien; le commerce avait fui cette rive désolée par les collecteurs d'impôts, et s'était peu à peu transporté sur l'autre bord, à Ratiate, dans le pays d'Herbauges. Ainsi privée des ressources que le commerce extérieur aurait pu lui fournir, et pressée de toutes parts d'ennemis qui pouvaient facilement l'affamer, la pauvre ville, en ce VIe siècle, ne servait plus d'asile qu'à un peuple misérable, décimé par les maladies et la famine, et paraissait condamnée à périr comme tant d'autres, dont les débris se retrouvent dans le sol, mais dont le nom s'est éteint. Ce qui la sauva, c'est qu'elle eut cette fortune qu'un évêque s'était arrêté dans ses murs et y avait posé son siége. Alors, comme Rennes et Vannes quand Nantes eut chassé la tyrannie de Rome pour resserer les liens de l'antique ligue armoricaine, elle confia le soin de son administration intérieure aux mains de son premier pasteur, et les légendes des saints, qui, après tout, sont à peu près les seuls documents qui éclairent nos origines, prouvent que cet appel ne fut pas fait en vain. S'agit-il, en effet, de rendre à chacun la justice, de sauvegarder les intérêts communs, de créer des monuments utiles, de fonder des institutions, et surtout de défendre les droits des faibles contre les emportements d'un vainqueur enivré

(1) *Hann*, en celtique, *été*. (Legonidec. Dictionnaire.) — Prairie de *Hanne*, c'est Prairie d'été; de *hann* vient ahanner, vieux mot français qui veut dire : se fatiguer au soleil.

Cependant que j'ahanne
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.

REMI BELLEAU, poète du XVIe siècle.

(2) *Nautes* — Mariniers. Inscriptions romaines conservées à Nantes sous les portiques de l'hôtel de ville.

de sa puissance, leur personne paraît toujours là où est le devoir et le danger; toujours on les voit, comme les Papes à Rome, lutter pour la liberté véritable dans les limites du possible, ne rien prendre de l'éclat du pouvoir, mais en accepter toutes les charges, en supporter tout le faix; et s'il fallait un exemple, l'histoire de notre pays nous le fournirait. Qui ne sait, en effet, que Clovis, ayant commencé à entamer par les armes la confédération armoricaine en s'emparant de Paris, s'arrêta dans cette voie de conquête violente, et préféra s'adresser aux évêques pour former une alliance et faire reconnaître par eux son autorité protectrice. Il prit pour conseiller le grand évêque des Rhedons (1), saint Melaine.

Quand Félix fit à Nantes cette entrée qui inspirait à Fortunat les accents que nous avons entendus, tout était à créer; il n'y avait plus dans son enceinte désolée que deux choses qui annonçassent que la vie n'y était pas éteinte : un monument qu'on élevait à grande peine, la cathédrale, et une école de cent vingt prêtres, réunis à son ombre, une chaire et des prédicateurs; cela assurait l'avenir.

Voyons maintenant ce qu'était le pays environnant. Ce qu'on appela depuis le comté Nantais, situé sur les confins de peuples de races différentes, a toujours conservé le caractère d'une réunion de populations agglomérées, mais non confondues, qu'il avait dès lors, et que de nos jours on distingue encore parfaitement. Le sud est tout Aquitaine; le nord, au contraire, surtout la partie comprise entre l'Erdre, la Vilaine et la mer, qui forma, au IXe siècle, l'évêché schismatique du vannetais Gislard, est breton; ce qui fait que l'habitant du pays de Retz dit en parlant d'Outre-Loire : « En Bretagne », et qu'en retour sur cette rive on l'appelle Poitevin, et mieux maintenant Vendéen. Au VIe siècle, l'Aquitaine visigothe venait d'être subjuguée plutôt que soumise par les Francs, les évêques, opprimés jusqu'alors par les Ariens, avaient accepté cette domination catholique

(1) Nous maintenons ici aux habitants de Rennes leur nom celtique de *Rhedones*, comme à ceux de Nantes celui de *Nannetes*, parce que c'était celui qu'ils portaient alors véritablement, la langue celtique étant restée usuelle dans le peuple ; c'est ainsi que les Bretons qui parlent encore cet idiome ont conservé à ces villes leurs anciens noms et notamment à Nantes (*Nannetes*), *Naonet*, Vannes (*Venètes*), *Gwened*, et Rennes (*Redhones*), *Roedhon* ou *Roezon* ; le *dh* se prononce comme le *th* anglais; ainsi Merlin, qui se dit en breton Merdhyn, se prononce Merzin.

comme une délivrance, mais les ducs d'origine gallo-romaine et imbus des idées de l'Empire sur le pouvoir contrebalançaient leur influence (1) et cherchaient à se rendre indépendants aussi bien des uns que des autres, ce à quoi ils pouvaient espérer réussir, ayant pour eux, vis-à-vis des évêques la force, et vis-à-vis des rois chevelus, résidant à Paris et à Soissons, l'éloignement et la sympathie des populations vives, spirituelles et civilisées du midi, impatientes de se voir sujettes de grossiers et incultes conquérants. Au temps de saint Félix, le duc d'Aquitaine se nommait Wilichaire; il était très-habile, et avait deux filles que nous le verrons, par la suite, marier, fort diplomatiquement, avec ses deux voisins, le premier à l'est, Chramne, fils de Clotaire, roi de Soissons, et gouverneur pour son père de l'Auvergne; le second, Canao, comte indépendant des Bretons. La partie de l'Aquitaine qui n'était séparée de Nantes que par la Loire, formait ce pays d'Herbauges dont nous avons parlé (*Pagus Arbatilicus* ou *Herbatilicus*), lequel, couvert de forêts profondes, coupé de rivières et de marais, et manquant de routes entretenues, était demeuré impénétrable, aussi bien aux envoyés des empereurs et des rois qu'à ceux de l'évêque de Poitiers, se défendant également des exacteurs et des apôtres, et conservant, dans une sauvage ignorance, toutes les superstitions et tous les vices de l'idolâtrie. L'est du diocèse jusqu'à l'Erdre, paraît-il, était sinon complétement soumis, au moins sous l'influence plus directe de la domination franque, exercée par les comtes d'Anjou, tandis que la partie occidentale était livrée à la confusion la plus grande, exposée qu'elle était, d'une part aux incursions des Bretons venus du Vannetais, remontant ou redespendant sans cesse suivant les chances mauvaises ou heureuses de la fortune, mais laissant à chaque flot quelque épave qui devait, à la longue, couvrir le sol et s'en emparer, et de l'autre aux invasions saxonnes, soit qu'elles provinssent des restes d'anciennes colonies romaines établies dans le pays, ou mieux de débarquements opérés sur les côtes; c'était un chaos attendant la lumière qui devait le

(1) Saint Quentien de Rhodez, persécuté à cause de ses sympathies pour les Francs; — Leudaste, comte de Tours, persécute saint Grégoire; — Dynamius, à Marseille, frappe et arrête Théodore, évêque de cette ville, etc.

rendre fécond, et ce fut précisément l'œuvre que la Providence réservait à Félix.

IV.

En effet, dès le début de son épiscopat, vers l'année 549 ou la suivante, nous le voyons se mettre en rapport avec ces peuples. Ayant voulu se rendre compte de l'état de son diocèse, du bien à faire et des éléments qu'il pourrait trouver pour réussir en ce dessein, il tourna tout d'abord ses pas vers les régions qu'habitaient de saints ermites, afin de les visiter et de les encourager, car les moines et les ermites étaient, nous l'avons dit déjà, les instruments de conversion et de salut dont la Providence se servait en ce temps; leur vie solitaire au milieu des populations qu'ils édifiaient par leurs vertus et émerveillaient par les œuvres que Dieu opérait en eux et par eux, étant la meilleure des prédications. Or, le plus illustre de ces solitaires, saint Friard, vivait précisément au sein de cette contrée disputée; il reçut donc la visite du nouveau pasteur, et nul doute que de là datent les rapports qui s'établirent entre Félix et le chef des Bretons, Canao, qui, s'il ne se laissa pas complétement guider par le pieux évêque, montra du moins, dès lors, une grande déférence pour ses conseils, ainsi que cela résulte des récits de l'histoire contemporaine (1).

Ce Canao, y est-il dit, était plein d'ambition, et toute sa vie le prouva. Ainsi son père Guérech étant mort laissant après lui cinq fils pour diviser son héritage, il s'était hâté de grossir son lot en tuant trois des copartageants (2).— Si le quatrième, Macliau, ne subit pas le même sort, c'est qu'il parvint à s'enfuir, — non pour longtemps cependant, car étant tombé entre les mains du meurtrier il était destiné au glaive lorsque Félix intervint; — Macliau lui dut la vie. Son frère l'assura en outre de ses bons sentiments, mais le jeune homme, sachant parfaitement la valeur de cette tendresse, se

(1) Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, liv, IV.

(2) Ce pays s'appelait du nom de son chef *Browerech* (pays de Werech ou Gwerech); il s'étendait de l'Ellé au golfe du Morbihan et dans la presqu'île de Rhuis, en entourant Vannes, mais en la laissant aux Gallo-Romains.

résolut de fuir les embrassements fraternels, estimant que trop s'y fier serait tenter le ciel; il se réfugia chez un comte voisin, personnage célèbre par ses crimes et ses succès, espèce de Machiavel de cet âge reculé, qui joignait à une grande valeur dans les combats une habileté et une souplesse non moins grande dans les négociations, et qui, grâce à ses talents et à ses forfaits, avait su fonder en Armorique, au moins pour un temps, une domination considérable. Il s'appelait Conmôr, et ses États, comprenant le comté de Poher et le royaume de Domnonée, embrassaient près de la moitié de la péninsule armoricaine; sa capitale était Caer-Ahès, aujourd'hui Carhaix.

Il y avait sans doute rivalité cachée entre Conmôr et Canao, car ils étaient également ambitieux, et dégagés de tout scrupule de conscience. Ce dernier, irrité et inquiet tout à la fois de voir son frère à l'abri de ses coups et aux mains d'un si redoutable voisin, l'envoya redemander par des ambassadeurs chargés de présents: c'était mettre Conmôr dans l'embarras: qu'allait-il faire? Le livrer? C'eût été perdre un otage précieux, un moyen d'action puissant sur un prince avec lequel on était en paix, il est vrai, mais qui, à un moment donné, pouvait devenir un ennemi ou tout au moins un obstacle à d'ambitieux projets. Le refuser? mais la guerre pouvait s'en suivre et Conmôr était-il prêt à la soutenir? Il était, d'ailleurs, de ceux qui préfèrent aux hasards inévitables des combats les profits certains de la ruse. Il eut donc recours à un expédient de ce genre : il descendit Macliau dans une tombe, puis, prenant avec lui les envoyés, il les mena sur le sommet et frappant la terre du pied : « Ce Macliau, leur dit-il, voilà qu'il est mort! il est enseveli là-dessous! » Et il fit apporter à boire. Les députés se réjouirent sur ce tumulus, continue Grégoire de Tours (1), qui raconte ces choses, ils burent et se séparèrent enfin pour aller apprendre au plus tôt cette bonne nouvelle à leur maître.

Le grave historien ne dit pas si cela améliora les rapports qui

(1) *Super tumulum bibentes.* — Tout dans ce récit indique que ce tombeau dans lequel on descendit Macliau et sur lequel les députés de Canao burent ainsi, était un de ces nombreux *tumuli* si répandus en Bretagne et qui renferment tous des chambres sépulcrales.

existaient entre les deux princes, seulement il ajoute que Canao se hâta de prendre tout le bien. Mais Macliau qui, dans sa tombe, avait fort bien pénétré tous les calculs de son prétendu sauveur, ne crut pas sage de rester plus longtemps son obligé. A ce protecteur redoutable qui, d'un jour à l'autre, pouvait battre monnaie avec sa vie, il préféra l'appui de l'Église ; aussi, se séparant de sa femme, se fit-il tonsurer, s'assurant par là toutes les immunités dont jouissaient les clercs, c'est-à-dire d'être soustrait aux juridictions séculières, aussi nombreuses et variables qu'il y avait de juges, pour ne relever que du droit canon, qui n'était et n'est encore que le droit romain mitigé et purifié par l'esprit de l'Évangile. Peu après, la ville de Vannes, non encore au pouvoir de Canao, ayant perdu Modestus, son évêque, le prince proscrit fut élu en sa place par le clergé et le peuple, grâce peut-être à l'élément breton déjà puissant, ou plutôt au désir que les gallo-romains de la contrée devaient avoir de ménager la transition, n'espérant plus guère sans doute échapper à une invasion imminente (553). Quoi qu'il en soit, tout ce récit nous prouve clairement la salutaire influence exercée par saint Félix sur les chefs tant politiques que religieux de cette nation bretonne destinée à peupler en grande partie les contrées confiées à ses soins.

C'est à cette même visite pastorale que nous ferons remonter l'origine des relations qui s'établirent entre lui et les Saxons de la Basse-Loire, relations qui se terminèrent, comme nous le verrons dans la suite, par la conversion de ces hardis pirates.

V.

S'étant ainsi assuré des années de paix, Félix tourna toutes ses pensées vers la cathédrale entreprise par son prédécesseur, Eumélius, dont la mort avait interrompu les travaux.

Quand on veut produire une œuvre vraiment grande, il faut, avec les ressources matérielles, se ménager aussi le calme de l'esprit, nécessaire pour les conduire à bonne fin. C'est ainsi que procèdent les hommes véritablement éminents. Quelque chose qu'ils méditent de faire, quelque certitude qu'ils aient de réussir, ils ne laissent

néanmoins rien au hasard, parce que, pour eux, le hasard n'est rien, et que Dieu, de qui tout dépend, a fait une loi générale du travail et de l'étude. Telle fut la pensée de Félix qui, n'ayant point eu à se préoccuper des ressources matérielles, qu'il trouvait abondantes dans les grandes richesses reçues de ses pères, n'avait eu à redouter que les habitudes pillardes et indomptées de ses voisins.

A cette époque, une cathédrale, c'était le monument par excellence, l'orgueil de la cité, le premier besoin, la première garantie d'existence. A l'ombre d'une église, on ne pouvait mourir, bien mieux, fût-on mort, on devait revenir à la vie, comme à l'ombre de la Croix, l'âme du larron pénitent était jadis ressuscitée sur le Calvaire : le Christ a vaincu la mort. Cette croyance est dans le cœur du peuple, et si nous regardons autour de nous, ne voyons-nous pas nos paysans chrétiens de la Vendée et de la Bretagne, ces hommes véritablement issus du sol et chez lesquels on retrouve si bien les mœurs et les sentiments de nos vieux ancêtres, se passionner encore et toujours pour leur bourg, leur paroisse, leur saint, leur bannière, leur clocher? — Le clocher! ce n'est pas nous qui nous élèverons contre cet amour si moral et si pur. Nos docteurs *humanitaires* en rient, nous le savons ; ils ont des idées plus larges et des affections plus vastes ; le genre humain tout entier suffit à peine à combler leurs immenses tendresses ; mais, contraints d'en distribuer à tant de monde, ils en réservent si peu pour chacun, qu'ils finissent par n'aimer vraiment qu'eux seuls.

Bâtir était, a-t-on dit, un goût des Romains ; partout où ils ont mis le pied, le sol a reçu cette empreinte et gardé les traces de leurs grands monuments. Les évêques furent bien véritablement encore, en cela, les enfants de Rome et ses légitimes héritiers. Il n'est pour ainsi dire pas une seule cité destinée à se survivre, qui, à cette époque, n'élève, par leurs mains, un temple splendide; les monuments païens étaient tombés sous la terreur des invasions barbares ; le Christ, à son tour, prenait possession de notre terre ; le roi Childebert à Paris, les évêques Agricola à Châlons, Dalmace à Rhodez, Namatius à Clermont, Euphrone à Tours, pour n'en point nommer d'autres, édifiaient des basiliques ornées de marbre, de peintures et de mosaïques. Félix n'avait garde de rester en

arrière ; aussi se mit-il tout entier à l'œuvre ; et si, en toutes choses, il était modeste, prêt à se contenter de peu, ici, pour la gloire de son Dieu, il se retrouva tel que l'eût vu le monde, délié du joug de celui qui fut doux et humble de cœur ; il fut magnifique et prodigue, comme jadis un patricien de Rome païenne, jaloux d'embellir ses palais et ses jardins. Ce temple fut dédié en l'honneur des princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, de saint Hilaire de Poitiers et de saint Martin de Tours, deux grands évêques gaulois, et de saint Ferréol, prêtre et martyr à Besançon, dont Nantes possédait d'insignes reliques. L'intérieur surtout était admirable ; là, on retrouvait la splendeur et le luxe qui conviennent au tabernacle de Dieu résidant parmi les hommes, et l'on sentait tout l'orgueil romain, heureux de pouvoir se donner libre cours dans une carrière bénie. Mais traduisons nos anciennes chroniques.

« Il est à savoir, disent-elles, que Félix, évêque de Nantes, plaça dans son église des autels de marbre, tels qu'on n'en trouve point de semblables jusqu'à Rome ; il fit sculpter plusieurs colonnes avec leurs chapiteaux de marbre varié afin de soutenir les arcades ; il orna les parois de mosaïques, faites avec un art admirable, disposa des fleurs qu'on distinguait à leurs couleurs sur les arceaux, et plaça devant l'autel des couronnes d'or avec des fioles d'argent. Au milieu de l'autel, il mit une colonne de marbre, sur laquelle était un crucifix d'or, ayant autour des reins un linceul tout tissu de pierres précieuses, et qu'une chaîne d'argent liée aux poutres retenait suspendu. Tout le pavé était merveilleusement fait de marbre de diverses teintes ; sur la colonne était une escarboucle venue d'Alexandrie, qui, la nuit, éclairait l'église tout entière. Par ces merveilles et beaucoup d'autres encore qui ne sont ici décrites, l'église de Nantes brilla au-dessus de toutes les églises de la Bretagne et des Gaules, et elle demeura ainsi en tel honneur et beauté, sans dégradation depuis le temps de Clotaire Ier jusqu'à l'année quatrième après la mort de l'empereur Louis, auquel temps de grands maux accablèrent la France (1). »

Écoutons maintenant le poète Fortunat qui, chantant l'œuvre

(1) *Chronicon Briochense.*

qu'il avait vue, nous offre un caractère d'authenticité encore plus grand ; ensuite, d'après ces divers récits, nous chercherons à nous faire une idée précise de ce temple, et nous sentirons mieux quels services Félix, inspiré par son amour de Dieu, rendit à tous les arts : peinture, sculpture, architecture et poésie, en les employant à produire ou à célébrer ces grands travaux.

« Cet édifice, dit-il, offert à Dieu, sous le vocable des Apôtres, se présente majestueusement sous trois nefs, et autant notre Dieu surpasse les saints, autant ses combles élevés dominent les toits vulgaires ! Au milieu surgit un sommet couronné de tours, et le dôme, se montrant au-dessus, arrondit cet ouvrage à quatre faces. Cette œuvre monte ainsi, supportée par des voûtes, et si haut que l'œil ébloui croit y voir la cîme d'une montagne. Là, sont peints des animaux avec une vérité telle que l'art semble leur avoir rendu la vie. Quand le soleil, dans sa course, jette ses flammes sur la toiture d'étain, une blanche lumière en jaillit aussitôt ; alors et grâce à ces feux, sur les lambris, les figures semblent aller et venir ainsi que les ondes scintillantes de la mer. Ces toits d'un métal brillant rappellent l'éclat des astres ; on les dirait couverts d'étoiles ; et quand c'est au tour de la lune de montrer sa couronne radieuse, à l'instant même une clarté nouvelle surgit de l'édifice sacré et lui répond. Alors le voyageur de nuit se demande si la terre aussi n'a pas ses astres. De chaque fenêtre les rayons sont renvoyés à flots ; mais ce qu'on admire du dehors, c'est véritablement au dedans qu'on le trouve ; car, au moment où les ténèbres envahissent la terre, où tout est plongé dans la nuit, dans le temple, au contraire, tout est jour ; là, en effet, brille à droite la gloire d'Hilaire, auquel est associé son égal en mérite, l'illustre Martin ; à gauche, c'est Ferréol, qu'un heureux coup de glaive a ceint de l'auréole du martyr ! O Christ ! en t'offrant ce temple splendide, Félix, le glorieux évêque, s'est assuré à lui-même une place en celui que tu réserves à tes élus (1). »

Vte ÉDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Fort. *Carm.*, lib. III, poème III.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

LE MARÉCHAL DE BIRON, *sa vie, son procès, sa mort*, par CH. DE MONTIGNY. — Paris, Hachette, 1861.

La condamnation et la mort du maréchal de Biron sont un des plus pénibles souvenirs de notre histoire. Elles suffirent, à elles seules, pour attrister la seconde moitié du règne d'Henri IV, ces dix années de prospérité, de réparation et de paix, qui relevèrent la France abattue par quarante ans de luttes civiles. Que faut-il voir cependant dans cet événement douloureux? Y eut-il injustice de la part des magistrats? Y eut-il ingratitude de la part d'Henri IV? Ces questions se sont présentées à tous les historiens, et, si aucun d'eux n'a pu admettre l'injustice, plus d'un a semblé admettre l'ingratitude. Je ne serais même pas étonné que telle fût l'opinion de M. de Montigny, bien qu'assurément il apporte tous les ménagements d'un esprit consciencieux et érudit dans l'expression de sa pensée. Son livre est d'ailleurs remarquable et par l'étude et par le style. Je regrette seulement que M. de Montigny se soit fait un *héros*, ce qui ne vaut rien en histoire, et je ne comprends pas, en outre, que pour héros il ait choisi le maréchal de Biron.

Le maréchal eut sans doute de grandes qualités et il rendit de grands services. Les trente-deux blessures qu'il reçut en combattant pour son roi seraient plus que suffisantes pour lui concilier l'intérêt, s'il ne les eût lui-même prisées très-haut; mais la dissipation, l'ambition, la présomption, le dominaient trop pour qu'on pût jamais

compter sur sa foi. Joueur effréné, il eût fallu, au nom de ses services, qu'Henri IV payât toujours ses dettes : maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, duc et pair, et tout cela avant quarante ans, il lui eût fallu plus encore et sa pensée n'allait pas à moins qu'à une alliance princière. Enfin brave et intrépide soldat, doué d'autant de sang-froid que d'audace, sobre dans les camps, exact dans la discipline, il réunissait à peu près toutes les qualités du guerrier accompli; ce qui ne lui donnait cependant pas le droit, dans une cour et dans une armée où se trouvait Henri IV, de parler toujours comme *si rien par autre que par lui n'avoit été fait.*

L'amitié avait d'ailleurs peu de prise sur son âme. S'il avait beaucoup fait pour Henri IV, Henri IV, il faut en convenir, avait beaucoup fait pour lui. Il lui avait tout donné, titres, honneurs, argent; il avait fait plus encore, et Biron n'aurait pu rien répondre à ce mot de son maître : — Je sais qu'il m'a bien servi, mais il ne peut nier que je lui ai sauvé la vie trois fois. — Il ne pouvait surtout avoir oublié ce combat de Fontaine-Française, où Henri IV s'était jeté au plus fort de la mêlée pour arriver jusqu'à lui. Les personnes de la suite du roi lui représentaient vainement le péril auquel il s'exposait : — « Il est vrai, dit Henri, mais si je ne m'avance, le maréchal s'en prévaudra toute sa vie, » — et le roi dégagea lui-même Biron du milieu des arquebusades, — « le trouvant tout navré de coups d'épée et tout étourdi d'un autre sur la tête, qui lui avait ébloui les yeux du sang qui coulait de sa playe (1). »

Après un tel échange de prouesses et de services, il eût dû se former, ce semble, entre le maître et le sujet, de ces liens que rien ne peut briser; mais Biron demeurait toujours exigeant et dédaigneux. Une entreprise sur Arras ayant manqué faute d'un pétard pour enfoncer la porte, Biron s'en prit au roi, accusant son avarice de ne pas acheter un pétard, tandis que pour ses amours il faisait des profusions sans mesure, et cela, *jurant, blasphèmant, déclamant hautement contre le roy, devant toutes les troupes et presque en sa présence* (2).

Que faisait cependant Henri IV? Presque au même moment, montrant le maréchal aux députés du parlement, il leur disait : « Voilà le maréchal de Biron, que je présente avec un égal succès à mes amis et à mes ennemis. »

(1) *Le Maréchal de Biron*, p. 19.
(2) *Id.* p. 23.

Les rodomontades de Biron étaient cependant autant de coups d'épingles qui, s'ils ne blessaient pas le roi, l'impatientaient. On le conçoit d'autant mieux qu'Henri IV ne se tenait pour l'inférieur de Biron, à aucun point de vue. Félicitant le vieux baron de Biron, en 1590, à l'occasion des prouesses de son fils, il lui écrivait : — « Encore que vous soyez le père, vous n'aimez pas tant votre fils que moy, qui peux dire de luy et de moy : *tel le maître, tel le valet.* » — On voit que de part et d'autre on était loin de compte.

Henri IV cependant ne brusquait rien. — « Il ne faut pas toujours prendre au pied de la lettre ses jactances et vanités, disait-il ; il faut les supporter comme d'un homme *qui ne peut pas plus s'empêcher de mal dire que de bien faire, lorsqu'il se trouve l'épée à la main et le cul sur la selle.* » Indulgente et charmante appréciation d'un mauvais caractère.

Mais, s'il ne se plaignait pas, Henri IV n'entendait pas néanmoins plier le genoux devant toutes les *jactances* du maréchal. Exaltait-on devant lui Biron ? il exaltait Lavardin ; parlait-on de ses hauts faits ? il s'aventurait à dire qu'il lui fallait des spectateurs ; rappelait-on les services du père et du fils ? Henri IV se souvenait un peu trop peut-être de l'ivrognerie du premier et des boutades du second. Il n'en fallait pas tant pour ébranler la fidélité d'un homme qui croyait que tout lui était dû.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Savoie vint à Paris, et ce voyage *déracina,* pour parler le langage d'un contemporain, *le peu de fleurs de lys que le maréchal avoit encore dans le cœur.* Excité, suborné par un de ces intrigants qui aiment mieux être employés à mal faire que de ne rien faire du tout, suivant le mot du duc d'Epernon, il fut instruit des propos du roi et, en même temps, des propositions du duc. Le duc lui offrait une de ses filles et lui garantissait la Bourgogne, à condition que lui-même aurait la Provence. C'était proposer à Biron le démembrement de sa patrie, et Biron ne recula pas ; il s'engagea même par un traité vis-à-vis du duc, et par des serments sur l'hostie vis-à-vis de cet odieux Beauvais La Nocle, sieur de Lafin, qui avait joué près de lui le rôle de l'esprit tentateur.

A partir de ce moment, Biron ne s'appartint plus ; il argua plus tard des sortiléges et magies de Lafin qui ne lui parlait jamais qu'au

préalable il ne l'eût baisé à l'œil gauche, et qui avait des images de cire parlantes, l'une entre autres qui aurait dit :

Rex impie, peribis, et, sicut cera liquescit, morieris.

Et il ne prenait pas garde que le grand sortilége dont Lafin avait usé près de lui, n'était autre que la vieille tentation dont l'effet est infaillible sur les ambitieux : Vois ces richesses, ces royaumes, je te les donnerai, *hæc omnia tibi dabo.*

Cette intervention de la magie était devenue fréquente alors, beaucoup plus fréquente qu'au moyen âge. C'est aux époques troublées par de grandes contentions d'esprit qu'on la voit surtout paraître. Luther nous a laissé le récit de sa lutte avec le diable; plus tard, nous aurons l'ère des philosophes et avec elle Mesmer et Cagliostro, et l'on verra enfin, grâce à l'anarchie intellectuelle de notre temps, à ce chaos d'idées et de croyances qui s'intitule fièrement *le progrès,* on verra l'attention publique absorbée quelque temps, d'un bout du monde à l'autre, par les esprits frappeurs et les tables tournantes.

Biron s'était donc livré au pire des sortiléges, à celui qui ne veut de maître que pour obtenir toujours. Il s'est vendu au duc de Savoie qui l'a acheté, et à Lafin, à Renazé, à tous les agents du marché qui peuvent le vendre. Or, au même moment, Henri IV lui donne le commandement d'une armée qui reçoit l'ordre d'enlever la Bresse au duc de Savoie. Un fait certain c'est que la Bresse fut conquise en quarante jours. Comment accorder cette conquête avec les engaments pris par Biron? La perfidie du général aurait-elle été déjouée par l'énergie des soldats et la facilité de la victoire? Un grand nombre d'historiens le suppose. Ou plutôt, Biron aurait-il reculé, au dernier moment, devant son crime? c'est l'opinion de M. de Montigny, et on peut l'admettre d'autant mieux qu'après être convenu d'exposer le roi sur un point où les artilleurs ennemis l'attendaient pour le tuer, Biron manqua, fort heureusement pour son honneur, à sa promesse. Mais cette promesse seule était déjà plus qu'une honte, mais la correspondance de Biron avec le duc de Savoie, correspondance secrète et privée, lorsqu'il commandait pour le roi de France et qu'il combattait ses ennemis, était plus que suspecte. Ajoutons que de telles manœuvres se découvrent toujours, quand ce ne serait que par l'hésitation et l'embarras qu'elles jettent dans la

conduite. Henri IV était plus clairvoyant que ne le supposait Biron. Celui-ci finit par s'en douter; aussitôt il n'hésite plus; il va trouver le roi, un jour, dans le cloître des Cordeliers de Lyon, et, se jetant à ses pieds, lui avoue que le refus que Sa Majesté lui a fait du commandement de la citadelle de Bourg, l'a rendu capable des *plus grandes phrénésies :* phrase habile qui semblait tout dire sans dire cependant grand'chose. Biron montrait en même temps un *semblant de grande repentance.* — « Bien, maréchal, lui répondit Henri IV, ne te souvienne jamais de Bourg et je ne me souviendrai non plus de tout le passé. »

Que se passa-t-il depuis lors? Biron demeura-t-il fidèle? Il aurait eu bien des raisons pour l'être, d'abord le pardon royal, puis l'immense intérêt qu'il avait à ce qu'on n'approfondît pas trop les *grandes phrénésies* dont il avait parlé. Lui-même sentait si bien que la généralité de son aveu ne le couvrait qu'à demi, qu'il s'efforça de faire disparaître Renazé, l'un de ses agents les plus actifs; sur sa demande, le duc de Savoie mit Renazé en prison. La position du maréchal continuait donc d'être louche; elle l'était d'autant plus que ses rodomontades à l'égard du roi continuaient et que ses pourparlers avec le duc ne cessaient pas. Biron lui-même convint plus tard qu'il n'était redevenu sujet fidèle qu'à partir de la naissance du Dauphin, et encore, le voyage de son secrétaire Hébert à Milan, accompagné de plusieurs pages, avait-il, depuis cette époque, donné naissance à de nouveaux soupçons. A entendre le maréchal, Hébert n'avait passé les monts que pour acheter des étoffes; c'était en effet ce qu'il avait écrit au roi qui lui avait même demandé, par cette occasion, *une toilette de Milan pour se faire un pourpoint.* Mais à quoi bon des pages s'il ne s'agissait que d'étoffes? C'était pour promener ces jeunes gens, répondait Biron. Avec tout autre que le maréchal on eût été moins sévère, mais avec lui, déjà convaincu par ses aveux, tout devenait matière à défiance.

Henri IV cependant lui continuait ses faveurs. Il ne lui avait point ôté, depuis l'entrevue de Lyon, le gouvernement de la Bourgogne qui touchait cependant à la Bresse, province à peine conquise. Lorsqu'il écrivait au maréchal, au lieu de l'appeler *mon cousin*, comme souvent, il l'appelait *mon amy.* Voilà où en étaient les choses, lorsqu'un jour Lafin se présente à Henri IV et lui remet le texte même des négociations de Biron avec le duc, texte signé de sa main. Quelles qu'eussent pu être les *phrénésies* du maréchal,

Henri n'avait jamais compris qu'elles fussent allées si loin. Il voulut donc s'expliquer de nouveau avec Biron, résolu à lui pardonner encore s'il se montrait sincère. M. de Montigny cite les lettres du roi qui l'appelle ; il y voit dans les protestations d'amitié du prince, dans l'assurance qu'il tient pour faux les rapports qui sont venus jusqu'à lui, dans la promesse qu'il n'arrivera rien de fâcheux au maréchal, les tristes nécessités de la politique ; nous ne serons pas, à cet égard, plus indulgent que lui ; il faut bien reconnaître qu'il y eut toujours un peu du Gascon chez Henri IV; mais du moins il est juste d'ajouter que, jusqu'au dernier moment, le pardon du roi ne tint qu'à un aveu du coupable.

Malheureusement, malgré toutes les instances, toutes les prières, la bouche de Biron se refusa toujours à prononcer cet aveu. La cause en est à une nouvelle perfidie de Lafin, et c'est par là seulement, à mon avis, que Biron peut être intéressant. Depuis longtemps Henri IV l'avait prévenu du danger de ses relations avec cet homme : — Il se nomme Lafin, lui avait-il dit, prends garde qu'il ne t'*affine*. — Biron avait négligé le conseil et il se vit trahi à son tour et livré sans aucun moyen de défense par son complice. Biron avait beaucoup de pièces compromettantes ; Lafin lui propose un jour de les rechercher pour les jeter au feu : Biron lui donne ses papiers, s'en remettant à sa foi, et Lafin soustrait les plus dangereux. Depuis quelque temps il remarquait que le maréchal n'avait plus recours à ses services, et craignant le repentir, craignant des révélations qui pussent lui être fâcheuses, il avait résolu de se faire révélateur lui-même aux dépens d'autrui. C'est ainsi que les preuves écrites de la conspiration étaient venues entre les mains du roi. Lafin fit plus, il dit à l'oreille du maréchal, au moment où il arrivait à la cour : — Le roi ne sait rien — et il arrêta ainsi tout aveu sur ses lèvres.

Biron se trouva donc enlacé par les liens qu'il avait lui-même tissus. Les instances les plus amicales du roi furent impuissantes sur son orgueil et sa confiance dans la discrétion de ses complices. Quant aux juges, le crime était patent : pouvaient-ils hésiter ?

Restait sans doute la clémence royale. Il est incontestable qu'Henri IV nous plairait davantage s'il eût pardonné une seconde fois, eût-il dû s'en repentir ; mais prenons garde qu'il ne s'agissait pas seulement de lui, il s'agissait de la France déjà morcelée d'intention et vendue à l'étranger. Il n'y avait pas déjà si longtemps que

les Huguenots livraient le Hâvre à l'Angleterre et que les Politiques, unis à ces mêmes Huguenots, se faisaient donner des apanages et des provinces par le traité de Beaulieu. C'en était même fait dès lors du royaume, si la Ligue n'était sortie toute armée des entrailles mêmes de la France, pour sauver à la fois la religion et la patrie menacées. Henri IV connaissait mieux que personne cette histoire, et le meilleur motif qu'il eût eu de pardonner, c'était qu'il la connaissait trop bien. La bonté naturelle de son cœur le portait d'ailleurs à la clémence : « Vraiment il me fait pitié, disait-il, en parlant de Biron à Sully; j'ai envie de lui pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé et de luy faire autant de bien que jamais. *Toute mon appréhension est que, quand je luy aurai pardonné, il ne me pardonne ni à moi, ni à mes enfants, ni à mon Etat.* — Mot triste, mais malheureusement trop vrai, et qui explique à lui seul la situation.

Quant à Biron, M. de Montigny exalte son éloquence devant ses juges, et sa fermeté devant le bourreau. Ses paroles furent certainement éloquentes; il y a en elles parfois de la vérité et de la grandeur; on peut citer notamment celles-ci : « Je supplie la cour de se souvenir que si j'ai mal parlé j'ai bien fait. Mes paroles sont sorties d'un esprit infiniment irrité, plein de fougue et de crainte, mais les effets sont aussi masles et aussi généreux qu'il soit au monde. Ayez aussi égard à la qualité de mes accusateurs qui sont non pas complices mais vrais fauteurs et instigateurs. Si j'avois voulu exécuter leurs mauvais desseins contre le roy, il y a longtemps qu'il ne seroit plus. Vous tenez maintenant la balance; d'un côté de vaines et légères paroles qui n'ont rien éclos de mauvais; de l'autre tant de signalés services rendus à l'Etat; je consens volontiers à être jugé sur le côté qui penche le plus. »

Si aucun des cent douze juges ne fut ébranlé dans sa conviction, j'ose croire qu'il n'y en eut pas un du moins qui ne fut ému. Et le roi, put-il ne pas l'être en entendant ces paroles qui lui rappelaient une de ses plus belles qualités : — « Les plus conjurez de vostre royaume ont éprouvé la douceur de vostre clémence, et jamais, à l'exemple de Dieu, vous n'avez aimé la ruine de personne. »

La supplication ici est noble, mais elle cesse de l'être lorsqu'on demande la vie à cris répétés, comme le fit Biron. Qu'il la demandât pour aller en Hongrie faire *quelques services au général de la chrétienté,* cela se conçoit encore; qu'il sollicitât comme une faveur d'être gardé *dans un cachot, les fers aux mains,* pour être employé

plus tard *en un jour d'importance,* cela se conçoit moins; mais qu'il proposât de lui-même de vieillir oisif dans sa maison en renonçant *au maniement des armes* qui avait fait toute sa gloire, voilà ce qui ne se conçoit plus du tout. Henriette, dans les *Femmes savantes,* peut bien dire de son corps, ainsi que le rappelle M. de Montigny :

> Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère;

mais le dire d'une coquette va mal à un maréchal de France.

En définitive, il y a des nuances entre M. de Montigny et moi, mais qui ne vont jamais jusqu'à des divergences réelles. Son livre est à la fois attachant et instructif; c'est une de ces lectures qu'on commence et qu'on achève d'un trait.

Et maintenant, comment ne finirions-nous pas cette étude par une remarque qui en ressort d'elle-même? Biron était l'ami intime d'Henri IV, mais fut-il le seul de ses anciens compagnons à agir plus ou moins sourdement contre lui? D'où vinrent les ambitions et les conspirations depuis la paix? du côté des Ligueurs ou du côté des Huguenots et des Politiques? Les noms seuls le disent : Biron, Bouillon, Montmorency : voilà quels sont les mécontents et les suspects. Les Ligueurs, au contraire, — et cependant ils ne s'étaient pas tous montrés désintéressés, — suivaient noblement l'exemple du plus grand et du plus ambitieux d'entre eux, de ce duc de Mayenne qui, (Voltaire lui-même a été obligé de le reconnaître),

> .....Soumettant enfin son cœur et ses provinces,
> Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La littérature épistolaire. — Emprunt fait à Augustin Thierry. — Les chevaliers du bâillon. — Deux strophes de Lamartine. — Suite de la littérature épistolaire : M. de Montalembert à M. de Cavour. — M. Odilon Barrot et la Centralisation. — L'Association bretonne et le Concours régional de Quimper.

Les événements de ce mois-ci, ce sont des livres, gros ou petits, et les plus petits ne sont pas ceux qui ont fait le moins de bruit; au contraire.

Vous souvient-il du succès qu'obtinrent, il y a plus de trente ans, les *Lettres sur l'histoire de France* de feu Augustin Thierry? Voici que ce titre vient de reparaître en public, et d'y causer, aux mains de M. le duc d'Aumale, non moins d'émotion sans doute que jadis en celles de M. Thierry. Quand je dis qu'il a reparu en public sous un patronage princier, comprenez aussi qu'il en a disparu de suite sous le coup d'une décision judiciaire que nous n'avons point à apprécier. Ainsi, je ne puis de cet écrit vous dire que le titre. Seulement, à son occasion, un fait s'est produit, qu'on ne peut passer sous silence, et qui fait toucher au doigt, si j'ose dire, la moralité, la dignité des plumitifs de nos jours.

L'écrit en question a été saisi quatre heures au plus environ après son apparition. Il a donc été vraiment privé en France d'une publicité sérieuse. Ce qui n'empêche pas que sur lui ont plu et pleuvent encore de toutes parts répliques, réponses, réfutations, dénonciations, protestations de toute sorte et de toute couleur.

Autrefois on ne combattait que qui pouvait se défendre, on ne discutait que qui pouvait répondre : un ennemi garrotté, on ne le foulait pas aux pieds; un adversaire bâillonné, on se taisait devant lui. C'était là le vieux droit, l'ancien régime, comme on dit, la loi étroite et élémentaire de l'honneur français. Aujourd'hui, nous avons changé tout cela : nous avons proclamé le *droit nouveau*, et l'Honneur étant en mainte rencontre opposé aux maximes de ce nouveau droit, nous l'avons tout uniment mis à la

réforme en qualité de réactionnaire. Tout l'honneur aujourd'hui, c'est de réussir *n'importe comment*, même en frappant un ennemi renversé, même en injuriant bassement qui ne peut répondre. Et voilà pourquoi s'étalent aux vitres des libraires tant d'articles contre les Bourbons de toutes les branches, tant de réfutations venimeuses d'un écrit mis au pilon! Ils triomphent, ces braves, mais avec prudence. Car ils voient fort bien qu'en France l'opinion publique, malgré tous les soins qu'on se donne pour son éducation, admet encore avec peine ces nobles pratiques du *droit nouveau*, et frappe d'un immense mépris l'injure lancée aux vaincus, l'attaque contre les gens sans défense. Aussi, pas une de ces triomphantes réponses — mais pas une seule — ne porte le nom de son auteur; pas un de ces braves n'ose montrer son visage : ce fait n'est-il pas assez significatif?

Leur adresse égale d'ailleurs leur bravoure. Pensent-ils que tant de récriminations et tant d'insultes contre l'antique race des Bourbons n'éveillent dans les esprits aucun rapprochement et aucune comparaison? Ils prennent un plaisir particulier à remuer les tristes souvenirs de la mort de M. le duc de Bourbon. Mais le nom du dernier duc de Bourbon n'évoque-t-il pas forcément l'image sanglante de son fils, le dernier duc d'Enghien? Et s'ils prétendent nous apprendre comment périt le père, croient-ils que nous ignorions comment périt le fils? Croient-ils que nul ne se rappelle ces deux strophes de Lamartine, dans son ode sur *Bonaparte* :

La gloire efface tout... tout, excepté le crime!
Mais son doigt me montrait le corps d'une victime,
Un jeune homme, un héros, d'un sang pur inondé.
Le flot qui l'apportait passait passait sans cesse,
Et sans cesse en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé.

Comme pour effacer une tache livide,
On voyait sur son front passer sa main rapide;
Mais la trace du sang sous son doigt renaissait.
Et, comme un sceau frappé par une main suprême,
La tache ineffaçable, ainsi qu'un diadème,
Le couronnait de son forfait!

En somme, le procédé que nous dénonçons à l'indignation de tous les gens de cœur est une chose tellement énorme que personne n'y veut croire, et il y a six jours le *Moniteur* (du 19 mai) insérait encore une circulaire où M. de Persigny tient pour constant que, dans l'état présent des mœurs, tout auteur d'un écrit ainsi saisi « est protégé, lui et les » siens, par la saisie judiciaire elle-même, *contre toute réponse et toute récrimination.* » Hélas! l'honorable ministre s'abuse et juge trop favorablement de la gent écrivassière, telle que l'ont faite nos dernières

révolutions. Ces réponses et ces récriminations existent parfaitement; je les ai de mes yeux vues; je pourrais enciter les titres, mais j'aime mieux renvoyer au *Journal général de la Librairie* (1); car je ne veux pas salir cette feuille de papier.

Une autre *Lettre*, dont, heureusement, la circulation n'est pas interdite, et qui circule au contraire avec un succès toujours croissant, jusqu'à avoir obtenu quatre éditions en un mois, c'est la *Deuxième lettre à M. de Cavour* par M. de Montalembert. Il s'agit là d'une question qui nous est ouverte : l'indépendance spirituelle, c'est-à-dire l'existence même de l'Église. Il s'agit de savoir si le Pape sera souverain ou sujet, libre ou serf, Pape ou non. Car en définitive, un Pape serf est un non-sens, une vraie contradiction dans les termes. Ce serait de plus, si l'on en venait jamais là, l'universelle servitude des âmes et des consciences, le plus terrible instrument de tyrannie qui se puisse imaginer : comprend-on maintenant le touchant accord qui s'est fait sur cette question entre les suppôts du despotisme et ceux de la démagogie, c'est-à-dire, entre tous les ennemis de la liberté humaine? La Lettre de M. de Montalembert dévoile, poursuit, stigmatise, écrase, avec une force, une raison, une verve, une éloquence sans pareilles, les sacriléges desseins de cette ligue détestable. En deux mots il caractérise son œuvre :

« C'est tout ce qu'il y a dans notre nature de fier, d'intègre, de délicat, sacrifié à tout ce qu'il y a de grossier et de bas; c'est la faiblesse » lâchement opprimée par la force, c'est la vérité lâchement étouffée par » le mensonge; c'est le libre arbitre des populations confisqué par les » conspirateurs; c'est la liberté des âmes noyée dans le tumulte de la » rue, c'est l'honneur noyé dans la trahison! »

Mais où m'amusé-je d'aller citer le texte de cette *Lettre*, comme si tout le monde ne l'avait pas lue et relue; ceux qui ne sympathisent pas aux doctrines de l'auteur, n'ont pu résister à l'entraînante perfection de la forme : ce n'est pas une lettre, ce n'est pas un discours, c'est un torrent, une lave, une catilinaire; c'est le fouet impitoyable de Némésis châtiant, au nom de la Justice, tous les menteurs, les hypocrites, les sicaires, tous les renégats persécuteurs de l'Église, du Droit et de la Liberté. En sentant ce fer rouge sur leur épaule, ils ont rugi, mais ils n'ont pas répondu.

En même temps que cette Lettre, paraissait un petit volume de M. Odilon Barrot, qui, sous une toute autre forme et avec des allures très-différentes, ne témoigne pas, je crois, d'un moindre amour pour la Liberté et la Justice — surtout si l'on considère de quels rangs sort son auteur. Ce livre est intitulé : *De la Centralisation et de ses effets* (2). Il y a longtemps, on le sait, que nous avons pris parti dans cette ques-

(1) Le feuilleton du N° de ce journal publié le 18 Mai dernier en annonce cinq à lui seul (à la page 378), et ce n'est pas tout.

(2) Paris, Dumineray, éditeur, rue Richelieu, 78 : prix 1 fr.

tion. Sans nous mêler de juger (du moins à cette place) les institutions actuelles, mais en étudiant, comme c'est notre droit, les époques et les gouvernements déjà tombés sous le domaine de l'histoire, nous avons plus d'une fois examiné, discuté, condamné énergiquement le rôle odieux et funeste de la centralisation bureaucratique. Nous avons montré qu'en France elle avait tout à la fois étouffé la Liberté et enfanté la Révolution. C'est à nos yeux, nous ne le cachons pas, dans l'ordre des institutions, la semence de tous nos maux. Mais il y a quelques années, ces idées étaient repoussées presque partout : de toutes parts montait au ciel un concert d'éloges à l'honneur de la centralisation; et tel était l'engouement, que nous pourrions citer ici des écrivains sincèrement libéraux, qui louaient comme des traits de génie, dans l'histoire de la monarchie française, tous les actes despotiques exécutés au profit de la centralisation! On eût dit que les libertés provinciales et municipales auraient été de véritables *bêtes du Gévaudan*, bonnes à traquer par tout moyen et mises hors de toute loi divine et humaine.

Grâce à Dieu, cet aveuglement commence à se dissiper. Maintenant tous les vrais amis de la Liberté, de quelque bord qu'ils viennent, reconnaissent et proclament que la centralisation bureaucratique, poussée à un certain point, n'est, sous un autre nom, que le despotisme. Lisez, là-dessus, MM. Saint-Marc Girardin, Prévost-Paradol, Dolfus, etc., surtout M. Odilon Barrot. Je voudrais au moins citer quelques lignes de ce dernier, qui a fort bien suivi, dans l'histoire, le développement du bureaucratisme. Le temps, ou plutôt l'espace, me manque aujourd'hui; l'on me permettra d'y revenir le mois prochain.

En revanche, je parlerai aux lecteurs de la *Revue* du concours régional agricole récemment tenu à Quimper, du 1er au 9 mai. Mon intention primitive était pourtant, je l'avoue, de n'en pas dire un mot. Déjà, à plus d'une reprise, nous avons laissé passer dans notre province plusieurs faits de ce genre sans en parler. Ces concours sont, en effet, des solennités de commande, produit tout artificiel du mécanisme administratif, et ce n'est pas là, pour notre part, que nous voyons se révéler la vie du pays. D'autre part, certains motifs nous retenaient de faire connaître à ce sujet tous nos sentiments. Mais ils viennent d'être exprimés d'une manière si nette et si parfaite, et avec une autorité si grande, par notre excellent collaborateur, M. le comte Louis de Carné, que nous ne résistons pas au plaisir de faire part à nos lecteurs de cette bonne aubaine. Après un bref compte-rendu du concours de Quimper adressé à l'*Ami de la Religion*, M. de Carné dit :

« Des dépenses considérables et peu de résultats effectifs, des plaisirs qui n'ont pas rempli le vide de dix journées sans intérêt et sans emploi, voilà ce qui m'a paru justifier chez tous les hommes compétents, moins soucieux des primes que des véritables progrès, des doutes graves sur

l'avenir d'une institution trop réglementée pour conquérir la vie qui lui manque....Tant qu'une sorte d'enseignement mutuel agricole et de débat ne viendra pas conjurer l'ennui de longues heures passées loin de son domicile et de ses affaires, les concours régionaux, inférieurs par l'intérêt qu'ils suscitent aux associations les plus modestes, ne seront guère qu'une occasion de dépenses pour les villes qui les hébergent à grands frais, et de récompenses stériles, lors même qu'elles sont le mieux méritées.

» Je ne prétends pas énoncer ici une opinion générale, applicable à toutes les parties de la France; mais en ce qui concerne la Bretagne, j'exprime cette impression avec une confiance d'autant plus ferme, que notre province avait déjà, depuis près de vingt ans, résolu le problème avec bonheur, et que moins de trois années nous séparent de l'époque où l'Association Bretonne venait tenir à Quimper (en octobre 1858) une dernière session, dont le souvenir n'y sera certainement pas effacé par ceux qu'a pu laisser le concours régional. Ce souvenir a été, en effet, l'écueil réel, quoique latent, que ce concours a constamment rencontré devant lui.

» Dans notre France, si rebelle aux efforts de l'esprit d'association, une modeste société, étrangère à tout esprit de parti, s'était constituée et maintenue pendant quinze ans (de 1843 à 1858) par les sacrifices et les efforts de tous, marchant en parfait accord avec l'administration, mais se gardant bien de substituer le mécanisme bureaucratique à sa propre vitalité. Chaque année, sur la convocation d'un bureau élu par la société tout entière, se réunissait dans l'une des villes principales de la province l'élite des agronomes et des propriétaires bretons. Divisés en commissions, ils venaient débattre en séance publique, avec les lumières de la théorie ou l'autorité de l'expérience, les questions intéressant l'agriculture, depuis les assolements et les engrais jusqu'à l'emploi des machines et aux plus hauts problèmes de l'ordre économique. Les journées suffisaient à peine à ces discussions, auxquelles présidait la plus franche cordialité, et qui ont exercé sur les progrès de l'agriculture dans l'Ouest une influence dont n'approchera jamais celle des médailles d'or et des coupes d'argent.

» Par une inspiration aussi heureuse que patriotique, une classe d'archéologie était venue s'unir à la classe d'agriculture. Après les heures consacrées à l'étude des méthodes, à l'examen des bestiaux et au fonctionnement des machines, venaient, chaque soir, avec un véritable bonheur pour tous, les heures données au passé de la patrie, à l'exploration de ses richesses monumentales, à l'étude des origines et des idiomes.....

» Éloigné par d'autres devoirs des travaux de l'Association Bretonne, je n'ai été dans son sein (continue M. de Carné) que l'ouvrier de la dernière heure. Toutefois, lorsqu'en 1858 elle me fit l'honneur de m'appeler à présider les travaux de sa classe d'archéologie, je trouvai dans cette réunion d'hommes laborieux, cimentée par une confraternité déjà longue, de telles ressources d'esprit et une vitalité si puissante, que je croyais, je l'avoue, un long avenir assuré à cette généreuse institution. L'année suivante, elle était dissoute par une décision ministérielle..... Le concours régional a succédé au Congrès breton; mais je suis assuré de n'être démenti par personne en affirmant qu'il ne l'a point remplacé.

» L'Association si sévèrement traitée n'avait pas manqué, d'ailleurs, de joindre à l'intérêt de ses débats et de ses mémoires publiés sur toutes les parties de la science agronomique, celui d'une exhibition pour les instruments perfectionnés et pour les races diverses, qui étaient, chaque année, présentées à ses concours. A l'aide de ses propres souscriptions et d'une

subvention de l'État, *représentant moins du dixième de la somme aujourd'hui distribuée en primes,* elle avait trouvé le moyen de suffire à peu près à tout en se passant du tourniquet, la plus impopulaire de toutes les importations anglaises (1). Si les récompenses étaient plus modestes, elles n'étaient pas moins chaleureusement disputées; les accessoires, d'ailleurs, étaient alors moins nécessaires pour masquer le vide des pompes officielles, et si l'on voyait moins de lampions, l'on entendait beaucoup plus d'applaudissements. »

Nulle voix en Bretagne, nous en sommes sûrs, ne s'élèvera contre ce grave et impartial témoignage. Il en résulte que, ce que l'Association Bretonne faisait naguères bien et à peu de frais, on le fait mal aujourd'hui en prodiguant l'argent du pays. S'étonnera-t-on, après cela, que toute la Bretagne persiste à regretter son Association?

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Dans sa séance annuelle du 3 mai, l'Académie de Toulouse a conféré à notre collaborateur M. Hippolyte Violeau le titre de Maître ès-Jeux-Floraux, titre équivalent à celui de membre correspondant, de l'Institut. Nous les félicitons l'un et l'autre, — M. Violeau, d'une distinction qui prouve l'estime où l'on tient partout son mérite; — l'Académie, de l'intelligence de ses choix, qui ont déjà appelé dans son sein Victor Hugo, Jasmin, Reboul, etc. C'est bien là le vrai moyen de devenir, pour parler comme M. Luzel, « une Académie qui n'est pas mauvaise (2). »

SACRE DE Mgr BAUDRY, ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

Le dimanche, 5 de ce mois, a eu lieu, à Paris, le sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat. LL. EE. les cardinaux de Bordeaux et de Besançon, et LL. GG. les évêques de Troyes, de Nevers, d'Annecy et de Nice, présidaient à la cérémonie. Elle a été belle et imposante, et le souvenir en vivra longtemps dans la mémoire de la nombreuse et sympathique assistance, — en partie composée d'ecclésiastiques de Nantes et de Paris, — qui se pressait autour du nouveau prélat.

(1) A l'exception d'un seul jour, on ne visitait l'exposition agricole de Quimper qu'en payant un prix d'entrée, d'où, selon M. de Carné, « un jour de foule et cinq jours de solitude. »

(2) Voir la Revue, *Mort de M. Brizeux*, T. III, page 488.

Ce recueil, qui s'est montré toujours si empressé de revendiquer tout ce qui pouvait rehausser le renom de la Bretagne et de la Vendée, ne peut laisser passer, sans lui consacrer quelques lignes, l'élévation d'un homme qui honore l'un et l'autre.

Appartenant par sa naissance à la Vendée historique, Mgr Baudry fit ses études au séminaire de Nantes, où il occupa depuis, pendant plusieurs années et avec éclat, la chaire de philosophie, — digne successeur du regrettable M. Arondineau.

Ceux qui ont eu le privilége d'entendre autrefois les leçons du philosophe, dont la place est marquée parmi les premiers de ce temps, n'oublieront jamais cette parole chaleureuse et pénétrante, ces aperçus élevés et neufs, cette pensée originale et profonde, qui ouvrait devant nos jeunes esprits des horizons nouveaux, et qui, s'élevant aux plus hautes régions de l'idée, semblait parfois l'imagination d'un poète inspiré; cette éloquence enfin jaillissant toute vive, comme d'un double foyer, d'une intelligence forte et d'un cœur ému.

Lorsqu'il fut nommé supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, M. de Courson, excellent appréciateur du mérite, ne tarda pas à appeler auprès de lui, au séminaire central de Paris, un collaborateur dont il connaissait depuis longtemps les éminentes qualités et les talents.

Des juges plus autorisés que nous ont dit de Mgr Baudry qu'il est un des membres les plus distingués du clergé de France. C'est, en effet, un de ces hommes dont la valeur s'impose et dont l'influence, accroissant insensiblement son cercle, laisse des traces partout où elle passe. Philosophe et théologien profond, combien d'esprits se sont éclairés aux lumières du sien! Combien d'âmes, combien d'intelligences lui ont dû leur direction définitive!

Sans qu'il fît un pas pour les aller chercher, les relations les plus diverses et les plus hautes étaient venues le trouver. Peu à peu et sans qu'il s'en doutât, il était devenu le conseiller et le centre de l'élite intellectuelle du clergé de Paris; et ses conseils, d'abord personnels et spéciaux, avaient fini, en ces dernières années, par prendre la forme et la régularité de conférences collectives hebdomadaires.

Plus d'une fois il arriva à l'humble cellule du Sulpicien, tout étonné de tant d'honneur, de voir d'illustres personnages s'asseoir sur ses chaises de paille et lui demander des lumières. Ecrivains, philosophes, ecclésiastiques, hommes du monde, venaient solliciter un avis, ou soumettre leurs œuvres aux appréciations du critique éclairé. Le plus souvent c'étaient d'obscurs visiteurs, et ils n'étaient pas les moins bien accueillis, qui venaient recommander à sa sollicitude leur avenir incertain ou compromis. Combien de jeunes gens, appartenant pour la plupart à la Bretagne, à la Vendée ou à l'Anjou, ont dû une position à Mgr Baudry!

Désormais la cellule hospitalière restera fermée. Un jour, à sa

grande stupéfaction, elle est devenue le palais d'un prince de l'église. C'est là que la dignité épiscopale est venue chercher l'éminent professeur. Il l'avait fuie une première fois déjà, et s'il a fini par l'accepter, ce n'a été, nous le savons, qu'à son corps défendant, sous la pression d'avis venus de haut et de circonstances exceptionnelles. Nous avons été témoins des regrets avec lesquels il s'est arraché à sa chère solitude et a dit adieu à sa vie si calme et néanmoins si bien remplie.

Les nombreux amis que Mgr Baudry laisse à Paris, tout en étant heureux et fiers de son élévation, ne le voient pas sans de vifs regrets s'éloigner d'eux.

Intelligence éminemment lucide et compréhensive, qui se joue avec aisance au milieu des plus hautes sphères de la pensée, — d'une suite et d'une sûreté incomparables et dont il nous serait facile de donner des preuves singulières; nature à la fois ardente et calme, énergique et souple, ferme et modérée, droite et fine, alliant par un rare privilége et à un haut degré le sens spéculatif et le sens pratique; cœur haut et capable de la plus tendre et de la plus constante amitié, sous des dehors qui ont pu quelquefois paraître réservés et froids; esprit loyal, s'appuyant volontiers sur lui-même, ainsi qu'il sied à ce qui est fort; jugement net et sûr, basé sur une vue d'autant plus large qu'elle part de plus haut; profonde connaissance des hommes; et tout cela enveloppé d'une simplicité et d'une bonhomie charmantes dans l'intimité, et d'une vertu austère, alliée à une charitable indulgence pour autrui : — voilà, certes, plus de qualités qu'il n'en faut pour constituer un homme de grand mérite et un évêque éminent.

Dans les temps mauvais et d'étrange confusion où nous sommes, la tiare et la mitre, autrefois un honneur, ne sont plus guère qu'un fardeau. Mgr Baudry, nul n'en peut douter, sera toujours à la hauteur de sa tâche, quelque lourde qu'elle soit et qu'elle doive être. Ce sera pour l'Eglise attaquée un ferme soutien de plus, et pour la cause sacrée de son Chef suprême, un nouvel et fervent défenseur.

Et maintenant, que Sa Grandeur pardonne à notre respectueuse affection ces quelques lignes, trop incomplètes et trop brèves, et qui cependant craignent encore d'être indiscrètes.

***

NÉCROLOGIE.

M. de Laroche-Héron.

La *Revue de Bretagne* et, nous pouvons le dire, la Bretagne viennent de faire une douloureuse perte en la personne de M. Henri Potier de Courcy de la Roche-Héron, décédé, le 14 de ce mois, à Cannes, où l'avait appelé le soin de sa santé. M. Henri de Courcy, d'une ancienne famille

normande, fixée en Bretagne depuis le commencement du dernier siècle, était le plus jeune de trois frères qui, tous les trois, font honneur à notre pays par leur talent d'écrivain, la conscience de leurs études et la haute distinction de leurs sentiments. Les circonstances de sa vie semblaient d'ailleurs peu de nature à développer en lui la vocation des lettres. Parti jeune encore pour les Etats-Unis où l'appelaient de graves intérêts, il s'y trouva perdu au milieu d'un monde qui ne vit que d'affaires, et loin, fort loin de tout ce qui peut exciter le travail de l'esprit. Mais M. de Courcy n'était pas homme à se laisser absorber par des préoccupations uniquement matérielles; il se lia avec nos missionnaires, se mêla à leurs œuvres de charité et y porta son ardente initiative; puis il ne résista pas au désir de faire connaître à la France l'Amérique, telle qu'il la voyait. Cette Amérique, ce n'était pas celle à laquelle nous ont habitués les récits des voyageurs, l'Amérique marchande et industrielle; c'était l'Amérique religieuse, ou plutôt cédant le terrain jour par jour à la religion qui parvenait à triompher de sa fiévreuse indifférence; c'était le Catholicisme dans toute la vigueur de l'apostolat, au milieu d'une corruption générale et de la dissolution de toutes les sectes. Tel fut le sujet d'une longue suite de lettres qui furent adressées à l'*Univers* et qui contribuèrent, pour leur part, à faire à ce journal la haute position qu'il a occupée dans la presse. On peut citer ces lettres comme des modèles d'études rapides mais réfléchies. Pensées élevées, observations curieuses, détails précis, polémique incisive, voilà ce qu'on y trouve, et le tout animé par un style sobre, sans recherche, mais sous lequel on sent battre le cœur.

Malheureusement le climat si divers des États de l'Union fut fatal à M. de Courcy. Ramené en France, au bout de onze ans, par sa santé, il dut même aller chaque hiver respirer l'air des contrées méridionales. Ce fut ainsi qu'il se trouva à Rome en 1857, et que la vieille capitale chrétienne devint pour lui le sujet d'une nouvelle correspondance non moins attachante que celle qu'il avait datée de New-York. Nous avons signalé ailleurs le vif intérêt qu'offre cette correspondance (1). Dès le premier jour, M. de Courcy parla de Rome avec une connaissance, je dirai mieux, avec une autorité à laquelle semblaient peu le préparer ses précédentes études; mais il possédait à un très-rare degré, ainsi que le disait hier un des hommes les mieux faits pour le comprendre, le don de voir vite et de bien voir (2). On sent, en outre, en le lisant, que Rome n'est point pour lui une étrangère et qu'il s'y trouve à la source des inspirations de toute sa vie.

Cependant la santé de M. de Courcy continuait de décliner sans que rien pût arrêter la fécondité de sa plume. Il écrivait dans le *Monde*, quelquefois dans l'*Union*, et il consentait, l'an dernier, à devenir l'un des collaborateurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Il nous donnait même les prémices d'un important travail sur les *Bretons devenus célèbres hors de leur pays*. Nous eûmes d'abord l'intéressante biographie de l'abbé de Clorivière; puis vinrent les *Mémoires* de Mgr Bruté; mais la mort se hâtait. — « Mes forces diminuent tous les jours, écrivait-il le 12 mars à M. Émile Grimaud, et le seul travail littéraire dont je sois encore capable est de traduire chaque jour quelques pages de la Vie de Mgr Bruté. » — Un mois après, il lui faut renoncer à cette dernière consolation. — « Ce que j'appréhendais tant est arrivé, écrit-il le 23 avril. Les dernières feuilles de Mgr Bruté me parviennent alors que je suis hors d'état de les traduire. N'im-

(1) *Rome chrétienne*, 2e édition, t. II, p. 471.

(2) *Le Monde*, 19 mai 1861.

porte, je vais les faire traduire par le maître d'anglais d'ici.... Ma vie tient à un fil; je puis traîner encore quelques mois, comme je puis être enlevé dans une semaine.... » — Puis il ajoutait : — « Mes rapports avec vous ont toujours été si agréables que je me permets de vous offrir comme souvenir et remerciement ma photographie.... Je l'ai fait faire pour que la vue de mes traits délabrés donne l'idée à mes amis d'adresser pour moi une prière au Ciel, et je suis certain de ne pas la solliciter en vain de votre côté. »

Tel était M. de Courcy, une de ces âmes d'élite dont Bossuet disait qu'elles étaient *douces envers la mort*. C'est la seule consolation qui reste à sa pieuse femme, à ses enfants si jeunes encore, à ses parents et à ses nombreux amis. Ah ! sans doute, il est cruel de voir tant de sève arrêtée avant l'heure, tant de dons brillants et utiles enfermés si tôt dans la tombe; mais à nous les regrets plus qu'à lui. Il fut, en effet, de ceux qui savent faire beaucoup en peu de temps, et s'il dépassa à peine la moitié de la vie commune, sa moisson n'en est pas moins belle devant les hommes et, nous n'en doutons pas, devant Dieu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ERRATA.

Nous devons rectifier quelques fautes qui se sont glissées dans notre livraison d'avril, à l'article PACIFICATION DE LA BRETAGNE :

Page 309, ligne 6 : « rien estant ledict sieur » lisez : *n'en* estant.

Même page, l. 7 : « On nous inscript de là-haut, » lisez : On nous *escript*.

P. 310, l. 17 : « *Fonteboiz,* » lisez : *Fontebon?*

P. 311, l. 15 : « feu monsieur Ligouyer, » lisez : *de* Ligouyer.

P. 312, l. 2 : « vous avez receu des nouvelles ensemble un pacquet, » lisez : *de mes* nouvelles, ensemble un pacquet.

P. 313, l. 1 : « La Cour est enflée de jour à autre, » lisez : La Cour est *fort grosse et enfle* de jour à autre.

P. 313, note 2 : « Sully. » Supprimer cette note.

P. 313, l. 19 : « Mais il ne l'aura pas, » ajoutez : *quia non sunt*. (Il faut sous-entendre *nummi*. C'est une allusion à l'affaire que voulait conclure Edmond Revol.)

LA LÉGENDE DE MERLIN

D'APRÈS LES ANCIENS BRETONS.*

C'est seulement lorsqu'un homme a exercé sur son époque une action réelle qu'il en a sur la postérité, et nul n'a d'histoire fabuleuse qui n'ait obtenu cet honneur par une histoire véritable d'une certaine importance.

Le patriotisme de Merlin, ses incontestables services envers son pays, sa confiance imperturbable dans un avenir libérateur, ses promesses de résurrection répétées d'âge en âge par des générations toujours opprimées et espérant toujours; telles sont les principales causes de sa renommée légendaire. Elle était déjà établie et regardée comme ancienne moins de deux cents ans après sa mort : *Vires acquirit eundo;* elle était même donnée et acceptée pour vraie de la meilleure foi du monde, et jouissait de l'autorité de l'histoire près des hommes les moins crédules du VIIIe et du IXe siècle.

Le barde, au reste, avait le sort que la tradition orale avait fait subir à tous les personnages considérables de son époque, devenus de plus en plus grands à mesure qu'ils s'étaient éloignés du temps où ils avaient vécu. Les figures historiques de saint Germain,

* *Myrdhims*, ou l'*Enchanteur Merlin, son histoire, ses œuvres, son influence*, pour paraître prochainement, à Paris, chez Didier.

évêque d'Auxerre, de Guortigern, d'Ambroise Aurélien, d'Hengist et d'Arthur, parmi lesquelles il apparaît, n'ont pas été différemment enluminées par la légende. Le poëte national n'est pas plus transformé que ne l'ont été le saint évêque, le tyran parjure, le roi patriote, le chef saxon, et le libérateur des Bretons.

Prenant Merlin au moment où l'histoire le laisse, la tradition a trouvé le devin non-seulement converti, mais comme sanctifié par le martyre. En lui conservant l'espèce d'auréole qu'il doit à sa mort funeste, elle lui prête les idées, les sentiments, les actions d'un véritable prophète juif. Elle fait de lui l'idéal chrétien du génie prophétique et national chez les Bretons. L'analogie entre la situation de ces derniers sous la domination anglo-saxonne, *in captivitate Saxonum positi*, comme s'expriment les auteurs contemporains, et celle des Juifs pendant la captivité de Babylone, porta naturellement à donner à Merlin enfant les traits du jeune prophète qui s'asseyait et pleurait au bord des fleuves étrangers, à le représenter comme un autre Daniel, sans lui ôter toutefois la puissance des anciens enchanteurs de serpents, dont il gardait le nom.

Voici comment la légende le met en scène, aux VIIIe et IXe siècles [1].

Le tyran Guortigern règne, menacé par trois ennemis à la fois : les Romains, qui peuvent revenir l'attaquer ; les Pictes, dont les ravages renaissent chaque année avec le printemps ; les partisans d'Ambroise Aurélien, auquel le vœu des vrais Bretons décerne le pouvoir suprême.

Pour échapper à ce triple danger, il a recours à l'expédient que nous connaissons : Il appelle à son aide des étrangers, des païens ; et au prix de la nourriture et du vêtement d'abord, puis de terres plus ou moins considérables, ils le servent si bien contre ses ennemis qu'il leur accorde son amitié et va même jusqu'à prendre pour

1 Dans cette légende, rédigée vers l'année 822, comme M. Schœll l'a démontré, celui qui tenait la plume avait évidemment sous les yeux des textes bretons qu'il a mis en latin. Il dit lui-même : *Coacervavi omne quod inveni.... ex traditione veterum nostrorum, quod multi doctores atque librarii scribere tentaverunt.* (Nennius, ed Stevenson, p. 4.)

femme, au grand scandale des chrétiens, la fille de leur chef Hengist, une princesse idolâtre. Un jour qu'elle lui versait à table le vin et l'hydromel, Satan était entré avec l'amour dans le cœur du roi, et il l'avait demandée en mariage à son père, disant : « Tout ce que tu voudras je te l'accorderai, fût-ce la moitié de mon royaume. » Hengist voulut avoir le côté oriental de l'île, et le roi du pays, dépouillé, sans qu'il s'en doutât, au profit des païens, leur fut traîtreusement livré avec tous ses sujets.

Gaortigern porte au comble la répulsion qu'il inspire par un attentat odieux envers une personne de sa famille. Il déshonore sa propre fille, et ose accuser de ce crime le grand et saint évêque d'Auxerre, aussi aimé que vénéré des Bretons, qui lui ont dû la victoire sur les Saxons dans une circonstance récente. Couvert de honte et réduit au silence, le tyran quitte l'assemblée des prêtres convoquée pour le juger, et s'enfuit poursuivi par les malédictions de tout le peuple.

Abandonné en même temps des étrangers ses amis, devenus de jour en jour plus exigeants, et qu'il ne peut plus satisfaire, il ne sait quel parti prendre entre des alliés mécontents et des sujets exaspérés. Alors, il se décide à demander à la magie un conseil qu'il ne demanderait pas à Dieu.

Il fit donc venir ses magiciens (c'est le légendaire qui parle) pour les interroger sur ce qu'il devait faire, et ils lui répondirent :

« Va jusqu'au fond de ton royaume, et tu y trouveras une forteresse qui te défendra de tes ennemis. »

S'étant mis en route avec ses magiciens pour découvrir cette forteresse, et ayant parcouru beaucoup de contrées sans y réussir, ils arrivèrent enfin à la montagne des Neiges, dans le nord de la Cambrie, où ils remarquèrent un lieu très-propre à construire une citadelle.

Et ses magiciens lui dirent : « C'est ici qu'il faut bâtir; la position est imprenable. »

Il réunit donc une foule d'ouvriers avec une grande quantité de bois et de pierres; mais quand tous les matériaux furent rendus sur place, ils disparurent dans une nuit. Trois fois on en rassembla de nouveaux, trois fois ils s'évanouirent.

Le roi dit alors à ses mages :

« Quel mauvais génie s'oppose à mes desseins, et comment le conjurer? »

Ils lui repondirent :

« En trouvant un enfant sans père, en le tuant, et en arrosant avec son sang la citadelle. Jamais, sans cela, tu ne parviendras à l'élever. »

D'après cet avis, le roi envoya des messagers par toute la Bretagne pour chercher un enfant sans père, et comme, après beaucoup de recherches, ils arrivaient dans la plaine des Saules, au bord de l'Ebwith, au pays des Silures, ils trouvèrent deux enfants qui jouaient à la balle. Une dispute s'était élevée entre eux, et l'un disait à l'autre : « O fils sans père, tu ne gagneras pas, va! »

Les messagers interrogèrent les autres enfants au sujet de celui qu'on traitait ainsi, et s'adressant à la mère elle-même, ils lui demandèrent si vraiment il n'avait pas de père.

La mère leur ayant juré qu'il n'en avait point, ils emmenèrent l'enfant et le présentèrent au roi.

Et le lendemain, une grande assemblée avait lieu pour le sacrifice.

Comme on se disposait à l'immoler, l'enfant dit au roi :

« Pourquoi tes gens m'ont-ils conduit vers toi?

— Pour te tuer, répondit le tyran, et pour que ton sang soit versé autour de ma citadelle afin qu'elle tienne debout. »

L'enfant reprit : « Qui t'a fait accroire cela? »

— Ce sont mes magiciens, répondit le roi.

— Qu'ils viennent me parler! dit l'enfant.

Les magiciens s'étant approchés :

« Qui vous a fait connaître à vous autres que cette citadelle doit être arrosée de mon sang, et que si mon sang ne coule point on ne la bâtira jamais ; je voudrais bien savoir cela. Qui vous a conté mon histoire? »

Et comme ils restaient muets :

« O roi! tout à l'heure je parlerai pour toi, et je t'instruirai de ce qui me concerne. Mais laisse-moi d'abord demander à tes magiens ce qu'il y a sous cette plate-forme. Il me plairait que tu apprisses d'eux ce qu'il y a là-dessous. »

Interrogés par le roi, ils répondirent :

« Nous l'ignorons.

— Si vous l'ignorez, je le sais, moi, dit l'enfant; il y là une grande nappe d'eau. Qu'on vienne, qu'on creuse, et on la trouvera. »

On vint, on creusa, on trouva ce que l'enfant avait annoncé.

Alors, il parla ainsi aux magiciens :

« Apprenez-moi maintenant ce qu'il y a au fond de l'eau ? »

Mais ils se turent comme la première fois, ne sachant que répondre.

Les voyant silencieux, l'enfant leur dit :

« Eh bien, je vais encore vous l'apprendre : il y a là une grande conque [1]; faites écouler l'eau, et vous la trouverez. »

L'eau écoulée, on vit apparaître la conque.

« Que renferme ceci? demanda l'enfant aux magiciens. »

Ils ne surent que répondre.

« Je vous le dirai donc encore. Au milieu de la conque, il y a un pavillon; ouvrez-la, et vous en jugerez. »

Le roi ordonna qu'on ouvrît la conque, et on trouva au milieu un pavillon.

L'enfant continuant son interrogatoire :

« Dites-moi, magiciens, qu'y a-t-il d'enveloppé dans ce pavillon? »

Mais ils ne le savaient point.

Alors il leur dit :

« Il y a deux serpents; l'un rouge, l'autre blanc. Déployez le pavillon. »

On le déploya, et on y trouva deux serpents endormis.

« Attendez, continua l'enfant, et considérez ce que vont faire les deux serpents. »

Or, les monstres commencèrent à s'attaquer l'un l'autre, et le rouge faisait tous ses efforts pour repousser le blanc jusqu'au milieu du pavillon. Trois fois il essaya, mais en vain; il était le plus faible. A la fin cependant, réunissant toutes ses forces, il chassa le dragon blanc du pavillon, et il le poursuivait vainqueur à travers le lac

1 Nennius rend par *duo vasa*, deux mots cambriens qui sont évidemment *dau-vasgl* et qui signifient bivalve. (Voy. le Dict. angl. gallois de Richards, p. 29.

quand le pavillon s'évanouit avec les deux dragons. Alors l'enfant, se tournant vers les magiciens :

« Que signifie ce qui vient de se passer dans le pavillon ?

— Nous n'en savons rien, dirent-ils encore.

— Eh bien ! c'est un mystère qui m'a été révélé, et je vais te l'expliquer, ô roi. Le lac est l'image de ce monde ; le pavillon, celle de ton royaume, les deux serpents, de deux étendards nationaux. Le rouge, c'est le tien, le blanc, celui du peuple qui s'est emparé de tant de contrées de la Bretagne ; il la possédera presque entièrement de la mer à la mer, mais à la fin notre nation se relèvera et elle chassera les Saxons par delà de l'Océan.

« Quant à toi, fuis loin d'ici, tyran, tu ne pourras jamais bâtir cette citadelle ; va chercher dans d'autres pays un lieu plus sûr où te réfugier ; moi, je ne quitterai pas cette terre : elle m'a été donnée par ma destinée.

— Qui donc es-tu ? demanda l'ami des étrangers dans la stupeur ; quel est ton nom ? »

L'enfant répondit :

« On m'appelle Ambroise. »

Et en parlant ainsi il avait l'air du roi de ce nom.

Le tyran fut sans doute effrayé, car il ajouta vivement :

« De quelle race es-tu sorti ?

« Mon père, répondit l'enfant, est un des consuls de la nation romaine. »

En entendant parler de la nation romaine, le tyran, de plus en plus épouvanté, abandonna au jeune prophète sa citadelle et toutes les provinces du côté droit de l'île de Bretagne, et il se retira du côté gauche avec ses magiciens confus. Là, il vécut errant, humilié, maudit de tous les amis de la patrie bretonne, du puissant comme du faible, de l'esclave comme de l'homme libre, du prêtre comme du laïque, du pauvre comme du riche ; et tandis qu'il errait ainsi de place en place, son cœur se brisa, et il mourut, mais non avec gloire.

La gloire était réservée à l'enfant inspiré qui aimait son pays et prédisait sa délivrance.

Il la trouva auprès du successeur de Guortigern, auprès de cet

Ambroise dont il portait le nom, avec lequel il semblait ne faire qu'un, et qui devint roi, un grand roi s'il en fut, entre tous ceux de la nation bretonne.

A ce premier degré, où elle offre une véritable épopée nationale, la légende est plus vraie, ou du moins plus vivante que l'histoire. Les faits ont beau y être obscurcis, l'idée y brille d'un éclat qui replace le prophète chrétien dans l'atmosphère lumineuse dont son prototype mythologique était enveloppé. Le merveilleux n'est lui-même ici que la traduction, dans le style ordinaire aux bardes, de la réalité puissante attribuée à Merlin, et de l'autorité que le peuple lui reconnaissait dans le passé comme dans l'avenir. Tout est combiné pour amener et mettre en relief sa prédiction au tyran, que je n'hésite pas à regarder comme authentique; si jamais un cri d'espérance s'échappa de son cœur, ce dut bien être celui-ci :

« A la fin, notre nation se relèvera, et elle chassera les Saxons! »

On se tromperait fort en ne voyant dans le récit précédent qu'un conte destiné à amuser un peuple malheureux, et à le distraire sous le joug de l'étranger. La poésie, il est vrai, a la voix de l'ange qui console, mais elle a aussi bien souvent l'épée de l'ange qui délivre; elle a son cri; elle appelle à la liberté les opprimés dans le langage qui lui convient, et toutes les armes lui sont bonnes pourvu qu'elles atteignent le but. Celui qu'elle poursuit dans cette circonstance est, à ses yeux, tout providentiel : Dieu suscite le prophète breton comme il suscita autrefois les saints prophètes juifs pour le salut d'un peuple privilégié; il met sous les pieds d'un enfant un monarque superbe; et les plus grands magiciens, malgré toute leur science, sont muets devant son envoyé. De l'enfant, ami des Bretons, il fait un chef de guerre, comme saint Germain avait fait un roi de l'esclave qui l'accueillit, quand le tyran le repoussa.

La même moralité ressort de la légende de Taliésin, vainqueur aussi, dès le berceau, d'un chef oppresseur et des bardes ses conseillers [1].

Ai-je besoin d'ajouter qu'elle est tout évangélique? La croyance

1 *Les Bardes bretons*, introduction, p. XLVII.

à l'intervention de la Providence en faveur du faible contre le fort était une de celles qui soutenaient le plus les peuples dans ces temps de calamité.

L'anecdote suivante éclaire la légende des plus vives lumières de la vérité.

A l'époque où l'on commençait à raconter dans les monastères bretons du continent l'histoire de la victoire du jeune Merlin sur les magiciens qui voulaient le tuer, histoire non moins intéressante pour les écoliers que pour leurs maîtres, un pédagogue en train d'enseigner à ses élèves les noms latins des mots celtiques les plus vulgaires, tels que selle, hache, marteau, couteau, francisque et autres, plus convenables à des soldats qu'à des clercs, interrompit tout à coup sa leçon pour leur adresser ces touchantes et patriotiques paroles :

« On vient de m'apprendre une grande nouvelle : une bataille terrible a eu lieu entre le roi des Bretons et le roi des Saxons, et le Seigneur a donné la victoire aux Bretons, parce qu'ils sont petits et pauvres et qu'ils ont mis en Dieu leur confiance. Les Saxons, au contraire, sont des orgueilleux, et, à cause de leur orgueil, Dieu les a humiliés, car Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux petits avec la victoire. Oui, un grand carnage des Saxons a eu lieu ; de leur côté, une multitude d'hommes a péri ; du côté des Bretons, très-peu. »

Le maître annonçait à ses disciples une éclatante victoire remportée en Cornouailles, l'an 722, par le roi Rodri, chef des Bretons cambriens, sur Œthelbert, roi des Saxons [1].

Quel fut l'effet de cette nouvelle dans l'école du pédagogue, et le cri des Armoricains? Une rature du manuscrit empêche de le dire expressément ; mais de jeunes Cambriens n'auraient pas manqué de s'écrier : « Merlin l'avait prédit ! »

Transportée de leur pays au-delà de la Manche, la légende de Merlin y subissait alors une seconde phase ; elle s'y développait, et en même temps que sa tige prenait une nouvelle vigueur, elle se couvrait de fleurs nouvelles. Sous l'influence des lieux, des circons-

1 *Archives des missions scientifiques*, cinquième vol., p. 247.

tances et des passions, le récit primitif subit des additions où la vanité armoricaine trouvait son compte[1].

Le récit populaire primitif, pas plus que l'histoire authentique, ne disait mot de la généalogie du royal patron de Merlin. L'un et l'autre laissaient une lacune à cet égard; les chanteurs armoricains la comblèrent au plus grand honneur de leur pays. Ils firent d'Ambroise Aurélien l'arrière-petit-fils d'un conquérant fabuleux allié des Romains, le descendant direct de Konan Mériadek, prétendu fondateur de la monarchie bretonne d'Armorique. Dans l'abandon des légions romaines, c'était désormais aux rois bretons armoricains, selon les chanteurs du continent, que les rois de l'île demandaient secours contre les barbares. Un jour, à leur requête, le chef de la péninsule leur avait envoyé trois mille hommes et trois mille chevaux avec son frère Constantin, pour les délivrer des Pictes et des Scots. Ce dernier leur ayant donné la victoire, en avait reçu la couronne, et de lui étaient nés trois fils; l'un, qui fut assassiné, à l'instigation de Guortigern, son ministre; les deux autres, encore enfants, appelés Ambroise et Uter, qui avaient cherché leur salut dans le pays de leur père, à la cour de leur oncle, l'Armoricain Budik ou *le Victorieux*.

A tous les torts que la tradition primitive reproche à Guortigern, la haine des saints, l'amour des étrangers, son alliance avec des païens, son mariage avec une princesse idolâtre, il joignait donc les crimes d'usurpation et d'assassinat. C'est pour arrêter un pareil scélérat, et pour ranimer le courage de ceux qu'il opprime que Dieu a suscité Merlin.

La mère du jeune devin est introduite devant le tyran, tenant son enfant par la main :

« O roi, que voulez-vous faire de mon fils?

1 La version continentale, écrite en *brythanek* au Xe siècle, n'a pas encore été publiée; nous n'en pouvons juger que par la rédaction en *kymraek*, qui date des premières années du XIIe siècle, et a dû son succès européen à Geoffroi de Monmouth, son amplificateur latin. Les éditeurs du Myvyrian ont imprimé cette dernière d'après une copie d'Oxford du XVe siècle, sous le titre de *Brut Tyssilio*. Je demande la permission de renvoyer à l'examen critique que j'en ai fait dans mes *Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons*, p. 27, 28, 29, 30, 31 et 32, et à ce que j'ai répété dans un autre ouvrage, *Les romans de la Table Ronde*, p. 26 et 27.

— Mêler son sang avec de l'eau et de la chaux pour cimenter ma forteresse, » répond brutalement le barbare.

Les entrailles maternelles se déchirent à ces mots :

« Ah! seigneur, dit-elle, tuez-moi, mais ne tuez pas mon enfant!

Le tyran, sans l'écouter, faisait signe au sacrificateur de saisir l'innocente victime, lorsque Merlin prend la parole avec l'accent d'un maître parlant à des esclaves. Il révèle sa puissance en indiquant la cause qui s'oppose au dessein du roi : le lac souterrain, une caverne, et dans cette caverne deux dragons dont les soubresauts ébranlent le rocher, le lac et la terre, et renversent la citadelle qui doit protéger le méchant. Puis, quand le tyran lui demande quel symbole se cache sous la figure des deux dragons en lutte, — ces dragons bien connus d'un descendant, tout chrétien qu'il est maintenant, des anciens fascinateurs de serpents, — il satisfait cruellement sa curiosité, et met le comble à ses terreurs.

« Tremble, tyran, dit-il, les fils de Constantin arrivènt; aujourd'hui même ils mettent à la voile, ils sont déjà partis des côtes d'Armorique, demain ils descendront ici pour reprendre leur héritage aux Saxons; demain Ambroise et Uter arriveront avec douze mille hommes, et ils rendront les joues saxonnes rouges de sang saxon. Après avoir puni les étrangers que tu as appelés à ton aide et qui sont venus pour ta perte, ils te châtieront à ton tour, ils te brûleront vivant dans une tour de pierre, vengeant ainsi la mort de leur frère que tu as détrôné et fait assassiner. »

Le jeune prophète ajouta :

« Mais, toi mort, ta postérité n'aura pas plus de bonheur que tu n'en as eu; du fond des forêts de la Cornouailles je vois venir un sanglier qui la dévorera. »

Telles sont les prophéties terribles que les chanteurs armoricains, développant celles des poètes populaires gallois, prêtaient à Merlin contre l'usurpateur et contre ses amis les païens. La dernière concerne Arthur, figuré par le sanglier de Cornouailles; elle sera amplifiée au siècle suivant; ici, c'est surtout d'Ambroise et de son frère que s'occupe la tradition continentale; le premier, qui rebâtira les églises de l'île de Bretagne, dévastées par les adorateur d'Odin; le second, qui sera le père d'Arthur.

Quand la prophétie de Merlin s'est réalisée par le retour des chefs nationaux; quand la justice a triomphé de la force, grâce à l'épée des Armoricains, et quand la patrie bretonne et la religion leur ont dû leur salut, quel rôle reste-t-il à jouer à Merlin?

Si la légende primitive ne le dit pas, la tradition postérieure supplée encore son silence.

Tandis que le roi relève les autels renversés, les prêtres songent à célébrer les funérailles des guerriers morts en les défendant.

Entre les champs de bataille de l'île, il en est un tout blanchi de leurs ossements. Victimes d'un odieux guet-apens, ils ont péri, non vaincus, mais assassinés; ils sont tombés dans une conférence pacifique, au milieu d'un banquet, sous les longs couteaux des Saxons [1].

Les Bretons avaient pour archevêque un saint venu d'Armorique, qu'ils appelaient pour cette raison Tramor. Il n'avait pas été moins frappé que ses contemporains de la mission providentielle de Merlin; il partageait l'admiration qu'il leur inspirait.

Comme le roi, après bien des recherches, désespérait de trouver en Bretagne des architectes assez habiles pour élever un monument digne d'eux aux Bretons morts pour leur pays, l'archevêque lui indiqua Merlin.

« Envoyez-le chercher, dit-il, je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme doué d'un génie pareil. S'il est bon prophète, il n'est pas moins bon architecte [2]. »

Le devin, qui préférait la solitude au monde, habitait souvent alors au fond d'une vallée retirée, sur les frontières de la Cambrie, au milieu des bois, au bord d'une fontaine. Informé du dessein du roi, Merlin quitta sa chère solitude pour rendre à la cour.

Quoiqu'un motif purement national y eût amené le prophète breton, le roi voulut profiter de sa science dans son intérêt personnel; mais à la demande indiscrète d'Ambroise Aurélien, Merlin devint triste, et, ne craignant pas de donner à celui qu'il aimait une leçon de nature à lui faire comprendre qu'il savait distinguer l'homme du souverain, il lui répondit d'un ton grave :

1 *Myvyrian*, t. II, p. 255.
2 *Myvyrian*, t. II. p. 276.

« On ne doit révéler l'avenir que lorsque l'intérêt national le demande. Si la vanité personnelle, ou tout autre motif futile allégué par les rois, me faisait ouvrir la bouche, l'esprit qui m'inspire m'abandonnerait quand j'aurais besoin de lui. N'adressez donc plus à votre devin de questions indiscrètes, et pensons à l'affaire pour laquelle vous m'avez mandé. »

Le roi, confus de la leçon, cessa donc de presser Merlin et lui parla du monument qu'il avait le projet d'élever.

« Il y a en Irlande, dit le devin, au sommet d'une haute montagne, des pierres d'une prodigieuse grandeur, rangées en cercle, et formant comme une ronde appelée, pour cela, la *danse des géants*. Personne de notre âge ne connaît leur histoire; aucune force humaine ne les a mises debout; seule, la puissance de l'esprit a pu les élever. Or, voici ce que je vous propose : envoyez-les chercher, et dressons-les ici dans le même ordre qu'elles le sont là. Nul monument plus convenable ne pourrait être bâti en l'honneur de nos guerriers, nul ne durera plus longtemps. »

En entendant Merlin parler ainsi, le roi ne put s'empêcher de sourire.

« Y pensez-vous? Faire venir de tels blocs de granit de si loin! Est-ce que notre île manque de pierres?

— Ne riez pas, seigneur, répondit Merlin, car je vous parle sérieusement. Ces pierres-là sont des pierres mystérieuses.

Elles ont la vertu de guérir bien des maladies. L'eau que le ciel verse dans leurs cavités ferme les blessures et rend la vue aux yeux malades. A leurs pieds croissent des plantes douées de mille vertus salutaires. Il y a de cela bien longtemps, des géants venus du fond de l'Afrique apportèrent ces pierres précieuses, et les rangèrent en cercle en Irlande, comme elles l'étaient dans leur pays. »

En entendant parler Merlin, les guerriers bretons s'écrièrent :

« Ne tardons pas davantage, partons! »

Et quinze mille hommes se présentèrent pour prendre part à l'entreprise. Le roi mit à leur tête son frère Uter; les navires furent bientôt prêts, et on les vit s'avancer vers l'Irlande, leurs voiles gonflées par le vent, et Merlin debout à la barre du vaisseau amiral.

En ce temps-là l'Irlande était gouvernée par un jeune et vaillant roi du clan de Killianmor, qui n'était pas d'humeur à se laisser rien enlever de précieux. Apprenant le débarquement et le projet des Bretons, il marcha à leur rencontre, jurant sur son âme que tant qu'il vivrait, on n'enlèverait pas la plus petite pierre du cercle des géants. Mais les Bretons n'étaient pas non plus d'humeur à renoncer à leur entreprise. Attaqués vigoureusement, ils répondirent de même, et se battirent si bien qu'ils mirent en fuite les Irlandais; puis ils gagnèrent la montagne où s'élevait le fameux monument. Cette victoire toutefois ne suffisait pas. Il fallait maintenant en remporter une autre sur les pierres elles-mêmes, et quand ils virent les quatre énormes cercles qu'elles formaient, quand ils considérèrent leur hauteur, leur largeur, leur épaisseur, leur poids et leur nombre, ils restèrent pétrifiés d'étonnement.

Pour Merlin :

« A l'ouvrage, enfants! s'écria-t-il, des pioches! des échelles! des câbles! des leviers! des rouleaux! rassemblez toutes vos forces, unissez tous vos bras, attaquez vaillamment ces rochers, et voyons si la force vaut mieux que l'intelligence, ou si l'intelligence vaut mieux que la force.

— « A l'ouvrage! » répondirent les Bretons. Et pioches de creuser, leviers de gémir, câbles de tirer, rouleaux d'avancer. Mais l'ouvrage n'avançait pas. Depuis l'aube jusqu'à midi, malgré les bras des quinze mille hommes, pas une pierre n'avait bougé. Depuis midi jusqu'au soir, en dépit d'efforts redoublés, pas une n'avait pu être enlevée.

Voyant tous les fronts ruisselants et tous les bras lassés, Merlin se mit à rire et dit :

« Montrons donc que l'intelligence vaut mieux que la force. » Et commandant lui-même la manœuvre, il souleva les pierres sans effort et les fit transporter à bord des navires, qui reprirent triomphalement le chemin de l'île de Bretagne[1].

A la nouvelle de leur arrivée, le roi Ambroise convoqua ses sujets dans la plaine de Salisbury pour l'inauguration du monument funèbre.

1 *Myvyrian*, t. II, p. 279.

Et le jour venu, tout le monde étant rassemblé et le roi sur son trône, Merlin soulevant les rochers du cercle des géants avec autant d'aisance qu'il les avait remués déjà, les rangea en Bretagne de la même manière qu'ils l'étaient en Irlande. Il prouva de la sorte au monde que l'intelligence vaut mieux que la force.

Telle est la tradition la plus répandue; mais il en est une autre qui, bien que postérieure, est plus belle, et je ne veux pas l'oublier.

Lorsque la lune eut paru, et que Merlin vit les travailleurs découragés, il entra dans le cercle des géants, sa harpe à la main, et, montant sur la table de pierre dressée au milieu, il se mit à chanter une incantation que les bardes ont appelé l'*Enchantement des pierres précieuses.* »

« Voici l'heure! il s'éveille le chœur des pierres précieuses; elles » se meuvent en cadence, elles se balancent lumineuses sur le sol » de l'enceinte funèbre; chacune d'elles saluant d'abord celui qui » conduit la danse. »

Quel fut l'étonnement des guerriers! Les géants de pierres, entraînés par les chants du nouvel Amphion, s'avançaient en cadence vers le rivage en déroulant devant l'armée une longue spirale colossale.

Ravi en extase, le barde poursuivit ainsi en évoquant le souvenir de la conférence où les Bretons avaient péri sous les longs couteaux des Saxons :

« Voyez! le tyran! l'orgueil! la présomption! l'iniquité! le » cheval de guerre! la vérité outragée! la justice sous les pieds des » chevaux! une mêlée générale d'hommes armés, et quiconque » hurle le plus haut, jugé le plus sage!

« Voyez! quelle foule de guerriers! Ici, là-bas, ils tombent » d'inanition, ils manquent de pain, ils meurent en braves sans une » parole.

» Voyez! ils meurent ensemble, ô sort fatal! entre nos bras. Et » l'oppression nous force à prendre le chemin de l'exil.

» Mais la biche blanche lève la tête au sommet des montagnes » d'Asaph, et l'aigle fond sur les guerriers du haut des rochers de » Ganna.

» Maudit soit le pays des Silures, parce qu'il a été trahi! Béni » soit le pays de Powys, parce qu'il est devenu plus sage!

» Les étrangers errent sans demeure ; l'espérance renaît après » une longue tyrannie. Les ôtages nous arrivent traînés en échange ; » le bâton d'ormeau les pousse en avant.

» Voyez ! l'Irlande visite notre terre : l'Irlande se dirige vers la » grande plaine des héros. La joie éclate sur la hauteur de l'en- » ceinte funèbre, et de notre pays le Saxon disparaît [1]. »

A ce moment en effet l'Irlande, représentée par ses « Géants de » pierre, » visitait la Bretagne ; enchantés par Merlin, ils avaient continué à travers l'océan leur farandole gigantesque.

De retour dans leur pays, les guerriers les trouvèrent debout dans le même ordre qu'en Irlande pour la cérémonie funèbre.

Merlin pouvait donc dire avec la vierge fatidique des Armoricains : « Je sais une chanson qui fait tressaillir la grande mer et la terre trembler [2]. »

Il eût pu ajouter :

« Qui fait fendre les cieux. »

Car les cieux n'avaient pas de secrets pour lui, et il y lisait à livre ouvert l'histoire des rois de son pays.

Peu de jours après les fêtes auxquelles donna lieu l'érection du monument funèbre de Salisbury, un signe parut dans le ciel. C'était une comète d'une grandeur et d'une splendeur incomparables. Elle ressemblait à un dragon, et de sa gueule sortait une langue rouge à deux fourches, dont l'une s'agitait vers le nord, l'autre vers l'orient. Le peuple était dans l'effroi, chacun se demandant ce que cela présageait. Uter, en l'absence du roi Ambroise son frère, occupé à poursuivre un des fils de Guortigern, consulta tous les sages de la nation bretonne ; mais aucun ne put lui répondre. Alors il songea à Merlin, qui était retourné auprès de sa fontaine. Ayant si bien expliqué l'apparition du dragon rouge et du dragon blanc, le devin ne pouvait manquer de savoir ce que signifiait ce dragon nouveau. Il fut donc mandé à la cour.

1 *Go chan y main gwyrth*, Mss. de Hengwrt, cf. le Myvyrian, t. I, p. 551. Ce remarquable poème a été attribué à d'autres bardes que Merlin, notamment à Taliésin ; M. Stephens, avec sa science ordinaire d'investigation, en retrouvera le véritable auteur parmi les poètes du moyen âge.

2 *Barzaz-Breiz* t. I, p. 226.

« Que présage ce signe? » lui demanda le roi.

Il ne s'agissait plus ici d'un intérêt privé : la nation tout entière était intéressée aux grands événements que la comète annonçait; Merlin se mit à pleurer :

« O fils de la terre bretonne, vous venez de faire une grande perte : le roi est mort! »

Après un moment de silence, il ajouta :

« Mais vous avez encore un roi : hâte-toi, Uter, attaque l'ennemi. Toute l'île te sera soumise, car c'est toi que figure le dragon de feu. Le rayon allant vers la Gaule représente un fils qui doit naître de toi, qui sera grand par ses exploits, et non moins grand par sa puissance. Le rayon allant vers l'Irlande représente une fille dont tu seras le père, et ses fils et ses petits-fils régneront tous sur les Bretons. »

Couronné roi, après avoir suivi le conseil de Merlin et vengé son frère, Uter, d'après l'avis du barde, fit couler en or deux dragons dont l'un devait être porté en tête de son armée, l'autre consacré à Dieu, dans la principale église du royaume.

C'est à cause du dragon expliqué par Merlin qu'il fut nommé Penn-dragon ou *Chef-dragon*, à en croire les Armoricains [1]. Ils prétendent de plus, — pour avoir ignoré le sens d'un autre symbole, confondu le roi Uter avec Jupiter, Merlin avec Mercure, et voulu faire naître Arthur du triple sang armoricain, gallois et cornouaillais, — ils prétendent, dis-je, que le sévère prophète, voyant son jeune maître près de mourir d'amour pour une reine de Cornouailles, consentit à jouer près de lui le rôle que joue Mercure auprès de Jupiter, dans *Amphitryon*, et participa de la sorte à la naissance du roi Arthur.

La gloire du devin n'avait pas besoin d'un rayon parti de si bas, et les bardes gallois ont grandement raison de protester contre les conteurs d'Armorique.

Du reste, il faut le dire, c'est moins sur la part de Merlin à la naissance d'Arthur, et sur les sortiléges qu'il opère en cette occasion, que sur ses prophéties concernant la fin du héros, que la légende armoricaine appuie.

1 Myvyrian, t. II, p. 286.

Si, pendant le règne d'Uter Penn-dragon, elle ne fait apparaître Merlin à l'armée qu'une seule fois; si, pendant le règne d'Arthur, elle ne le montre à la cour qu'une seule fois encore, si elle semble plus souvent le laisser dormir dans son bois, au murmure de sa fontaine; elle ne se lasse pas de répéter la prophétie du barde concernant son royal ami, le sanglier de Cornouailles, et en la répétant elle l'amplifie ainsi :

« Le sanglier Cornouaillais viendra au secours des Bretons.

» Sous ses pieds il pressera la gorge de l'étranger.

» Les îles de l'Océan lui seront soumises; les pays des Franks lui obéiront; il fera trembler Rome elle-même;

» Les peuples l'admireront; le récit de ses exploits donnera du pain aux bardes;

» Sa vie aura une fin douteuse. »

Repassée, sous la forme qu'on vient de voir, du continent dans l'île, son berceau, après la bataille d'Hastings et l'asservissement tant prédit de la race saxonne, la légende armoricaine, d'abord mise en gallois, puis en latin élégant, fit une brillante fortune à la cour des rois conquérants, grâce aux prophéties de Merlin.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *de l'Institut.*

POÈTES COMTEMPORAINS.

M. LOUIS BELMONTET.*

I.

A l'exemple de Lamartine et de Victor Hugo, M. Louis Belmontet est tout à la fois orateur et poète, ou, pour parler plus exactement, il écrit des discours et il fait des vers.

Lorsque les membres de la ci-devant société du Dix-Décembre se réunissent dans quelque banquet fraternel, il ne manque jamais d'ajouter par sa parole aux charmes de cette fête de famille, et le *Constitutionnel*, la *Patrie* et le *Pays, journal de l'Empire*, se font un devoir de célébrer le mérite des harangues qu'il prononce dans ces occasions. Malheureusement, ils n'en donnent jamais le texte, se bornant à reproduire les lettres de la reine Hortense dont M. Belmontet a pour habitude d'orner ses discours. Je regrette beaucoup pour ma part cette discrétion des feuilles officieuses; la prose de notre poète est, en effet, presque aussi amusante que ses vers, et je suis sûr d'être l'interprète de tous les amis de l'éloquence.... et de la gaîté, en demandant qu'à l'avenir MM. les rédacteurs du *Constitutionnel*, de la *Patrie* et du *Pays, journal de l'Empire*, ne poussent

* *Les Lumières de la vie*, poésies. 1861.

plus l'égoïsme jusqu'à se réserver pour eux seuls le plaisir de lire les discours de M. Belmontet.

Député de Tarn-et-Garonne au Corps Législatif, l'auteur des *Lumières de la Vie* monte quelquefois à la tribune, ou plutôt — puisque la tribune, renversée le 2 décembre 1851, n'a pas encore été relevée, — il prononce quelquefois de sa place des interruptions vives et animées [1] et des discours où le plaisant se mêle agréablement au sévère. Interruptions et discours sont, dès le lendemain, grâce au décret du 24 novembre, publiés par le *Moniteur*. Que ne puis-je citer ici quelques passages de la composition oratoire dont M. Belmontet a donné lecture à ses collègues, le 17 mars dernier, pendant la discussion de l'Adresse! Certains morceaux, les mieux réussis, ont excité, d'après la feuille officielle, une *hilarité générale*, et je suis convaincu qu'ils n'auraient pas obtenu un moindre succès auprès des lecteurs de la *Revue*. Mais, aux termes de la loi qui nous régit, je ne puis reproduire ces passages sans reproduire en même temps tout le reste du discours, voire même tous les discours qui ont précédé et tous ceux qui ont suivi : j'y renonce. *Et voilà pourquoi*, comme dit Molière, *votre fille est muette.*

II.

J'arrive aux poésies de M. L. Belmontet. Après avoir fait paraître, à différentes époques, divers volumes de vers, — *les Deux Règnes*, en 1843; la *Poésie de l'Histoire*, en 1844; *les Nombres d'or*, en 1845, — l'honorable député de Tarn-et-Garonne vient de réunir, dans un dernier et récent ouvrage, ceux de ses vers qui lui paraissaient dignes de survivre à l'oubli dans lequel étaient tombées ses précédentes publications, et les pièces inédites que depuis 1845 la Muse

1 La plus fameuse est celle que M. le député de Tarn-et-Garonne a prononcée dans la séance du 11 mars 1861. Interrompant M. Kolb-Bernard, M. Belmontet s'est écrié, en même temps que l'honorable M. Boudin de Tromelin, — mais après M. Cialdini : « *Ce n'est pas le sang français qui a coulé à Castelfidardo, c'est le sang des* MERCENAIRES ! »

et les événements lui ont inspirées. A ce recueil, sorte de testament poétique, dans lequel l'auteur lègue aux générations futures les trésors de son génie, M. L. Belmontet a donné pour titre : LES LUMIÈRES DE LA VIE, *Maximes, pensées et proverbes.*

« Pourquoi ce titre, *les Lumières de la vie?* demande le poète » lui-même dans sa préface. On l'accusera peut-être de tendances » prétentieuses, on aura tort.... Je l'ai rencontré dans les études de » M. P. Quitard sur les proverbes. Cet honorable érudit, en démontrant » que les maximes d'ordre moral et social, surnommées *la Sagesse* » *des nations,* paraissent aussi anciennes que l'homme sur la terre, » nous a fait savoir qu'un philosophe grec leur donnait le nom par- » faitement trouvé de *Zôpira, lumières* ou *feux de la vie....* Donc, » en formulant sous la forme poétique les proverbes, pensées et » maximes que j'ai cru pouvoir appliquer aux différentes phases, » soit de la vie privée, soit de la vie publique, comme étant en » quelque sorte des intuitions de mon âme, *car j'en ai une,* je » me suis cru le droit d'emprunter au livre de M. P. Quitard la » dénomination caractéristique d'un philosophe de l'antiquité. »

Ainsi, voilà qui est entendu : les *proverbes* qui sont contenus dans ce volume et que j'appellerais volontiers *la Sagesse de M. Belmontet*, les maximes d'ordre moral et social qu'il y a déposées et qui sont comme les intuitions de son âme, car il en a une, doivent être pour nous *les Lumières de la vie,* le flambeau qui nous éclaire, le phare qui nous guide.

Dans son désir, assurément fort louable, d'*éclairer,* autant que possible, le lecteur sur le mérite et la valeur de son ouvrage, l'auteur a enregistré soigneusement dans sa préface les compliments qu'il a reçus de MM. Soumet, Béranger, Guiraud, Lamartine, Pongerville, etc. Je me garderai bien de contester ce que ce procédé a de nouveau et d'ingénieux; je me garderai surtout de l'*accuser de tendances prétentieuses*, car M. Belmontet ne manquerait pas de me répondre que j'ai tort.

Non content de reproduire dans sa préface les lettres d'encouragement qui lui ont été adressées, il les réimprime encore, en caractères bleus, sur la couverture blanche de son volume, ce qui est fort joli à l'œil. Cela ne lui suffit pas : Béranger — *le Béranger des*

familles [1] — lui avait écrit en 1845, à propos des *Nombres d'or* : « *C'est un livre, Monsieur, qu'on devrait faire apprendre par cœur* » *aux enfants, pour en faire des hommes.* » Et voilà notre poète qui, après avoir mis cette phrase dans sa préface et l'avoir répétée sur sa couverture, l'inscrit en outre sur la première page de son nouveau volume, pour lui servir d'épigraphe. On voit qu'il prend au sérieux le billet de Béranger et qu'il le considère comme un gage de succès, peut-être même comme un brevet d'immortalité. *Ah! le bon billet qu'a M. Belmontet!*

III.

Mais sans nous arrêter plus longtemps aux bagatelles de la préface et de la couverture, entrons un peu plus avant dans l'œuvre du poète.

La Femme, l'Amour, l'Amitié, l'Homme, l'Esprit, les Arts, le Monde, les Vertus et les Vices, la Richesse et la Pauvreté, les Grands Hommes, le Christianisme, Dieu, l'Ame, — tels sont les grands et magnifiques sujets que l'auteur des *Lumières de la Vie* a tour à tour abordés. Il n'en est pas de plus beaux; il n'est pas de

1 On sait que l'éditeur de Béranger, celui qu'il appelle, dans sa Correspondance, *mon cher Perrotin*, a extrait des œuvres du *poète national* et publié sous ce titre, véritablement incroyable : *le Béranger des familles*, un volume de chansons à l'usage de la jeunesse, *ad usum Delphini* Comment l'éditeur n'a-t-il pas compris que ces deux noms — le nom cynique de Béranger et le nom sacré de la famille, — hurlaient de se trouver ensemble? Le chantre de *Frétillon* a, dans ses livres, insulté la religion, la vieillesse et l'enfance, déshonoré la mémoire de sa mère, traîné dans la boue sa nourrice, sali jusqu'à la sœur de charité et transformé en un type ignoble cette touchante et sainte figure, *la grand'mère!* Il a, dans sa vie, rejeté loin de lui, comme une charge trop lourde pour son égoïsme, les devoirs de la famille; il a eu un fils et lui a refusé le droit de porter son nom; il l'a expédié avec une pacotille à l'île Bourbon, où l'infortuné est mort sous le soleil brûlant du Tropique. Voilà le faux poète, voilà le faux bonhomme que l'on voudrait faire asseoir, comme un hôte et un ami, au foyer domestique. Cette publication du *Béranger des familles* restera comme un signe du temps. Grâce aux progrès incessants de notre siècle, je ne désespère pas de voir bientôt paraître le *Rabelais des enfants* et *le Boccace de la jeunesse!*

sources d'inspirations plus hautes et plus pures. Voyons ce que M. Belmontet a su y puiser.

Son premier chapitre est consacré à *la Femme*, et voici comment il la définit :

> Jeune fille, quinze ans, expansion du corps;
> Vingt ans, fleur de la vie en sa première essence;
> Trente ans, âge où le cœur est en efflorescence,
> Où la vie a tous ses accords.

On remarquera peut-être que cette pièce, — l'une des plus longues du volume, puisque la plupart ne sont composées que de deux vers, — n'a pas de verbe. Mais c'est là un léger oubli, qui est habituel à l'auteur et dont il n'y a pas dès lors à se préoccuper.

M. Belmontet est partisan, comme Balzac, de la femme de trente ans, et ne semble pas faire grand cas des autres; il s'écrie, en effet, dans l'un de ses quatrains :

> Des livres d'amour toujours lus
> La femme est la page éloquente.
> Avant quinze ans, après cinquante,
> Elle n'est pas, elle n'est plus.

Ce n'est pas que le chapitre sur *la Femme* ne renferme des maximes incontestables telles que celle-ci :

> Les chastes sentiments sont l'honneur d'*une dame*,

ou d'excellents conseils adressés, comme le suivant, aux pères de famille :

> Pour ne pas vous tromper dans le choix d'un époux,
> Mariez votre fille au plus homme de tous.

Cet avis, plein de concision, que l'auteur donne à l'homme marié, n'est pas moins digne d'être retenu :

> Veux-tu bien vivre avec *ta dame?*
> Sois homme en tout de corps et d'âme.

Si M. Prudhomme fait des vers (et pourquoi n'en ferait-il pas, lui aussi?) il ne doit pas s'exprimer autrement.

Ainsi que Victor Hugo, mais sans l'imiter en aucune façon, M. Belmontet a signalé les dangers du bal et de la danse :

Après la longue danse où *bat* si fort le cœur,
Le cœur *battu* n'a plus besoin que d'un vainqueur!

Le lecteur sera peut-être curieux de savoir ce que l'auteur des *Lumières de la vie* a écrit sur l'*Amour*. Écoutez ce distique :

L'amour, centre de tout, c'est la loi d'assemblage :
Le mouvement du monde est un vaste accouplage.

Cette définition ne lui suffit pas, et quelques pages plus loin, emporté par la grandeur et la beauté de son sujet, il s'élève à des hauteurs inaccoutumées ; son inspiration déborde ; sa verve franchit les bornes dans lesquelles elle se renferme d'ordinaire, et nous n'en sommes pas quittes à moins de six vers :

L'amour, qui pour les cœurs ouvre un monde nouveau,
Qu'est-il? *L'ébranlement d'une glande au cerveau,*
Un fluide vital dont l'homme est le domaine,
Une électricité de la nature humaine,
Un aimant créateur d'immense attraction,
Enfin la grande loi de la création.

Ces vers sont-ils au nombre de ceux *qu'on devrait faire apprendre par cœur aux enfants pour en faire des hommes?*

En voici d'autres que je recommande également à MM. les instituteurs primaires :

Les amants, bienheureux élus,
Dès qu'ils le sont ne le sont plus.

Ce distique, entre nous, pourrait être plus clair, et je m'assure que M. Jourdain, s'il lui eût été donné de lire ces vers, n'aurait pas manqué de s'écrier : *Il y a là trop de brouillamini, trop de tintamarre.* — Je suis de l'avis de M Jourdain.

L'auteur a quelquefois recours pour rendre sa pensée plus claire et sans doute aussi dans l'espoir de la rendre plus poétique, à des comparaisons et à des images, mais elles sont en général assez malheureuses. On en pourra juger par quelques exemples pris au hasard.

Pour sentir les plaisirs il faut les *égoutter*....
A force de monter, ou *transpire* d'orgueil....
Quand vos cœurs, rouillés d'or, tournent mal sur leurs gonds....
Le misanthrope au fond des bois, *cloître des merles*....

L'amitié, quand toujours deux âmes n'en font qu'une,
Du soleil de l'amour devient la chaste lune.....
Aimer, c'est le soleil, n'aimer pas, c'est la pluie....

En un autre endroit, l'amour est comparé à un cigare :

En montant au bonheur, l'amour en doit descendre.
Plus le cigare brûle et plus il devient cendre....
Un amour usé se consume;
Un amour éteint se rallume....

Absolument comme un cigare : l'auteur tient à sa comparaison. J'ai peine également à goûter les comparaisons suivantes, empruntées aux mathématiques :

Par une douce *addition*
Ajoute l'amour à lui-même,
Des tourments de celle qui t'aime
Opère la *soustraction*,
Total : c'est le bonheur suprême
Dans la *multiplication*.

Et plus loin :

Amitié, ton miracle est grand de te doubler.
Mais tu n'existes plus quand on veut te tripler.

Je passerais encore à M. Belmontet de faire un usage aussi malencontreux des règles de l'arithmétique; mais comment excuser son langage, lorsque dans un déplorable quatrain il compare le mariage au sacrement de la *Communion* et lui reproche d'être l'*Extrême-Onction* de l'amour, *ce sacrement des femmes*? Je sais bien qu'il faut être indulgent avec les poètes, mais M. Belmontet est-il un poète?

Si les nombreuses citations que j'ai déjà faites ne suffisent pas pour établir que non, celles qui me restent à faire achèveront, je pense, d'une manière péremptoire, la démonstration.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans les *Lumières de la vie* quelques bons vers, et l'impartialité me commande, avant d'aller plus loin, de les mettre sous les yeux du lecteur.

J'aime beaucoup, je l'avouerai, les deux vers suivants :

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Mais vous m'arrêtez ici, ami lecteur, et vous m'affirmez que ces vers ne sont pas de M. Belmontet, qu'ils étaient déjà populaires au XVIIIe siècle, et que votre mère a entendu son aïeule les chanter, en s'accompagnant sur l'épinette. Vous avez peut-être raison, mais ce n'est là après tout qu'une question de date, et si je me faisais l'écho de votre observation, l'auteur des *Lumières de la vie* me répondrait peut-être, comme ce héros de vaudeville à qui l'on reprochait de donner comme sien un bon mot de Louis XIV : « Reste à savoir qui l'a dit le premier. »

On n'accusera pas du moins ces autres vers de manquer de nouveauté :

Toute chose qu'on fait est bonne ou bien mauvaise....
Et l'amour et le temps font tous deux, tour à tour,
L'amour passer le temps, le temps passer l'amour.

Ne trouvez-vous pas que les vers de M. Belmontet sont comme l'amour : ils font passer le temps !

Puisque j'en suis au chapitre, — nécessairement fort court, — des bons vers de notre poète, je ne le terminerai pas sans citer un quatrain qui *lève la paille*, pour employer une expression de Mme de Sévigné, et qui est vraiment la fleur du panier :

Ainsi que sous le chaume, en un royal séjour,
Chaque mois a son heure, et même chaque jour,
Où Sémiramis même, infime créature,
Obéit comme une autre aux lois de la nature.

Ce quatrain sans défauts vaut seul un long poème. Après l'avoir lu, je ne puis me défendre d'appliquer à M. Belmontet ce que dit La Bruyère d'un écrivain du XVIe siècle : « Où il est mauvais, il » passe bien au-delà du pire ; où il est bon, *il va jusqu'à l'exquis* » *et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats.* »

IV.

Béranger, dans la lettre dont nous avons déjà parlé, écrivait à M. Belmontet : « Il y avait une grande difficulté à vaincre, c'était

» de joindre *la clarté* à la concision, et vous en avez triomphé en » maître. »

Comme pièces justificatives de cet éloge, je demande la permission de citer, entre mille, les vers suivants :

Nom sans nom, le néant est le vide complet.
Mais tout est plein : dès lors il n'est pas lorsqu'il est....
L'homme est l'humanité dans un cycle commun :
Nous sommes un dans tous, nous sommes tous dans un.....
L'esprit de l'homme attend le temps qui n'attend pas....
La presse est le canon de la vie avancée....
Les beaux vers ont plus d'or que les plus fortes sommes....
Le génie, étant mort, vit dans tout ce qu'il tient....
C'est dans ce qui sort d'eux que tous les hommes sont. ..
Quand un peuple aime bien, c'est une charge à fond....
Dieu nous vient visiter sans cloches pour le bien....
Pour être heureux un jour, portez un habit neuf;
Une semaine, ayez la culotte d'un bœuf....
Être soi, pour grandir est le grand mécanisme :
A tout Napoléon son Napoléonisme....
Amis de nom... c'est beaucoup d'un;
De peu, c'est trop; assez d'aucun.

Tous ces vers sont sans doute fort beaux, et je parierais que l'auteur y a mis un nombre infini de sentiments et d'idées; mais j'ai beau regarder, je n'y puis rien voir : cela tient peut-être à ce que M. Belmontet a *oublié d'allumer sa lanterne*.

Les *rébus* que je viens de citer nous conduisent, par une pente naturelle, aux *Proverbes poétiques* qui forment la partie principale du livre que j'examine. C'est là surtout que les *lumières de la vie* brillent de tout leur éclat. Au risque d'éblouir mes lecteurs, je ferai passer sous leurs yeux quelques-uns de ces *Proverbes* :

Où la femme porte culotte,
Le mari devient un ilote.

Le repentir, beau temps après la lune rousse,
Redonne à nos vertus une nouvelle pousse.

Qnand on donne aux vertus un exemple moral,
On se fait du bon Dieu l'avocat général.

Nul ne veut se compter le second des humains;
Chacun tourne vers soi la paume de ses mains.

L'orgueil ne veut que lui, l'égalité l'enrage.
Qui ne fait rien, le poil lui pousse dans la main.
Qui veut frapper l'honneur d'autrui,
Le trait lancé revient sur lui.

On le voit, M. Belmontet met en vers, à grand renfort de fautes de français et de fautes de grammaire, ce que le bon sens populaire a traduit depuis longtemps dans une prose saine et vigoureuse. L'auteur des *Lumières de la vie* ne se borne pas à défigurer ainsi les vieux proverbes de nos pères, il éprouve encore le besoin de refaire à l'occasion les vers de nos grands poètes.

La Fontaine a dit, dans l'une de ses fables :

Chassez le naturel, il revient au galop.

M. Belmontet arrive et remplace ce vers par un *proverbe poétique* :

Dans le fond d'un marais, la verdure qu'on chasse,
Pour reprendre son rang, revient sur une échasse.

Le vers de Racine :

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,

ne satisfait pas M. Belmontet, qui lui oppose ce distique :

Dieu ne délaisse nul mortel :
L'oiseau l'a pour maître d'hôtel.

Notre poète n'est pas plus heureux avec Virgile qu'avec Racine. Il traduit ainsi ces vers de l'*Enéide* :

.....Uno avulso, non deficit alter
Aureus, et simili frondescit virga metallo ;

Le fruit tombe étant mûr : la feuille *satisfaite*
Tombe aussi, mais une autre à l'arbre est déjà faite.

Il s'inspire de Pythagore en même temps que de Virgile. De même que le philosophe auquel nous devons les *Vers dorés*, l'auteur des *Nombre d'or* ne comprend pas que l'homme se nourrisse de la chair des animaux :

Le bœuf, dont l'existence est pour nous un bienfait,
Nous le mangeons, l'*âme ravie*,
Avec le pain qu'il nous a fait !

Soit. Mais notre poète pythagoricien, qui s'écrie quelque part :

Que de milliers de cœurs dans une touffe d'herbes !

devrait bien défendre au bœuf de manger de l'herbe, et d'écraser les fourmis, car

La fourmi *vit du cœur* autant que l'éléphant.

Je multiplie les citations — un peu trop peut-être; mais, si je ne me trompe, la critique, lorsqu'elle est appelée à faire connaître et à juger de pareils livres, n'a rien de mieux à faire que de citer.

V.

Si vous voulez bien le permettre, ami lecteur, nous franchirons, sans nous y arrêter, les chapitres que l'auteur des *Lumières de la vie* a consacrés au *Monde*, à la *Philosophie*, aux *Vertus et aux Vices*, à la *Richesse et à la Pauvreté*, et nous nous occuperons, en terminant, de ceux qui ont trait à *la Poésie*, à *la Religion* et à *la Politique*.

M. Belmontet aime beaucoup la poésie, mais comme il la maltraite, sans doute pour justifier une fois de plus le proverbe : Qui aime bien châtie bien !

La riche poésie, on l'aime avec largesse,
En la lisant, on est en soi plus résolu.....

Comme l'a si bien dit une célèbre dame
Dont la plume lyrique eut l'éclat d'un flambeau,
La divine harmonie est la langue du beau !....

L'auteur des *Lumières de la Vie*, qui doit avoir plusieurs tragédies en portefeuille, célèbre Melpomène avec enthousiasme :

Sultane de la poésie,
O Melpomène, l'ambroisie
Est le nectar des dieux : *tu sais*,
Le grand sera toujours français.

Ce *tu sais*, familièrement adressé par M. Belmontet à Melpomène, ne me paraît pas inférieur au fameux *Quoiqu'on die* !

On comprend que notre poète ne doit pas aimer le drame moderne. Aussi s'écrie-t-il avec désespoir :

Corneille est moins aimé qu'un dramaturge *même !*
L'argent *galope* au drame !.....

Son indignation l'emporte jusqu'aux extrémités du *calembourg :*

L'*art scénique* à présent est l'*art arsénical*.....
Pauvre théâtre où l'*art scénique*
N'est plus nommé que l'*art cynique !*

Comment peindre son exaspération, lorsqu'il voit briller la croix d'honneur sur la poitrine d'un dramaturge *même :*

Prostituer sa plume à bien peindre l'orgie,
Poignarder la morale à l'instar d'un *Borgie,*
Récolter l'or du vice en fatal moissonneur,
Et briller sous la croix d'honneur !
Quel est le plus coupable, *en cas que Dieu pardonne,*
Celui qui la reçoit ou celui qui la donne?

La question, je l'avoue, est fort embarrassante, et je laisse au lecteur le soin de prononcer :

Décide, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.

A côté de ces vers indignés, j'en citerai d'autres qui sont pleins de naïveté et de fraîcheur et qui montrent combien le talent de l'auteur est flexible.

Le poète inspiré prend toutes les couleurs :
Ses vers dans un jardin ont le parfum des fleurs;
Et l'hirondelle, allant au bord de sa fenêtre,
Met déjà dans ses vers ses petits qui vont naître !

Quelle ravissante image que celle de cette hirondelle faisant son nid et déposant sa couvée dans les vers de M. Belmontet !

On vient de voir comment l'auteur comprend la poésie. Voyons rapidement quelles *lumières* il a répandues sur *Dieu*, l'*Ame* et le *Christianisme.*

Si Dieu n'existe pas, notre âme existe-t-elle?
L'homme n'est plus alors qu'un superbe animal,
La vertu qu'un leurre anomal.

Mais non; s'il est un Dieu, l'âme étant immortelle,
Elle rentre sous sa tutelle,
Et le bien reprend l'homme en s'opposant au mal....
Dieu de tous les esprits est comme le chef-lieu.

Ce vers appartient, si je ne me trompe, à ce qu'on appelle quelquefois la poésie départementale.

La définition suivante du Christianisme n'est pas moins remarquable :

Qu'est-ce donc que la foi qui naquit du Calvaire?
— La végétation de l'ordre humanitaire!

De la religion de M. Belmontet à sa politique il n'y a qu'un pas, car s'il reconnaît la divinité de Jésus-Christ, il n'est pas éloigné de proclamer en même temps celle de Napoléon. Ecoutez ces vers sibyllins :

Napoléon captif, le principe unitaire
Du grand martyr humanitaire
De sa lèvre a jailli jusqu'au suprême adieu.
Il meurt, sa mort le transfigure;
Le peuple à son ciel l'inaugure,
Et la démocratie accouche de son Dieu.

Ailleurs, le poète célèbre *le grand homme*

Dont le *buste* est d'*un Dieu* sur la place Vendôme.

Voici qui est encore plus clair, autant du moins que peut l'être un distique de M. Belmontet :

France, adorer ton Dieu, c'est t'adorer toi-même :
Le Napoléonisme est la gloire qu'on aime!

Certes, jamais Napoléon et le Napoléonisme n'ont été célébrés avec plus d'enthousiasme et en plus mauvais français. Ses vers impérialistes étant du reste ceux auxquels M. Belmontet attache le plus d'importance, je crois lui être agréable en multipliant ici les citations :

C'est le besoin du grand qui fait les Bonaparte.
Le trop plein de nos cœurs, ne faut-il pas qu'il parte?

L'auteur a versé *le trop plein de son cœur* dans une pièce qui n'a pas moins de quatre pages. C'est l'épopée de M. Belmontet, son

Enéide ou plutôt sa *Pharsale*, car dans ses bons endroits, il fait involontairement songer à Lucain — traduit par Brébeuf.

Dans cette pièce, le poète chante la mort de Napoléon et célèbre son testament. Il représente l'Empereur,

Lui dont le despotisme à la vertu ressemble,

il le représente

Parfumant tous ses pas d'essence généreuse.

Il le peint sur son rocher de Sainte-Hélène, à la veille de mourir :

Son immortalité suait par chaque atôme.

L'heure suprême approche, la mort est là; l'*homme-nation* se rappelle sa jeunesse, son passé si éclatant et maintenant évanoui.

De ses courses d'honneur il remonte la carte.

Il prend la plume de sa main défaillante, il écrit son testament, *acte sublime*, dit M. Belmontet, *merveille* ajoutée à tant d'autres merveilles!..... L'auteur des *Lumières de la vie* ignore-t-il que dans cet *acte sublime* Napoléon, à la veille de paraître devant Celui qui juge les rois, n'a pas craint d'écrire ces sanglantes paroles : « J'ai » fait arrêter et juger le duc d'Enghien..... Dans une semblable » circonstance, j'agirais encore de même! »

Ignore-t-il donc que cet *acte sublime* renferme, entre autres legs, celui-ci : « Nous léguons 10,000 francs au sous-officier Cantillon, » qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner » lord Wellington! »[1]

Mais qu'importe tout cela à M. Belmontet!

Le trop plein de son cœur, ne faut-il pas qu'il parte?

1 Nous engageons le lecteur à rapprocher l'un de l'autre ce testament, trop peu connu, de Napoléon et le testament de Louis XVI. On verra lequel de ces deux actes mérite d'être appelé *un acte sublime*; on reconnaîtra une fois de plus que, grâce à Dieu, il n'est point de vraie grandeur sans la vertu. — Si M. Belmontet a omis de faire figurer le sous-officier Cantillon dans la liste qu'il dresse des légataires de son héros, en revanche il indique parmi eux M. *Réal*, ancien préfet de police, ce qui lui permet d'ajouter que tous les noms portés au testament de l'Empereur sont empreints d'*idéal*. Je viens de relire soigneusement le testament impérial et tous ses codicilles; le nom de Réal n'y brille que par son absence. Hélas! les *lumières* que M. Belmontet répand sur l'histoire ne valent pas mieux que celles qu'il répand sur *la vie*!

Et il continue à célébrer le testament de son héros; il y voit la preuve que Napoléon était grand par le cœur comme par le génie, et il lui sacrifie tous ses émules de gloire, Alexandre, César, Charlemagne, desquels il ne craint pas de dire :

Rien d'humain ne battait dans leur poitrine illustre.

Ah! comment n'a-t-il pas compris, le poète imprudent, qu'en empruntant ainsi à l'ode si connue de M. de Lamartine sur *Bonaparte*, l'hémistiche que je viens de souligner, il rappellerait à la mémoire de tous ces admirables vers :

Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure :
Sans haine et sans amour, tu vivais pour penser.
Comme l'aigle régnant dans un ciel solitaire,
Tu n'avais qu'un regard pour mesurer la terre,
Et des serres pour l'embrasser.....

Pourquoi détournes-tu ta paupière éperdue?
D'où vient cette pâleur sur ton front répandue?
Qu'as-tu vu tout à coup dans l'horreur du passé?
Est-ce de vingt cités la ruine fumante;
Ou du sang des humains quelque plaine écumante?
Mais la gloire a tout effacé.

La gloire efface tout..... tout, excepté le crime.
Mais son doigt me montrait le corps d'une victime,
Un jeune homme, un héros d'un sang pur inondé.
Le flot qui l'apportait, passait, passait sans cesse;
Et toujours en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé.....

Comme pour effacer une tache livide,
On voyait sur son front passer sa main rapide;
Mais la trace du sang sous son doigt renaissait :
Et, comme un sceau frappé par une main suprême,
La goutte ineffaçable, ainsi qu'un diadème,
Le couronnait de son forfait.

C'est pour cela, tyran, que ta gloire ternie
Fera, par ton forfait, douter de ton génie;
Qu'une trace de sang suivra partout ton char;
Et que ton nom, jouet d'un éternel orage,
Sera par l'avenir ballotté d'âge en âge
Entre Marius et César.

Voilà des vers! Je n'ai pu résister au plaisir de les reproduire ici, et je suis sûr que mes lecteurs, après tous les bouts-rimés qu'ils viennent de subir, auront retrouvé avec bonheur les beaux vers de Lamartine, comme au sortir d'une cabine pleine de poussière et de fumée, on retrouve avec joie, en montant sur le pont du navire, l'azur du ciel, le soleil qui brille et le vent qui souffle.

V.

J'en aurais fini avec M. Belmontet si je n'avais encore quelques mots à dire sur une phrase de sa préface qui me paraît avoir besoin d'éclaircissements et de *lumières*. « Le roi Louis-Philippe, écrit-il, » daigna me nommer chevalier de la Légion-d'Honneur, *malgré mes principes napoléoniens*. » Cette phrase m'avait, je l'avoue, favorablement disposé pour l'auteur. J'aimais à me le représenter maintenant avec énergie ses principes en face de l'Orléanisme triomphant, refusant de célébrer les vainqueurs, les heureux du jour et réservant son luth (style de l'Empire) pour chanter les proscrits. Je le voyais, nouveau Blondel, pleurant au pied de la tour où son prince était prisonnier. La fidélité à une cause vaincue, à des principes tombés, est une si noble chose que j'étais tout prêt à pardonner beaucoup de méchants vers à M. Belmontet, demeuré, je le croyais du moins, le plus inflexible tenant des *principes napoléoniens*. Hélas! mon illusion a été de courte durée; elle s'est dissipée à la lecture d'un petit volume rose qui a paru en 1843 sous ce titre : *Les Deux Règnes*. Ce volume démontre, en effet, que son auteur, M. Belmontet lui-même! avait, à cette époque, des *principes orléanistes*.

Voici en quels termes pleins d'enthousiasme il s'adressait, en 1841 (que le lecteur veuille bien remarquer la date), au roi Louis-Philippe :

Louis-Philippe, roi né d'une sainte crise,
Vous êtes la chair de nos droits...
Sire, vous l'emportez, nos jours ne sont plus sombres,

Vous avez dissipé les ombres
Qui tourmentaient notre horizon.

Dès 1838, il préludait à ses strophes sur la naissance du Prince impérial par ces vers adressés au Comte de Paris :

Enfant des jours futurs, ta mission est sainte !...
Roi, mais de la patrie esclave magnifique,
Tu feras de ton *sceptre* un *fanal* pacifique.

Le 1er août 1842, la mort du duc d'Orléans lui arrachait des strophes où l'inspiration était faible, mais où l'émotion était grande :

C'était un vrai Français d'élite,
Le Prince, hélas ! que Dieu reprend ;
Des libertés noble acolyte,
Comme son vide le fait grand !
Les zèles de sa conscience
Aux arts, ainsi qu'à la science,
Semblaient promettre un cycle d'or !

Au mois de septembre 1841, le poète des *Deux Règnes* célébrait en vers enthousiastes le premier voyage sur l'Océan de M. le prince de Joinville.

Joinville, au vrai cœur de marin.....
Fils d'un roi, citoyen de la France nouvelle,
Ton voyage d'honneur sur l'Océan révèle
Ce que ta jeune âme a de beau.

On le voit, M. Belmontet était le poète en titre de la famille d'Orléans ; il chantait tous les enfants du *Roi ;* il en recevait sans aucun doute des autographes, et je suis sûr que, s'il eût été moins discret, nous aurions pu voir figurer dans sa *préface*, à côté des billets de MM. Soumet, Guiraud, Béranger, Lamartine, des lettres de M. le prince de Joinville, — voire même des lettres de M. le duc d'Aumale !

Quoi qu'il en soit, les citations qui précèdent m'autorisent à dire que si M. Belmontet a été décoré par Louis-Philippe en 1845, il ne l'a pas été *malgré ses principes napoléoniens*, mais *à cause de ses principes orléanistes.*

Comment d'ailleurs l'auteur des *Deux Règnes* n'aurait-il pas été,

à cette date de 1845, complétement rattaché à la dynastie d'Orléans? Est-ce qu'il n'a pas écrit ce vers :

Tout pouvoir qui dure est bon!

L'Empire n'avait duré que dix ans, de 1804 à 1814. Le gouvernement de Juillet, qui durait déjà depuis quinze ans en 1845, et qui continuait à vivre, était évidemment bien supérieur à l'Empire, en vertu même de l'axiome politique de M. Belmontet.

Je ne quitterai pas ce curieux volume des *Deux Règnes* sans faire remarquer que sa préface renferme, de même que celle des *Lumières de la vie*, tous les billets de félicitations reçus par le poète. Il y a des lettres de ministres, il y en a des secrétaires des commandements du Roi et des princes, qui prouvent que l'auteur était, en dépit de l'inflexibilité de ses principes contraires, dans les meilleurs termes avec le monde officiel d'alors (1843). A la suite de ces lettres et de celle où un monsieur de Montauban lui assure que ses vers sont *taillés dans l'airain*, viennent les phrases élogieuses que certains journaux avaient accordées aux *Deux Règnes*. Notre poète cite surtout avec complaisance un extrait du *Journal du Notariat*, feuille assurément bien compétente, qui avait décerné à ses odes un brevet d'*énergie*. J'estime, comme M. Belmontet, que cette opinion du *Journal du Notariat* valait la peine d'être enregistrée.

L'avouerai-je? je ne suis pas sans éprouver en ce moment un bien légitime regret. Si, au lieu de l'article que je viens d'écrire, j'avais dit que les vers des *Lumières de la vie* sont étincelants de verve, éblouissants de clarté, ruisselants d'harmonie, etc., etc., j'aurais peut-être eu la satisfaction, lors de la publication du prochain ouvrage de M. Belmontet, de voir quelques-unes de mes phrases réimprimées dans la préface et reproduites en caractères bleus ou roses sur la couverture blanche du volume! Hélas! il est trop tard!

Concluons donc, et puisse l'auteur me pardonner mes prémisses en faveur de ma conclusion. Je recommande sincèrement les livres de M. Belmontet, et en particulier les *Lumières de la vie* à tous « ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. »

C'est La Bruyère qui a dit cela, un *moraliste* qui a traité les mêmes sujets que M. Belmontet, et dont M. le député de Tarn-et-Garonne ferait sagement de relire les *pensées* et les *maximes*, celles-ci, surtout :

« Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : » la poésie, la musique, la peinture et le discours public. »

« C'est un métier que de faire un livre comme de faire une » pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magis- » trat allait par son mérite à la première dignité, il était homme » délié et pratique dans les affaires ; il a fait imprimer un ouvrage » moral, qui est rare par le ridicule. »

EDMOND DUPRÉ.

PAYSAGES ET RÉCITS BRETONS.

LES VIEILLES VILLES

LES VIEILLES MAISONS.*

La petite, comme la grande Bretagne, est une terre de marins : la position avancée de cette large presqu'île dans l'Océan, entre le golfe de Gascogne qui tient à l'Espagne, et la Manche qui tient à l'Angleterre, ses ports naturels, les nombreuses rivières qui descendent du plateau central, et, comme les rayons d'un cercle, aboutissent à la mer, ont été cause que, de tout temps, la vie s'est portée aux extrémités. Dès l'antiquité, les Bretons furent marins et pêcheurs ; la force résistante de l'Armorique était sur les côtes. C'est Vannes et Nantes qui, avec leurs flottes, soutinrent contre César la lutte la plus courageuse et la plus longue.

Malgré les siècles et les révolutions, ce caractère de la Bretagne n'a pas changé ; le centre est triste, la circonférence animée; un moine comparait cette presqu'île, arrondie en demi-cercle, à la couronne de sa tonsure, un chevalier, à un fer de cheval bien fourni à l'entour et presque vide au milieu. La plupart des villes importantes de Bretagne sont des ports, des ports situés non sur le bord

* Cet article, comme celui de *Quiberon* que nous avons donné en Avril 1858, est extrait d'un ouvrage que M. Eugène Loudun va publier dans quelques jours, à Paris, chez P. Brunet, rue Bonaparte, 31, sous le titre de : LA BRETAGNE, *Paysages et Récits*, avec cet épigraphe : *La Bretagne, la terre des bons prêtres, des bons soldats et des bons serviteurs.*

de la mer, mais à quelques lieues de l'Océan, sur de petites rivières navigables, où le flot porte les navires : elles ont ainsi, des villes du centre, les beaux arbres et la verte campagne, du port de mer l'animation et le mouvement; on y sent, sans la voir, la mer voisine, son air âpre et fortifiant. Dans quelques-unes (à Lézardrieux, à Lannion), les deux rives sont réunies par un pont suspendu, haut, léger, semblable à ces ponts de lianes de fleurs du Nouveau-Monde, et sous lequel passent les navires aux longs mâts; les grands vents qui soufflent de la mer, agitent et soulèvent ce chemin aérien ; on le voit monter et descendre d'un mouvement uniforme comme une poitrine qui soupire; le piéton qui passe en chancelant sur cette planche tendue dans l'air, la mer au-dessous de soi, se hâte, luttant contre le vent, et faisant le signe de la croix, et quand il l'a traversé, il entre au bout du pont dans une petite chapelle, rendre grâces à Dieu.

La position de ces petites villes attire et plaît : la partie principale est bâtie le plus souvent sur une colline : à Quimperlé, à Tréguier, à Dinan, apparaît tout en haut le clocher de l'église; auprès sont groupées les maisons ; le port est au-dessous, la ville des marins et des pêcheurs. Autrefois, elles étaient fortifiées ; peu à peu elles ont rasé leurs remparts et les deux cités se sont réunies. Quelques-unes cependant ont gardé leurs vieux murs : en arrivant à Guérande, on se trouve tout à coup devant une ligne de hautes murailles, de distance en distance saillissent de grosses tours; renflées ; une porte à créneaux et à meurtrières s'ouvre béante avec sa herse suspendue, les fossés sont encore remplis d'eau ; c'est véritablement une ville du XIVe siècle. On verrait se promener, sur le rempart, un homme d'armes couvert de fer, et le pot en tête, on ne s'en étonnerait pas.

La campagne qui entoure la ville est une vaste plaine sèche, dénudée ; à peine çà et là, quelques arbres rabougris et rongés par le vent de mer ; des plaques d'eau reluisent au soleil, découpées en petits carrés réguliers, ce sont les marais salants ; partout ailleurs, des monticules de sable. Ce coin de terre aride rappelait l'Afrique à un voyageur, la plaine sabloneuse et brûlée, le désert ; les mulons de sel qui la jalonnent de leur cônes pointus, les tentes dispersées

d'une tribu; les paludiers vêtus de blanc qui galopent sur leurs petits chevaux entre les lagunes, les Arabes au bournous de laine courant à travers le désert. Par delà ce désert s'étend la mer bleue qui, dans l'éloignement, semble immobile et sur laquelle glissent les vaisseaux.

Guérande est en plaine, Dinan sur une montagne, avec un port sous ses grands murs. Du haut de ses remparts, vous découvrez, tout en bas, une toute petite rivière, un ruisseau où circulent de petites barques, de petits et étroits bateaux à vapeur, un petit quai étroit aussi, bordé de vieilles maisons pressées, et sur ce quai (les jours de marché), des centaines de voitures et de charriots entassés, et parmi ces charriots une fourmilière blanche et noire d'hommes et de femmes, parlant, criant, gesticulant; un bruit confus, une sourde rumeur monte jusqu'à vous; tout cela, au fond, à plusieurs centaines de pieds comme dans un entonnoir, et ces bateaux et ces maisons, ces charriots et ces hommes sont si petits que vous diriez d'un effet d'optique. Maintenant, entrez dans l'intérieur de la ville; devant vous s'ouvre une rue du XIVe siècle, presque intacte, longue, tortueuse; c'était la coutume du moyen âge : avec les rues tortueuses on se préservait de la grande chaleur et des attaques de l'ennemi. Vous connaissiez les maisons du moyen âge par les gravures et les vieux tableaux; vous les retrouvez ici debout, habitées, vivantes; ces images sont la réalité! Oui, voilà, à droite et à gauche, les maisons serrées l'une contre l'autre, dressant les pointes de leurs pignons aigus; les porches carrés à gros piliers de bois, les boutiques à basse devanture; ces porches ôtent une partie du jour au rez-de-chaussée, et vous croiriez que c'est un désavantage; au contraire, les marchands étalent leurs denrées sous le porche et s'y tiennent eux-mêmes; la maison est ainsi ouverte à tout venant. On circule sous les porches à travers les ballots, les caisses et les paniers, c'est à la fois la maison et la rue, un continuel commerce des boutiquiers avec les passants. Voilà les étages surplombant l'un sur l'autre, à peine séparés par des poutres étroites; les fenêtres à mille compartiments, à petites vitres, qui se touchent presque; la maison en est toute éclairée, la lumière y entre de tous côtés, et avec elle, la gaîté. Voilà la

façade sillonnée de poutres croisées, enchevêtrées, en losanges, trèfles, triangles, rosaces, dans tous les sens; et sur tous ses montants, supports et croisées, un débordement de dessins capricieux, la plus inépuisable imagination, l'ornementation la plus fantastique.

Ici, à Dol, où l'on trouve les plus vieilles maisons de la Bretagne, (il y en a quelques-unes du XIIe siècle), les piliers des porches sont couronnés de gros chapiteaux carrés où l'on déchiffre quelque bête symbolique, moitié homme et animal, une tête de femme à trompe recourbée, un lion ailé aux pieds d'oiseaux, un porc avec des jambes d'homme; toujours quelque invention propre à récréer les yeux et à égarer les passants. Là, à Tréguier, c'est le maçon qui s'est chargé de la décoration : sur la façade récrépie, entre les poutres croisées, avec la pointe de son marteau il a tracé mille dessins, étoiles, soleils, chiffres enlacés, arabesques; de loin, c'est une façade blanche, de près, une guipure, une broderie. A Dinan, à Morlaix, à Saint-Brieuc, c'est le tour du sculpteur : toute poutre est tailladée, ciselée, bosselée; là, des portraits en médaillon, avec la coiffure antique; là, des scènes de chasse, où chiens et veneur courent le long de la frise après un cerf qui s'embarrasse dans les branches. Sur la poutre principale, au milieu de la façade, s'étagent et montent, du pavé jusqu'au toit, cinq ou six personnages en pied, un chevalier armé de toutes pièces, casque en tête, la lance à la main; au-dessus, Hercule avec sa massue et chaussé de grandes bottes, plus haut un saint Christophe colossal portant Jésus sur ses épaules; aux angles des rues, un être grotesque se penche et se détache de la maison comme s'il venait saluer le passant, ou un nain bossu ouvre une grande bouche d'un air narquois et pointe sur vous ses petits yeux en ricanant; ou, mieux encore, un bonhomme, vêtu de l'habit breton, veste brodée, gilets étagés et barriolés, chapeau à bords retroussés, longs cheveux descendant jusqu'au milieu du dos, braies plissées à peine attachées aux reins, accroupi et soufflant de ses joues bouffies dans le biniou dont la panse s'épanouit entre ses bras : c'est la représentation même de l'homme du pays, le type national, il porte le nom de la ville. A Vannes, c'est *Vannes et sa femme;* Nantes a ses *Enfants Nantais;* dans l'église de Mauron il y a un pilier qu'on appelle le *Mauron;* ici le bonhomme se nomme le *Morlaix.*

Puis, au milieu de ce peuple de statues, d'images d'hommes, de monstres, d'animaux, partout, aux angles des rues, presque à chaque maison, la niche consacrée, la niche de la sainte Vierge, la bonne Vierge et l'enfant Jésus, habillée de beaux habits, toute peinte et dorée, couronnée de fleurs et entourée de petits cierges et de lanternes qu'on allume aux jours de fête, et alors, c'est par toute la ville une guirlande de feux suspendus, une illumination resplendissante et joyeuse.

Ailleurs, à Lannion, d'une étroite rue, d'une venelle, (la Bretagne a conservé sur les écriteaux de ses rues ce vieux mot qu'emploie encore La Fontaine), vous débouchez sur la place du marché : à droite et à gauche, devant vous, toutes les maisons sont peintes du haut en bas, rouges, brunes, vertes, bleues ; c'est un éblouissement, et ces couleurs vives, variées, à côté l'une de l'autre ne sont pas criardes, ne choquent pas l'œil; les poutres vertes, les ardoises bleuâtres, les vitres claires, les lignes blanches du plâtre, le fond rouge ou bleu, tout cela se mêle, se confond en un harmonieux ensemble; le soleil s'est arrêté là et y a jeté un rayon de son prisme diapré; ces maisons étincelantes sont animées, on y sent circuler la vie.

Oui, la vie : rien n'est plus vivant que cet aspect des villes de Bretagne : elles sont trop éloignées du centre pour avoir suivi la mode; à peine quelques maisons modernes font disparate : les maisons une fois construites, sont restées telles qu'il y a quatre siècles; partout la couleur éclatante, ce qui frappe, ce qui saisit; et avec la couleur, les formes variées, le mouvement et la vie. La vie, c'est le caractère du moyen âge; époque agissante, il marchait, il se remuait, il se constituait : voilà pourquoi sa qualité particulière est la couleur, non la ligne ; la ligne est la qualité d'une époque assise, où tout est défini, rangs, principes, institutions, comme le XVIIe siècle; la couleur, c'est la qualité d'une société qui cherche une position, qui change de place, et se tourne sans cesse, qui est en *révolution,* le mot dit la chose. Voilà aussi pourquoi l'école romantique s'est tant éprise du moyen âge, elle sentait que le moyen âge et l'époque où elle parut étaient dans des conditions analogues : la ligne ne lui convenait pas, avec ses beautés régulières, imposantes

et ordonnées; ce qui lui était propre, c'était la couleur, l'agitation du drame, la vie en marche, comme une armée.

Les détails sont en harmonie avec l'ensemble; à mesure que vous avancez dans ces rues étroites, vous êtes frappé de signes particuliers qui vous disent que vous n'êtes pas en France : les maisons de toute la ville sont numérotées dans un ordre unique (à Paimpol, à Auray, à Lamballe, etc.,) comme en Allemagne. Le numéro 560, par exemple, n'est pas celui d'une rue, mais un des numéros de toute la ville; cette classification uniforme doit remonter au XVIIe siècle, quand la nation s'unissait, que tout tendait à former un centre, un bloc. Sur les enseignes des boutiques vous lisez des noms rauques et durs à prononcer, des noms celtiques : *Kerharo, Pechic, Quémener, Le Corb, Kerest, Tamic, Lasbleiz, Lisselour, Kerrock, Creach, Loaec, Treut, Langloch, Couadouc, Cosquer, Coëffic, Le Houédec, Cloarec, Sancio, Kergroës.* Au fond de ces petites boutiques, dans la demi-ombre, près des ballots proprement rangés, vous apercevez la haute coiffe d'une Bretonne assise, tricotant avec une impassible régularité; de vieux meubles brunis et luisants encombrent la chambre trop étroite, des bahuts, des tables sculptées, des lits à plusieurs étages, montant l'un sur l'autre jusqu'au plafond, comme dans un navire. Quelquefois, reste d'une aisance disparue, le lit n'est pas seulement un meuble ordinaire : large, profond, il a des portes comme une armoire, avec des ferrures ouvragées, des balustres sculptés, une rosace à meneaux délicats; c'est presque un monument. Tel était celui que nous vîmes à Lehon, près de Dinan, dans une petite maison, dont la porte était toute grande ouverte, selon l'usage de Bretagne. Une pauvre vieille femme était là, assise sur un escabeau à trois pieds, tournant d'une main ridée un vieux rouet finement découpé du temps de Louis XIII : ce rouet, le grand lit fermé à rosace qui tenait tout un côté de la chambre, le banc de bois et la table à pieds tournés, la vieille femme dans l'exact costume breton, on eût dit que rien n'avait bougé depuis des siècles; Mme de Sévigné s'y serait reconnue. — Combien gagnez-vous, ma bonne femme, à filer ainsi tout le jour? — Quatre ou cinq sous, dit-elle. Ce devait être le même prix au XVIIe siècle. Comment donc fait-elle pour vivre? Nous demeurâmes silencieux et

attendris en face de cette humble résignation qui ne se plaignait pas.

Il y a quelque chose de sacré dans les habitudes anciennes, dit Cicéron. Le vieux mobilier des siècles passés est conservé, en Bretagne, même dans les églises ; on trouve des bancs de chêne sculptés dans les cathédrales de Tréguier, de Quimper, ou des confessionnaux du même style que le lit de Lehon, à balustres, à rose, et à serrure compliquée (dans une petite chapelle près de Châteaulin). Dinan a un musée ; dans ce musée il y a de tout, des pierres et des médailles, des poteries et des tableaux ; mais, de plus, il y a quelque chose de particulièrement breton, des reliques bretonnes, la pantoufle de la duchesse Anne, la giberne de La Tour d'Auvergne, le casque de Du Guesclin.

Est-il besoin de dire que là, plus qu'ailleurs, on rencontre de ces vieux châteaux forts, démantelés, tombant en ruines qui, du haut de la colline où ils sont plantés, semblent surveiller encore la campagne, et sur lesquels s'attache involontairement le regard du voyageur ? S'il faut dire la vérité, tous les châteaux forts se ressemblent ; qui en a vu deux ou trois peut se figurer les autres : et, pourtant, une ruine intéresse toujours l'homme ; c'est que là, toujours il fait la comparaison de son état présent avec son passé ; parmi ces pierres écroulées se relèvent et passent les hommes d'autrefois ; ce que regardent ses yeux n'est que l'enveloppe de ce que voient sa mémoire et sa pensée. Parfois même le présent est debout à côté du passé, comme à Cesson.

La tour de Cesson (près de Saint-Brieuc) était jadis une puissante forteresse : pendant la guerre de la succession de Bretagne, entre Blois et Montfort, c'est par là qu'arrivaient les Anglais, alliés de Montfort ; Montfort avait-il le dessus, il tenait Cesson et y recevait ses renforts d'Angleterre ; Blois était-il le plus fort, il s'emparait de Cesson, et empêchait les Anglais de débarquer. En trente ans de combats, Cesson passa ainsi, plusieurs fois, de l'un à l'autre. Au temps de la Ligue, il devint le repaire d'un capitaine ligueur qui pillait et rançonnait tout le pays ; mais un jour vint où Henri IV, résolu à remettre toutes choses en ordre, obligea les gouverneurs de forteresses à se soumettre, ou, quand ils ne se soumettaient

pas, les fit pendre. Le château de Cesson fut alors abattu et il ne resta debout que la tour du donjon ouverte à tous les vents. — Aujourd'hui elle appartient à un riche propriétaire, ancien représentant, esprit sagace et instruit, unissant, comme quelques hommes de notre époque, les idées d'égalité et un instinctif amour du luxe, à la fois démocrate et châtelain. De même que les seigneurs d'autrefois, il a voulu avoir son château, un château moderne et un jardin, un jardin malgré le sol de roc où ne s'enfoncent pas les racines, malgré les ouragans qui arrachent ses arbres, malgré l'air âcre et salin, qui, comme sur tous les bords de la mer, ronge les feuilles et penche les branches, du côté de la terre : cette inclinaison uniforme d'un seul côté donne aux rivages de la mer une solennelle tristesse; l'homme sent que là sa force est impuissante; c'est une autre main qui courbe ces arbres, et leur donne leur pli pour toujours. Mais, lui, dure tête bretonne, avec la ténacité de sa race, il a creusé ça et là de larges espaces où il a planté des arbres verts; ces pauvres petits arbres, du fond de ces trous, élèvent timidement la tête de quelques pouces, jusqu'à ce que l'âpre brise, passant par dessus, les arrête brusquement et leur dise aussi en son langage : Tu ne monteras pas plus haut! — Quant au château, il eut un instant la pensée de le bâtir dans les flancs de la vieille tour; des divans de soie de son salon on eût aperçu la plaine de la mer par les fenêtres à ogives percées dans un mur épais de dix pieds; mais il fut intimidé par cette masse de pierres qui se tiennent à peine et surplombent au-dessus de sa tête ; il désespéra d'atteindre, avec ses petits étages, le haut de cette ruine découronnée et il se résigna à construire son château au pied de la tour, à quelques pas dans son ombre. Là, il a bâti un pittoresque logis, une sorte de villa italienne, peinte de vives couleurs, avec une galerie à jour courant le long du toit plat, il y a rassemblé les stucs et les marbres, les vases et les dorures, tout le luxe de notre temps.

Mais, lorsqu'on sort de cette jolie et coquette demeure, le contraste des deux sociétés tout à coup apparaît saisissant : le petit château, accroupi au bas de la tour, s'abaisse comme humilié et craintif; tous ses détails s'amoindrissent ; il semble qu'à peine un homme passerait par ses portes étroites; on dirait qu'on le peut saisir à

deux mains par les arcs de sa balustrade, comme par des anses, et l'enlever de terre, et l'emporter comme un joujou d'enfant; et vis-à-vis, au contraire, s'élève la haute tour, montée sur un énorme monceau de débris écroulés; les grandes pierres de son faîte pendent dans le vide, et sur l'azur du ciel s'arrêtent les degrés de son escalier rompu : dressée à l'extrémité d'un promontoire qui s'avance dans la mer, de plusieurs lieues, de toute la côte et de l'Océan, on aperçoit sa masse longue et sombre; tout à l'entour les champs sont nus, sans arbres, presque sans maisons; ébréchée et crevée, elle s'allonge vers le ciel, comme un colossal obélisque; au-dessous, à plusieurs centaines de pieds, la mer frappe de ses vagues sa base de rochers, les vents la battent incessamment; et de ses flancs s'envolent, en jetant de longs cris, les oiseaux aux ailes grises, vers l'Océan.

EUGÈNE LOUDUN.

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES
DE MATHURIN BONHOMME.

V*.

Quand la seconde année d'épreuve prit fin, M. et Mlle Gilbert reçurent les deux épîtres que voici :

LETTRE DE JEAN-LOUIS.

« Je commence à me sentir furieusement dégoûté des Suisses. » Leurs vertus antiques sont depuis longtemps mises en oubli. On » accuse, non sans raison, ces montagnards d'être devenus voleurs. » N'ont-ils pas été jusqu'à expulser, après les avoir spoliés, les » dignes religieux du Grand-Saint-Bernard! Voilà un bel exemple » de probité et de générosité! S'attaquer à des moines, à des gens » sans défense, la belle affaire! Ils disent pour s'excuser que les » domaines du clergé sont une propriété collective. Mais je voudrais » bien savoir s'ils laisseraient, par exemple, dépouiller les compa- » gnies de chemins de fer, ou mieux encore, s'ils verraient avec » indifférence piller le trésor de l'État. Est-ce que les compagnies » industrielles, est-ce que l'État ne sont pas des corps qui possèdent » à ce titre? Si j'avais une action dans n'importe quelle société com- » merciale ou une inscription de rente sur le grand-livre de quelque » gouvernement que ce fût, je serais furieux, dans le cas où l'on » confisquerait les capitaux constituant ma garantie, sous prétexte » qu'ils sont une propriété collective. Et les biens des paroisses,

* Voir la livraison de Mai, pp. 367-381.

» des fabriques, des communes, des hôpitaux, ne sont-ils pas aussi » sacrés que ceux de Jean-Pierre ou de Jean-Paul? Les jolis gar- » çons, avec leur mot de propriété collective! Ce sont, en défini- » tive, les individus qui bénéficient de cette sorte de possession. » Un moine, une religieuse du couvent, un malade, à l'hospice, » sont soutenus par la caisse commune. Le moine est entré dans » son couvent parce qu'il espérait y trouver un asile, du pain et le » repos qui lui est nécessaire pour vaquer à l'œuvre de son salut, » suivant sa vocation. On ne porte le malade à l'hôpital que parce » qu'un lit, des aliments et des remèdes lui sont réservés. Faire » rafle sur les propriétés collectives, forcer les associations à se » dissoudre, c'est, par une voie détournée, porter atteinte aux » intérêts, aux droits de l'individu.

» Vous trouvez, sans doute, que je parle d'or. Hélas! plût au ciel » que ma conduite répondît à mon langage. La vérité, c'est que je » ne me suis jamais beaucoup soucié de la gent qui habite les cou- » vents. Les méfaits de MM. les radicaux, comme on les appelle ici, » m'émeuvent médiocrement; mais je suis irrité contre la Confé- » dération helvétique, et je soulage ma bile en disant des choses » vraies au fond, mais qui ne me touchent guère. Je ne suis pas » assez bon chrétien pour cela. Le fait est que je m'ennuie, parce » que je ne gagne pas assez d'argent. La Fortune n'arrive point : sa » roue reste immobile; de là, mon dépit. Mon chétif commerce va » tout doucement, trop doucement. On achète mes petits pâtés sans » engouement, et on les mange sans enthousiasme. Je me dois » cette justice d'ajouter qu'on les digère sans remords et sans » crampes d'estomac. Mes feuilletés sont aussi légers que ma tête, » à ce qu'on prétend. Néanmoins, j'ai déjà dans mon coffre-fort » une modeste réserve, et je pourrais, avec le temps et en m'impo- » sant des privations, me créer des ressources pour l'avenir; mais » la patience et la persévérance me manquent.

» J'étais dans ces dispositions lorsque je reçus la visite de Fritz, » bon vivant, qui aime à bien vivre, et qui a le bon goût de fré- » quenter ma boutique. Je ne lui fais qu'un reproche, c'est d'être » plus prompt à acheter qu'à payer.

» Il entra d'un air délibéré, le pas leste, le nez au vent, la trogne » un peu rougie. Je devinai qu'il venait de faire une station au » cabaret d'à côté.

— » Ah ça! mon cher, dit-il en m'abordant, est-ce que tu veux

» toujours te morfondre dans ce chien de pays, où il faut travailler » pour vivre, où l'on a beau s'échiner, on ne parvient jamais qu'à » nouer à grand'peine les deux bouts de l'année?

— » Bast! mon pauvre ami, où la chèvre est attachée, faut bien » qu'elle broute. Mon petit négoce suffit à ma subsistance. Si j'allais » ailleurs, serais-je sûr de trouver une position équivalente?

— » Si j'étais à ta place, je sais bien ce que je ferais.

— » Que ferais-tu?

— » Je vendrais au plus vite mon établissement, et je partirais » pour l'Australie.

— » Pour l'Australie?

— » Sans doute! C'est là qu'en peu de mois, quelquefois en un » seul jour, par le fait d'une heureuse chance, on devient million- » naire. C'est un pays, vois-tu, où le sol est pavé d'or. Il n'y a qu'à » se baisser pour en prendre.

— » Ça me va! m'écriai-je. J'aime beaucoup les métiers qui, » pour peu de fatigue, procurent de grands bénéfices. On assure, à » la vérité, que ces métiers-là sont rares, mais ils n'en ont que » plus de prix. Si la profession de mineur en Australie est de cette » espèce, je l'embrasse avec ardeur et reconnaissance.

» Demain, je pars avec Fritz pour Gênes, d'où un paquebot doit » nous emporter vers cette terre lointaine que mon voisin l'épicier, » qui a fait ses études, appelle un *Eldorado*. Ce mot veut dire, je » crois, un pays tout doré. La jolie chose que cela doit faire!... Encore » une fois, vogue la galère! »

LETTRE DE JOSEPH.

« Je vous écris, mon cher bienfaiteur, très-confidentiellement. » Les braves gens chez lesquels je suis établi m'ont pris en grande » amitié. Si je vous le dis, ce n'est pas pour me vanter; car il n'y a » point eu grand mérite de ma part à conquérir leur affection. Ils » sont bons, voilà tout, et se trouvent naturellement portés à aimer » ceux qui ne leur font point de mal; à plus forte raison, ceux qui » leur veulent du bien. J'ai pu, d'ailleurs, leur rendre quelques » services à la ferme; mais si j'ai le goût et l'habitude du travail, » c'est à vos bonnes leçons, c'est à vos bons exemples que je le » dois. La reconnaissance pour l'intérêt que je leur ai inspiré doit » remonter jusqu'à vous.

» Donc, la bonne femme Mathurine m'a témoigné son bon vouloir » en me faisant la proposition qne voici : Dans un village situé à » quelques lieues d'ici, demeure une nièce à elle, brave et honnête » fille, assure-t-on. Elle a de la fortune au bout de ses bras, car » elle est vigoureuse et hardie à l'ouvrage; elle en a aussi en fonds » de terre, ce qui, dit Mathurine, ne nuit jamais. Un héritage vient, » en effet, de la doter d'une fort jolie aisance. Or, sa tante m'a fait » entendre, avec tous les ménagements que sa délicatesse lui suggé- » rait, qu'elle me regarderait comme un parti convenable pour » cette jeune fille, eu égard, ainsi qu'elle le dit, aux bonnes qualités » dont elle veut bien me gratifier.

» Mathurine n'a point de fille. Après le bonheur de ses fils, celui » de sa nièce est son vœu le plus cher. La bonne femme avait rêvé » une union entre un homme qu'elle estime et une parente qu'elle » chérit. La vertu et la bonne harmonie, qui en est presque toujours » la compagne inséparable, auraient, pensait-elle, assuré notre » commune félicité.

» Je vous confie ce secret, parce que je ne veux rien avoir de » caché pour mon bienfaiteur. Vous savez d'avance ma réponse. » Elle a dû être, elle a été négative. Cette offre si flatteuse m'avait » profondément touché. J'ai exprimé une sincère gratitude; mais, » sans révéler positivement les espérances que j'ai placées ailleurs, » je n'ai point dissimulé que je n'étais plus libre. Ma conduite » s'explique d'elle-même; je ne suis point volage, comme on » dit au pays; mes affections participent de la constance de mes » goûts. Qu'irais-je faire ailleurs? Qu'irais-je aimer ailleurs? » Voilà ce que je me suis dit tout d'abord. Ne courons point la » chance d'une nouvelle fortune ni de nouveaux attachements. » Prenons ce que la Providence nous offre, et faisons fructifier » ses présents par le labeur assidu du corps et le don irrévocable » du cœur.

» L'exploitation continue à prospérer; les travaux marchent; Dieu » bénit visiblement nos efforts; mes petits capitaux se multiplient. » A la fin de l'année, j'aurai une jolie part dans la valeur de la » ferme..... »

Le reste de la lettre était consacré à des détails économiques et agricoles dont je vous fais grâce. J'arrive bien vite au dénouement.

Je gage que plus d'un parmi vous, mes chers auditeurs, l'a, en partie, deviné.

VI.

Le jour où expiraient les longs délais imposés par la prudente volonté du père Gilbert, il y avait fête à son humble logis. La grande salle, ordinairement sombre et un peu triste, était, par les soins intelligents de Marie, inondée d'une clarté qui réjouissait l'âme. Métamorphose complète : des rideaux blancs décorant les fenêtres et relevés avec grâce, laissaient pénétrer un brillant rayon de soleil. Au milieu, la table, recouverte d'une nappe d'une éblouissante propreté, réfléchissait la lumière et attirait les regards doucement charmés. J'imagine que les mets simples et rustiques, mais appétissants, qui semblaient s'étaler avec complaisance, ne contribuaient pas peu à amener le sourire sur les lèvres et la gaîté dans les yeux. L'ameublement, modeste et antique, épousseté, frotté, nettoyé, avait pris un air de jeunesse et presque de luxe qui faisait oublier qu'il était à la mode du vieux temps. Des fleurs à profusion, artistement distribuées dans des vases grossiers, embaumaient l'atmosphère. Les parois de la chambre, nues et blanchies à la chaux, disparaissaient en partie derrière des faisceaux d'une ramure verdoyante. Bref, on eût dit un vrai *paradis*, un de ces charmants reposoirs que la piété villageoise se plaît à multiplier dans nos solennités religieuses.

Le père Gilbert, dans son habit du dimanche, présidait d'un air grave et satisfait à tous ces préparatifs. Les servantes et les femmes de corvée dont on avait requis l'assistance en ce grand jour, allaient et venaient, alertes et empressées, avec une bonne humeur qui se manifestait par de bruyants éclats de rire. Elles savaient bien qu'elles aussi prendraient une certaine part aux réjouissances domestiques. Marie, après avoir donné un dernier coup d'œil aux travaux qu'elle avait ordonnés, était allée faire un petit brin de toilette; c'est un soin, à ce que l'on assure, que les jeunes filles n'oublient jamais de prendre. Peu de temps après, elle parut, gentiment et pudiquement attifée, mais non *tirée à quatre épingles;*

car elle pensait, — et beaucoup d'autres pensent comme elle, — que trop de recherche dans les ajustements déplaît, et qu'au contraire un peu de négligence ne messied point. Etait-ce un raffinement de coquetterie? D'une fille tant soit peu madrée, on eût pu le penser; mais elle avait l'âme trop simple et trop pure pour qu'il fût possible de croire à un calcul aussi raffiné de sa part. Après tout, je ne réponds de rien. Telle qu'elle était, tout le monde la trouvait fort avenante, et m'est avis que tout le monde avait bon goût.

Une nombreuse compagnie s'était, en effet, réunie sous le toit hospitalier de Gilbert. On voyait là de bons parents, des amis sincères, des voisins accomodants. Il s'y trouvait aussi des coqs de village, mais en petit nombre; car le bonhomme Gilbert ne donnait point dans la grandeur, et il n'aimait que médiocrement à frayer avec cette gent emplumée, haut perchée sur ses pattes comme sur des échasses, et qui porte fièrement sa crête comme pour dire : — Regardez-moi donc et surtout respectez-moi!

Mais pourquoi, me direz-vous, cette fête? pourquoi ces invitations insolites chez une espèce de reclus comme le père Gilbert!

Je vais vous l'expliquer.

Gilbert célébrait en ce jour les fiançailles de sa bien-aimée Marie avec son fils adoptif, le sage et bon Joseph, et il avait voulu que cette touchante cérémonie s'accomplît avec une certaine pompe rustique. La conduite régulière de Joseph, mise en regard des excentricités de son frère, avait fait pencher en faveur du premier la balance qui, peut-être, à l'origine, inclinait d'un autre côté. Quoi qu'il en soit, car ce point n'a pas encore été bien élucidé, et ne le sera peut-être jamais, il est certaines confidences que les femmes ne font jamais, ou quand elles les font, il ne faut pas qu'on s'y fie, — quoi qu'il en soit, Marie accepta franchement et sans arrière-pensée l'offre loyale que Joseph lui fit de son cœur, et son père ratifia ce choix avec empressement. Suivant l'usage antique et solennel, jour fut pris pour l'échange des promesses et des anneaux, en attendant la solennité nuptiale que diverses circonstances obligeaient d'ajourner.

Je ne vous parlerai pas des rites sacrés accomplis à l'église, ni des incidents variés du festin, qui fut remarquable par l'entrain des

convives. Comme tout est événement au village, bon nombre de voisins, attirés par une curiosité sympathique, stationnaient à la porte de la salle du banquet, et saisissaient au passage les éclats de joie que laissaient échapper les invités.

Au sein de cette foule doucement émue de gens qui se connaissaient tous, un inconnu, un étranger apparemment, dont personne n'aurait pu dire le nom, s'était glissé inaperçu. Il avait l'air fatigué d'un homme qui a fait un long et pénible voyage. Sa peau hâlée et brunie par le soleil indiquait qu'il avait quelque temps vécu sous un ciel embrasé. Il contemplait en silence et avec une contenance presque farouche la gaîté de cette fête de famille. Son œil, le plus souvent morne et languissant, s'animait parfois pour lancer de rapides éclairs. La jalousie cruelle et surtout d'amers regrets se lisaient alors dans ses regards attristés. Il avait d'abord, à plusieurs reprises, ouvert la bouche pour demander ce que signifiait cette affluence joyeuse; car, arrivé du jour même dans le pays, il ignorait ce qui s'y était passé durant son absence. C'était, en effet, un enfant du village, mais les ravages causés dans ses traits par les fatigues corporelles et les chagrins du cœur le rendaient méconnaissable même pour les siens. Retenu par une sorte de crainte secrète d'apprendre quelque mauvaise nouvelle, il s'était tu; mais la conversation des gens qui l'entouraient l'avait bientôt mis au courant de ce qu'il redoutait de savoir. Jean-Louis — vous l'avez déjà nommé, — assistait, honteux et confondu dans la foule, aux fiançailles de son heureux rival.

Son séjour dans les placers de l'Australie ne l'avait point enrichi. Il était trop indolent, trop ennemi d'un labeur opiniâtre, pour réussir là où la persévérance et l'énergie étaient des conditions indispensables de succès. Victime de son incessante versatilité, il s'était éloigné de ces bords où il n'avait point trouvé la fortune, juste au moment où, acclimaté et mis au fait des habitudes de travail propre au pays, muni des outils et des engins nécessaires, il pouvait arriver à se procurer des profits à peu près certains. C'était sa faute et son malheur d'imaginer qu'il serait mieux là où il n'était pas. Une suite fâcheuse de déconvenues n'avait pu le détromper. Dégoûté de l'Australie, il résolut de rentrer en Europe et de

chercher sur le sol natal un bonheur qui l'avait fui sur la terre étrangère. Peut-être caressait-il secrètement la pensée de trouver dans la main de la petite Marie et dans l'héritage futur du bonhomme Gilbert, une compensation aux pertes qu'il avait éprouvées ; mais il était trop tard.

Au surplus, fût-il venu plus tôt, son sort était irrévocablement fixé dans le cœur de Marie comme dans l'esprit de Gilbert.

Les mauvais sujets, ainsi qu'on les appelle, ne sont points faits pour inspirer une durable sympathie. L'intérêt de pure pitié qu'on leur porte d'abord ne tarde pas à s'évanouir. Jean-Louis en fit la cruelle épreuve. Le malheureux n'avait pas craint, dans ses incessantes pérégrinations, gâté par la fréquentation de personnes aux mœurs équivoques, de mener une conduite indigne d'un honnête garçon qui se respecte. Pur et bon autrefois, tandis qu'il était demeuré au nid paternel, ses courses lointaines l'avaient corrompu : maintenant il ne pouvait plus offrir qu'un cœur flétri dont Marie n'eût certes pas voulu. En somme, et pour conclure, son inconstance et son goût du vagabondage avaient causé sa perte. Il avait follement détruit de sa propre main les espérances, jadis fondées, d'une vie calme et fortunée. Comme tant d'autres, il avait sacrifié l'avenir en gaspillant le présent.

Jean-Louis ne se nomma point, il disparut secrètement comme il était venu et ne reparut jamais au pays.

La morale qui découle de ce récit se découvre aisément. D'abord il est bon, en général, pour le laboureur, de rester aux champs. La ville séduit en vain par les plaisirs qu'elle promet et par l'appât d'un salaire supérieur. Ne sait-on pas que les objets nécessaires à la vie y coûtent aussi plus cher, et que les divertissements qu'on recherche avec tant d'ardeur se paient au prix de la santé et de la vertu, sans compter qu'ils épuisent bien vite la bourse la mieux garnie ? En second lieu, quand on a embrassé une profession, il faut s'y tenir. Changer de métiers, changer de lieux, changer d'affections ne mène à rien de bien, et comme l'a dit la sagesse de nos pères :

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse.

FIDÈLE DE SAINT-M.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

—

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

Je trouve parmi les manuscrits de Mgr Bruté la copie d'une lettre qu'il écrivit vraisemblablement à l'Association Léopoldine de Vienne pour la remercier de quelque secours : elle mentionne des circonstances intéressantes sur la prise de possession de son diocèse et sur ses premiers travaux. J'ignore si elle a jamais été rendue publique, et je crois devoir la reproduire ici [1] :

« L'évêque de Vincennes est incapable d'exprimer par des mots sa profonde gratitude pour l'offrande d'amour et de zèle que votre bienfaisante Association a daigné, au nom de Dieu, accorder à son nouveau diocèse. – Les mérites de la donation seront ressentis dans le ciel par les pieux bienfaiteurs ; puissé-je y avoir une part en faisant un fidèle usage de ce qui a été commis à mes soins. Je crois

* Voir la livraison de Mai, pp 355-366.

1 *Les Annales de la Propagation de la Foi* (tome VIII, page 318 et suivantes), contiennent un rapport intéressant de Mgr Bruté sur l'état de dénuement de son diocèse. Nous y renvoyons le lecteur. Le même recueil (tome XI, page 379), donne une notice sur le diocèse de Vincennes et une série de lettres de la plus touchante édification écrites par l'abbé Benjamin Petit, sur ses missions parmi les sauvages du diocèse. L'abbé Petit, natif de Rennes, et qui avait suivi Mgr Bruté en Amérique, ne tarda pas à mourir, victime de son excès de zèle.

convenable de vous donner en réponse quelques informations sur les commencements d'un diocèse qui est devenu l'objet de vos aumônes.

» Lorsque j'arrivai de France à Baltimore, en 1810, pour me dévouer aux missions d'Amérique, il n'y avait qu'un évêque pour tous les États-Unis, Mgr John Carroll. Depuis lors, un certain nombre de siéges a été érigé, et celui de Detroit, fondé en 1833, est le douzième; le treizième est le siége de Vincennes, érigé par le Saint-Siége en 1834, sur la recommandation du second Concile provincial de Baltimore. C'est celui qui m'a été confié. A l'époque de mon élection, j'étais depuis de longues années supérieur et professeur de théologie au séminaire de Mont-Sainte-Marie en Maryland. Quoiqu'un grand nombre de prêtres, aujourd'hui missionnaires aux États-Unis, soient sortis de ce séminaire, aucun d'eux ne fut à même de m'aider, soit de leur personne, soit de leur argent. La maison-mère des sœurs de charité de Saint-Joseph me fit un présent de 200 dollars (environ 1,000 francs) pour aider à mon installation à Vincennes. En me rendant à Bardstown, où je devais faire la retraite préparatoire à ma consécration, je visitai mon respectable ami, Mgr Purcell, évêque de Cincinnati, dont le diocèse doit continuer à être le digne objet de votre générosité, car il contient une large population de catholiques allemands. Il voulut bien m'accompagner jusqu'à Louisville; puis je me rendis seul à Bardstown, où j'eus le bonheur de rencontrer mon vénérable père et ami, Mgr Flaget, le patriarche des missions de l'Ouest, auxquelles il travaille depuis quarante-trois ans. Il est évêque de Bardstown depuis vingt-cinq ans, et sa juridiction est fort étendue. Là, je pus aussi embrasser mon vieil ami, Mgr David, qui, ayant donné sa démission de coadjuteur de Mgr Flaget, a eu pour successeur Mgr Chabrat [1].

1 Mgr Benoît Flaget, né à Billom (Auvergne) en 1764, prêtre de Saint Sulpice en 1788, missionnaire à Vincennes en 1792, évêque de Bardstown en 1810, transféré à Louisville en 1841, mort en 1850. — Mgr Jean-Baptiste David, né près de Nantes en 1760, prêtre de Saint-Sulpice en 1784, missionnaire au Maryland en 1792, et au Kentucky en 1811, évêque de Mauricastro *in partibus* et coadjuteur de Bardstown en 1819, mort en 1841. — Mgr Guy Chabrat, né en Auvergne, évêque de Bolina et coadjuteur de Bardstown en 1834. — En 1847, menacé de perdre la vue, il donna sa démission, et il vit retiré, depuis lors, à Maurlac en Auvergne.

» Au moment de mon arrivée, Mgr Flaget était sur le point de se rendre à Cincinnati, afin de consacrer la grande église allemande qui y avait été récemment construite. Je passai quelques jours à visiter les diverses institutions du diocèse, le collége et le séminaire de Bardstown, la belle institution des sœurs de charité de Nazareth, fondée par Mgr David, la maison des sœurs de Lorette, fondée par l'abbé Nerincxs, toutes deux ayant sous leur direction plusieurs écoles et pensionnats. Je visitai aussi le collége florissant des Jésuites, Sainte-Marie, et je regrettai vivement que le temps ne me permît pas de me rendre au couvent et au noviciat des Dominicains de Sainte-Rose. Du 4 au 12 octobre, je demeurai en retraite sous la direction de Mgr David; quand je l'eus terminée, Mgr Flaget était de retour de Cincinnati, et nous partîmes ensemble pour Louisville, où nous fûmes rejoints par Mgr Purcell. Passant à l'Ohio, nous nous dirigeâmes directement vers Saint-Louis, à travers les vastes prairies de l'Illinois, et en ne nous montrant dans la ville de Vincennes que dans un demi-incognito[1]. Ce fut un grand bonheur pour moi de passer tant de jours en compagnie de ces saints évêques, et de trouver à Saint-Louis cet excellent prélat, Mgr Rosati. Le 26 octobre, assisté par NN. SS. Flaget et Purcell, il consacra sa nouvelle et belle cathédrale, ce qui fut le sujet de grandes réjouissances pour toute la ville. Un large corps de milice, et même les troupes des États-Unis assistèrent à la cérémonie. Deux jours après, le 28 octobre, fête des saints apôtres, saint Simon (mon patron), et saint Jude, je fus consacré évêque, dans la même cathédrale, par Mgr Flaget, assisté des évêques de Cincinnati et de Saint-Louis. Le sermon de circonstance fut prêché par le Révérend Père Hitzelberger. Pour la fête de Tous les Saints, sur l'invitation de Mgr Rosati, j'officiai pontificalement pour la première fois. Pendant cette

1 Dans une lettre plaisante, adressée à Mgr David et datée de Salem, « moitié chemin entre Vincennes et Saint-Louis », Mgr Bruté raconte en détail ce voyage, qui n'était pas une médiocre entreprise à cette époque Un jour, ils furent surpris par un terrible ouragan sur les prairies, et ils souffrirent affreusement du froid et de l'humidité. Il trace un tableau risible de leurs mésaventures et de Mgr Flaget, *l'incomparable*, séchant son bréviaire au feu de l'auberge. Ils n'avaient été qu'une heure et demie à Vincennes, cherchant à y passer *incognito*, lorsque les fusils se mirent à tirer, les cloches à sonner, et les grandes processions à se former pour leur faire honneur.

semaine, qui fut un temps de fêtes, il y avait matin et soir, chaque jour, des sermons prêchés soit par les évêques, soit par les Pères Jésuites, qui ont un collége florissant à Saint-Louis. C'est actuellement la ville la plus avancée vers l'Ouest, à un millier de milles de New-York, mais elle est encore séparée par un territoire d'un millier de milles de l'Océan Pacifique, la seule frontière de ces vastes États-Unis.

» Étant partis de Saint-Louis, Mgr Flaget, Mgr Purcell, l'abbé Abel, l'abbé Hitzelberger, le R. P. Petit et moi, nous arrivâmes à Vincennes le 5 novembre. A quelques milles de la ville, nous rencontrâmes un grand nombre des habitants catholiques et protestants, qui faisaient cortége à leur pasteur, l'abbé Lalumière. C'est un natif de l'État, et le premier prêtre qui ait été ordonné par Mgr Flaget, pour Vincennes. Il était naturellement rempli de joie en voyant un évêque accordé à son Indiana, et tous les habitants semblaient partager sa satisfaction.

» La cérémonie de l'installation eut lieu le même soir. Quarante-trois ans auparavant, Mgr Flaget avait été missionnaire à Vincennes, qui n'était alors qu'un simple poste militaire et commercial au milieu des déserts environnants. En ce jour, il parla à son ancien troupeau avec sa ferveur habituelle. Vénéré et aimé de tous, lui-même dans la soixante-quatorzième année de son âge, il leur présentait leur nouvel évêque, qui n'était plus jeune non plus, et il leur recommandait de faire un bon usage des priviléges que Dieu, dans sa miséricorde, avait daigné leur accorder. D'autres instructions furent données les jours suivants. Le dimanche, j'officiai pontificalement, et le lundi, mes vénérables collègues prirent congé de moi, au milieu des bénédictions de la population entière, pour retourner dans leurs diocèses respectifs. Ils me laissèrent littéralement seul. Le P. Petit fut bientôt obligé de retourner à son collége du Kentucky. M. Lalumière prit soin des missions situées à vingt-cinq ou trente milles de Vincennes; et dans tout mon diocèse, je n'avais que deux autres prêtres; l'un, M. Ferneding, chargé des missions allemandes, à cent cinquante milles de distance; l'autre, M. Saint-Cyr, que Mgr Rosati m'avait prêté pour un an, et qui était stationné à Chicago, à deux cent vingt-cinq milles de Vincennes.

» L'église qui me sert de cathédrale est un grossier bâtiment en briques, de cent quinze pieds de long sur soixante de large. Il n'y a que les quatre murs et le toit, et l'intérieur, où se montrent les briques nues, n'est pas même blanchi à la chaux. On n'y trouve ni sanctuaire ni sacristie pour serrer les ornements et les vases sacrés. Un simple autel de bois, avec un tabernacle bien doré, est orné d'un crucifix et de six beaux flambeaux, présent reçu de France ; ils forment un contraste frappant avec la pauvreté et le dénuement complet de l'église. La maison bâtie pour le missionnaire, et qui forme maintenant la résidence épiscopale, consiste en une bonne petite chambre et un cabinet, le tout de vingt-cinq pieds sur douze, sans cave ni grenier. Un petit espace pour un jardin se trouve entre la maison et l'église, et de l'autre côté de celle-ci est le cimetière catholique. Il y a quelques années, la ville avait un cimetière général, en dehors de la partie habitée, et elle insista longtemps pour que les catholiques y enterrassent leurs morts. Mais ils ont résisté avec tant de résolution qu'ils ont enfin obtenu un cimetière pour eux-mêmes. — Une vieille masure, à quelques pas de mon *palais*, sert à loger un domestique, et à côté est l'écurie destinée au cheval de l'évêque, lorsqu'il aura le moyen d'en acheter un. Les habitants sont en général des descendants de Français, pauvres, illettrés, mais de ce caractère franc et ouvert qui trahit leur origine. Ils conservent leur foi, ils aiment leurs prêtres, mais ils sont négligents pour leurs devoirs religieux. Ils sont aussi très-paresseux pour apprendre à leurs enfants leurs prières et le catéchisme, et c'est une raison pour les parents de les oublier eux-mêmes. Les jurements entrent aussi trop souvent dans leur langage usuel. Il est vrai que dans ces dernières années, ils ont été fort négligés, et une partie de leur ancienne piété paraît maintenant se réveiller dans leur cœur.

» L'excellente réception qu'ils me firent à mon arrivée fut suivie de généreux présents de provisions de bouche et d'autres choses nécessaires. Ils n'ont que peu d'argent et ne peuvent guère en donner. Une liste de souscription, qui fut mise en circulation quelques mois après mon arrivée, dans l'intention de me procurer un revenu annuel, n'atteignit pas la somme de 200 dollars (1,000 francs) ; et

la plupart des souscripteurs avaient marqué qu'ils paieraient leur cotisation en grain, s'ils n'avaient pas d'argent à l'échéance. On peut trouver déplacé que j'entre dans tant de détails ; mais ils sont nécessaires pour montrer que si, comme simple missionnaire, habitué à la vie austère du séminaire, je trouve des ressources suffisantes, ces ressources sont parfaitement nulles pour les besoins généraux d'un diocèse, pour l'éducation des jeunes gens qui se destineraient à la prêtrise, et pour élever ces institutions de charité, ces orphelinats, ces asiles sans lesquels la religion ne peut jamais être fermement établie. Le revenu des bancs de ma cathédrale est si faible qu'il suffit à peine pour couvrir les dépenses courantes de l'église et de l'autel[1]. Le diocèse possède bien quelques propriétés, mais elles ne produisent aucun revenu, et j'en parlerai plus tard.

» Comme les directeurs de votre Association demandent fort pertinemment des détails précis, afin de se former une opinion raisonnée, je vous ferai ici le rapport du premier semestre de mon administration.

» Quelques jours après le départ des évêques qui avaient bien voulu m'accompagner à Vincennes, j'allai visiter, avec M. Lalumière, ses deux missions, ou ses *congrégations*, comme on les appelle généralement ici.

L'une est Saint-Pierre et l'autre Sainte-Marie. Celle-ci n'était pas encore achevée, et je fus prié de la nommer. Ce fut un grand bonheur pour moi de placer la première église que j'étais appelé à bénir dans mon nouveau diocèse, sous le patronage de la Bienheureuse Mère de Dieu ; je l'appelai donc Sainte-Marie, et je promis de revenir la bénir dans deux semaines, quand elle serait finie. Le jour fixé, tous ces braves gens s'assemblèrent avec leur digne pasteur dans la petite chapelle. Elle est bâtie de troncs d'arbres, comme le sont encore presque toutes les maisons dans cette partie du pays.

1 Dans une lettre à Mgr Kenrick, datée du 18 décembre 1834, Mgr Bruté mentionne incidemment que le revenu des bancs de sa cathédrale s'élève à 500 francs, et que la souscription pour l'évêque a atteint 1,200 francs ; mais tout n'a pas été payé. Le bon évêque est bien loin de se plaindre ; sa seule demande c'est pour des prêtres : « Je suis résigné, ajoute-t-il, à » demeurer à Vincennes seul, à répondre aux appels des malades et à faire tout l'ouvrage de » la paroisse ; mais ce qu'il me faut, ce sont des prêtres pour les placer dans d'autres » missions. »

La colonie date de quinze ou vingt ans. Il y a environ cent cinquante familles catholiques, la plupart venues du Kentucky et quelques-unes d'Irlande. La procession se forma et nous fîmes le tour extérieur de la chapelle, exécutant les cérémonies aussi fidèlement que possible. Je célébrai ensuite la messe et je donnai une instruction. Quelques baptêmes et un mariage furent les autres occupations de ma journée, remarquable pour moi comme la première où j'ai béni une église dans les forêts. La tenue du peuple fut pleine d'édification.

« Je visitai ensuite quelques-uns des villages des environs de Vincennes, où je trouvai de petits groupes de familles catholiques. A Cat's-River, à treize milles de la ville, je réunis vingt-cinq ou trente familles, et chaque fois que je m'y suis rendu, je pus voir combien un pasteur résidant pourrait y faire de bien. Je leur en enverrai bientôt un; mais je devrai pourvoir moi-même à ses besoins matériels pendant les premières années. Cependant, dès qu'elles sont solidement enracinées, les missions se soutiennent d'elles-mêmes. Les familles sont en général d'origine française. J'ai visité une autre congrégation dans l'Illinois, Edgar County, à soixante-dix milles de Vincennes. C'est une colonie américaine du Kentucky, avec un mélange de quelques familles irlandaises. Il y a peut-être cinquante ou soixante familles catholiques dans un circuit de quinze milles, et je les ai trouvées, comme à Sainte-Marie, vraiment zélées pour leur religion et parlant de l'église qu'ils allaient bâtir et du prêtre qu'ils espéraient bientôt posséder.

» A Vincennes, j'ai entrepris d'amener nos jeunes gens, si longtemps négligés, à se préparer à leur première communion. A Noël j'en ai eu vingt, que j'avais préparés de mon mieux. J'en ai ajourné d'autres, dont j'ai repris l'instruction en Carême. A Pâques les premières communions ont été de soixante, et beaucoup avaient dix-sept, dix-huit et vingt ans. Le dimanche suivant j'ai administré pour la première fois le sacrement de Confirmation dans la cathédrale de Saint-François-Xavier à environ quatre-vingt-dix personnes. Ce sont en général celles auxquelles j'ai fait faire la première communion. Je ne dis rien de la difficulté de cette tâche, car je paraîtrais me vanter de mes efforts, et cependant je déplore devant Dieu

la pauvreté des résultats que j'ai obtenus. Je ne mentionne que ce qui peut donner à l'association une idée juste des travaux d'un évêque-missionnaire et de la situation d'un diocèse de nouvelle création.

» J'ai une paroisse de quinze cents âmes sous ma direction immédiate; chaque dimanche je donne deux instructions, l'une en français, l'autre en anglais, et j'administre les sacrements. En huit mois j'ai eu soixante-cinq baptêmes, dix mariages, et vingt enterrements. Les visites à des malades ont été très-fréquentes, souvent à six, sept et dix milles de ma demeure, sans compter les visites aux familles pauvres, les protestants à instruire, etc. J'ai reçu l'abjuration de quatre hommes, dont deux au lit de mort.

» Beaucoup de mon temps a aussi été pris par la correspondance étendue qu'il m'a fallu ouvrir, dès que j'ai été envoyé à Vincennes, et par les communications que j'ai continué d'écrire pour les journaux catholiques des États-Unis. Ce genre de travail, auquel je me livre depuis longtemps, est nécessité par notre position dans ce pays, et l'influence qu'il exerce est trop importante pour qu'on le néglige. Sous la signature de *Vincennes*, j'ai publié une série de lettres sur les anciennes missions de la Compagnie de Jésus dans cette région, depuis les Grands Lacs jusqu'au Mississipi. Notre ville elle-même a pris le nom d'un officier canadien, le chevalier de Vincennes, qui fut assassiné il y a longtemps par les sauvages, en compagnie d'un Père Jésuite qui l'avait accompagné dans une expédition pour protéger les tribus amies vivant sur le Wabash, où la Société avait fondé la mission de saint François-Xavier. D'autres de ces communications consistaient en des essais sur les aborigènes de l'Amérique, un tableau des difficultés contre lesquelles la religion a eu d'abord à lutter dans ce pays, ses commencements obscurs et précaires, ses présentes espérances, les avantages offerts maintenant aux colons catholiques, et les démarches faites par le dernier Concile pour obtenir l'érection du nouveau diocèse comprenant l'Indiana et une partie de l'Illinois. J'ai aussi fait imprimer une lettre pastorale que j'ai écrite en prenant possession de mon siége et qui a été reproduite par tous nos journaux catholiques. Dans cette lettre je m'adresse aux protestants dans les termes les plus affec-

tueux et j'explique les intentions des évêques d'Amérique et celles de N. S. P. le Pape. J'essaie ainsi de réfuter l'absurde accusation portée contre le Catholicisme d'être influencé par des considérations politiques, plutôt que religieuses, et je prouve qu'il n'y a ni conspiration étrangère, ni danger pour les institutions civiles de l'Amérique, lorsque l'Église ne fait que poursuivre la mission qui lui a été donnée dès l'origine par son divin Fondateur : « Allez et » enseignez toutes les nations. »

» M'étant assuré du fait que je ne pouvais obtenir des missionnaires des autres diocèses des États-Unis, je résolus d'essayer d'en recruter en Europe. Avant cependant de partir pour ce voyage, je voulus examiner moi-même l'ouest et le nord de mon diocèse, pendant que M. Lalumière parcourait le sud et l'est afin de me transmettre un rapport de ses observations. Après Pâques, me faisant accompagner d'un honnête et pieux habitant de Vincennes, je parcourus l'Illinois, visitant encore Edgar County pour le devoir pascal, et m'avançant au nord jusqu'à Chicago, sur le lac Michigan. L'abbé Saint-Cyr y était arrivé de Saint-Louis, ce qui avait permis aux catholiques d'y faire leurs Pâques. J'y administrai quelques confirmations et je donnai trois instructions, une le samedi et deux le dimanche, pour encourager la congrégation catholique naissante de ce point déjà très-important. Elle est aujourd'hui composée d'environ quatre cents âmes de tous les pays, Français, Canadiens, Américains, Irlandais, et un bon nombre d'Allemands. La garnison du fort, le commandant, une partie de l'état-major et la musique étaient présents à nos cérémonies. En général, l'on peut dire que les militaires sont favorablement disposés pour les catholiques et pour leur culte, et ils ont toute liberté de se rendre dans nos églises [1]. »

1 La ville de Chicago a été érigée en siége épiscopal en 1844. On n'y compte pas moins de quatorze églises aujourd'hui, et une soixantaine d'autres sont construites dans le reste du diocèse qui ne comprend que la moitié de l'état d'Illinois. Le nombre des missionnaires est de soixante.

POÉSIE.

EN SONGEANT A MES FILS.

Dieu juste, en qui je crois, Dieu bon, en qui j'espère,
Souriant à mes vœux, deux fois tu m'as fait père ;
Mes enfants sont ma joie, et mon cœur te bénit.
Les voilà, partageant leur couche fraternelle,
Ces fils qu'un amour tendre a couvés sous son aile,
Ces poussins bien-aimés, éclos au même nid !

L'échange d'un baiser commença leur journée,
L'échange d'un baiser l'a gaîment terminée ;
Leurs yeux, en se fermant, se sont dit : « A demain ! »
Impatients de l'heure où le soleil se lève,
Pour ne pas se quitter un instant, même en rêve,
Ils se sont endormis en se donnant la main.

Et l'ange du sommeil, sur leurs paupières closes,
Jusques au point du jour posera ses doigts roses,
Car ils ont fait tous deux leur prière à genoux ;
Et le tribut d'amour que t'offre l'innocence,
O mon Dieu, sur tout autre obtient la préférence ;
Sortant d'un vase pur le parfum est plus doux !

Qu'ils ont ri, ce matin! Et, demain, quelle fête,
Quand un serin chéri, voltigeant sur leur tête,
Viendra les réveiller, joyeux carillonneur!
Qu'ils sont heureux!... Faut-il s'en étonner? Leur âge
S'inquiète fort peu du vent ou de l'orage;
Et dans l'insouciance est caché le bonheur!

Hélas! le temps, jaloux de tout ce qui rayonne,
De la candeur a vite effeuillé la couronne!
L'enfance est une aurore, elle en a le destin.
Bientôt, mes fils, faisant quelques pas dans la vie,
Laisseront derrière eux cet âge qu'on envie,
Nuage d'or fuyant dans un vague lointain!

Mon cœur prévoit le jour, jour d'angoisse profonde,
Où l'âpre moissonneur qu'on appelle le monde,
Me dira brusquement : « Tes fils sont mûrs pour moi;
» Je les prends! De sang vif, de jeunesse qui brille
» Je m'approvisionne au sein de la famille.
» Où l'hymen a semé, je cueille... C'est la loi! »

C'est la loi; je le sais, et j'en ai l'âme triste!
Mais, du moins, ô mon Dieu, que ta bonté m'assiste!
Que l'heure où nos enfants, de chimères bouffis,
S'en vont, du toit natal prompts à franchir la porte,
Où sur son char bruyant le monde les emporte,
Que cette heure soit lente à sonner pour mes fils!

Laisse-moi, dans l'espoir qu'elle sera suivie,
Leur indiquer d'avance, au travers de la vie,
La route où constamment tu veilleras sur eux.
Que mes enfants, nourris d'une sainte croyance,
Dans un ciel protecteur placent leur confiance :
Qui se confie au ciel n'est jamais malheureux.

Quand on voue à Mammon un culte sacrilége,
Et quand l'esprit du mal ardemment nous assiége,
Que peut d'un jeune cœur la vacillante foi?
O mon Dieu, qu'à mes fils je te fasse comprendre!
Contre l'impiété qu'ils sachent se défendre,
Sachant ce que l'on gagne à combattre pour toi!

Qu'à mes sages avis leur jeunesse s'éclaire;
Qu'ils deviennent, pour elle, un flambeau tutélaire
Qui, sur l'abîme, au loin serve à la diriger!
Que j'expose à ses yeux, dans un miroir fidèle
Les piéges que le monde a tendus autour d'elle!
La voix qui le signale a détruit le danger.

Empoisonneur mielleux, traître habile, le vice
Sait voiler sa hideur d'un aimable artifice;
Mais avant qu'il ne vienne à mes fils s'attaquer,
Que mon doigt mette à nu la face du vampire!
L'antidote du vice est l'horreur qu'il inspire;
Pour le rendre impuissant il faut le démasquer.

Oh! quand ils auront vu, — tripotant toute fange,
Nos Crésus à pleins sacs dans les égoûts du change
Puiser l'or exigé par d'insolents besoins,
Mes fils, avec dégoût, détourneront la tête....
Lorsqu'au prix de l'honneur la fortune s'achète,
Le plus riche est celui qui possède le moins!

Oh! quand ils auront vu, sous un royal portique,
Se chauffant au soleil du monde politique,
Ces flatteurs, plats valets de la prospérité,
Ces courtisans dont l'âme à la pudeur se ferme,
Mes enfants, le front haut, marcheront d'un pied ferme
Dans leur indépendance et dans leur dignité.

Oui, quand ils auront vu ces existences vides,
Ivres de voluptés, de voluptés avides,
Éteintes bien avant de descendre au cercueil,
Mes fils créeront leur œuvre, et voudront la poursuivre,
Parce qu'ils comprendront que travailler c'est vivre.
Qui se croise les bras porte son propre deuil!

Oui, quand ils auront vu ce goinfre inexorable
Qui de son dernier sou dépouille un misérable,
Dîne trop et s'endort, repu, sur son argent,
Mes fils n'auraient-ils plus, aux jours d'épreuve amère,
Qu'un seul morceau de pain, pour eux et pour leur mère,
Ils le partageront avec un indigent!

Dans la vie, en plein calme on peut faire naufrage.
L'homme a besoin d'aimer pour avoir du courage....
Mon Dieu, laisse mes fils grandir à mon foyer!
Pour qu'ils sachent combien l'on est fort quand on aime,
Et pour que leur amour boive à la source même,
Laisse longtemps mes fils sur mon cœur s'appuyer!

HIPPOLYTE MINIER.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

SOUVENIRS DE QUARANTE ANS, RÉCIT D'UNE DAME DE MADAME LA DAUPHINE. — Paris, Lecoffre, 1861.

Il suffit de dire, pour appeler l'attention sur ce petit ouvrage, que la personne dont il est ici question n'est autre que Mme de Béarn, cette Pauline de Tourzel, dont l'affectueux dévoûment fut une des plus douces consolations que la Providence accorda à l'héroïque fille de Louis XVI, dans ses malheurs[1]. Mme de Béarn, comme toutes les âmes cruellement éprouvées, aimait peu à revenir sur les époques pénibles de sa vie; mais, après 1830, lorsqu'à l'agitation du monde et de la cour succédèrent, pour elle et pour les siens, la solitude d'une campagne et l'intimité de la famille, elle céda aux instances qui lui furent faites, et raconta, pour l'instruction de ceux qui l'entouraient, les scènes dont elle avait été témoin, et quelquefois victime. Tel était l'intérêt de ce récit, et il se gravait si forte-

1 Marie-Charlotte-*Pauline*-Josephine du Bouchet de Sourches de Tourzel était fille du marquis de Tourzel, mort au mois de novembre 1776, d'une chute de cheval qu'il fit en chassant avec Louis XVI, — et de Louise-Élisabeth de Croï d'Hâvré, nommée en 1789 gouvernante des enfants de France. Elle épousa, le 15 janvier 1797, Alexandre-Léon-Luce de Gaïard, comte de Béarn, et en eut deux enfants auxquels est adressé ce récit : — Louis-Hector de Béarn, et Alix-Renée-Joséphine de Béarn, mariée au comte de Villefranche.

La famille du Bouchet de Sourches à laquelle Mlle de Tourzel appartenait, était une des plus anciennes familles de l'Anjou, où elle possédait le château du Bouchet. Depuis longtemps, d'ailleurs, elle s'était fixée dans le Maine. Simon du Bouchet, l'un de ses membres, fut un des plus vaillants compagnons de Charles VII. Dans le dernier siècle, cette famille formait deux branches : celle de Tourzel, et celle de Montsoreau, dont les deux derniers représentants ont été Mme la duchesse de Blacas et Mme la comtesse de la Ferronays.

ment dans le souvenir, que l'un des auditeurs, l'aumônier du château, crut pouvoir le reproduire par écrit, chaque soir, avant de fermer l'œil, sans en altérer trop sensiblement l'expression. Personne d'ailleurs n'était dans sa confidence. Devenu, plus tard, curé d'une paroisse du Poitou, l'abbé emporta son manuscrit qui vieillit ignoré sur les rayons de sa bibliothèque.

Aujourd'hui, le pauvre prêtre est mort, et ses livres ont été consacrés par lui à une bonne œuvre. Il a décidé qu'ils seraient vendus et que le produit de leur vente serait placé pour fournir, chaque année, à l'éducation chrétienne des indigents de sa paroisse. Or, j'ai dit que parmi les livres se trouvait le manuscrit. Il formait une liasse de papiers qu'enveloppait un mouchoir à grands carreaux. Au lieu de jeter ces papiers au rebut, comme on fait souvent en pareil cas, l'idée vint de les lire, et, quand la lecture fut finie, on ne songea plus à les jeter du tout.

Il était impossible d'ailleurs de chercher à faire argent, même au profit des pauvres, sans l'autorisation des intéressés, d'un document surpris en quelque sorte à l'intimité domestique. Le manuscrit fut donc envoyé à la famille de Béarn, et c'est de son aveu qu'il est publié aujourd'hui, pour venir en aide à la pieuse fondation de l'excellent curé.

Ces détails étaient nécessaires pour bien préciser le caractère du livre. C'est Pauline de Tourzel qui parle, mais c'est son aumônier qui écrit. On pourrait, le plus souvent, s'y méprendre, tant le style est aisé, tant il se distingue par ce naturel de bon goût, qui devait être le sien. Il est évident que l'abbé s'est identifié avec les formes de son langage non moins qu'avec les faits de son récit.

Ces faits d'ailleurs, il faut bien le dire, n'ont rien de très-nouveau. Bien habile serait celui qui trouverait à glaner dans le champ tant de fois moissonné de la Révolution. Le dîner des gardes-du-corps, l'émeute des 5 et 6 octobre, celle du 20 juin, le 10 août, le 2 septembre, nous sont devenus familiers jusque dans leurs moindres détails, et tel est cependant le charme qui s'attache au spectacle des grandes vertus en lutte avec les grandes douleurs, que nous nous complaisons encore dans ces souvenirs, surtout si c'est un témoin oculaire qui nous les rappelle. Le récit de Mme de Béarn offre, en outre, quelques points moins connus : je citerai, par exemple, sa sortie des Tuileries au 10 août; son évasion et celle de sa mère de la prison de la Force, au mois de septembre; l'audience

qu'elle obtint de Napoléon, sous l'Empire, et la visite qu'elle fit avec Mme la Dauphine, en 1814, à l'ancien cimetière de la Madeleine, où les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette avaient été déposés.

M. de Lamartine a dramatisé, suivant son habitude, les circonstances auxquelles la princesse de Tarente et Mlle de Tourzel durent leur salut, dans la journée du 10 août. Il nous représente Mme de Tarente allant au-devant des scélérats qui viennent d'assassiner trois huissiers de la Chambre, et leur disant en montrant sa jeune compagne : — « *Frappez-moi,* mais sauvez l'honneur et la vie de cette jeune fille : c'est un dépôt sacré que j'ai juré de rendre à sa mère : *rendez-lui sa fille, et prenez mon sang.* » — Voilà qui est assurément très-beau et qui n'aurait pas manqué de produire un grand effet dans la bouche de Talma; mais la noble et courageuse princesse de Tarente était moins théâtrale. Ses seules paroles furent pour excuser une dame de la Reine, qui s'était jetée aux genoux d'un Marseillais et qui balbutiait le mot de pardon : — « Ayez pitié d'elle, sa tête n'y est plus » — dit simplement Mme de Tarente, et ce seul mot, si digne, si calme, si empreint de bonté et d'honneur, suffit pour arrêter l'assassin. Ce malheureux se fit même le protecteur, non-seulement de celle pour qui on l'implorait, mais encore de ses compagnes, et il ne les quitta que lorsqu'elles furent entrées dans le souterrain qui communique avec la terrasse du bord de l'eau.

L'évasion de Mlle de Tourzel et, plus tard, celle de sa mère, de la prison de la Force, offrent des circonstances plus mystérieuses. Cent soixante prisonniers furent massacrés à la Force, et dix seulement furent sauvés : — « Quel prix paya leur salut? s'écrie M. de Lamartine. On ne le vit pas compter dans la main des juges; mais le glaive, qui s'abattit sans pitié sur les plus obscurs et les plus purs, respecta les plus illustres et les plus riches. » — Nous pourrions nous étonner de ce mot *les plus purs,* appliqué aux uns plutôt qu'aux autres, et formant antithèse avec *les plus riches,* comme s'il suffisait d'être riche pour cesser d'être pur. Mais on sait trop le charme exercé par l'antithèse sur certains esprits pour être sévère à cet égard envers M. de Lamartine. Personne ne croira que son intention ait pu être de ne pas comprendre parmi *les plus purs* Mme de Tourzel, sa fille, et cette admirable princesse de Lamballe, qu'un cri d'horreur trahit, mais que les ordonnateurs du massacre avaient voulu sauver. Il n'est pas complétement vrai non plus

qu'on ait *marchandé le sang goutte à goutte*, dans cette circonstance, comme le prétend M. de Lamartine, et qu'on *ait fait payer la pitié*. Mme de Tourzel et sa fille furent sauvées par des inconnus qui parvinrent à intéresser quelques-uns des assassins à leur sort. Quel motif les guida et quel moyen employèrent-ils? Il serait difficile de le dire. Aucun marché ne fut, en effet, conclu; des offres d'argent furent même repoussées[1]. On peut croire qu'un certain sentiment d'humanité pour des femmes uniquement coupables de dévoûment ne fut pas étranger à leur délivrance, car il n'est pas rare de trouver des hommes comme Danton, *qui, cruels en masse*, n'en sont pas moins *capables de pitié en détail*[2]. Il paraît, en outre, que quelques grands coupables furent bien aises de sauver un petit nombre de personnes haut placées, afin de s'en faire un mérite un jour. C'est ainsi que Tallien se vanta d'avoir donné des ordres pour l'évasion de Mlle de Tourzel. S'il fallait en croire celle-ci, Billaud-Varennes lui-même aurait pris part à son salut : il se serait même placé vis-à-vis d'elle dans le fiacre qui la soustrayait aux fureurs populaires.

Il est impossible de contester un fait aussi nettement articulé ; mais alors de deux choses l'une : ou Billaud-Varennes, en sauvant la fille, prétendait laisser égorger la mère, ou il exagérait parfois, ce qui semble difficile, son propre fanatisme. Personne n'a oublié, en effet, cette séance des Jacobins du 13 brumaire an III, où Billaud succombant sous le poids des attaques et, on peut le dire, de ses crimes, s'écriait, en rendant attaque pour attaque à ses adversaires : — « On a mis en liberté des nobles et des aristocrates, une Detourzelles *(sic)* qui a avoué publiquement qu'elle n'aimait rien tant que le roi[3]. »

En effet, Mme de Tourzel, priée de lire l'inscription qui était gravée sur son anneau, avait lu sans hésiter : *Dieu sauve le Roi, la Reine et le Dauphin !* — Jetez cet anneau à terre, avait-on crié aussitôt, foulez-le aux pieds ! — C'est impossible, avait répondu la noble femme ; tout ce que je puis faire, c'est de l'ôter de mon doigt et de le mettre dans ma poche.

« 1 Quoi que j'aie pu leur dire, il me fut impossible de leur faire rien accepter, et tout ce que je pus obtenir d'eux, fut que chacun me donnât son nom et son adresse. » P. 199. — Ces adresses ne furent point, d'ailleurs, inutiles, et si l'on avait refusé d'abord, on finit par accepter plus tard. *V. p.* 209.

2 Expression de M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*.

3 *Moniteur* du 15 brumaire an III.

Laissons maintenant passer dix ans. Nous voici en plein Empire et, un beau jour, Mme de Tourzel et son fils reçoivent l'ordre de quitter Paris. Chacun sait que depuis les grands principes de 89, liberté civile, liberté individuelle, égalité devant la loi, etc., etc., les ordres de ce genre n'étaient pas très-rares. On avait peine cependant à s'y accoutumer, et Mme de Béarn demanda audience à l'Empereur afin d'obtenir la grâce de sa famille. M. de Béarn avait été *appelé* par l'Empereur *près de lui*, nous dit sa femme, ce qui veut dire que M. de Béarn était chambellan comme bien d'autres: c'était au moins un titre pour être bien reçu. Mme de Béarn se rend donc aux Tuileries dont elle n'avait pas revu les appartements depuis le 10 Août. Elle est accueillie avec un visage sévère dans lequel elle croit démêler cependant un *rayon de bienveillance;* mais ce faible *rayon* fut tout ce qu'elle obtint: — Nous verrons cela plus tard, — lui dit l'Empereur, et il fallut partir.

La séparation de la mère et de la fille devenait cependant chaque jour plus pénible; la vue de M. de Tourzel s'affaiblissait; on craignait une cécité complète: Mme de Béarn court à Compiègne où était l'Empereur et demande de nouveau à le voir. On l'introduit dans le cabinet d'attente, mais les heures, mais la journée entière s'écoulent et elle attendit vainement! Le lendemain elle vient reprendre sa place: même anxiété et même déception. Nous étions bien loin du chêne de Vincennes! Enfin, le troisième jour, elle fut admise et, ce qui mieux est, elle fut exaucée, non sans un long sermon.

J'ai signalé enfin, parmi les faits nouveaux que contient le récit de Mme de Béarn, la visite qu'elle fit avec Mme la Dauphine, en 1814, au cimetière de la Madeleine où avaient été enterrés les corps mutilés de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Disons d'abord, d'après le *Moniteur*, ce qui suivit le supplice des deux grandes victimes [1]. Dès la veille du 21 Janvier, le sieur Picavez, curé constitutionnel de la Madeleine, avait été prévenu par le pouvoir exécutif, qu'il devrait procéder le lendemain aux obsèques de l'*ex-roi*. Le sieur Picavez trouva la mission au-dessus de ses forces; il prétexta une maladie et renvoya l'ordre à son premier vicaire. Celui-ci, le sieur Renaud, refusa à son tour. La raison qu'il en donnait en 1814, c'est que *personne plus que lui peut-être n'avait aimé Louis XVI.* Mais le curé,

1 Voir *Moniteur* du 21 janvier 1815. Il contient l'enquête faite à la rentrée du roi, sur le lieu et les détails de l'inhumation du roi et de la reine.

effrayé de ce double refus, fit remarquer à son vicaire qu'il pourrait avoir pour l'un comme pour l'autre des suites *fâcheuses, incalculables.*

L'abbé Renaud se résigna donc et, le lendemain, à l'heure dite, il était, avec l'étole et la croix, sur le seuil de l'église, attendant l'œuvre du bourreau.

Le corps de Louis XVI fut apporté dans une bière découverte, que suivait une foule nombreuse dans laquelle se trouvait, comme à l'époque des persécutions, plus d'un fidèle cachant ses larmes, mais décidé à ne pas perdre de vue les restes du martyr. De ce nombre était, entre autres, un avocat, M. Danjou, qu'on retrouva encore, neuf mois après, à la suite du convoi de Marie-Antoinette. Laissons maintenant parler l'abbé Renaud : « Arrivé, dit-il, au cimetière, je fis faire le plus grand silence. On nous présenta le corps de Sa Majesté. Elle était vêtue d'un gilet de piqué blanc, d'une culotte de soie grise et les bas pareils. » L'abbé Renaud omet ici, par respect sans doute, un détail que nous savons par M. Danjou, c'est que la tête du roi avait été placée entre ses jambes. — « Nous psalmodiâmes les vêpres, ajoute-t-il, et récitâmes toutes les prières usitées pour le service des morts, et je dois dire la vérité : cette même populace qui naguère faisait retentir l'air de ses vociférations, entendait les prières faites pour le repos de l'âme de Sa Majesté avec le silence le plus religieux. »

La bière fut ensuite descendue dans la fosse et placée entre deux lits de chaux vive. Les mêmes précautions furent prises à l'égard du corps de Marie-Antoinette, puis le cimetière fut vendu afin qu'il ne restât pas même de trace de sa destination première. Heureusement il fut acheté par un homme qui n'était pas de caractère à laisser perdre d'aussi précieux souvenirs. Cet acquéreur était M. Descloseaux qui, de sa fenêtre, avait suivi les moindres détails des deux inhumations, et dont M. Danjou avait dès lors ou dont il devait plus tard épouser la fille. M. Descloseaux planta aussitôt une charmille autour de l'espace consacré par les sépultures royales. Un tapis de gazon marqua l'emplacement des tombes, et deux saules pleureurs tinrent lieu au roi et à la reine de France de monuments funèbres.

Tant que dura, au reste, la Révolution, cette pieuse enceinte ne fut visitée qu'en secret et à la dérobée par un petit nombre de fidèles. Mme de Béarn et la princesse de Tarente furent des premières, en 1803, à y porter l'hommage de leurs pleurs, et, dès le lendemain

de sa rentrée en France, Mme la duchesse d'Angoulême demanda à y être conduite. Madame avait témoigné le désir de garder le plus strict *incognito*.

« Sur le seuil, raconte Mme de Béarn, nous trouvâmes une des filles de M. Descloseaux. Par un signe de la main elle nous indiqua le chemin à prendre; mais pas une parole ne sortit de ses lèvres; aucun signe de respect n'annonça qu'elle connaissait le nom de celle qui venait visiter la tombe de Louis XVI.

A l'entrée du jardin, la seconde fille de M. Descloseaux était à son poste. Elle étendit silencieusement le bras et montra de quel côté il fallait tourner. Enfin, près du tombeau, se tenait le vénérable vieillard [1] qui, dans un silence respectueux, l'indiqua à Madame.

« Une croix de bois noir marquait la place. Madame s'en approche avec un tremblement qui agite tout son corps; elle se jette à genoux sur le tombeau, se prosterne, enfonce sa tête dans l'herbe qui le couvre, et reste, pendant quelque temps, absorbée dans sa douleur.

» Je m'étais mise à genoux; je pleurais et je priais. Quand Madame releva la tête, je vis son visage inondé de larmes. Les yeux au ciel, les mains jointes, elle fit cette prière qui se grava dans mon cœur et ne s'en effacera jamais :

« O mon père! vous qui m'avez obtenu la première grâce que » je vous aie demandée, celle de revoir la France... obtenez que je » la voie heureuse! »

Admirable princesse, dont le cœur ne connut jamais que l'oubli, le pardon, l'espoir, et dont tous les vœux étaient pour la France! Qui lui aurait dit, dans ces premiers moments du retour où tant de joie se mêlait à tant de larmes, qu'il lui faudrait reprendre, deux fois encore, ce que le Dante appelle si tristement le *pas amer de la fuite!*

EUG. DE LA GOURNERIE.

1 M. Descloseaux avait alors plus de quatre-vingts ans.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La plus stable, sinon la meilleure des républiques. — Les *fils de Voltaire* et les *fils des Croisés*. — Effroi du *Siècle* et du *Charivari* à la vue d'un froc. — Qu'entend-on par *hommes politiques* et par *hommes de lettres?* — Un léger crayon de ces derniers. — Les frontières de la littérature parisienne. — Le chroniqueur propose et la plume dispose.

Il existe quelque-part un petit royaume, ou plutôt une petite république, qui, par le temps de bouleversements et d'*annexions* qui court, présente ceci de singulier que les révolutions l'ont respectée jusqu'à ce jour. Enseveli deux fois sous les débris du trône à l'ombre duquel il naquit et grandit, deux fois ce petit état lui a survécu et a refleuri sur ses ruines. Le torrent des vicissitudes humaines a emporté, dans ses eaux troublées, républiques, royaumes, empires grands et petits, et, comme un autre déluge, a envahi et ravagé l'Europe presque entière; — il a respecté ce coin de terre privilégié, et ses flots sont venus mourir aux pieds des lions de bronze qui en décorent et gardent l'entrée. La France a vu chez elle les constitutions succéder aux chartes et les chartes aux constitutions : la charte de la petite république est restée intacte et pas un pavé, pas un sabre ne l'ont lacérée. Et pourtant elle est formulée d'après les principes de la plus pure démocratie. Elle avait inventé le suffrage universel deux siècles avant que certains publicistes, prétendus inventeurs du système, en prissent le brevet (sans garantie du *peuple-roi*). Le principe électif préside tout à la fois à la constitution, au gouvernement et au recrutement de l'État. Un président, élu pour trois mois, le régit avec l'assistance d'un secrétaire et d'un chancelier en manière de ministres. Chose étrange, le peuple qui habite le singulier pays en question, n'augmente ni ne diminue en nombre. La république ne compte jamais plus de quarante citoyens, choisis, non point par le hasard de la naissance, mais par un libre suffrage. L'élection, si dangereuse pour la tranquillité des peuples, et qui apporta tant de fois avec elle les orages et les bouleversements, semble ici exempte de ses inconvénients ordinaires. Grâce à elle, la république littéraire, perpétuellement rajeunie, a évité l'écueil de la décrépitude, sans sombrer sur celui des révolutions, et reste debout depuis deux siècles et demi, phénomène inouï dans les annales des républiques. Jamais la démocratie n'y dégénéra en démagogie, et c'est à peine si un écho affaibli des clameurs et des révoltes de la rue en franchit la frontière aux plus mauvais jours et troubla la sérénité des *Immortels*.

Des *Immortels*, ai-je dit; c'est ainsi en effet que s'appellent les membres de cette société singulière. Ce n'est pas que la mort ne viole jamais le

seuil du palais où elle habite, et que sa faulx s'ébrèche sur le granit de son péristyle. Hélas! la cruelle frappe là comme ailleurs, et quelquefois même plus souvent qu'ailleurs, comme si elle prenait à tâche, avec cette froide et ironique cruauté qui lui est habituelle, de rabattre l'orgueil de ceux qui la bravent. Ces prétendus *Immortels* sont mortels comme vous et moi. Si encore, à défaut de l'autre immortalité, ils pouvaient tous prétendre à celle qui assure la perpétuité du nom; si, mortels par la vie, ils étaient assurés d'être immortels par la renommée! Mais il n'en est rien, et pour un grand nombre des demi-dieux qui se sont succédé sur les trônes de l'Olympe littéraire, tout, nom et vie, a sombré sur l'écueil de la tombe. Qui se souvient aujourd'hui des *immortels* Habert, Méziriac, Porchères, Colomby, Bardin, Baudoin, Beautru, etc., etc.?

Il est vrai que le corps ne meurt point et qu'il répare, à mesure qu'elles se produisent, les brèches que la mort lui fait. L'Académicien est mort, vive l'Académicien! Car le lecteur l'a déjà deviné, la république dont nous parlons n'est pas celle de Saint-Marin, ni du Val-d'Andorre; c'est une Académie, — c'est l'Académie française.

Sil est vrai que l'honnête femme soit celle dont on ne dit rien, je ne sais que penser de l'Académie française; car, depuis quelque temps, elle fait terriblement parler d'elle. Déjà, lors de la levée de boucliers du romantisme, elle eut à affronter l'assaut de tous les révolutionnaires du drame et de la ballade. Rangée en bataille, la phalange chevelue, agitant comme un troupeau de lions ses crinières ondoyantes, coiffées de feutres coniques, se ruait sur l'Institut comme sur la forteresse du passé et le boulevard des trois unités classiques. Agitant leurs bannières bariolées, aux mille couleurs, aux mille formes, sur lesquelles était écrite la devise de la nouvelle croisade, les assiégeants lançaient dans la place, pour l'incendier, des feuillets de la Préface de *Cromwell*, en guise de bombes et d'obus. Mais les plumes se sont émoussées, les clameurs se sont éteintes, les projectiles ont fait long feu, et le Palais Mazarin est resté debout. Toutefois, il a prudemment et adroitement entrebâillé sa porte, pour laisser passer les maréchaux de l'armée romantique, devenus par là ses complices, et l'a fermée au nez du reste.

Pendant plusieurs années, l'Académie française jouit d'un calme relatif et fit peu ou point parler d'elle, en digne et honnête personne qu'elle est. L'élection de M. de Montalembert mit de nouveau le feu aux poudres. Mais, cette fois, l'orage souffla d'un autre point de la rose des vents: la lutte ne fut plus exclusivement littéraire; elle devint politique et surtout religieuse. En effet, le scandale était grand : les *fils de Voltaire* tendre la main aux *fils des Croisés!* Le *Charivari* et le *Siècle* ne pouvaient en croire leurs yeux. Ce fut bien pis, lorsqu'à M. de Montalembert succédèrent MM. de Falloux et Berryer et Mgr d'Orléans! Pour le coup, les deux estimables journaux dont nous venons de prononcer les noms, n'y purent

tenir et signifièrent à l'Académie qu'elle avait perdu leur estime; — ce dont l'Académie a fait son deuil sans beaucoup de peine, je pense.

Hélas! *Siècle* infortuné, tu n'étais pas au bout de tes douleurs; tu devais boire le calice jusqu'à la lie. Ce n'était pas assez d'exposer à tes regards étonnés et blessés la robe d'un évêque; l'Académie leur préparait un spectacle bien plus horrible encore.

On rapporte que le païen Gœthe, lorsqu'il venait à rencontrer une croix, se troublait et sentait s'évanouir sa sérénité olympienne. Il est des hommes qui se troublent pour moins encore et qu'un morceau d'étoffe met hors d'eux-mêmes. La vue d'un froc ou d'une cornette est pour eux ce qu'est pour le taureau des cirques espagnols le spectacle du chiffon écarlate que le *picador* agite devant ses yeux. Que tel *libre penseur* rencontre sur sa route un capucin ou un carme déchaussé, lui, l'esprit fort, devenu tout-à-coup superstitieux, il rebrousse chemin, comme s'il voyait les corbeaux voler à gauche.

Quel ne fut donc pas l'effroi des apôtres du *progrès* et des *lumières*, lorsque se répandit l'épouvantable nouvelle qu'un fauteuil de l'Académie française allait recevoir le froc d'un moine. Un moine, et un dominicain encore, à l'Académie française! Et cela en plein XIXe siècle, en plein siècle des lumières, de la liberté, de l'égalité et de la tolérance! Une éclipse soudaine voile la face du soleil de la philosophie et celle du *Charivari*, son satellite. M. Jourdan met un crêpe à sa plume; M. Louis Huart et M. Caraguel agitent leurs grelots en manière de glas; le désordre est à son comble. Et le *million* de lecteurs? Je présume que, après avoir versé quelques pleurs bien sentis à l'unisson de ses apôtres, il en aura vite pris son parti et sera allé noyer son chagrin au cabaret du coin....

Le grand reproche que l'on fait à l'Académie française c'est d'admettre dans son sein des *hommes politiques* et de négliger les *hommes de lettres*. J'avais cru jusqu'ici que MM. de Montalembert, de Falloux et Berryer n'étaient pas des hommes exclusivement politiques et complétement illettrés; que tel discours de Berryer, par exemple, valait au moins tel vaudeville de M. Scribe, et que sans parler de leurs harangues restées comme des modèles, les livres de M. de Montalembert et de M. de Falloux n'étaient pas, littérairement parlant, au-dessous de la tragédie d'*Arbogaste*. Je poussais l'illusion jusqu'à m'imaginer que Mgr Dupanloup écrivait assez correctement le français, et que le style de Lacordaire pouvait, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec le patois réaliste de M. Champfleury, un académicien futur. Je me trompais: il paraît que la littérature n'a rien à voir aux discours de Berryer, un des plus grands orateurs qui aient jamais paru, non plus qu'à ceux de ses rivaux de Montalembert et de Falloux, aux *Conférences de Notre-Dame*, et, sans citer les autres, au beau livre de Mgr d'Orléans sur l'éducation, prisé si haut par M. Proudhon lui-même, un juge peu suspect.

L'histoire, la morale et l'éloquence étant biffées du même coup, que restera-t-il à la littérature? — Le mélodrame, le roman et le vaudeville, voilà la littérature vraie, la seule qui ait le droit de frapper à la porte de l'Académie. Le reste n'est que de la *politique*.

Un homme se réveille sur les dix heures et, tout en se frottant les yeux, il se dit : — Que vais-je faire aujourd'hui? Des vers? Mais c'est une denrée qui n'a plus cours sur le marché, et les poètes qui ne jouent pas à la Bourse, meurent à l'hôpital, comme au temps de Gilbert. Un roman? C'est trop long, et ma bourse et mon estomac sonnent le creux. Un drame? Le *Victor Séjour* encombre la place. Un vaudeville? Au fait, va pour un vaudeville. Je vais aller trouver Théodore, Alfred et Ernest; à nous quatre, nous *machinerons* quelque chose de corsé, de drôle, de risqué surtout; nous y mettrons des femmes, beaucoup de femmes; et c'est bien le diable si je ne m'en tire pas avec quelques billets de *cent*.

Cet homme-là, c'est un *homme de lettres*.

Deux ou trois cents soi-disant *hommes de lettres* se réveillent ainsi chaque matin dans Paris, et se demandent comment ils s'y prendront pour tuer le plus lucrativement possible la morale ou le goût, choisissant qui le théâtre, qui le roman, qui une autre arme.

Voyez-vous au fond de cet estaminet, au milieu d'un nuage épais et nauséabond, ces hommes plus ou moins jeunes, attablés, la pipe à la bouche, devant des cruchons de bière? Ne vous y trompez pas; ces hommes ne sont pas des étudiants d'Outre-Rhin, cet estaminet n'est pas une taverne de Heidelberg ou de Gœttingen; la langue que vous entendez et que vous ne comprenez pas, n'est pas l'idiome tudesque. Cette langue, ou plutôt cet argot, c'est la langue française de l'avenir; cette brasserie est le temple de la littérature, et ces buveurs de bière sont la fine fleur des *hommes de lettres*, les futurs candidats à l'Académie. Celui qui trône, à côté de son broc d'honneur, c'est l'illustre Patoisfleury, le trivial Raphaël de la célèbre *Vierge aux asticots*. Chaque disciple balance sous le nez du maître la fumée de sa pipe, en façon d'encens. — Ne riez pas : vous avez devant vous le cénacle des apôtres de la loi nouvelle. Écoutez-les : ils ne parlent qu'avec le plus profond respect de ce qu'ils appellent leur *mission* et leur *sacerdoce*... Le *sacerdoce* du vaudeville et de la gaudriole! Qu'un grand orateur s'avise de discuter à la tribune les intérêts de son pays, ou prêche la morale et la vertu du haut de la chaire : fi donc, s'occuper de pareilles fadaises, et prétendre au titre d'homme lettré, et briguer un fauteuil à l'Académie! Quelle outrecuidance! Si, au lieu de perdre son temps à faire des discours éloquents, Berryer avait fait des vaudevilles avec MM. Clairville et Labiche; si M. de Montalembert avait écrit les *Trois Mousquetaires*, et M. de Falloux, la *Reine Margot*; au lieu d'enseigner la morale, si Lacordaire l'avait conspuée dans *Mademoiselle de Maupin*; si, au lieu de s'occuper de cette bagatelle que l'on nomme

l'éducation de la jeunesse, M. Dupanloup avait écrit, au risque de la corrompre, *Princesses et Déesses d'opéra!* A la bonne heure! voilà de la littérature pour de bon, voilà des titres solides à l'Académie!

Le monde littéraire actuel est borné au nord par le théâtre du Palais-Royal, où fleurit le calembour; — à l'est, par le *boulevard du Crime*, où chaque soir le sang coule à flots sous le couteau de la muse échevelée du drame; — à l'ouest, par les rives boueuses de la Bièvre, où M. Champfleury tient boutique de réalisme et de chiffons, *et fait tout ce qui concerne son métier;* — au midi, par le *Pays du tendre*, que régit, — avec sa plume Pompadour, enrubannée de faveurs roses comme la houlette des bergers rococo de Boucher,—monsieur,—j'allais dire *madame*—Arsène Houssaye, une *précieuse* en paletot, dont le style entortillé nous reporte aux beaux temps où florissaient l'*Astrée* et le *Grand Cyrus*.

Voilà les frontières de la littérature : au-delà commence la *politique*. Cicéron et Démosthènes, s'ils vivaient en ce temps-ci, seraient considérés comme des hommes politiques, et, comme tels, devraient rester à la porte de l'Académie, pour céder la place à M. Dennery et à M. Ponson du Terrail.

L'Académie ne l'entend point ainsi, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Si elle ne veut pas devenir la succursale du théâtre du Palais-Royal, de l'Ambigu et de la brasserie des Martyrs; si elle ferme obstinément sa porte à certains écrivains, restés les bohêmes de la rue Childebert, en conscience, je ne puis le trouver mauvais. Son dictionnaire n'a pas encore donné droit de cité à l'argot de certain monde, où l'on se tutoie en s'appelant *ma vieille*.

Je m'arrête, cher lecteur, pour reprendre haleine, et je m'aperçois avec terreur que je ne vous ai pas encore dit un mot de ce que j'avais l'intention de dire en commençant. O imagination, voilà bien de tes coups! et celui-là te connaissait à fond qui te surnomma la *folle du logis!*... Je me proposais donc de formuler nettement mon opinion sur l'honneur insigne que l'Académie française vient de faire à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, en lui décernant le prix de 20,000 francs, comme étant l'ouvrage *qui honore le plus l'esprit humain, depuis dix ans*. Je tiens à déclarer, tout au moins, que, malgré mon profond respect pour l'illustre aréopage, je me permets, cette fois-ci, de ne pas partager tout à fait son sentiment; et il ne me serait pas, je crois, impossible d'établir, par *raisons démonstratives*, qu'il y avait autre chose à faire pour l'Académie. Cela posé, je n'ai plus que le temps de vous demander pardon, cher lecteur, de m'être un peu trop abandonné aux charmes de l'*école buissonnière*.

LOUIS DE KERJEAN.

LA BIENHEUREUSE GERMAINE COUSIN A NANTES.

Un jour, au commencement de l'été de l'an 1601, deux religieux entrant dans le petit village de Pibrac, aux environs de Toulouse, demandèrent avec instance qui donc était mort dans la nuit. Les braves gens du pays, étonnés de cet empressement que rien ne semblait justifier, cherchèrent d'abord parmi les familles marquantes, et ne trouvant personne, finirent par répondre qu'il n'était mort, à leur connaissance, que la fille d'un pauvre homme comme eux nommé Laurent Cousin, la petite Germaine, qui venait d'atteindre ses vingt-deux ans. Les religieux voulurent savoir quelques particularités sur cette existence si tôt terminée. On leur répondit qu'il n'y avait rien à en dire, que c'était une pauvre gardeuse de moutons, paralysée d'une main, scrofuleuse à faire dégoût, vêtue de haillons, malmenée par ses parents, surtout par sa belle-mère qui la battait, qu'elle avait vécue ignorée, et qu'on l'avait trouvée morte sur un tas de sarments, sous un escalier, dans un réduit où les animaux eussent à peine consenti à demeurer. — Les moines à leur tour racontèrent que s'étant engagés la nuit précédente dans la forêt voisine, ils s'y étaient endormis au pied d'un arbre; mais qu'ils avaient été soudain réveillés par une éclatante lumière; alors ils avaient vu, dans ces rayons, une troupe de vierges célestes qui s'inclinaient vers la terre; peu après ces mêmes vierges étaient revenues, mais cette fois elles entouraient une de leurs compagnes qui, couronnée de fleurs nouvelles, montait avec elles vers les cieux. Ils s'étaient mis en prière à cette vue, se disant l'un à l'autre qu'à partir de cette nuit, une sainte âme comptait de plus parmi les bienheureux. — Le soir on enterra la fille de Laurent Cousin, et tout semblait dit sur elle.

Quarante-trois ans après, en 1644, on creusait une tombe dans l'église même de Pibrac, car en ce temps on ne croyait pas qu'il fût urgent de chasser les morts loin des yeux et du cœur des survivants. Or, quel ne fut pas l'étonnement des ouvriers, quand, les dalles levées, on trouva, à fleur de terre, un corps que la mort en le touchant n'avait pas osé flétrir, et qu'elle rendait en parfait état de conservation! C'était celui d'une jeune fille; il avait dans une main un petit cierge, dans l'autre un bouquet de fleurs et d'épis, des œillets légèrement fanés et des seigles toujours pleins et dorés. On reconnut à une main difforme et aux cicatrices du cou, que ce corps glorifié était celui de la mendiante Germaine. Dès ce jour on honora les dépouilles de celle qu'on raillait volontiers sur la terre, et l'on se rappela, un à un, les faits merveilleux de cette vie cachée. L'un disait comment il avait vu les eaux du torrent de Pibrac se diviser devant la petite Germaine, quand au matin elle s'en allait à la messe; l'autre, comment, un jour d'hiver que sa belle-mère, furieuse des aumônes qu'elle faisait avec le misérable pain noir dont elle se nourrissait, lui arrachait avec violence son tablier, il en était tombé une pluie de roses et de fleurs telles que la terre n'en produit pas de pareilles. On l'invoqua comme une sainte, et Dieu fit des miracles. — Cela durait depuis longtemps, quand enfin l'autorité ecclésiastique informa de ces choses (1661). Vers 1700, la cause de la béatification fut portée à Rome, mais tout demeura suspendu jusqu'aux jours mauvais que la sagesse humaine nous préparait. Alors on saisit le corps, toujours intact, de Germaine, et pour *moraliser* les paysans de Pibrac, qui s'obstinaient à croire en Dieu et à l'honorer dans ses saints, on le jeta dans de la chaux vive, espérant le détruire, et, avec lui, le souvenir des merveilles que répétait toute la contrée. Folie de ces hommes! ils pas-

sèrent, et les restes de la fille du peuple furent sauvés; et les paysans de Pibrac les entourèrent encore d'hommages jaloux, à ce point que, lorsqu'en 1843, le vénérable évêque de Luçon, Mgr Baillès, alors grand-vicaire de Toulouse, vint faire les dernières informations pour en arriver à la béatification, il se fit une émeute au village, — c'est M. Grimouard de Saint-Laurent qui nous le raconte dans son charmant livre des *Fleurs de Sainte-Enfance,* — et l'on eut toutes les peines du monde à pénétrer dans l'église. — « Non! non! s'écriaient ces braves gens, point de béatification! sainte » Germaine nous guérit quand nous sommes malades, cela nous suffit; » elle est à nous, nous voulons la garder! » — Notre Saint-Père le Pape Pie IX proclama Germaine Cousin bienheureuse, le 7 Mai 1854.

Nantes, qui marche à la tête des villes de Bretagne par son zèle religieux, ne pouvait laisser cette sainte sans hommages, et la chapelle des *Enfants-Nantais,* où se réunissent les enfants confiés aux soins des prêtres du diocèse, vient de lui dresser un autel.

Samedi, 15 de ce mois, c'était donc fête aux *Enfants-Nantais.* Tous les arts s'y donnaient rendez-vous : la musique, la peinture et la sculpture. L'autel en pierre, les peintures décoratives de M. Viau, sont de véritables œuvres d'artistes. Il y a là une charmante statue de la sainte due au ciseau de M. Potel; rien de plus suave que cette petite paysanne appuyée sur sa houlette, ayant à ses pieds son agneau, moins innocent qu'elle, la tête inclinée, et songeant au ciel.

Mais le morceau capital, c'est la fresque exécutée par M. Le Hénaff, à qui nous devons déjà la splendide frise de N.-D.-de-Bon-Port. Le peintre a choisi la scène dont nous avons parlé tout à l'heure. — Au bas du tableau, c'est la terre, la nuit; deux moines, étendus au pied d'un arbre, se réveillent et contemplent ravis le ciel ouvert et le groupe des vierges qui s'avance. Au milieu de ses compagnes et debout, se dresse la bienheureuse Germaine. Elle ne marche pas encore, elle s'éveille, elle pose sa main sur ses yeux, non pour les fermer, grand Dieu! mais pour les ouvrir, pour chasser loin d'elle ces nuages de la terre, pour contempler à son aise le soleil de Justice qui se lève. — Deux autres sujets plus petits servent de rétables; l'un représente le miracle du torrent, l'autre celui des roses.

Disons-le donc, il y a lieu de nous féliciter du mouvement artistique qui se manifeste au milieu de nous et qui trouve son plus puissant, son seul moteur dans nos sentiments de foi chrétienne, dans nos aspirations catholiques. Voyez, en effet: c'est l'architecture qui s'épanouit dans les basiliques élevées comme par enchantement sur tous les points de notre ville : Saint-Nicolas, Saint-Clément, N.-D.-de-Bon-Port, La Madeleine, Saint-Clair, Toutes-Joies, N.-D.-de-la-Salette, les Minimes, que le sou de la charité rachète et restaure; c'est la peinture sur verre qui se réveille et répare les désastres des démolisseurs de la fin du siècle dernier; c'est la sculpture qui reprend l'œuvre interrompue des tailleurs d'images à la Cathédrale, qui crée le beau fronton de Notre-Dame, la symbolique épopée de N.-D.-de-la-Salette; c'est la peinture qui suspend ses grandes pages sur les murailles de nos édifices sacrés, en fait de véritables musées, nous donne, hier la frise de Notre-Dame, aujourd'hui la chapelle de la bienheureuse Germaine, et qui demain va transformer la rotonde des *Enfants-Nantais* en un temple tout illustré des exploits de nos saints locaux. Noble et belle pensée qui consiste à exalter au nom de Dieu toutes les grandeurs légitimes et à sceller toujours devant l'autel ces deux pierres sur lesquelles repose tout l'empire des Francs : le patriotisme et la foi.

Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME NEUVIÈME

ANNÉE 1861. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Pages.

Préface de la cinquième année v

Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, par M. le chevalier *Berthier de Grandry* 9

Essais de littérature populaire. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, par M. *Fidèle de Saint-M.* 32

Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* (suite) 46

Poésie. — Morte au Berceau, par M. *Émile Grimaud* 60

Récits de l'histoire de Bretagne. — L'apostolat de saint Malo, par M. *A. de la Borderie* 62

Variétés historiques. — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante, document communiqué par M. *R.-F. Le Men* 77

Chronique, par *M. Louis de Kerjean* 81

FÉVRIER.

Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon (suite et fin), par M. le chevalier *Berthier de Grandry* 89

Récits de l'histoire de Bretagne. — L'apostolat de saint Malo (suite et fin), par M. *A. de la Borderie* 118

Poésie. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. *Émile Grimaud* 133

Notices et comptes rendus. — I. Récits du foyer (deuxième série),

de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 134
II. Annuaire historique et archéologique de Bretagne, de M. A. de la Borderie, par M. *S. Ropartz*..... 139
Nouvelles données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), par M. l'abbé *Cahour*..... 145
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 158
Mélanges..... 167

MARS.

Études archéologiques. — Trois légendes en images, par M. *S. Ropartz*..... 169
Guillaume et Guillemine, histoire champêtre, par M. *A. de la Borderie*..... 186
Poésie. — Une vue de Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*..... 201
Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron*..... 206
Journal d'un zouave pontifical breton..... 231
Études historiques. — Caractère du seizième siècle, par M. *J.-M. Le Huërou*..... 243
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 250

AVRIL.

Récits de l'histoire de Bretagne. — Premières colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, par M. *A. de la Borderie*..... 257
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* (suite)..... 276
Récits populaires des Bretons. — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, par M. *du Laurens de la Barre*..... 295
Documents historiques inédits. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne — 1598 — communiquée par M. *R.-F. Le Men*..... 308
Notices et comptes rendus : — *Vie de M. Orain, Confesseur de la Foi pendant la Révolution*, de M. l'*abbé Cahour*, par M. *Francis Tragouët*. — *Louis de France* (*Louis XVII*), poème de M. *d'Escodeca de Boisse*, par M. *F.-A. du Restou*. — *Les Veillées du père Corbin*, de M. l'*abbé J. D.*, par M. *Émile Grimaud*..... 314

Chronique, par M. *A. de la Borderie* 330
Mélanges 336

MAI.

Études littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, par M. *L. D.* 337
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite) 355
Essais de littérature populaire. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : III. Une Épreuve, par M. *Fidèle de Saint-M.* 367
Études historiques. — Saint-Félix, évêque de Nantes — VIe siècle — par M. le *Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec* 384
Notices et comptes rendus : — *Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort,* de M. *Ch. de Montigny,* par M. *Eugène de la Gournerie* 399
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 407
Nécrologie. — M. C. de Laroche-Héron, par M. *Eugène de la Gournerie* 413

JUIN.

La Légende de Merlin d'après les anciens Bretons, par M. *Hersart de la Villemarqué*, de l'Institut 417
Poètes contemporains. — M. Louis Belmontet, par M. *Edmond Dupré* 434
Paysages et récits bretons. — Les vieilles Villes, les vieilles Maisons, par M. *Eugène Loudun* 453
Essais de littérature populaire. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : III. Une Epreuve (suite et fin), par M. *Fidèle de Saint-M.* 462
Etudes biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* 470
Poésie. — En songeant à mes fils, par M. *Hippolyte Minier* 479
Notices et comptes rendus. — *Souvenirs de quarante ans, par une dame de Mme la Dauphine,* par M. Eugène de la Gournerie. 483
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, par M. *le chevalier Berthier de Grandry*, 9-31, 89-117. — Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr *Gabriel Bruté*, traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite), 46-59, 206-230. — L'Apostolat de saint Malo, par M. *A. de la Borderie*, 62-76, 118-132. — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante, document communiqué par M. *R. F. Le Men*, 77-80. — Nouvelles données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), par M. l'*abbé Cahour*, 145-157. — Caractère du XVIe siècle, par M. *J.-M. Le Huërou*, 243-249. — Premières colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, par M. *A. de la Borderie*, 257-275. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne (1598), communiquée par M. *R. F. Le Men*, 308-313. — Saint Félix, évêque de Nantes (VIe siècle), par M. le *Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec*, 384-398. — La Légende de Merlin d'après les anciens Bretons, par M. *Th. Hersart de la Villemarqué*, 417-433.

BIOGRAPHIE. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (suite), 276-294, 355-366, 470-478.

ARCHÉOLOGIE. — Trois légendes en images, par M. *S. Ropartz*, 169-185. — Les vieilles villes, les vieilles maisons, par M. *Eugène Loudun*, 453-461.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Annuaire historique et archéologique de Bretagne, de M. A. de la Borderie, par M. *S. Ropartz*, 139-144. — Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort, de M. Ch. de Montigny,

par M. *Eugène de la Gournerie*, 399-406. — Souvenirs de quarante ans, par une dame de Mme la Dauphine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 483-490.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 81-88, 158-167, 250-256, 407-412, 491-496. — Nécrologie : M. le comte de Saint-Pern, 256, M. de Laroche-Héron (Henri de Courcy), 414-416, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Le général Collineau, 335; M. Bizeul, par M. *A. de la Borderie*, 330-333. — Sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, 412-414. — Chronique, par M. *A. de la Borderie*, 330-335.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, par M. *L. D.*, 337-354. — M. Louis Belmontet, par M. *Edmond Dupré*, 434-452.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, 32-45; III. Une Épreuve, 367-383, 462-469, par M. *Fidèle de Saint-M.* — Guillaume et Guillemine, par M. *A. de la Borderie*, 186-200. — Journal d'un zouave pontifical breton, 231-242. — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 295-307.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Récits du foyer* (deuxième série), de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*, 134-138. — Lettre de M. le Vte de Lézardière sur les *Chroniques et légendes de la Vendée militaire*, par M. *A. de Brem*, 167-168. — *Vie de M. Orain*, de M. l'abbé Cahour, par M. *Francis Tragouët*, 314-320.—*Louis de France (Louis XVII)*, poème de M. d'Escodeca de Boisse, par M. *F.-A. du Restou*, 320-325. — *Les Veillées du père Corbin, ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église*, de M. l'abbé J. D., par M. *Émile Grimaud*, 325-329.

POÉSIE. — Morte au berceau, par M. *Émile Grimaud*, 60-61. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. *Émile Grimaud*, 133. — Une vue de Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*, 201-205. — En songeant à mes fils, par M. *Hippolyte Minier*, 479-482.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

A. du Restou (F.). — *Louis de France (Louis XVII)*, poème, par M. d'Escodeca de Boisse, 320-325.

D'Antully (Albéric). — Une Vue de Bretagne, 201-205.

Berthier de Grandry (Le chevalier). — Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, 9-31, 89-117.

De la Borderie (Arthur). — L'Apostolat de saint Malo, 62-76, 118-132. — Premières Colonies bretonnes dans la péninsule armoricaine, 257-275. — Chronique, 330-335. — Guillaume et Guillemine, 186-200.

Un Breton. — Journal d'un zouave pontifical breton, 231-242.

Bruté (Mgr Gabriel) — Souvenir de la persécution révolutionnaire à Rennes, 46-59, 206-230.

Cahour (Abbé). — Nouvelles Données sur saint Émilien, évêque de Nantes (deuxième lettre), 145-157.

D. (L.). — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 337-354.

Dupré (Édmond). — M. Louis Belmontet, 434-452.

De la Gournerie (Eugène). — *Récits du Foyer* (deuxième série), par M. Hippolyte Violeau, 134-138. — *Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort*, par M. Ch. de Montigny, 399-406. — *Souvenirs de Quarante ans*, par une Dame de Mme la Dauphine, 483-490.— Nécrologie : M. le comte de Saint-Pern, 256, M.-C. de Laroche-Héron (Henri de Courcy), 414-416.

Grimaud (Émile). — Morte au berceau, 60-61. — Au volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, 133. — *Les Veillées du père Corbin ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église*, de M. l'abbé J. D., 325-329.

Hersart de la Villemarqué (Th.). — La Légende de Merlin, d'après les anciens Bretons, 417-434.

Le Huërou (J.-M.). — Caractère du XVIe siècle, 243-249.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 81-88, 158-167, 250-256, 407-412, 491-496.

DE LAROCHE-HÉRON (C.). — Traduction de l'anglais des Souvenirs de la persécution révolutionnaire à Rennes, par Mgr Bruté, et de la Notice sur Mgr Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), 46-59, 206-230, 276-294, 355-366 ; 470-478.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Lao, le biniou du diable et le tireur rouge, 295-307.

DE LÉZARDIÈRE (vte). — Lettre sur les *Chroniques et Légendes de la Vendée militaire*, par M. A. de Brem, 167-168.

LOUDUN (Eugène). — Les vieilles villes, les vieilles maisons de Bretagne, 453-461.

LE MEN (R.-F.). — Protestation d'une paroisse bretonne contre la violation des libertés de la Bretagne par l'Assemblée constituante, 77-80. — Correspondance relative à la pacification de la Bretagne (1598), 308-313.

MINIER (Hippolyte). — En songeant à mes fils, 479-482.

ROPARTZ (Sigismond). — Trois Légendes en images, 169-185. — *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, par M. A. de la Borderie, 139-144.

DE SAINT-M. (Fidèle). — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : II. Le Tonneau mystérieux, 32-45; III. Une Épreuve, 367-383, 462-469.

SIOC'HAN DE KERSABIEC (vte Édouard). — Saint-Félix, évêque de Nantes (VIe siècle), 384-398.

TRAGOUËT (Francis). — *Vie de M. Orain*, par M. l'abbé Cahour, 314-320.

***. — Sacre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, 412-414.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Chroniques et Légendes de la Vendée militaire, par M. A. de Brem 167-168.

De la Centralisation et de ses effets, par M. Odilon Barrot, 409-410.

Deuxième Lettre à M. de Cavour, par M. de Montalembert, 409.

Discours et instructions pastorales de Mgr l'évêque de Poitiers, 253-254.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers (Tome XVIIIe), 85.

Histoire des guerres de l'Ouest, par M. Th. Muret, 335.

Jessie, par M. Mocquard, 158-159.

La Coalition ultramontaine et ses conséquences probables, 165-166.

La France, Rome et l'Italie, par M. le vicomte de la Guéronnière, 166-167.

Le maréchal de Biron, sa vie, son procès, sa mort, par M. Ch. de Montigny, 399-406.

Les Veillées du père Corbin, ou la vérité sur les affaires actuelles de l'Église, par M. l'abbé J. D., 325-329.

Lettre sur l'Histoire de France, par M. le duc d'Aumale, 407.

Le volontaire pontifical Joseph-Louis Guérin, par M. l'abbé Allard, 82.

Louis de France (Louis XVII), poème, par M. d'Escodeca de Boisse, 320-325.

Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 337-354.

Récits du Foyer (deuxième série), par M. Hippolyte Violeau, 134-138.

Vie de M. Orain, confesseur de la foi pendant la Révolution, 314-320.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

Nantes, imprimerie de Vincent Forest, place du Commerce, 1.